110e année 28 octobre 1978 No 43

OFF
A11E8
G3/
PTIE 1
EX.2

Gazette officielle du Québec

PARTIE 1

Avis juridiques

Éditeur officiel
Québec

PARTIE I

AVIS AUX ANNONCEURS

1. La *Gazette officielle du Québec* est composée de deux parties conformément aux dispositions du règlement régissant sa publication.

2. La Partie I contient des avis généraux et est publiée tous les samedis en langue française. L'ultime délai pour la réception des avis, documents ou annonces, expire le lundi à midi. Les avis, documents ou annonces reçus en retard sont publiés dans une édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec a le droit de retarder la publication de certains documents, à cause de leur longueur ou pour des raisons d'ordre administratif.

3. Indiquer le nombre d'insertions.

4. Payer comptant et avant publication le coût des annonces, suivant le tarif ci-dessous, excepté lorsque ces annonces doivent être publiées plusieurs fois. En ce cas, l'intéressé doit acquitter la facture sur réception et avant la deuxième insertion: sinon, cette dernière insertion est suspendue, sans autre avis et sans préjudice des droits de l'Éditeur officiel du Québec, qui rembourse chaque fois, s'il y a lieu, toute somme versée en plus.

5. L'abonnement et l'achat de documents, entre autres des tirés-à-part, sont strictement payables à l'avance.

6. Tout paiement doit être fait par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

7. Toute demande d'annulation ou tout paiement sont soumis aux dispositions de l'article 7.

8. Si une erreur typographique se glisse dans une première insertion, les intéressés sont priés d'en aviser l'Éditeur officiel du Québec avant la seconde insertion et ce, afin d'éviter de part et d'autre des frais onéreux de reprise.

TARIF DES ANNONCES, ABONNEMENTS, etc.

Première insertion: 60 cents la ligne agate.

Insertions subséquentes: 30 cents la ligne agate.
La matière tabulaire (liste de noms, de chiffres, etc.) est comptée double.
Traduction: $7 les 100 mots.
Exemplaire séparé: $2 chacun.
Feuilles volantes: $3 la douzaine.

Le prix de l'abonnement annuel à la *Gazette officielle du Québec*, Partie I est de $30. Adresser les commandes à l'Éditeur officiel du Québec, à l'adresse ci-dessous.

N.B. — Les chiffres placés au bas des avis ont la signification suivante:

Le premier nombre réfère à notre numéro de facture; le deuxième à celui de l'édition de la *Gazette* pour la première insertion; le troisième à celui du nombre d'insertions, et la lettre « o » signifie que la matière n'est ni de notre composition ni de notre traduction. Les avis publiés une seule fois ne sont suivis que de notre numéro de facture.

L'Éditeur officiel du Québec,
CHARLES-HENRI DUBÉ.

Québec, le 16 janvier 1978.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

GEORGES LAPIERRE
Gazette officielle du Québec
Tél.: (418) 643-5195

Tirés-à-part ou abonnements:

Service commercial
Tél.: (418) 643-5150

Adresser toute correspondance à:

Gazette officielle du Québec,
1283 ouest, boul. Charest,
Québec G1N 2C9, Qué.

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 167)

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC.

AVIS JURIDIQUES

Renseignements sur les compagnies — Loi des

Avis de dissolution éventuelle de corporations

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu des articles 4, 5*a* et suivants de la Loi des renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont en défaut de produire le rapport visé par l'article 4 de ladite loi pour une année ou plus; les corporations sont en conséquence passibles de dissolution sans autre avertissement si elles n'ont pas fourni tous les rapports indiqués en regard de leur nom ainsi que les honoraires prescrits, dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapport non produits
A C MODERNE CONSTRUCTION LTEE 1228-4212	Sherbrooke	07 11 1967	1968 à 1978 incl.
A & B SYSTEME SERVICE INC *A & B SYSTEM SERVICE INC* 1128-3496	1100, St-Amour, St-Laurent (Montréal)	03 02 1969	1969 à 1978 incl.
A.T.C. CORP. 1294-5549	Montréal	27 03 1969	Initial, 1970 à 1978 incl.
AARROW VAN & STORAGE INC. 1324-6988	745, Halpern Street, Dorval (Montréal)	23 06 1970	1973 à 1978 incl.
ACADIAN PRECISION MACHINING INC 1228-3990	126 ouest, Ronald Drive, Montréal	01 05 1968	1969 à 1978 incl.
LES ACCESSOIRES ELECTRIQUES THEO LTEE *THEO ELECTRICAL SUPPLIES LTD.* 1285-4659	Montréal	17 10 1968	Initial, 1969 à 1978 incl.
ACME HOTEL SUPPLIES (1966) LTD 1228-9260	Montréal	14 07 1966	1969 à 1978 incl.
ACRO INCORPOREE *ACRO INCORPORATED* 1229-0045	1396, Ste-Catherine Street West, suite 411, Montréal	23 09 1969	Initial, 1971 à 1978 incl.
ACT I RESTAURANT LTD 1298-9554	1115 ouest, rue Sherbrooke, Montréal	22 04 1969	1969 à 1978 incl.
L'ACTIF DE MONTREAL NORD INC. 1229-0250	11701, rue Pigeon, Montréal-Nord	12 09 1968	Initial, 1969 à 1978 incl.
L'ACTION CIVIQUE D'ASBESTOS INC. 1229-0326	Asbestos (Richmond)	06 05 1969	Initial, 1969 à 1978 incl.
ADDITIF FUELCO LIMITEE *FUELCO ADDITIVE LIMITED* 1290-0312	235 est, Dorchester, suite 605, Montréal	09 01 1967	Initial, 1967 à 1978 incl.
ADMINISTRATION & TECHNIQUE BRANDON INC 1229-3825	26, boul. Crépeau, St-Laurent (Montréal)	23 07 1970	Initial, 1971 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
AERO QUEBEC INC 1290-0734	Ancienne-Lorette (Québec) ..	08 06 1967	Initial, 1967 à 1978 incl.
LES AFFICHES DU QUEBEC LIMITEE .... .. *QUEBEC POSTERS LIMITED* 1311-0143	Montréal	30 09 1966	1967 à 1978 incl.
AFFINERIE QUEBECOISE DE METAUX INC . *QUEBEC METAL REFINING INC* 1281-8647	Montréal	08 05 1969	Initial, 1969 à 1978 incl.
AGARY CO. INC. 1229-9392	2861, chemin Chambly, Longueuil (Chambly)	11 08 1969	Initial, 1971 à 1978 incl.
AGENCE DE PERCEPTION & D'ENQUETE DE MONTREAL INC. *MONTREAL COLLECTION & INVESTIGATION AGENCY INC.* 1308-7416	Châteauguay-Centre (Châteauguay)	16 08 1968	Initial, 1970 à 1978 incl.
AGENCE DE SECURITE CAVALIER INC .... *CAVALIER SECURITY AGENCY INC* 1243-9469	3588, rue Northcliffe, Montréal	29 05 1969	Initial, 1969 à 1978 incl.
LES AGENCES THOMAS INC. 1286-1373	320, des Commissaires, Québec	19 08 1966	Initial, 1967 à 1978 incl.
LES AGENTS ET DISTRIBUTEURS ROY LTEE 1311-0275	Gaspé	07 06 1967	Initial, 1967 à 1978 incl.
CLAUD A AKKAOUI INC 1227-9659	3611, rue St-Denis, Montréal .	27 09 1967	1968 à 1978 incl.
ALEXANDER FURNITURE INDUSTRIES LTD. 1231-0991	Lasalle (Montréal)	15 07 1970	Initial, 1971 à 1978 incl.
ALUMINIUM UNIVERSEL INC. ..... *UNIVERSAL ALUMINIUM INC* 1231-7210	Montréal	28 11 1966	Initial, 1967 à 1978 incl.
AMERICAN ADVENTURE TOURS LTD 1229-6059	Montréal	14 01 1969	Initial, 1969 à 1978 incl.
AMEUBLEMENT JACQUES BUREAU INC ... 1267-8140	1949, boul. des Laurentides, Laval	31 07 1968	1969, 1971 à 1978 incl.
AMEUBLEMENT REGENT INC. 1281-9017	8604, boul. St-Michel, Montréal	28 01 1971	Initial, 1971 à 1978 incl.
AMEUBLEMENT ZOREX INC. ..... *ZOREX FURNITURE INC.* 1204-1927	1010, Ste-Catherine St. West, suite 1020, Montréal	31 12 1970	1973 à 1978 incl.
LES AMEUBLEMENTS CHAMPLAIN INC. ... 1288-5067	Montréal	11 11 1969	Initial, 1971 à 1978 incl.
LES AMEUBLEMENTS DOLLARD LTEE .... *DOLLARD FURNITURE LTD.* 1149-0695	1702, av. Dollard, LaSalle (Montréal)	20 02 1969	Initial, 1969 à 1978 incl.
LES AMEUBLEMENTS METROPOLE LTEE .. 1200-1160	Montréal	04 06 1970	Initial, 1970 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
ANDREWS & BELANGER CIE LTEE *ANDREWS & BELANGER CO LTD* 1232-6211	Montréal	15 10 1968	Initial, 1971 à 1978 incl.
ANGERS CONSTRUCTION INC 1232-6930	110, boul. Savard, Neufchâtel.	04 07 1967	Initial, 1968 à 1978 incl.
ARCON BUILDERS LIMITED 1233-6145	Montréal	22 08 1969	Initial, 1970 à 1978 incl.
ARFEL CORPORATION 1233-6806	Montréal	19 01 1968	Initial, 1968 à 1978 incl.
ARRIVEDERCI ROMA RESTAURANT INC 1233-9628	Montréal	02 04 1968	Initial, 1971 à 1978 incl.
ART-COHA INC. 1234-0212	2610 est, boul. Henri-Bourassa, Montréal	30 07 1968	Initial, 1969 à 1978 incl.
LES ARTISTES NORD AMERICAINS ET COMPAGNIE *NORTH AMERICAN ARTISTS AND COMPANY* 1234-2069	7 ouest, Dorchester, Montréal	04 04 1967	1967 à 1978 incl.
ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS EN TRAVAUX MUNICIPAUX DES LAURENTIDES INC 1316-3423	Ste-Thérèse (Terrebonne)	29 11 1967	Initial, 1968 à 1978 incl.
LES ASSOCIES EN ART POUR L'AMERIQUE DU NORD INC. *NORTH AMERICAN ART ASSOCIATES INC.* 1233-9990	Place Bonaventure, Montréal	06 12 1967	Initial, 1973 à 1978 incl.
ASTRO TRAVEL LTD 1234-6599	1072, St-Urbain, Montréal	07 05 1969	Initial, 1969 à 1978 incl.
ATELIER DES ARTISANS DU MEUBLE LTEE *ARTISAN FURNITURE SHOP LTD* 1234-1806	9945, rue Cobourg, Montréal-Nord	25 03 1969	1969 à 1978 incl.
ATOME KITCHEN SUPPLY CO LTD 1234-8777	Montréal	09 03 1967	1971 à 1978 incl.
ATWATER HARDWOOD SALES INC 1303-5183	Laval	17 11 1967	Initial, 1968 à 1978 incl.
AU COMPTOIR DU TAPIS LTEE 1194-0533	Arvida	06 02 1967	1967, 1969 à 1978 incl.
AUBERGE ALEPINS & ROBERT INC 1299-0909	Sutton (Brome)	23 10 1967	Initial, 1968 à 1978 incl.
AUBERGE DES GAIS LURONS LTEE 1261-7262	Montréal	22 07 1970	1971 à 1978 incl.
AUBERGE GAI-MONT INC 1261-7296	Montréal	23 06 1969	Initial, 1970 à 1978 incl.
AUTOBUS TRANS-QUEBEC INC 1148-6750	256, rue Ste-Anne, Napierville	06 12 1967	1970 à 1978 incl.
AUTOSKI INC 1235-3058	6, rue Rodrigue, Lévis	11 06 1969	1971, 1972, 1974 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
B.H.L. STRUCTURE INC. 1238-6744	440, route 9A, St-Philippe (Laprairie)	07 01 1969	1970 à 1978 incl.
BANRAY INCORPORATED 1299-4208	2, rue St-Jean, Notre-Dame-des-Prairies (Joliette)	13 12 1967	1968 à 1978 incl.
BAR JEAN-PIERRE & MICHEL INC. 1236-2422	Mercier (Chateauguay)	15 05 1970	Initial, 1971, 1972, 1974 à 1978 incl.
BEACON BAY DECOR INC. 1236-5532	90, chemin Morgan, Baie-d'Urfé	23 07 1970	Initial, 1971 à 1978 incl.
BEAUDET, FOSTER & LEGAULT INC 1237-0391	50, place Crémazie, suite 1410, Montréal	13 10 1966	Initial, 1969 à 1978 incl.
ROCH BECHARD INC. 1193-7281	Anjou (Montréal)	01 02 1968	Initial, 1968 à 1978 incl.
BEIGNES DIPLOMATE INC 1237-5309	145, boul. Benoit-XV, Québec	14 06 1967	1967 à 1978 incl.
BEL-AIR GYROCOPTER INC 1307-2558	St-Jean	02 06 1967	Initial, 1967 à 1978 incl.
J.F. BELLEMARE INC. 1237-7248	01160, rue Charlevoix, Montréal	13 03 1968	Initial, 1970 à 1978 incl.
BELL-TYME CANDIES INC 1237-6844	11550, Albert-Hudon, Montréal-Nord	12 08 1971	Initial, 1972 à 1978 incl.
BELVEDERE CONSULTING & ADMINISTRATIVE SERVICES INC. 1229-3775	4004, rue Wellington, Verdun (Montréal)	16 12 1969	Initial, 1970 à 1978 incl.
BERGER TRANSPORT CO. INC. 1238-1240	5790, rue Darlington, Montréal	21 09 1970	Initial, 1971 à 1978 incl.
BERGIAL ADMINISTRATION INC. 1229-3783	Montréal	26 08 1970	Initial, 1971 à 1978 incl.
JEAN BERNARD LTEE 1469-0002	Laval	15 12 1966	Initial, 1968 à 1978 incl.
BLAIS & BELISLE CIE LTEE 1237-6588	Laval	20 12 1967	1968, 1970 à 1978 incl.
BLOW-UP PHOTO ENTERPRISES INC 1318-7331	Montréal	01 04 1968	Initial, 1968 à 1978 incl.
BOBBY'S PLACE INC 1239-5083	Montréal	29 09 1967	1968 à 1978 incl.
CLAUDE BOIVIN AUTO PARTS INC 1239-6974	1614, Amherst, Montréal	14 03 1969	Initial, 1970 à 1978 incl.
BONBONS ALI-BABA INC 1324-8547	8080, Jarry Street East, Anjou (Montréal)	22 08 1967	Initial, 1968 à 1978 incl.
BONBONS DELICES INC *DELICE CANDY INC* 1295-4053	4583, rue Bréboeuf, Montréal.	30 06 1966	1967 à 1978 incl.
BONBONS DU CHATEL INC 1239-8582	Montréal	04 03 1968	Initial, 1968 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
BOND CARPET CLEANING LTD 1322-1767	Montréal	17 10 1966	Initial, 1967 à 1978 incl.
BONS COUPONS DE MONTREAL LTEE 1239-8681	Montréal	27 05 1969	Initial, 1969 à 1978 incl.
BOUCHERIE RACINE LTEE. 1240-1998	5, rue du Jardin, Loretteville (Québec)	09 08 1971	Initial, 1972 à 1978 incl.
ARMAND BOULAIS INC. 1233-8133	Montréal	25 02 1971	Initial, 1971 à 1978 incl.
LES BOULANGERIES JOY LTEE *JOY BAKE SHOPS LTD.* 1235-8370	5630, av. Victoria, Montréal	21 12 1967	1971 à 1978 incl.
J.R. BOURDEAU LTEE 1240-3515	Route Rurale, Ste-Clotilde	12 12 1966	Initial, 1970 à 1978 incl.
BOUTIQUE CHEZ PHIL INC 1279-7338	Notre-Dame-de-la-Doré, (Lac-St-Jean-Ouest)	04 09 1968	Initial, 1969 à 1978 incl.
BOUTIQUE LAFRANCE INC 1270-7618	7122, rue St-Hubert, Montréal	03 01 1968	Initial, 1968 à 1978 incl.
LA BOUTIQUE POP'IN INC 1128-7869	Westmount (Montréal)	21 03 1969	1969 à 1978 incl.
LA BOUTIQUETTE INC 1303-3931	1574, rue Bourgogne, Chambly	05 07 1966	Initial, 1967, 1969, 1971 à 1978 incl.
BRAULT ENTERPRISES INC 1305-0968	Montréal	20 03 1967	Initial, 1967 à 1978 incl.
BROCKLEHURST CORPORATION 1241-1336	Montréal	21 03 1967	Initial, 1967 à 1978 incl.
BROOKSIDE ENTERPRISES INC 1241-3142	Montréal	17 04 1967	Initial, 1967 à 1978 incl.
BUFFET EXCELLENT CATERING INC 1241-7010	3001, boul. Levesque, Laval	18 10 1967	Initial, 1969 à 1978 incl.
C & L SALES INC 1247-4136	Côte-St-Luc (Montréal)	15 07 1970	1971 à 1978 incl.
CME LIMITEE *CME LIMITED* 1295-7734	Montréal	16 09 1969	1970 à 1978 incl.
C. Q. MINERALS LIMITED (No personal liability) 1247-4433	800, Dorchester Blvd. West, suite 2610, Montréal	26 08 1970	Initial, 1971, 1973 à 1978 incl.
LES CAHIERS DE L'ELEGANCE INC 1242-1814	110 ouest, place Crémazie, suite 27, Montréal	03 02 1970	1971 à 1978 incl.
CAMPING VALLEE-AIR-INC 1230-5090	Saint-Henri (Lévis)	23 02 1967	1967 à 1978 incl.
CANADIAN ARAB ASSOCIATION INC 1299-2384	Montréal	16 11 1967	Initial, 1968 à 1978 incl.
CANADIAN FIBERSTATICS CORPORATION 1312-8301	10901, boul. Ray-Lawson, Anjou	24 09 1970	Initial, 1971 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
CANADIAN SIGN-ART LTD 1234-0139	6694, rue Papineau, Montréal	28 04 1971	Initial, 1974 à 1978 incl.
CANADIANA BEAUTY SUPPLY CORP. 1303-6884	1269, 100e Avenue, Laval	29 11 1967	Initial, 1968 à 1978 incl.
CAN-STACK INDUSTRIES AND RESOURCES LTD 1237-6695	715, carré Victoria, ch. 860, Montréal	07 04 1971	1971, 1974 à 1978 incl.
LIGUORI CARMICHAEL INC 1156-5967	4290, 1re Avenue, Charlesbourg (Québec)	06 08 1968	1973 à 1978 incl.
CAROL STUDIO INC 1295-6595	Pointe-Claire	28 02 1967	Initial, 1967 à 1978 incl.
CAROUSEL CLEANERS LIMITED 1243-3710	1850, Ste-Catherine, Montréal	21 04 1967	Initial, 1967 à 1978 incl.
CASTILLAN INTERNATIONAL TRADING CORPORATION 1243-7471	4145, Blueridge Crescent, suite 3, Montréal	18 12 1968	Initial, 1969 à 1978 incl.
CAVALIER ENTERPRISES LIMITED 1243-9378	1303, Charbonneau Street, Montréal	08 07 1971	Initial, 1972 à 1978 incl.
CENTRE DE RENOVATION LAURENTIEN LTEE 1282-0833	Montréal	02 10 1970	Initial, 1971 à 1978 incl.
CENTRE DU MEUBLE CHIBOUGAMAU INC 1245-9954	225, 3e Rue, Chibougamau (Abitibi-Est)	22 07 1971	1972 à 1978 incl.
CENTRES DES DONNEES DU-BEL-BO INC 1311-6280	118, Radisson, Trois-Rivières	04 07 1968	Initial, 1969 à 1978 incl.
CHAMI CONSTRUCTIONS LTEE 1157-9174	723 est, 80e Rue, Charlesbourg (Québec)	13 11 1968	1971 à 1978 incl.
CHARTER STRUCTURES LIMITED 1325-5948	1010 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal	26 05 1966	Initial, 1966 à 1978 incl.
CHATEAUGUAY SHOE SHOP INC 1245-5523	5866 ouest, rue Sherbrooke, Montréal	27 01 1969	1971 à 1978 incl.
CHAUFFAGE & PLOMBERIE (INDUSTRIES DE TEXTILE) M.B. LTEE *M.B. PLUMBING & HEATING LTD (TEXTILE INDUSTRIES)* 1239-4813	9320, boul. St-Laurent, Montréal	03 08 1971	1971 à 1978 incl.
CHEMCO LTEE *CHEMCO LTD* 1117-3986	1001, boul. Daniel-Johnson, St-Jérôme (Terrebonne)	30 04 1969	1969 à 1978 incl.
LEO CHEVALIER INC 1326-9485	1374, Sherbrooke Street West, suite 30, Montréal	30 10 1968	1971 à 1978 incl.
LA CIE D'IMMEUBLES DES EPICIERS DU QUEBEC 1136-6473	St-Léonard (Montréal)	24 07 1968	1970 à 1978 incl.
CINECOLOUR PHOTO STUDIOS INTERNATIONAL LTD. 1468-6307	Montréal	05 01 1971	Initial, 1971 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
CIRCLE INVESTMENT LTD. 1246-6405	4300, boul. Maisonneuve, Westmount (Montréal)	14 10 1970	Initial, 1971 à 1978 incl.
CLICHE DRYWALL INC 1247-2668	Montréal	12 11 1968	Initial, 1969 à 1978 incl.
CLINIQUE FINANCIERE DE MONTREAL INC 1259-6102	Repentigny	13 11 1970	Initial, 1971 à 1978 incl.
CLUB D'AUTO-NEIGE CORONA INC. *CORONA SNOWMOBILE CLUB INC.* 1249-3516	Rawdon (Joliette)	31 08 1970	Initial, 1971 à 1978 incl.
CLUB DE COURSES AUTOMOBILES DE CHICOUTIMI INC 1246-0630	1374, Jean-Bourgon, Chicoutimi	05 07 1966	Initial, 1967, 1970 à 1978 incl.
LE CLUB DES 3 LTEE 1288-1751	1176, rue Drummond, Montréal	30 03 1967	Initial, 1967 à 1978 incl.
CLUB DISTRIBUTEUR COSWEL'L NO 1 INC. 1300-4601	Montréal	26 09 1969	Initial, 1970 à 1978 incl.
COFFRE FORT SECURITE INC *SECURITY SAFE INC* 1247-6511	Montréal	13 07 1971	Initial, 1972 à 1978 incl.
LE COIN DE L'IMPORTATION INC 1247-7386	Roberval (Lac-St-Jean-Ouest)	29 10 1968	Initial, 1969 à 1978 incl.
LA COLLECTION DES HABITS SUPERBES INC. 1319-2273	639, rue Labelle, St-Jérôme (Terrebonne)	07 12 1966	Initial, 1967 à 1978 incl.
COMMERCIAL CONDOMINIUM CORPORATION 1248-4713	Montréal	29 07 1971	Initial, 1972 à 1978 incl.
LA COMPAGNIE A.B. CARAVANE ST-FELICIEN LTEE 1228-1085	St-Félicien (Lac-St-Jean-O.)	11 11 1968	Initial, 1969 à 1978 incl.
COMPAGNIE DE GESTION DE SALABERRY INC *DE SALABERRY HOLDING COMPANY INC* 1294-1647	123, côte Vertu, St-Laurent (Montréal)	10 02 1971	Initial, 1971 à 1978 incl.
COMPAGNIE DE GESTION DU PARC INC 1289-4796	Montréal	19 06 1967	Initial, 1967, 1973 à 1978 incl.
COMPAGNIE DE PUBLICATIONS FABRE INC 1258-5501	Montréal	22 11 1966	Initial, 1969 à 1978 incl.
LA COMPAGNIE DENAPI LTEE 1251-9773	St-Césaire (Rouville)	10 06 1970	Initial, 1975 à 1978 incl.
LA COMPAGNIE DEVCON LTEE *DEVCON COMPANY LTD* 1252-6422	Luceme (Gatineau)	27 05 1969	Initial, 1969 à 1978 incl.
CONSTRUCTION CHERBOURG INC 1245-8980	2350, rue Mont-Thabor, Québec	01 09 1966	1967 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
CONSTRUCTION MORANO LTEE 1208-2459	7609, Marie-Victorin, route 3, Brossard (Laprairie)	12 01 1971	Initial, 1973 à 1978 incl.
CONSTRUCTIONS B D B LTEE 1295-1794	Montréal	12 10 1966	Initial, 1967 à 1978 incl.
CONTINENTAL BATHS (MONTREAL) LTD 1236-4923	Montréal	10 12 1970	1971 à 1978 incl.
COPEC LTEE *COPEC LTD* 1249-1890	36, rue St-Vincent, Ste-Agathe-des-Monts (Terrebonne)	09 11 1966	Initial, 1967 à 1978 incl.
COPPERHOOD KITCHENS OF QUEBEC INC 1249-2203	Montréal	10 12 1970	Initial, 1971 à 1978 incl.
COPRO LIMITEE 1249-2427	1210 ouest, boul. Gouin, Montréal	25 11 1969	Initial, 1970 à 1978 incl.
COPYTEX INC 1249-2526	5165 ouest, rue Sherbrooke, Montréal	12 06 1968	1968, 1970 à 1978 incl.
CORAL INTERNATIONAL CORPORATION 1291-5591	Montréal	15 03 1967	Initial, 1967 à 1978 incl.
CORPORATION D'ACIER LAVAL *LAVAL STEEL CORPORATION* 1271-5827	Montréal	06 08 1971	1973 à 1978 incl.
CORPORATION DE PLACEMENTS LAURENT *LAURENT INVESTMENTS CORPORATION* 1328-0532	2470, Major, St-Laurent (Montréal)	17 06 1971	Initial, 1972 à 1978 incl.
CORPORATION D'ECLAIRAGE APOLLON *APOLLO LIGHTING CORPORATION* 1233-2268	Montréal	03 11 1969	Initial, 1970 à 1978 incl.
CORPORATION IMMOBILIERE D & G INC *D & G REALTY CORPORATION INC* 1316-0783	Montréal	09 07 1970	Initial, 1971 à 1978 incl.
CORPORATION PRADEF LTEE *PRADEF CORPORATION LTD* 1280-6527	238, Notre-Dame, Tring-Jonction (Beauce)	24 11 1969	Initial, 1970 à 1978 incl.
LA CORPORATION S. O. M. *S. O. M. CORPORATION* 1276-7695	6338, Victoria Avenue, Montréal	29 02 1968	1968 à 1978 incl.
CORRINA DE MONTREAL INC *CORRINA OF MONTREAL INC* 1315-8381	Montréal	22 09 1967	1968 à 1978 incl.
COSMOPOLITAN FOOD CORP 1249-4456	4824, côte des Neiges, Montréal	10 07 1968	Initial, 1969 à 1978 incl.
RENE COTE AUTOMOBILE LTEE 1194-0418	144, rue Ste-Famille, Kénogami (Chicoutimi)	15 07 1968	Initial, 1969 à 1978 incl.
CREATIONS JACQUELINE FAMILIANT 1971 LTEE 1206-0455	5555, de Gaspé, Montréal	23 02 1971	1971 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
CREMAZIE LOUNGE (1968) INC 1315-8852	Montréal	11 01 1968	Initial, 1968 à 1978 incl.
CREO INC 1250-2373	661, de Norvège, app. 11, Ste-Foy (Québec)	31 03 1967	1967, 1970 à 1978 incl.
LA CROQUIGNOLE DOREE INC 1250-3850	715, rue du Limousin, Sainte-Foy	02 06 1969	Initial, 1969 à 1978 incl.
J.D. CUSSON INC 1171-7758	487, Père-Eugène, Hauterive (Saguenay)	19 10 1966	Initial, 1970 à 1978 incl.
D & L INC 1177-8347	La Sarre (Abitibi-Est)	19 12 1966	Initial, 1967, 1969 à 1978 incl.
D.L. MENUISERIE INC 1253-7551	5276, boul. Levesque, Laval	11 07 1968	Initial, 1969 à 1978 incl.
DAIGLE GIRARD &ASSOCIES INC 1250-8388	3655, rue Papineau, suite 210, Montréal	06 10 1969	Initial, 1971 à 1978 incl.
FRED DAVID HOLDINGS LTD. 1319-4345	Montréal	31 03 1969	Initial, 1969 à 1978 incl.
DAVID-FLORENCE HOLDINGS LTD. 1251-2554	1, place Longueuil, Longueuil (Chambly)	22 09 1970	Initial, 1971 à 1978 incl.
DELICES DES TROPIQUES INC. 1251-7835	Montréal	06 06 1967	Initial, 1967 à 1978 incl.
DEMERS ISOLATION LTEE 1161-4328	Sherbrooke	07 02 1967	1967, 1970 à 1978 incl.
DERBY SPORTSWEAR MFG INC 1252-2017	9697, boul. St-Laurent, ch. 300, Montréal	17 04 1968	1969 à 1978 incl.
DESBIENS-BOUDREAU AUTO (EST) INC. 1194-3925	8725-8727 est, rue Notre-Dame, Montréal	07 08 1967	Initial, 1969 à 1978 incl.
ROGER DESCHENES INC 1282-7119	Sherbrooke	04 04 1968	Initial, 1968 à 1978 incl.
DIRECT PROVISIONS (QUEBEC) INC 1253-2164	7341, rue de Châteaubriand, Montréal	27 12 1966	1968 à 1978 incl.
DISCOUNTORAMA INC 1329-7536	Montréal	14 11 1968	Initial, 1971 à 1978 incl.
LES DISTRIBUTEURS INDEPENDANTS INC. 1253-4178	3200, rue Bossuet, Montréal	28 01 1969	Initial, 1970 à 1978 incl.
LE DOMAINE CLAIRCOMBERT INC. 1246-8831	Saint-Côme (Joliette)	12 06 1968	Initial, 1968 à 1978 incl.
DOMINION PLOMBERIE INC 1253-8518	122, boul. Nobert, Longueuil (Chambly)	03 03 1969	Initial, 1969 à 1978 incl.
MICHEL DORAIS INC 1254-1744	293, ch. Larocque, Valleyfield	28 08 1967	1970 à 1978 incl.
DUCAL LIMITEE 1254-8905	Verdun (Montréal)	13 03 1967	Initial, 1967 à 1978 incl.
PAUL DUDEMAINE INC 1254-9473	223, boul. Lasalle, Baie-Comeau (Saguenay)	14 11 1966	1969 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
DUGUAY & BOUCHARD LTEE 1240-1261	183, rue Collard, Alma	23 01 1967	Initial, 1967 à 1978 incl.
DULAC CONSTRUCTION INC. 1255-0265	293, rue St-Eustache, St-Eustache (Deux-Montagnes)	31 05 1967	Initial, 1967 à 1978 incl.
E & L REALTY CO LTD 1288-6990	Montréal	05 10 1970	Initial, 1971 à 1978 incl.
EBENISTERIE MARCEL & MARCEL INC. 1245-9509	1845, 56e Avenue, Pointe-aux-Trembles, Montréal	21 04 1969	Initial, 1969 à 1978 incl.
EDGEWOOD DEVELOPMENT CORP 1255-6395	107, Edgewood Drive, Châteauguay-Centre	01 08 1967	1970 à 1978 incl.
LES EDITIONS BOUTHILLIER ET GINGRAS INC. 1318-7950	Montréal	24 01 1967	Initial, 1969 à 1978 incl.
EDITIONS COURRIER INC 1308-5477	St-Michel (Montréal)	27 04 1967	Initial, 1967 à 1978 incl.
EDSTAR TEXTILES INC. 1200-0675	Montréal	21 09 1970	1971 à 1978 incl.
ELECTRO-TAXI INC 1285-7710	3019, rue St-Joseph, Lachine (Montréal)	10 06 1968	1970 à 1978 incl.
ELEGANT SOIE ET LAINAGE INC 1256-1064	1, place Longueuil, Longueuil (Chambly)	29 11 1966	Initial, 1967 à 1978 incl.
ELITE FABRICS INC 1300-9725	Montréal	06 08 1968	1969 à 1978 incl.
ELITE KOSHER CATERERS INC 1126-2110	1237, avenue Van Horne, Montréal	03 03 1967	1971 à 1978 incl.
ELLADA BAKERY INC 1305-0661	Montréal	26 09 1966	Initial, 1967 à 1978 incl.
LES ENTREPOTS COMMUNAUTAIRES LTEE *COMMUNITY WAREHOUSE LTD* 1248-1909	5035 est, Ontario, Montréal	02 08 1967	Initial, 1968 à 1978 incl.
L'ENTREPRISE B. D. L. INC. 1236-8270	10549, rue Bellevois, Montréal-Nord	01 09 1970	Initial, 1971 à 1978 incl.
LES ENTREPRISES BE NA INC 1237-9178	Montréal	01 04 1971	Initial, 1971 à 1978 incl.
ENTREPRISES CREATIVES INC *CREATIVE ENTERPRISES INC* 1250-1821	6454, boul. St-Laurent, Montréal	03 11 1966	1974 à 1978 incl.
LES ENTREPRISES DAN MARC INC 1251-0335	Cap-de-la-Madeleine, Champlain	17 05 1968	1972 à 1978 incl.
LES ENTREPRISES DUGARY, LTEE 1254-9986	10620, bois de Boulogne, Montréal	24 10 1967	Initial, 1968 à 1978 incl.
LES ENTREPRISES FORESTIERES DU CANTON RAGUENEAU INC. 1254-8921	Ragueneau (Saguenay)	10 11 1969	Initial, 1970 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
ENTREPRISES GILLES PRENOVOST INC 1263-0471	6706, rue Boyer, Montréal ...	22 02 1971	Initial, 1971 à 1978 incl.
LES ENTREPRISES I.L. LTEE 1266-8752	128, boul. Levesque, Laval ..	01 12 1969	Initial, 1970 à 1978 incl.
LES ENTREPRISES INTERNATIONALES ZENITH INC. *ZENITH INTERNATIONAL ENTERPRISES INC.* 1288-0761	Montréal	26 08 1970	Initial, 1971 à 1978 incl.
LES ENTREPRISES LIBVA INC 1313-5603	Montréal	30 06 1971	1973 à 1978 incl.
LES ENTREPRISES LYNDA LOPEZ LTEE 1272-4837	Montréal	17 04 1970	Initial, 1970 à 1978 incl.
LES ENTREPRISES RING O LTEE 1278-3783	2860, boul. de la Concorde, Duvernay (Laval)	13 03 1970	1976 à 1978 incl.
LES ENTREPRISES ROLAND & MAURICE INC. *ROLAND & MAURICE ENTERPRISES INC.* 1274-8414	Terrebonne	06 03 1969	1969 à 1978 incl.
LES ENTREPRISES T. LEVERT LTEE..... 1317-1053	1208 est, Beaubien, suite 104, Montréal	20 05 1970	Initial, 1970 à 1978 incl.
LES ENTREPRISES TILLEMONT INC. 1286-1951	Montréal	08 09 1967	Initial, 1968 à 1978 incl.
LES ENTREPRISES TRIXIE INC ..... *TRIXIE ENTERPRISES INC* 1286-7123	4910, boul. St-Laurent, Montréal	03 11 1970	Initial, 1972 à 1978 incl.
LES EPERVIERS DE MAGOG INC 1257-3192	1150, rue Sherbrooke, Magog (Stanstead)	05 11 1970	1971 à 1978 incl.
EQUIPEMENT DE REFRIGERATION DE CHICOUTIMI INC *CHICOUTIMI REFRIGERATION EQUIPMENT INC* 1322-5255	Chicoutimi	07 10 1968	Initial, 1970 à 1978 incl.
ESEN-B. HOLDINGS INC. 1238-4723	Montréal	27 07 1970	Initial, 1971 à 1978 incl.
EXCAVATION LONGUEUIL LTEE ..... *LONGUEUIL EXCAVATION LTD.* 1258-1856	Longueuil (Chambly)	25 09 1969	Initial, 1970 à 1978 incl.
EXCAVATION STE-SCHOLASTIQUE LTEE .. 1258-2011	Ste-Thérèse (Terrebonne)	16 04 1970	Initial, 1970 à 1978 incl.
EXCLUSIVE BEDSPREADS CO INC 1237-4690	Montréal	17 01 1967	Initial, 1967 à 1978 incl.
F. C. H. INCORPOREE 1244-5656	350, rue Notre-Dame, Alma (Lac-St-Jean-Est)	22 09 1970	Initial, 1971 à 1978 incl.
FASHION HILL INC 1323-5460	Montréal	31 07 1967	1968 à 1978 incl.
FEBARM INC 1258-9560	Coaticook, Stanstead	05 01 1971	Initial, 1971 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
FEDERAL WELDING LIMITED 1292-3694	959, boul. Labelle, rte 11, Sainte-Thérèse (Terrebonne)	24 07 1968	Initial, 1969 à 1978 incl.
FENETRES NATIONALES (1966) INC *NATIONAL WINDOWS (1966) INC.* 1326-3686	Montréal	13 09 1966	1969 à 1978 incl.
FLEISCHMAN COMMERCIAL EQUIPMENT LTD 1260-0193	2114, rue Frontenac, Montréal	28 10 1970	Initial, 1971 à 1978 incl.
LE FLEURISTE OPERA LTEE 1260-0334	8091, rue St-Hubert, Montréal	08 03 1971	Initial, 1971 à 1978 incl.
LE FLEURON INC 1212-8773	Trois-Rivières	07 02 1968	1971 à 1978 incl.
FOAM FORM GUADELOUPE LIMITED 1260-2124	1440 est, rue Ste-Catherine suite 310, Montréal	20 04 1971	Initial, 1971 à 1978 incl.
FOCAL 8 INC 1260-2173	194, Victoria, Longueuil (Chambly)	29 01 1970	Initial, 1970 à 1978 incl.
FOREIGN & DOMESTIC SURPLUS MERCHANDISE CO. INC 1253-9862	1, Van Horne, Montréal	02 11 1970	Initial, 1971 à 1978 incl.
FORMI-PRIX INC 1174-6658	St-GeorgesEst (Beauce)	20 08 1968	Initial, 1973 à 1978 incl.
GERMAINE FORTIN INC. 1296-9689	Bedford (Missisquoi)	03 02 1969	1969 à 1978 incl.
LES FOURNISSEURS DE LA PATATE DU QUEBEC INC. 1260-8550	57, rue Perras, St-Rémi (Napierville)	10 09 1969	Initial, 1970 à 1978 incl.
FOYERAMA INC 1305-3392	Montréal	01 09 1966	Initial, 1967 à 1978 incl.
FRAMIK MOLD & DIECAST LTD 1252-9863	Montréal	28 06 1971	Initial, 1972 à 1978 incl.
FRANCE-QUEBEC AUTOMOBILE LTEE 1260-9731	5610, rue St-Patrick, Montréal Montréal	30 01 1967	Initial, 1967, 1972 à 1978 incl.
FREDERIC FOURRURES INC. 1128-7851	1, Westmount Square, Westmount (Montréal)	20 11 1968	Initial, 1969 à 1978 incl.
FRONTIER INDUSTRIAL SUPPLY CO. INC. 1211-6596	305, rue Hubert, Greenfield Park (Chambly)	15 12 1970	1971 à 1978 incl.
G.B. & B. SERVICES INC. 1468-8972	Montréal	24 09 1969	1970 à 1978 incl.
G. T. CONSTRUCTION LIMITEE 1264-5099	929A, boul. St-Paul, Chicoutimi	10 08 1967	Initial, 1968 à 1978 incl.
GAGNON & GAGNON CONSTRUCTION INC. 1261-6488	3669, place du Houx, Orsainville (Québec)	18 06 1968	Initial, 1968 à 1978 incl.
HENRI GAGNON LTEE 1261-6595	Québec	28 12 1966	1971 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
MARCEL GAGNON TAILLEUR POUR HOMMES INC. 1261-6629	7171, rue St-Hubert, Montréal	16 04 1968	Initial, 1971 à 1978 incl.
GARAGE LEO MESSIER & FILS INC. 1131-1024	4500, Marie-Victorin, Sorel	05 11 1968	1970 à 1978 incl.
GARDEGIA INC. 1261-9599	Montréal	28 02 1967	Initial, 1967 à 1978 incl.
GELINAS-MELOCHE COMMERCIAL EQUIPMENT INC. 1142-8786	5984, place des Preux St-Léonard (Montréal)	01 05 1967	1967, 1970 à 1978 incl.
GEMINEX INC. 1323-6674	666 ouest, rue Sherbrooke, suite 1908, Montréal	14 11 1967	1973 à 1978 incl.
GESTION D'ACTIFS C G M LTEE *CGM EQUITY MANAGEMENT LTD.* 1229-0227	1, place Ville-Marie, Montréal	12 06 1969	Initial, 1969 à 1978 incl.
GESTION DE VALEURS CGM INC. *CGM SECURITIES MANAGEMENT INC.* 1244-6340	1, place-Ville-Marie, Montréal	12 06 1969	Initial, 1969 à 1978 incl.
GESTION HORST LTEE 1266-2375	Montréal	26 01 1968	Initial, 1968 à 1978 incl.
GIMOROY LTEE 1263-0885	1176, rue Drummond, Montréal	24 01 1967	1967 à 1978 incl.
GLOBUS CARTAGE INCORPORATED 1243-4940	Montréal	07 02 1967	Initial, 1967 à 1978 incl.
GOUDREAULT CHAIN SAW INC. 1175-7044	La Tuque (Champlain)	09 04 1968	1970 à 1978 incl.
LE GRANIT LECARME INC 1264-1015	Rue Notre-Dame, Alma (Lac St-Jean-Est)	26 07 1967	1969 à 1978 incl.
HABITATIONS DE L'OUTAOUAIS INC *OUTAOUAIS HABITATIONS INC* 1272-7145	Hull	15 11 1966	Initial, 1970 à 1978 incl.
HABITATIONS LOUIS-FRECHETTE INC. 1326-4734	50, rue St-Jean, Québec	08 07 1969	1971 à 1978 incl.
HABITATIONS PAPINEAU-BEAUDRY INC. 1237-0813	1010 ouest, Ste-Catherine, suite 1001, Montréal	05 08 1970	Initial, 1971 à 1978 incl.
HABITATIONS SAINTE CLAIRE LTEE 1246-9052	128 est, Jacques-Cartier, Chicoutimi	08 07 1969	1971 à 1978 incl.
JUNE HAGER FASHIONS INC. 1264-8085	Montréal	07 04 1967	Initial, 1967, 1969 à 1978 incl.
HAROLD STANDARD & ASSOCIATES INC. 1265-0800	3555, côte des Neiges, app. 1709, Montréal	28 02 1968	1968 à 1978 incl.
L'HOTEL DE VILLEGIATURE MONT ACAPULCO INC. *MOUNT ACAPULCO RESORT HOTEL INC.* 1228-4394	Mont-Tremblant (Terrebonne)	06 12 1967	Initial, 1968 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
HOTEL LE VICOMTE DE SHERBROOKE INC 1284-1169	Sherbrooke	31 10 1969	1970 à 1978 incl.
HOTEL-MOTEL AQUATILLE INC 1194-1465	Rue du Parc, Montréal	06 07 1967	Initial, 1968 à 1978 incl.
HOTELS-MOTELS G & G INC 1262-8566	644, Laurie Crescent, Greenfield Park (Montréal)	26 05 1971	Initial, 1971 à 1978 incl.
HOULE & LIMA LIMITEE 1266-3126	Saint-Jean-de-Matha (Joliette)	06 05 1969	1969 à 1978 incl.
I & G ORIGINALS INC 1115-7732	1010, Ste-Catherine street West, suite 300, Montréal	27 03 1969	1969 à 1978 incl.
IDEAL WOODWORK INC 1328-9442	Danville (Richmond)	14 07 1967	Initial, 1968 à 1978 incl.
IMEX ENTERPRISES INC 1256-8820	1072, rue St-Urbain, Montréal	11 06 1970	Initial, 1971 à 1978 incl.
LES IMMEUBLES AGATHE INC 1229-9590	Laval	24 03 1971	1976 à 1978 incl.
LES IMMEUBLES J C INC 1199-2898	Québec	08 11 1968	1970 à 1972 incl. 1974 à 1978 incl.
IMPORTATIONS B & B LTEE *B & B IMPORTING LTD* 1288-3815	La Tuque (Champlain)	03 05 1967	1970 à 1978 incl.
IMPORTATIONS SIMONE GEORGE INC. 1468-8949	Montréal	19 12 1966	1971 à 1978 incl.
IMPRIMERIE MONTEE DE LIESSE LTEE *MONTEE DE LIESSE PRINTING LTD* 1301-9682	8430, rue Casgrain, Montréal	14 06 1966	Initial, 1966 à 1978 incl.
INDUSTRIAL RESEARCH AND CONSULTING INC 1248-8920	55, rue d'Auteuil, Québec	18 05 1967	Initial, 1967 à 1978 incl.
LES INDUSTRIES ALSIDE INC. *ALSIDE INDUSTRIES INC.* 1294-7545	3460, rue Notre-Dame, Laval	06 09 1966	Initial, 1967 à 1978 incl.
LES INDUSTRIES AVELLIN LTEE *AVELLIN INDUSTRIES LTD.* 1193-8206	St-André-Avellin (Papineau)	24 09 1968	Initial, 1969 à 1978 incl.
LES INDUSTRIES LACHENAIE INC. 1297-6049	St-Charles-de-Lachenaie (L'Assomption)	31 03 1967	Initial, 1967, 1969 à 1978 incl.
LES INDUSTRIES NASRAL LTEE *NASRAL INDUSTRIES LTD* 1198-0331	Saint-Georges (Beauce)	16 07 1970	1971 à 1978 incl.
LES INDUSTRIES TRIEX LTEE *TRIEX INDUSTRIES LTD* 1286-6760	1475, boul. d'Auteuil, Laval	16 01 1969	1970 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
INTERNATIONAL LAMINATING & BONDING LTD 1239-8814	Montréal	07 09 1967	1969 à 1978 incl.
INTER-TEL ELECTRONIC MANUFACTURING INC 1255-9217	4460 est, rue Bélanger, Montréal	29 09 1969	Initial, 1970 à 1978 incl.
INVENTRONICKS LTD 1267-5161	Montréal	12 02 1969	Initial, 1969 à 1978 incl.
J. D. PLOMBERIE INC *J D PLUMBING INC* 1304-8848	9515, 60e Avenue, Montréal	05 05 1967	1967 à 1978 incl.
JAMES PUBLISHING CO. LTD. 1267-9486	423, Mayor street, Montréal	02 08 1968	Initial, 1969 à 1978 incl.
JEAN JEAN BAR INC. 1236-2414	5240, de Salaberry street, Montréal	15 01 1969	Initial, 1969 à 1978 incl.
JEANDO INC 1268-1177	210, boul. St-Jean-Baptiste, Ste-Philomène (Montréal)	02 03 1967	1967 à 1978 incl.
JOLLY GOOD HEALTH CENTER INC 1244-3842	1825, rue Tupper, Montréal	13 05 1970	1975 à 1978 incl.
K R MECHANICAL CONTRACTING LTD 1249-0090	58, Angele Street, Montréal	30 12 1970	Initial, 1971 à 1978 incl.
KANABEK INVESTMENT CORPORATION 1297-5637	Montréal	26 06 1969	Initial, 1970 à 1978 incl.
KANAMERIC EQUIPMENT SALES LTD. 1293-0954	Montréal	25 08 1966	1967 à 1978 incl.
KENTON REALTIES LTD 1269-7884	1, place Ville-Marie, bureau 3635, Montréal	25 11 1969	1970 à 1978 incl.
KIVROM REALTIES INC 1326-8495	6251, av. Belcourt, Laval (Montréal)	28 08 1967	Initial, 1968 à 1978 incl.
KWONG HING IMPORTING CO LTD 1326-6705	109 est, Prince-Arthur, Montréal	12 02 1970	Initial, 1970 à 1978 incl.
L.F. CONSTRUCTION INC 1288-7592	6830, 6e Avenue, Montréal	21 01 1969	Initial, 1970 à 1978 incl.
LACHINE BLUEPRINT CO LTD 1315-2319	Lachine (Montréal	03 05 1967	Initial, 1967 à 1978 incl.
LACHINE RAPIDES JUNIOR INC 1269-4386	Montréal	02 06 1969	Initial, 1971 à 1978 incl.
LALOYE LIMITEE 1270-9432	1674 A, rue Letourneux Montréal	09 05 1969	Initial, 1969 à 1978 incl.
LASALLE PUTT INC 1271-4234	LaSalle (Ile-de-Montréal)	05 07 1971	1972 à 1978 incl.
RONALD LAVIGNE INC 1271-7054	Montréal	22 05 1969	Initial, 1969, 1971 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
LAVOTO INC. 1320-5257	797, Saint-Georges Street, Drummondville	03 06 1966	Initial, 1966 à 1978 incl.
LE CARTIER HEALTH CLUB INC. 1291-1061	Montréal	20 09 1966	1968 à 1978 incl.
MAURICE LEBLANC PETROLEUM INC 1271-9043	Montréal	26 01 1968	Initial, 1968 à 1978 incl.
LECTRO-FLY INC 1260-1928	1155, des Laurentides, Laval (Montréal)	12 11 1970	Initial, 1971 à 1978 incl.
LEMOYNE LOUNGE INC. 1293-2554	16, rue St-Sylvestre, Longueuil (Chambly)	17 01 1969	1970 à 1978 incl.
LENNEX-TIMSON CORP 1326-9469	1117, Ste-Catherine Street West, suite 314, Montréal	24 02 1971	Initial, 1971 à 1978 incl.
LERO SERVICES INCORPORATED 1323-8506	Montréal	18 06 1969	Initial, 1969 à 1978 incl.
LIBRAIRIE LE CARREFOUR INC. 1243-4130	Station de Métro, Berri-Demontigny, Montréal	17 04 1967	1967, 1970 à 1978 incl.
LES LIBRAIRIES MODERNES DE MONTREAL INC 1317-1152	Montréal	28 04 1971	Initial, 1971 à 1978 incl.
LIFARE REALTY CORP 1326-9816	Montréal	30 06 1970	1971 à 1978 incl.
LINDEM CONSTRUCTION INC. 1323-8829	Montréal	06 06 1967	Initial, 1967 à 1978 incl.
LINEAL HOLDING CORP. 1309-9551	Montréal	08 06 1971	Initial, 1971 à 1978 incl.
LINUCE SARCO PRODUCTION LTD. 1317-1509	Montréal	31 05 1971	Initial, 1971 à 1978 incl.
LOCATIONS REX INC 1282-2342	Montréal	22 12 1966	Initial, 1967 à 1978 incl.
GERRY LONGTIN INC. 1323-4117	1460, Bord-de-l'Eau, Laval	21 10 1969	Initial, 1970 à 1978 incl.
LORILOU STABLES INC 1272-5339	5483 ouest, rue St-Jacques Montréal	22 01 1970	Initial, 1970 à 1978 incl.
LYN D'OR SALON LIMITEE 1296-4524	800, carré Victoria, suite 612, Montréal	31 10 1966	Initial, 1967 à 1978 incl.
M D A INC. 1229-3528	1439, chemin Ste-Foy, Québec	12 09 1968	Initial, 1969 à 1978 incl.
MACHINERIE HARKA INC 1265-0446	Granby	29 11 1968	1969, 1971 à 1978 incl.
LES MACHINERIES ARATOIRES ET INDUSTRIELLES DE SABREVOIS 1318-3876	Ste-Anne-de-Sabrevois (Iberville)	20 11 1967	Initial, 1968 à 1978 incl.
MACKAY GIFT SHOP LTD 1323-4182	2010, Mackay Street, Montréal	23 06 1966	Initial, 1967 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
MAGASIN GOODMAN INC 1263-7070	Lafontaine (Terrebonne)	16 08 1968	Initial, 1969, 1971 à 1978 incl.
MAISON PHILIPPINE (CASA FILIPINA) INC. 1243-6598	5257, Queen Mary Road Montréal	05 11 1969	1970 à 1978 incl.
MAISON UNIFAMILIALE M.M. INC 1276-1318	7060, Pontoise, St-Léonard (Montréal)	29 10 1970	Initial, 1971 à 1978 incl.
MAISONS APOLLO INC *APOLLO HOMES INC* 1233-2292	Blainville (Terrebonne)	02 04 1970	Initial, 1970 à 1978 incl.
MALEC INC 1149-4390	R.R. no 2, Lac-Simon, Chénéville (Papineau)	16 12 1966	Initial, 1967, 1969 à 1978 incl.
MAPLE LEAF CAR WASH SYSTEMS INC. 1141-2988	1072, boul. Laurentide, Pont-Viau, Montréal	25 09 1969	Initial, 1970 à 1978 incl.
MARALCO TRADING COMPANY 1273-8837	Montréal	16 06 1969	Initial, 1970 à 1978 incl.
LES MARBRES VULCAIN LTEE 1273-9249	Québec	31 10 1966	Initial, 1967 à 1978 incl.
MARBRU MANAGEMENT CORP. 1273-6443	Montréal	29 03 1971	Initial, 1972 à 1978 incl.
MARCHE DE L'ABATTOIR DE L'EST INC 1228-0624	500 est, rue Rachel, Montréal.	09 12 1966	1967, 1971 à 1978 incl.
MARCON ELECTRONIQUE LTEE 1274-0346	Montréal	22 11 1967	1968 à 1978 incl.
MARIE JOSE SNACK BAR INC 1236-2463	Québec	02 07 1971	Initial, 1972 à 1978 incl.
MARIO FURNITURE LTD 1274-2565	152, Mozart Street East, Montréal	11 08 1969	1970 à 1978 incl.
MARSO INC 1193-6648	Westmount (Montréal)	24 01 1968	1970 à 1978 incl.
MATANE COURRIER INC 1249-8119	Matane	01 04 1968	Initial, 1971 à 1978 incl.
FRANK MARTEL MOVING & STORAGE LTD. 1261-1372	Pointe-Gatineau (Hull)	13 01 1970	Initial, 1970 à 1978 incl.
MATERIAUX BELLES-VUES LTEE 1274-7275	3034, Lechasseur, Ste-Foy (Québec)	18 07 1966	Initial, 1967 à 1978 incl.
MARV S SHOE DEN INC 1252-0516	Montréal	16 04 1969	Initial, 1969, 1971 à 1978 incl.
MAXCO MFG INC 1214-1099	Montréal	07 04 1971	1971 à 1978 incl.
MAXINVEST INC 1274-9248	1253, rue Collège McGill, Montréal	11 12 1970	1974 à 1978 incl.
MAYFAIR WALLPAPER AND PAINT INC 1274-9511	6705, Sherbrooke Street West, Montréal	12 01 1968	1968 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
MAYFIELD EXPL. AND DEVELOP. LTD .... (No personal liability) 1258-3696	635 ouest, boul. Dorchester bureau 604, Montreal	10 03 1971	Initial, 1974 à 1978 incl.
MAYROSCO DEVELOPMENT CORP. 1274-9602	2050, Mansfield, Montréal ...	18 09 1969	Initial, 1970 à 1978 incl.
LES MEILLEURES CUISINES D'AMERIQUE LTEE *THE BEST KITCHENS OF AMERICA LTD.* 1231-9810	4169, rue Hubert, Montréal ..	20 03 1967	Initial, 1967 à 1978 incl.
MERCERIE JEAN ROY INC 1176-9189	Rouyn (Témiscamingue)	21 02 1968	1970 à 1978 incl.
LES METAUX DU NORD INC ..... *NORTHERN METAL INC* 1153-4708	Montréal	26 07 1968	Initial, 1969 à 1978 incl.
METRO CHEM LTD 1245-8568	260, Benjamin-Hudon Blvd., St-Laurent (Montréal)	12 12 1968	Initial, 1969 à 1978 incl.
METRO DURAL BRICK AND STONE LTD ... 1240-9397	6140, Hutchison, Montréal ...	09 03 1967	Initial, 1967 à 1978 incl.
METRO PAINT & DECORATION CO LTD.... 1251-5888	353, 13e Avenue, Laval	04 08 1966	Initial, 1970 à 1978 incl.
METROPOLITAN KRAFT PAPER BOX INC .. 1303-9110	8475, le Creusot St-Léonard (Montréal)	19 12 1966	Initial, 1967 à 1978 incl.
MICHAELSTEPH INVESTMENTS INC 1328-5879	136, avenue Denonville, Chomedey	17 11 1970	Initial, 1974 à 1978 incl.
MICHAUD PELLETIER & ASSOCIES INC 1275-5625	St-Pascal (Kamouraska)	29 11 1968	Initial, 1969 à 1978 incl.
MILLETTE ET FILS INCORPOREE 1302-2520	17, boul. du Progrès, Pointe-Gatineau (Hull)	16 12 1968	1969 à 1978 incl.
MISTER SOL SPORTSWEAR INC. 1306-8432	Montréal	10 11 1966	Initial, 1967 à 1978 incl.
MOLO ENTERPRISES INC 1257-0230	2280, boul. Beaudet, St-Laurent	30 04 1968	Initial, 1968 à 1978 incl.
MONGEAU ET FRERES INC 1276-3215	632, rue de la Concorde, St-Hyacinthe	12 06 1967	Initial, 1967, 1970 à 1978 incl.
MONTECRIST CONSTRUCTION INC..... 1276-4643	4826, rue Cazelais, Montréal .	15 07 1970	Initial, 1971 à 1978 incl.
MONTREAL ALTERATIONS CORP 1231-6659	Montréal	23 12 1966	1969 à 1978 incl.
MONTREAL HOME RENOVATION ASSOCIATES LTD 1282-0866	8230, Mayrand, Montréal	24 02 1969	1969 à 1978 incl.
MOREL CONSTRUCTION LTEE ..... *MOREL CONSTRUCTION LTD* 1276-6572	Brossard (Laprairie)	30 09 1966	1967 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
EMILIEN L. MORIN (1973) LTEE 1460-6917	2355 chemin Bois-Franc, St-Laurent (Montréal)	27 06 1969	1975 à 1978 incl.
MOTEL DEVELOPMENT CORPORATION 1317-4370	Montréal	19 04 1967	Initial, 1967 à 1978 incl.
MOTEL MARIEVILLE LIMITEE 1317-3018	Ste-Marie-de-Monnoir (Rouville)	09 08 1966	Initial, 1967 à 1978 incl.
MURRAY BAY RESORT HOTELS INC. 1303-6439	Pointe-au-Pic (Charlevoix-Est)	19 01 1971	Initial, 1971 à 1978 incl.
MURRAY'S FOREIGN FASHIONS INC 1260-5002	155, rue Deguire, suite 1408, St-Laurent (Montréal)	09 08 1971	1974 à 1978 incl.
N.D.G. ELECTRIC CO LTD 1304-8301	Montréal	01 09 1966	Initial, 1968 à 1978 incl.
N D G HEALTH SPA INC. 1308-7978	6094 ouest, rue Sherbrooke, Montréal	20 01 1970	Initial, 1970 à 1978 incl.
N. H. B. ELECTRICAL CONTRACTORS LIMITED 1236-7702	2164, av. St-Georges, Longueuil (Chambly)	03 06 1971	1971 à 1978 incl.
ELENA NAGY ART GALLERY INCORPORATED 1468-7370	Montréal	28 06 1968	Initial, 1968 à 1978 incl.
NATHAN LEVITT INVESTMENTS LTD 1309-9338	4606, avenue Kent, Montréal.	16 09 1970	Initial, 1971 à 1978 incl.
NEW CARLISLE STOCK CAR TRACK LTD 1243-2688	New Carlisle (Bonaventure)	31 05 1967	Initial, 1967 à 1978 incl.
NORDIND INC 1277-8072	Avenue Principale, St-Donat (Montcalm)	26 03 1969	Initial, 1973 à 1978 incl.
NORMAND LAHAIE LTEE 1270-7899	1294, Labonté, Jacques-Cartier (Montréal)	18 08 1967	1971 à 1978 incl.
NORTH COUNTRY DRESS SHOP INC 1249-7095	Montréal	06 04 1967	1969 à 1978 incl.
LA NOUVELLE GUINGUETTE INC. 1305-5785	Ste-Ursule (Maskinongé)	25 08 1969	Initial, 1970 à 1978 incl.
NUMAT LIMITED 1126-1211	912, avenue McEachran, Montréal	21 10 1969	1971 à 1978 incl.
1177 REALTIES INC 1288-1298	Montréal	10 12 1970	1971 à 1978 incl.
1172 ST-CATHERINE E RESTAURANT INC 1243-8636	1010 ouest, Ste-Catherine, suite 904, Montréal	08 08 1969	1970 à 1978 incl.
ORGANISATION DE CONGRES CAMSO INC. 1242-5591	20, rue Montclair, St-Dustan-du-Lac-Beauport, Québec	24 07 1969	Initial, 1971 à 1978 incl.
P.A. & F. METAL INC 1166-5833	Montréal	24 02 1969	Initial, 1969 à 1978 incl.
P.L. COSMETIC INC 1249-4258	Montréal	19 03 1969	Initial, 1969 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
PARADISE FISH & MEAT MARKET INC 1259-8892	Montréal	04 06 1970	1970 à 1978 incl.
PARC DE CAMPING ET DE ROULOTTES ALOUETTE LTEE *ALOUETTE TRAILER COURT CAMPSITE LTD* 1231-5586	620, rue Cathcart, suite 1026, Montréal	27 01 1967	1967 à 1978 incl.
PARLEIGH LTD. 1324-2433	Montréal	01 09 1970	Initial, 1971 à 1978 incl.
PAVAGE DU NORD LTEE ..... *NORTHERN PAVING LTD.* 1277-9138	5889, Haut Bois, St-Léonard (Montréal)	23 09 1970	1973 à 1978 incl.
PENGRO INC 1279-4624	5595, av. Papineau, Montréal	08 11 1968	1975 à 1978 incl.
PETROVIC LTEE 1279-6991	372, St-François, Victoriaville	26 06 1969	Initial, 1969 à 1978 incl.
LORENZO PIZZERIA INC 1272-5073	Montréal	06 05 1968	Initial, 1968 à 1978 incl.
PLACE BELFORT HOLDINGS LIMITED 1237-6331	Montréal	26 03 1970	1970 à 1978 incl.
PLACE ST AIME INC 1230-4358	Jonquière (Chicoutimi)	05 01 1970	Initial, 1971, 1972, 1974 à 1978 incl.
PLACEMENT PLAZA LTEE 1329-7023	Montréal	18 02 1971	Initial, 1971 à 1978 incl.
LES PLACEMENTS CEMA INC. 1244-2968	6, av. Chapais, Beauport (Québec)	29 03 1967	Initial, 1974 à 1978 incl.
LES PLACEMENTS DOSU LTEE 1323-0735	Montréal	29 01 1971	Initial, 1971 à 1978 incl.
LES PLACEMENTS FRANCIS INC. 1261-0234	Montréal	22 01 1968	Initial, 1968 à 1978 incl.
PLACEMENTS GGP INC. 1262-8616	29 est, rue St-Paul, Montréal.	21 07 1970	Initial, 1971 à 1978 incl.
LES PLACEMENTS J.M.L. GAUTHIER & FILS LTEE 1262-2361	297, av. Lafontaine, Chicoutimi	24 01 1967	Initial, 1972 à 1978 incl.
PLACEMENTS LEGER INC. 1272-0173	1440, rue Towers, bureau 102, Montréal	06 04 1971	Initial, 1971 à 1978 incl.
PLACEMENTS MORENA INC 1276-6622	Montréal	27 10 1969	Initial, 1970 à 1978 incl.
LES PLACEMENTS OPEX INC. 1320-9705	Montréal	09 01 1967	Initial, 1967 à 1978 incl.
LES PLACEMENTS PERODEAU INC 1279-5704	7, rue Drapeau, place Bonaventure, Montréal	03 08 1970	Initial, 1971 à 1978 incl.
PLASKON SALES INC 1280-2195	Montréal	17 04 1967	Initial, 1967 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
PLOMBERIE PLAZA INC 1314-0561	Montréal	09 08 1966	Initial, 1967 à 1978 incl.
PORTIOMAT OF AMERICA (QUEBEC) LTD. 1280-5644	Montréal	25 03 1971	Initial, 1971 à 1978 incl.
POSD INVESTMENT INC 1280-5792	5490, Henri-Bourassa, Montréal	25 02 1969	1969 à 1978 incl.
PREVA INC 1280-7871	Montréal	10 11 1970	Initial, 1971 à 1978 incl.
PRIMARIOS IMPORT INC 1267-1640	2843, chemin Bates, Montréal	04 06 1968	1970 à 1978 incl.
PRODUCTEURS INTERNATIONAUX DE VEAU LTEE *INTERNATIONAL VEAL PRODUCERS LTD.* 1280-8879	Montréal	09 12 1969	1974 à 1978 incl.
PRODUCTION AMO LTEE 1232-2632	Montréal	01 03 1971	Initial, 1971 à 1978 incl.
LES PRODUCTIONS MEDIA-MOUVEMENT INC. 1275-1426	Montréal	21 05 1969	Initial, 1969 à 1978 incl.
LES PRODUCTIONS SCORPION INC *SCORPION PRODUCTIONS INC* 1283-6649	Montréal	22 06 1971	Initial, 1971, 1972, 1974 à 1978 incl.
LES PRODUITS ALIMENTAIRES DAVEMIC INC. *DAVEMIC FOOD INC.* 1315-9538	635 ouest, boul. Dorchester suite 604, Montréal	07 12 1966	Initial, 1967 à 1978 incl.
LES PRODUITS UNIVERSELS DE LA RIVE SUD INC. 1304-7329	Montréal	12 12 1968	Initial, 1969 à 1978 incl.
PROJET DOMINIC INC 1254-0019	934, boul. Saraguay, Pierrefonds (Montréal)	31 05 1968	1968 à 1978 incl.
LES PROMOTIONS ATHLETIQUES INTERNATIONALES INC. *INTERNATIONAL ATHLETIC PROMOTIONS INC.* 1299-3283	Montréal	27 10 1966	Initial, 1967 à 1978 incl.
LE PUB DE L'ÉLEPHANT BLANC INC. *THE WHITE ELEPHANT PUB INC.* 1120-7859	Montréal	23 10 1968	1969 à 1978 incl.
QUEBEC CONSUMER ADVERTISING LIMITED 1248-9175	5056 ouest, boul. Maisonneuve, Montréal	10 06 1968	1968, 1970 à 1978 incl.
QUEENSLAND INDUSTRIES LIMITED 1281-3275	415, St-James street West, Montréal	28 05 1970	Initial, 1970 à 1978 incl.
M QUINN & ASSOCIATES LTD 1276-9972	Montréal	20 05 1970	1971 à 1978 incl.
R.G.R. LEBLANC CONSTRUCTION INC 1263-2808	Laval	21 07 1969	Initial, 1971 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
RACK-ALL LTD 1231-4407	1179, des Laurentides, Laval	03 04 1967	Initial, 1967 à 1978 incl.
RALCO CORPORATION 1281-5221	901, rue Bleury, suite 314, Montréal	28 02 1968	Initial, 1968 à 1978 incl.
RAPID METAL FABRICATORS LTD 1258-5741	4975, de Sorel, Montréal	29 11 1966	Initial, 1968 à 1978 incl.
RAPID SERVICE FOODS INC 1260-4302	Ste-Adèle (Terrebonne)	05 08 1970	1971 à 1978 incl.
RAPID SUPPORT FORMS INC. 1191-3423	Montréal-Nord	06 03 1969	Initial, 1969 à 1978 incl.
RAY-DAVE MEATS INC 1251-2307	73, rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts (Terrebonne)	29 08 1969	Initial, 1970 à 1978 incl.
REKHI INTERNATIONAL TRADING COMPANY LIMITED 1327-4527	Montréal	11 11 1969	Initial, 1970 à 1978 incl.
RENE HAIR EXPERT (OTTAWA) INC. 1295-6298	1010 ouest, Ste-Catherine, suite 622, Montréal	03 05 1968	1970 à 1978 incl.
RENOBEL INC 1194-3503	4237 est, rue Ste-Catherine Montréal	22 03 1968	Initial, 1968 à 1978 incl.
LES REPARATIONS LEFRANCOIS LTEE 1271-9985	3842, Henri-Julien, Montréal	11 05 1970	Initial, 1970 à 1978 incl.
RESA INC 1317-7175	Montréal	22 06 1970	Initial, 1971 à 1978 incl.
REXLEY'S (1970) INC 1282-2359	Montréal	02 01 1970	1972 à 1978 incl.
PETER E. RHODES ET ASSOCIES (QUEBEC) LIMITEE *PETER E. RHODES AND ASSOCIATES (QUEBEC) LIMITED* 1257-3242	2120 est, rue Sherbrooke, Montréal	16 01 1968	1968 à 1978 incl.
RIALTO PROVISIONS INC 1281-0909	Montréal	27 03 1969	Initial, 1969 à 1978 incl.
RICHMOND EXPRESS INC. 1468-6356	Richmond	23 06 1970	Initial, 1972 à 1978 incl.
GERARD ROBERT INC. 1262-6701	3333-3335, boul. Rosemont, Montréal	12 01 1971	1971 à 1978 incl.
ROBYNEL INC. 1282-6095	Sorel	28 05 1968	Initial, 1968 à 1978 incl.
RO-DOME-AIR INC 1294-6851	180, rue de L'Espinay, Québec	20 09 1966	Initial, 1967 à 1978 incl.
ROSEMONT DRIVE YOURSELF LTD 1292-0450	3432, rue Masson, Montréal	05 05 1967	Initial, 1967 à 1978 incl.
ROTISSERIE VERDUN INC. 1205-7683	3865, rue Wellington, Verdun (Montréal)	21 01 1971	1971 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
ROW DEVELOPMENT CORP. 1321-2089	6320, Victoria, bureau 30, Montréal	06 05 1969	1969 à 1978 incl.
ROYA TEX GARMENTS LTD. 1312-9820	Montréal	02 09 1966	Initial, 1967 à 1978 incl.
ROYAL MANAGEMENT CORPORATION (INTERNATIONAL) LTD. 1273-6427	666 ouest, rue Sherbrooke suite 1902, Montréal	24 03 1971	1971 à 1978 incl.
RUBAR REALTY CORP 1283-1129	455 ouest, Craig, bureau 304, Montréal	22 10 1968	Initial, 1969 à 1978 incl.
LEONARD RUDY CONSTRUCTION CORP ... 1290-9644	Montréal	01 09 1966	1969 à 1978 incl.
S B D LTD 1324-4777	Montréal	29 10 1969	1970 à 1978 incl.
S J O INVESTMENT CORPORATION 1269-1721	Montréal	02 01 1970	Initial, 1970 à 1978 incl.
SABLE SEL & GRAVIER LAURENTIDE JOLIETTE LTEE *LAURENTIAN JOLIETTE SAND SALT & GRAVEL LTD* 1323-4778	Montréal	04 06 1971	Initial, 1971 à 1978 incl.
SAFE-CRAFT GYRO MANUFACTURING LIMITED 1250-0617	158, rue Frontenac, suite 22, Sherbrooke	17 10 1966	Initial, 1967 à 1978 incl.
SAGEBACA INC 1283-2614	1390 est, rue Ontario, Montréal	19 04 1971	Initial, 1972 à 1978 incl.
ST-HENRI BAR-B-Q LTD 1236-6217	Montréal	07 11 1966	Initial, 1967 à 1978 incl.
SALIBA HABIB TRADING CO LTD 1313-1065	Montréal	17 05 1968	Initial, 1968 à 1978 incl.
SALON PLAYBOY LTEE ..... *PLAYBOY SALON LTD.* 1322-0132	St-Laurent (Montréal)	03 11 1967	Initial, 1969 à 1978 incl.
SALON TAHITI LTD 1285-6597	1255, pl. Phillips, bur. 1005, Montréal	29 05 1968	Initial, 1968 à 1978 incl.
THE SANDWICH SHACK INC 1283-4131	Montréal	21 12 1966	Initial, 1967 à 1978 incl.
ROGER SAUVE HOLDINGS INC 1282-7168	Salaberry-de-Valleyfield, (Beauharnois)	18 05 1967	Initial, 1967 à 1978 incl.
SAV-MOR LTD 1276-7349	2561, boul. Henri-Bourassa, Montréal	22 11 1968	1969 à 1978 incl.
SAVOIE MILLING INC 1275-6870	Manseau (Nicolet)	15 10 1968	1969 à 1978 incl.
A SCHAEFER JACQUES-CARTIER LTD 1228-4477	Longueuil	07 06 1968	Initial, 1968 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
SEBASTIEN DRAPERIES INC 1254-5281	1343 est, rue Beaubien, Montréal	13 02 1967	1967, 1970 à 1978 incl.
SELA SERVICE INC 1283-8041	366, rue Alexandre, Sherbrooke	02 09 1969	1970 à 1978 incl.
SERVICE DE COMMUNICATION R M INC ... *R M COMMUNICATION SERVICE INC* 1294-7818	6790, 43e Avenue, Montréal .	20 03 1969	1975 à 1978 incl.
SERVICE DE LOCATION CROIX D'OR INC .. 1315-8936	Montréal	06 03 1969	Initial, 1969 à 1978 incl.
SERVICE DE PNEUS LACASSE INC 1270-3864	Salaberry-de-Valleyfield (Beauharnois)	15 10 1968	Initial, 1971 à 1978 incl.
LES SERVICES DE BUANDERIE POUR HOTEL B & B LTEE. *B & B HOTEL LAUNDRY SERVICES LTD.* 1236-6589	2670, rue Paulus, Montréal ..	24 11 1969	1970 à 1978 incl.
SERVICES DE LOCATION ET DE BUANDERIE QUE-BEC LTEE *QUE-BEC LEASING AND LAUNDRY SERVICES LTD* 1237-3783	2060, Harmony, Montréal ...	22 08 1968	Initial, 1969 à 1978 incl.
SHIELD CATERING INC 1243-5453	Ste-Anne-des-Monts (Gaspé-O.)	25 09 1969	1970 à 1978 incl.
LES SILENCIEUX N. P. INC. 1278-0029	Laval	02 03 1967	1967 à 1978 incl.
SIMONEAU FIBRE DE VERRE LTEE 1187-4906	135, Principale, Lyster (Mégantic)	23 10 1968	1970 à 1978 incl.
SKE-BEC INC. 1237-4047	108, rue St-Louis, Warwick, (Arthabaska)	08 05 1970	1970 à 1978 incl.
SKI POLE PRODUCTIONS INC 1212-4103	Montréal	23 02 1971	Initial, 1971 à 1978 incl.
SMITH TRAVEL TOURS INC 1284-5012	Montréal	24 12 1968	1969 à 1978 incl.
SNOW PARADISE INC 1306-4985	Montréal	23 11 1967	Initial, 1968 à 1978 incl.
SOCIETE BERNEL LTEE 1238-3246	Montréal	09 03 1970	1970, 1972 à 1978 incl.
LA SOCIETE DE PUBLICATION LE COURRIER D'AHUNTSIC INC. 1290-1138	10185, rue de Martigny, Montréal	22 08 1966	Initial, 1967 à 1978 incl.
SOCIETE IMMOBILIERE NEUFCHATEL INC . 1267-0295	2350, rue Mont-Thabor, Québec	01 09 1966	1967 à 1978 incl.
LA SOCIETE PESTALOZZI DE MONTREAL INC. 1324-2755	Montréal	27 02 1970	Initial, 1970 à 1978 incl.
SOCIETE PETROLIERE ALPHA INC. 1221-7766	Montréal	01 05 1971	1973 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
SO-MA ROCK-SOCIETE DE MATERIEL POUR ROUTES ET CARRIERES INC 1291-0964	6655, côte des Neiges, suite 257, Montréal	02 12 1969	1970 à 1978 incl.
SONAVISION INC 1284-7299	5550, Avenue Trent, ch. 206, Côte-St-Luc (Montréal)	21 06 1966	Initial, 1966 à 1978 incl.
SOU-CO INC. 1284-8024	1420, rue Sherbrooke Montréal	01 05 1969	Initial, 1969 à 1978 incl.
LES SPECIALISTES EN CONSTRUCTION A. A. LIMITEE 1227-9295	Chicoutimi	28 11 1966	Initial, 1968 à 1978 incl.
LES SPECIALITES FEMINA LIMITEE 1164-3665	Jonquière (Chicoutimi)	09 02 1967	1967, 1970 à 1978 incl.
SPORTORAMA INC. 1298-6741	Saint-Michel, Montréal	18 12 1967	Initial, 1968 à 1978 incl.
STEELCOTE MANUFACTURING COMPANY OF EASTERN CANADA LTD 1285-1705	10365, Bellevois Street, Montréal-Nord	04 08 1970	Initial, 1971 à 1978 incl.
STEPHEN CHILDREN'S WEAR LTD 1246-1596	Montréal	18 01 1968	1971 à 1978 incl.
STOP SHOPS INC 1120-7792	Montréal	10 06 1968	1970 à 1978 incl.
STUDIO 5 AGENCE D'ENREGISTREMENT ET DE PLACEMENT ARTISTIQUE INC *STUDIO 5 RECORDING & BOOKING AGENCY INC* 1240-0040	640 est, St-Joseph, Québec	01 12 1970	Initial, 1971 à 1978 incl.
STUDIO DE SANTE SILHOUETTE DE LIMOILOU LTEE *SILHOUETTE HEALTH STUDIO OF LIMOILOU LTD* 1313-5751	Lasalle (Montréal)	10 11 1966	1968 à 1978 incl.
STUDIO FIGARO INC 1259-3612	341, boul. Duhamel, Pincourt (Vaudreuil)	20 01 1967	1967, 1969 à 1978 incl.
SULINCO LTEE *SULINCO LTD* 1285-3784	4, Maisonneuve Drive, Dollard-des-Ormeaux (Montréal)	08 04 1969	1969, 1971 à 1978 incl.
SUNSET HOLDINGS (QUEBEC) LIMITED 1285-4329	Montréal	11 08 1967	Initial, 1968 à 1978 incl.
JEAN E. SURPRENANT & ASSOCIES LTEE. *JEAN E. SURPRENANT & ASSOCIATES LTD.* 1255-9985	2950, rue Masson, chambre 306, Montréal	23 05 1968	Initial, 1968 à 1978 incl.
SUTTON SALES LTD 1285-5300	5871, avenue Victoria, suite 215, Montréal	20 01 1967	Initial, 1967 à 1978 incl.
SYSTEME DE DISTRIBUTRICES ARMAND INC *ARMAND VENDING SYSTEM INC* 1210-1556	3311, Edglewood, Pointe-Claire (Montréal)	16 01 1970	1970, 1972 à 1978 incl.
TARA EDITIONS LTD 1255-7765	Montréal	13 09 1968	Initial, 1969 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
TECHRIDA LTEE 1298-7384	Montréal	08 03 1971	Initial, 1971 à 1978 incl.
TELE-CABLES DE LA MAURICIE INC 1242-0469	Montréal	23 12 1970	Initial, 1971 à 1978 incl.
TELMARK NICKEL CORPORATION (No personal liability) 1277-6183	1122, 8e Rue, Val-d'Or (Abitibi)	14 05 1971	1975 à 1978 incl.
THEATRE BIP-BOP INC. 1311-5811	112 ouest, St-Paul, suite 504, Montréal	17 02 1971	Initial, 1971 à 1978 incl.
THEO HOLDINGS INC 1286-0847	1255, rue University, bur. 106, Montréal	04 07 1969	1975 à 1978 incl.
THERMA SLIM INTERNATIONAL LTD 1284-4809	Montréal	16 04 1971	Initial, 1971 à 1978 incl.
THERMO MECHANICAL CO. LTD. 1275-1178	550, St-Roch, Montréal	07 07 1966	Initial, 1967 à 1978 incl.
TINI INC 1286-2140	5976, place Bourassa, Montréal-Nord	19 07 1968	Initial, 1969 à 1978 incl.
TONY SPECIAL PIZZA INC 1302-5150	53 sud, Wellington, Sherbrooke	21 06 1966	1971 à 1978 incl.
TOWNSHIP BOWLING LTD 1240-5486	Foster	26 08 1966	1966 à 1968 incl., 1970 à 1978 incl.
TRACOMIN (IMPORT-EXPORT) INC. 1111-6829	407, rue McGill, suite 408, Montréal	21 02 1968	1968, 1970 à 1978 incl.
TRANSCRIPTA INC. 1161-2538	2180, rue Vermont, Sherbrooke	13 12 1966	Initial, 1970 à 1978 incl.
TREMOLIERE TOWER CORP. 1374-8595	907, rue Melville, Laval	04 05 1971	Initial, 1971 à 1978 incl.
TRIPHARM INC 1314-4332	Montréal	02 05 1967	Initial, 1967 à 1978 incl.
TROPICANA FRUIT STORE INC 1261-3840	5518, chemin Côte-St-Luc, Montréal	22 11 1966	Initial, 1967 à 1978 incl.
TUYAU FIBRECO LTEE *FIBRECO PIPE LTD.* 1259-3000	4770, avenue Kent, ch. 102, Montréal	29 08 1968	1970 à 1978 incl.
UDO PRODUCTIONS INC 1286-8543	Montréal	17 06 1971	1971 à 1978 incl.
UNIGLASS LTEE *UNIGLASS LTD* 1286-9038	Route no 22, St-Nicéphore (Drummond)	11 06 1969	1971 à 1978 incl.
UNION CARPET DISTRIBUTORS INC 1243-3850	Montréal	02 06 1967	Initial, 1968 à 1978 incl.
VAL HUGUES (CANADA) LTD. 1266-4991	Montréal	24 10 1968	1970 à 1978 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
VAL MAURICE INC 1274-8547	Wotton (Wolfe)	22 10 1969	Initial, 1970 à 1978 incl.
VAL RAY CORPORATION 1281-7185	170 est, boul. Dorchester Montréal	12 04 1967	Initial, 1967 à 1978 incl.
VARIETES ST-SYLVAIN INC 1329-3535	3672, boul. de la Concorde, Laval	19 07 1967	1968 à 1978 incl.
VETEMENTS SPORT PANORAMA INC. *PANORAMA SPORTSWEAR INC.* 1302-4237	Montréal	07 07 1970	Initial, 1971 à 1978 incl.
LE VILLAGE ITALIEN INC. *THE ITALIAN VILLAGE INC.* 1316-8265	Montréal	19 08 1966	Initial, 1967 à 1978 incl.
VILLE MARIE LIVESTOCK LIMITED 1272-0868	Montréal	26 05 1971	Initial, 1971 à 1978 incl.
PIERRE VILLENEUVE INC. 1341-4651	St-Hubert (Chambly)	16 09 1966	Initial, 1968 à 1978 incl.
WELO MAINTENANCE CO LTD 1317-2713	Pierrefonds (Montréal)	18 11 1969	1970 à 1978 incl.
NANCY WIGS INC 1277-2729	2595 est, rue Fleury, Montréal	29 10 1970	1971 à 1978 incl.

74901-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes annulées

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu des articles 5, 5*a* et suivants de la Loi des renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont annulées à compter de la date de la publication de ce deuxième avis dans la *Gazette officielle*.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
A L'ETOILE BLEUE INC. 1228-2703	163, rue St-Antoine, Trois-Rivières	23 03 1953
ACCESSOIRES-METAL CIE LTEE *METAL ACCESSORIES CO. LTD.* 1324-7200	Saint-Jean, Iberville	29 09 1953
ACE AUTO BODY LTD. 1298-9299	1603, rue Mullins, Montréal	03 08 1954
ACE CONSTRUCTION COMPANY LTD 1303-0820	3929, rue St-Denis, Montréal	24 08 1953
ACE HAND-DRYER CORPORATION 1310-9483	Montréal	03 11 1953

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
ACE KOSHER MEATS LTD. 1324-7325	Montréal	23 01 1954
ACE TELEVISION AND APPLIANCES INC. 1303-0838	Montréal	15 03 1955
ACME BARREL MANUFACTURING INC. 1318-1144	Trois-Rivières (St-Maurice)	18 06 1953
ACME CLOTHING COMPANY LIMITED 1228-9062	Montréal	25 01 1936
ADAM ASPHALTE & PAVAGE LTEE *ADAM ASPHALT & PAVING LTD* 1307-1493	Beaconsfield, (Jacques-Cartier)	12 01 1954
ADMIRATION LINGERIE & SPORTSWEAR LTD 1324-7705	Montréal	19 01 1953
AFFILIATED INVESTMENT COMPANY 1290-0817	Montréal	05 02 1953
AGENCES SANSCHAGRIN INC. *SANSCHAGRIN AGENCIES INC.* 1306-7723	Montréal	31 12 1953
AGENCIES LIMITED 1468-6323	Montréal	12 04 1917
AGILE CORPORATION 1307-2152	Montréal	26 11 1953
J. AGNEW FOOTWEARD LTD 1299-0230	Westmount (Montréal)	01 09 1954
AJAX DISTRIBUTING OF QUEBEC CORP 1314-6972	Montréal	11 05 1953
ALL NATIONS BOOK AND FILM SERVICE LTD 1318-2407	Montréal	10 04 1953
ALLIED PRESS INC. 1311-0952	7055, Alexandra, Montréal	28 07 1954
ALPHA PHOTO, INC. 1321-0430	58, du Palais, Québec	10 11 1953
ALTAMONT MINES LTD (No personal liability) 1307-3333	132 ouest, rue St-James, room 326, Montréal	09 02 1954
AMCA METALLURGICAL CORP. 1318-2878	Montréal	22 01 1954
AMEUBLEMENT SOCIAL LIMITEE *SOCIAL FURNITURE LIMITED* 1317-8587	Montréal	28 06 1954
ANDRJESSON MANUFACTURING CO 1318-3199	Trois-Rivières	10 03 1952
ANGLO CANADIAN DISTRIBUTORS INC. 1299-1808	Montréal	21 10 1953

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
APA INVESTMENTS LTD 1290-3282	6333, boulevard Décarie, Montréal	24 02 1955
APPLIANCES & TV LTD 1290-3431	Montréal	05 10 1953
APPLIANCES UNLIMITED INC. 1311-2354	Montréal	13 01 1953
L. ARCAND & CIE LTEE 1311-2511	St-Joseph-d'Yamaska	21 10 1954
ARDAY PLUMBING AND HEATING SUPPLIES INC. 1321-7997	Montréal	30 10 1953
ARMOR SUPPLY & SALES LTD 1311-2669	Montréal	15 01 1954
ARNOLD PRINTING CO. LTD 1314-8986	Montréal	07 03 1952
THE ARROW-QUEBEC COMPANY LIMITED 1321-8136	1114, rue Union, Montréal	10 07 1952
ART TRADING COMPANY LIMITED 1294-9897	Montréal	17 12 1951
ARTISTIC PRODUCTION CO. LTD 1318-4320	Montréal	17 03 1955
ASSOCIATED BUILDING CONTRACTORS INCORPORATED 1312-1850	Ste-Marguerite (Terrebonne)	09 12 1953
ASSOCIATED TRADE EXHIBITORS LTD 1323-2111	Montréal	11 01 1952
L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE ET COMMERCIALE MONT-ROYAL 1306-1064	Montréal	29 01 1954
L'ASSOCIATION RURALE DES CONSOMMATEURS DE PETROLE INC. 1308-4850	Granby	22 01 1954
LES ATELIERS MARTEL INC. 1313-7476	Chicoutimi	17 03 1954
ATLANTIC CITY PLAYLAND LTD. 1290-4645	Montréal	26 05 1954
ATLAT TEXTILES LTD. 1318-4759	St-Jean (Iberville)	24 08 1954
ATLAS-WEBSTER INDUSTRIES LTD. 1128-4999	Montréal	01 06 1944
AU GUEULETON INC. 1292-7596	Montréal	24 02 1954
P.E. AUTHIER COMPAGNIE LIMITEE 1295-0713	Val-d'Or (Abitibi)	23 11 1953

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
AZURE LTD. 1318-5145	Montréal	28 09 1954
BAILLARGEON AUTOMOBILE LTEE LTD. 1318-5301	Jacques-Cartier	12 12 1952
BAILLARGEON CONSTRUCTION INC. 1325-1061	837, boul. Taschereau, Jacques-Cartier (Montréal)	08 04 1954
BARMONT CORPORATION INC. 1311-4186	Val-d'Or (Abitibi)	28 06 1952
BAZINET & BELISLE INC. 1311-4434	Saint-Barnabé-Sud, (Saint Hyacinthe)	22 09 1953
BEA TAFFERT GOWNS INC. 1322-0009	Montréal	14 02 1953
BEA'S LTD. 1322-0041	Montréal	07 07 1953
BEAUCHAMP & DUQUETTE INC. 1303-6645	Montréal	09 05 1953
BEAUFILM CORPORATION 1318-6069	Montréal	07 03 1955
BEAUHARNOIS OIL & GAS CO. LTD. (No personal liability) 1318-6119	Montréal	12 07 1954
BEAURIVAGE & FRERES LIMITEE 1303-6801	10 est, rue St-Jacques Montréal	20 04 1953
BEAUSEJOUR & TELLIER INC. 1311-4889	Saint-Michel-des-Saints (Berthier)	17 03 1955
BEDARD AND ARMSTRONG LIMITED 1299-2665	Montréal	23 01 1952
BEDARD & FRERES INCORPORE 1315-1238	263 est, rue Ste-Catherine, Montréal	18 12 1952
BELANGER AUTOMOBILE LTEE 1295-2479	Montréal	04 03 1954
BELLE-COSTE LIMITEE *BELLE-COSTE LIMITED* 1322-7152	Sept-Iles (Saguenay)	27 10 1953
BELLEVUE DEVELOPMENT LTD. 1328-1159	Montréal	27 07 1954
BELLEVUE SERVICE STATION LIMITEE 1299-5536	370, rue St-Hubert, Jonquière (Chicoutimi)	14 02 1955
BELMONT PARK ASSOCIATES LIMITED 1467-8767	Montréal	21 07 1924
BELVEDERE SPACE-SAVING PRODUCTS INC. 1295-2727	Montréal	29 12 1952
BEN TALISMAN INC. 1303-7452	Montréal	26 08 1953

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
BENTWOOD CHAIRS CO. 1238-0630	Montréal	15 02 1955
A BERGERON LIMITEE 1289-9472	Québec	30 10 1952
FERNAND BERNARD, LIMITEE 1295-2958	7170, des Ecores Montréal	19 12 1950
BERRIGAN MINES LIMITED (No personal liability) 1325-2358	Montréal	28 01 1953
BIBEAU FURNITURE LIMITEE *BIBEAU FURNITURE LIMITED* 1318-2027	1835 est, rue Jean-Talon, Montréal	28 01 1953
BIJOUTERIE AUBE INC. 1303-5209	Sherbrooke	21 05 1952
LA BIJOUTERIE PA-RO, LIMITEE 1306-5123	5067, St-Denis, Montréal	10 06 1954
RAY S. BLACK INC. 1299-6609	Montréal	18 01 1952
BLAINVILLE ACCEPTANCE CORPORATION LTD. 1303-0630	Ste-Thérèse (Terrebonne)	20 12 1954
BLAMPIED'S INC. 1311-6033	Montréal	17 02 1954
JACQUES BLOUIN AUTOMOBILE LIMITEE 1322-1494	Montréal	08 04 1952
BLUEBIRD BARBER SHOP & CIGAR STORE LTD. 1236-1275	Montréal, Qué.	04 04 1934
BOLSEY CORPORATION OF CANADA 1295-3972	Montréal	05 02 1952
LE BONNET INC. 1295-4160	Montréal	12 04 1954
BOREAL CONSTRUCTION CO. 1328-7727	Trois-Rivières	28 05 1953
BOUCHARD & FRERES LIMITEE 1467-3255	Port-Alfred (Chicoutimi)	18 04 1947
RENE BOUCHARD LIMITEE *RENE BOUCHARD LIMITED* 1322-1940	Les Escoumins (Saguenay)	16 09 1954
JEAN BOURBONNIERE HARDWARE LIMITED 1322-2070	807 est, rue Ontario, Montréal	09 02 1955
J L BOURGAULT LTEE 1307-9082	Rue Berri, Montréal	20 02 1954

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
AIME BOURGIE SPORTS LTEE *AIME BOURGIE SPORTS LTD* 1299-0412	Dorval (Montréal)	29 06 1954
BOURLAMARQUE PLUMBING & HEATING CO. LTD 1311-6801	Bourlamarque (Abitibi)	25 06 1952
BOWMAN CORPORATION LIMITED 1303-9094	Montréal	17 03 1952
CEDAR BRAND CLOTHES INC. 1290-8810	Montréal	19 01 1955
BRESSANI MINES LIMITED (No personal liability) 1290-8968	Montréal	08 02 1955
BREUVAGES DELICIEUX LTEE 1322-2385	Sherbrooke	01 03 1954
BRITEX LTD 1303-9524	Montréal	13 05 1953
BROADVIEW TELEVISION SERVICE COMPANY 1290-9263	Montréal	06 03 1954
THE BROOKLINE CO. LTD. 1328-9822	Montréal	26 05 1952
GUY BRUNELLE AUTOMOBILES INC. 1299-8126	Montréal	13 05 1954
BRUNO CONSTRUCTION LTD 1290-9487	Montréal	25 09 1952
BUCHAN CONSTRUCTION COMPANY 1290-9545	Montréal	25 01 1955
THE BUCHAREST INC. 1325-3877	Montréal	17 06 1954
BUSGANG REALTIES LTD 1290-9750	Montréal	21 10 1954
CADOTTE & DEMERS LTEE *CADOTTE & DEMERS LTD* 1304-0233	Granby (Shefford)	01 09 1954
CAFE MEXICO LIMITEE 1306-5263	Montréal	18 02 1952
CAFE SAVOY INC. 1310-6281	Montréal	15 02 1954
LA CALOGE LTEE 1310-7784	1487, Mountain St., Montréal.	27 08 1952
CANADA CHIBOUGAMAU RESOURCES LIMITED (No personal liability) 1322-5198	Montréal	30 05 1952

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
CANADA DESK INC. 1322-8895	15, rue Monk, Longueuil	12 06 1952
CANADA JAPAN TRADING CO. LTD 1292-9832	Montréal	10 10 1952
CANADIAN CURLING STONES LIMITED 1315-9165	Montréal	27 03 1953
CANADIAN NEUTRAL SULPHITE CORPORATION 1327-2612	311, av. Laurier, Québec	29 01 1954
CANADIAN ROD & GUN CO. LTD 1301-4790	Montréal	03 03 1952
CANADIAN SUMMIT OF BOSTON INC. 1299-7292	Montréal	14 02 1952
CANNON INDUSTRIES LTD 1322-3144	Montréal	15 10 1954
CAPE DIAMOND INVESTMENT LIMITED 1242-8942	111, Moutain Hill, Québec	30 08 1946
CAPIL-HAIR INSTITUTE INC. 1304-0704	1010, place Mont-Royal, Montréal	07 05 1954
CAR WASH & SERVICE LTD 1294-4658	1800, boul. Taschereau, Ville Lemoyne (Chambly)	15 07 1954
PHILIPPE CAREAU LIMITEE 1301-3305	Cap-de-la-Madeleine (Champlain)	03 12 1953
CARMEN FLEURISTE (LTEE) 1325-4669	Montréal	19 12 1951
CARMEN SHOES LTD 1318-9311	Windsor Mills	30 09 1953
CARRIER & GIRARD AUTOMOBILES LIMITEE 1291-0949	Granby (Shefford)	16 06 1954
CARRIERE GRAND'MERE LIMITEE 1291-0956	Grand-Mère (Champlain)	17 09 1953
CAVODI LTD 1318-9931	Montréal	10 12 1952
CENTRE DE COUTURE PFAFF CHICOUTIMI LIMITEE 1308-2953	325 est, rue Racine, Chicoutimi	19 01 1955
LE CENTRE DU GAZ PROPANE COMPAGNIE LIMITEE *PROPANE GAS CENTER COMPANY LIMITED* 1321-1057	Ste-Adèle (Terrebonne)	11 03 1954
CENTRE ITALO CANADIEN LTEE *ITALO CANADIAN CENTER LTD* 1316-8745	2037, rue Metcalfe, Montréal	06 02 1954

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
LE CENTRE MEDICAL DU NORD LTEE 1304-2148	Montréal	04 09 1954
CENTRE TOURISTIQUE FRANCAIS INC. 1310-7818	Eastman (Brome)	31 10 1952
CENTRES DE COUTURE MONTREAL INC. *MONTREAL SEWING CENTRES INC.* 1312-2262	Dorval	09 03 1955
CERCUEIL GENERAL LTEE *GENERAL CASKET LTD.* 1319-0400	Victoriaville	23 11 1949
CHALEUR BAY GARAGE COMPANY LIMITED 1290-5931	New Carlisle (Bonaventure)	18 06 1952
CHAMPS DE MARS SERVICE STATION LIMITED 1325-5708	Montréal	04 11 1953
J M CHARLAND LTEE 1325-5823	Montréal	20 01 1953
JEANNE D'ARC CHARLEBOIS INC. 1299-2467	Montréal	09 12 1953
CHARRON, SIMARD & RAYMOND, INCORPOREE 1295-8500	Montréal	30 04 1954
CHEMICALS & GELATINS LTD. 1325-6128	Montréal	12 06 1953
CHESTERFIELD HOUSE INC. 1312-0050	Montréal	18 12 1954
CHEZ PAREE LINGERIE LTD. 1317-1467	Montréal	15 09 1954
CHEZ WARNER'S INC. 1300-0898	3469 ouest, rue Notre-Dame, Montréal	05 03 1955
CHICKEN CHARLIE INC. 1311-9797	Montréal	17 11 1953
CHICK'N CUTUPS INCORPORATED 1319-1242	Montréal	12 06 1952
CHICOUTIMI IRON & TITANIUM CORP. (No personal liability) 1322-5263	132 ouest, St-Jacques, Montréal	14 01 1952
CHROME MANUFACTURING LTD. 1304-3369	Montréal	17 07 1952
CHUCK WAGON RESTAURANT INC. 1312-0316	Montréal	30 06 1954
LA CIE DE DEVELOPPEMENT FRANMONT LIMITEE *FRANMONT DEVELOPMENT CO. LIMITED* 1326-4684	Montréal	08 05 1953

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
CIE DE PUBLICATION DE CHAMBLY LTEE *CHAMBLY PUBLISHING CO. LTD.* 1304-2247	2496, ch. Chambly, Longueuil (Chambly)	24 10 1954
CIE DE PUBLICATION TELESCOPE LIMITEE 1310-4880	60 ouest, St-Jacques, Montréal	18 06 1953
LA CIE MARTEL, LIMITEE 1306-2203	9, rue Carillon, St-Félicien (Roberval)	16 06 1950
CITADEL AUTOMOBILES LIMITEE *CITADEL AUTOMOBILE LIMITED* 1308-3472	Québec	09 05 1953
CITY TOWERS REALTY LIMITED 1321-3442	Montréal	24 10 1953
CLARK BOURLAMAQUE GOLD MINES LIMITED (No personal liability) 1468-7347	Montréal	27 11 1924
CLAUDE & ROBERT LIMITEE 1328-9954	Saint-Jérôme (Terrebonne)	24 07 1953
CLAUDE INC. 1155-6123	93, rue St-Pierre, Québec	01 03 1954
CLERDUC GOLD MINES LIMITED (No personal liability) 1308-3803	Rouyn (Témiscamingue)	03 04 1952
CLERMONT CONSTRUCTION INC. 1324-8083	Montréal	26 10 1954
LA CLINIQUE CAPILLAIRE PLAMONDON INCORPOREE *THE PLAMONDON HAIR AND SCALP CLINIC INCORPORATED* 1325-4461	Québec	15 04 1954
CLUB DE COURSES DE BEAUCE LIMITEE 1322-0082	St-Georges (Beauce)	28 04 1952
COFFEE-MATIC COMPANY LIMITED 1319-2158	Montréal	30 10 1953
COLBLAKE ASBESTOS CO. LTD. (No personal liability) 1314-9323	Sherbrooke	18 04 1952
COLOSSAL ENTERPRISES LTD. 1304-4573	Montréal	11 05 1954
COLUMBIA LITHIUM CORPORATION (No personal liability) 1315-7417	Montréal	14 03 1955
COLUMBIA TEXTILES LTD. 1306-2781	Montréal	28 05 1954
COMFORT CLOTHING MFG. CO. 1328-1506	Montréal	10 06 1952

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
COMMERCIAL INVESTMENT OF QUEBEC INC. 1312-2643	Québec	22 01 1954
COMMUNITY PRESS INC. 1304-4714	Montréal	21 08 1953
LA COMPAGNIE CANTON MARCHAND (INCORPOREE) 1311-8153	Montréal	16 03 1953
COMPAGNIE DE BOIS ST GERMAIN LTEE *ST GERMAIN LUMBER CO. LTD* 1292-6549	Rimouski	02 05 1952
LA COMPAGNIE DE PUBLICATION ICI MONTREAL LIMITEE 1323-5973	368 est, Sherbrooke, Montréal	29 12 1953
LA COMPAGNIE D'EXCAVATION SANTERRE LIMITEE *SANTERRE EXCAVATION COMPANY LIMITED* 1304-8145	40, boul. Denault, Ile-Perrot (Vaudreuil)	31 01 1955
COMPAGNIE GENERALE DU DISQUE FRANCAIS LTEE 1319-5805	Montréal	16 04 1952
LA COMPAGNIE GRENON & FILS LIMITEE 1264-3235	a/s Mme Edith B. Grenon, boul. de la Grande-Baie, Port-Alfred	28 03 1944
LA COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE MATANE LIMITEE 1289-4093	Matane	17 12 1947
COMPAGNIE METROPOLITAINE D'APPELS TELEPHONIQUES *METROPOLITAN TELEPHONE ANSWERING COMPANY* 1303-3758	Montréal	01 06 1954
CONSERVERIE FRESNIERE LTEE *FRESNIERE PRESERVING LTD* 1304-5059	St-Eustache	30 03 1954
CONSTRUCTION A. FRASER LTEE 1318-1540	Montréal	03 04 1954
CONSTRUCTION ARTO INC. *ARTO CONSTRUCTION INC.* 1290-4231	Montréal	24 04 1954
CONSTRUCTION DE L'ESTRIE INC. 1323-1840	Sherbrooke	31 08 1954
CONSTRUCTION DEBAUMAC LTEE *DEBAUMAC CONSTRUCTION LTD* 1315-9819	7360 ouest, Sherbrooke, Montréal	13 05 1954
CONSTRUCTIONS DU FORT CONSTRUCTIONS INC. 1316-5279	Montréal	13 07 1954

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
CONTINENTAL ASBESTOS MINES LIMITED (No personal liability) 1311-2941	Montréal	18 09 1952
CORAL CORPORATION 1322-7004	Montréal	09 07 1954
CORINNE ASBESTOS & CHROME CORPORATION LTD. (No personal liability) 1318-4452	Montréal	24 02 1953
CORONATION AUTOMATIC EGG BOILER INC. 1311-3394	Montréal	20 10 1953
CORONATION MARKET LTD 1312-2049	Montréal	30 01 1953
CORPORATION BELMONT LIMITEE *BELMONT CORPORATION LIMITED* 1327-9997	6689, rue Boyer, Montréal	14 02 1949
CORPORATION DE PLACEMENT AETNA *AETNA INVESTMENT CORPORATION* 1321-5587	Montréal	15 01 1954
BERNARD COTE INC. 1299-5924	Rue St-Louis, ville Lemoyne.	25 09 1953
COTE ST. LUC DEVELOPMENT INC. 1319-3370	Montréal	05 12 1952
COU-COU BAR-B-Q INC. 1295-1760	Montréal	19 01 1954
COURTIERS D'IMMEUBLE ASSOCIES LTEE *ASSOCIATED REALTY BROKERS LTD* 1322-7277	Montréal	16 01 1948
COURTSEG TEXTILES INCORPORATED 1325-8280	Montréal	28 01 1954
CRAWFORD & CHENIER LTEE-LTD 1322-5156	Montréal	26 04 1954
CREATIVE METAL PRODUCTS CO. LTD. 1322-7459	Montréal	21 07 1953
CREDIT CANADIEN INC. *CANADIAN CREDIT INC.* 1322-3987	266 ouest, rue St-Jacques, Montréal	05 08 1912
D G M OILS INC. 1291-8736	Lachute	28 07 1952
DAMORITO MILK PRODUCTS LIMITED 1308-6236	Montréal	24 01 1952
DAVID & BELANGER LTEE 1290-6590	Montréal	29 12 1954
DAVIS ELECTRONICS MANUFACTURING CORPORATION LTD. 1312-3153	4450, St-Denis, Montréal	27 01 1953

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
DE LUXE DELICATESSEN INC. 1291-7811	Montréal	30 09 1954
J.L. DE QUOY & CIE LIMITEE 1320-3864	Montréal	14 03 1952
DELTA CONSTRUCTION INCORPOREE 1328-7982	Montréal	10 01 1952
JEROME DESJARDINS LIMITEE 1319-5201	Montréal	23 07 1953
DESJARLAIS & CIE LTEE 1326-0088	Rouyn (Témiscamingue)	30 12 1954
DESORMEAU & FILS INC. 1304-7873	Montréal	18 08 1954
DIEHL PUBLICATION INCORPORATED 1296-4375	Montréal	11 05 1954
DOHERTY IRON & METAL CO. 1300-8131	Montréal	14 05 1952
DOMESTIC FURNISHINGS COMPANY LIMITED 1316-1476	17, boulevard Desaulniers, St-Lambert (Chambly)	10 08 1953
DONAHUE ELECTRIC LTEE, LTD 1230-7492	Sherbrooke	20 12 1950
DORSET SECURITIES LTD 1308-9172	Montréal	21 04 1954
DRAPEAU & GARIEPY CONSTRUCTION COMPAGNIE LTEE 1292-0278	Montréal	24 08 1954
DRESS MART INCORPORATED 1329-0713	Montréal	15 12 1952
L.R. DUBE & COMPAGNIE LTEE 1296-6107	Québec	26 02 1953
H.R. DUBOIS LIMITEE 1296-6115	Montréal	25 06 1953
DUFRESNE LUMBER INC. 1292-0880	Amos (Abitibi)	02 03 1954
DUNNE AGENCIES LIMITED 1292-1011	Hull	14 03 1955
DURHAM (CANADA) SALES LIMITED 1564-8413	Montréal	12 05 1934
WILLIE DUSSAULT LIMITEE 1321-4242	Sherbrooke	26 04 1954
EASTERN LOGGING CO. LTD. 1293-3834	St-Joseph (Beauce)	03 12 1952

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
EASTERN QUEBEC URANIUM & NICKEL CORPORATION LIMITED (No personal liability) 1293-7645	89 ouest, rue King, Sherbrooke	07 11 1953
EDITIONS DE L'ANGELUS INC. 1294-8493	Montréal	27 06 1952
LES EDITIONS MASKA INC. 1309-0295	Montréal	29 01 1954
EDOR TEXTILES LTD. 1316-2490	Montréal	14 09 1953
ELECTRO MOBILIER INC. 1321-6080	Québec	04 01 1952
ELECTRO VISION MFG. CO. LTD. 1327-7033	2052 ouest, rue Ste-Catherine, Chambre 206, Montréal	24 11 1953
ELECTRONIC LEADERS INC. 1309-8645	Montréal	28 11 1952
ELIAS FURS INC. 1292-1862	Montréal	03 06 1952
ELITE FURNITURE LTD. 1319-7504	Montréal	16 10 1952
ELITE LINGERIE STORES LTD. 1309-0600	300 est, rue Beaubien, Montréal	11 01 1954
EMPIRE GARAGE LIMITEE *EMPIRE GARAGE LIMITED* 1305-0760	Huntingdon	03 01 1952
EMPRESS FUR CO. 1323-1360	7246, rue St-Hubert, Montréal	25 05 1954
LES ENTREPRISES CABOT LTEE. *CABOT ENTERPRISES LTD.* 1315-3770	Trois-Rivières	10 10 1952
LES ENTREPRISES GRANBY LIMITEE *GRANBY ENTERPRISES LIMITED* 1301-0129	Granby	19 06 1954
LES ENTREPRISES GUAY LIMITEE *GUAY ENTERPRISES LIMITED* 1292-7562	486, rue St-Joseph, Lauzon (Lévis)	30 03 1953
ESSEX INVESTMENT CORPORATION 1292-2779	Montréal	28 12 1954
THE ESTATE DANIEL ASSH REALTY CO. 1307-5189	Québec	26 01 1952
EXCEL AUTOMOBILES LTD. 1309-1434	3865, rue Hochelaga, Montréal	18 08 1954
EXCEL PROVISIONERS LTD. 1296-8236	Montréal	29 06 1954

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
EXTINCTEUR «ATOMIC» MARTEL LTEE 1321-8649	20 ouest, boulevard St-Joseph, Montréal	16 06 1953
FAIRVIEW GARMENTS INC. 1312-8087	Montréal	05 09 1952
FASHION FAIR INC. 1305-2139	Montréal	04 04 1952
FASHION SPORTSWEAR INC. 1324-5345	Montréal	03 01 1952
FIELDING AVENUE INVESTMENT CORPORATION 1307-5833	Montréal	29 03 1952
FIORE CONSTRUCTION CO. LTD. 1305-2741	7410-A, rue St-Denis, Montréal	23 07 1953
FIRST NATIONAL SECURITIES INC. 1309-2309	Montréal	12 07 1954
FLORENTIA REALTIES LTD. 1319-9385	Montréal	20 07 1953
FLYNN ENTERPRISES LTD. 1319-9435	Jacques-Cartier (Chambly)	20 10 1954
FORTIN & FILS LTEE 1323-3119	Cap-de-la-Madeleine (Champlain)	20 12 1951
FORUM CONSTRUCTION CORPORATION 1296-9721	Montréal	23 02 1953
LES FOURRURES RADISSON LTEE *RADISSON FURS LTD.* 1309-2861	1770, rue Berri, Montréal	10 09 1953
FRANCE CANADA AMUSEMENT LTD. 1311-1521	Montréal	16 06 1953
J.A. FRANCOEUR & CIE LTEE 1294-6364	Montréal	08 07 1953
ELZEAR FRECHETTE LTEE 1301-0376	Asbestos	17 03 1954
FUR STUDIO INC. 1261-5233	Montréal	10 02 1954
FURNITURE PRODUCTS INC. 1324-8349	Montréal	22 07 1954
GILLES GAGNON LIMITEE 1301-3024	Chicoutimi	28 04 1954
GALERIE OPERA LIMITEE 1301-3073	Montréal	26 08 1953
GARAGE LANDRY LTEE 1174-0610	Rivière-Bleue (Témiscouata)	23 08 1951
GARDEN VALE HOUSING LTD 1323-5775	Montréal	18 08 1954

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
GATEX COMPANY 1316-6160	209 ouest, St-Paul, Montréal	17 05 1954
GATINEAU INSURANCE AGENCY LIMITED 1323-3895	Maniwaki	23 11 1951
GATINEAU SECURITIES INC 1326-5236	Montréal	17 01 1953
GAUDET CONSTRUCTION CO., LTEE LTD. 1316-6194	104, rue Fontaine, Magog (Stanstead)	17 09 1954
GENDRON AUTOMOBILE INC. 1328-5895	Nazareth (Rimouski)	06 11 1952
GENERAL CONSTRUCTION AND REPAIR COMPANY LIMITED 1314-1635	Montréal	07 02 1952
GENERAL CONVERTERS LTD 1308-5030	Montréal	01 12 1951
GENERAL RESTAURANTS CORPORATION 1301-3511	Montréal	28 12 1954
GEORGE AUTOMOBILE LIMITEE *GEORGE AUTOMOBILE LIMITED* 1309-3745	8777, Lajeunesse, Montréal	26 01 1954
GERMAIN EXPRESS INC. 1329-3089	525, boul. St-Laurent, Cap-de-la-Madeleine (Champlain)	21 03 1955
GIFTWARE INC 1326-5525	Montréal	07 06 1954
GIMEX CORPORATION 1301-3958	Québec	01 04 1952
A GIRARD LIMITEE *A GIRARD LIMITED* 1303-1679	4781, rue de Tonty, Montréal	08 03 1954
WILFRID GIROUX LIMITEE 1297-1222	Sherbrooke	11 02 1955
GLENDALE CLEANERS AND DYERS LTD 1308-9990	Longueuil (Chambly)	06 05 1952
GLOBAL CONVERTERS AND TRADERS LTD. 1312-1942	Montréal	29 01 1955
GODBOUT & BERUBE INC 1307-7862	St-Paul-l'Ermite (L'Assomption)	29 05 1953
GONTHIER & GAGNON CIE LTEE 1297-0299	Montréal	18 08 1954
GOODCRAFT CLOTHING COMPANY LIMITED 1323-4521	Montréal	11 12 1951

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
GOODRIDGE INDUSTRIES LTD. 1297-1578	Outremont (Montréal)	04 08 1953
GORDON-LACEY CHEMICAL PRODUCTS COMPANY, LTD. 1319-1028	Montréal	10 05 1954
THE GOULD COLD STORAGE CO 1247-7790	1600, Brandon Crescent, Lachine, Qué.	26 04 1898
GOVERNAIRE CONTRACTING MECHANICS LIMITED 1300-4072	1460, av. Union, Montréal	14 06 1954
GRAHAM COURT APTS. INC. 1290-3498	Montréal	01 04 1952
GRAND DEVELOPMENT CO. LTD. (No personal liability) 1329-2073	132, rue St-Jacques, bur. 326, Montréal	11 10 1952
GRAND PLEATING MFG. CO. LTD. 1305-5363	66 ouest, rue Laurier, Montréal	03 08 1953
GRAND REALTY COMPANY 1309-4487	Montréal	11 12 1952
GREAT VOLCANO MINES LTD (No personal liability) 1313-0729	Roberval (Lac-St-Jean-Ouest)	16 12 1954
GRETE D'HONT INCORPORATED 1252-8261	Montréal	07 01 1949
GRILLMOR LIMITED 1305-5611	Montréal	09 09 1952
ALDEI GUEVREMONT CONSTRUCTION LTEE 1321-6221	Ville Mont-Royal	02 07 1954
GUILBAULT CONSTRUCTION INCORPORATED 1305-5728	Montréal	20 04 1954
GYMNASE PAUL LIMITEE 1305-5843	St-Hyacinthe	25 01 1952
LA HABANA CIGAR CO. 1312-0340	Montréal	17 10 1952
LES HABITATIONS LAURENTIENNES LTEE 1328-2629	Montréal	10 09 1954
HANDCRAFT CLOTHES INC. 1304-4045	Montréal	18 08 1953
HARLEIGH (CANADA) CO. INC. 1301-4998	Montréal	29 06 1953
HARTMAN'S STATIONERY INC. 1292-7950	1411, St-Alexandre, Montréal	09 11 1953
HENRY'S FURNITURE LIMITED 1292-8271	Montréal	03 12 1952

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
HOUBEN FINE FURS LIMITED 1301-1796	Montréal	06 03 1954
HOUSE OF HAYDEN INC. 1297-2733	Montréal	10 11 1953
HOUSEHOLD GIFT CLUB PLAN LIMITED 1316-6632	Montréal	20 08 1953
HOWD CORPORATION 1323-5783	Montréal	19 09 1952
THE HUB HARDWARE LTD 1323-5817	Pointe-Claire	21 01 1953
HUDSON REALTIES CORPORATION LTD. 1323-5833	Hudson	16 09 1953
HYDRO STONE CO. LTD. 1328-8584	Montréal	25 11 1953
IBERVILLE FURNITURE & APPLIANCES CO. LTD 1318-3678	Montréal	03 12 1953
IDEAL VALET SERVICE INC. 1292-9196	Montréal-Nord	12 12 1952
IGLOO INC. 1297-3715	Granby	11 08 1954
LES IMMEUBLES DU MONT LTEE 1327-8072	Québec	10 02 1955
IMPERIAL CLOTHES LIMITED 1319-1994	Montréal	28 05 1953
IMPRIMERIE BRANDON & CO. LTEE 1322-2328	St-Gabriel-de-Brandon (Berthier)	15 10 1954
IMPRIMERIE MASSON LIMITEE *MASSON PRINTING LIMITED* 1302-1894	4370, Iberville, Montréal	08 11 1952
IMPRIMERIE VILLERAY LIMITEE *VILLERAY PRINTING LIMITED* 1314-4704	Montréal	05 01 1954
INDUSTRIAL DISTRIBUTORS LTD 1316-1161	Montréal	12 07 1941
INDUSTRIAL MECHANICAL SOCIETY LTD. 1329-2305	Montréal	20 02 1954
INDUSTRIES CACTUS LIMITEE *CACTUS INDUSTRIES LIMITED* 1304-0175	Montréal	02 10 1953
LES INDUSTRIES ROUYN-NORANDA INDUSTRIES LTEE-LTD 1298-2021	Rouyn (Témiscamingue)	05 10 1954
INTERNATIONAL CONVERTERS & TRADERS LIMITED 1291-5518	Montréal	05 04 1954

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
INTERNATIONAL FLOORING COMPANY LIMITED 1323-2772	Montréal	22 04 1954
IONITE BATTERY SALES CO. LTD 1303-6363	Montréal	22 03 1952
IROQUOIS INVESTMENTS LIMITED 1309-6508	Montréal	26 08 1952
ISLAND REALTIES INC. 1320-3278	1216, Drummond, Montréal	28 07 1954
JEAN'S NUT STORE LIMITED 1309-6862	Montréal	04 02 1954
JEAN TALON ENTERPRISES LIMITED 1328-2777	Montréal	25 08 1954
J. W. JETTE LIMITEE 1117-5171	Montréal	07 03 1927
J. LOUIS JOUBERT INC. 1320-3815	92, rue de la Couronne, Québec	22 02 1951
K & M CONSTRUCTION LTD. 1301-7827	Montréal	23 09 1954
K.R.B. METAL PRODUCTS LTD. 1311-5969	Montréal	17 09 1954
KASONS REALTIES INC. 1301-7660	Montréal	04 07 1952
KATEL LTD 1301-7678	Montréal	15 12 1951
KEMLER MINING COMPANY LIMITED (No personal liability) 1339-0075	139, de Montmorency, Québec	02 12 1953
KEN STORY GARAGE LIMITED 1326-5079	Montréal	03 07 1950
KENLEY MILLS, CORP. 1301-7710	Montréal	15 10 1952
KILDON LTD. 1320-4417	1301, rue Ste-Hélène, Longueuil (Chambly)	26 12 1952
P.J. KING FOOD SERVICES LTD 1296-9465	Montréal	11 06 1952
KOHN METALS INC. 1320-4490	Montréal	21 03 1952
H J KOREN & CO. INC. 1320-2395	Montréal	12 12 1952
L.R. PRODUCTIONS CO. LTD. 1320-6743	Montréal	12 06 1952
J.O. LABERGE LTEE 1297-4978	Montréal	06 02 1953

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
LABORATOIRE MARTIN INC. *MARTIN LABORATORIES INC.* 1327-1333	Québec	03 12 1954
L'ABORD-A-PLOUFFE AUTOMOBILE LIMITEE 1307-0651	L'Abord-à-Plouffe	04 06 1953
LABRADOR & UNGAVA ENTREPRISES LIMITEE *LABRADOR & UNGAVA ENTERPRISES LIMITED* 1297-6023	Montréal	30 12 1952
LAC DESERT LTD. (No personal liability) 1300-6721	Montréal	04 11 1953
LACHANCE INC. 1309-7936	Montréal	21 12 1954
LADY DUNDEE INC. 1255-0927	Montréal	08 08 1950
E. & G. LAGACE INC. 1300-9568	400, av. Oak, St-Lambert (Chambly)	05 02 1952
LAKE ST. JOHN VENEER CORPORATION 1309-7159	Dolbeau (Lac-St-Jean-Ouest)	25 09 1953
LALONDE MOTOR SALES LIMITED 1466-9279	Montréal	09 09 1947
LAMARCHE & MOREL LTEE 1270-9523	Québec	24 08 1943
J O LAMBERT INC. 1288-9465	6, rue Garagonthier, Québec	26 04 1952
P H LANDRY ET FILS INC. 1292-8453	Joliette	30 12 1953
LANGELIER FISH AND GAME CLUB, INCORPORATED 1323-2640	Montréal	24 03 1954
LANORAIE PACKING COMPANY 1326-9048	Lanoraie	26 05 1953
P.E. LAPERRIERE INC. 1309-0519	974, rue Mercier, Trois-Rivières (St-Maurice)	29 05 1953
EMILE LAPLANTE INCORPOREE 1300-9873	2666, chemin Ste-Foy Québec	05 04 1954
LAPOL LIMITED 1323-8027	139, Aberdeen Street, Québec	29 10 1953
JOS LAREAULT LIMITEE 1268-9121	4135, av. Verdun, Verdun	11 03 1939
LASALLE HATS INC. 1305-6098	Montréal	05 02 1952

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
LASALLE PLUMBING & HEATING LIMITED 1305-6361	Montréal	05 11 1952
LAURENTIAN DISTRIBUTING CO. LTD. 1306-8356	425, River Street, Montréal	19 02 1954
LAURENTIAN SECURITIES INC. 1328-6976	Montréal	21 05 1953
LAVAL PETROLEUM LTEE 1309-8470	St-Vincent-de-Paul	09 12 1953
LAVAN FLOORING CO. 1316-4959	7395, Casgrain Street, Montréal	29 06 1954
LAVIGNE AIR-KOOL VENETIAN BLINDS INC. 1230-4903	Montréal	14 03 1939
LEACY FREEMAN AND CO. LTD. 1296-9960	Montréal	05 11 1953
LEADER APPLIANCES LTD. 1311-2347	Montréal	04 11 1952
ROSAIRE LEBLANC INC. 1313-4952	Sherbrooke	16 12 1953
LEE TEA ROOM INC. 1293-2406	1510, Stanley Street, Montréal	23 05 1953
MARCEL LEGAULT LTEE 1301-9062	Montréal	24 09 1952
LEMIEUX & FRERE INC. 1301-9146	32, rue St-Paul, St-Jean, (Iberville)	03 07 1951
LENMAX CORPORATION 1306-0132	Montréal	27 12 1951
LENNOX HAT MANUFACTURING COMPANY LIMITED 1180-2832	Montréal	31 07 1933
MAURICE LESSARD LTEE 1296-5364	Québec	01 09 1954
RUDY LESSARD INC. 1301-9427	290, rue St-Jean, Québec	13 07 1948
LEVELALL INC. 1309-9221	Montréal	25 09 1953
LEWIS BROTHERS ASPHALT PAVING LIMITED 1318-4577	233, Bunbar, ville Mont-Royal	13 03 1951
LA LIBRAIRIE LANGLAIS LIMITEE 1229-0540	Québec	16 07 1927
LINGERIE FAMILIALE INC. 1320-6032	Montréal	02 03 1955
LION SHOE CO. LTD. 1327-0012	Montréal	08 01 1952

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
LITHOGRAPHIE CENTRALE LIMITEE 1313-5918	Montréal	28 10 1953
LIVIA SYLVA LTD. 1313-5934	Montréal	05 10 1953
LOCAL REALTY CONSTRUCTION INC. 1320-6438	Montréal	13 09 1952
LONGPRE & FRERE LTEE 1329-3782	Lesage (Terrebonne)	30 10 1953
LONGUEUIL FURNITURE LIMITED 1297-8524	Longueuil (Chambly)	05 01 1955
RODOLPHE LORANGER INC. 1194-0020	1579, 1583, rue Royale, Trois-Rivières (St-Maurice)	21 04 1954
LORRIE INC. 1328-5093	985, St-James Street West, Montréal	21 03 1955
LOUDEE-QUEBEC STEEL INC. 1302-0516	50, avenue Conway, Québec	30 06 1953
LOW & ASSOCIATES COMPANY LTD 1310-0151	637 ouest, Craig, Montréal	07 11 1953
H.A. LOW & CO. LTD. 1292-9329	Montréal	18 06 1953
THE MACDOM COMPANY, LTD. 1297-9019	Montréal	01 02 1954
MACHINE CRAFT INCORPORATED 1291-6185	Montréal	03 02 1953
L. E. MADER AND COMPANY LIMITED 1296-7139	Montréal	26 08 1954
MADE-RITE KNITWEAR LIMITED 1275-5930	Montréal	17 02 1951
MADISON MACHINERY INC. 1320-6909	Montréal	02 07 1952
MADISON SHIRT CO. LTD. 1323-9603	Montréal	19 12 1951
MAGASIN ELOI LTEE *ELOI STORE LTD* 1309-0642	199, rue Bosse, Chicoutimi	19 08 1953
MAISON ALYSE INC. 1318-2720	Montréal	04 02 1955
LA MAISON BLOOMFIELD LTEE 1239-3666	Montréal	22 12 1927
MAMMY'S LAUNDRY & CLEANERS INC. 1293-4717	Montréal	10 06 1954
MANIATE ELECTRICAL PRODUCTS CO. 1302-1472	Montréal	29 11 1951

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
JEAN-MARIE MANTHA INC. 1313-2931	4 est, rue Notre-Dame, ch. 802, Montréal	22 02 1955
LA MANUFACTURE DE MEUBLES DE MONTMAGNY, LIMITEE 1276-5053	120, 4e Rue, Québec	29 08 1911
MANUFACTURING INVESTMENTS LIMITED 1328-2439	Montréal	05 01 1952
MARCHA REALTY COMPANY LTD 1310-1050	265, rue Clément, St-Laurent (Montréal)	21 09 1953
LE MARCHAND NATIONAL INCORPORE *THE NATIONAL MERCHANT INCORPORATED* 1313-7211	Québec	08 03 1954
VICTOR MARION LIMITEE 1274-2615	Montréal	17 02 1941
JEAN MAROIS COMPAGNIE LTEE 1305-7724	Montréal	24 03 1955
MARTEX INC. 1329-6421	Ste-Agathe-des-Monts	30 09 1952
MAR-TIGNY AUTOMOBILES LTEE 1327-1317	46, rue St-Louis, Lévis	14 01 1955
MARTIN FISHER COMPANY LTD 1316-4751	St-Louis-de-Pintendre, (Lévis)	04 06 1953
MARTINEAU & ASSOCIES INC. *MARTINEAU & ASSOCIATES INC.* 1293-5201	Ville St-Laurent	17 09 1954
MASSE REFRIGERATION CO. LTD. 1302-1886	Montréal	07 04 1953
MATANE BUILDING SUPPLIES LTD 1320-7634	Matane	07 06 1954
LES MATERIAUX DE CONSTRUCTION DE SAINT HYACINTHE LIMITEE *ST. HYACINTHE BUILDERS SUPPLIES LIMITED* 1266-6293	St-Hyacinthe	30 03 1954
MAUREEN'S LTD 1313-7674	Montréal	26 04 1954
MCLEOD TRANSPORTATION LIMITED 1275-0428	Val-d'Or	20 12 1949
MELLON MINERALS LIMITED (No personal liability) 1306-2708	Montréal	11 02 1952
MELROSE LENDING LIBRARY & AGENCIES LIMITED 1313-5132	Montréal	03 11 1953
METEOR ELECTRICAL LIMITED 1328-3346	Montréal	27 08 1954

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
METROPOLITAIN BRICK INC. 1318-8180	Joliette	27 10 1953
METROPOLITAN MILK CORPORATION 1327-1804	758, carré Victoria, Montréal.	19 02 1954
METROPOLITAN TELEVISION SERVICE LIMITED 1298-7434	Lemoyne (Chambly)	19 05 1953
METROPOLITAN WHOLESALE LUMBER LTD 1298-8515	Montréal	17 12 1954
LES MEUBLES SAMSON FURNITURE INC. 1302-7222	Montréal	05 01 1952
MICHEL & MAURICE INC. 1313-7690	Montréal	19 08 1954
MLLE L. TRACEY INC. 1310-0417	1405, rue St-Denis, Montréal.	25 02 1954
MODEL CONSTRUCTION CO. LTD. 1306-3250	Montréal	20 03 1952
MODERN FINANCE COMPANY LIMITED 1316-4652	Montréal	08 07 1953
MODERN PIPE WORKS LIMITED 1327-3669	Montréal	30 05 1952
MODERN SWISS PRODUCTIONS INC. 1294-3189	660 ouest, rue Ste-Catherine, Chambre 524, Montréal	31 05 1954
A MONAST & CIE LIMITEE 1321-7161	Montréal	10 11 1953
MAURICE MONGEAU TIRE SALES LTD. 1313-7708	Montréal	21 09 1953
MONTREAL AIR SERVICES LTD. 1314-6907	Dorval (Montréal)	03 03 1955
MONTREAL CONVERTERS LIMITED 1322-6907	Montréal	07 01 1952
MONTREAL HEADWEAR & NOVELTY CO. LTD. 1313-1313	Montréal	27 07 1954
MONTREAL INDOOR PARKING INC. 1305-7237	Montréal	09 02 1955
MONTREAL MOTORS LTD. 1313-8862	Montréal	14 02 1953
MONTREAL PAVING LTD. 1324-2565	Montréal	23 07 1953
MONTREAL TITANIUM CORPORATION (No personal liability) 1324-6053	Montréal	16 08 1954

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
MOPAS SPORTSWEAR INC. 1320-8707	Montréal	31 01 1955
MOQUIN & VIDA INC. 1302-3254	Montréal	19 05 1953
MARY MORGAN INC. 1320-7535	Montréal	01 10 1953
G. MORIN CIE LTEE 1301-4121	Montréal	20 04 1954
NARCISSE MORIN LIMITEE 1310-2512	Montréal	16 11 1951
MOTOR ELECTRIC CONTROL LTD. 1300-4163	Tring-Jonction	22 11 1952
MOTOR REPAIR LIMITED 1276-8693	1903 St. James St. W., Montréal	04 03 1935
MOUNT STEPHEN SILK MILLS LTD. 1306-3029	Montréal	10 11 1952
MULTI-DECK (CANADA) LTD. 1300-6051	Montréal	23 07 1954
MUNICIPAL SERVICE CORPORATION LIMITED 1468-7321	Montréal	09 03 1926
ARTHUR NADEAU COMPANY LIMITED 1311-2800	Amos (Abitibi)	03 06 1952
CLAUDE NADEAU LIMITED 1308-3712	2005, av. McGill College, Montréal	25 11 1954
NAMUR REALTIES LIMITED 1313-9068	Montréal	15 05 1953
NATIONAL BELT CO. LTD. 1325-2176	Montréal	28 05 1953
NATIONAL BOILER WORKS CO. LTD. 1295-3907	Montréal	08 07 1953
NATIONAL STEVEDORING COMPANY LIMITED 1306-8754	Montréal	05 03 1952
NEW ENGLAND OVERSEAS LTD. 1319-7710	Montréal	18 03 1952
NEW QUEBEC & UNGAVA MINING CORPORATION (No personal liability) 1320-8442	Montréal	14 12 1953
NEW WAY CONSTRUCTION CO. LTD. 1318-0187	Montréal	19 05 1953
NIAGARA REALTIES LTD. 1317-4685	1453, rue Bishop, Montréal	27 12 1954

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
THE NINETEEN EIGHTY RESTAURANT LTD. 1296-6891	Montréal	14 05 1954
NORDIC TRADING CORPORATION 1317-4784	5344, rue Delorimier, Montréal	18 08 1954
NORMISKA MINING AND EXPLORATION LIMITED (No personal liability) 1301-1010	Montréal	26 03 1952
NORTH-EAST CONSTRUCTION LTD. 1316-2342	Ste-Anne-de-Portneuf (Saguenay)	19 06 1952
NORTHERN FISH AND CAVIAR CO. LTD. 1315-4778	Beauchesne	18 05 1951
NOUVEAUTES BELLEVUE LIMITEE *BELLEVUE NOVELTIES LIMITED* 1307-7359	Montréal	13 02 1953
OBJETS DE PIETE LTEE *RELIGIOUS SUPPLIES LTD* 1317-5013	7283, avenue Querbes, Montréal	30 03 1953
OIL TRADERS LIMITED 1321-3467	Montréal	05 06 1954
OLD CADDIES INCORPORATED 1325-4149	Carillon (Argenteuil)	20 06 1952
OLD ROUMANIAN RESTAURANT AND STEAK HOUSE INC. 1298-2302	Montréal	15 06 1953
OLYMPIC RESTAURANT INC. 1320-9614	Montréal	07 05 1953
OPAL METALCRAFT CORP. 1324-0593	3181, St-James West, Montréal	31 12 1953
ORIGINAL GARMENT INC. 1328-8980	4271, St. Lawrence, Montréal	09 06 1954
EMERIC ORNSTEIN INC. 1312-6966	Montréal	17 11 1953
OSISKO PETROLEUM INCORPORATED 1327-2992	Noranda	04 06 1954
L. OSTROFF INC. 1313-6239	Montréal	19 12 1947
GASTON OUELLETTE & CIE LTEE 1301-3370	Montréal	18 02 1954
P M L FILM PRODUCTIONS LTD 1329-3246	5276, av. N.-D.-de-Grâce, Montréal	10 06 1954
PADULO CLOTHES INC. 1291-4149	1485, Bleury, Montréal	14 06 1952
PAILHIES ET ROUGERIE LIMITEE 1310-3494	Montréal	13 01 1955

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
PAN-AMERICAN INVESTMENT CORPORATION 1328-3601	507, place d'Armes, Montréal	05 12 1952
PAPETERIE ATLAS INCORPOREE *ATLAS STATIONERY INCORPORATED* 1321-8623	Montreal	11 06 1953
HILAIRE PAQUETTE AUTOMOBILE CO. LTEE 1326-6689	Montréal	28 02 1955
PARIS-CHARME LIMITED 1295-8450	Montréal	04 03 1953
PATENTS & DEVELOPMENT LIMITED 1298-2898	Montréal	25 09 1953
PERFECT DRY CLEANERS VAL D'OR LIMITED 1315-9785	Val-d'Or, (Abitibi)	12 04 1954
PERLON CORPORATION 1306-5370	Rimouski	27 07 1953
PHOTO-CINEMA TELEVISION INC. 1325-6599	Montréal	29 04 1952
PINNACLE LODGE INC. 1327-3644	Dunham (Missisquoi)	07 01 1952
LEO PIQUETTE LIMITEE 1317-0923	Sherbrooke	03 01 1947
P. PLANTE INC. 1306-6048	Québec	21 05 1954
LA PLOMBERIE DE HAUTERIVE INC. 1292-8016	Hauterive (Saguenay)	31 12 1953
PLOMBERIE HOCHELAGA LTEE 1316-7937	Montréal	05 03 1952
LA PLOMBERIE METROPOLITAINE LIMITEE *METROPOLITAN PLUMBING & HEATING CONTRACTORS LIMITED* 1309-5153	Montréal	16 11 1948
GASTON POISSANT LIMITEE 1305-4341	Trois-Rivières	03 02 1954
POLAR CIE DE CLIMATISATION LTEE *POLAR AIR CONDITIONING CO. LTD.* 1123-7070	Montréal	21 08 1950
PONTIAC SECURITIES LTD 1298-3680	Montréal	07 10 1953
PONTIAC TRADING CORPORATION 1314-0710	Montréal	14 11 1952
LA PORTE NATIONAL LTEE *NATIONAL DOOR LTD* 1327-3883	Verdun	04 02 1955

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
PORTE REGOR LTEE *REGOR DOOR LTD* 1304-9150	St-Denis-sur-Richelieu, (St-Hyacinthe)	12 06 1946
PORTNEUF AUTOMOBILES INC. 1302-5408	Cap-Santé (Portneuf)	07 12 1954
PORTNEUF MILLS LIMITED 1327-1846	St-Raymond (Portneuf)	06 10 1954
LA POULIE LOU-ISA LIMITEE *LOU-ISA PULLEY LIMITED* 1313-2592	Pointe-Claire (Montréal)	04 11 1952
PRAIRIE CONSTRUCTION INC. 1328-3817	Montréal	14 05 1954
PRO ELECTRIC COMPANY LTD 1280-8903	10388, rue du Sacré-Coeur, Montréal	17 11 1953
LES PRODUITS DE CIMENT STE-AGATHE LTEE *ST AGATHE CEMENT PRODUCTS LTD* 1229-9525	Ste-Agathe-des-Monts, (Terrebonne)	28 03 1952
PROVINCIAL CROWN CORK CO. LTD 1322-7038	Québec	02 06 1952
PROVOST FRUIT CO. 1301-2836	Montréal	07 04 1953
PRUDENTIAL FINANCE LIMITED 1129-3206	Montréal	21 10 1926
QUEBEC CONSTRUCTION INC. 1328-4708	10, rue Lagacé, Dorval (Montréal)	10 09 1953
QUEBEC INDUSTRIAL CATERERS LTD 1315-4570	5120, Maplewood, Montréal	08 01 1953
QUEBEC JOBBERS INC. 1323-6849	7, rue St-Joseph, Québec	31 05 1954
QUEBEC ORGANO LTD 1298-2377	Montréal	26 03 1952
R M G LIMITEE *R M G LIMITED* 1327-9237	Cowansville (Missisquoi)	18 01 1951
RACINE REFRIGERATEURS DOMESTIQUES LTEE *RACINE HOUSEHOLD REFRIGERATORS LTD* 1304-9101	Montréal	16 03 1954
RADIANT HOMES (QUEBEC) LTD 1321-1263	Montréal	12 03 1953
RADISSON EQUIPEMENT LTEE *RADISSON EQUIPMENT LTD* 1302-5978	Trois-Rivières (St-Maurice)	24 03 1954
RADISSON PLANING MILLS INC. 1293-6191	35, côte du Palais, Québec	09 12 1952

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
RAMLO KOSHER PACKERS LTD 1301-7934	Montréal	17 06 1954
B. N. RANCOURT LIMITEE 1322-1544	Tracy (Richelieu)	28 06 1954
RECORD PLAYER CORPORATION 1293-9328	Montréal	17 03 1952
REDEX LABORATORIES INC. 1302-6158	Montréal	27 06 1952
J.D. REDINGUE AND CO. LTD 1322-9810	Montréal	26 03 1952
RELAIS DE L'AUTO LTEE 1323-9314	Québec	18 06 1954
G. RENAUD INCORPORE 1320-1637	Ste-Agathe-des-Monts	09 08 1946
RESTAURANT BONNET BLEU LTEE 1290-7721	Montréal	07 04 1953
REX PETROLEUM LTD 1310-5515	Rue Hochelaga, Montréal	18 08 1954
RHEAL VALET SERVICE INC. 1302-6430	Montréal	12 02 1952
RICARD CONFECTION INC. 1290-6988	Shawinigan Falls	26 08 1953
RICHSTONE BAKERIES INC. 1282-3472	Montréal	05 02 1927
RICHSTONE SALES INC. 1282-3498	Montréal	29 03 1951
RIGAUD SAND & GRAVEL TRANSPORT CO. LTD 1301-4550	Rigaud (Vaudreuil)	22 02 1955
RINA ORIGINALS INC. 1317-5146	Montréal	03 05 1952
RIVIERA COUNTRY CLUB INC. 1322-7269	1040, Sherbrooke St. West, Montréal	11 08 1954
RIVIERE-DU-LOUP STAINLESS STEEL COMPAGNIE LTEE 1297-8698	Rivière-du-Loup	31 12 1953
ROBERT CONSTRUCTION LIMITEE 1298-5131	St-Hyacinthe	09 04 1953
ROLGA CHIBOUGAMAU MINES LIMITED (Libre de responsabilité personnelle) 1338-9929	St-Félicien (Lac-St-Jean-O.)	15 01 1953
ROLL-O-MAT CO. LTD. 1327-1457	Rivière-à-Claude (Gaspé-O.)	19 08 1954
ROMAN WOODCRAFT INC. 1327-4899	201 est, rue St-Zotique, Montréal	09 06 1954

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
RONA INC. 1306-7301	859, avenue Dollard, Outremont	21 08 1947
ROSEMOUNT REALTIES LIMITED 1466-6861	Montréal	07 05 1948
ROSENBERG'S RESTAURANT INC. 1321-1982	1490, Bleury Street, Montréal	03 08 1953
ROSITA GARMENT INC. 1282-9420	5240, St. Lawrence Blvd., Montréal	11 07 1949
ROWIN CORPORATION 1314-2377	Montréal	17 01 1952
RAPHAEL ROY LTEE 1281-6021	Montréal	30 10 1954
ROYAL GARAGE LIMITED 1312-9721	Granby (Shefford)	05 11 1948
RUSCO-SHERBROOKE INC. 1294-1506	Sherbrooke	03 12 1954
M. ST-DENIS CO. 1322-8598	La Prairie	31 08 1954
ST JEROME BAR B Q INC. 1290-5980	St-Jérôme (Terrebonne)	29 04 1953
SAINT LAURENT ARTICLES RELIGIEUX LTEE 1290-4058	Montréal	24 02 1953
ST. LAWRENCE RIVER OIL CO. LTD. (No personal liability) 1301-8858	Montréal	05 08 1954
ST-MAURICE MINERALS CORPORATION (No personal liability) 1302-1985	Montréal	24 03 1955
ST MAURICE STAINLESS STEEL LTEE 1306-2427	Trois-Rivières (St-Maurice)	29 10 1953
ST. MICHEL DRY CLEANERS LIMITED 1316-1906	Montréal	02 07 1953
ST. MORITZ RESTAURANT INCORPORATED 1316-6749	Montréal	19 03 1952
ST. PAUL DRESSING MILLS INC. 1296-5885	St-Paul-l'Ermite (L'Assomption)	29 05 1953
ST-PIERRE GRANITE, INC. 1323-4752	Montréal	23 01 1953
STE. ROSE CLEANERS AND LAUNDERERS LTD. 1257-5031	Ste-Rose (Laval)	20 02 1948
SALAISON MAISONNEUVE LIMITEE 1112-2965	1430, av. de Lasalle, Montréal	04 12 1931

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
SANI-PULP CORPORATION 1324-3571	Montréal	12 10 1954
SANITEX PRODUCTS LIMITED 1570-8498	Montréal	02 12 1931
SCHLAER JEWELLERY SUPPLY INC. 1283-6318	Montréal	26 08 1954
SECURED INVESTMENT COMPANY 1317-8132	Montréal	12 03 1952
SEGUIN LECLERC INC. 1321-2444	Montréal	18 12 1952
SELMORE HAT MFG. CO. LIMITED 1301-5144	Montréal	05 03 1954
R SENNEVILLE LTEE 1283-0931	St-Félicien (Lac-St-Jean-Ouest)	19 05 1952
SERVICE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL LTEE 1325-8694	32, de la Couronne, Québec	31 12 1953
SERVICE METALS INCORPORATED 1294-5341	Montréal	26 08 1953
SEVEN ISLAND'S SPORTMAN'S CLUB INC. 1301-6555	Sept-Iles (Saguenay)	23 10 1954
SEW-RITE (MONTREAL) LIMITED 1314-1817	Westmount (Montréal)	23 04 1952
SHARON INDUSTRIES CO. LIMITED 1317-8322	Marieville (Rouville)	17 04 1952
SHAWINIGAN MINERALS LTD. 1327-1929	Montréal	28 05 1953
SHELBERN INDUSTRIES CANADA LTD. 1314-2989	Montréal	21 07 1954
SHERBROOKE GLASSHEAT & SUPPLIES INC. 1320-1108	Sherbrooke	28 02 1952
LOUIS SICOTTE INCORPOREE 1302-0599	Ville Lemoyne	09 07 1952
SIGMA REALTY CORPORATION 1327-5599	Montréal	31 08 1954
H.L. SINGER CO. 1329-0432	Montréal	03 07 1953
SINGER'S CORSET SHOPPE LTD 1315-8407	5433, av. du Parc, Montréal	13 08 1952
SNOWDON MEAT MARKET INCORPORATED 1313-7823	Montréal	22 12 1954
SNOWHILL INVESTMENT INC. 1317-8553	Montréal	18 05 1954

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
SOCIAL AMUSEMENT INC. 1324-9123	Cowansville, (Missisquoi) ...	15 07 1953
LA SOCIETE EMILE LEBEL INC. 1305-0737	Montréal ...	07 11 1952
SOCIETE GENERALE D'ALIMENTATION LIMITEE 1291-6789	Outremont, (Montréal) ...	27 12 1951
SOUND CONSTRUCTION LTD 1302-8048	Montréal ...	20 04 1954
SOUTH BACHELOR MINING COMPANY LIMITED (No personal liability) 1315-0214	Montréal ...	23 09 1952
SOUTH SHORE ABATTOIR LIMITED 1324-7077	St-Louis-de-Pintendre ...	11 03 1954
SOUTH SHORE COMMERCIAL DEVELOPMENT CORP. 1314-3045	Montréal ...	31 08 1954
SOUTHERN ASBESTOS CO. LIMITED (No personal liability) 1295-0028	Sherbrooke ...	29 10 1953
SOUTHERN TRANSPORT LIMITED 1294-2553	Ste-Clothilde (Beauharnois) ..	22 01 1955
SPORTS LEADER INC. 1326-9311	Montréal ...	18 11 1952
STANFORD CONVERTERS INC. 1296-1033	Montréal ...	29 01 1953
STANLEY GREETINGS (CANADA) LTD 1297-2436	Montréal ...	10 03 1955
STERLING FINANCE CORPORATION 1259-5955	3310, place Victoria, Montréal	23 12 1952
STEVENS MFG LTD 1324-5501	Montréal ...	16 06 1954
LES STUDIOS ALBERT GILLES LTEE 1290-1658	Québec ...	23 07 1953
SUN RAY NOVELTIES COMPANY LIMITED 1298-4530	420, rue Mont-Royal, Montréal	26 09 1953
SUNSET BARBECUE LIMITED 1325-1210	St-Laurent ...	16 11 1951
SUPERLITE INCORPORATED 1302-8543	Montréal ...	26 11 1954
SUPERSALES INC. 1324-5618	Montréal ...	24 08 1954
SUPREME UPHOLSTERING MFG. CO. LTD. 1298-3268	Montréal ...	30 05 1952

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
SUSSEX INVESTMENT CORPORATION 1324-5667	Montréal	10 03 1955
SWANK GENERAL WEAR INC. 1310-7412	Montréal	14 09 1954
LE SYNDICAT ECONOMIQUE DE HULL LIMITEE, (SYNECO) 1266-5105	Hull	26 10 1948
T. & T. AUTO SUPPLY (ST-FELICIEN) LTEE 1301-1432	St-Félicien	19 10 1951
TALON MINING CORPORATION (No personal liability) 1293-6399	Montréal	04 10 1954
TANGLEWOOD REALTY INC. 1306-9034	Montréal	21 01 1954
TAYLOR-MADE HOMES LTD 1323-9595	Montréal	29 06 1953
TECHNI VISION INC. 1327-6183	Montréal	14 01 1954
TERIOTIS INCORPOREE *TERIOTIS INCORPORATED* 1317-9304	2770, rue Cadillac, Montréal	14 01 1954
TERRA REALTIES LTD. 1327-6241	Montréal	20 08 1954
THEATRE REX INCORPOREE 1302-6422	Sept-Iles, (Saguenay)	17 07 1953
NELS THOMPSON INC. 1327-2547	Montréal	11 01 1955
TIP TOP MOTORS LTD 1306-3805	Montréal	12 03 1953
TITANIUM DERIVATIVES & ALLOYS CORP. (No personal liability) 1290-2052	Montréal	17 08 1953
TONY DRY CLEANERS COMPANY LIMITED 1308-9610	Val-d'Or (Abitibi)	10 09 1953
LA TOURBIERE DE RIVIERE-DU-LOUP INC. 1293-4030	Rivière-du-Loup	21 04 1952
TRAITEURS LAVAL INC. *LAVAL CATERERS INC.* 1327-7512	Montréal	04 09 1953
TRANS-AMERICAN WOOD & METAL CO. LTD. 1306-9596	750, rue Gabriel, Montréal	06 10 1953
TRANS-CANADA CATERERS INC. 1291-1244	Montréal	19 05 1954

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
TRANS-CANADA PROSPECTORS DEVELOPMENT CORPORATION (No personal liability) 1314-1049	Montréal	06 07 1954
TRANS-CANADA UPHOLSTERING LTD 1294-3874	Montréal	05 11 1953
TRANS-EQUIPMENT LTD 1321-3509	Lévis	27 11 1952
TRANS-NORD RADIO TAXI LIMITEE 1310-5085	Montréal	15 10 1953
TRINITY BAY PRODUCTS LIMITED 1307-6690	Québec	10 12 1951
TROIS-RIVIERES MACHINERIE LIMITEE 1320-6941	1540, rue du Fleuve, Trois-Rivières (St-Maurice)	01 06 1954
TROPICAIR INC. 1329-7601	Montréal	21 01 1954
TRU-FIT MFG. CO. LTD. 1323-2673	Montréal	12 04 1948
TWIN LAKES URANIUM MINES LIMITED (No personal liability) 1301-8320	Montréal	27 02 1954
TWO MOUNTAINS EQUIPMENT CO. LTD. 1320-8889	Montréal	17 12 1951
UNI TOWERS REALTY LIMITED 1310-7826	Montréal	24 10 1953
UNION SECURITIES LTD 1306-7905	Montréal	12 09 1953
UNITED BAG COMPANY LTD 1321-9191	Montréal	04 04 1952
UNITED BUILDERS CO. LTD. 1318-8610	4992, Prince of Wales, Montréal	09 12 1954
UNITED CHESTERFIELD INC. 1315-6146	Montréal	03 03 1955
UNITED INVESTMENTS CORPORATION 1326-5483	Montréal	08 04 1952
THE UNITED PHOTOGRAPHIC STORES LIMITED 1173-4589	Montréal	13 03 1925
UPRIGHT REALTY LIMITED 1310-8154	Montréal	28 05 1953
V E PACKARD EQUIPMENT LIMITED 1292-2571	North Hathley, (Stanstead)	03 06 1954
VAILLANCOURT GARAGE LTEE 1320-0365	L'Abord-à-Plouffe	10 03 1955

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
VAL BAR LUMBER COMPANY LIMITED 1307-6500	Val-d'Or (Abitibi)	19 05 1952
VALLEE INDUSTRIES LTD 1310-8238	6372, rue St-Hubert, Montréal	13 08 1954
VAN DER VELPEN TRADING LTD 1312-4037	Montréal	27 02 1953
LES VENTES GOURMET INC. *GOURMET SALES INC.* 1290-9412	305, boulevard Décarie, St-Laurent	03 04 1952
J.A. VIAU LIMITEE 1230-8003	Montréal	15 07 1929
VICTOR DISTRIBUTORS CORPORATION 1296-4771	Montréal	17 03 1955
VICTORIA PROVISIONS LIMITED 1298-4134	Montréal	30 08 1954
VICTORIA READY MIX INC. 1298-0967	Victoriaville (Arthabaska)	09 05 1952
VICTORY RADIATOR INC. 1327-4287	Montréal	16 10 1953
VIKING CONSTRUCTION CORP. 1294-4476	Montréal	01 06 1954
VILLE MARIE CONSTRUCTION LIMITEE 1329-2289	Montréal	11 03 1954
VILLENEUVE-ROY GARAGE INC. 1316-6038	Montréal	09 01 1952
VINET ELECTRIC & CIE *VINET ELECTRIC CO.* 1321-4051	Beauharnois	23 11 1953
VITAL URANIUM CORPORATION (No personal liability) 1307-0008	Montréal	07 05 1954
VUG MINING AND DEVELOPMENT CORPORATION (No personal liability) 1317-4040	Montréal	21 05 1953
VULCATRESS INC. 1321-4101	Victoriaville	03 12 1952
WAKEFIELD ENTERPRISES LTD. 1301-0293	Montréal	07 07 1952
WALNA LTD. 1310-8584	Montréal	02 07 1954
WALTER'S MEAT MARKET INC. 1313-7831	Montréal	22 12 1954
GEORGE A. WATSON (QUEBEC) LIMITED 1230-0919	1449, St-Alexandre, Montréal.	26 02 1952

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation
WEATHER-SEAL CORPORATION 1314-2781	Montréal	02 08 1954
MORRIS WEBSTER INC. 1320-8764	1463, avenue Crescent, Montréal	09 11 1953
WELLINGTON SECURITIES LIMITED 1327-5409	Montréal	11 02 1953
WELL-MADE HOSIERY MILLS LIMITED 1313-1818	Montréal	01 05 1954
WEST CHIBOUGAMAU MINES LIMITED (No personal liability) 1339-0257	Montréal	15 05 1952
WESTHALL HOLDINGS INC. 1327-7181	Montréal	11 05 1953
WESTMOUNT BARBECUE INC. 1325-1228	Montréal	17 11 1953
WHITECO ENTERPRISES INC. 1302-9939	Montréal	12 11 1954
WILBANK INVESTMENTS LIMITED 1287-8278	1181, St. Catherine St. W., Montréal	06 09 1950
WILBERFORCE URANIUM MINING CORPORATION (No personal liability) 1320-8459	Montréal	19 01 1955
WILHAL CONSTRUCTION COMPANY 1294-4856	Laval (Ile-Jésus)	26 10 1953
WITSTERN LEATHER PRODUCTS LIMITED 1320-5356	Montréal	14 01 1954
YVON & ROBERT CONSTRUCTION LIMITEE 1324-4322	Salaberry-de-Valleyfield	24 04 1954

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

74901-o

Commission des transports du Québec

Aux fins de faciliter la recherche, la Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi des transports (L.Q. 1972, c. 55 et ses amendements) et au Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne (A.C. 2619-73 et ses amendements). Ces rubriques sont identifiées de la façon suivante:

I — Avis de la Commission «proprio motu» (Règlement 2, a. 2.24):

II — Avis d'introduction de requêtes (Règlement 2, a. 2.3):

III — Avis d'opposition à une modification de certains tarifs (a. 2.64).

IV — Avis de désistement.

V — Avis de décisions rendues:

VI — Formules en usage à la Commission des transports du Québec prescrites par le président, en vertu de l'article 22 de la Loi des transports.

VII — Demandes relatives à des changements de contrôle ou de maintien de permis.

Catégories	Sous-catégories	Codes		Couleurs	Numéros de dossiers
Transport public	Voyageur	MPV	QPV	Rose	M 000001 à M 002000 Q 000001 à Q 001000
	Ecolier	MPE	QPE	Rouge foncé	M 100001 à M 103000 Q 100001 à Q 102000
	Taxi	MPT	QPT	Jaune orange	M 200001 à M 210000 Q 200001 à Q 205000
Transport général	Camionnage régulier	MCR	QCR	Orange brûlé	M 300001 à M 303000 Q 300001 à Q 302000
	Camionnage spécialisé	MCS	QCS	Vert pâle	M 400001 à M 402000 Q 400001 à Q 401000
	Transport en vrac	MCV	QCV	Vert foncé	M 500001 à M 504000 Q 500001 à Q 503000
Location	Location	ML	QL	Bleu pâle	M 600001 à M 601000 Q 600001 à Q 600500
Transport spécialisé	Maritime	MSM	QSM	Bleu foncé	M 700001 à M 700500 Q 700001 à Q 700500
	Aérien	MSA	QSA	Mauve	M 800001 à M 800500 Q 800001 à Q 800500
	Ferroviaire	MSF	QSF	Brun	M 900001 à M 900500 Q 900001 à Q 900500

MPV — Montréal transport public — voyageurs

QPV — Québec transport public — voyageurs

MPE — Montréal transport public — écoliers	QPE — Québec transport public — écoliers
MPT — Montréal transport public — taxi	QPT — Québec transport public — taxi
MCR —Montréal transport régulier — camionnage	QCR — Québec transport régulier — camionnage
MCS — Montréal transport spécialisé — camionnage	QCS — Québec transport spécialisé — camionnage
MCV — Montréal transport en vrac — camionnage	QCV — Québec transport en vrac — camionnage
ML — Montréal location	QL — Québec location
MSM — Montréal transport spécialisé — maritime	QSM — Québec transport spécialisé — maritime
MSA — Montréal transport spécialisé aérien	QSA — Québec transport spécialisé — aérien
MSF — Montréal transport spécialisé — ferroviaire	QSF — Québec transport spécialisé — ferroviaire

I — Avis de la Commission *proprio motu*

Conformément aux dispositions de l'article 2.24 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne, toute personne intéressée doit faire connaître son intention d'être entendue dans le nombre de jours francs indiqué dans l'avis particulier ci-dessous, ou s'il n'y a pas d'indication de délai, dans les 30 jours francs, à compter de la date de la présente publication; si la Commission reçoit une opposition ou une intervention ou une demande dans le délai prescrit, la Commission procédera à une audience publique avant de rendre une décision.

Rôle M-35451
CM-20000 P-135
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
et
N-207277
BUSQUE, RAOUL,
Nantes (Frontenac) (Qué.)
Mis en cause

Attendu que, le 22 novembre 1973, la partie mise en cause, présentait à la Commission une requête pour l'obtention d'un permis de transport par véhicule-taxi pour desservir les municipalités de Lac-Mégantic, Ste-Cécile, Woburn, Nantes, Piopolis, Milan, Marsboro, Stornoway, Notre-Dame-des-Bois;

Attendu que dans ladite requête, la partie mise en cause déclarait détenir depuis le 1er mai 1972, le permis numéro 8 accordé par la municipalité de Lac-Mégantic;

Attendu que, conformément à l'article 6.86 du Règlement 6 sur le transport par véhicule-taxi, La Commission a émis, en date du 26 novembre 1973, une attestation permettant à la partie mise en cause, de continuer à fournir des services de transport par véhicule-taxi, pour la région de la municipalité de Lac-Mégantic;

Attendu que, en date du 28 novembre 1973, la Commission émettait une nouvelle attestation remplaçant celle émise le 26 novembre 1973, pour la région de la municipalité de Nantes;

Attendu que, le 17 juin 1974, la Commission rendait la décision QPT-0383 autorisant, en faveur de la partie mise en cause, la délivrance d'un permis de transport par véhicule-taxi, de catégorie Région et de catégorie Ordinaire pour la région de la municipalité de Nantes;

Considérant qu'il s'est glissé une erreur administrative manifeste et qu'il y a lieu de corriger;

Considérant les dispositions de l'article 19 de la Loi des transports et celles du Règlement 6 sur le transport par véhicule-taxi et plus particulièrement des articles 6.81 et suivants:

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Réviser la décision QPT-0383 du 17 juin 1974;
2. Autoriser en faveur de la partie mise en cause, la délivrance d'un permis de transport par véhicule-taxi, de catégorie Région et de catégorie Ordinaire pour la région de la municipalité de Lac-Mégantic 05-2406-VT; ou
3. Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-35452
CM-20000 P-136
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
Requérante
et
M-208101-001
LIARD, GERARD,
Ste-Cécile-de-Masham,
(Gatineau) (Qué.)
J0X 2W0.
Mis en cause

Attendu que par la décision MPT-11866 en date du 21 octobre 1977, la Commission autorisait, en faveur de la partie mise en cause, la délivrance d'un permis de transport par véhicule-taxi, numéro M-208101-001, pour la région de Masham 07-7816 comprenant Ste-Cécile-de-Masham;

Attendu que le Répertoire des municipalités 1976 indique que le 1er janvier 1975, il y a eu fusion des municipalités de Wakefield 7812-CT, Wakefield 7814-V, Sainte-Cécile-de-Masham 7816-SD, Masham-Nord 7818-CT, Aldfield 8011-CT pour former la nouvelle municipalité de La pêche 07-7813-SD;

Considérant les dispositions de l'article 19 de la Loi des transports;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Réviser la décision MPT-11866 en date du 21 octobre 1977,

Autoriser en faveur de la partie mise en cause, la délivrance d'un permis de transport par véhicule-taxi, numéro M-208101-001 pour la municipalité de Lapêche (07-7813-SD); ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-35453
CM-20000 P-137
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
et
M-208265-001
GIRARD, HENRI-GEORGES,
12, rue Achille,
Lacolle (St-Jean) (Qué.)
J0J 1J0.
Mis en cause

Attendu que par la décision de transfert MPT-12098 en date du 4 janvier 1978, la Commission autorisait, en faveur de la partie mise en cause, le transfert de transport par véhicule-taxi, numéro M-208265-001, dans les régions suivantes: Notre-Dame-de-Mont-Carmel (06-5501-P) St-Valentin (06-5508-P) St-Paul-de-l'Ile-aux-Noix (06-5506-0) St-Thomas 06-5412-P) Clarenceville (06-5409-VT);

Attendu qu'avis a été donné, que le lieutenant-gouverneur en conseil a adopté, en date du 17 mars 1976, un arrêté en conseil ayant pour objet de changer le nom de la paroisse de St-Thomas, (06-5412-P) en celui de la municipalité de Noyan, (06-5412-SD);

Considérant les dispositions de l'article 19 de la Loi des transports;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Réviser la décision MPT-12098 en date du 4 janvier 1978,

Autoriser en faveur de la partie mise en cause, la délivrance d'un permis de transport par véhicule-taxi, numéro M-208265-001, pour les municipalités suivantes: Notre-Dame du Mont Carmel (06-5501-P) St-Valentin (06-5508-P) St-Paul-de-l'Ile-aux-Noix (06-5506-P) Noyan (06-5412-SD) Clarenceville (06-5409-VT); ou

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-35454
CM-20000 P-138
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
et
M-207991-001
AUBUT, PIERRETTE,
39, boulevard Labelle,
Shawbridge (Qué.)
J0R 1T0.
Mise en cause

Attendu que par la décision de transfert MPT-11600 en date du 24 août 1977, la Commission autorisait en faveur de la partie mise en cause, le transfert du permis de transport par véhicule-taxi, numéro M-207991-001, pour la région de Shawbridge 06-6335-SD comprenant Shawbridge;

Attendu qu'avis a été donné, que le lieutenant-gouverneur en conseil a adopté, en date du 15 septembre 1977, un arrêté en conseil ayant pour objet de changer le nom de la municipalité de Shawbridge (06-6335-SD) en celui de municipalité de Prévost (06-6335-SD);

Considérant les dispositions de l'article 19 de la Loi des transports;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

— Réviser la décision MPT-11600 en date du 24 août 1977,

— Autoriser en faveur de la partie mise en cause, la délivrance d'un permis de transport par véhicule-taxi, numéro M-207991-001, pour la municipalité de Prévost (06-6335-SD); ou

— Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-35455
CM-20000 P-139
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
et
M-206894-002
PAQUETTE, JEAN
39, boulevard Labelle,
Shawbridge,
(Terrebonne) (Qué.)
Mise en cause

Attendu que par la décision de transfert MPT-9844 en date du 23 février 1976, la Commission autorisait en faveur de la partie mise en cause, le transfert du permis de transport par véhicule-taxi, numéro M-206894-002, pour la région de Shawbridge 06-6335-SD;

Attendu qu'avis a été donné, que le lieutenant-gouverneur en conseil a adopté, en date du 15 septembre 1977, un arrêté en conseil ayant pour objet de changer le nom de la municipalité de Shawbridge (06-6335-SD) en celui de municipalité de Prévost (06-6335-SD);

Considérant les dispositions de l'article 19 de la Loi des transports;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

— Réviser la décision MPT-9844 en date du 23 février 1976;

— Autoriser en faveur de la partie mise en cause, la délivrance d'un permis de transport par véhicule-taxi, numéro M-206894-002, pour la municipalité de Prévost (06-6335-SD); ou

— Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-18019
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
et
Q-201,902-2-P
PAUL, GILLES
Pointe-Bleue
(Lac-St-Jean) (Qué.)
G0W 2H0
Mis en cause

Attendu que, le 14 février 1974, la partie mise en cause présentait à la Commission une requête pour l'obtention d'un permis de transport par véhicule taxi pour desservir la Réserve indienne de Pointe-Bleue;

Attendu que, le 12 mars 1975, la Commission rendait la décision QPT-2450 autorisant, en faveur de la partie mise en cause, la délivrance d'un permis de transport par véhicule-taxi pour desservir la région de la municipalité de Roberval (Ouiatchouan) sans donner le numéro du Code géographique;

Attendu que le Répertoire des municipalités indique que «Pointe-Bleue» est le toponyme de Ouiatchouan 02-9081-RI, alors que la municipalité de Roberval est désignée sous la cote 02-9013-VT;

Considérant qu'il y a lieu d'indiquer, d'une façon précise, la région que la partie mise en cause peut desservir;

Considérant les dispositions de l'article 19 de la Loi des transports;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Réviser la décision QPT-2450;
2. Autoriser, en faveur de la partie mise en cause, la délivrance d'un permis de transport par véhicule taxi pour la région de Ouiatchouan, 02-9081-RI; ou
3. Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-18020
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
et
Q-201,654-2-P
PAUL, CHARLES
128, rue Principale
Pointe-Bleue
(Lac-St-Jean) (Qué.)
G0W 2H0
Mis en cause

Attendu que, le 10 janvier 1974, la partie mise en cause présentait à la Commission une requête pour l'obtention d'un permis de transport par véhicule-taxi dans le but de desservir la Réserve indienne dePointe-Bleue;

Attendu que, le 11 mars 1975, la Commission rendait la décision QPT-2452, autorisant, en faveur de la partie mise en cause, la délivrance d'un permis de transport par véhicule-taxi pour desservir la région de la municipalité de Roberval (Ouiatchouan), sans donner le numéro du Code géographique;

Attendu que le Répertoire des municipalités du Québec indique que «Pointe-Bleue» est le toponyme de Ouiatchouan 02-9081-RI, alors que la municipalité de Roberval est indiquée sous la cote 02-9013-VT;

Considérant qu'il y a lieu d'indiquer, d'une façon précise, la région que la partie mise en cause peut desservir;

Considérant les dispositions de l'article 19 de la Loi des transports;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Réviser la décision QPT-2452;
2. Autoriser, en faveur de la partie mise en cause, la délivrance d'un permis de transport par véhicule-taxi pour la région de Ouiatchouan 02-9081-RI; ou
3. Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-18021
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
et
Q-201,706-8-P
LAPOINTE, ADRIEN
3403, rue Loyola
Beauport (Qué.)
G1E 2S4
Mis en cause

Attendu que, par les décisions QPT-1207 et QPT-1208, la Commission autorisait, en faveur de la partie mise en cause, la délivrance de deux (2) permis de transport par véhicule-taxi pour l'agglomération de Giffard A-32;

Attendu que, par la décision QPT-4263 en date du 11 mai 1978, la Commission autorisait le transfert du permis de transport par véhicule-taxi accordé par la décision QPT-1208, en indiquant la nouvelle agglomération A-30;

Attendu que, par la décision QPT-4350 en date du 14 juin 1978, la Commission annulait, à toutes fins que de droit, les décisions QPT-1207 et QPT-1208 et autorisait, en faveur de Adrien Lapointe, la délivrance de deux (2) permis de transport par véhicule-taxi pour l'agglomération de l'Est du Québec A-30;

Attendu que, vu la décision de transfert, la Commission n'avait pas à statuer sur le changement du nom de l'agglomération concernant la décision QPT-1208;

Attendu que, dans la décision QPT-4350, il n'y avait pas lieu d'annuler la décision QPT-1207 mais de modifier la désignation du numéro de l'agglomération;

Considérant les dispositions de l'article 19 de la Loi des transports;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Annuler, à toutes fins que de droit, la décision QPT-4350;
2. Réviser la décision QPT-1207, aux fins de modifier la désignation du numéro de l'agglomération;
3. Autoriser, en faveur de la partie mise en cause, la délivrance d'un permis de transport par véhicule-taxi de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire pour l'agglomération de l'Est du Québec A-30; ou
4. Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-18022
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
et
Q-200,448-4-P
LAPIERRE, LEO-PAUL
Lambton (Frontenac) (Qué.)
G0M 1H0
Mis en cause

Attendu que, par la décision QPT-0381 en date du 17 juin 1974, la Commission autorisait, en faveur de la partie mise en cause, la délivrance d'un permis de transport par véhicule-taxi pour la région de la municipalité de Lambton, 03-2442-V;

Attendu que, par la décision QPT-3863 en date du 7 octobre 1977, la Commission modifiait ledit permis pour que la partie mise en cause puisse desservir, en plus, les municipalités suivantes: Lingwick, St-Romain, Nantes, Fontainebleu, Disraéli paroisse, Stornoway, St-Hilaire-de-Dorset et Shenley;

Attendu que, dans la decision QPT-3863, il s'est glissé par inadvertance une erreur manifeste en y inscrivant Fontainebleu au lieu de Fontenebleau;

Attendu que, suite à l'adoption de l'arrêté en conseil 4102-76 en date du 24 novembre 1976, le Répertoire des municipalités du Québec 1977 indique qu'il y a eu fusion de la municipalité du canton de Lambton 03-2441-CT, avec celle du village de Lambton 03-2442-V, pour former la nouvelle municipalité de Lambton 03-2443-SD;

Considérant les dispositions de l'article 19 de la Loi des transports;

Par ces motifs la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Réviser les décisions QPT-0381 et QPT-3863;
2. Autoriser, en faveur de la partie mise en cause, la délivrance d'un permis de transport par véhicule-taxi, de catégorie Région et de catégorie Ordinaire pour la région formée des municipalités suivantes: Lambton 03-2443-SD, Lingwick 03-2536-CT, St-Romain 03-2436-SD, Nantes 03-2416-SD, Fontainebleau 03-2616-SD, Disraéli 03-2632-P, Stornoway 03-2438-SD, St-Hilaire-de-Dorset 03-2431-P et Shenley 03-2326-CT; ou
3. Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-18023
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
et
Q-200,954-3-P
BAILLARGEON, REAL
C.P. 92, Lambton
(Frontenac) (Qué.)
G0M 1H0
Mis en cause

Attendu que, par la décision QPT-2886 en date du 19 mai 1976, La Commission autorisait, en faveur de la partie mise en cause, la délivrance d'un permis de transport par véhicule-taxi de catégorie Région et de catégorie Ordinaire pour la région de la municipalité de Lambton 03-2441-CT;

Attendu que, suite à l'adoption de l'arrêté en conseil 4102-76 en date du 24 novembre 1976, le Répertoire des municipalités du Québec 1977 indique qu'il y a eu fusion de la municipalité du canton de Lambton 03-2441-CT avec celle du village de Lambton 03-2442-V, pour former la nouvelle municipalité de Lambton 03-2443-SD;

Considérant les dispositions de l'article 19 de la Loi des transports;

Par ces motifs la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Réviser la décision QPT-2886;
2. Autoriser, en faveur de la partie mise en cause, la délivrance d'un permis de transport par véhicule-taxi, de catégorie Région et de catégorie Ordinaire pour la région de la municipalité de Lambton 03-2443-SD; ou
3. Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-18024
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
et
Q-202,924-2-P
RICHARD DUFOUR
(Dufour, Richard)
1232, boulevard Julien
St-Félicien
(Lac-St-Jean) (Qué.)
G0W 2N0
Mis en cause

Attendu que, par la décision QPT-4209 en date du 11 avril 1978, la Commission autorisait, en faveur de la partie mise en cause, le transfert d'un permis de transport par véhicule-taxi pour la région de la municipalité de St-Félicien 9024;

Attendu que, suite à l'adoption de l'arrêté en conseil 4181-76 en date du 8 décembre 1976, publié dans la *Gazette officielle du Québec* no 52 en date du 23 décembre 1976, le Répertoire des municipalités du Québec 1977 indique qu'il y a eu fusion de la municipalité de St-Félicien 9022-SD avec celle de St-Félicien 9024-VT, pour former la nouvelle municipalité de St-Félicien 9023-VT;

Considérant les dispositions de l'article 19 de la Loi des transports;

Par ces motifs la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Réviser la décision QPT-4209;
2. Autoriser, en faveur de la partie mise en cause, la délivrance d'un permis de transport par véhicule-taxi pour la région de la municipalité de St-Félicien 9023-VT; ou
3. Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-18025
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
et
Q-201,933-2-P
MC COLLOUGH, HENRI-LOUIS
St-Théophile
(Beauce-Sud) (Qué.)
G0M 2A0
Mis en cause

Attendu que, par la décision QPT-0280, en date du 13 juin 1974, la Commission autorisait, en faveur de la partie mise en cause, la délivrance d'un permis de transport par véhicule-taxi pour la région de St-Théophile-de-Beauce, 03-2301-P;

Attendu que, suite à l'adoption de l'arrêté en conseil 1868-75 du 7 mai 1975, publié dans la *Gazette officielle du Québec* numéro 26 du 28 juin 1975, le Répertoire des municipalités du Québec 1976 indique qu'il y a eu fusion de la municipalité de St-Théophile-de-Beauce 03-2301-P avec celle de St-Théophile 03-2302-VL, pour former la nouvelle municipalité de St-Théophile 03-2303-SD;

Considérant les dispositions de l'article 19 de la Loi des transports;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Réviser la décision QPT-0280;
2. Autoriser, en faveur de la partie mise en cause, la délivrance d'un permis de transport par véhicule-taxi pour la municipalité de St-Théophile, 03-2303-SD; ou
3. Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-18026
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
et
Q-200,517-2-P
PHILIPPE, PAUL
Pointe-Bleue
(Lac-St-Jean) (Qué.)
G0W 2H0
Mis en cause

Attendu que, le 5 décembre 1973, la partie mise en cause présentait à la Commission une requête pour l'obtention d'un permis de transport par véhicule-taxi pour desservir la réserve indienne de Pointe-Bleue;

Attendu que, le 11 mars 1975, la Commission rendait la décision QPT-2454 autorisant, en faveur de la partie mise en cause, la délivrance d'un permis de transport par véhicule-taxi pour desservir la région de la municipalité de Roberval (Ouiatchouan), sans donner le numéro du code géographique;

Attendu que le Répertoire des municipalités du Québec indique que «Pointe-Bleue» est le toponyme de Ouiatchouan 02-9081-RI, alors que la municipalité de Roberval est désignée sous la cote 02-9013-VT;

Considérant qu'il y a lieu d'indiquer, d'une façon précise, la région que la partie mise en cause peut desservir;

Considérant les dispositions de l'article 19 de la Loi des transports;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Réviser la décision QPT-2454;
2. Autoriser, en faveur de la partie mise en cause, la délivrance d'un permis de transport par véhicule-taxi pour la région de Ouitachouan 02-9081-RI; ou
3. Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-18030
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
et
Q-502,319-2-P
POMERLEAU, PHILIBERT
Sainte-Marguerite
(Dorchester) (Qué.)
G0S 2X0
mis en cause

Attendu que, le 16 août 1974, la Commission rendait, en faveur de la partie mise en cause, la décision QCV-3619 autorisant la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégorie Entrepreneur pour la région no 3;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est immatriculé au Bureau des véhicules automobiles et qu'ainsi la partie mise en cause ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que le paiement des droits, prévu pour le renouvellement dudit permis n'a pu, conséquemment, être payé lors de l'immatriculation, le ou avant le 31 mars 1977, ni le ou avant le 31 mars 1978;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparaît au dossier concerné;

Attendu que la partie mise en cause n'a pas produit à la Commission le rapport annuel prévu à l'article 21 du Règlement sur le camionnage en vrac et ce, depuis la délivrance du permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports et plus particulièrement celles des articles 19 et 37;

Par ces notifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Réviser la décision QCV-3619 en ce qui concerne la partie mise en cause;
2. Annuler, à toutes fins que de droit, le permis Q-502319-001 délivré à la partie mise en cause par ladite décision; ou
3. Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-18031
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
et
Q-504,799 -2-P
BORDELEAU, JACQUES
109, Elie-Rochefort,
Port-Cartier-Ouest,
(Duplessis) (Qué.)
G5B 2J9
Mise en cause

Attendu que, le 22 décembre 1975, la Commission rendait, en faveur de la partie mise en cause, la décision QCV-5489 autorisant la délivrance d'un permis de camionnage en vrac de catégorie Entrepreneur pour la région no 09;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est immatriculé au Bureau des véhicules automobiles et qu'ainsi la partie mise en cause ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que le paiement des droits prévu pour le renouvellement dudit permis n'a pu, conséquemment, être payé lors de l'immatriculation, le ou avant le 31 mars 1977, ni le ou avant le 31 mars 1978;

Attendu qu'aucune décision concernant un permis identique n'apparait au dossier concerné;

Attendu que la partie mise en cause n'a pas produit à la Commission le rapport annuel prévu à l'article 21 du Règlement sur le camionnage en vrac et ce, depuis la délivrance du permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports et plus particulièrement celles des articles 19 et 37;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Réviser la décision QCV-5489, en ce qui concerne la partie mise en cause;
2. Annuler, à toutes fins que de droit, le permis Q-504799-001 délivré à la partie mise en cause par ladite décision; ou
3. Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-18110
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
et
Q-504,288 -2-P
TREMBLAY, JEAN-BAPTISTE
54, rue Tremblay
Saint-Coeur-de-Marie
(Lac-St-Jean) (Qué.)
G0W 1L0
Mis en cause

Attendu que, le 31 août 1976, la Commission rendait la décision QCV-7660 autorisant, en faveur de la partie mise en cause, la délivrance d'un permis de camionnage en vrac, de catégorie Région, pour la région 2;

Attendu qu'après vérification, il apparaîtrait qu'aucun véhicule n'est immatriculé au Bureau des véhicules automobiles et qu'ainsi la partie mise en cause ne remplirait plus les conditions de détention de tel permis;

Attendu que le paiement des droits, prévu pour le renouvellement dudit permis, n'a pu, conséquemment, être payé lors de l'immatriculation, le ou avant le 31 mars 1977, ni le ou avant le 31 mars 1978;

Attendu que, au surplus la partie mise en cause a fait cession de ses biens;

Considérant que l'intimé ne remplit ainsi plus les conditions de détention de tel permis;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, du Règlement sur le camionnage en vrac et plus particulièrement des articles 12.23 et 12.24.1 de ce dernier règlement;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Annuler le permis de camionnage en vrac de la partie mise en cause numéro Q-504,288 D-001, catégorie Région, pour la région no 2; ou
2. Rendre toute autre décision appropriée.

74903-o

II — Avis d'introduction de requêtes

La Commission donne avis de la nature des requêtes suivantes conformément aux dispositions de l'article 2.13 du Règlement 2. Quiconque désire s'opposer ou intervenir doit le faire, suivant les règles prévues à l'article 2.14 dudit règlement, dans les 21 jours francs de la date de la présente publication.

Rôle M-25519
460-V-2-D (M-303,245)
J. H. ALBERT GIRARD & FILS INC.
451, 1re Rue
Chibougamau
(Abitibi-Est) (Qué.)
G8P 1K7

Nouvelle publication, requête amendée

La requérante désire amender sa requête publiée dans la *Gazette officielle du Québec*, no 41 du 15-10-77 à la page 9543 et portant le numéro de rôle M-25519 pour qu'elle se lise à l'avenir ainsi relativement au territoire:

«De tout point à tout point situé dans un rayon territorial triangulaire de Chibougamau dont les points extrêmes sont situés, à partir de Chibougamau, à l'ouest, sur la route 113, à une distance de 125 milles; au nord, sur la route 167, en direction du Lac-Albanel, à une distance de 100 milles; à l'est, sur la route 167, vers St-Félicien, à une distance de 100 milles, pour le transport de machinerie lourde, par fardier, avec équipement spécialisé.»

Rôle M-34317
M-504173-2-D
FALARDEAU, DONIA
Beaudry
(Témiscamingue) (Qué.)
J0Z 1J0
Requérant-cédant
M-508404
JALBERT & BAILLARGEON INC.
C.P. 102
Evain
(Témiscamingue) (Qué.)
J0Z 1Y0
Requérante-cessionnaire

Cette nouvelle publication remplace celle parue dans la *Gazette officielle du Québec* no 35 en date du 2 septembre 1978, à la page 10787.

Le requérant demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M-504173 001 à Jalbert & Baillargeon Inc. pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 08.

Les actions de la requérante-cessionnaire sont réparties comme suit:

Maurice Jalbert	49 actions ordinaires
Roland Baillargeon	49 actions ordinaires
Marie Baillargeon	1 action ordinaire
Thérèse Jalbert	1 action ordinaire

Rôle M-35282
MV-00008 1-D
COMMISSION DE TRANSPORT REGIONALE D'OTTAWA-CARLETON
1500, boulevard St-Laurent
Ottawa, (Ontario)

OTTAWA-CARLETON: trajets d'autobus allant de la frontière Ontario-Québec jusqu'à la ville de Hull, comme suit:
Parcours 24: Service rapide — Beacon Hill Nord, Ottawa Centre-ville — Hull, parcours 25 — Service rapide Blackburn Hamlet — Centre-ville d'Ottawa — Hull, parcours 60 — Heatherington — Alta Vista — Albert et Kent — Hull.

Ces trois parcours s'effectuent comme suit: pont du Portage, Maisonneuve jusqu'à la place du Portage, et retour au pont du Portage. Du lundi au vendredi, le matin et l'après-midi, aux heures de pointe seulement.

Parcours 40 — Preston et Sydney — Terrasse de la Chaudière — Place du Portage
Parcours 50 — Bayshore — Tunney's Pasture — Hull

Par le pont de la Chaudière, la rue Eddy, jusqu'à l'arrêt d'autobus à la terrasse de la Chaudière, le boulevard Taché, Laurier, Maisonneuve, jusqu'à la place du Portage, et retour au pont de la Chaudière. Du lundi au vendredi, le matin et l'après-midi, aux heures de pointe seulement.

Parcours 64 — Southvale — Kilbourn — Albert et Kent — Hull

Par le pont de la Chaudière, la rue Eddy, jusqu'à la terrasse de la Chaudière, et retour au pont de la Chaudière. Du lundi au vendredi, le matin et l'après-midi, aux heures de pointe seulement.

Parcours 65 — Pont Mackenzie — Terrasse de la Chaudière — Immeuble Fontaine

Par le pont de la Chaudière, la rue Eddy, jusqu'à la Terrasse de la Chaudière, et retour au pont de la Chaudière. Après 18 h 18: de la Terrasse de la Chaudière à Taché, Laurier, Maisonneuve, Sacré-Coeur, jusqu'à l'Immeuble Fontaine, et retour au pont de la Chaudière.

Parcours 89 — Pont Mackenzie — Immeuble Fontaine — Hull

Par le pont du Portage, Maisonneuve, Sacré-Coeur, Laurier, jusqu'à l'immeuble Fontaine, et retour au Pont du Portage. Du lundi au vendredi.

Rôle M-35284
M-600012 14 DT
AVIS CANADA INC
5965, côte de Liesse
Dorval (Qué.)

Modification tarifaire

Location de camions Avis

	Sur une base quotidienne	*Sur une base hebdomadaire*	*Sur une base milliaire*
Camion 3/4 (*Econoline*)	$35	$210	12¢
Fourgonnette de livraison	40	240	12¢
Fourgon (12′)	45	270	17¢
Fourgon et camion à ridelles (18′)	50	300	17¢
Fourgon (20′)	55	330	17¢
Fourgon à moteur diesel (18′ et 20′)	60	360	22¢
Fourgon à deux essieux simples	99	495	17¢
Fourgon tandem conventionnel à trois essieux (force motrice 350-370)	143	715	17¢
Tandem conventionnel (avec couchette)	148	740	17¢
Fourgon muni d'un hayon élévateur	10	50	
Fourgon réfrigéré (18 et 20′)	65	330	28¢

Rôle M-35286
M-303520 1-D
REDLINE EXPRESS
853, Boyd Avenue
Ottawa, Ontario
K2A 2C9
Au Québec:
3300, boulevard Cavendish
Suite 620
(Montréal) (Qué.)
H4B 2M8

Nouvelle demande:

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de fournir le service suivant:

Transport restreint — longue distance — route restreinte

Depuis la frontière Québec-Ontario (point d'entrée: Hull) jusqu'à Hull, Aylmer et Gatineau, et retour, pour le transport de colis d'un poids maximal de deux cents (200) livres.

Point d'origine ou de destination: Ottawa (Ontario).

Rôle M-35373
M-207885 1 D
PACE NICOLAS
2690, Aylwin
Montréal (Qué.)
H1W 3C8
Requérant-cédant
M-209059-001
CHARRON ANDRE
5084, boul. Couture
St-Léonard (Qué.)
H1R 1C6
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-207885-002 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-35374
M-208357 4 D
VENAFRO TONY
23, Forest Road
Dollard-des-Ormeaux (Qué.)
H9B 1V5
Requérant-cédant
M-205676'003
PHILIPPE JOSEPH
9667, Foucher
Montréal (Qué.)
H2C 2C8
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-208357-003 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-35375
M-201527 29 D
FRENKEL, GERSZON
3250, de Falaise
Montréal (Qué.)
H3R 2E4
Requérant-cédant
M-209060-001
KOULA, HERMANN
255, place Benoit, app. 5
St-Laurent (Qué.)
H4N 2H4
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-201527-013 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-35376
M-202182 10 D
GEORGE ROSENTHAL GARAGE LTD
135 est, Ontario
Montréal (Qué.)
H2X 1G9
Requérante-cédante
M-209058-001
DOIRIN, VITAL
5170, 2e Avenue, app. 3
Montréal (Qué.)
H1Y 2Y1
Requérant-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-202182-007 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-35377
M-206855 1 D
TRANSPORT GEFAN INC.
5788, Fairside
Côte-St-Luc (Qué.)
H4W 2A7
Requérante-cédante
M-209056-001
ROSENTHAL, EDITH
3097, Brighton
Montréal (Qué.)
H3S 1T7
Requérante-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-206855-002 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-35378
M-207568 1 D
FAVREAU, YVON
545, Thomas
St-Amable (Verchères) (Qué.)
J0L 1N0
Requérant-cédant
M-209057-001
DORAIS, GEORGES
1281, LaSalle
Longueuil (Qué.)
J4K 3H6
Requérant-cessionnaire

Le requérant qui détient le permis M-207568-001 pour l'agglomération A-2 Longueuil demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-35379
M-000071 28-D
VOYAGEUR INC.
505 est, boulevard de Maisonneuve
Montréal (Qué.)
H2L 1Y4

Requête pour mise à jour de ses permis

Au soutien de sa requête, la requérante expose respectueusement:

1. Elle exploite de nombreux service d'autobus dans la province de Québec depuis 50 ans, soit elle-même directement, soit par l'entremise de ses auteurs, Voyageurs (1967) Inc., Voyageur Provincial Inc., Voyageur Québec Inc., Abitibi Provincial Inc., Saguenay Provincial Inc., la Compagnie de transport Provincial, etc.;

2. Les permis qu'elle détient de la Commission des transports et qui autorisent ses présents services, ont été revisés en partie en 1967, la requérante ayant depuis cédé certains permis à de nouveaux détenteurs et ayant, par ailleurs, acquis de nouveaux services comme ceux auparavant opérés par Carier & Frères Ltée et Les Autobus Drolet Ltée;

3. À cause des modifications du système routier de la province, de l'expansion de certaines municipalités comme de l'augmentation de la population et à cause des nouvelles exigences du public voyageur, la requérante désire apporter certaines modifications à ses services et à leurs trajets;

4. La requérante prie la Commission de bien vouloir prendre connaissance de ces modifications et de les incorporer dans les permis de la requérante afin de rendre conformes et les permis détenus et les parcours des services;

5. De la même façon, au cours des années, certains permis pour services distincts sont devenus inutiles, dédoublant d'autres services et et doivent être mis de côté;

6. La requérante prie donc, comme susdit, la Commission de bien vouloir mettre à jour ses divers permis de la façon suivante:

Modifications proposées	
Régions nos 1 et 2	Cantons de l'Est
Région no 3	Montréal, Québec, Lévis et la Mauricie
Régions nos 4 et 5	Outaouais et Laurentides
Région no 6	Québec et Bas-du-Fleuve
Régions nos 7 et 8	Québec et Cantons de l'Est
Région no 9	Abitibi
Région no 10	Divers
Région no 11	Côte-Nord

La requérante demande une modification des permis suivants:
Région no 1
Route no 1
Parcours A
Service no 1-1-*a*) de Montréal à Sherbrooke et retour.

Parcours
Dans Montréal et Verdun: au pont Champlain, suivant entente avec l'autorité municipale.
Autoroute des cantons de l'Est: du pont Champlain au boul. Bourque.
Boul. Bourque: de l'autoroute des Cantons de l'Est à Sherbrooke.
Dans Sherbrooke: Suivant entente avec l'autorité municipale.
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.
2. Pas de service local dans la ville de Sherbrooke.
3. Pas de service local entre Sherbrooke et Deauville, ces deux endroits inclus.
Région no 1
Route no 1
Parcours B
Service no 1-1-*b*) de Montréal à Sherbrooke et retour.
Parcours:
Dans Montréal et Verdun: au pont Champlain, suivant entente avec l'autorité municipale.
Autoroute des cantons de l'Est: du pont Champlain à la sortie no 69 (Magog)
Dans Magog: suivant entente avec l'autorité municipale.
Route no 1: de Magog à Sherbrooke.
Dans Sherbrooke: suivant entente avec l'autorité municipale.
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans les villes de Magog et Sherbrooke.
2. Pas de service local entre Sherbrooke et Deauville, ces deux endroits inclus.
Région no 1
Route no 1
Parcours C
Service no 1-1-*c*) de Montréal à Sherbrooke et retour.
Parcours:
Dans Montréal: au pont Jacques-Cartier, suivant entente avec l'autorité municipale.
Route no 1: du pont Jacques-Cartier à Sherbrooke.
Dans Granby, Magog et Sherbrooke: suivant entente avec l'autorité municipale.
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.
2. Pas de service local entre Montréal et Marieville, ces deux endroits inclus.
3. Pas de service local dans les villes de Granby et Magog.
4. Pas de service local entre Sherbrooke et Deauville, ces deux endroits inclus.
Pour qu'ils se lisent à l'avenir comme suit:
Région no 1
Route no 1
Parcours A
Service no 1-1-*a*) de Montréal à Sherbrooke et retour
Parcours:
Dans Montréal au pont Jacques-Cartier: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 15: du pont Jacques-Cartier à l'intersection de la route no 116
Route no 116: de l'intersection de la route no 15 à la route no 112
Route no 112; de l'intersection de la route no 116 à Sherbrooke
Dans Granby, Magog et Sherbrooke: suivant entente avec les autorités municipales.
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et Marieville, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans Granby et Magog.
3. Pas de service local dans et entre Deauville et Sherbrooke, ces deux endroits inclus.
4. La requérante est autorisée, en vertu de ce service, à faire un arrêt au métro de Longueuil.
Région no 1
Route no 1
Parcours B
Service no 1-1-*b*) de Montréal à Sherbrooke et retour
Parcours:
Dans Montréal au pont Champlain: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 10: du pont Champlain, à la sortie no 68
Route no 139: de la sortie no 68 à l'intersection de la route no 112 à Granby
Route no 112: de Granby à Sherbrooke
Dans Granby, Magog et Sherbrooke: suivant entente avec l'autorité municipale
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

2. Pas de service local dans Granby et Magog.
3. Pas de service local dans et entre Deauville et Sherbrooke, ces deux endroits inclus.

Région no 1
Route no 1
Parcours C
Service no 1-1-*c*) de Montréal à Sherbrooke et retour

Parcours:

Dans Montréal au pont Jacques-Cartier: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 15: du pont Jacques-Cartier à l'intersection de la route 116
Route 116: de l'intersection de la route no 15 à la route no 112
Route no 112: de l'intersection de la route no 116 à Granby
Route régionale: de Granby à Bromont
Route no 241: de Bromont à Waterloo
Route no 112: de Waterloo à Sherbrooke
Dans Granby, Magog et Sherbrooke: suivant entente avec les autorités municipales

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans et entre Montréal et Marieville.
2. Pas de service local dans la ville de Granby.
3. Pas de service local dans et entre Deauville et Sherbrooke, ces deux endroits inclus.
4. La requérante est autorisée, en vertu de ce service, à faire un arrêt au métro de Longueuil.

La requérante détient un permis pour le service suivant et désire continuer à l'opérer tel qu'émis, sauf changement de numéro de route et de codification:

Région no 1
Route no 2
Parcours A
Service no 1-2-*a*) de Magog à Sherbrooke et retour

Parcours:

Route no 112: de Magog à Sherbrooke
Dans Magog et Sherbrooke: suivant entente avec les autorités municipales

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans la ville de Magog.
2. Pas de service local dans et entre Deauville et Sherbrooke, ces deux endroits inclus.

La requérante détient des permis pour les deux services suivants et désire continuer à les opérer tels qu'ils furent émis et ce sous les numéros 1-2-*b* et 1-2-*c*.

Région no 1
Route no 2
Parcours B
Service no 1-2-*b*) de Montréal à Granby et retour

Parcours:

Dans Montréal au pont Jacques-Cartier: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 15: du pont Jacques-Cartier à l'intersection de la route no 116
Route no 116: de l'intersection de la route no 15, à la route no 112
Route no 112: de l'intersection de la route no 116 à Granby
Dans Granby: suivant entente avec l'autorité municipale

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans et entre Montréal et Marieville, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans les limites de la ville de Granby.
3. Ce service n'affecte en rien les droits concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie que peut présentement posséder tout autre détenteur de permis pour les voyages originant de Granby.
4. La requérante est autorisée, en vertu de ce service, à faire un arrêt au métro de Longueuil.

Région no 1
Route no 2
Parcours C
Service no 1-2-*c*) De Montréal à Granby et retour

Parcours:

De Montréal au pont Champlain: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 10: du pont Champlain à Granby.

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.
2. Pas de service local dans les limites de la ville de Granby.
3. Ce service n'affecte en rien les droits concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie que peut présentement posséder tout autre détenteur de permis quant aux voyages originant de Granby.

La requérante détient des permis pour les deux services suivants et désire continuer à les opérer, tels qu'émis, sauf changement des numéros de routes et codifications.

Région no 1
Route no 3
Parcours A

Service no 1-3-*a*) de Montréal aux frontières Québec/Etats-Unis (port d'entrée: Highwater) destination Newport et retour

Parcours:

Dans Montréal au pont Champlain: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 10: du pont Champlain à la sortie no 55
Route no 235: de la sortie no 55 à Farnham
Route no 104: de Farnham à l'intersection de la route no 139
Route no 139: de l'intersection de la route no 104, à Sutton
Route no 215: de Sutton à l'intersection de la route no 104, à Knowlton via Brome
Route no 243: de Knowlton aux frontières Québec/Etats-Unis (Highwater)

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.
2. Pas de service local entre l'Ange-Gardien et Farnham.
3. Ce permis doit être opéré conjointement avec le permis connexe émis par l'Interstate Commerce Commission.

Région no 1
Route no 4
Parcours A

Service no 1-4-*a*) de Montréal à Mansonville, et retour

Parcours:

De Montréal au pont Champlain: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 10: du pont Champlain à la sortie no 55
Route no 235: de la sortie no 55 à Farnham
Route no 104: de Farnham à l'intersection de la route no 139
Route no 139: de l'intersection no 104, à Sutton
Route no 215: de Sutton à l'intersection de la route no 104, à Knowlton via Brome
Route no 243: de Knowlton à Mansonville

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.
2. Pas de service local entre l'Ange-Gardien et Farnham.

La requérante détient un permis pour le service suivant et désire être autorisée à supprimer totalement ce service.

Région no 1
Route no 5
Parcours A

Service no 1-5-*a*) de Montréal, Longueuil, Greenfield Park et Brossard à destination de Bromont, et retour, pour transport de skieurs

Parcours:

Dans Montréal au pont Jacques-Cartier: suivant entente avec l'autorité municipale
Boul. Taschereau: du pont Jacques-Cartier à l'autoroute des Cantons de l'Est
Autoroute des Cantons de l'Est: du boul. Taschereau à la sortie no 44
Route régionale: de la sortie no 44 à Bromont

Conditions et restrictions:

1. Ce service ne sera opéré que trois soirs, soit les mardis, mercredis et jeudis et ce, durant la période de ski seulement.
2. Le coût de ce transport sera défrayé par le Centre touristique.
3. Ce permis ne confère aucun des privilège de l'Ordonnance générale no 17 concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie.

La requérante demande une modification du permis suivant:

Région no 1
Route no 6
Parcours A

Service no 1-6-*a*) de St-Georges de Beauce à Montréal, et retour.

Parcours:

Dans Montréal et Verdun au pont Champlain: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute des Cantons de l'Est: du pont Champlain à la sortie no 69 (Magog)
Route no 1: de Magog à East Angus.
Route régionale: de East Angus à Bury
Route no 28: de Bury à La Guadeloupe
Route régionale: de La Guadeloupe à St-Georges-de-Beauce via St-Benoit

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans les villes de Magog et Sherbrooke
2. Pas de service local entre Sherbrooke et Deauville, ces deux endroits inclus.
3. Pas de service local entre East Angus Village et Sherbrooke, ces deux endroits inclus.
4. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

Pour qu'il se lise à l'avenir comme suit et soit opéré sous le numéro 1-5-*a*)

Région no 1
Route no 5
Parcours A

Parcours:

Service no 1-5-*a*) de St-Georges-de-Beauce à Montréal, et retour
Route régionale: de St-Georges-de-Beauce à la Guadeloupe via St-Benoit et St-Honoré
Route no 108: de La Guadeloupe à Bury, via Courcelles
Route no 214: de Bury à East Angus
Route no 112: de East Angus à Magog
Autoroute no 10: de Magog à Montréal
Dans St-Georges-de-Beauce, Sherbrooke, Magog et Montréal: suivant entente avec les autorités municipales

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans et entre Sherbrooke et Deauville, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans Magog.
3. Pas de service local dans et entre East Angus et Sherbrooke.
4. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transports de la Communauté urbaine de Montréal.
5. La détentrice ne pourra se prévaloir des privilèges de l'Ordonnance générale no 17 concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie originant de St-Georges-de-Beauce.

La requérante demande une modification du permis suivant:

Région no 1
Route no 7
Parcours A
Service no 1-7-*a*) de St-Georges-de-Beauce à Sherbrooke, et retour.

Parcours:

Route 112: de Sherbrooke à East Angus
Route régionale: de East Angus à Bury
Route no 28: de Bury à La Guadeloupe
Route régionale de La Guadeloupe à St-Georges-de-Beauce via St-Benoit
Dans Magog, Sherbrooke et St-Georges-de-Beauce: suivant entente avec l'autorité municipale

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans Sherbrooke.
2. Pas de service local entre East Angus Village et Sherbrooke.

Pour qu'il se lise à l'avenir comme suit et soit opéré sous le numéro 1-6-*a*):

Région no 1
Route no 6
Parcours A
Service no 1-6-*a*) de St-Georges-de-Beauce à Sherbrooke, et retour

Parcours:

Route régionale de St-Georges-de-Beauce à La Guadeloupe, via St-Benoit
Route no 108: de La Guadeloupe à Bury, via Courcelles
Route no 214: de Bury à East Angus
Route no 112: de East Angus à Sherbrooke
Dans St-Georges-de-Beauce et Sherbrooke: suivant entente avec l'autorité municipale

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans la ville de Sherbrooke.
2. La détentrice ne pourra se prévaloir des privilèges de l'Ordonnance générale no 17 concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie originant de St-Georges-de-Beauce.

Région 2

La requérante demande une modification des permis suivants:

Région no 2
Route no 1
Parcours A

Service no 2-1-*a*) de Sherbrooke à Québec, et retour.
Parcours:
Dans Sherbrooke: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 22: de Sherbrooke à Richmond
Route no 5: de Richmond à Québec
Dans Québec: suivant entente avec l'autorité municipale
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local entre Sherbrooke et Danville, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local entre Danville et Victoriaville, ces deux endroits inclus.
3. Pas de service local dans les villes de Sherbrooke et entre Arthabaska et Victoriaville.
4. Pas de service local entre le pont de Québec et Québec.
Région no 2
Route no 1
Parcours B
Service no 2-1-*b* de Sherbrooke à Québec, et retour.
Parcours:
Dans Sherbrooke: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 22: de Sherbrooke à l'intersection de la route Transcanadienne
Route Transcanadienne: de l'intersection de la route no 22 à Québec
Dans Québec: suivant entente avec l'autorité municipale.
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local entre Sherbrooke et Drummondville, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local de la route régionale conduisant à Manseau, jusqu'à Québec.
3. La détentrice ne pourra se prévaloir des privilèges de l'Ordonnance générale no 17 concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie originant de Drummondville.
Pour qu'ils se lisent à l'avenir comme suit:
Région no 2
Route no 1
Parcours A
Service no 2-1-*a*) de Sherbrooke à Québec, et retour
Parcours:
Route no 143: de Sherbrooke à Richmond
Route no 116: de Richmond à Québec
Dans Sherbrooke et Québec: suivant entente avec l'autorité municipale
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Sherbrooke et Danville, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans et entre Danville et Victoriaville, ces deux endroits inclus.
3. Pas de service local dans et entre St-Etienne et Québec, ces deux endroits inclus.
Région no 2
Route no 1
Parcours B
Service no 2-1-*b*) de Sherbrooke à Québec, et retour
Parcours:
Route no 143: de Sherbrooke à l'intersection de la route no 20
Route no 20: de l'intersection de la route no 143 à Québec
Dans Sherbrooke et Québec: suivant entente avec l'autorité municipale
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Sherbrooke et St-Louis-Jonction, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local de l'intersection de la route régionale conduisant à Manseau, à Québec.
3. La détentrice ne pourra se prévaloir des privilèges de l'Ordonnance générale no 17 concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie originant de Drummondville.
La requérante qui en vertu de ses permis nos 2-1-*a*) et 2-1-*b*) opère ses services de Sherbrooke à Québec, et retour, demande d'être autorisée à donner le même service par le parcours additionnel suivant:
Région no 2
Route no 1
Parcours C
Service no 2-1-*c*) de Sherbrooke à Québec, et retour
Parcours
Route no 143: de Sherbrooke à Richmond
Route no 116: de Richmond à Plessisville

Route no 265: de Plessisville à l'intersection de la route no 20
Route no 20: de l'intersection de la route no 265, à Québec
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Sherbrooke et Danville, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans et entre Danville et Victoriaville, ces deux endroits inclus.
3. Pas de service local sur la route no 20 de l'intersection de la route régionale conduisant à Villeroy, à Québec.
4. Ce service n'affecte en rien les droits concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie que peut présentement posséder tout autre détenteur de permis.

La requérante détient un permis pour le service suivant et désire continuer à l'opérer tel qu'émis, sauf changement de numéro de route:
Région no 2
Route no 2
Parcours A
Service no 2-2-*a*) de Victoriaville à Québec, et retour
Parcours:
Route no 116: de Victoriaville à Québec
Dans Victoriaville et Québec: suivant entente avec l'autorité municipale
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans Victoriaville.
2. Pas de service local dans et entre St-Etienne et Québec, ces deux endroits inclus.

La requérante demande une modification du permis suivant.
Région no 2
Route no 3
Parcours A
Service no 2-3-*a*) de Sherbrooke aux frontières Québec/Etats-Unis (ports de sortie Rock Island ou Beebe) destination Newport et retour.
Parcours:
Dans Sherbrooke et Lennoxville: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 5: de Sherbrooke à l'intersection de la route régionale conduisant à North Hatley
Route régionale: de l'intersection de la route no 5 à North Hatley et retour à la route no 5 via Massawipi Lake
Route no 5: de l'intersection de la route régionale conduisant à North Hatley jusqu'à Massawipi
Route régionale: de Massawipi à Ayers Cliff
Route no 50: de Ayers Cliff à l'intersection de la route no 5
Route no 5: de l'intersection de la route no 50 à Rock Island
Route alternative: de Rock Island aux frontières Québec/Etats-Unis
1. *a*) Route no 5: de Rock Island aux frontières Québec/Etats-Unis
2. *a*) Route régionale: de Rock Island à Beebe.
b) Route régionale: de Beebe aux frontières Québec/Etats-Unis.
Conditions et restrictions:
1. Ce permis doit être opéré conjointement avec le permis no 342 émis par l'Interstate Commerce Commission.
2. Pas de service local dans et entre Sherbrooke et Lennoxville, ces deux endroits inclus..
3. Pas de service local entre Stanstead et Beebe, ces deux endroits inclus.

Pour qu'il se lise à l'avenir comme suit:
Région no 2
Route no 3
Parcours A
Service no 2-3-*a*) de Sherbrooke aux frontières Québec/Etats-Unis (port de sortie Beebe) destination Newport et retour.
Parcours:
Dans Sherbrooke et Lennoxville: suivant entente avec les autorités municipales
Route no 143: de Sherbrooke à l'intersection de la route régionale conduisant à North Hatley
Route régionale: de l'intersection de la route no 143 à North Hatley et retour à la route no 143, via Massawipi Lake
Route no 143: de l'intersection de la route régionale conduisant à North Hatley, à Massawipi
Route régionale: de Massawipi à Ayers Cliff
Route no 141: de Ayers Cliff à l'intersection de la route no 143
Route no 143: de l'intersection de la route no 141 à Rock Island (Frontières Québec/Etats-Unis).

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans et entre Sherbrooke et Lennoxville, ces deux endroits inclus.

2. Ce permis doit être opéré conjointement avec le permis no 342 émis par l'Interstate Commerce Commission.

Région 3

La requérante qui détient des permis pour les deux services suivants, désire continuer à les opérer, tels qu'émis, sauf changement des numéros de route, comme suit:

Région no 3
Route no 1
Parcours A
Service no 3-1-*a*) de Montréal à Québec, et retour
Parcours:
Dans Montréal au pont Le Gardeur: suivant entente avec les autorités municipales
Route no 138: du pont Le Gardeur à Québec
Dans Québec: suivant entente avec l'autorité municipale
Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans et entre Montréal et Berthierville, ces deux endroits inclus.

2. Pas de service local dans et entre Trois-Rivières-Ouest, Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine.

3. Pas de service local entre La Chevrotière Jonction et Québec, ces deux endroits inclus.

Région no 3
Route no 1
Parcours B
Service no 3-1-*b*) de Montréal à Québec, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute no 40: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 40: de Montréal à la sortie no 144
Route no 158: de la sortie no 144 à la route no 138
Route no 138: de l'intersection de la route no 158 à Québec
Dans Québec: suivant entente avec l'autorité municipale
Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans et entre Montréal et Berthierville, ces deux endroits inclus.

2. Pas de service local dans et entre Trois-Rivières Ouest, Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine.

3. Pas de service local entre La Chevrotière Jonction et Québec, ces deux endroits inclus.

La requérante qui, en vertu de ses permis no 3-1-*a*) et 3-1-*b*) opère des services de Montréal à Québec, et retour, demande l'autorisation de donner le même service par le parcours additionnel suivant, et ce, sous le numéro 3-1-*c*).

Région no 3
Route no 1
Parcours C
Service no 3-1-*c*) de Montréal à Québec et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute no 40: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 40: de Montréal à l'intersection de la route no 55
Route no 55: de l'autoroute no 40 à la route no 138
Route no 138: de l'intersection de la route no 55 à Québec
Conditions et restrictions:

1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

2. Pas de service local dans et entre Trois-Rivières Ouest, Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine.

3. Pas de service local dans et entre La Chevrotière Jonction et Québec.

La requérante demande une modification des permis suivants:

Région no 6
Route no 24
Parcours A
Service no 6-24-*a*) de Montréal à Québec, et retour
Parcours:
Dans Montréal: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 20: de Montréal à Québec

Dans Québec: suivant entente avec l'autorité municipale
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et Drummondville, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local de l'intersection de la route conduisant à Manseau jusqu'à Québec.
3. Ce permis ne confère aucun des privilèges de l'Ordonnance générale no 17 concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie originant de Drummondville.
Région no 6
Route no 24
Parcours B
Service no 6-24-*b*) de Montréal à Québec, et retour.
Parcours:
Dans Montréal au pont Jacques-Cartier: suivant entente avec l'autorité municipale
Boulevard Taschereau et route no 9: du pont Jacques-Cartier à St-Hyacinthe
Route Transcanadienne (route no 20): de St-Hyacinthe à Québec
Dans St-Hyacinthe: Drummondville à Québec, suivant entente avec l'autorité municipale
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et Drummondville, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local de l'intersection de la route conduisant à Manseau jusqu'à Québec.
3. Ce permis ne confère aucun des privilèges de l'Ordonnance générale no 17 concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie originant de Drummondville.
Pour qu'ils se lisent à l'avenir comme suit et soient opérés sous les numéros 3-1-*d*) et 3-1-*e*).
Région no 3
Route no 1
Parcours D
Service no 3-1-*d*) de Montréal à Québec, et retour
Parcours:
Dans Montréal à la route no 20: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 20: de Montréal au pont de Québec
Dans Québec: suivant entente avec l'autorité municipale
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et St-Louis-Jonction, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans et entre l'intersection de la route régionale conduisant à Manseau, à Québec, ces deux endroits inclus.
3. La requérante est autorisée en vertu de ce service, à faire un arrêt au métro de Longueuil.
4. Ce permis ne confère aucun des privilèges de l'Ordonnance générale no 17 concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie, originant de Drummondville.
Région no 3
Route no 1
Parcours E
Service no 3-1-*e*) de Montréal à Québec, et retour
Parcours:
Dans Montréal au pont Jacques-Cartier: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 15: du pont Jacques-Cartier à l'intersection de la route no 116
Route no 116: de l'intersection de la route no 15 à l'intersection de la route no 20
Route no 20: de l'intersection de la route no 116 à Québec, via Drummondville
Dans St-Hyacinthe, Drummondville et Québec: suivant entente avec les autorités municipales
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et St-Louis-Jonction, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local de l'intersection de la route régionale conduisant à Manseau, à Québec, ces deux endroits inclus.
3. La requérante est autorisée, en vertu de ce service, à faire un arrêt au métro de Longueuil.
4. Ce permis ne confère aucun privilège de l'Ordonnance générale no 17 concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie originant de Drummondville.
La requérante qui en vertu de ses permis nos 6-24-*a*) et 6-24-*b*) opère des services de Montréal à Québec, et retour, demande l'autorisation de donner le même service par le parcours additionnel suivant et ce, sous le numéro 3-1-*f*).

Région no 3
Route no 1
Parcours F
Service no 3-1-*f*) de Montréal à Québec, et retour
Parcours:
Dans Montréal à la route no 20: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 20: de Montréal à Québec, via St-Hyacinthe et Drummondville
Dans St-Hyacinthe, Drummondville et Québec: suivant entente avec les autorités municipales
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local entre Montréal et St-Louis-Jonction, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans et entre l'intersection de la route no 20 conduisant à Manseau, à Québec, ces deux endroits inclus.
3. La requérante est autorisée, en vertu de ce service, à faire un arrêt au métro de Longueuil.
4. Ce permis ne confère aucun privilège de l'Ordonnance générale no 17 concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie, originant de Drummondville.
5. Ce service ne sera donné qu'en fin de semaine seulement.
La requérante demande une modification du permis suivant:
Région no 6
Route no 24
Parcours C
Service no 6-24-*c*) de Montréal à Québec, et retour avec service particulier dont les caractéristiques principales seront l'utilisation de l'autobus de 29 sièges, la présence d'une hôtesse à bord et la possibilité pour les voyageurs de se restaurer.
Horaire: 4 services journaliers dans chaque direction.
7 h 30
10 h 30
16 h 30
20 h 30
Pour qu'il se lise à l'avenir comme suit et soit opéré sous le numéro 3-1-*g*).
Région no 3
Route no 1
Parcours *g*)
Service no 3-1-*g*) De Montréal à Québec, et retour, avec service particulier dont les caractéristiques principales seront l'utilisation de l'autobus de 24 sièges, la présence d'une hôtesse à bord et la possibilité pour les voyageurs de se restaurer.
Horaire: 4 services journaliers dans chaque direction.
7 h 00
11 h 00
16 h 30
20 h 30
Conditions et restrictions:
La requérante est autorisée, en vertu de ce service, à faire un arrêt au métro de Longueuil.
La requérante demande une modification du permis suivant:
Région no 3
Route no 1
Parcours E
Service no 3-1-*e*) de Montréal à Lévis et retour.
Parcours:
Dans Montréal: au pont Jacques-Cartier suivant entente avec les autorités municipales.
Route no 15: du pont Jacques-Cartier à la route no 20
Route no 20: de l'intersection de la route no 15 à Lévis
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.
2. Pas de service local de l'intersection de la route no 143 à l'intersection de la route no 155.
3. Pas de service local de l'intersection de la route no 155 à l'intersection de la route no 265.
Pour qu'il se lise à l'avenir comme suit et soit opéré sous le numéro 3-1-*h*).
Région no 3
Route no 1
Parcours H
Service no 3-1-*h*) de Montréal à Lévis, et retour

Parcours:

Dans Montréal au pont Jacques-Cartier: suivant entente avec l'autorité municipale

Route no 15: du pont Jacques-Cartier à la route no 20

Route no 20: de l'intersection de la route no 15 à Lévis

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

2. Pas de service local de l'intersection de la route no 143 à l'intersection de la route no 155.

3. Pas de service local de l'intersection de la route no 155 à l'intersection de la route no 265.

4. La requérante est autorisée, en vertu de ce service à faire un arrêt au métro de Longueuil.

La requérante qui est autorisée à donner le service Montréal–Québec via Drummondville demande l'autorisation de donner un service distinct Drummondville–Québec et retour sous le numéro 3-1-*i*) comme suit:

Région no 3

Route no 1

Parcours I

Service no 3-1-*i*) de Drummondville à Québec, et retour

Parcours:

Route no 143: de Drummondville à l'intersection de la route no 20

Route no 20: de l'intersection de la route no 143 à Québec

Dans Drummondville et Québec: suivant entente avec les autorités municipales

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans Drummondville.

2. Pas de service local de l'intersection de la route régionale conduisant à Manseau, à Québec.

3. La détentrice ne pourra pas se prévaloir des privilèges de l'Ordonnance générale no 17 concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie, originant de Drummondville.

La requérante détient des permis pour les deux services suivants et désire continuer à les opérer tel qu'émis, sauf changement des numéros de routes.

Région no 3

Route no 2

Parcours A

Service no 3-2-*a*) de Montréal au Cap-de-la-Madeleine et retour

Parcours:

Dans Montréal au pont Le Gardeur: suivant entente avec les autorités municipales

Route no 138: du pont Le Gardeur au Cap-de-la-Madeleine

Dans Trois-Rivières-Ouest, Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine: suivant entente avec les autorités municipales

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans et entre Montréal et Berthierville, ces deux endroits inclus.

2. Pas de service local dans et entre les villes de Trois-Rivières-Ouest, Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine.

Région no 3

Route no 2

Parcours B

Service no 3-2-*b*) de Montréal au Cap-de-la-Madeleine et retour

Parcours:

Dans Montréal à l'autoroute no 40: suivant entente avec l'autorité municipale

Autoroute no 40: de Montréal à la sortie no 144

Route no 158: de la sortie no 144 à l'intersection de la route no 138

Route no 138: de l'intersection de la route no 158 au Cap-de-la-Madeleine

Dans Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine: suivant entente avec les autorités municipales

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans et entre Montréal et Berthierville, ces deux endroits inclus.

2. Pas de service local dans et entre Trois-Rivières-Ouest, Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine.

La requérante qui en vertu de ses permis nos 3-2-*a*) et 3-2-*b*) opère des services de Montréal au Cap-de-la-Madeleine et retour, demande l'autorisation de donner le même service par le parcours additionnel suivant et ce, sous le numéro 3-2-*c*):

Région no 3

Route no 2

Parcours C
Service no 3-2-*c*) de Montréal au Cap-de-la-Madeleine, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute no 40: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 40: de Montréal à l'intersection de la route no 55
Route no 138: de l'intersection de l'autoroute no 40 au Cap-de-la-Madeleine
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local sur le parcours desservi par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.
2. Pas de service local dans et entre Trois-Rivières-Ouest, Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine.

La requérante demande une modification du permis suivant:
Région no 3
Route no 3
Parcours A
Service no 3-3-*a*) de Montréal à Trois-Rivières, et retour
Parcours:
Dans Montréal, Montréal-Est et Pointe-aux-Trembles: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 2: du pont Le Gardeur à Trois-Rivières
Dans Trois-Rivières-Ouest et Trois-Rivières: suivant entente avec l'autorité municipale
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.
2. Pas de service local entre Montréal et Berthier, ces deux endroits inclus.
3. Pas de service local dans et entre les villes de Trois-Rivières-Ouest et Trois-Rivières.
4. Ce service ne sera donné qu'en fin de semaine seulement, soit le vendredi, samedi et dimanche.

Pour qu'il se lise à l'avenir comme suit:
Région no 3
Route no 3
Parcours A
Service no 3-3-*a*) de Montréal à Trois-Rivières, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute no 40: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 40: jusqu'à l'intersection de la route no 158, sortie no 144
Route no 158: jusqu'à l'intersection de la route no 138
Route no 138: de l'intersection de la route no 158, à Trois-Rivières
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.
2. Pas de service local dans et entre les villes de Trois-Rivières-Ouest et Trois-Rivières.

La requérante qui en vertu de ses permis nos 3-1-*a*) et 3-1-*b*) opère des services de Montréal à Québec, et retour, demande d'être autorisée à donner le service distinct suivant:
Région no 3
Route no 3
Parcours B
Service no 3-3-*b*) de Québec à Trois-Rivières, et retour
Parcours:
Route no 138: de Québec à Trois-Rivières
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Québec et La Chevrotière-Jonction, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans et entre Cap-de-la-Madeleine et Trois-Rivières, ces deux endroits inclus.

La requérante demande une modification du permis suivant:
Région no 3
Route no 4
Parcours A
Service no 3-4-*a*) de Montréal à La Tuque, et retour
Parcours:
Dans Montréal, Montréal-Est et Pointe-aux-Trembles: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 2: du pont Le Gardeur à Trois-Rivières
Route no 019: de Trois-Rivières à La Tuque

Dans Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Shawinigan, Grand-Mère et La Tuque: suivant entente avec l'autorité municipale

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.
2. Pas de service local entre Montréal et Berthier, ces deux endroits inclus.
3. Pas de service local dans et entre Trois-Rivières-Ouest, Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine.
4. Pas de service local dans et entre Shawinigan-Sud, Shawinigan et Grand-Mère.
5. Pas de service local entre Trois-Rivières et Grand-Mère, ces deux endroits inclus.
6. Pas de service local dans les limites de la ville de La Tuque.

Droit additionnel:

La détentrice est autorisée à utiliser l'autoroute de la Rive-Nord comme parcours alternatif entr Montréal et Berthier.

Pour qu'il se lise à l'avenir comme suit:

Région no 3
Route no 4
Parcours A
Service no 3-4-*a*) de Montréal à La Tuque, et retour

Parcours:

Dans Montréal à l'autoroute no 40: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 40: de Montréal à la sortie no 144
Route no 158: de la sortie no 144 à la route no 138
Route no 138: de l'intersection de la route no 158 à Louiseville
Route no 349: de Louiseville à St-Paulin
Route no 350: de St-Paulin à la jonction de la route no 153, via Charette
Route no 153: de l'intersection de la route no 350 à la route no 155
Route no 155: de l'intersection de la route no 153 à La Tuque

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans et entre Montréal et Berthierville, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans et entre Shawinigan et Grand-Mère, ces deux endroits inclus.
3. Pas de service local dans les limites de la ville de La Tuque.

La requérante qui en vertu de son permis no 3-4-*a*) opère un service de Montréal à La Tuque et retour, demande d'être autorisée a donner le même service par le parcours additionnel suivant:

Région no 3
Route no 4
Parcours B
Service no 3-4-*b*) de Montréal à La Tuque, et retour

Parcours:

De Montréal à l'intersection de l'autoroute no 40: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 40: de Montréal à la sortie no 144
Route no 158: de la sortie no 144 à l'intersection de la route no 138
Route no 138: de l'intersection de la route no 158 à Yamachiche
Route no 153: de Yamachiche à l'intersection de la route no 155
Route no 155: de l'intersection de la route no 153 à La Tuque

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans et entre Montréal et Berthierville, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans et entre Shawinigan et Grand-Mère, ces deux endroits inclus.
3. Pas de service local dans les limites de la ville de La Tuque.
4. Ce service n'affecte en rien les droits concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie que peut présentement posséder tout autre détenteur de permis.

La requérante demande une modification des permis suivants:

Région no 3
Route no 5
Parcours A
Service no 3-5-*a*) de Montréal à Grand-Mère, et retour

Parcours:

Dans Montréal, Montréal-Est et Pointe-aux-Trembles: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 2: du pont Le Gardeur à Trois-Rivières
Route no 10: de Trois-Rivières à Grand-Mère

Dans Trois-Rivières-Ouest, Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Shawinigan-Sud, Shawinigan et Grand-Mère: suivant entente avec l'autorité municipale

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

2. Pas de service local entre Montréal et Berthier, ces deux endroits inclus.

3. Pas de service local dans et entre Trois-Rivières-Ouest, Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine.

4. Pas de service local entre Trois-Rivières et Grand-Mère, ces deux endroits inclus.

Région no 3
Route no 5
Parcours B
Service no 3-5-*b*) de Montréal à Grand-Mère, et retour

Parcours:

Dans Montréal, Montréal-Est et Pointe-aux-Trembles: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 2: du pont Le Gardeur à Yamachiche
Route 19-*b*: de Yamachiche à Shawinigan
Route no 19: de Shawinigan à Grand-Mère

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

2. Pas de service local entre Montréal et Berthier, ces deux endroits inclus.

3. Pas de service local dans et entre Shawinigan et Grand-Mère.

Pour qu'ils se lisent à l'avenir comme suit:

Région no 3
Route no 5
Parcours A
Service no 3-5-*a*) de Montréal à Grand-Mère et retour

Parcours:

Dans Montréal à l'autoroute no 40: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 40: de Montréal à la sortie no 144
Route no 158: de la sortie no 144 à l'intersection de la route no 138
Route no 138: de l'intersection de la route no 158 à Louiseville
Route no 349: de Louiseville à St-Paulin
Route no 350: de St-Paulin à l'intersection de la route no 153, via Charrette
Route no 153: de l'intersection de la route no 350, à Grand-Mère

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans et entre Montréal et Berthierville, ces deux endroits inclus.

2. Pas de service local dans et entre Shawinigan et Grand-Mères, ces deux endroits inclus.

Région no 3
Route no 5
Parcours B
Service no 3-5-*b*) de Montréal à Grand-Mère, et retour

Parcours:

Dans Montréal à l'autoroute no 40: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 40: de Montréal à la sortie no 144
Route no 158: de la sortie no 144 à l'intersection de la route no 138
Route no 138: de l'intersection de la route no 158 à Yamachiche
Route no 153: de Yamachiche à Grand-Mère

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans et entre Montréal, Berthierville, ces deux endroits inclus.

2. Pas de service local dans et entre Shawinigan et Grand-Mère, ces deux endroits inclus.

La requérante qui en vertu de ses permis nos 3-5-*a*) et 3-5-*b*) opère des services de Montréal à Grand-Mère, et retour, demande l'autorisation de donner le même service par le parcours additionnel suivant et ce, sous le numéro 3-5-*c*).

Région no 3
Route no 5
Parcours C
Service no 3-5-*c*) de Montréal à Grand-Mère, et retour

Parcours:

De Montréal à l'autoroute no 40: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 40: de Montréal à l'intersection de la route no 55
Route no 55: de l'intersection de l'autoroute no 40 à l'intersection de la route no 153

Route no 153: de l'intersection de la route no 55 à Grand-Mère
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Shawinigan et Grand-Mère.
2. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.
3. Pas de service local dans et entre Montréal et Berthierville, ces deux endroits inclus.

La requérante demande une modification du permis suivant:
Région no 3
Route no 5
Parcours C
Service no 3-5-*c*) de Montréal à Shawinigan, et retour
Parcours:
De Montréal au pont Le Gardeur suivant entente avec les autorités municipales
Route no 138: du pont Le Gardeur à Yamachiche
Route no 153: de Yamachiche à Shawinigan
Dans Shawinigan: suivant entente avec les autorités municipales
Droits additionnels:
La détentrice est autorisée à utiliser comme parcours alternatif, l'autoroute de la Rive-Nord entre Montréal et Berthier.
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.
2. Aucun passager transporté entre Montréal et Berthier, ces deux (2) endroits inclus.
3. Pas de service local dans et entre Shawinigan et Shawinigan-Sud.

Pour qu'il se lise à l'avenir comme suit et soit opéré sous le numéro 3-5-*d*):
Région no 3
Route no 5
Parcours D
Service no 3-5-*d*) de Montréal à Shawinigan, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'intersection de l'autoroute no 40; suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 40: de Montréal à l'intersection de la route no 55
Route no 55: de l'intersection de l'autoroute no 40 à l'intersection de la route no 153
Route no 153: de l'intersection de la route no 55 à Shawinigan
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.
2. Pas de service local dans et entre Montréal et Berthierville, ces deux endroits inclus.
3. Pas de service local dans Shawinigan.

La requérante demande l'annulation du service suivant:
Région no 3
Route no 6
Parcours A
Service no 3-6-*a*) de la Tuque à Québec, et retour
Parcours:
Route no 19: de la Tuque au Cap-de-la-Madeleine
Route no 2: du Cap-de-la-Madeleine à Québec
Dans La Tuque, Grand-Mère, Shawinigan, Shawinigan-Sud, Cap-de-la-Madeleine et Québec: suivant entente avec les autorités municipales
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans La Tuque et Cap-de-la-Madeleine.
2. Pas de service local dans et entre Grand-Mère, Shawinigan et Shawinigan-Sud.
3. Pas de service local entre La Chevrotière-Jonction et Québec, ces deux endroits inclus.

La requérante demande une modification du permis suivant:
Région no 3
Route no 7
Parcours A
Service no 3-7-*a*) de Shawinigan à Québec, et retour
Parcours:
Route no 19: de Shawinigan au Cap-de-la-Madeleine
Route no 2: du Cap-de-la-Madeleine à Québec
Dans Shawinigan, Shawinigan-sud, Cap-de-la-Madeleine et Québec: suivant entente avec l'autorité municipale

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans et entre Shawinigan et Cap-de-la-Madeleine.

2. Pas de service local entre la Chevrotière-Jonction et Québec, ces deux endroits inclus.

Pour qu'il se lise à l'avenir comme suit et soit opéré sous le numéro 3-6-*a*):

Région no 3
Route no 6
Parcours A
Service no 3-6-*a*) de Shawinigan à Québec, et retour

Parcours:

Route no 157: de Shawinigan au Cap-de-la-Madeleine
Route no 138: du Cap-de-la-Madeleine à Québec
Dans Shawinigan, Shawinigan-Sud, Cap-de-la-Madeleine et Québec: suivant entente avec les autorités municipales

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans et entre Shawinigan et Cap-de-la-Madeleine, ces deux endroits inclus.

2. Pas de service local dans et entre La Chevrotière-Jonction et Québec, ces deux endroits inclus.

La requérante qui était autorisée en vertu de son permis no 3-6-*a*) à opérer un service de La Tuque à Québec, et retour, demande l'autorisation de donner le service distinct suivant:

Région no 3
Route no 7
Parcours A
Service no 3-7-*a*) de Grand-Mère à Québec, et retour

Parcours:

Route no 153: de Grand-Mère à Shawinigan
Route no 157: de Shawinigan au Cap-de-la-Madeleine
Route no 138: du Cap-de-la-Madeleine à Québec

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans Grand-Mère

2. Pas de service local dans et entre La Chevrotière-Jonction et Québec, ces deux endroits inclus.

3. Pas de service local dans et entre Shawinigan et Cap-de-la-Madeleine.

La requérante qui est autorisée à opérer les deux services distinct suivants:

No 3-4-*a*) de Montréal à La Tuque et retour
No 3-8-*a*) de La Tuque à Roberval et retour

Demande d'être autorisée à discontinuer l'opération de son service no 3-8-*a*) de La Tuque à Roberval et retour et de donner les deux services directs suivants et ce, sous les numéros 3-8-*a*) de Montréal à Roberval et retour, et 3-8-*b*) de Montréal à Roberval et retour, comme suit:

Région no 3
Route no 8
Parcours A
Service no 3-8-*a*) de Montréal à Roberval, et retour

Parcours:

Dans Montréal à l'autoroute no 40: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 40: de Montréal à la sortie no 144
Route no 158: de la sortie no 144 à l'intersection de la route no 138
Route no 138: de l'intersection de la route no 158 à Louiseville
Route no 349: de Louiseville à St-Paulin
Route no 350: de St-Paulin à l'intersection de la route no 153, via Charrette
Route no 153: de l'intersection de la route no 350 à l'intersection de la route no 155
Route no 155: de l'intersection de la route no 153 à Chambord
Route no 169: de Chambord à Roberval

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans et entre Montréal et Berthierville, ces deux endroits inclus.

2. Pas de service local dans et entre Shawinigan et Grand-Mère, ces deux endroits inclus.

3. Pas de service local dans les limites de la ville de La Tuque.

4. Pas de service local dans et entre Chambord et Roberval, ces deux endroits inclus.

5. Ce permis ne confère aucun droit aux privilèges de l'Ordonnance générale no 17 concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie entre La Tuque et Roberval.

Région no 3
Route no 8

Parcours B
Service no 3-8-*b*) de Montréal à Roberval, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute no 40: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 40: de Montréal à la sortie no 144
Route no 158: de la sortie no 144 à l'intersection de la route no 138
Route no 138: de l'intersection de la route no 158 à Yamachiche
Route no 153: de Yamachiche à l'intersection de la route no 155
Route no 155: de l'intersection de la route no 153 à Chambord
Route no 169: de Chambord à Roberval
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et Berthierville, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans et entre Shawinigan et Grand-Mère, ces deux endroits inclus.
3. Pas de service local dans les limites de la ville de La Tuque.
4. Pas de service local dans et entre Chambord et Roberval, ces deux endroits inclus.
5. Ce permis ne confère aucun droit aux privilèges de l'Ordonnance générale no 17 concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie entre La Tuque et Roberval.

La requérante qui en vertu de son permis 3-9-*a*), est autorisée à donner un service entre Cap-de-la-Madeleine, Maskinongé et retour demande l'autorisation d'opérer le service distinct suivant et ce sous le numéro 3-9-*a*):
Région no 3
Route no 9
Parcours A
Service no 3-9-*a*) de Louiseville à Trois-Rivières et retour.
Parcours:
Route no 138: De Louiseville à Trois-Rivières
Dans Trois-Rivières-Ouest et Trois-Rivières: selon entente avec les autorités municipales.
Conditions et restrictions:
Pas de service local dans et entre Trois-Rivières-Ouest et Trois-Rivières, ces deux endroits inclus.

Régions nos 4 et 5

La requérante détient un permis pour le service suivant et désire continuer à l'opérer tel qu'émis, sauf changement de numéro de route.
Région no 4
Route no 1
Parcours A
Service no 4-1-*a*) de Montréal à Hull et Ottawa, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute no 15: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 15: de Montréal à la sortie no 16
Boul. Dagenais: de la sortie no 16 à l'intersection de la route no 148
Route no 148: de l'intersection du boul. Dagenais à Hull–Ottawa, via Hawkesbury
Dans Hull et Ottawa: suivant entente avec les autorités municipales
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et Lachute, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local entre Lachute et Calumet, ces deux endroits inclus.
3. Pas de service local entre Masson et Hull–Ottawa, ces deux endroits inclus.

La requérante détient un permis pour le service suivant et désire être autorisée à supprimer totalement ce service sur le parcours mentionné au permis.
Région no 5
Route no 1
Parcours A
Service no 5-1-*a*) de Montréal à St-Jean-sur-le-Lac, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute des Laurentides: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute des Laurentides: de Montréal à la sortie no 27
Sortie no 27: dans St-Jérôme: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 11: de St-Jérôme à St-Jean-sur-le-Lac
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et St-Jérôme, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans et entre St-Jérôme et Lafontaine, ces deux endroits inclus.

La requérante demande une modification du permis suivant:
Région no 5
Route no 1
Parcours B
Service no 5-1-*b*) de Montréal à St-Jean-sur-le-Lac, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute des Laurentides: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute des Laurentides: de Montréal à Ste-Adèle
Route no 11: de Ste-Adèle à St-Jean-sur-le-Lac
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.
Pour qu'il se lise à l'avenir comme suit et soit opéré sous le numéro 5-1-*a*).
Région no 5
Route no 1
Parcours A
Service no 5-1-*a*) de Montréal à St-Jean-sur-le-Lac, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute no 15: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 15: de Montréal à la sortie no 86
Route no 117: de la sortie no 86 (Ste-Agathe) à St-Jean-sur-le-Lac
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local sur les parcours de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.
2. Pas de service local dans la ville de Ste-Agathe.
La requérante demande la modification des permis suivants:
Région no 5
Route no 2
Parcours A
Service no 5-2-*a*) de Montréal à Ferme-Neuve, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute des Laurentides: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute des Laurentides: de Montréal à Ste-Adèle
Route no 11: de Ste-Adèle à Mont-Laurier
Route no 35: de Mont-Laurier à Ferme-Neuve
Condition et restriction:
1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.
Région no 5
Route no 2
Parcours B
Service no 5-2-*b*) de Montréal à Ferme-Neuve et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute des Laurentides: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute des Laurentides: de Montréal à Ste-Adèle
Route no 11: de Ste-Adèle à la route régionale conduisant à Nominingue
Route Régionale: de l'intersection de la route no 11 à Nominingue et retour à la route no 11
Route no 11: de l'intersection de la route régionale conduisant à Nominingue jusqu'à Mont-Laurier
Route no 35: de Mont-Laurier à Ferme-Neuve
Condition et restriction:
1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.
Région no 5
Route no 2
Parcours C
Service no 5-2-*c*) de Montréal à Ferme-Neuve, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute des Laurentides: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute des Laurentides: de Montréal à la sortie no 27
Sortie no 27: dans St-Jérôme, suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 11: de St-Jérôme à Mont-Laurier
Route no 35: de Mont-Laurier à Ferme-Neuve

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans et entre Montréal et St-Jérome, ces deux endroits inclus.

2. Pas de service local dans et entre St-Jérôme et Lafontaine, ces deux endroits inclus.

Pour qu'ils se lisent à l'avenir comme suit:

Région no 5
Route no 2
Parcours A
Service no 5-2-*a*) de Montréal à Ferme-Neuve, et retour

Parcours:

Dans Montréal à l'autoroute no 15: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 15: de Montréal à la sortie no 67
Route no 117: de la sortie no 67 (Ste-Adèle) à Mont-Laurier
Route no 308: de Mont-Laurier à Ferme-Neuve

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

2. Ce service ne sera donné que durant la saison hivernale seulement.

Région no 5
Route no 2
Parcours B
Service no 5-2-*b*) de Montréal à Ferme-Neuve, et retour

Parcours:

Dans Montréal à l'autoroute no 15: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 15: de Montréal à la sortie no 86 (Ste-Agathe)
Route no 117: de Ste-Agathe à l'intersection de la route no 321
Route no 321: de l'intersection de la route no 117 à Nominingue et retour à la route no 117
Route no 117: de l'intersection de la route no 321 à Mont-Laurier
Route no 309: de Mont-Laurier à Ferme Neuve

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

2. Pas de service local dans la ville de Ste-Agathe.

3. Ce service sera donné régulièrement durant la saison estivale et en fin de semaine seulement (vendredi et dimanche) durant la saison hivernale.

Région no 5
Route no 2
Parcours C
Service no 5-2-*c*) de Montréal à Ferme-Neuve, et retour

Parcours:

Dans Montréal à l'autoroute no 15: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 15: de Montréal à la sortie no 86 (Ste-Agathe)
Route no 117: de Ste-Agathe à Mont-Laurier
Route no 309: de Mont-Laurier à Ferme-Neuve

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

2. Pas de service local dans la ville de Ste-Agathe.

La requérante demande une modification des permis suivants:

Région no 5
Route no 3
Parcours A
Service no 5-3*a*) de Montréal à Mont-Laurier, et retour

Parcours:

Dans Montréal à l'autoroute des Laurentides: suivant entente avec l'autorité municipale
Autouroute des Laurentides: de Montréal à Ste-Adèle
Route no 11: de St-Adèle à Mont-Laurier

Condition et restriction:

1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

Région no 5
Route no 3
Parcours B
Service no 5-3-*b*) de Montréal à Mont-Laurier, et retour

Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute des Laurentides: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute des Laurentides: de Montréal à la sortie no 27
Sortie no 27: dans St-Jérôme, suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 11: de St-Jérôme à Mont-Laurier
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et St-Jérôme, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans et entre St-Jérôme et Lafontaine, ces deux endroits inclus.
Région no 5
Route no 3
Parcours C
Service no 5-3-*c*) de Montréal à Mont-Laurier, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute des Laurentides: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute des Laurentides: de Montréal à la sortie no 27
Sortie no 27: dans St-Jérôme, suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 11: de St-Jérôme à l'intersection de la route régionale conduisant à Nominingue
Route régionale: de l'intersection de la route no 11 à Nominingue, et retour à la route no 11
Route no 11: de l'intersection de la route régionale conduisant à Nominingue, jusqu'à Mont-Laurier
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et St-Jérôme, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans et entre St-Jérôme et Lafontaine, ces deux endroits inclus.
Pour qu'ils se lisent à l'avenir comme suit:
Région no 5
Route no 3
Parcours A
Service 5-3-*a*) de Montréal à Mont-Laurier, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute no 15: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 15: de Montréal à la sortie no 86 (Ste-Agathe)
Route no 117: de Ste-Agathe à Mont-Laurier
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.
2. Pas de service local dans la ville de Ste-Agathe.
Région no 5
Route no 3
Parcours B
Service no 5-3-*b*) de Montréal à Mont-Laurier, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute no 15: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 15: de Montréal à la sortie no 43
Sortie no 43: de l'autoroute no 15 à St-Jérôme
Route no 117: de St-Jérôme à Mont-Laurier
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et St-Jérôme, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans et entre St-Jérôme et Lafontaine, ces deux endroits inclus.
Région no 5
Route no 3
Parcours C
Service no 5-3-*c*) de Montréal à Mont-Laurier, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute no 15: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 15: de Montréal à la sortie no 43
Sortie no 43: de l'autoroute no 15 à St-Jérôme
Route no 117: de St-Jérôme à l'intersection de la route no 321
Route no 321: de l'intersection de la route no 117 à Nominingue et retour à la route no 117

Route no 117: de l'intersection de la route no 321 à Mont-Laurier
Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans et entre Montréal et St-Jérôme, ces deux endroits inclus.

2. Ce service sera donné régulièrement durant la saison estivale et en fin de semaine seulement (vendredi et dimanche) durant la saison hivernale.

La requérante en vertu de ses permis numéros 5-3-*a*), 5-3-*b*) et 5-3-*c*) opère des services de Montréal à Mont-Laurier et retour, demande l'autorisation de donner le même service par le parcours additionnel suivant:

Région no 5
Route no 3
Parcours D
Service no 5-3-*d*) de Montréal à Mont-Laurier, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autorité no 15: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 15: de Montréal à l'intersection de la route no 117
Route no 117: de l'intersection de l'autoroute no 15 à Mont-Laurier
Conditions et restrictions:

1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

La requérante demande une modification du permis suivant:

Région no 5
Route no 4
Parcours A
Service no 5-4-*a*) de Montréal à L'Annonciation, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute des Laurentides: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute des Laurentides: de Montréal à Ste-Adèle
Route no 11: de Ste-Adèle à L'Annonciation
Condition et restriction:

1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

Pour qu'il se lise à l'avenir comme suit:

Région no 5
Route no 4
Parcours A
Service no 5-4-*a*) de Montréal à L'Annonciation, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute no 15: suivant entente avec l'autorité municipale.
Autoroute no 15: de Montréal à l'intersection de la route no 117
Route no 117: de l'intersection de l'autoroute no 15 à L'Annonciation
Conditions et restrictions:

1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

2. Ce service ne sera donné que durant la saison estivale seulement.

La requérante qui en vertu de ses permis nos 5-3-*a*), 5-3-*b*) et 5-3-*c*) opère des services de Montréal à Mont-Laurier et retour, demande l'autorisation de donner les deux (2) services distincts suivants:

Région no 5
Route no 4
Parcours B
Service no 5-4-*b*) de Montréal à Nominingue, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute no 15: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 15: de Montréal à l'intersection de la route no 117
Route no 117: de l'intersection de l'autoroute no 15 à l'intersection de la route no 321
Route no 321: de l'intersection de la route no 117 à Nominingue
Conditions et restrictions:

1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

2. Ce service ne sera donné que durant la saison estivale seulement.

Région no 5
Route no 4
Parcours C
Service no 5-4-*c*) de Montréal à Nominingue, et retour

Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute no 15: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 15: de Montréal à la sortie no 43
Sortie no 43: de l'autoroute no 15 à St-Jérôme
Route no 117: de St-Jérôme à l'intersection de la route no 321
Route no 321: de l'intersection de la route no 117 à Nominingue
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et St-Jérôme, ces deux endroits inclus.
2. Ce service ne sera donné que durant la saison estivale seulement.
La requérante demande une modification des permis suivants:
Région no 5
Route no 5
Parcours A
Service no 5-5-*a*) de Montréal au Mont-Tremblant, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute des Laurentides: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute des Laurentides: de Montréal à la sortie no 27
Sortie no 27: dans St-Jérôme, suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 11: de St-Jérôme à St-Jovite
Route régionale: de St-Jovite au Mont-Tremblant
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et St-Jérôme, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans et entre St-Jérôme et Lafontaine, ces deux endroits inclus.
Région no 5
Route no 5
Parcours B
Service no 5-5-*b*) de Montréal au Mont-Tremblant, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute des Laurentides: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute des Laurentides: de Montréal à Ste-Adèle
Route no 11: de Ste-Adèle à St-Jovite
Route régionale: de St-Jovite au Mont-Tremblant
Condition et restriction:
1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.
Pour qu'ils se lisent à l'avenir comme suit:
Région no 5
Route no 5
Parcours A
Service no 5-5-*a*) de Montréal au Mont-Tremblant, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute no 15: suivant entente avec l'autoroute municipale
Autoroute no 15: de Montréal à la sortie no 43
Sortie no 43: de l'autoroute no 15 à St-Jérôme
Route no 117: de St-Jérôme à St-Jovite
Route no 327: de St-Jovite au Mont-Tremblant
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et St-Jérôme, ces deux endroits inclus.
Région no 5
Route no 5
Parcours B
Service no 5-5-*b*) de Montréal au Mont-Tremblant, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute no 15: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 15: de Montréal à la sortie no 67 (Ste-Adèle)
Route no 117: de la sortie no 67 à St-Jovite
Route no 327: de St-Jovite au Mont-Tremblant
Condition et restriction:
1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

La requérante qui en vertu de ses permis numéros 5-5-*a*) et 5-5-*b*) opère des services de Montréal au Mont-Tremblant et retour, demande d'être autorisée à donner le même service par les trois (3) parcours additionnels suivants:

Région no 5
Route no 5
Parcours C
Service no 5-5-*c*) de Montréal au Mont-Tremblant, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute no 15: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 15: de Montréal à la sortie no 86 (Ste-Agathe)
Route no 117: de Ste-Agathe à St-Jovite
Route no 327: de St-Jovite au Mont-Tremblant
Conditions et restrictions:
1. Pas de service sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.
2. Pas de service local dans la ville de Ste-Agathe
3. Ce service ne sera donné que durant la saison estivale seulement.
Région no 5
Route no 5
Parcours D
Service no 5-5-*d*) de Montréal au Mont-Tremblant, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute no 15: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 15: de Montréal à la sortie no 45
Route no 117: de la sortie no 45 à St-Jovite
Route no 327: de St-Jovite au Mont-Tremblant
Condition et restriction:
1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.
Région no 5
Route no 5
Parcours E
Service no 5-5-*e*) de Montréal au Mont-Tremblant, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute no 15: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 15: de Montréal à l'intersection de la route no 117
Route no 117: de l'intersection de l'autoroute no 15 à St-Jovite
Route no 327: de St-Jovite au Mont-Tremblant
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.
2. Ce service ne sera donné que durant la saison estivale seulement.
La requérante qui en vertu de ses permis numéros 5-5-*a*) et 5-5-*b*) opère des services de Montréal au Mont-Tremblant et retour, demande l'autorisation de donner les deux (2) services distincts suivants:
Région no 5
Route no 5
Parcours F
Service no 5-5-*f*) de Montréal à St-Jovite, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute no 15: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 15: de Montréal à la sortie no 43
Sortie no 43: de l'autoroute no 15 à St-Jérôme
Route no 117: de St-Jérôme à St-Jovite
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et St-Jérôme, ces deux endroits inclus.
2. Ce service ne sera donné que durant la saison hivernale seulement.
Région no 5
Route no 5
Parcours G
Service no 5-5-*g*) de St-Jovite au Mont-Tremblant, et retour
Parcours:
Route no 327: de St-Jovite au Mont-Tremblant
La requérante demande une modification des permis suivants:
Région no 5
Route no 6
Parcours A
Service no 5-6-*a*) de Montréal à St-Donat, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute des Laurentides: suivant entente avec l'autorité municipale

Autoroute des Laurentides: de Montréal à Ste-Adèle
Route no 11: de Ste-Adèle à Ste-Agathe
Route no 30: de Ste-Agathe à St-Donat
Condition et restriction:
1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.
Région no 5
Route no 6
Parcours B
Service no 5-6-*b*) de Montréal à St-Donat, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute des Laurentides: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute des Laurentides: de Montréal à la sortie no 27
Sortie no 27: dans St-Jérôme, suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 11: de St-Jérôme à Ste-Agathe
Route no 30: de Ste-Agathe à St-Donat
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et St-Jérôme, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans et entre St-Jérôme et Lafontaine, ces deux endroits inclus.
Pour qu'ils se lisent à l'avenir comme suit:
Région no 5
Route no 6
Parcours A
Service no 5-6-*a*) de Montréal à St-Donat, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute no 15: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 15: de Montréal à la sortie no 43
Sortie no 43: de l'autoroute no 15 à St-Jérôme
Route no 117: de St-Jérôme à Ste-Agathe
Route no 329: de Ste-Agathe à l'intersection de la route no 125
Route no 125: de l'intersection de la route no 329 à St-Donat
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et St-Jérôme, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans Ste-Agathe.
3. Ce service ne sera donné que durant la saison hivernale seulement.
Région no 5
Route no 6
Parcours B
Service no 5-6-*b*) de Montréal à St-Donat, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute no 15: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 15: de Montréal à la sortie no 43
Sortie no 43: de l'autoroute no 15 à St-Jérôme
Route no 117: de St-Jérôme à Ste-Agathe
Route no 329: de Ste-Agathe à l'intersection de la route régionale conduisant au Lac-Archambault
Route régionale: de l'intersection de la route no 329 à la route no 125
Route no 125: de l'intersection de la route régionale conduisant au Lac-Archambault, à St-Donat
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et St-Jérôme, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans la ville de Ste-Agathe
3. Ce service ne sera donné que durant la saison estivale seulement.
La requérante détient un permis pour le service suivant et désire être autorisée à discontinuer totalement ce service par le parcours mentionné au permis:
Région no 5
Route no 6
Parcours C
Service no 5-6-*c*) de Montréal à St-Donat, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute des Laurentides: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute des Laurentides: de Montréal à la jonction Lafontaine

Jonction Lafontaine: de la jonction de l'autoroute des Laurentides à Ste-Agathe
Route no 32: de Ste-Agathe à St-Donat
Condition et restriction:
1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

La requérante qui en vertu de ses permis numéros 5-6-*a*) et 5-6-*b*) opère des services de Montréal à St-Donat et retour, demande d'être autorisée à donner les huit (8) services distincts suivants:

Région no 5
Route no 6
Parcours C
Service no 5-6-*c*) de Montréal au Lac-Ouareau, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute no 15: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 15: de Montréal à la sortie no 67 (Ste-Adèle)
Route no 117: de la sortie no 67 à Ste-Agathe
Route no 329: de Ste-Agathe à l'intersection de la route régionale conduisant au Lac-Archambault
Route régionale: de l'intersection de la route no 329 à la route no 125
Route no 125: de l'intersection de la route régionale conduisant au Lac-Archambault au Lac-Ouareau
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.
2. Ce service n'affecte en rien les droits concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie que peut présentement posséder tout autre détenteur de permis.
3. Ce service ne sera donné que durant la saison estivale seulement.
Région no 5
Route no 6
Parcours D
Service no 5-6-*d*) de Montréal au Lac-Ouareau, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute no 15: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 15: de Montréal à la sortie no 45
Route no 117: de la sortie no 45 à Ste-Agathe
Route no 329: de Ste-Agathe à l'intersection de la route régionale conduisant au Lac-Archambault
Route régionale: de l'intersection de la route no 329 à la route no 125
Route no 125: de l'intersection de la route régionale conduisant au Lac-Archambault, au Lac-Ouareau
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.
2. Ce service n'affecte en rien les droits concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie que peut présentement posséder tout autre détenteur de permis.
3. Ce service ne sera donné que durant la saison estivale seulement.
Région no 5
Route no 6
Parcours E
Service no 5-6-*e*) de Montréal au Lac-Ouareau, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autotoute no 15: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 15: de Montréal à la sortie no 43
Sortie no 43: de l'autoroute no 15 à St-Jérome
Route no 117: de St-Jérome à l'intersection de la route no 329
Route no 329: de l'intersection de la route no 117 à l'intersection de la route régionale conduisant au Lac-Archambault
Route régionale: de l'intersection de la route no 329 à la route no 125
Route no 125: de l'intersection de la route régionale conduisant au Lac-Archambault, au Lac-Ouareau
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et St-Jérôme, ces deux endroits inclus.
2. Ce service n'affecte en rien les droits concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie que peut présentement posséder tout autre détenteur de permis.
Région no 5
Route no 6
Parcours F
Service no 5-6-*f*) de Montréal au Lac-Ouareau, et retour

Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute no 15: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 15: de Montréal à la sortie no 86 (Ste-Agathe)
Route no 329: de Ste-Agathe à l'intersection de la route régionale conduisant au Lac-Archambault
Route régionale: de l'intersection de la route no 329 à la route no 125
Route no 125: de l'intersection de la route régionale conduisant au Lac-Archambault, au Lac-Ouareau
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.
2. Ce service n'affecte en rien les droits concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie que peut présentement posséder tout autre détenteur de permis.
3. Ce service ne sera donné que durant la saison estivale seulement.
Région no 5
Route no 6
Parcours G
Service no 5-6-*g*) de Montréal au Lac-Ouareau, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute no 15: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 15: de Montréal à la sortie no 43
Sortie no 43: de l'autoroute no 15 à St-Jérôme
Route no 117: de St-Jérôme à Ste-Agathe
Route no 329: de Ste-Agathe à l'intersection de la route no 125
Route no 125: de l'intersection de la route no 329 à St-Donat village, et retour au Lac-Ouareau
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et St-Jérôme, ces deux endroits inclus.
2. Ce service n'affecte en rien les droits concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie que peut présentement posséder tout autre détenteur de permis.
3. Ce service ne sera donné que durant la saison hivernale seulement.
Région no 5
Route no 6
Parcours H
Service no 5-6-*h*) de Montréal au Lac-Croche, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute no 15: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 15: de Montréal à la sortie no 86 (Ste-Agathe)
Route no 329: de Ste-Agathe à l'intersection de la route régionale conduisant au Lac-Archambault
Route régionale: de l'intersection de la route no 329 à la route no 125
Route no 125: de l'intersection de la route régionale conduisant au Lac-Archambault à l'intersection de la route régionale conduisant au Lac-Croche
Route régionale: de l'intersection de la route no 125 au Lac-Croche
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.
2. Ce service n'affecte en rien les droits concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie que peut présentement posséder tout autre détenteur de permis.
3. Ce service ne sera donné que durant la saison estivale seulement.
Région no 5
Route no 6
Parcours I
Service no 5-6-*i*) de Montréal au Lac-Croche, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute no 15: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 15: de Montréal à la sortie no 89
Route no 329: de la sortie no 89 à l'intersection de la route régionale conduisant au Lac-Archambault
Route régionale: de l'intersection de la route no 329 à la route no 125
Route no 125: de l'intersection de la route régionale conduisant au Lac-Croche
Route régionale: de l'intersection de la route no 125 au Lac-Croche
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et St-Jérôme, ces deux endroits inclus.

2. Ce service n'affecte en rien les droits concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie que peut présentement posséder tout autre détenteur de permis.

3. Ce service ne sera donné que durant la saison estivale seulement.

Région no 5

Route no 6

Parcours J

Service no 5-6-*j*) de Montréal au Lac-Croche, et retour

Parcours:

Dans Montréal à l'autoroute no 15: suivant entente avec l'autorité municipale

Autoroute no 15: de Montréal à la sortie no 43

Sortie no 43: de l'autoroute no 15 à St-Jérôme

Route no 117: de St-Jérôme à Ste-Agathe

Route no 329: de Ste-Agathe à l'intersection de la route régionale conduisant au Lac-Archambault

Route régionale: de l'intersection de la route no 329 à la route no 125

Route no 125: de l'intersection de la route régionale conduisant au Lac-Archambault à l'intersection de la route régionale conduisant au Lac-Croche

Route régionale: de l'intersection de la route no 125 au Lac-Croche

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans et entre Montréal et St-Jérôme, ces deux endroits inclus.

2. Ce service n'affecte en rien les droits concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie que peut présentement posséder tout autre détenteur de permis.

3. Ce service ne sera donné que durant la saison estivale seulement.

La requérante demande une modification des permis suivants:

Région no 5

Route no 7

Parcours A

Service no 5-7-*a*) de Montréal à Ste-Agathe, et retour

Parcours:

Dans Montréal à l'autoroute des Laurentides: suivant entente avec l'autorité municipale

Autoroute des Laurentides: de Montréal à la jonction Lafontaine

Jonction Lafontaine: de la jonction de l'autoroute des Laurentides à Ste-Agathe

Condition et restrictions:

1. Pas de service sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

Région no 5

Route no 7

Parcours B

Service no 5-7-*b*) de Montréal à Ste-Agathe, et retour

Parcours:

Dans Montréal à l'autoroute des Laurentides: suivant entente avec l'autorité municipale

Autoroute des Laurentides: de Montréal à la sortie no 27

Sortie no 27: dans St-Jérôme, suivant entente avec l'autorité municipale

Route no 11: de St-Jérôme à Ste-Agathe

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans et entre Montréal et St-Jérôme, ces deux endroits inclus.

2. Pas de service local dans et entre St-Jérôme et Lafontaine, ces deux endroits inclus.

Région no 5

Route no 7

Parcours C

Service no 5-7-*c*) de Montréal à Ste-Agathe, et retour

Parcours:

Dans Montréal à l'autoroute des Laurentides: suivant entente avec l'autorité municipale

Autoroute des Laurentides: de Montréal à la sortie no 27

Sortie no 27: dans St-Jérôme, suivant entente avec l'autorité municipale

Route no 11: de St-Jérôme à Piedmont
Route régionale: de Piedmont à Ste-Adèle, via Mont-Rolland
Route régionale: de Ste-Adèle à Ste-Agathe, via Val-Morin village et Trout Lake
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et St-Jérôme, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans et entre St-Jérôme et Lafontaine, ces deux endroits inclus.
3. Ce service est saisonnier et ne sera donné que durant la saison estivale seulement.
Région no 5
Route no 7
Parcours D
Service no 5-7-*d*) de Montréal à Ste-Agathe, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute des Laurentides: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute des Laurentides: de Montréal à la sortie no 27
Sortie no 27: dans St-Jérôme, suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 11: de St-Jérôme à Piedmont
Route régionale: de Piedmont à Morin Heights, via St-Sauveur
Route no 30: de Morin Heights à Ste-Agathe, via St-Adolphe-d'Howard
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et St-Jérôme, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans et entre St-Jérôme et Lafontaine, ces deux endroits inclus.
Pour qu'ils se lisent à l'avenir comme suit:
Région no 5
Route no 7
Parcours A
Service no 5-7-*a*) de Montréal à Ste-Agathe, et retour
Parcours:
Dans Montréal et l'autoroute no 15: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 15: de Montréal à la sortie no 45
Route no 117: de la sortie no 45 à Ste-Agathe
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.
2. Pas de service local dans la ville de Ste-Agathe.
Région no 5
Route no 7
Parcours B
Service no 5-7-*b*) de Montréal à Ste-Agathe, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute no 15: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 15: de Montréal à la sortie no 43
Sortie no 43: de l'autoroute no 15 à St-Jérôme
Route no 117: de St-Jérôme à Ste-Agathe
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et St-Jérôme, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans la ville de Ste-Agathe.
3. Pas de service local dans et entre St-Jérôme et Lafontaine, ces deux endroits inclus.
Région no 5
Route no 7
Parcours C
Service no 5-7-*c*) de Montréal à Ste-Agathe, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute no 15: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 15: de Montréal à la sortie no 43
Sortie no 43: de l'autoroute no 15 à St-Jérôme
Route no 117: de St-Jérôme à Ste-Adèle, via Mont-Rolland village et retour à la route no 117
Route no 117: de Ste-Adèle à l'intersection de la route régionale conduisant à Val-Morin

Route régionale: de l'intersection de la route no 117 à Val-Morin et retour à la route no 117

Route no 117: de l'intersection de la route régionale conduisant à Val-Morin, à Ste-Agathe

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans et entre Montréal et St-Jérôme, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans la ville de Ste-Agathe.
3. Ce service ne sera donné que durant la saison estivale seulement.
4. Pas de service local dans et entre St-Jérôme et Lafontaine, ces deux endroits inclus.

Région no 5

Route no 7

Parcours D

Service no 5-7-*d*) de Montréal à Ste-Agathe, et retour

Parcours:

Dans Montréal à l'autoroute no 15: suivant entente avec l'autorité municipale

Autoroute no 15: de Montréal à la sortie no 43

Sortie no 43: de l'autoroute no 15 à St-Jérôme

Route no 117: de St-Jérôme à Piedmont

Route no 364: de Piedmont à Morin Heights, via St-Sauveur

Route no 329: de Morin Heights à Ste-Agathe, via St-Adolphe-d'Howard

Conditions et restrictions:

1. Pas de service dans et entre Montréal et St-Jérôme, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans la ville de Ste-Agathe.
3. Pas de service dans et entre St-Jérôme et Lafontaine, ces deux endroits inclus.

La requérante détient le permis numéro 5-7-*e*) et désire être autorisée à supprimer totalement ce service par le parcours mentionné au permis:

Région no 5

Route no 7

Parcours E

Service no 5-7-*e*) de Montréal à Ste-Agathe, et retour

Parcours:

Dans Montréal à l'autoroute des Laurentides: suivant entente avec l'autorité municipale

Autoroute des Laurentides: de Montréal à la sortie no 27

Sortie no 27: dans St-Jérôme suivant entente avec l'autorité municipale

Route no 11: de St-Jérôme à Piedmont

Route régionale: de Piedmont à Ste-Adèle, via Mont-Rolland

Route no 11: de Ste-Adèle à l'intersection de la route conduisant à Val-Morin

Route régionale: de l'intersection de la route no 11 à Val-Morin et retour à la route no 11

Route no 11: de l'intersection de la route régionale conduisant à Val-Morin jusqu'à Ste-Agathe

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans et entre Montréal et St-Jérôme, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans et entre St-Jérôme et Lafontaine, ces deux endroits inclus.

La requérante demande une modification du permis suivant:

Région no 5

Route no 8

Parcours A

Service no 5-8-*a*) de Montréal à St-Adolphe-d'Howard

Parcours:

Dans Montréal à l'autoroute des Laurentides: suivant entente avec l'autorité municipale

Autoroute des Laurentides: de Montréal à la sortie no 27

Sortie no 27: dans St-Jérôme, suivant entente avec l'autorité municipale

Route no 11 et autoroute des Laurentides: de St-Jérôme à Piedmont

Route régionale: de Piedmont à Morin Heights, via St-Sauveur

Route no 30: de Morin Heights à St-Adolphe-d'Howard

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans et entre Montréal et St-Jérôme, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans et entre St-Jérôme et Lafontaine, ces deux endroits inclus.

Pour qu'il se lise à l'avenir comme suit:
Région no 5
Route no 8
Parcours A
Service no 5-8-*a*) de Montréal à St-Adolphe-d'Howard, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute no 15: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 15: de Montréal à la sortie no 43
Sortie no 43: de l'autoroute no 15 à St-Jérôme
Route no 117: de St-Jérôme à Piedmont
Route no 364: de Piedmont à Morin Heights, via St-Sauveur
Route no 329: de Morin Heights à St-Adolphe-d'Howard
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et St-Jérôme, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans et entre St-Jérôme et Lafontaine, ces deux endroits inclus.
Droit additionnel:
La détentrice est autorisée à prolonger ce service au camp Otoreke durant la saison estivale.
La requérante demande une modification du permis suivant:
Région no 5
Route no 8
Parcours B
Service no 5-8-*b*) de Montréal à St-Adolphe-d'Howard, et retour
Parcours:
Dans Montréal à la route no 15: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 15: à la sortie no 38
Route no 364: de Piedmont à Morin Heights via St-Sauveur
Route no 329: de Morin Heights à St-Adolphe-d'Howard
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.
2. Ce service sera opéré durant la période estivale seulement.
Pour qu'il se lise à l'avenir comme suit:
Région no 5
Route no 8
Parcours B
Service no 5-8-*b*) de Montréal à St-Adolphe-d'Howard, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute no 15: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 15: de Montréal à la sortie no 60 (Piedmont)
Route no 364: de Piedmont à Morin Heights, via St-Sauveur
Route no 329: de Morin-Heights à St-Adolphe-d'Howard
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.
2. Ce service ne sera donné que durant la saison estivale seulement.
La requérante qui détient des permis pour les deux (2) services suivants, demande l'autorisation de discontinuer totalement ces services par les routes mentionnées au permis:
Région no 5
Route no 9
Parcours A
Service no 5-9-*a*) de Montréal à St-Rémi-d'Amherst (Lac-Rémi), et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute des Laurentides: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute des Laurentides: de Montréal à la sortie no 27
Sortie no 27: dans St-Jérôme, suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 11: de St-Jérôme à Piedmont
Route régionale: de Piedmont à Morin Heights, via St-Sauveur
Route régionale: de Morin Heights à Weir
Route no 31: de Weir à Arundel
Route régionale: d'Arundel à Huberdeau
Route no 57: d'Huberdeau à St-Rémi-d'Amherst (Lac-Rémi)
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et St-Jérôme, ces deux endroits inclus.

2. Pas de service local dans et entre St-Jérôme et Lafontaine, ces deux endroits inclus.

Région no 5
Route no 9
Parcours B
Service no 5-9-*b*) de Montréal à St-Rémi-d'Amherst (Lac-Rémi) et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute des Laurentides: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute des Laurentides: de Montréal à Piedmont (sortie no 38)
Route régionale: Piedmont à Morin Heights, via St-Sauveur
Route régionale: de Morin Heights à Weir
Route no 31: de Weir à Arundel
Route régionale: d'Arundel à Huberdeau
Route no 57: d'Huberdeau à St-Rémi-d'Amherst (Lac-Rémi)
Condition et restriction:
1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

La requérante qui en vertu de son permis no 5-8-*a*) opère un service de Montréal à St-Adolphe-d'Howard et retour, demande l'autorisation de donner les deux (2) services distincts suivants:

Région no 5
Route no 9
Parcours A
Service no 5-9-*a*) de Morin-Heights au camp Otoreke (St-Adolphe)
Parcours:
Route no 329; de Morin-Heights au camp Otoreke
Condition et restriction:
1. Ce service ne sera donné que durant la saison estivale seulement.
Région no 5
Route no 9
Parcours B
Service no 5-9-*b*) de Morin-Heights à Piedmont, et retour
Parcours:
Route no 364: de Morin-Heights à Piedmont

La requérante détient un permis pour le service suivant et désire continuer à l'opérer tel qu'émis, sauf changement de numéros de routes:

Région no 5
Route no 10
Parcours A
Service no 5-10-*a*) de Montréal à la ville d'Estérel, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute no 15: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 15: de Montréal à la sortie no 43
Sortie no 43: de l'autoroute no 15 à St-Jérôme
Route no 117: de St-Jérôme à Ste-Adèle
Route no 370: de Ste-Adèle à ville d'Estérel
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et St-Jérôme, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans et entre St-Jérôme et Lafontaine, ces deux endroits inclus.

La requérante qui en vertu de son permis no 5-10-*a*) opère un service de Montréal à ville d'Estérel et retour, demande l'autorisation de donner le même service par le parcours additionnel suivant et ce, sous le numéro 5-10-*b*)

Région no 5
Route no 10
Parcours B
Service no 5-10-*b*) de Montréal à ville d'Estérel, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute no 15: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 15: de Montréal à la sortie no 45
Route no 117: de la sortie no 45 à Ste-Adèle
Route no 370: de Ste-Adèle à ville d'Estérel
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.
2. Ce service ne sera opéré que durant la saison estivale seulement.

La requérante demande une modification des permis suivants:
Région no 5
Route no 11
Parcours A
Service no 5-11-*a*) de Montréal à Ste-Adèle, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute des Laurentides: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute des Laurentides: de Montréal à la sortie no 27
Sortie no 27: dans St-Jérôme, suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 11: de St-Jérôme à Ste-Adèle
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et St-Jérôme, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans et entre St-Jérôme et Lafontaine, ces deux endroits inclus.
Région no 5
Route no 12
Parcours A
Service no 5-12-*a*) de Montréal à Morin-Heights, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute des Laurentides: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute des Laurentides: de Montréal et Piedmont
Route régionale: de Piedmont à Morin-Heights, via St-Sauveur
Condition et restriction:
1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.
Pour qu'ils se lisent à l'avenir comme suit:
Région no 5
Route no 11
Parcours A
Service no 5-11-*a*) de Montréal à Ste-Adèle, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute no 15: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 15: de Montréal à la sortie no 43
Sortie no 43: de l'autoroute no 15 à St-Jérôme
Route no 117: de St-Jérôme à Ste-Adèle
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et St-Jérôme, ces deux endroits inclus.
2. Ce service ne sera donné que durant la saison hivernale seulement.
3. Pas de service local dans et entre St-Jérôme et Lafontaine, ces deux endroits inclus.
Région no 5
Route no 12
Parcours A
Service no 5-12-*a*) de Montréal à Morin-Heights, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute no 15: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 15: de Montréal à la sortie no 43
Sortie no 43: de l'autoroute no 15 à St-Jérôme
Route no 117: de St-Jérôme à Piedmont
Route no 364: de Piedmont à Morin-Heights
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et St-Jérôme, ces deux endroits inclus.
2. Ce service ne sera donné que durant la saison estivale seulement.
3. Pas de service local dans et entre St-Jérôme et Lafontaine, ces deux endroits inclus.

La requérante qui en vertu de son permis no 5-12-*a*) opère un service de Montréal à Morin-Heights, désire être autorisée à prolonger ce service, durant les fins de semaines, jusqu'au Lac-Des-Seize-Iles et retour. Ce service sera opéré sous le no 5-12-*b*).
Région no 5
Route no 12
Parcours B
Service no 5-12-*b*) de Montréal au Lac-de-Seize-Iles, et retour

Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute no 15: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 15: de Montréal à la sortie no 43
Sortie no 43: de l'autoroute no 15 à St-Jérôme
Route no 117: de St-Jérôme à Piedmont
Route no 364: de Piedmont au Lac-de-Seize-Iles
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et St-Jérôme, ces deux endroits inclus.
2. Ce service ne sera donné que durant la saison estivale et en fin de semaine seulement.
3. Pas de service local dans et entre St-Jérôme et Lafontaine, ces deux endroits inclus.

La requérante qui détient un permis pour le service suivant, désire continuer a l'opérer tel qu'émis, saul changement de numéros de routes.
Région no 5
Route no 13
Parcours A
Service no 5-13-*a*) de Montréal (Centre Immaculée-Conception) au Lac-Quenouille, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute no 15: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 15: de Montréal à la sortie no 89
Route no 329: de la sortie no 89 à l'intersection de la route régionale conduisant au Lac-Quenouille
Route régionale: de l'intersection de la route no 329 au Lac-Quenouille
Conditions et restrictions:
1. Ce service est réservé exclusivement aux membres du centre Immaculée-Conception.
2. Ce service ne sera donné qu'en fin de semaine.

La requérante demande une modification des permis suivants:
Région no 5
Route no 14
Parcours A
Service no 5-14-*a*) de Montréal au Lac-des-Plages, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute des Laurentides: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute des Laurentides: de Montréal à la sortie no 27
Sortie no 27: dans St-Jérôme, suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 11: de St-Jérôme à Piedmont
Route régionale: de Piedmont à Weir, via Morin-Heights
Route no 31: de Weir à Arundel
Route régionale: d'Arundel à Huberdeau
Route no 57: d'Huberdeau à St-Rémi-d'Amherst (Lac-Rémi)
Route régionale: de St-Rémi-d'Amherst (Lac-Rémi) au Lac-des-Plages
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et St-Jérôme, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans et entre St-Jérôme et Lafontaine, ces deux endroits inclus.
3. Ce service ne sera donné que durant la saison estivale seulement.

Région no 5
Route no 14
Parcours B
Service no 5-14-*b*) de Montréal au Lac-des-Plages, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute des Laurentides: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute des Laurentides: de Montréal à la sortie no 38 (Piedmont)
Route régionale: de Piedmont Weir, via Morin-Heights
Route no 31: de Weir à Arundel
Route régionale: d'Arundel à Huberdeau
Route no 57: d'Huberdeau à St-Rémi-d'Amherst (Lac-Rémi)
Route régionale: de St-Rémi-d'Amherst (Lac-Rémi) au Lac-des-Plages
Consitions et restrictions:
1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.
2. Ce service ne sera donné que durant la saison estivale seulement.

Pour qu'ils se lisent à l'avenir comme suit:
Région no 5
Route no 4
Parcours A
Service no 5-14-*a*) de Montréal au Lac-des-Plages, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute no 15: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 15: de Montréal à la sortie no 43
Sortie no 43: de l'autoroute no 15 à St-Jérôme
Route no 117: de St-Jérôme à Piedmont
Route no 364: de Piedmont à St-Rémi-d'Amherst, via Morin-Heights
Route no 323: de St-Rémi-d'Amherst, au Lac-des-Plages
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et St-Jérôme, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans et entre St-Jérôme et Lafontaine, ces deux endroits inclus.
Région no 5
Route no 14
Parcours B
Service no 5-14-*b*) de Montréal au Lac-des-Plages, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute no 15: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 15: de Montréal à la sortie no 60 (St-Sauveur)
Route no 364: de St-Sauveur à St-Rémi-d'Amherst, via Morin-Heights
Route no 327: de St-Rémi-d'Amherst au Lac-des-Plages
Condition et restriction:
1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.
La requérante qui détient des permis pour les deux (2) services suivants demande d'être autorisée a discontinuer totalement ces services.
Région no 5
Route no 15
Parcours A
Service no 5-15-*a*) de Montréal à Ste-Lucie, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute des Laurentides: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute des Laurentides: à la sortie no 27
Sortie no 27: de St-Jérôme, suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 11: de St-Jérôme à l'intersection de la route régionale conduisant à Mont-Rolland
Route régionale: de l'intersection de la route no 11 jusqu'à Mont-Rolland et retour à la route no 11
Route no 11: de l'intersection de la route régionale conduisant à Mont-Rolland jusqu'à Ste-Adèle
Route régionale: de Ste-Adèle à Ste-Agathe, via Val-Morin village et Trout Lake
Route no 30: de Ste-Agathe à l'intersection de la route régionale conduisant à Ste-Lucie
Route régionale: de l'intersection de la route no 30 à Ste-Lucie
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et St-Jérôme, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans et entre St-Jérôme et Lafontaine, ces deux endroits inclus.
3. Ce service est saisonnier et sera donné durant la saison estivale seulement.
Région no 5
Route no 15
Parcours B
Service no 5-15-*b*) de Montréal à Ste-Lucie, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute des Laurentides: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute des Laurentides: de Montréal à la sortie no 27
Sortie no 27: dans St-Jérôme, suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 11: de St-Jérôme à Ste-Agathe
Route no 30: de Ste-Agathe à l'intersection de la route régionale conduisant à Ste-Lucie
Route régionale: de l'intersection de la route no 30 à Ste-Lucie.

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans et entre Montréal et St-Jérôme, ces deux endroits inclus.

2. Pas de service local entre St-Jérôme et Lafontaine, ces deux endroits inclus.

3. Ce service est saisonnier et sera donné durant la saison estivale seulement.

La requérante qui en vertu de ses permis nos 5-6-*a*) et 5-6-*b*) opère des services de Montréal à St-Donat et retour, demande d'être autorisée à donner le service distinct suivant:

Région no 5
Route no 15
Parcours A
Service no 5-15-*a*) de Ste-Agathe à Ste-Lucie, et retour

Parcours:

Route no 239: de Ste-Agathe à l'intersection de la route régionale conduisant à Ste-Lucie

Route régionale: de l'intersection de la route no 329 à Ste-Lucie

Condition et restriction:

1. Ce service ne sera donné que durant la saison estivale et en fin de semaine seulement.

La requérante qui en vertu de son permis no 5-10-*a*) opère un service de Montréal à ville d'Estérel et retour, demande l'autorisation de donner les deux (2) services distincts suivants:

Région no 5
Route no 16
Parcours A
Service no 5-16-*a*) de St-Jérôme à ville d'Estérel, et retour

Parcours:

Route no 117: de St-Jérôme à Ste-Adèle
Route no 370: de Ste-Adèle à ville d'Estérel

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans et entre St-Jérôme et Lafontaine, ces deux endroits inclus.

2. Ce service ne sera donné que durant la saison hivernale seulement.

Région no 5
Route no 16
Parcours B
Service no 5-16-*b*) de St-Jérôme à ville d'Estérel, et retour

Parcours:

Route no 117: de St-Jérôme à l'intersection de la route régionale conduisant à Mont-Rolland

Route régionale: de l'intersection de la route no 117 à Mont-Rolland et retour à la route no 117

Route no 117: de l'intersection de la route régionale conduisant à Mont-Rolland, à Ste-Adèle

Route no 370: de Ste-Adèle à ville d'Estérel

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans et entre St-Jérôme et Lafontaine, ces deux endroits inclus.

2. Ce service ne sera donné que durant la saison hivernale seulement.

La requérante demande une modification du permis suivant:

Région no 5
Route no 16
Parcours B
Service no 5-16-*b*) de St-Jérôme à Ste-Adèle, et retour

Parcours:

Dans St-Jérôme: suivant entente avec l'autorité municipale

Route no 11: de St-Jérôme à l'intersection de la route régionale conduisant à Mont-Rolland

Route régionale: de l'intersection de la route no 11 à Mont-Rolland et retour à la route no 11

Route no 11: de l'intersection de la route régionale conduisant à Mont-Rolland jusqu'à Ste-Adèle

Condition et restriction:

1. Pas de service local dans et entre St-Jérôme et Lafontaine, ces deux endroits inclus.

Pour qu'il se lise à l'avenir comme suit et soit opéré sous le numéro 5-16-*c*):

Région no 5
Route no 16

Parcours C
Service no 5-16-*c*) de St-Jérôme à Ste-Adèle, et retour
Parcours:
Route no 117: de St-Jérôme à l'intersection de la route régionale conduisant à Mont-Rolland
Route régionale: de l'intersection de la route no 117 à Mont-Rolland et retour à la route no 117
Route no 117: de l'intersection de la route régionale conduisant à Mont-Rolland, à Ste-Adèle
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre St-Jérôme et Lafontaine, ces deux endroits inclus.
2. Ce service ne sera donné que durant la saison hivernale seulement.

La requérante qui détient un permis pour le service suivant demande d'être autorisée à discontinuer totalement ce service par le parcours mentionné au permis:
Région no 5
Route no 16
Parcours A
Service no 5-16-*a*) de St-Jérôme à Ste-Adèle, et retour
Parcours:
Dans St-Jérôme: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 11: de St-Jérôme à Ste-Adèle
Condition et restriction:
1. Pas de service local dans et entre St-Jérôme et Lafontaine, ces deux endroits inclus.

La requérante détient des permis pour les deux services suivants et désire continuer à les opérer tels qu'émis, sauf changement des numéros de routes:
Région no 5
Route no 17
Parcours A
Service no 5-17-*a*) de Ste-Adèle à ville d'Estérel, et retour
Parcours:
Route no 370: de Ste-Adèle à ville d'Estérel
Région no 5
Route no 18
Parcours A
Service no 5-18-*a*) de St-Jovite à Mont-Tremblant, et retour
Parcours:
Route régionale: de St-Jovite à Mont-Tremblant

La requérante qui en vertu de son permis no 5-10-*a*) opère un service de Montréal à ville d'Estérel et retour, demande d'être autorisée à donner le service distinct suivant.
Région no 5
Route no 18
Parcours B
Service no 5-18-*b*) de Montréal à Ste-Marguerite, et retour
Parcours:
Dans Montréal à l'autoroute no 15: suivant entente avec l'autorité municipale
Autoroute no 15: de Montréal à la sortie no 43
Sortie no 43: de l'autoroute no 15 à St-Jérôme
Route no 117: de St-Jérôme à Ste-Adèle
Route no 370: de Ste-Adèle à Ste-Marguerite
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et St-Jérôme, ces deux endroits inclus.
2. Ce service ne sera donné que durant la saison estivale seulement.
3. Pas de service local dans et entre St-Jérôme et Lafontaine, ces deux endroits inclus.

La requérante qui détient un permis pour le service suivant désire continuer à l'opérer tel qu'émis sauf changement de numéro de route.
Région no 5
Route no 19
Parcours A
Service no 5-19-*a*) de Ferme-Neuve à Mont-Laurier, et retour
Parcours:
Route no 309: de Ferme-Neuve à Mont-Laurier
Dans Mont-Laurier: suivant entente avec l'autorité municipale

Région no 6
Québec et Bas-du-Fleuve

La requérante demande une modification des permis suivants:
Région no 6
Route no 1
Parcours A
Service no 6-1-*a*) de Montréal à Percé, et retour
Parcours:
Dans Montréal: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 20: de Montréal à Québec
Route no 2: de Québec à Rivière-du-Loup
Route no 10: de Rivière-du-Loup à Mont-Joli
Route no 6: de Mont-Joli à Percé via la vallée de la Matapédia
Conditions et restrictions:
1. Pas de service dans et entre Montréal et Berthier Jonction, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local entre Rimouski et Mont-Joli, ces deux endroits inclus.
3. Ce service ne confère aucun des privilèges de l'Ordonnance générale no 17 concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie originant de New Carlisle à Percé, et vice versa.
Région no 6
Route no 1
Parcours B
Service no 6-1-*b*) de Montréal à Percé, et retour
Parcours:
Dans Montréal: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 20: de Montréal à Québec
Route no 2: de Québec à Rivière-du-Loup
Route no 10: de Rivière-du-Loup à Rimouski
Route no 6: de Rimouski à Percé via Matane, Ste-Anne-des-Monts et Gaspé
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local entre Montréal et la jonction Berthier, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans et entre Rimouski et Mont-Joli, ces deux endroits inclus.
3. Pas de service local dans et entre Matane et Ste-Anne-des-Monts, ces deux endroits inclus.
4. Ce service ne confère aucun des privilèges de l'Ordonnance générale no 17 concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie originant de Ste-Anne-des-Monts à Percé, et vice versa.
Pour qu'ils se lisent à l'avenir comme suit:
Région no 6
Route no 1
Parcours A
Service no 6-1-*a*) de Montréal à Percé, et retour
Parcours:
De Montréal à la route no 20: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 20: de Montréal à Rivière-du-Loup
Route no 132: de Rivière-du-Loup à l'intersection de la route no 197
Route no 197: de l'intersection de la route no 132 à St-Majorique
Route no 132: de St-Majorique à Percé
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et Berthier-Jonction, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans Rimouski et Mont-Joli.
3. Pas de service local dans et entre Grande-Vallée et Percé.
4. Ce service ne confère aucun des privilèges de l'Ordonnance générale no 17 concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie originant de Grande-Vallée à Percé et vice versa.
Région no 6
Route no 1
Parcours B
Service no 6-1-*b*) de Montréal à Percé, et retour

Parcours:
Dans Montréal à la route no 20 : suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 20: de Montréal à Montmagny
Route no 132: de Montmagny à La Pocatière
Route no 20: de La Pocatière à Rivière-du-Loup

Route no 132: de Rivière-du-Loup à l'intersection de la route no 198
Route no 198: de l'intersection de la route no 132 à Gaspé
Route no 132: de Gaspé à Percé

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans et entre Montréal et Berthier-Jonction, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans Rimouski et Mont-Joli.
3. Pas de service local dans et entre Grande-Vallée et Percé.
4. Ce service ne confère aucun des privilèges de l'Ordonnance générale no 17 concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie originant de Grande-Vallée à Percé et vice versa.

La requérante qui est autorisée à effectuer le transport de voyageurs entre Montréal, Québec et Gaspé via les parcours New Carlisle et Ste-Anne-des-Monts et retour demande une modification de ces permis pour qu'ils se lisent à l'avenir comme suit:

Région no 6
Route no 1
Parcours C
Service no 6-1-*c*) de Montréal à Gaspé, et retour.

Parcours:

Dans Montréal à la route no 20: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 20: de Montréal à Rivière-du-Loup
Route: de Rivière-du-Loup à Rivière-au-Renard
Route no 197: de Rivière-au-Renard à St-Majorique
Route no 132: de St-Majorique à Gaspé

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans et entre Montréal et Berthier-Jonction, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans Rimouski et Mont-Joli.
3. Pas de service local dans et entre Grande-Vallée et Gaspé.
4. Ce service ne confère aucun des privilèges de l'Ordonnance générale no 17 concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie originant de Grande-Vallée à Gaspé et vice versa.

Région no 6
Route no 1
Parcours D
Service no 6-1-*d*) de Montréal à Gaspé, et retour

Parcours:

Dans Montréal à la route no 20: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 20: de Montréal à Montmagny
Route no 132: de Montmagny à l'intersection de la route no 198
Route no 198: de l'intersection de la route no 132 à Gaspé

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans et entre Montréal et Berthier-Jonction, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans Rimouski et Mont-Joli.

La requérante demande une modification des permis suivants:

Région no 6
Route no 2
Parcours A
Service no 6-2-*a*) de Québec à Percé, et retour

Parcours:

Dans Québec au pont de Québec: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 2: du pont de Québec à Rivière-du-Loup
Route no 10: de Rivière-du-Loup à Mont-Joli
Route no 6: de Mont-Joli à Percé, via la vallée de la Matapédia

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans et entre Québec et Berthier-Jonction, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans et entre Rimouski et Mont-Joli, ces deux endroits inclus.
3. Ce service ne confère aucun des privilèges de l'Ordonnance générale no 17 concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie originant de New Carlisle à Percé, et vice versa.

Région no 6
Route no 2
Parcours B
Service no 6-2-*b*) de Québec à Percé, et retour

Parcours:

Dans Québec au pont de Québec: suivant entente avec l'autorité municipale

Route no 2: du pont de Québec à Rivière-du-Loup

Route no 10: de Rivière-du-Loup à Mont-Joli

Route no 6: de Mont-Joli à Percé, via Matane, Ste-Anne-des-Monts et Gaspé

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans et entre Québec et Berthier-Jonction, ces deux endroits inclus.

2. Pas de service local dans et entre Rimouski et Mont-Joli, ces deux endroits inclus.

3. Pas de service local dans et entre Matane et Ste-Anne-des-Monts, ces deux endroits inclus.

4. Ce service ne confère aucun des privilèges de l'Ordonnance générale no 17 concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie originant de Ste-Anne-des-Monts à Percé, et vice versa.

Pour qu'ils se lisent à l'avenir comme suit:

Région no 6

Route no 2

Parcours A

Service no 6-2-*a*) de Québec à Percé, et retour

Parcours:

De Québec au pont de Québec: suivant entente avec l'autorité municipale

Route no 20: du pont de Québec à Rivière-du-Loup

Route no 132: de Rivière-du-Loup aux frontières Québec/N.-B. (sortie Matapédia)

Route no 11: des frontières Québec/N.-B. à Campbellton

Route no 132: des frontières Québec/N.-B. à Percé

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans et entre Québec et Berthier-Jonction, ces deux endroits inclus.

2. Pas de service local dans Rimouski et Mont-Joli.

3. Pas de service local entre New Carlisle et Percé.

4. Ce service ne confère aucun des privilèges de l'Ordonnance générale no 17 concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie originant entre New Carlisle et Percé.

5. Ce service sera opéré conjointemant avec un permis connexe émis par le New Brunswick Highway Transport Board.

Région no 6

Route no 2

Parcours B

Service no 6-2-*b*) de Québec à Percé, et retour

Parcours:

Dans Québec au pont de Québec: suivant entente avec l'autorité municipale

Route no 132: du pont de Québec à La Pocatière

Route no 230: de La Pocatière à St-Alexandre

Route no 289: de St-Alexandre à l'intersection de la route no 132

Route no 132: de l'intersection de la route no 289 aux frontières Québec/N.B. à Campbellton

Route no 132; des frontières Québec/N.-B., de Campbellton à Percé

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans et entre Québec et Berthier-Jonction, ces deux endroits inclus.

2. Pas de service local dans Rimouski et Mont-Joli.

3. Pas de service local entre New Carlisle et Percé.

4. Ce service ne confère aucun des privilèges de l'Ordonnance générale no 17 concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie originant entre New Carlisle et Percé.

5. Ce service sera opéré conjointement avec un permis connexe émis par le New Brunswick Highway Transport Board.

La requérante détient des permis pour les quatre services suivants et désire être autorisée à discontinuer totalement ces services suivant les parcours mentionnés aux permis.

Région no 6

Route no 3

Parcours A

Service no 6-3-*a*) de Montréal à Chandler, et retour

Parcours:

Dans Montréal: suivant entente avec l'autorité municipale

Route no 20: de Montréal au pont de Québec

Route no 2: du pont de Québec à Rivière-du-Loup
Route no 10: de Rivière-du-Loup à Mont-Joli
Route: no 6: de Mont-Joli à Chandler, via la vallée de la Matapédia
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et Berthier-Jonction, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans Rimouski et Mont-Joli.
3. Ce service ne confère aucun des privilèges de l'Ordonnance générale no 17 concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie originant de New Carlisle à Chandler et vice versa.
Région no 6
Route no 4
Parcours A
Service no 6-4-*a*) de Québec à Chandler, et retour
Parcours:
Dans Québec au pont de Québec: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 2: du pont de Québec à Rivière-du-Loup
Route no 10: de Rivière-du-Loup à Mont-Joli
Route no 6: de Mont-Joli à Chandler, via la vallée de la Matapédia
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et Berthier-Jonction, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans Rimouski et Mont-Joli.
3. Ce service ne confère aucun des privilèges de l'Ordonnance générale no 17 concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie originant de New Carlisle à Chandler et vice versa.
Région no 6
Route no 5
Parcours A
Service no 6-5-*a*) de Montréal à Pointe-à-la-Croix, et retour
Parcours:
Dans Montréal: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 20: de Montréal au pont de Québec
Route no 2: de Québec à Rivière-du-Loup
Route no 10: de Rivière-du-Loup à Mont-Joli
Route no 6: de Mont-Joli à Pointe-à-la-Croix, via la vallée de la Matapédia
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et Berthier-Jonction, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans Rimouski et Mont-Joli.
Région no 6
Route no 6
Parcours A
Service no 6-6-*a*) de Québec à Pointe-à-la-Croix, et retour
Parcours:
De québec au pont de Québec: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 2: du pont de Québec à Rivière-du-Loup
Route no 10: de Rivière-du-Loup à Mont-Joli
Route no 6: de Mont-Joli à Pointe-à-la-Croix
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Québec et Berthier-Jonction, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans Rimouski et Mont-Joli.

La requérante demande une modification du permis suivant:
Région no 6
Route no 7
Parcours A
Service no 6-7-*a*) de Québec à Causapscal, et retour
Parcours:
Dans Québec au pont de Québec: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 2: de Québec à Rivière-du-Loup
Route no 10: de Rivière-du-Loup à Mont-Joli
Route no 6: de Mont-Joli à Causapscal
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Québec et Berthier-Jonction, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans et entre Rimouski et Mont-Joli, ces deux endroits inclus.

Pour qu'il se lise à l'avenir comme suit et soit opéré sous le numéro 6-3-*a*)
Région no 6
Route no 3
Parcours A
Service no 6-3-*a*) de Québec à Causapscal, et retour
Parcours:
De Québec au pont de Québec: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 132: de Québec à La Pocatière
Route no 230: de La Pocatière à St-Alexandre
Route no 289: de St-Alexandre à l'intersection de la route no 132
Route no 132: de l'intersection de la route no 289, à Causapscal
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Québec et Berthier-Jonction, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans Rimouski et Mont-Joli.
La requérante demande une modification du permis suivant:
Région no 6
Route no 8
Parcours A
Service no 6-8-*a*) de Montréal à Ste-Anne-des-Monts, et retour
Parcours:
Dans Montréal: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 20: de Montréal au pont de Québec
Route no 2: du pont de Québec à Rivière-du-Loup
Route no 10: de Rivière-du-Loup à Mont-Joli
Route no 6: de Mont-Joli à Ste-Anne-Des-Monts, via Matane
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et Berthier-Jonction, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans et entre Rimouski et Mont-Joli, ces deux endroits inclus.
3. La requérante est autorisée à utiliser un parcours alternatif entre Montréal et Ste-Anne-des-Monts. Murdochville et Gaspé en prolongeant son service Montréal, Ste-Anne-des-Monts et Murdochville jusqu'à Gaspé.
Pour qu'il se lise à l'avenir comme suit et soit opéré soue le numéro 6-4-*a*)
Région no 6
Route no 4
Parcours A
Service no 6-4-*a*) de Montréal à Ste-Anne-des-Monts, et retour
Parcours:
Dans Montréal à la route no 20: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 20: de Montréal à Montmagny
Route no 132: de Montmagny à Ste-Anne-des-Monts
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et Berthier-Jonction, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans Rimouski et Mont-Joli.
La requérante qui en vertu de son permis no 6-8-*a*) opère un service de Montréal à Ste-Anne-des-Monts et retour, demande d'être autorisée à donner le même service par le parcours additionnel suivant:
Région no 6
Route no 4
Parcours B
Service no 6-9-*b*) de Québec à Ste-Anne-des-Monts, et retour
Parcours:
Dans Montréal à la route no 20: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 20: de Montréal à Rivière-du-Loup
Route no 132: de Rivière-du-Loup à Ste-Anne-des-Monts
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et Berthier-Jonction, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans Rimouski et Mont-Joli.
La requérante demande une modification du permis suivant:
Région no 6
Route no 9
Parcours A
Service no 6-5-*a*) de Québec à Ste-Anne-des-Monts, et retour

Parcours:
Dans Québec au pont de Québec: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 2: du pont de Québec à Rivière-du-Loup
Route no 10: de Rivière-du-Loup à Mont-Joli
Route no 6: de Mont-Joli à Ste-Anne-des-Monts, via Matane
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Québec et Berthier-Jonction, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local entre Matane et Ste-Anne-des-Monts, ces deux endroits inclus.
Pour qu'il se lise à l'avenir comme suit et soit opéré sous le numéro 6-5-*a*)
Région no 6
Route no 5
Parcours A
Service no 6-5-*a*) de Québec à Ste-Anne-des-Monts, et retour
Parcours:
Dans Québec au pont de Québec: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 20: du pont de Québec à Rivière-du-Loup
Route no 132: de Rivière-du-Loup à Ste-Anne-des-Monts
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Québec et Berthier-Jonction, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans Rimouski et Mont-Joli.
La requérante qui en vertu de son permis no 6-9-*a*) opère un service de Québec à Ste-Anne-des-Monts et retour, demande d'être autorisée à donner le même service par le parcours additionnel suivant.
Région no 6
Route no 5
Parcours B
Service no 6-5-*b*) de Québec à Ste-Anne-des-Monts, et retour
Parcours:
Dans Québec au pont de Québec: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 132: du pont de Québec à La Pocatière
Route no 230: de La Pocatière à St-Alexandre
Route no 289: de St-Alexandre à l'intersection de la route no 132
Route no 132: de l'intersection de la route no 289 à Ste-Anne-des-Monts
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Québec et Berthier-Jonction, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans Rimouski et Mont-Joli.
La requérante qui détient les quatre permis suivants, désire être autorisée à discontinuer totalement ces services sur les parcours mentionnés aux permis et qui se lisent comme suit:
Région no 6
Route no 10
Parcours A
Service no 6-10-*a*) de Montréal à Matane, et retour
Parcours:
Dans Montréal: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 20: de Montréal au pont de Québec
Route no 2: du pont de Québec à Rivière-du-Loup
Route no 10: de Rivière-du-Loup à Mont-Joli
Route no 6: de Mont-Joli à Matane
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et Berthier-Jonction, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans Rimouski et Mont-Joli.
Région no 6
Route no 11
Parcours A
Service no 6-11-*a*) de Québec à Matane, et retour
Parcours:
Dans Québec au pont de Québec: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 2: du pont de Québec à Rivière-du-Loup
Route no 10: de Rivière-du-Loup à Mont-Joli
Route no 6: de Mont-Joli à Matane
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Québec et Berthier-Jonction, ces deux endroits inclus.

2. Pas de service local dans Rimouski et Mont-Joli.
Région no 6
Route no 12
Parcours A
Service no 6-12-*a*) de Québec à Mont-Joli, et retour
Parcours:
Dans Québec au pont de Québec: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 2: du pont de Québec à Rivière-du-Loup
Route no 10: de Rivière-du-Loup à Mont-Joli
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans Québec et Berthier-Jonction.
2. Pas de service local dans et entre Rimouski et Mont-Joli, ces deux endroits inclus.
Région no 6
Route no 13
Parcours A
Service no 6-13-*a*) de Montréal à Rimouski, et retour
Parcours:
Dans Montréal: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 20: de Montréal au pont de Québec
Route no 2: du pont de Québec à Rivière-du-Loup
Route no 10: de Rivière-du-Loup à Rimouski
Condition et restriction:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et Berthier-Jonction, ces deux endroits inclus.
La requérante demande une modification du permis suivant:
Région no 6
Route no 14
Parcours A
Service no 6-14-*a*) de Québec à Rimouski, et retour
Parcours:
Dans Québec au pont de Québec: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 2: du pont de Québec à Rivière-du-Loup
Route no 10: de Rivière-du-Loup à Rimouski
Condition et restriction:
1. Pas de service local entre Québec et Berthier-Jonction, ces deux endroits inclus.
Pour qu'il se lise à l'avenir comme suit et soit opéré sous le numéro 6-6-*a*).
Région no 6
Route no 6
Parcours A
Service no 6-6-*a*) de Québec à Rimouski, et retour
Parcours:
Dans Québec au pont de Québec: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 132: du pont de Québec à La Pocatière
Route no 230: de La Pocatière à St-Alexandre
Route no 289: de St-Alexandre à l'intersection de la route no 132
Route no 132: de l'intersection de la route no 289 à Rimouski
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Québec et Berthier-Jonction, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans Rimouski.
La requérante qui en vertu de son permis no 6-14-*a*) opère un service de Québec à Rimouski et retour, demande d'être autorisée à donner le même service par les deux parcours additionnels suivants:
Région no 6
Route no 6
Parcours B
Service no 6-6-*b*) de Québec à Rimouski, et retour
Parcours:
De Québec au pont de Québec: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 132: du pont de Québec à Lévis
Route no 20: de Lévis à Rivière-du-Loup
Route no 132: de Rivière-du-Loup à Rimouski
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Québec et Berthier-Jonction, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans Rimouski.
Région no 6
Route no 6

Parcours C
Service no 6-6-*c*) de Québec à Rimouski, et retour
Parcours:
Dans Québec au pont de Québec: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 20: du pont de Québec à Rivière-du-Loup
Route no 132: de Rivière-du-Loup à Rimouski
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Québec et Berthier-Jonction, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans Rimouski.
La requérante qui en vertu de ses permis nos 6-1-*a*) et 6-1-*b*) opère des services de Montréal à Percé, et retour, et en vertu de ses permis nos 6-2-*a*) et 6-2-*b*) opère des services de Québec à Percé, et retour, demande d'être autorisée à opérer les cinq services distincts suivants:
Region no 6
Route no 7
Parcours A
Service no 6-7-*a*) de Rimouski à Percé, et retour
Parcours:
Route no 132: de Rimouski aux frontières Québec/N.-B. (sortie Matapédia)
Route no 11: des frontières Québec/N.-B. à Campbellton
Route no 132: des frontières Québec/N.-B. (Pointe-à-la-Croix), à Percé
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans Rimouski et Mont-Joli
2. Pas de service local entre New Carlisle et Percé.
3. Ce service ne confère aucun des privilèges de l'Ordonnance générale no 17 concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie originant entre New Carlisle et Percé.
4. Ce permis sera opéré conjointement avec le permis connexe émis par le New Brunswick Highway Transport Board.
Région no 6
Route no 8
Parcours A
Service no 6-8-*a*) de Rimouski à Murdochville, et retour.
Parcours:
Route no 132: de Rimouski à l'intersection de la route no 198
Route no 198: de l'intersection de la route no 132 à Murdochville
Condition et restriction:
1. Pas de service local dans Rimouski et Mont-Joli.
Région no 6
Route no 9
Parcours A
Service no 6-9-*a*) de Rimouski à Carleton, via Campbellton, et retour
Parcours:
Route no 132: de Rimouski aux frontières Québec/Nouveau-Brunswick (sortie Matapédia)
Route no 11: des frontières Québec/Nouveau-Brunswick, à Campbellton
Route no 132: des frontières Québec/Nouveau-Brunswick (Pointe-à-la-Croix), à Carleton
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans Rimouski et Mont-Joli.
2. Ce permis sera opéré conjointement avec un permis connexe émis par le New Brunswick Highway Transport Board.
3. Ce service ne sera donné que durant la saison estivale seulement.
Région no 6
Route no 10
Parcours A
Service no 6-10-*a*) de Québec à Carleton, via Campbellton, et retour
Parcours:
Dans Québec au pont de Québec: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 132: de Québec à La Pocatière
Route no 230: de La Pocatière à St-Alexandre
Route no 289: de St-Alexandre à l'intersection de la route no 132
Route no 132: de l'intersection de la route no 289 aux frontières Québec/Nouveau-Brunswick (sortie Matapédia)
Route no 11: des frontières Québec/Nouveau-Brunswick à Campbellton
Route no 132: des frontières Québec/Nouveau-Brunswick (Pointe-à-la-Croix) à

Carleton
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Québec et Berthier-Jonction, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans Rimouski et Mont-Joli.
3. Ce service sera opéré conjointement avec un permis connexe émis par le New Brunswick Highway Transport Board.
4. Ce service ne sera donné que durant la saison estivale seulement.
Région no 6
Route no 10
Parcours B
Service no 6-10-*b*) de Québec à Carleton, et retour
Parcours:
Dans Québec au pont de Québec: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 20: de Québec à Rivière-du-Loup
Route no 132: de Rivière-du-Loup aux frontières Québec/Nouveau-Brunswick (sortie Matapédia)
Route no 11: des frontières Québec/Nouveau-Brunswick (Matapédia) à Campbellton
Route no 132: des frontières Québec/Nouveau-Brunswick (Pointe-à-la-Croix), à Carleton
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Québec et Berthier-Jonction, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans Rimouski et Mont-Joli.
3. Ce service sera opéré conjointement avec un permis connexe émis par le New Brunswick Highway Transport Board.
4. Ce service ne sera donné que durant la saison estivale seulement.
La requérante demande une modification du permis suivant:
Région no 6
Route no 15
Parcours A
Service no 6-15-*a*) de Montréal aux frontières Québec/New Brunswick (port d'entrée Ste-Rose-du-Dégelis) destination Edmundston, et retour
Parcours:
Dans Montréal: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 20: de Montréal au pont de Québec
Route no 2: du pont de Québec aux frontières Québec/Nouveau-Brunswick
Condition et restriction:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et Berthier-Jonction, ces deux endroits inclus.
Pour qu'il se lise à l'avenir comme suit et soit opéré sous le numéro 6-1-*a*).
Région no 6
Route no 11
Parcours A
Service no 6-11-*a*) de Montréal aux frontières Québec/Nouveau-Brunswick (port de sortie Dégelis), destination Edmundston, et retour
Parcours:
Dans Montréal à la route no 20: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 20: de Montréal à Rivière-du-Loup
Route no 185: de Rivière-du-Loup aux frontières Québec/Nouveau-Brunswick (Dégelis) à Edmundston
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et Berthier-Jonction, ces deux endroits inclus.
2. Ce service sera opéré conjointement avec un permis connexe émis par le New Brunswick Highway Transport Board.
3. La requérante est autorisée en vertu de ce service à faire un arrêt au métro de Longueuil.
La requérante qui en vertu de son permis no 6-15-*a*) opère un service de Montréal à Edmundston et retour, demande d'être autorisée à donner le même service par les trois parcours additionnels suivants:
Région no 6
Route no 11
Parcours B
Service no 6-11-*b*) de Montréal aux frontières Québec/Nouveau-Brunswick (port de sortie Dégelis) destination Edmundston et retour
Parcours:
Dans Montréal à la route no 20: suivant entente avec l'autorité municipale

Route no 20: de Montréal à la sortie no 192
Route no 132: de la sortie no 192 à Rivière-du-Loup
Route no 185: de Rivière-du-Loup aux frontières Québec/Nouveau-Brunswick (port de sortie Dégelis), à Edmundston
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et Berthier-Jonction, ces deux endroits inclus.
2. Ce service sera opéré conjointement avec un permis connexe, émis par le New Brunswick Highway Transport Board.
3. La requérante est autorisée en vertu de ce service à faire un arrêt au métro de Longueuil.
Région no 6
Route no 11
Parcours C
Service no 6-11-*c*) de Montréal aux frontières Québec/Nouveau-Brunswick (port de sortie Dégelis) destination Edmundston, et retour
Parcours:
Dans Montréal à la route no 20: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 20: de Montréal à Montmagny
Route no 132: de Montmagny à La Pocatière
Route no 20: de La Pocatière à Rivière-du-Loup
Route no 185: de Rivière-du-Loup aux frontières Québec/Nouveau-Brunswick (Dégelis) à Edmundston
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et Berthier-Jonction, ces deux endroits inclus.
2. Ce service sera opéré conjointement avec un permis connexe émis par le New Brunswick Highway Transport Board.
3. Ce service ne sera donné que durant la saison estivale seulement.
4. La requérante est autorisée, en vertu de ce permis, à faire un arrêt au métro de Longueuil.
Région no 6
Route no 11
Parcours D
Service no 6-11-*d*) de Montréal aux frontières Québec/Nouveau-Brunswick (port de sortie Dégelis) destination Edmundston, et retour
Parcours:
Dans Montréal à la route no 20: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 20: de Montréal à Montmagny
Route no 132: de Montmagny à Rivière-du-Loup
Route no 185: de Rivière-du-Loup aux frontières Québec/Nouveau-Brunswick (Dégelis) à Edmundston
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et Berthier-Jonction, ces deux endroits inclus.
2. Ce service ne sera opéré que conjointement avec un permis connexe émis par le New Brunswick Highway Transport Board.
3. La requérante est autorisée, en vertu de ce service, à faire un arrêt au métro de Longueuil.

La requérante qui en vertu de son permis no 6-15-*a*) est autorisée à donner un service de Montréal aux frontières Québec/Nouveau-Brunswick, demande l'autorisation de donner le service distinct suivant:
Région no 6
Route no 12
Parcours A
Service no 6-12-*a*) de Montréal à Rivière-du-Loup, et retour
Parcours:
Dans Montréal à la route no 20: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 20: de Montréal à la sortie no 192
Route no 116: de la sortie no 192 à l'intersection de la route no 132
Route no 132: de l'intersection de la route no 116 à Lévis
Route no 20: de Lévis à Montmagny
Route no 132: de Montmagny à Rivière-du-Loup
Condition et restriction:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et Berthier-Jonction, ces deux endroits inclus.

La requérante demande une modification du permis suivant:
Région no 6
Route no 16

Parcours A
Service no 6-16-*a*) de Québec aux frontières Québec/Nouveau-Brunswick (port d'entrée Ste-Rose-du-Dégelis) destination Edmundston, et retour
Parcours:
Dans Québec au pont de Québec: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 2: du pont de Québec aux frontières Québec/Nouveau-Brunswick
Condition et restriction:
1. Pas de service local dans et entre Québec et Berthier-Jonction, ces deux endroits inclus.
Pour qu'il se lise à l'avenir comme suit et soit opéré sous le numéro 6-13-*a*)
Région no 6
Route no 13
Parcours A
Service no 6-13-*a*) de Québec aux frontières Québec/Nouveau-Brunswick (port de sortie Dégelis), destination Edmundston et retour
Parcours:
Dans Québec au pont de Québec: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 132: du pont de Québec à La Pocatière
Route no 230: de La Pocatière à St-Alexandre
Route no 289: de St-Alexandre à l'intersection de la route no 132
Route no 132: de l'intersection de la route no 289 à Rivière-du-Loup
Route no 185: de Rivière-du-Loup aux frontières Québec/Nouveau-Brunswick (Dégelis) destination Edmundston
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Québec et Berthier-Jonction, ces deux endroits inclus.
2. Ce service sera opéré conjointement avec un permis connexe émis par le New Brunswick Highway Transport Board.
La requérante demande une modification du permis suivant:
Région no 6
Route no 17
Parcours A
Service no 6-17-*a*) de Rivière-du-Loup aux frontières Québec/Nouveau-Brunswick (port d'entrée Ste-Rose-du-Dégelis) destination Edmundston, et retour
Parcours:
Route no 2: de Rivière-du-Loup aux frontières Québec/Nouveau-Brunswick
Condition et restriction:
1. Pas de service local sur les lignes d'opérateurs existants
Pour qu'il se lise à l'avenir comme suit et soit opéré sous le numéro 6-14-*a*).
Région no 6
Route no 14
Parcours A
Service no 6-14-*a*) de Rivière-du-Loup aux frontières Québec/Nouveau-Brunswick (port de sortie Dégelis) destination Edmundston, et retour
Parcours:
Route no 185: de Rivière-du-Loup aux frontières Québec/Nouveau-Brunswick (Dégelis) destination Edmundston
Condition et restriction:
1. Ce service sera opéré conjointement avec un permis connexe émis par le New Brunswick Highway Transport Board.
La requérante demande une modification du permis suivant:
Région no 6
Route no 19
Parcours A
Service no 6-19-*a*) de Québec à Rivière-du-Loup, et retour
Parcours:
Dans Québec au pont de Québec: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 2: du pont de Québec à Rivière-du-Loup
Condition et restriction:
1. Pas de service local dans et entre Québec et Berthier-Jonction, ces deux endroits inclus.
Pour qu'il se lise à l'avenir comme suit et soit opéré sous le numéro 6-15-*a*):
Région no 6
Route no 15
Parcours A
Service no 6-15-*a*) de Québec à Rivière-du-Loup, et retour

Parcours:
Dans Québec au pont de Québec: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 132: du pont de Québec à La Pocatière
Route no 230: de La Pocatière à St-Alexandre
Route no 289: de St-Alexandre à l'intersection de la route no 132
Route no 132: de l'intersection de la route no 289 à Rivière-du-Loup
Condition et restriction:
1. Pas de service local dans et entre Québec et Berthier-Jonction, ces deux endroits inclus.

La requérante demande une modification du permis suivant:
Région no 6
Route no 20
Parcours A
Service no 6-20-*a*) de Québec à Ste-Anne-de-la-Pocatière, et retour
Parcours:
Dans Québec au pont de Québec: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 2: du pont de Québec à Ste-Anne-de-la-Pocatière
Condition et restriction:
1. Pas de service local dans et entre Québec et Berthier-Jonction, ces deux endroits inclus.

Pour qu'il se lise à l'avenir comme suit et soit opéré sous le numéro 6-16-*a*):
Région no 6
Route no 16
Parcours A
Service no 6-16-*a*) de Québec à La Pocatière, et retour
Parcours:
Dans Québec au pont de Québec: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 132: du pont de Québec à La Pocatière
Condition et restriction:
1. Pas de service local dans et entre Québec et Berthier-Jonction, ces deux endroits inclus.

La requérante qui détient un permis pour le service suivant désire être autorisée à discontinuer ce service.
Région no 6
Route no 25
Parcours A
Service no 6-25-*a*) de Québec à St-Hyacinthe
Parcours:
Dans Québec au pont de Québec: suivant entente avec l'autorité municipale
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Québec et l'intersection de la route conduisant à Manseau, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans et entre Drummondville et St-Hyacinthe, ces deux endroits inclus.
3. Ce service ne sera donné que le dimanche soir seulement et ce, sans retour.
4. Ce permis ne confère aucun des privilèges de l'Ordonnance générale no 17 concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie originant de Drummondville.

Régions nos 7 et 8
Québec et les Cantons de l'Est

La requérante demande une modification du permis suivant:
Région no 7
Route no 3
Parcours A
Service no 7-3-*a*) de Québec à Jonquière, et retour
Parcours:
De Québec à Stoneham: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 54: de Stoneham à Chicoutimi
Route no 16: de Chicoutimi à Jonquière
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Québec et Stoneham, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans et entre Laterrière-Jonction et Jonquière, ces deux endroits inclus.

Pour qu'il se lise comme suit et soit opéré sous le numéro 7-1-*a*):
Région no 7
Route no 1
Parcours A
Service no 7-1-*a*) de Québec à Jonquière, et retour

Parcours:
De Québec à Stoneham: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 175: de Québec à Chicoutimi
Route no 372: de Chicoutimi à Arvida
Route no 170: d'Arvida à Jonquière
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Québec et Stoneham, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans et entre Laterrière-Jonction et Jonquière, ces deux endroits inclus.
La requérante demande une modification du permis suivant:
Région no 7
Route no 4
Parcours A
Service no 7-4-*a*) de Montréal à Chicoutimi, et retour
Parcours:
De Montréal à la route no 20: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 20: de Montréal au pont de Québec
Du pont de Québec à Stoneham, via gare Centrale d'autobus: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 54: de Stoneham à Chicoutimi
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et Drummondville, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans et entre l'intersection de la route conduisant à Manseau jusqu'à Québec.
3. Pas de service local dans et entre Québec et Stoneham, ces deux endroits inclus.
4. Pas de service local dans et entre Laterrière-Jonction et Chicoutimi, ces deux endroits inclus.
Pour qu'il se lise à l'avenir comme suit et soit opéré sous le numéro 7-2-*a*):
Région no 7
Route no 2
Parcours A
Service no 7-2-*a*) de Montréal à Chicoutimi, et retour
Parcours:
De Montréal à la route no 20: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 20: de Montréal au pont de Québec
Du pont de Québec à la route no 175, via gare Centrale d'autobus: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 175: de Québec à Chicoutimi
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et St-Louis-Jonction, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans et entre l'intersection de la route régionale conduisant à Manseau, à Québec.
3. Pas de service local dans et entre Québec et Stoneham, ces deux endroits inclus.
4. Pas de service local dans et entre Laterrière-Jonction et Chicoutimi, ces deux endroits inclus.
La requérante demande une prolongation du permis suivant:
Région no 7
Route no 4
Parcours B
Service no 7-4-*b*) de Montréal à Chicoutimi, et retour
Parcours:
Dans Montréal à la route no 20: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 20: de Montréal au pont de Québec
Du pont de Québec à Stoneham: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 54: de Stoneham à Chicoutimi
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et Drummondville, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans et entre l'intersection de la route conduisant à Manseau jusqu'à Québec.
3. Pas de service local dans et entre Québec et Stoneham, ces deux endroits inclus.
4. Pas de service local dans et entre Laterrière-Jonction et Chicoutimi, ces deux endroits inclus.
Pour qu'il se lise à l'avenir comme suit et soit opéré sous le numéro 7-3-*a*):
Région no 7
Route no 3

Parcours A
Service no 1-5-*a*) de Montréal à Jonquière, et retour
Parcours:
Dans Montréal à la route no 20: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 20: de Montréal au pont de Québec
Du pont de Québec à la route no 175, via la gare Centrale d'autobus: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 175: de Québec à Chicoutimi
Route no 372: de Chicoutimi à Arvida
Route no 170: d'Arvida à Jonquière
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et St-Louis-Jonction, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans et entre l'intersection de la route régionale conduisant à Manseau, à Québec.
3. Pas de service local dans et entre Québec et Stoneham, ces deux endroits inclus.
4. Pas de service local dans et entre Laterrière-Jonction et Jonquière, ces deux endroits inclus.
5. Ce service n'affecte en rien les droits concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie que peut présentement posséder tout autre détenteur de permis.
La requérante demande une modification du permis suivant:
Région no 3
Route no 1
Parcours C
Service no 3-1-*c*) de Montréal à Chicoutimi et retour ainsi que les points intermédiaires sur le parcours suivant
Parcours:
Dans Montréal: au pont Jacques-Cartier suivant entente avec les autorités municipales
Route no 15: du pont Jacques-Cartier à la route no 20
Route no 20: de l'intersection de la route no 15 à Québec
Dans Québec: suivant entente avec les autorités municipales
Route no 175: de Québec à Chicoutimi
Pour qu'il se lise à l'avenir comme suit et soit opéré sous le numéro 7-4-*a*):
Région no 7
Route no 4
Parcours A
Service no 7-4-*a*) de Montréal à Jonquière et retour ainsi que les points intermédiaires sur le parcours suivant:
Parcours:
Dans Montréal: au pont Jacques-Cartier suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 15: du pont Jacques-Cartier à la route no 20
Route no 20: de l'intersection de la route no 15 à Québec
Dans Québec: autoroute de la Capitale au boulevard Laurentien
Route no 175: de Québec à Chicoutimi
Route no 372: de Chicoutimi à Jonquière
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et St-Louis-Jonction, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans et entre l'intersection de la route régionale conduisant à Manseau, à Québec.
3. Pas de service local dans et entre Québec et Stoneham, ces deux endroits inclus.
4. Pas de service local dans et entre Laterrière-Jonction et Jonquière, ces deux endroits inclus.
5. Ce service n'affecte en rien les droits concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie que peut présentement posséder tout autre détenteur de permis.
La requérante demande une modification du permis suivant:
Région no 3
Route no 1
Parcours D
Service no 3-1-*d*) de Montréal à Chicoutimi et retour ainsi que les points intermédiaires sur le parcours suivant:
Parcours:
Dans Montréal: au pont Jacques-Cartier suivant entente avec les autorités municipales
Route no 15: du pont Jacques-Cartier à la route no 20
Route no 20: de l'intersection de la route no 15 à Québec

Dans Québec: autoroute de la Capitale au boulevard Laurentien
Route no 175: de Québec à Chicoutimi
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission des transports de la Communauté urbaine de Montréal.
2. Pas de service local de l'intersection de la route no 143 à l'intersection de la route no 155.
3. Pas de service local de l'intersection de la route no 155 à l'intersection de la route no 265.
Pour qu'il se lise à l'avenir comme suit et soit opéré sous le numéro 7-4-*b*):
Région no 7
Route no 4
Parcours B
Service no 7-4-*b*) de Montréal à Chicoutimi et retour, ainsi que les points intermédiaires sur le parcours suivant:
Parcours:
Dans Montréal: au pont Jacques-Cartier, suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 15: du pont Jacques-Cartier à la route no 20
Route no 20: de l'intersection de la route no 15 à Québec
Dans Québec: autoroute de la Capitale au boulevard Laurentien
Route no 175: de Québec à Chicoutimi
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et St-Louis-Jonction, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans et entre l'intersection de la route régionale conduisant à Manseau, à Québec.
3. Pas de service local dans et entre Québec et Stoneham, ces deux endroits inclus.
4. Pas de service local dans et entre Laterrière-Jonction et Chicoutimi, ces deux endroits inclus.
La requérante demande une modification du permis suivant:
Région no 8
Route no 5
Parcours A
Service no 8-5-*a*) de Sherbrooke à Québec, via Thetford Mines, et retour
Parcours:
Route no 1: de Sherbrooke au pont de Québec
Du pont de Québec à Québec: suivant entente avec l'autorité municipale
Routes alternatives:
1. Route régionale: de l'intersection de la route no 1 et de la route régionale conduisant à Bishopton-Jonction à Bishopton village et retour à la route no 1
2. Route régionale: de l'intersection de la route no 1 et de la route régionale de St-Adolphe-Jonction à St-Adolphe village et retour à la route no 1
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans Sherbrooke, Thetford Mines et du pont de Québec à Québec, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local de Disraeli à Thetford Mines, ces deux endroits inclus.
3. Pas de service local de St-Etienne à Québec, ces deux endroits inclus.
Pour qu'il se lise à l'avenir comme suit et soit opéré sous le numéro 8-1-*a*):
Région no 8
Route no 1
Parcours A
Service no 8-1-*a*) de Sherbrooke à Québec et retour, via Thetford Mines
Parcours:
Route no 112: de Sherbrooke à l'intersection de la route no 255, conduisant à Bishopton
Route no 255: de l'intersection de la route no 112 à Bishopton et retour, à l'intersection de la route régionale conduisant à St-Adolphe, via Lime Ridge
Route régionale: de l'intersection de la route no 255 à l'intersection de la route no 112
Route no 112: de l'intersection de la route régionale conduisant à St-Adolphe, à l'intersection de la route régionale conduisant à East Broughton Station
Route régionale: de l'intersection de la route no 112 à East Broughton Station et retour à la route no 112
Route no 112: de l'intersection de la route régionale conduisant à East Broughton Station, à Valley-Jonction
Route no 173: de Valley-Jonction à Scott Jonction
Route no 171: de Scott-Jonction à St-Etienne
Route no 116: de St-Etienne à Québec

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans la ville de Sherbrooke.
2. Pas de service local dans et entre Thetford Mines et Disraeli, ces deux endroits inclus.
3. Pas de service local dans et entre Vallée-Jonction et Scott.
4. Pas de service local dans et entre St-Etienne et Québec, ces deux endroits inclus.
5. Ce service n'affecte en rien les droits concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie que peut présentement posséder tout autre détenteur de permis.

La requérante qui en vertu de son permis no 8-1-*a*) opère un service de Sherbrooke à Québec, via Thetford Mines et retour, demande d'être autorisée à donner le même service par les trois parcours additionnels suivants:

Région no 8
Route no 1
Parcours B
Service no 8-1-*b*) de Sherbrooke à Québec, et retour, via Thetford Mines

Parcours:

Route no 112: de Sherbrooke à Valley-Jonction
Route no 173: de Valley-Jonction à Scott-Jonction
Route no 171: de Scott-Jonction à St-Etienne
Route no 116: de St-Etienne à Québec

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans la ville de Sherbrooke.
2. Pas de service local dans et entre Thetford Mines et Disraeli, ces deux endroits inclus.
3. Pas de service local dans et entre Vallée-Jonction et Scott.
4. Pas de service local dans et entre St-Etienne et Québec, ces deux endroits inclus.
5. Ce service n'affecte en rien les droits concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie que peut présentement posséder tout autre détenteur de permis.

Région no 8
Route no 1
Parcours C
Service no 8-1-*c*) de Sherbrooke à Québec, via Thetford Mines, et retour

Parcours:

Route no 112: de Sherbrooke à Valley-Jonction
Route no 173: de Valley-Jonction à Scott-Jonction
Route no 73: de Scott-Jonction au pont de Québec
Dans Québec: suivant entente avec les autorités municipales

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans la ville de Sherbrooke
2. Pas de service local dans et entre Thetford Mines et Disraeli, ces deux endroits inclus.
3. Pas de service local dans et entre Vallée-Jonction et Scott.
4. Ce service n'affecte en rien les droits concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie que peut présentement posséder tout autre détenteur de permis.

Région no 8
Route no 1
Parcours D
Service no 8-1-*d*) de Sherbrooke à Québec, et retour

Parcours:

Route no 112: de Sherbrooke à l'intersection de la route régionale conduisant à East Broughton Station
Route régionale: de l'intersection de la route no 112 à East Broughton Station, et retour à la route no 112
Route no 112: de l'intersection de la route régionale conduisant à East Broughton Station à Valley-Jonction
Route no 173: de Valley-Jonction à Scott-Jonction
Route no 171: de Scott-Jonction à St-Etienne
Route no 116: de St-Etienne à Québec

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans la ville de Sherbrooke.
2. Pas de service local dans et entre Thedford Mines et Disraeli, ces deux endroits inclus.
3. Pas de service local dans et entre Vallée-Jonction et Scott.
4. Pas de service local dans et entre St-Etienne et Québec, ces deux endroits inclus.
5. Ce service n'affecte en rien les droits concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie que peut présentement posséder tout autre détenteur de permis.

La requérante qui détient un permis sous le numéro 8-6-*a*) désire continuer à l'opérer tel qu'émis, sauf changement de numéro de route.

Région no 8
Route no 2
Parcours A
Service no 8-2-*a*) de Thetford Mines à Sherbrooke, et retour
Parcours:
Route no 112: de Thetford Mines à Sherbrooke
Conditions et restrictions:
1. Pas de service dans et entre Thetford Mines et Disraeli, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans la ville de Sherbrooke.

La requérante qui, en vertu de son permis no 8-2-*a*), opère un service de Thetford Mines à Sherbrooke, demande d'être autorisée à opérer le même service par le parcours additionnel suivant:

Région no 8
Route no 2
Parcours B
Service no 8-2-*b*) de Thetford Mines à Sherbrooke, et retour
Parcours:
Route no 112: de Thetford Mines à la route régionale conduisant à St-Adolphe
Route régionale: de l'intersection de la route no 112 à St-Adolphe
Route régionale: de St-Adolphe à l'intersection de la route no 255 via Lime Ridge
Route no 255: de l'intersection de la route régionale à Bishopton et retour à la route no 112
Route no 112: de l'intersection de la route no 255 à Sherbrooke
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Thetford Mines et Disraeli.
2. Pas de service local dans la ville de Sherbrooke.
3. Ce service n'affecte en rien les droits concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie que peut présentement posséder tout autre détenteur de permis.

La requérante qui en vertu de son permis no 8-5-*a*) opère un service de Sherbrooke à Québec et retour via Thetford Mines, désire être autorisée à donner le service distinct suivant:

Région no 8
Route no 3
Parcours A
Service no 8-3-*a*) de Québec à Thetford Mines, et retour
Parcours:
Route no 116: de Québec à St-Etienne
Route no 171: de St-Etienne à Scott
Route no 173: de Scott à Valley-Jonction
Route no 112: de Valley-Jonction à Thetford Mines
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Québec et St-Etienne, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans Thetford Mines.
3. Pas de service local dans et entre Vallée-Jonction et Scott.
4. Ce service n'affecte en rien les droits concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie que peut présentement posséder tout autre détenteur de permis.

La requérante demande une modification du permis suivant:

Région no 8
Route no 7
Parcours A
Service no 8-7-*a*) de Thetford Mines à Québec, et retour
Parcours:
Route no 1: de Sherbrooke à l'intersection de la route no 23
Route no 23: de l'intersection de la route no 1 à l'intersection de la route no 2
Route no 2: de l'intersection de la route no 23 au pont de Québec
Du pont de Québec à Québec: suivant entente avec l'autorité municipale
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans Thetford Mines
2. Pas de service local dans et entre le rond-point de Lévis à Québec, ces deux endroits inclus.

Pour qu'il se lise à l'avenir comme suit et soit opéré sous le numéro 8-3-*b*):

Région no 8
Route no 3

Parcours B

Service no 8-3-*b*) de Thetford Mines à Québec, et retour

Parcours:

Route no 112: de Thetford Mines à l'intersection de la route régionale conduisant à East Broughton Station

Route régionale: de l'intersection de la route no 112 à East Broughton Station et retour à la route no 112

Route no 112: de l'intersection de la route régionale conduisant à East Broughton Station, à Valley-Jonction

Route no 173: de Valley-Jonction à Scott-Jonction

Route no 171: de Scott-Jonction à St-Etienne

Route no 116: de St-Etienne à Québec

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans Thetford Mines.

2. Pas de service local dans et entre St-Etienne et Québec, ces deux endroits inclus.

3. Pas de service local dans et entre Vallée-Jonction et Scott.

La requérante qui, en vertu de son permis no 8-3-*b*), opère un service de Thetford Mines à Québec, et retour, demande l'autorisation de donner le même service par le parcours additionnel suivant no 8-3-*c*):

Région no 8

Route no 3

Parcours C

Service no 8-3-*c*) de Thetford Mines à Québec, et retour

Parcours:

Route no 112: de Thetford Mines à l'intersection de la route régionale conduisant à East Broughton Station

Route régionale: de l'intersection de la route no 112 à East Broughton Station et retour à la route no 112

Route no 112: de l'intersection de la route régionale conduisant à East Broughton Station à Vallée-Jonction

Route no 173: de Vallée-Jonction à Scott

Route no 73: de Scott au pont de Québec

Dans Québec: suivant entente avec les autorités municipales

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans Thetford Mines.

2. Ce service n'affecte en rien les droits concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie que peut présentement posséder tout autre détenteur de permis.

3. Pas de service local dans et entre Vallée-Jonction et Scott.

La requérante qui détient un permis sous le numéro 8-8*a*) désire être autorisée à discontinuer totalement ce service sur le parcours mentionné au permis.

Région no 8

Route no 8

Parcours A

Service no 8-8-*a*) de Vallée-Jonction à Thetford Mines, et retour

Parcours:

Route no 1: de Vallée-Jonction à Thetford Mines

Parcours alternatif:

Route no 1: de Vallée-Jonction à l'intersection du Rang no 6

Rang no 6: de l'intersection de la route no 1 à Robertsonville, via Sacré-Coeur-de-Marie et retour à la route no 1

Route no 1: du Rang no 6 à Thetford Mines

Conditions et restrictions:

1. Pas de service local dans Thetford Mines.

La requérante désire conserver le droit aux voyages spéciaux ou à charte-partie décrits ci-dessous, qu'elle détient en vertu de son permis no 8-9 et continuer à l'opérer sous le numéro 8-4-*a*).

Région no 8

Route no 4

Parcours A

Service no 8-4-*a*) la détentrice est autorisée à effectuer les voyages spéciaux ou à charte-partie originant de Thetford Mines, Black Lake, Coleraine, Disraeli et Garthby à destination de Montréal et des points intermédiaires, nonobstant les dispositions de l'Ordonnance générale no 17 et de l'existence d'un service direct entre Thetford Mines, Drummondville et Montréal.

Région no 9
Abitibi

La requérante demande une modification du permis suivant:
Région no 9
Route no 1
Parcours A
Service no 9-1-*a*) de Rouyn à Montréal, et retour
Parcours:
Route no 59: de Rouyn à l'intersection de la route no 58
Route no 58: de l'intersection de la route no 59 à la route no 11
Route no 11: de l'intersection de la route no 58 à l'autoroute des Laurentides
Autoroute des Laurentides: de la route no 11 à Montréal
Dans Montréal: suivant entente avec l'autorité municipale
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre St-Jérôme et Montréal, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans Rouyn.
Pour qu'il se lise à l'avenir comme suit:
Région no 9
Route no 1
Parcours A
Service no 9-1-*a*) de Rouyn à Montréal, et retour.
Parcours:
Route no 177: de Rouyn à l'intersection de l'autoroute no 15.
Autoroute no 15: de l'intersection de la route no 117 à Montréal
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans Rouyn et Val-d'Or.
2. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.
La requérante qui en vertu de son permis no 9-1-*a*) opère un service de Rouyn à Montréal et retour, demande d'être autorisée à donner le même service par les deux (2) parcours additionnels suivants:
Région no 9
Route no 1
Parcours B
Service no 9-1-*b*) de Rouyn à Montréal, et retour
Parcours:
Route no 117: de Rouyn à l'intersection de l'autoroute no 15, via Ste-Agathe
Autoroute no 15: de Ste-Agathe à Montréal
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans Rouyn, Val-d'Or et Ste-Agathe.
2. Pas de service local sur les parcours desservis par la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.
Région no 9
Route no 1
Parcours C
Service no 9-1-*c*) de Rouyn à Montréal, et retour
Parcours: route no 117: de Rouyn à St-Jérôme
Autoroute no 15: de St-Jérôme à Montréal
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans Rouyn et Val-d'Or.
2. Pas de service local dans et entre St-Jérôme et Montréal, ces deux endroits inclus.
3. Pas de service local dans et entre St-Jérôme et Lafontaine, ces deux endroits inclus.
La requérante qui détient un permis pour les six (6) services suivants désire continuer à les opérer tels qu'émis, sauf changement de numéros de routes:
Région no 9
Route no 2
Parcours A
Service no 9-2-*a*) de Rouyn aux frontières Québec/Ontario (port de sortie Témiscamingue) destination North Bay, et retour
Parcours:
Route no 117: de Rouyn à l'intersection de la route no 101
Route no 101: de l'intersection de la route no 117 à Ville-Marie

Route no 382: de Ville-Marie à Lorrainville
Route no 391: de Lorrainville à l'intersection de la route no 101
Route no 101: de l'intersection de la route no 391 aux frontières Québec/Ontario destination North Bay
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Rouyn et Arntfield, ces deux endroits inclus.
2. Ce service sera opéré conjointement avec un permis émis par l'Ontario Highway Transport Board.
Région no 9
Route no 3
Parcours A
Service no 9-3-*a*) de Rouyn aux frontières Québec/Ontario (port de sortie Virginia Town), destination Kirkland Lake, et retour
Parcours:
Route no 117: de Rouyn aux frontières Québec/Ontario
Dans Rouyn: suivant entente avec l'autorité municipale
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Rouyn et Arntfield, ces deux endroits inclus.
2. Ce permis sera opéré conjointement avec un permis émis par l'Ontario Highway Transport Board.
Région no 9
Route no 4
Parcours A
Service no 9-4-*a*) de Rouyn à La Sarre, et retour
Parcours:
Route no 101: de Rouyn à Macamic
Route no 111: de Macamic à La Sarre
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Rouyn et Noranda, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans La Sarre.
Région no 9
Route no 4
Parcours B
Service no 9-4-*b*) de Rouyn à La Sarre, et retour
Parcours:
Route no 101: de Rouyn à l'intersection de la route régionale conduisant à Duparquet
Route régionale: de l'intersection de la route no 101 à Duparquet
Route no 393: de Duparquet à La Sarre
Dans Rouyn et La Sarre: suivant entente avec les autorités municipales
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Rouyn et Noranda, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans La Sarre.
Région no 9
Route no 5
Parcours A
Service no 9-5-*a*) de Val-d'Or à Chibougamau, et retour
Parcours:
Route no 117: de Val-d'Or à Louvicourt
Route no 113: de Louvicourt à Chibougamau
Condition et restriction:
1. Pas de service local dans Val-d'Or et Chibougamau.
Région no 9
Route no 6
Parcours A
Service no 9-6-*a*) de Val-d'Or à Matagami, et retour
Parcours:
Route no 111: de Val-d'Or à Amos
Route no 109: d'Amos à Matagami
Dans Val-d'Or, Amos et Matagami: suivant entente avec les autorités municipales
Condition et restriction:
1. Pas de service local dans Val-d'Or.
La requérante qui en vertu de son permis no 9-6-*a*) opère un service de Val-d'Or à Matagami et retour, demande l'autorisation de donner le même service par le parcours additionnel suivant:
Région no 9
Route no 6
Parcours B
Service no 8-6-*b*) de Val-d'Or à Matagami, et retour

Parcours:
Route no 111: de Val-d'Or à Amos
Route no 109: d'Amos à Matagami, via Joutel
Dans Val-d'Or, Amos et Matagami: suivant entente avec les autorités municipales
Condition et restriction:
1. Pas de service local dans Val-d'Or.

La requérante qui détient des permis pour les trois (3) services suivants, désire être autorisée à continuer à les opérer tels qu'émis, sauf changement de numéros de routes:

Région no 9
Route no 7
Parcours A
Service no 9-7-*a*) de Val-d'Or à Amos, et retour
Parcours:
Route no 111: de Val-d'Or à Amos
Dans Val-d'Or et Amos: suivant entente avec les autorités municipales
Condition et restriction:
1. Pas de service local dans Val-d'Or.
Région no 9
Route no 7
Parcours B
Service no 9-7-*b*) de Val-d'Or à Amos, et retour
Parcours:
Route no 397: de Val-d'Or à l'intersection de la route no 386
Route no 386: de l'intersection de la route no 387 à Amos
Condition et restriction:
1. Pas de service local dans les villes d'Amos et de Val-d'Or.
Région no 9
Route no 8
Parcours A
Service no 9-8-*a*) de Val-d'Or à Rouyn, et retour
Parcours:
Route no 117: de Val-d'Or à Rouyn
Dans Val-d'Or et Rouyn: suivant entente avec les autorités municipales
Condition et restriction:
1. Pas de service local dans Rouyn et Val-d'Or.

La requérante qui détient le permis no 9-9-*a*) autorisant le service suivant, désire être autorisée à discontinuer totalement ce service par le parcours mentionné au permis:

Région no 9
Route no 9
Parcours A
Service no 9-9-*a*) Le transport des employés de la Dufault Mines Ltd. demeurant à Rouyn et Noranda et se rendant à la mine, et retour
Parcours:
Suivant entente avec l'autorité municipale.

La requérante qui en vertu de son permis no 9-8-*a*) opère un service de Val-d'Or à Rouyn et retour, demande l'autorisation de donner le service distinct suivant:

Région no 9
Route no 9
Parcours A
Service no 9-9-*a*) de Val-d'Or à Malartic, et retour
Parcours:
Route no 117: de Val-d'Or à Malartic
Condition et restriction:
1. Pas de service local dans Val-d'Or et Malartic.

Région no 11
Côte-Nord

La requérante qui détient un permis désigné comme service no 1, demande l'autorisation de discontinuer totalement ce service sur le parcours mentionné au permis.

Service no 1:

Rivière-Portneuf à Baie-Comeau et retour, en passant par Forestville, Rivière-Laval, Rivière-Blanche, Colombier, Rivière-Bersimis, Papinachois, Ragueneau, Ruisseau-Vert, Chute-aux-Outardes, Hauterive.

La requérante demande une modification du permis suivant:

Service no 2:

De Québec à Baie-Comeau et retour

Parcours:
Route no 138: de Québec à Baie-Comeau
Dans Québec: chemin de la Canardière, boul. des Capucins, rue St-Paul, boul. Charest, rue Dorchester, rue Ste-Hélène
Conditions et restrictions:
b) Pas de service local sur le parcours La Malbaie–Cap-à-l'Aigle.
c) Pas de service local dans la ville de Baie-Comeau.
Pour qu'il se lise à l'avenir comme suit et soit opéré sous le numéro 11-1-*a*)
Région no 11
Route no 1
Parcours A
Service no 11-1-*a*) de Québec à Baie-Comeau, et retour
Parcours:
Route no 138: de Québec à Baie-Comeau
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Québec et St-Tite-des-Caps.
2. Pas de service local dans La Malbaie, Hauterive et Baie-Comeau.
3. Pas de service local sur le parcours de La Malbaie/Cap-à-l'Aigle.
La requérante qui détient un permis désigné comme service numéro 3 désire en demander l'annulation, étant déjà détentrice d'un permis identique.
Service no 3:
Transport de colis légers dans les véhicules affectés au transport de voyageurs, sujet aux conditions et restrictions de l'Ordonnance de la Régie des transports en date du 1er avril 1970.
La requérante qui en vertu de son permis no 11-1-*a*) est autorisée à donner un service de Québec à Baie-Comeau, et retour, demande l'autorisation d'opérer le service distinct suivant et ce, sous le numéro 11-2-*a*).
Région no 11
Route no 2
Parcours A
Service no 11-2-*a*) de Forestville à Baie-Comeau, et retour, via Betsiamites
Parcours:
Route no 138: de Forestville à l'intersection de la route régionale conduisant à Betsiamites
Route régionale: de l'intersection de la route no 138 à Betsiamites et retour à la route no 138
Route no 138: de l'intersection de la route régionale conduisant à Betsiamites, à Baie-Comeau
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans Hauterive et Baie-Comeau.
2. Ce service sera donné du lundi au samedi, inclusivement.
La requérante demande une modification du permis suivant:
Service no 4:
Québec - La Malbaie - Pointe-au-Pic et tous les points intermédiaires
Parcours:
Route no 138: de Québec à La Malbaie
Route no 362: de La Malbaie à Pointe-au-Pic
Pour qu'il se lise à l'avenir comme suit et soit opéré sous le numéro 11-3-*a*):
Région no 11
Route no 3
Parcours A
Service no 11-3-*a*) de Québec à Pointe-au-Pic, et retour
Parcours:
Route no 138: de Québec à La Malbaie
Route no 362: de La Malbaie à Pointe-au-Pic
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Québec et St-Tite-des-Caps, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans La Malbaie.
La requérante demande une modification du permis suivant:
Service no 5:
Québec - La Malbaie via les points intermédiaires suivants: Baie-St-Paul, St-Joseph-de-la-Rive, Les Eboulements, St-Irénée et Pointe-au-Pic
Parcours:
Route no 138: de Québec à Baie-St-Paul
Route no 362: de Baie-St-Paul à La Malbaie
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local de St-Tite-des-Caps à Québec.
2. En donnant les services ci-dessous, la détentrice n'aura pas droit aux privilèges de l'Ordonnance no 17 pour tous les voyages originant de tout endroit situé entre St-Tite-des-Caps et Québec.

Pour qu'il se lise à l'avenir comme suit et soit opéré sous le numéro 11-4-*a*:
Région no 11
Route no 4
Parcours A
Service no 11-4-*a*) de Québec à La Malbaie, et retour
Parcours:
Route no 138: de Québec à Baie-St-Paul
Route no 362: de Baie-St-Paul à La Malbaie, via St-Joseph-de-la-Rive
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local entre Québec et St-Tite-des-Caps, ces deux endroits inclus.
2. Ce service ne sera donné qu'en fin de semaine seulement.
3. Pas de service local dans La Malbaie.

La requérante qui en vertu de son permis no 11-4-*a*) opère un service de Québec à La Malbaie, et retour, demande l'autorisation de donner le même service par le parcours additionnel suivant:
Région no 11
Route no 4
Parcours B
Service no 11-4-*b*) de Québec à La Malbaie, et retour
Parcours:
Route no 138: de Québec à La Malbaie
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Québec et St-Tite-des-Caps, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans La Malbaie.

La requérante qui en vertu de ses permis nos 11-4-*a*) et 11-4-*b*) opère des services de Québec à La Malbaie et retour, demande l'autorisation de donner les deux services distincts suivants:
Région no 11
Route no 5
Parcours A
Service no 11-5-*a*) de Les Eboulements à Québec, et retour
Parcours:
Route no 362: de Les Eboulements à Baie-St-Paul via St-Joseph-de-la-Rive
Route no 138: de Baie-St-Paul à Québec
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Québec et St-Tite-des-Caps, ces deux endroits inclus.
2. Ce service ne sera opéré qu'en fin de semaine.
Région no 11
Route no 6
Parcours A
Service no 11-6-*a*) de Baie-St-Paul à La Malbaie, et retour
Parcours:
Route no 362: de Baie-St-Paul à La Malbaie, via St-Joseph-de-la-Rive
Condition et restriction:
1. Pas de service local dans La Malbaie.

La requérante qui détient des permis autorisant les deux services suivants:
1. De Montreal à Quebec, et retour
2. De Québec à Baie-Comeau, et retour

demande l'autorisation de donner le service direct suivant:
Région no 11
Route no 7
Parcours A
Service no 11-7-*a*) de Montréal à Baie-Comeau, et retour
Parcours:
Dans Montréal à la route no 20: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 20: de Montréal au pont de Québec
Dans Québec: suivant entente avec l'autorité municipale
Route no 138: de Québec à Baie Comeau
Conditions et restrictions:
1. Pas de service local dans et entre Montréal et St-Louis-Jonction, ces deux endroits inclus.
2. Pas de service local dans et entre l'intersection de la route régionale conduisant à Manseau, à Québec, ces deux endroits inclus.
3. Pas de service local dans et entre Québec et St-Tite-des-Caps, ces deux endroits inclus.
4. Pas de service local dans La Malbaie, Hauterive et Baie-Comeau.
5. Ce service n'affecte en rien les droits concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie que peut présentement posséder tout autre détenteur de permis.

6. La requérante est autorisée en vertu de ce service, à faire un arrêt au métro de Longueuil.

La requérante qui détient des permis pour les deux (2) services suivants désignés sous les numéros 6 et 7, demande d'être autorisée a supprimer totalement ces services sur les parcours mentionnés au permis:

Service no 6:

de Tadoussac à Forestville

Parcours:

Tadoussac, Grande-Bergeronnes, Les Escoumins, Sault-au-Mouton, St-Paul-du-Nord, Rivière-Portneuf, Forestville

Service no 7:

de Rivière-Portneuf à Tadoussac

Parcours:

Rivière-Portneuf, St-Paul-du-Nord, Sault-au-Mouton, Les Escoumins, Grandes-Bergeronnes, Tadoussac

Conditions et restrictions:

1. Ces services devront être effectués sur une base expérimentale pour une période d'un an.

2. La détentrice ne devra discontinuer ses services sans avoir obtenu l'autorisation préalable de la Commission.

La requérante qui détient un permis désigné sous le numéro 8 désire en demander l'annulation, vu qu'elle est déjà détentrice d'un permis identique.

Service no 8:

Droits additionnels:

En vertu des droits aux voyages à charte-partie autorisés par ce permis, la détentrice est autorisée a effectuer des voyages à charte-partie aux diverses frontières du Québec.

Québec/Ontario	(tout port d'entrée)
Québec/Nouveau-Brunswick	(tout port d'entrée)
Québec/Etats-Unis	(tout port d'entrée)

Modifications Proposées

Région no 10

Divers

La requérante détient des permis pour les deux (2) services suivants et désire être autorisée à discontinuer totalement ces services:

Région no 10

Route no 1

Service no 10-1

Voyageur (1969) Inc. – Greyhound Lines Inc. et Vermont Transit Co. Inc. sont autorisés à interchanger entre elles des véhicules-autobus à Springfield – Newport, afin de donner un service direct de Québec à New York, et retour.

Conditions et restrictions:

1. Les autobus interchangés ne devront être utilisés que dans le cadre des permis respectifs desdites compagnies. En conséquence, il est interdit à chacune d'elles d'annoncer un service direct pour une destination qui n'est pas mentionnée dans son permis. Les billets vendus devront identifier chacune des compagnies et leur service respectif.

2. La compagnie qui prendra possession d'un véhicule-autobus de l'autre compagnie devra le faire examiner et vérifier par un employé compétent.

3. Les polices d'assurances déposées à la Commission des transports du Québec par les trois (3) compagnies ci-dessus mentionnées, devront couvrir le transport de passagers transportés dans les véhicules obtenus par interchanges.

4. Tout le temps que le véhicule-autobus de l'une des compagnies ci-dessus mentionnées sera en la possession de l'autre ou d'une autre compagnie, il devra porter des marques d'identification amovibles, qui devront être enlevées lorsque le véhicule sera retourné à sa propriétaire.

Région no 10

Route no 3

Service no 10-3

Voyageur (1969) Inc. est autorisée à louer des véhicules-autobus de la Compagnie de Transport Provincial pour donner les services en vertu des permis qu'elle détient de la Commission des Transports du Québec.

Conditions et restrictions:

1. Ce permis est sujet aux règles et règlements de l'Ordonnance générale no 2 (location) en date du 9 juillet 1951, nonobstant l'article 1, paragraphe *c*) *d*); l'article 2, paragraphe *a*) *b*); l'article 3, paragraphe *c*) *e*) *f*) *g*) *h*); et l'article 4.

2. Cette autorisation n'est valide qu'en autant que la détentrice Voyageur (1969) Inc. ainsi que la Compagnie de Transport Provincial seront conjointement et solidairement responsables.

La requérante qui détient des permis sous les numéros 10-2, 10-4 et 10-5 désire être autorisée à continuer de les opérer tels qu'émis, sous les numéros 10-1, 10-2 et 10-3

Région no 10
Route no 1
Service no 10-1

Voyageur Inc. et Voyageur Colonial Ltée sont autorisées à interchanger des véhicules-autobus entre elles à Montréal.

Conditions et restrictions:

1. Les autobus interchangés ne devront être utilisés que dans le cadre des permis respectifs desdites compagnies. En conséquence, il est interdit à chacune d'elles d'annoncer un service direct pour une destination qui n'est pas mentionnée dans son permis. Les billets vendus devront identifier chacune des compagnies et leur service respectif.

2. La compagnie qui prendra possession d'un véhicule-autobus de l'autre compagnie devra le faire examiner et vérifier par un employé compétent.

3. Les polices d'assurances déposées à la Commission des transports du Québec par les deux (2) compagnies ci-dessus mentionnées devront couvrir le transport de passagers transportés dans les véhicules obtenus par interchanges.

4. Tout le temps que le véhicule-autobus de l'une des compagnies ci-dessus mentionnées sera en la possession de l'autre ou d'une autre compagnie, il devra porter des marques d'identification amovibles, qui devront être enlevées lorsque le véhicule sera retourné à sa propriétaire.

Région no 10
Route no 2
Service no 10-2

Voyages à charte-partie de tous points autorisés en vertu du permis que Voyageur Inc. détient de la Commission des transports du Québec destinés:

a) aux frontières des Etats-Unis (tout port d'entrée)
b) aux frontières de l'Ontario (tout port d'entrée)
c) aux frontières du Nouveau-Brunswick (tout port d'entrée)

Conditions et restrictions:

1. Ces services devront être opérés conjointement avec des autorisations connexes émises par les Etats-Unis, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick.

2. Ces services devront être opérés conformément aux dispositions de l'Ordonnance générale no 17 concernant la définition des voyages à charte-partie.

Région no 10
Route no 3
Service no 10-3

Transport de colis légers dans les véhicules affectés au transport de voyageurs, suivant les conditions et restrictions ci-après mentionnées.

Conditions et restrictions:

1. Ce service ne peut être exploité par la détentrice que conjointement avec le permis qu'elle détient pour le transport de voyageurs.

2. Sur réception d'un colis pour livraison, la détentrice de ce permis devra préparer un reçu d'express en cinq (5) copies, indiquant les noms et adresses de l'expéditeur et du consignataire, la description, le poids et la valeur de la marchandise devant être livrée, ainsi que le tarif demandé.

3. La marchandise transportée devra être placée dans les compartiments aux bagages, afin de ne restreindre d'aucune façon l'espace réservé aux voyageurs.

4. La détentrice devra effectuer ce transport de colis légers de station à station seulement et ne pourra, pour aucune considération, effectuer la cueillette chez l'expéditeur ou la livraison au consignataire.

5. La détentrice devra maintenir en vigueur une police d'assurance couvrant sa responsabilité pour la marchandise transportée.

6. La détentrice devra se limiter au transport de colis légers d'un poids ne dépassant pas 80 livres et dont le volume maximum sera de 10 pieds cubes.

Par décision de la Commission des transports du Québec en date du 16 janvier 1978, la requérante a été autorisée à donner le service suivant et désire continuer à l'opérer tel qu'émis et ce, sous le numéro 10-4.

Région no 10
Service no 10-4

Autorisation à interchanger ses autobus avec ceux de S.M.T. (Eastern) Limited et Acadian Lines Ltd, sur le service Edmunston/Montréal et retour de Voyageur Inc., de manière à fournir un service direct entre Halifax et Montréal, sans transbordement de passagers et de bagages.

A la suite d'une requête produite pour révision de leur base tarifaire, la Régie des transports, par décision en date du 16 mai 1969 a accordé à la requérante le droit additionnel suivant:

Droit additionnel:

Voyageur Provincial Inc. et Voyageur Québec Inc. sont par la présente autorisées à faire fluctuer leurs taux entre les endroits desservis par le Candien National, à condition toutefois que ces taux compétitifs soient déposés à la Régie chaque fois qu'il y sera apporté des modifications.

La requérante demande une modification de ce droit additionnel pour que les noms de Voyageur Provincial Inc. et Voyageur Québec Inc. soient remplacés par Voyageur Inc. et que la Régie soit remplacée par la Commission des transports du Québec. Ce droit additionnel sera désigné sous le numéro 10-5 et se lira comme suit:

Région no 10

Service no 10-5

Voyageur Inc. est par la présente autorisée à faire fluctuer ses taux entre les endroits desservis par le Canadien National, à condition toutefois que ces taux compétitifs soient déposés à la Commission chaque fois qu'il y sera apporté des modifications.

La requérante qui détient des permis pour les quinze (15) services distincts qui suivent demande l'autorisation de cesser totalement ces services par les routes mentionnées aux permis:

1. Montréal à Granby, et retour.
2. Granby à Sherbrooke, et retour.
3. Victoriaville à Plessisville, et retour.
   — Ordonnance du 22/09/67.
4. Ste-Anne-des-Monts à Matane, et retour.
5. Rimouski à Pointe-à-la-Croix, via Mont-Joli et Matapédia, et retour.
6. Montmagny à Québec, et retour.
7. L'Islet à Lévis, Québec, et retour.
8. St-Pascal à Lévis, Québec, et retour.
   — Ordonnance du 03/12/68.
9. Sherbrooke à Miror Lake, et retour.
10. St-Jean-Port-Joli à Lévis, Québec, et retour.
11. Cap-St-Ignace à Lévis, Québec, et retour.
12. Ste-Anne-de-la-Pocatière à Montmagny, et retour.
    — Ordonnance du 25/06/70.
13. Trois-Rivières à Ste-Anne-de-la-Pérade, et retour.
    — Ordonnance du 22/07/70.
14. St-Agapit à Québec, et retour.
    — Ordonnance du 10/12/70.
15. Transport de travaillants (ouvriers) de la Canadian International Paper Company de La Tuque, à destination du Lac-Cooper (environ 200 milles au nord de La Tuque) et retour.
    — Ordonnance du 06/11/73.

Pour ces motifs, plaise à la Commission:

— accueillir la présente requête;

— autoriser les modifications demandées.

Rôle M-35380
M-600939 2-D

81850 CANADA LTEE

7665, boulevard Lacordaire
St-Léonard (Qué.)

Droits additionnels: au permis 2291-DYV et 1570-DY

La requérante s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée à donner les services suivants:

Service: 1. Location à court terme de véhicules de promenade incluant station-wagons à 155 ouest, Crémazie, Montréal, Québec.

Service: 2. Location à long terme de véhicules de promenade incluant station-wagons à 155 ouest, Crémazie, Montréal, Québec.

Rôle M-35381
M-601076 1-D

MACEL TRANSPORTATION LTD.

320, rue St-Patrick
Ville LaSalle (Qué.)

La requérante désire obtenir un permis de location à long terme de véhicules commerciaux (camions, tracteurs, remorques, semi-remorques, à l'exception de remorques-citernes) au 320, rue St-Patrick à ville LaSalle.

Rôle M-35382
M-000206 6-D

TRANSPORT BLAINVILLE INC.

P.O. Box 37, autoroute 640
St-Eustache (Qué.)
J7P 3W4

La requérante, détentrice du permis no 3557-A, dont le service no 1, se lit comme suit:

Classe de permis: service d'autobus.

Service no 1

Service d'autobus urbain dans la cité de Ste-Thérèse selon le parcours ci-dessous, à suivre:

Départ boul. Labelle et 20e Avenue, 20e Avenue et côte St-Louis via boul. Labelle, côte St-Louis vers l'est jusqu'à Paul-Albert, Paul-Albert jusqu'au rang St-François, rang St-François jusqu'à la montée Gagnon (route 65), montée Gagnon jusqu'à la côte St-Louis et retour au point de départ. Côte St-Louis et boul. Labelle à la rue Comtois, Mille-Iles, de Sève, Moreau, Mille-Iles ouest, jusqu'au boul. du Coteau, boul. du Coteau jusqu'au chemin de la Côte-Nord, chemin de la Côte-Nord jusqu'au boul. Sicard, boul. Sicard jusqu'à la rue Blainville ouest, Blainville ouest jusqu'à la rue Turgeon, Turgeon jusqu'à la rue Napoléon, Napoléon jusqu'à la rue Jasmin, Jasmin jusqu'au boul. Desjardins, boul. Desjardins jusqu'à Turgeon, Turgeon jusqu'à St-Jacques, St-Jacques jusqu'au boul. Desjardins est, boul. Desjardins est jusqu'au boul. Labelle et boul. Labelle jusqu'à la rue Blainville est et Blainville est jusqu'à la rue Martin, rue Bouchard, rue Dubreuil, revenir par Blainville est jusqu'à Mainville, Mainville jusqu'à place Caron, Caron jusqu'à place du Domaine, place du Domaine à boul. Labelle jusqu'à la rue Comtois, Comtois jusqu'à la rue Mille-Iles, de Sève, Moreau, Mille-Iles ouest jusqu'au boul. du Coteau, boul. du Coteau jusqu'au chemin de la Côte-Nord, chemin de la Côte-Nord jusqu'au boul. Sicard, boul. Sicard jusqu'à la rue Blainville ouest, Blainville ouest jusqu'à la rue Turgeon, Turgeon jusqu'à la rue Napoléon, Napoléon jusqu'à la rue Jasmin, Jasmin jusqu'au boul. Desjardins et boul. Desjardins jusqu'à Turgeon, Turgeon jusqu'à St-Jacques, St-Jacques jusqu'au boul. Desjardins est, boul. Desjardins est jusqu'à Labelle et Labelle jusqu'à la rue Blainville est, Blainville est à la rue Martin.

S'adresse à la Commission des transports du Québec, pour que ledit service puisse se lire à l'avenir comme suit:

Classe de permis: service d'autobus.

Service no 1:

Service d'autobus urbain dans les cités de Ste-Thérèse, Blainville et Boisbriand.

Parcours:

Selon entente avec les municipalités concernées.

Droit additionnel:

En donnant le service ci-haut mentionné, la détentrice aura le droit d'effectuer en vertu de l'Ordonnance générale no 17, des voyages spéciaux ou à charte-partie à destination de l'une des provinces du Canada ou de l'un des états des Etats-Unis et retour.

Rôle M-35384
M-203292 8 D

KRCMERY, JULES
6755, avenue Wilderton
Montréal (Qué.)
H3S 2M1
Requérant-cédant
M-209073-001

GHOBRIAL, ADLY
1200, Quenneville, app. 303
St-Laurent (Qué.)
H4N 1V3
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-203292-004 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-35385
M-207749 1 D

BERNARD, GERARD
5554, boul. St-Michel
Montréal (Qué.)
H1Y 2E1
Requérant-cédant
M-207784-002

DONISSAINT, BREDILMA
1536 est, Jarry, app. 1
Montréal (Qué.)
H2E 1A9
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-207749-002 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-35386
M-208426 1 D
ATALLAH, NAHIA MME
277, de Beauharnois
Montréal (Qué.)
H2N 1K4
Requérante-cédante
M-209075-001
TAZA BICHARA, JACQUES
495, Robertson
St-Laurent (Qué.)
H4L 1X2
Requérant-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-208426-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-35387
M-205816 2 D
LEMAY, RAYMOND
575, des Jonquilles
Sherbrooke (Sherbrooke) (Qué.)
J1E 3A4
Requérant-cédant
M-209070-001
BRODEUR, PAUL
1965, Chagnon, app. 8
Sherbrooke (Sherbrooke) (Qué.)
J1H 3Z2
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-205816-001 pour l'agglomération A-43 Sherbrooke demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-35388
M-200175 2 D
MANAROLIS, PETER
8149, Birman
Montréal (Qué.)
H3N 2T8
Requérant-cédant
M-209069-001
SAVVIDIS, ANASTASIOS
5344, Clark
Montréal (Qué.)
H2T 2V2
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-200175-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-35393
M-207012 1 D
PETIT, BERNARD
1299, Ducharme
Montréal (Outremont) (Qué.)
H2V 1E6
Requérant-cédant
M-209062-001
LANTEIGNE, CLAUDE
11508, Hénault
Montréal-Nord (Qué.)
H1G 5S7
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-207012-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-35394
M-202771 2 D
POMERANZ, ITZHAK
2410, Bourgoin
St-Laurent (Qué.)
H4R 1N2
Requérant-cédant
M-209071-001
BITAR, SLEIMAN
5817, Bélanger
St-Léonard (Qué.)
H1T 1G5
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-202771-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-35395
M-209068 1 D
VERTUE, ALFRED
35, Rita
Windsor (St-François) (Qué.)
J1S 2K9
Requérant

Le requérant demande un permis de propriétaire de véhicule-taxi pour effectuer du transport dans la région de Windsor VT et CT sous le numéro de permis M-209068-001.

Rôle M-35396
M-208283 1 D
BEAUMIER, HUGUETTE MME
920, Desaulniers, app. 7
St-Jean (St-Jean) (Qué.)
J3A 1B1
Requérante-cédante
M-209038-001
BEAUDIN, ROLAND
293, Frontenac, app. 1
St-Jean (St-Jean) (Qué.)
J3B 2Z9
Requérant-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-208283-001 pour l'agglomération A-41 St-Jean demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-35397
M-201499 2 D
MULE, VINCENZO
6230, Villanelle
St-Léonard (Qué.)
H1S 1W1
Requérant-cédant
M-209065-001
MICELI, BIAGIO
6085, Lachenaie
St-Léonard (Qué.)
H1S 1N9
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-201499-001 pour l'agglomération A-5 Est de Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-35398
M-200461 2 D
PELADEAU, JEAN-PAUL
9646, Lajeunesse
Montréal (Qué.)
H3L 2C6
Requérant-cédant
M-209066-001
PLAISANCE, ROLAND
3335, Madere
Brossard (Qué.)
J4Y 1T4
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-200461-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-35410
M-204495 2 D

BRUNELLE, JEAN-MARIE
2005, d'Orléans
Montréal (Qué.)
H1W 3R7
Requérant-cédant
M-209064-001

FONTAINE, JEAN-GUY
3212, boul. Rosemont
Montréal (Qué.)
H1Y 1M7
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-204495-002 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-35431
M-206334 1 D

MILIOTIS, NICOLAOS
48, Andras Drive
Dollard-des-Ormeaux (Qué.)
H9B 1R6
Requérant-cédant
M-206224-002

DIMARAS, PANAYIOTIS
8165, L'Acadie, app. 6
Montréal (Qué.)
H3N 2W3
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-206334-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-35432
M-203817 6 D

BOURDEAU, ERNEST
757, 30e Avenue
Lachine (Qué.)
H8S 3Z9
Requérant-cédant
M-207596-002

TURCOTTE, ROGER
109, 2e Avenue
LaSalle (Qué.)
H8P 2G4
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-203817-002 pour l'agglomération A-12 Ouest de Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-35433
M-203206 2 D

YUNGER, MARYLA
5541, Bradford Place
Montréal (Qué.)
H3W 2M6
Requérante-cédante
M-209055-001

GAGNON, EMILIEN
9418, Papineau
Montréal (Qué.)
H2M 1Z3
Requérant-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-203206-003 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-35434
M-203943 25 D
GLENDALE MOTORS LTD
11-17, Westminster
Montréal-Ouest (Qué.)
H4X 1Y6
Requérante-cédante
M-209067-001
MEHU, CHARLES
8318 A, Courval
St-Léonard (Qué.)
H1P 2E3
Requérant-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-203943-007 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-35436
M-205527 2 D
CADIEUX, RENE
8680, Drolet
Montréal (Qué.)
H2P 2H9
Requérant-cédant
M-209063-001
DUCHARME, MARIELLE
7515, Papineau
Montréal (Qué.)
H2E 2G9
Requérante-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-205527-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-35437
M-201641 3 D
TREPANIER, HENRI-PAUL
14, Bissonnette
Valleyfield (Qué.)
J6T 3M3
Requérant-cédant
M-209061-001
MONTPETIT, MICHEL
134, rang Ste-Marie
St-Timothée (Beauharnois) (Qué.)
J0S 1X0
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-201641-002 pour l'agglomération A-44 Valleyfield demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-35438
M-208086 1 D
ZLOTNICK, EARL
2245, de Montreuil
Montréal (Qué.)
H3M 1X4
Requérant-cédant
M-209080-001
DENI, FILIPPO-GIUSEPPE
6410, Cartier
Montréal (Qué.)
H2G 2V5
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-208086-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-35439
M-202178 2 D
MICHAUD, JEAN
4996, Bonny
Pierrefonds (Qué.)
H8Y 2A3
Requérant-cédant
M-209077-001
PESANT, LUCIEN
8222, Montrichard
Anjou (Qué.)
K1K 1H7
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-202178-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-35440
M-208357 5 D
VENAFRO, TONY
23, Forest Road
Dollard-des-Ormeaux (Qué.)
H9B 1V5
Requérant-cédant
M-200959-002
POULIN, LEOPOLD
6765, 1re Avenue
Montréal (Qué.)
H1Y 3R3
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-208357-002 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-35441
M-204699 11 D
HORNE, LEONARD
6491, Trans-Island
Montréal (Qué.)
H3W 3B7
Requérant-cédant
M-207583-003
NERON, RONALD
11150, Meighen, app. 909
Pierrefonds (Qué.)
H8Y 3J1
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-204699-010 pour l'agglomération A-54 Ste-Thérèse demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-35442
M-202730 18 D
KAMELHAR, LOUIS
11607, Alfred-Laliberté
Montréal (Qué.)
H3M 1Y4
Requérant-cédant
M-209074-001
LALONDE, JEANNE-D'ARC
892, Honoré-Mercier
Chomedey (Laval) (Qué.)
H7V 3A5
Requérante-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-202730-003 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-35443
M-208357 6 D
VENAFRO, TONY
23, Forest Road
Dollard-des-Ormeaux (Qué.)
H9B 1V5
Requérant-cédant
M-209072-001
PEPIN, DENISE MME
2058, Valois
Montréal (Qué.)
H1W 3M5
Requérante-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-208357-007 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-35444
M-200086 2 D
GAGNIER, EDMOND
10851, Hébert, app. 1
Montréal-Nord (Qué.)
H1H 3W9
Requérant-cédant
M-209078-001
FOURNIER, GAETAN
3239, St-Zotique
Montréal (Qué.)
H1Y 1E8
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-200086-001 pour l'agglomération A-5 Est de Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-35445
M-209079 1 D
AUTOTTE, WALTER
409, rang St-Antoine
St-Gérard-Majella (Yamaska) (Qué.)
J0G 1X0
Requérant

Le requérant demande un permis de propriétaire de véhicule-taxi pour effectuer du transport dans la région de St-Gérard-Majella sous le numéro de permis M-209079-001

Rôle M-35446
M-505095-3-C
LES JARDINS & MOTEL AUBIN INC.
6125 ouest, rue St-Jacques
Montréal (Qué.)
H4A 2G5

La requérante, antérieurement détentrice du permis no M-505095 001, demande à la Commission des transports du Québec, la révision de la décision MCV-11564 publiée dans la *Gazette officielle* no 25, du 25 juin 1977 à la page 5751.

La requérante a immatriculé en 1975 VR-31836, 1976 VR-37954, 1977 VR-31062, 1978 VR-32982.

Rôle M-35447
30006 135 DT
NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU INC.
P.P. Box 184
Buffalo, N.Y. 14221

Modification tarifaire
Supplément 13 au tarif 261-H
(Tarif de marchandises générales)
Item: 7660 (Addition)
18170-B (Annulation)
Supplément 13 au tarif 368-D
(Tarif de classe et marchandises générales)
Item 9370 (Addition)
Supplément 8 au tarif 627-A
(Tarif de marchandises Rail-Route)
Item: 3150 (Addition)

Cette demande est présentée conformément à l'article 2.58.1 du Règlement no 2 (1976) et nous faisons la requête afin qu'elle entre en vigueur le 23 octobre 1978 ou à la date que la décision sera rendue si cette date est ultérieure à celle mentionné plus haut.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter lesdits suppléments déposés à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-35448
19614-V
M-301 406 4 DT
REFRIGERATED TRANSPORT CO. LTD.
3,400, boul. Losch
St-Hubert (Qué.)

Modification tarifaire
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but de modifier son tarif, ce qui constitue une augmentation d'environ 10% sur le lot brisé et 5% sur le plein voyage.

Rôle M-35449
M-200860 2 D
TREMBLAY, MAURICE
2600, Gonthier
Montréal (Qué.)
H1L 3V9
Requérant-cédant
M-200131-003
VILLENEUVE, GAETAN
6570, Rodolphe-Mathieu
Montréal (Qué.)
H1M 1B9
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-200860-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-35450
M-207438 1 D
RACINE, CONRAD
1411, du Fort, app. 711
Montréal (Qué.)
H3H 2N7
Requérant-cédant
M-209076-001
86746 CANADA LTEE
1411, du Fort, app. 711
Montréal (Qué.)
H3H 2N7
Requérante-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-207438-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-35456
M-000156 4-D
LES AUTOBUS LLOYD BUS SERVICE ENRG.
P.O. Box 116
Morin Heights (Qué.)

Règlement 19:
Permis saisonnier, catégorie Economique
Service:
Transport d'écoliers et moniteurs de Morin Heights a destination de tout point situé dans un rayon de cinquante milles de Morin Heights et retour.

Rôle M-35457
M-507978-2-D
LANGELIER, MARC
5060, Frontenac
St-Hyacinthe
(St-Hyacinthe) (Qué.)
J2S 7A9
Requérant-cédant
M-508575
LANGELIER, DANIEL
104, St-Charles
Ste-Rosalie
(St-Hyacinthe) (Qué.)
J0H 1X0
Requérant-cessionnaire

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de transférer son permis M-507978 001, à monsieur Daniel Langelier, pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 06.

Rôle M-35459
M-504432-5-D
THURSTON TRANSPORT REG'D
(Thurston, Francis)
R.R. no 2
Huntingdon
(Huntingdon) (Qué.)
J0S 1H0
Requérant-cédant
et
M-508573
SUCCESSION FRANCIS THURSTON
(Dame Patricia Irving, veuve du défunt, nommée tutrice aux enfants mineurs: Lyndon, Michael, Lorna, Darlene et Robert, et Ian Thurston, fils majeur agissant en son nom et mandaté par son frère Kevin pour agir en son nom)
R.R. no 2
Huntingdon
(Huntingdon) (Qué.)
J0S 1H0
Requérante-cessionnaire

Demande de transfert

La requérante, dame Patricia Irving, veuve du défunt, nommée tutrice aux enfants mineurs: Lyndon, Michael, Lorna, Darlene et Robert Thurston et Ian Thurston, fils majeur agissant en son nom et mandaté par son frère Kevin pour agir en son nom, s'adresseront à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer les permis M-504432-001 et 002, région 6, antérieurement détenus par feu Francis Thurston, en faveur de la succession Francis Thurston.

Rôle M-35460
30020 29 DT
CONFERENCE DES CAMIONNEURS QUEBECOIS INC.
1167, St-Hubert
Montréal, (Qué.)

Modification tarifaire
Demande urgente de fixation de taux

La requérante demande, pour le compte de ses membres participants, que ces modifications deviennent exécutoires après la date de la décision et ce, en vertu de l'article 2.58.1 du Règlement no 2 sur les règles de pratique.

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin de modifier certains tarifs de la façon suivante:

Vital Michaud
Permis: 9608-V
Augmentation de tous les taux se rattachant au permis 9608-V;
Interlait Inc
Permis: 25385-V
Augmentation du tarif se rattachant au permis. Réajustement des taux, suite au décret autorisant des subventions sélectives et provisoires, dans la région Atlantique, applicables seulement si une réduction est accordée à l'expéditeur, et afin de compenser pour les pertes de revenus en découlant.

Rôle M-35461
M-000146 6-D
GAUDREAU, DOROTHY (MRS)
125, de Navarre app. 106
St-Lambert, (Oué.)

La requérante demande à la C.T.Q. l'autorisation d'effectuer les service suivant:
Classe de permis:
Service d'autobus (1 autobus 20 passagers et 1 autobus 25 passagers)
Service:
Transport d'enfants de moins de cinq (5) ans par autobus et résidant dans St-Bruno, St-Hubert, Brossard, Longueuil, St-Lambert et Greenfield Park et fréquentant les écoles suivantes, et retour:
Pré-maternelle Merry Mastery of Music, 485, Birch St-Lambert, Québec.
Pré-maternelle Merry Mastery of Music, 465, Birch rue Banting, St-Bruno, Québec.
Ce service sera à partir du 15 septembre 1978 au 15 décembre 1978 et du 15 janvier 1979 au 31 mai 1979.

Rôle M-35462
M-207734 1 D
VAGGALIS, TINA
7904, Querbes, app. 5
Montréal (Qué.)
H3N 2C1
Requérante-cédante
M-206837-002
KOROYIANNI, MARIA NIKAKI
7547, Querbes
Montréal (Qué.)
H3N 2B7
Requérante-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-207734-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-35463
M-207352 1 D
KOUSSAOGLI, MOSES
11854, St-Germain
Montréal (Qué.)
H4J 2A2
Requérant-cédant
M-209082-001
MARACHELIAN, ARSIN
8600, Bloomfield, app. 4
Montréal (Qué.)
H3N 2J3
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-207352-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-35464
M-204748 9 D
GREN INC.
2340, Lucerne, app. 36
Montréal (Qué.)
H3R 2J8
Requérante-cédante
M-209084-001
D'ERRICO, LORENZO
7160, 21e Avenue
Montréal (Qué.)
H2A 2J3
Requérant-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-204748-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-35465
M-201309 2 D
TAILLON, PHILIPPE
1841, Dufresne
Montréal (Qué.)
H2K 3K4
Requérant-cédant
M-209083-001
CYR, GEORGES
7390, Des Ormeaux, app. 3
Anjou (Qué.)
H1K 2X9
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-201309-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-35466
M-206193 1 D
DAMKAOUTIS, GEORGE
7040, Querbes, app. 3
Montréal (Qué.)
H3N 2B2
Requérant-cédant
M-209086-001
GEORGALLIS, ANTONIOS
10590, place de L'Acadie, app. 26
Montréal (Qué.)
H4N 1A2
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-206193-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-35467
M-208738 1 D

COHEN, JERRY EARL
5712, Wildwood Ave.
Côte-St-Luc (Qué.)
H4W 1W7
Requérant-cédant
M-203635-009

SHELL, LOUIS
2004, avenue Romiti
Chomedey (Laval) (Qué.)
H7T 1J8
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-208738-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-35468
M-204955 7 D

LADOUCEUR, JEAN-MARIE
371, Charron
Ile-Bizard (Qué.)
H9C 1L7
Requérant-cédant
M-207720-002

NARBONNE, JIM
4041, des Sources Rd., app. 216
Dollard-des-Ormeaux (Qué.)
H9B 2A4
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-204955-002 pour l'agglomération A-12 Ouest de Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-35469
M-206616 2 D

SERAFINO, LOUIS
4457, D'Assise
St-Léonard (Qué.)
H1R 1W2
Requérant-cédant
M-209087-001

SARICA, PASQUALE
5150, Brazier
St-Léonard (Qué.)
H1R 1G6
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-206616-001 pour l'agglomération A-5 Est de Montréal demande de le transférer requérant-cessionnaire.

Rôle M-35470
M-206062 1 D

ZELOVICS, JOSEPH
635, 101e Avenue
Chomedey (Laval) (Qué.)
H7W 4B4
Requérant-cédant
M-209085-001

ZELOVICS, HILDA-GLASEL MME
635, 101e Avenue
Chomedey (Laval) (Qué.)
H7W 4B4
Requérante-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-206062-001 pour l'agglomération A-8 Laval demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-35471
M-303546 2-D
TRANSPORT J.P. PIGEON INC.
33-A, rue Bussières
Verchères
(Verchères) (Qué.)
J0L 2R0
Voiturier-remorqueur
DEL TRANSPORT LTEE
385, avenue Richelieu
Mc Masterville
(Verchères) (Qué.)
J3G 1T8
Voiturier-roulier
M-301657 23-D
(21339-V)

Le voiturier-remorqueur s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisé à donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage pour tirer les remorques et ou semi-remorques, vides ou chargées, de la requérante conjointe: Del Transport Ltée, détentrice du permis M-301657 (21339-V), qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis du roulier précité.

Demande est aussi faite par le roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-35472
M-300540 11-D
(9011-V)
VERDUN TRANSPORT INC.
0160, rue Jean-Milot
LaSalle
(Ile-de-Montréal) (Qué.)
H8R 1X7

Droit additionnel:

La requérante s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec afin que soit ajouté au permis qu'elle détient actuellement le droit additionnel suivant:

En donnant les services prévus à son permis la détentrice sera autorisée à utiliser aussi des véhicules isothermes.

Rôle M-35473
M-300030 8-D
(254-V)
ACTON VALE TRANSPORT INC.
364, boul. Roxton
Acton Vale
(Bagot) (Qué.)
J0H 1A0

Clause additionnelle:

La requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de donner le service de transport suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

De Contrecoeur à Wickham, pour le transport d'acier, pour le compte de J. Houle & Fils Inc.

Rôle M-35474
M-300871 8-D
(14994-V)
WATSON TRANSPORT LIMITED
TRANSPORT WATSON LIMITEE
11,525, 88e Avenue
Rivière-des-Prairies,
(Ile-de-Montréal) (Qué.)
H1C 1S8
Adresse postale:
Case postale 221
Rivières-des-Prairies,
(Ile-de-Montréal) (Qué.)
H9R 4N9
Voiturier-remorqueur
M-300456 7-D
(6715-V)
LA COMPAGNIE LABELLE
TRANSPORT LIMITEE
1670 boul. Paquette, Mont-Laurier
(Labelle) (Qué.)
J9L 1N1
Voiturier-roulier

Remorquage:

Le voiturier-remorqueur s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir le droit d'effectuer, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques vides ou chargées de la requérante conjointe: La Compagnie Labelle Transport Limitée, détentrice du permis M-300456 (6715-V), qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service s'effectuera en vertu de toutes les clauses dudit permis M-300456 (6715-V) détenu par le roulier précité.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-35475
M-301808 1-D
(22024-V)

TRANSPORT VERVILLE LTEE
VERVILLE TRANSPORT LTD

202-A, montée Masson
Duvernay, ville de Laval
(Ile-Jésus) (Québec)
H7E 4P2

Droit additionnel:

La requérante demande à la Commission des transports du Québec de l'autoriser, conformément aux dispositions de l'article 2.59.3 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec et de l'article 13-B de l'Ordonnance générale sur le camionnage, à utiliser des remorques appartenant à l'expéditrice Marshall Steel (1978) Co. Ltd., en donnant le service en vertu des clauses *a*) et *b*) de son permis M-301808 (22024-V).

La requérante donne présentement un service à l'expéditrice en utilisant son propre équipement.

Teneur des clauses *a*) et *b*) concernées:

a) Transport général - service local

a) Ville Laval et toutes les localités situées sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites de ladite ville.

b) Transport général - longue distance - rayon

b) De ville Laval à toutes les localités situées sur une distance ne dépassant pas 30 milles de ladite ville, et retour.

Rôle M-35476
M-303548 1-D

GRISWOLD, CHARLES M.

37, Harris Street, Granby
(Massachusetts 01033) (U.S.A.)
Au Québec:
Rm 468, Intermediate Terminal,
10,755, Côte-de-Liesse Road, Dorval
(Ile-de-Montréal) (Qué.)
H9P 1A8
Voiturier-remorqueur
M-301194 19-D
(17968-V)

QUINN FREIGHT LINES, INC.

1093, North Montello Street, Brockton,
(Massachusetts 02403) (U.S.A.)
Special commodities division
7821, route 30, North Huntingdon
(Pennsylvania 15642) (U.S.A.)
Au Québec:
Rm 468, Intermediate Terminal,
10,755, Côte-de-Liesse Road, Dorval
(Ile-de-Montréal) (Qué.)
H9P 1A8
Voiturier-roulier

Remorquage:

Le voiturier-remorqueur s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir le droit d'effectuer, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées de la requérante conjointe: Quinn Freight Lines, Inc., détentrice du permis M-301194 (17968-V), qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué en vertu des clauses *a*), *b*) et *c*) du permis M-301194 (17968-V) détenu par le roulier précité.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-35477
M-303547 1-D

CREMONT, JEAN

370, Meunier
Duvernay, ville de Laval
(Ile-Jésus) (Qué.)
H7A 2V6

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir le droit d'effectuer le service de transport suivant:

Transport restreint - longue distance - rayon - contrat - citerne

De tous les dépôts de la Compagnie Pétrolière Impériale Limitée situés à Montréal à toutes les localités situées dans un rayon de quinze (15) milles des limites de ladite ville, pour la livraison domiciliaire d'huile à chauffage ainsi que de petites livraisons industrielles, avec des camions-citernes d'une capacité inférieure à 4 000 gallons et munis de compteur, pour le compte de «La Compagnie Pétrolière Impériale Limitée».

Rôle M-35478
M-300037 18-D
(331-V)

McCRUM TRANSPORT LIMITED

411, rue Rivière
Cowansville
(Missisquoi) (Qué.)
J2K 1N4

Clause additionnelle:

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'ajouter la clause suivante à son permis.

Transport restreint - service local - contrat

Service de cueillette et de livraison de marchandises à Montréal, pour le compte de E.J. Persons Transport Ltd., pour le service autorisé en vertu du permis numéro 5241-V.

Rôle M-35496
M-600940 4-D
ALPHA FERLAND AUTO INCORPOREE
Route 202
Bedford
(Missisquoi) (Qué.)
J0J 1A0

La requérante qui détient les services suivants:
— location à long terme (un an et plus) de véhicules de promenade (automobiles et station-wagons) au public en général.
— Location à long terme (un an et plus) de véhicules de commerce et de livraison (automobiles, familiales, camions au complet, remorques et semi-remorques, tracteurs, à l'exception de tous les types de véhicules-citernes) pour le public en général.
— Location à court terme de véhicules de promenade (automobiles et station-wagons) aux clients d'Alpha Ferland Auto Inc. dont les véhicules sont en réparation ou aux clients en attente d'un véhicule acheté d'Alpha Ferland Auto Inc.
Demande à la C.T.Q. l'autorisation de donner les services additionnels suivants:
— Location à court terme de véhicules de promenade pour le public en général
— Location à court terme de véhicules de commerce, sauf camion-citerne, pour le public en général.

Rôle M-35497
M-600527 3-D
LOCATION DE LA VALLEE INC.
VALLEY LEASING INC.
St-Stanislas-de-Kostka
(Beauharnois) Qué.

La requérante détentrice du permis M-600527 qui se lit comme suit:
Location de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques minimum 5 tonnes) à long terme (plus d'une année).
Location à court terme de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques minimum 5 tonnes) au sens du code de la route à St-Stanislas-de-Kostka, (Beauharnois) (Qué.).
Demande à la C.T.Q. d'y ajouter une place d'affaires, soit au 145, rue Bourget à Montréal.

Rôle M-35498
M-600 012 15-D
AVIS TRANSPORT OF CANADA LTD
750, boul. Laurentien
Ville St-Laurent (Qué.)

La requérante qui est détentrice des permis suivants:
86-DY «location à court terme (moins d;un an) de véhicules de promenade».
«location à long terme (un an et plus) de véhicules de promenade».
Aux adresses mentionnées à l'intérieur de la décision ML-1586 du 28 août 1978 et assujetti aux conditions et restrictions de la même décision.
108-DYV «location à court terme (un an et moins) de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs et remorques)».
«location à long terme (un an et plus) de véhicules de commerce et de livraison».
Aux adresses mentionnées à l'intérieur de la décision ML-1586 du 28 août 1978 et assujetti aux conditions et restrictions de la même décision.
La requérante s'adresse donc à la Commission des transports du Québec, afin d'ajouter à ses permis de location à court terme de véhicules de promenade les adresses suivantes:
1. 1155 ouest, boul. St-Martin, Chomedey, Laval (Qué.)
2. 14301, boul. Pierrefonds, Pierrefonds (Qué.).

Rôle M-35499
M-600 386 41-D
CAMPACT RENT A CAR LIMITED
680, rue Michel-Jasmin
Dorval (Qué.)

La requérante qui est détentrice des permis suivants:
748-DY «location de véhicules de promenade (automobiles et station-wagons) à court terme».
«location de véhicules de promenade (automobiles et station-wagons) à long terme (un an et plus)»
«location à court terme de camions-campeurs et de maisons motorisées».
Aux adresses mentionnées à l'intérieur de la décision ML-1563 du 21 juillet 1978 et assujetti aux conditions et restrictions de la même décision.
437-DYV «location à court terme de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques)».
«location à long terme (un an et plus) de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs et remorques)».
Aux adresses mentionnées à l'intérieur de la décision ML-1563 du 21 juillet 1978 et assujetti aux conditions et restrictions de la même décision.
33-DYA «location à court terme de véhicules autobus».
«location à long terme (un an et plus) de véhicules autobus».
Aux adresses mentionnées à l'intérieur de la décision ML-1563 du 21 juillet 1978 et assujetti aux conditions et restrictions de la même décision.
La requérante s'adresse donc à la Commission des transports du Québec, afin d'ajouter à ses permis un bureau de location au: 7201, autoroute Trans-Canada, Pointe-Claire, Québec.

Rôle M-35500
M-600 386 42-D
COMPACT RENT A CAR LIMITED
680, rue Michel-Jasmin
Dorval (Qué.)

La requérante qui est détentrice des permis suivants:
748-DY «location de véhicules de promenade (automobiles et station-wagons) à court terme».
«location de véhicules de promenade (automobiles et station-wagons) à long terme (un an et plus)».
«location à court terme de camions-campeurs et de maisons motorisées».
Aux adresses mentionnées à l'intérieur de la décision ML-1563 du 21 juillet 1978 et assujetti aux conditions et restrictions de la même décision.

437-DYV «location à court terme de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques)».

«location à long terme (un an et plus) de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs et remorques)».

Aux adresses mentionnées à l'intérieur de la décision ML-1563 du 21 juillet 1978 et assujetti aux conditions et restrictions de la même décision.

33-DYA «location à court terme de véhicules autobus».

«location à long terme (un an et plus) de véhicules autobus».

Aux adresses mentionnées à l'intérieur de la décision ML-1563 du 21 juillet 1978 et assujetti aux conditions et restrictions de la même décision.

La requérante s'adresse donc à la Commission des transports du Québec, afin d'ajouter à ses permis un bureau de location au: 11933, boul. Laurentien, Montréal (Qué.).

Rôle M-35501
M-600 386 36-D
COMPACT RENT A CAR LIMITED
680, rue Michel-Jasmin
Dorval (Qué.)

La requérante qui est détentrice des permis suivants:

748-DY «location de véhicules de promenade (automobiles et station-wagons) à court terme».

«location de véhicules de promenade (automobiles et station-wagons) à long terme (un an et plus)».

«location à court terme de camions-campeurs et de maisons motorisées».

Aux adresses mentionnées à l'intérieur de la décision ML-1563 du 21 juillet 1978 et assujetti aux conditions et restrictions de la même décision.

437-DYV «location à court terme de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques)».

«location à long terme (un an et plus) de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs et remorques».

Aux adresses mentionnées à l'intérieur de la décision ML-1563 du 21 juillet 1978 et assujetti aux conditions et restrictions de la même décision.

33-DYA «location à court terme de véhicules autobus».

«location à long terme (un an et plus) de véhicules autobus».

Aux adresses mentionnées à l'intérieur de la décision ML-1563 du 21 juillet 1978 et assujetti aux conditions et restrictions de la même décision.

La requérante s'adresse donc à la Commission des transports du Québec, afin d'ajouter à ses permis un bureau de location au 2014, chemin Chambly, Longueuil (Qué.).

Rôle M-35502
M-600 386 38-D
CAMPACT RENT A CAR LIMITED
680, rue Michel-Jasmin
Dorval (Qué.)

La requérante qui est détentrice des permis suivants:

748-DY «location de véhicules de promenade (automobiles et station-wagons) à court terme».

«location de véhicules de promenade (automobiles et station-wagons) à long terme (un an et plus)»

«location à court terme de camions-campeurs et de maisons motorisées».

Aux adresses mentionnées à l'intérieur de la décision ML-1563 du 21 juillet 1978 et assujetti aux conditions et restrictions de la même décision.

437-DYV «location à court terme de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques)».

«location à long terme (un an et plus) de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs et remorques)».

Aux adresses mentionnées à l'intérieur de la décision ML-1563 du 21 juillet 1978 et assujetti aux conditions et restrictions de la même décision.

33-DYA «location à court terme de véhicules autobus».

«location à long terme (un an et plus) de véhicules autobus».

Aux adresses mentionnées à l'intérieur de la décision ML-1563 du 21 juillet 1978 et assujetti aux conditions et restrictions de la même décision.

La requérante s'adresse donc à la Commission des transports du Québec, afin d'ajouter à ses permis un bureau de location à 104, rue St-Pierre, St-Constant (Qué.).

Rôle M-35503
M-600 386 40-D
COMPACT RENT A CAR LIMITED
680, rue Michel-Jasmin
Dorval (Qué.)

La requérante qui est détentrice des permis suivants:

748-DY «location de véhicules de promenade (automobiles et station-wagons) à court terme».

«location de véhicules de promenade (automobiles et station-wagons) à long terme (un an et plus)»

«location à court terme de camions-campeurs et de maisons motorisées.

Aux adresses mentionnées à l'intérieur de la décision ML-1563 du 21 juillet 1978 et assujetti aux conditions et restrictions de la même décision.

437-DYV «location à court terme de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques)».

«location à long terme (un an et plus) de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs et remorques)».

Aux adresses mentionnées à l'intérieur de la décision ML-1563 du 21 juillet 1978 et assujetti aux conditions et restrictions de la même décision.

33-DYA «location à court terme de véhicules autobus».

«location à long terme (un an et plus) de véhicules autobus».

Aux adresses mentionnées à l'intérieur de la décision ML-1563 du 21 juillet 1978 et assujetti aux conditions et restrictions de la même décision.

La requérante s'adresse donc à la Commission des transports du Québec, afin d'ajouter à ses permis un bureau de location au: 6200, côte des Neiges, Montréal (Qué.).

Rôle M-35504
M-600 386 37-D
COMPACT RENT A CAR LIMITED
680, rue Michel-Jasmin
Dorval (Qué.)

La requérante qui est détentrice des permis suivants:

748-DY «location de véhicules de promenade (automobiles et station-wagons) à court terme».

«location de véhicules de promenade (automobiles et station-wagons) à long terme (un an et plus)»

«location à court terme de camions-campeurs et de maisons motorisées

Aux adresses mentionnées à l'intérieur de la décision ML-1563 du 21 juillet 1978 assujetti aux conditions et restrictions de la même décision.

437-DYV «location à court terme de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques)».

«location à long terme (un an et plus) de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs et remorques)

Aux adresses mentionnées à l'intérieur de la décision ML-1563 du 21 juillet 1978 et assujetti aux conditions et restrictions de la même décision.

33-DYA «location à court terme de véhicules autobus».

«location à long terme (un an et plus) de véhicules autobus».

Aux adresses mentionnées à l'intérieur de la décision ML-1563 du 21 juillet 1978 et assujetti aux conditions et restrictions de la même décision.

La requérante s'adresse donc à la Commission des transports du Québec, afin d'ajouter à ses permis un bureau de location à l'aéroport de Gatineau (Qué.).

Rôle M-35505
M-600 386 39-D
COMPACT RENT A CAR LIMITED
680, rue Michel-Jasmin
Dorval (Qué.)

La requérante qui est détentrice des permis suivants:

748-DY «location de véhicules de promenade (automobiles et station-wagons) à court terme».

«location de véhicules de promenade (automobiles et station-wagons) à long terme (un an et plus)»

«location à court terme de camions-campeurs et de maisons motorisées».

Aux adresses mentionnées à l'intérieur de la décision ML-1563 du 21 juillet 1978 et assujetti aux conditions et restrictions de la même décision.

437-DYV «location à court terme de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques)».

«location à long terme (un an et plus) de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs et remorques)».

Aux adresses mentionnées à l'intérieur de la décision ML-1563 du 21 juillet 1978 et assujetti aux conditions et restrictions de la même décision.

33-DYA «location à court terme de véhicules autobus».

«location à long terme (un an et plus) de véhicules autobus».

Aux adresses mentionnées à l'intérieur de la décision ML-1563 du 21 juillet 1978 et assujetti aux conditions et restrictions de la même décision.

La requérante s'adresse donc à la Commission des transports du Québec, afin d'ajouter à ses permis un comptoir de location à l'Hôtel Sheraton, sur la rue Peel et sur la rue Dorchester, Montréal (Qué.).

Rôle M-35506
M-503025-3-D
ROLANDO, RAYMOND
354, Ontario
Notre-Dame-du-Nord
(Témiscamingue) (Qué.)
J0Z 3B0
Requérant-cédant
M-508560
88017 CANADA LTEE
4 ouest, 1re Avenue
Amos (Abitibi-Ouest) (Qué.)
J9T 1T8
Requérante-cessionnaire

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de transférer son permis M-503025 001 à «88017 Canada Ltée» pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 08.

Les actions de la requérante-cessionnaire sont réparties comme suit:

Philippe Lessard	500 actions ordinaires
Jean-Paul Gauthier	500 actions ordinaires

Rôle M-35507
M-508320-2-D

FILIPPONE, DONATO

9292, Reims
Montréal (Qué.)
H2N 1T4
Requérant-cédant
M-504918

E. PAPEL TRUCKING REG'D

(Papel, E.)
8316, Bloomfield
Montréal (Qué.)
H3N 2T2
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant demande à la Commission des transports du Québec, l'autorisation de transférer à E. Papel Trucking Reg'd, le permis M-508320-001 qu'il détient, pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 10.

Rôle M-35512
M-202563 44 D

POCE, PAUL

35, Lesage
Dollard-des-Ormeaux (Qué.)
H9A 1Z5
Requérant-cédant
M-209098-001

DAVIES, GUILLERMO HECTOR

3631, Sabrevois, app. 5
Montréal-Nord (Qué.)
H1H 2W5
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-202563-009 pour l'agglomération A-12 Ouest de Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-35513
M-202563 45 D

POCE, PAUL

35, Lesage
Dollard-des-Ormeaux (Qué.)
H9A 1Z5
Requérant-cédant
M-209099-001

ALVAREZ, GERMAN

3630 Sabrevois, app. 2
Montréal-Nord (Qué.)
H1H 2W4
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-202563-016 pour l'agglomération A-12 Ouest de Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-35515
M-207642 1 D

FERNS, GERTRUDE F.

4575, croissant Dauphin, app. 301
St-Louis-de-Terrebonne (Terrebonne)
(Qué.) J0N 1N0
Requérante-cédante
M-207252-002

TAXI WILLIAM FERNS

(Ferns, William)
4575, croissant Dauphin, app. 301
St-Louis-de-Terrebonne (Terrebonne)
(Qué.) J0N 1N0
Requérant-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-207642-001 pour l'agglomération A-17 Terrebonne demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-35516
M-207245 1 D

GIROUARD, ANDRE

192, St-Denis
St-Jean (St-Jean) (Qué.)
J3B 1S5
Requérant-cédant
M-203037-002

FORTIN, JEAN

103, St-Georges
Henryville (Iberville) (Qué.)
J0J 1E0
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-207245-001 pour l'agglomération A-41 St-Jean demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-35517
M-208161 1 D

SALVAIL, THERESE MME

8771, 23e Avenue
Montréal (Qué.)
H1Z 3Y5
Requérante-cédante
M-209092-001

TALBOT, LAURENT

4352, Venise
St-Léonard (Qué.)
H1S 1G1
Requérant-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-208161-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-35518
M-201597 6 D

PETROPOULOS, CONSTANTINOS

26, Stephenson
Dollard-des-Ormeaux (Qué.)
H9A 2V9
Requérant-cédant
M-207768-005

KOUFOUDAKIS, ARGYRIOS

265, Strathmore
Dorval (Qué.)
H9S 2J5
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-201597-002 pour l'agglomération A-12 Ouest de Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-35519
M-204749 37 D

GALMA LTD

2340, Lucerne, app. 36
Montréal (Qué.)
H3R 2J8
Requérante-cédante
M-209095-001

PHILIPPEAUX, LOUIS

4685, Jeanne-d'Arc, app. 6
Montréal (Qué.)
H1X 2E4
Requérant-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-204749-002 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-35520
M-201314 2 D
COUSINEAU, HERVE
204, Longpré
Laval (Qué.)
H7L 3C9
Requérant-cédant
M-209093-001
LASANTE, SERGE
961 nord, l'Ange-Gardien
L'Assomption (L'Assomption) (Qué.)
J0K 1G0
Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-201314-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-35541
M-502376-12-C
MALO TRANSPORT (1971) INC.
23, rue St-Jacques
C.P. 322
Joliette
(Joliette) (Qué.)
J6E 3H2

Attendu que tel que publié dans la *Gazette officielle du Québec* no 6 du 12 février 1977, page 1495, la compagnie Malo Transport (1971) Inc. faisait part à la Commission des transports du Québec de son choix, suite à l'adoption du Règlement 12L, articles 12.77 et suivants: soit de continuer à transporter les matières en vrac inscrites à son permis no 1463-V et de faire inscrire les matières en vrac transportées le ou avant le 27 juillet 1973, sans qu'aucun permis n'ait été nécessaire.

Attendu que la décision MCV-13079 datée du 15 décembre 1977, la Commission rendait la décision suivante:

1. Prend acte du choix de la partie requérante de continuer à transporter les matières en vrac inscrites aux clauses *d*), *e*), *f*) et *g*) de son permis no 1463-V et modifie ledit permis en y autorisant l'inscription des matières en vrac suivantes:

sable sel, pierre, engrais, fertilisant ou neutralisant, le tout aux conditions et restrictions prévues au paragraphe 2 des articles 12.77 et 12.78.

2. Annule toutes les attestations délivrées au nom de la partie requérante.

Considérant que nous croyons que les clauses couvrant le transport des matières en vrac jusqu'aux frontières Québec–Ontario et jusqu'aux frontières Québec–Etats-Unis devraient aussi être incluses dans la même décision;

Considérant qu'il serait dans l'intérêt du public en général qu'une telle modification soit accordée;

Malo Transport (1971) Inc. demande respectueusement à la Commission des transports du Québec de bien vouloir faire une révision de sa décision, afin d'ajouter tel qu'exposé plus haut, les deux clauses concernées.

Rôle M-35542
24243-V
M-302644 2 DT
LAVALLEE, EMILE
St-François-Xavier-de-Brompton
(Richmond) (Qué.)

Modification tarifaire
Modification tarifaire demandée:
Je demanderais l'autorisation pour les tarifs suivants:

Gros taureaux:	$ 10	Lards	$ 2
Vaches	8	Truies	4
Veaux	3	Mâles	5

Rôle M-35545
M-600630 2 DT
BELISLE & LABERGE TRANSPORT LTEE
326, rue St-Raphaël
Valleyfield (Qué.)

Modifications tarifaires

Augmentation des tarifs
Tarifs proposés
Taux pour location à long terme

Tracteurs	*Pesanteur globale*	*Terme*	*Mois*	*Millage sans essence*
Diesel essieu tandem	84 000	12 à 60 mois	$ 1 150	$ 0,24
Diesel avec lit	84 000	12 à 60 mois	1 250	0,25
Diesel essieu tandem 350 c.v.	100 000	12 à 60 mois	1 450	0.25

Modifications tarifaires (*suite*)

Augmentation des tarifs

Tarifs proposés

Taux pour location à long terme

	Pesanteur globale	*Terme*	*Mois*	*Millage sans essence*
Trailers				
40′ 2 essieux	84 000	12 à 60 mois	$ 300	$ 0,03
45′ 2 essieux	84 000	12 à 60 mois	330	0.03
45′ 3 essieux	100 000	12 à 60 mois	435	0,05
Van				
40′ 2 essieux	84 000	12 à 60 mois	$ 400	$ 0,06
45′ 2 essieux	84 000	12 à 60 mois	430	0,06
45′ 3 essieux	100 000	12 à 60 mois	530	0,08

Taux pour location à court terme

Tracteurs	*Pesanteur globale*	*Jour*	*Semaine*	*Mois*	*Millage sans essence*
Diesel essieu tandem	84 000	minimum 2 000 milles par semaine			$ 0,40
Diesel essieu tandem	84 000	$ 60	$ 340	$ 1 200	0,25
Diesel avec lit	84 000	63	350	1 260	0,25
					Millage avec essence
Diesel essieu tandem	84 000	$ 100			$ 0,28
Diesel avec lit	84 000	103			0,28
Trailers					
40′ 2 essieux	84 000	minimum 2 000 milles par semaine			$ 0.06
40′ 2 essieux	84 000	$ 25	$ 100	$ 300	0,03
45′ 2 essieux	84 000	28	110	330	0,03
45′ 3 essieux	100 000	35	135	430	0,05
Van					
40′ 2 essieux	84 000	$ 30	$ 125	$ 400	$ 060
45′ 2 essieux	84 000	33	135	430	0,06
45′ 3 essieux	100 000	40	160	530	0,08
Tracteurs					*Millage sans essence*
Diesel 2 essieux 350 c.v.	100 000	$ 70	$ 400	$ 1 500	$ 0,27

Rôle M-35546
18550-V
M-301267 10 DT
PUROLATOR COURRIER LTEE
360, rue Norman
Ville St-Pierre (Qué.)

Modification tarifaire

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec aux fins d'obtenir une augmentation générale d'environ 10% sur ses tarifs réguliers et d'environ 5% sur son tarif d'expéditeur multiple déjà approuvés, tel qu'il appert au projet de tarif déposé avec les présentes et devant entrer en vigueur le 1er janvier 1979.

Rôle Q-18027
Q-201112-6-D
LAVOIE, HENRI
Rivière-Bleue
(Témiscouata) (Qué.)
G0L 2B0
Requérant-cédant
Q-202997-1-A
AUTOBUS H. LAVOIE & FILS INC.
Rivière-Bleue
(Témiscouata) (Qué.)
G0L 2B0
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis

Lavoie, Henri, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Autobus H. Lavoie & Fils Inc., le permis Q-201112-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans la municipalité de Rivière-Bleue 0915-SD.

Rôle Q-18029
Q-201083-2-D
RENAUD, RAYNALD
461, rue St-Germain
Québec (Qué.)
G1K 4N8
Requérant-cédant
Q-203026-1-A
LES TAXIS YVES BERTRAND ENR
(Bertrand, Yves jr.)
717, rue Ste-Claire
Québec (Qué.)
G1R 3B9
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis
Renaud, Raynald demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Les Taxis Yves Bertrand enr (Bertrand, Yves jr) le permis Q-201083-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec A-36.

Rôle Q-18032
Q-700,020-2-V
TRANSPORT M.L.M. INC.
2493, avenue Triquet
Ste-Foy (Qué.)
G1W 1E4
Partie intimée
Q-700,053
AGENCE MARITIME INC.
276 ouest, St-Jacques
Suite 901
Montréal 126 (Qué.)
H2Y 1N5
Partie requérante

Demande de vérification de permis:
1. La requérante est détentrice du permis numéro 245-N de la Commission des transports du Québec qui l'autorise à donner des services identiques à ceux prévus au permis numéro 71-N détenu par l'intimée;
2. Il y a lieu de croire que le permis de l'intimée n'a pas été exploité depuis quelques années;
3. Il est dans l'intérêt public que des permis non exploités soient annulés par la Commission des transports du Québec;
4. La requérante qui exploite elle-même des services de transport maritime dans les eaux du Québec a intérêt à faire annuler tout permis non exploité;
5. Il est donc dans l'intérêt public et dans l'intérêt de la requérante que la Commission des transports du Québec procède à la vérification du permis exploité en date de la présente requête et, dans la négative, depuis combien de temps il est inexploité.
Pourquoi la requérante conclut:
A ce que la Commission des transports du Québec procède à la vérification du permis numéro 71-N de l'intimée, pour ensuite prendre les mesures légales appropriées selon les faits qui seront révélés à l'occasion de ladite vérification.

Rôle Q-18038
Q-301,481-4-D
(25880-V)
DUPRE, REAL,
600, 2e Rue ouest,
Barraute,
(Abitibi) (Qué.)
J0Y 1A0

Demande de modification de permis:
Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisé à donner le service de transport suivant:
Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -
De Champneuf aux frontières Québec-Ontario (tout port d'entrée) pour le transport de bois préparé destiné à Toronto ou tous points dans un rayon de 100 milles de Toronto pour le compte J.J. Cossette Inc.
Ce permis sera opéré conjointement avec le certificat complémentaire par l'autorité compétente.

Rôle Q-18039
Q-301,481-5-D
(25880-V)
DUPRE, REAL,
600, 2e Rue ouest,
Barraute
(Abitibi) (Qué.)
J0Y 1A0

Demande de modification de permis.
Le requérant qui possède le permis de transport suivant:
Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -
De Champneuf à Montréal et tous points situés dans un rayon de 50 milles de Montréal pour le transport de bois préparé pour le compte de J.J. Cossette Inc.
Condition et restriction:
L'émission de ce permis entraîne la suppression totale des services de transport autorisés par son permis de vrac numéro M-501852.
désire qu'à l'avenir ladite clause se lise comme suit:
Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -
De Champneuf à Montréal et tous points situés dans un rayon de 100 milles de Montréal pour le transport de bois préparé pour le compte de J.J. Cossette Inc.
Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -
De Champneuf à Québec et tous points situés dans un rayon de 50 milles de Québec pour le transport de bois préparé pour le compte de J.J. Cossette Inc.

Rôle Q-18040
Q-300,320-37-D
(8642-V)
GOSSELIN EXPRESS LTEE
GOSSELIN EXPRESS LTD,
141, boul. Smith sud,
Thetford Mines,
(Mégantic) (Qué.)
G6G 5T4

Demande de modification de permis.
La requérante, Gosselin Express Ltée, demande à la Commission des transports du Québec de lui accorder le permis suivant:
a) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -
a) De Thetford Mines à Sept-Iles pour le transport de pneus, et retour, pour le compte de Les Pneus Métivier Ltée et Métivier Tire (1967) Ltée.
b) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -
b) De Thetford Mines à la municipalité de la Société de la Baie James pour le transport de pneus et retour, pour le compte de Les Pneus Métivier Ltée.

c) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

c) De Thetford Mines à Alma pour le transport de pneus, et retour, pour le compte de Les Pneus Métivier (Alma) Ltée.

d) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

d) De Thetford Mines à Val-d'Or pour le transport de pneus, et retour, pour le compte de Les Pneus Métivier (Val d'Or) Ltée.

Restriction:

En donnant les services précités, la requérante ne peut utiliser que les semi-remorques de Les Pneus Métivier Ltée.

Rôle Q-18041
Q-300,127-38-D
(2278-V)

HAMEL TRANSPORT LIMITEE,
1041, rue St-Christophe,
St-Félicien,
(Lac-St-Jean-Ouest) (Qué.)
G0W 2N0
Requerant-tireur
Q-300,605-62-D
(16903-V)

CARTIER TRANSPORT INC.,
153, rue Maltais,
Sept-Iles,
(Saguenay) (Qué.)
G4R 3J9
Requerant-tiré

Demande de modification de permis de tireur.

La requérante, détentrice du permis 2278-V, lequel lui accorde le droit de donner le service ci-après décrit:

Service de remorquage seulement - contrat -

Hamel Transport Ltée est autorisée à remorquer, avec ses tracteurs dûment enregistrés, les remorques ou semi-remorques de Port Cartier Transport Inc. (permis 16903-V) selon la clause c) de son permis.

Port Cartier Transport Inc. est autorisée à faire tirer ses remorques ou semi-remorques par les tracteurs de Hamel Transport Ltée, selon la clause c) du permis 16903-V.

s'adresse à la Commission des transports du Québec afin que ce droit se lise dorénavant comme suit, compte tenu du changement de nom de Port Cartier Transport Inc. en celui de Cartier Transport Inc. autorisé par une ordonnance de la Régie des transports rendue le 11 octobre 1966:

Service de remorquage seulement - contrat -

Hamel Transport Ltée est autorisée à tirer avec ses tracteurs dûment enregistres les remorques ou semi-remorques de Cartier Transport Inc., permis 16903-V, selon toutes les clauses dudit permis

Cartier Transport Inc. est autorisée à faire tirer ses remorques ou semi-remorques par les tracteurs de Hamel Transport Ltée selon toutes les clauses du permis 16903-V.

Rôle Q-18042
Q-300,202-55-D
(4724-V)

MAGNY TRANSPORT (INCORPORE),
1111, Route 111,
Amos-Est,
(Abitibi) (Qué.)
J9T 1N2
Requerant-tireur
Q-300,127-39-D
(2278-V)

HAMEL TRANSPORT LIMITEE,
1041, rue St-Christophe,
St-Félicien,
(Lac-St-Jean-Ouest) (Qué.)
G0W 2N0
Requerant-tiré

Demande de modification de permis de tireur.

La requérante, détentrice du permis 4724-V, qui lui accorde le droit de donner le service ci-après décrit:

Service de remorquage seulement - contrat -

Le détenteur de ce permis de remorquage est autorise a remorquer, avec ses tracteurs dûment enregistrés, les remorques ou semi-remorques vides ou chargées appartenant au camionneur suivant, sous permis de la Commission:

Hamel Transport Ltée, numéro de permis 2278-V, pour le compte de ce dernier en vertu de l'Ordonnance en date du 3 juillet 1972.

Ce permis sera opéré uniquement entre les endroits suivants:

selon les clauses c), f), g) et n) inclusivement.

Conditions:

1. Ce permis est sujet au contrat intervenu entre les parties, lequel ne pourra être modifié d'aucune façon sans le consentement préalable écrit de la Commission, sous peine de nullité.

2. Ce permis est sujet à la Loi de la Commission des transports, à l'Ordonnance generale sur le camionnage et aux règles de pratique de la Commission.

3. Le voiturier-remorqueur devra avoir en sa possession copie certifiée du permis du voirurier-roulier.

s'adresse à la Commission des transports du Québec afin que ce droit se lise dorénavant comme suit:

Service de remorquage seulement - contrat -

Le détenteur de ce permis est autorisé à remorquer, avec ses tracteurs dûment enregistrés, les remorques ou semi-remorques vides ou chargées appartenant au camionneur suivant, sous permis de la Commission:

Hamel Transport Ltée, numéro de permis 2278-V, pour le compte de ce dernier, et en vertu de toutes les clauses du permis 2278-V.

Rôle Q-18043
Q-300,605-63-D
(16903-V)
CARTIER TRANSPORT INC.
153, rue Maltais,
Sept-Iles,
(Saguenay) (Qué.)
G4R 3J9
Requérant-tireur
Q-300,202-57-D
(4724-V)
MAGNY TRANSPORT INC.
1111, Route 111,
Amos-Est,
(Abitibi) (Qué.)
J9T 1N2
Requérant-tiré

Demande de modification de permis de tireur.

La requérante détentrice du permis 16903-V qui lui accorde le droit de donner le service ci-après décrit:

Transport par remorquage - contrat -

Cartier Transport Inc. est autorisée à tirer avec ses tracteurs dûment enregistrés, les remorques ou semi-remorques de Magny Transport Inc., permis 4724-V, selon les clauses *a*) à *k*) dudit permis.

Magny Transport Inc. est autorisée à faire tirer ses remorques ou semi-remorques par les tracteurs de Cartier Transport Inc. selon les clauses *a*) à *k*) du permis 4724-V.

s'adresse à la Commission des transports du Québec afin que ce droit soit modifié pour se lire dorénavant comme suit:

Transport par remorquage - contrat -

Cartier Transport Inc. est autorisée à tirer avec ses tracteurs dûment enregistrés, les remorques ou semi-remorques de Magny Transport Inc., permis 4724-V, selon toutes les clauses dudit permis.

Magny Transport Inc. est autorisée à faire tirer ses remorques ou semi-remorques par les tracteurs de Cartier Transport Inc. selon toutes les clauses du permis 4724-V.

Rôle Q-18044
Q-300,127-37-D
(2278-V)
HAMEL TRANSPORT LIMITEE,
1041, rue St-Christophe
St-Félicien,
(Lac-St-Jean-Ouest) (Qué.)
G0W 2N0
Requérant-tireur
Q-300,202-54-D
(4724-V)
MAGNY TRANSPORT INC.
1111, Route 111,
Amos-Est,
(Abitibi) (Qué.)
J9T 1N2
Requérant-tiré

Demande de modification de permis de tireur.

La requérante, détentrice du permis 2278-V, lequel lui accorde le droit de donner le service ci-après décrit:

Service de remorquage seulement - contrat -

Le détenteur de ce permis de remorquage est autorisé à remorquer, avec ses tracteurs dûment enregistrés, les remorques ou semi-remorques vides ou chargées appartenant au camionneur suivant, sous permis de la Commission:

Magny Transport Inc., numéro 4724-V et pour le compte de ce dernier, en vertu de l'Ordonnance en date du 4 mai 1972.

Ce service sera opéré uniquement entre les endroits suivants:

selon les clauses *a*) à *k*) inclusivement.

s'adresse à la Commission des transports du Québec afin que ce droit se lise dorénavant comme suit:

Service de remorquage seulement - contrat -

Le détenteur de ce permis de remorquage est autorisé à remorquer, avec ses tracteurs dûment enregistrés, les remorques ou semi-remorques vides ou chargées appartenant au camionneur suivant, sous permis de la Commission:

Magny Transport Inc., numéro 4724-V et pour le compte de ce dernier, et ce en vertu de toutes les clauses du permis 4724-V.

Rôle Q-18045
Q-300,202-56-D
(4724-V)
MAGNY TRANSPORT INC.
1111, Route 111,
Amos-Est,
(Abitibi) (Qué.)
J9T 1N2
Requérant-tireur
Q-300,605-64-D
(16903-V)
CARTIER TRANSPORT INC.
153, rue Maltais,
Sept-Iles,
(Saguenay) (Qué.)
G4R 3J9
Requérant-tiré

Demande de modification de permis de tireur.

La requérante, détentrice du permis 4724-V qui lui accorde le droit de donner le service ci-après décrit:

Service de remorquage seulement - contrat -

Le détenteur de ce permis de remorquage est autorisé à remorquer avec ses tracteurs dûment enregistrés, les remorques ou semi-remorques vides ou chargées appartenant au camionneur suivant, sous permis de la Commission:

Cartier Transport Inc., numéro 16903-V et pour le compte de ce dernier.

Ce service sera opéré uniquement entre les endroits suivants:

selon les clauses *c*), *d*), *f*) et *g*) inclusivement, en vertu de l'Ordonnance en date du 3 juillet 1972.

Condition:

Ce permis est sujet au contrat intervenu entre les parties, lequel ne pourrait être modifié d'aucune façon sans consentement préalable écrit de la Commission, sous peine de nullité.

s'adresse à la Commission des transports du Québec afin que ce droit se lise dorénavant comme suit:

Service de remorquage seulement - contrat -

Le détenteur de ce permis est autorisé à remorquer, avec ses tracteurs dûment enregistrés, les remorques ou semi-remorques vides ou chargées appartenant au camionneur suivant, sous permis de la Commission:

Cartier Transport Inc., numéro 16903-V, pour le compte de ce dernier, et en vertu de toutes les clauses dudit permis.

Rôle Q-18046
Q-301,456-3-D
(25741-V)
FONTAINE, NICOL
C.P. 22,
Ste-Germaine-du-Lac-Etchemin
(Dorchester) (Qué.)
G0R 3B0
Requérant-tireur
Q-300-724-44-D
(19304-V)
ST-LAMBERT TRANSPORT INC.,
1189, du Pont,
St-Lambert-de-Lauzon
(Lévis) (Qué.)
G0S 2W0
Requérant-tiré

Nouvelle demande de permis de tireur.

Le requérant qui est détenteur d'un permis de transport par remorquage numéro 25741-V, s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation suivante:

Transport par remorquage autorisant Nicol Fontaine à tirer avec son tracteur dûment enregistré les remoques vides ou chargées de St-Lambert Transport Inc., permis numéro 19304-V, selon toutes les clauses dudit permis.

Permis de courtier en transport en faveur de St-Lambert Transport Inc., permis numéro 19304-V, pour les fins et la durée du permis de remorquage autorisé en la faveur de Nicol Fontaine, selon toutes les clauses du permis numéro 19304-V.

Rôle Q-18047
Q-300,543-1-D
(15043-V)
DEMERS, RICHARD
81, rue St-Jean-Baptiste
Victoriaville
(Arthabaska) (Qué.)
G6P 4E4
Requérant-cédant
et
Q-301,739-1-A
DEMERS, PIERRE
97, R.R. no 2
St-Valère
(Arthabaska) (Qué.)
G0P 1M0
Requérant-cessionnaire

Transfert total de permis

Le requérant-cédant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de transférer le permis no 15043-V en faveur de son fils, Pierre Demers 97, R.R. no 2, St-Valère (Arthabaska) (Qué.).

Rôle Q-18048
Q-301,525-2-D
MERETTE, AUGUSTIN
8, rue des Chauffailles
Rivière-du-Loup
(Rivière-du-Loup) (Qué.)
G5R 2A8

Demande de modification de permis.

Le requérant détenteur du permis Q-301,525 qui se lit présentement comme suit:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

De Saint-Anselme et Honfleur à Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane et points intermédiaires pour le transport d'oeufs en caisse pour le compte de la Fédération des producteurs d'oeufs de consommation du Québec, (Fedco), et sur paiement des frais de transport par cette dernière.

s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisé à modifier le permis pour qu'il se lise:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

De Saint-Anselme, Honfleur et Rivière-du-Loup à Rimouski, Matane, Rivière-du-Loup et points intermédiaires pour le transport d'oeufs en caisse pour le compte de la Fédération des producteurs d'oeufs de consommation du Québec, (Fedco), et sur paiement des frais de transport par cette dernière.

Rôle Q-18049
Q-300,869-5-D
(21612-V)
GAUTEC INC.
372, rue Boucher
Matane
(Matane) (Qué.)
G4W 1J7

Demande de modification de permis.

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée à donner le service de transport suivant:

Transport restreint - longue distance - territoire - fardier -

Entre tous points situés dans les comtés de Duplessis et Saguenay, pour le transport, par fardier, de machinerie lourde et d'objets lourds ou volumineux pour le public en général.

Rôle Q-18050
Q-301,748-2-D
COULOMBE, RENE
55, avenue des Champs
Notre-Dame-de-la-Doré
(Lac-St-Jean-Ouest) (Qué.)
G0W 2J0
Requérant-remorqueur
et
Q-300,949-10-D
(22367-V)
LE TRANSPORT DU NORD (1971) INC.
444, rue Principale
C.P. 158
St-Prime
(Lac-St-Jean-Ouest) (Qué.)
G0W 2W0
Requérant-roulier

Nouvelle demande
Transport par remorquage
Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'émission d'un permis visant à l'autoriser à tirer avec son tracteur dûment enregistré les remorques de Le Transport du Nord (1971) Inc., suivant toutes les clauses du permis de cette dernière portant le numéro 22367-V, et Le Transport du Nord (1971) Inc. demande le permis correspondant.

Rôle Q-18051
Q-300,003-62-D
(15-V)
TRANSPORT D'ANJOU INC.
373, rue Témiscouata
C.P. 430
Rivière-du-Loup
(Rivière-du-Loup) (Qué.)
G5R 3Z1
Voiturier-remorqueur
et
Q-300,083-7-D
(862-V)
TRANSPORT DE LA CAPITALE INC.
435, rue Faraday
Ste-Foy
(Québec) (Que.)
G1N 4G6
Voiturier-roulier

Modification de permis
Transport par remorquage
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'émission d'un permis visant à l'autoriser à tirer les remorques de Transport de la Capitale Inc. en vertu des clauses du permis de cette dernière portant le numéro 862-V, et Transport de la Capitale Inc. demande le permis correspondant.

Rôle Q-18052
Q-300,002-63-D
(10-V)
GUILBAULT TRANSPORT INC.
220, rue Principale
St-Charles-de-Grondines
(Portneuf) (Que.)
G0A 1W0
Requérant-remorqueur
et
Q-300,083-9-D
(862-V)
TRANSPORT DE LA CAPITALE INC.
435, rue Faraday
Ste-Foy
(Québec) (Qué.)
G1N 4G6
Voiturier-roulier

Modification de permis
Transport par remorquage
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'émission d'un permis visant à l'autoriser à tirer les remorques de Transport de la Capitale Inc. en vertu des clauses du permis de cette dernière portant le numéro 862-V, et Transport de la Capitale Inc. demande le permis correspondant.

Rôle Q-18053
Q-300,083-10-D
(862-V)
TRANSPORT DE LA CAPITALE INC.
435, rue Faraday
Ste-Foy
(Québec) (Qué.)
G1N 4G6

Modification de permis
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'émission d'un permis visant à l'autoriser à effectuer le transport des marchandises dans des remorques non immatriculées en son nom, qui sont en sa possession légale et qui lui ont été remises par Guilbault Transport Inc. et/ou Transport d'Anjou Inc.

Rôle Q-18054
Q-301,470-2-D
(25806-V)
P.F. PLANTE ENR.
(en société)
Parc Industrielle
St-Jean-Chrysostome
(Lévis) (Qué.)
G0S 2T0

Demande de modification de permis.
Le requérant, P.F. Plante Enr., qui est détenteur d'un permis de transport no Q-301,470, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation requise pour donner les services de transport suivants:
1. Transport restreint - longue distance - territoire -
1. Entre tout point situé à l'intérieur des limites de la province de Québec pour le transport de véhicules automobiles du type voiture de camping motorisée, par véhicules spécialement agencés à-cette fin.
2. Transport restreint - longue distance - territoire -
2. Pour le transport de véhicules automobiles d'un concessionnaire d'automobiles à un autre à l'intérieur des limites de la province de Québec par véhicules spécialement agencés à cette fin.

Rôle Q-18055
Q-600,425-1-D
LOCATION D'AUTOS VEILLEUX ENR.
(Veilleux, Léo)
13875, boulevard Lacroix
St-Georges-Est
(Beauce) (Qué.)
G8Y 1P6

Nouvelle demande de permis de location:
La requérante Location d'Autos Veilleux Enr. s'adresse à la Commission des transports afin d'obtenir un permis pour la location d'automobiles à court et à long terme.

Rôle Q-18056
Q-000,501-4-D
ENTREPRISES JEAN-LOUIS ALLARD ENR.
(Allard, Jean-Louis)
C.P. 218
St-Omer
(Bonaventure) (Qué.)
G0C 2Z0
Requérante

Demande de transport saisonnier:
Catégorie Économique
Service: Pour transporter les travaillants (bûcherons et planteurs d'arbres) à partir de Bonaventure, St-Siméon, Caplan, New Richmond, Cascapédia, Maria, Carleton, St-Omer, Nouvelle, et Escuminac sur une distance de 60 à 100 milles par jour (aller retour) située dans le bois au nord de cesdites municipalités pour le compte du ministère des Terres et Forêts. Ces travaux forestiers comprennent la séviculture et plantation des arbres. Pour une période s'étendant du 1er mai 1979 au 30 novembre 1979.

Rôle Q-18057
Q-501,965-3-D
AUDET, AIME
157, rue Principale
St-Alban
(Portneuf) (Qué.)
G0A 3B0
Requérant-cédant
Q-506,596-1-D
AUDET, DORIS
160, rue Principale
St-Alban
(Portneuf) (Qué.)
G0A 3B0
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis
Le requérant-cédant M. Aimé Audet demande à la Commission des transports du Québec de transférer à M. Doris Audet le permis Q-501,965-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 3.

Rôle Q-18058
Q-504,472-5-D
DESAULNIERS, GILLES
2262, 86e Rue
Shawinigan
(St-Maurice) (Qué.)
G9N 7E7
Requérant-cédant
Q-506,598-1-D
BERNARD LIMOGES LTEE
802, rue Frigon
Shawinigan
(St-Maurice) (Qué.)
G9N 3Y5
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis
Le requérant-cédant, Gilles Desaulniers demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Bernard Limoges Ltée le permis Q-504,472-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 4.

Rôle Q-18059
Q-506,013-2-D
DEGARIE, GERARD
R.R. no 1,
Grande-Rivière,
(Gaspé-Est) (Qué.)
G0C 1V0
Requérant-cédant
Q-506,597-1-D
BLONDIN, ANTONIO
Percé,
(Gaspé-Est) (Qué.)
G0C 3G0
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis
Le requérant-cessionnaire demande le transfert à son nom du permis portant le numéro Q-506,013-001, émis au nom du requérant-cédant, Gérard Degarie, par la Commission des transports du Québec, et permettant le transport de matières en vrac dans la région 01.

Rôle Q-18065
Q-301,585 2-DT
EXPRESS O. BELANGER INC.
St-Côme-de-Kennebec
(Beauce) (Qué.)
G0M 1J0

Suite au décret du gouvernement fédéral P.C. 1978-1812, annulant les subventions spéciales dans la région Atlantique et afin de compenser pour les pertes de revenus en découlant, la requérante demande une augmentation de 17,65% de ses taux à contrat et de ses taux généraux pour Boulangerie Doyon Inc., Boulangerie Blé d'Or Inc. et pour Boulangerie Pain Léo Inc. en vertu des provisions des Règlements de subventions spéciales sélectives et provisoires et sujets aux tables de réductions.
Etant donné la date de la mise en vigueur du 1er septembre 1978, la requérante demande en vertu de l'article 2.58.1 du Règlement no 2, que le tout devienne en vigueur le 1er septembre 1978.

Rôle Q-18067
Q-301,585-4-D
EXPRESS O. BELANGER INC.
St-Côme-de-Kennebec
(Beauce) (Qué.)
G0M 1J0

Modification de permis
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée à donner le service de transport suivant:
Transport spécialisé - longue distance - route restreinte - contrat -
De Montréal à Thetford Mines, pour le transport de farine en vrac par véhicule-citerne pour le compte de Boulangerie Moderne Roussin Ltée.

Rôle Q-18068
Q-300,526-3-D
(14752-V)
CLAUDE POULIN TRANSPORT DE FILMS ENRG.
(Poulin, Claude),
rue Cartier,
C.P. 388,
La Guadeloupe,
(Frontenac) (Qué.)
G0M 1G0

Demande de modification de permis.
Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisé à donner le service de transport suivant:
Transport restreint - longue distance - route restreinte -
De Montréal à Chambly, St-Jean, St-Hyacinthe, Granby, St-Césaire, Cowansville, Bromont, Magog, Sherbrooke, Rock Forest et Coaticook, et retour pour le transport de films pour les cinémas, salles et ciné-parcs des endroits ci-haut mentionnées.

Rôle Q-18069
Q-700,071-2-D
(292-N)
LES REMORQUEURS DU QUEBEC LIMITEE
(Québec Tugs Limited)
150, rue Dalhousie
Québec (Qué.)
G1K 4C4

Demande de modification de permis:
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation de modifier le paragraphe suivant de son permis 292-N:
«Au moyen d'une barge, dépourvue de tout système d'auto-propulsion, propriété de la requérante ou affrêtée par elle, utilisée à l'aide des remorqueurs exploités par la requérante.»
Pour qu'il se lise à l'avenir comme suit:
«Au moyen d'une barge, propriété de la requérante ou affrêtée par elle, soit autopropulsée ou soit utilisée à l'aide des remorqueurs exploités par la requérante.»

Rôle Q-18070
Q-300,007-24-D
(32-V)
TRANSPORT DALLAIRE LTEE DALLAIRE TRANSPORT LTD
R.R. 1,
Chemin Coteau noru,
C.P. 218
Montmagny,
(Montmagny) (Qué.)
G5V 3S6

Demande de modification de permis.
La requérante dont la clause *gg*) de son permis portant le numéro 32-V se lit présentement comme suit:
gg) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -
gg) De St-Damase et Ste-Perpétue à Granby, pour le transport de sirop d'érable, et retour avec barils vides, pour le compte de Confederated Foods of Canada Ltd.
s'adresse à la Commission des transports du Québec afin que ladite clause se lise dorénavant comme suit:
gg) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -
gg) De St-Damase et Ste-Perpétue à Granby, pour le transport de sirop d'érable, et retour avec barils vides, pour le compte de Les Produits de l'Erable U.M.P.

Rôle Q-18071
Q-300,007-23-D
(32-V)

TRANSPORT DALLAIRE LTEE
DALLAIRE TRANSPORT LTD

R.R. 1,
Chemin Coteau Nord,
C.P. 218,
Montmagny,
(Montmagny) (Qué.)
G5V 3S6

Demande de modification de permis.

La détentrice du permis 32-V lequel comportait depuis la décision QCR-79 du 26 juin 1973 jusqu'à la décision QCS-944 du 2 juillet 1976 la clause *z)* qui se lisait comme suit:

z) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

z) De Montmagny à Thetford Mines et retour pour le transport de liqueurs douces pour le compte de Emile Couture (T.M.) Ltée

s'adresse à la Commission des transports du Québec afin que soit remise en vigueur ladite clause *z)* devant se lire comme suit:

z) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

z) De Montmagny à Thetford Mines et retour pour le transport de liqueurs douces pour le compte de Emile Couture (T.M.) Ltée.

Rôle Q-18072
Q-300,167-32-D
(3652-V)

TRANSPORT THEBERGE LIMITEE,

455 est, rue Notre-Dame,
C.P. 1360,
Trois-Pistoles,
(Rivière-du-Loup) (Qué.)
G0L 4K0

Demande de modification de permis.

La requérante qui est autorisée en vertu du droit additionnel numéro trois (3) rattaché aux clauses *c)* et *m)* de son permis à donner le service additionnel suivant:

3. La détentrice est autorisée à faire la livraison de bois préparé dans un rayon de 100 milles de Québec et dans un rayon de 130 milles de Montréal.

Désire que ce droit additionnel soit modifié pour se lire à l'avenir comme suit:

Droit additionnel rattaché aux clauses *c)* et *m)*:

3. La détentrice est autorisée à faire la livraison de bois préparé dans un rayon de 130 milles de Québec et dans un rayon de 130 milles de Montréal.

Rôle Q-18073
Q-301,469-5-D
(25804-V)

TRANSPORT DE MACHINERIE INDUSTRIELLE R.G.R. INC.,

200, rue St-Roch,
Drummondville,
(Drummond) (Qué.)
J2B 6V4

Demande de modification de permis.

La requérante, Transport de Machinerie Industrielle R.G.R. Inc., détentrice du permis 25804-V, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de modifier la clause *a)* de son permis, afin qu'il se lise dorénavant comme suit:

a) Transport restreint — longue distance - territoire - transport spécialisé -

a) De tous points à tous points dans un rayon de trois cent milles (300) milles de Drummondville, pour le transport de machinerie industrielle lourde dont le poids varie de 1 tonne à 20 tonnes, transportée avec des camions spécialement aménagés pour ce genre de transport dont le chargement et le déchargement sont assurés par un mécanisme hydraulique ou mécanique, et dont le chargement ou le déchargement ne peut être effectué par les camions remorques ou semi-remorques conventionnels.

Restriction:

La présente demande exclut expressément tout transport par fardier nécessitant l'utilisation d'une remorque surbaissée.

Rôle Q-18074
Q-300,487-47-D
(13963-V)

SPEEDWAY EXPRESS LTD,

3600, boulevard Wilfrid-Hamel,
Québec,
G2E 2G7

Demande de modification de permis.

La requérante Speedway Express Ltd détentrice du permis 13963-V et qui est autorisée en vertu de ce permis à donner le service ci-après:

b) Transport général - longue distance - route restreinte -irrégulier -

b) De la frontière Québec-Nouveau-Brunswick à Montréal et aux points intermédiaires situés à l'ouest de la ville de Québec via les routes suivantes:

a) Routes nos 138-157 (jusqu'à Grand-Mère), 122-31 à Joliette;
b) Routes nos 138-73-20 (Transcanadienne) et route 116;
c) Routes nos 138-73-116-122-239-20 (Transcanadienne);
d) Routes nos 138-73-20 (Transcanadienne) 143 à Sorel, 132;
e) Routes nos 138-73-171-173-112-243-104;
f) Routes nos 138-73-116-243-220-241-112;
g) Routes nos 138-73-116-143-112.

Le retour est permis avec un chargement minimum de dix (10) tonnes par expéditeur, à l'exception du point de Trois-Rivières où il est permis à la détentrice d'accepter de transporter des lots brisés.

Droits additionnels re/clause *b)*:

1. Nonobstant le paragraphe 10 de l'article 47 de l'Ordonnance générale sur le camionnage, la détentrice est autorisée, en vertu de la clause *b)* à desservir les points hors-parcours suivants: St-Casimir, Pont-Rouge et Lennoxville.

2. La détentrice est autorisée à utiliser des parcours alternatifs pour traverser les Etats-Unis en transit (corridor) à destination des provinces maritimes de la façon suivante: par les routes 112, 143 et 141 jusqu'au port d'entrée de Rock Island; par la route 133 jusqu'au port d'entrée et Philipsburg.

3. En effectuant les services autorisés en vertu de la clause *b)* et le droit additionnel no 2, la détentrice est autorisée à desservir les points suivants: Abbotsford, Philipsburg, St-Jean, Iberville, St-Constant et Blackpool.

4. La détentrice est autorisée à utiliser des véhicules isothermes en effectuant tous les services autorisés par son permis.

Droit additionnel rattaché aux clauses *a*) et *b*), concernant l'utilisation de plaques C.T.Q. amovibles:

En exploitant son service, en vertu des clauses *a*) et *b*) de son permis, dans les deux directions de la frontière Québec-Nouveau-Brunswick, ou à titre facultatif de la frontière Québec-Etats-Unis, à certains points situés au Québec, suivant autorisation, la détentrice est autorisée à apposer des plaques amovibles de la Commission des transports du Québec sur les remorques appartenant à des transporteurs non accrédités par la C.T.Q., mais détenant des permis délivrés par les autorités dont ils relèvent, la détentrice ayant pris possession de ces remorques par voie d'échange à certaines localités du Nouveau-Brunswick, suivant autorisation, en vue d'une continuation du service dans la province de Québec.

Le droit additionnel mentionné ci-dessus est assujetti aux conditions stipulées dans l'arrêté en conseil no 3760 du 7 octobre 1970, concernant l'utilisation de plaques amovibles sur les remorques en provenance de points situés dans des états ou provinces avec lesquels le Québec n'a conclu aucun accord de réciprocité.

Conditions:

1. Sauf modification apportée par les présentes, les dispositions de l'article 54 de l'Ordonnance générale sur le camionnage, auxquelles sont assujettis les opérateurs d'équipement d'échange, s'appliquent à la détentrice.

2. Une plaque amovible C.T.Q. doit être apposée sur chaque remorque faisant l'objet d'un échange au point d'entrée (frontière Québec Nouveau-Brunswick ou Québec-Etats-Unis), y demeurer pendant que celle-ci circule au Québec pour n'être enlevée qu'au point de sortie (frontière Québec-Nouveau-Brunswick ou Québec-Etats-Unis).

3. Ce droit additionnel est assujetti aux conditions applicables et aux droits exigibles en vertu des règlements en vigueur.

Conditions et restrictions:

1. Ce permis ne peut exploité que concurremment avec un permis de l'état du Maine.

2. Toutes les clauses se rapportent aux marchandises en provenance ou à destination des provinces de l'Atlantique, soit: le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Ile-du-Prince-Edouard et Terre-Neuve.

3. Les services autorisés en vertu de ce permis et touchant le Nouveau-Brunswick doivent être exploités conformément au permis 50-PC-X délivré par le Motor Carrier Board of New Brunswick en date du 30 octobre 1967.

4. Les services autorisés en vertu de ce permis et touchant l'Ile-du-Prince-Edouard doivent être exploités conformément au permis no X-326 délivré par le Department of Public Utilities Commission of the Province of Prince Edward Island en date du 15 mars 1965. De plus, la détentrice est autorisée à transporter des chargements entre la province du Québec et l'Ile-du-Prince-Edouard, dans les deux directions. La détentrice peut transborder des chargements ou faire l'échange d'équipement soit à Saint-Jean, soit à Moncton (Nouveau-Brunswick) avec des transporteurs détenant présentement des permis d'exploitation délivrés par ces deux provinces de l'Atlantique.

La détentrice est également autorisée à transporter des chargements entre les provinces de Québec et de la Nouvelle-Ecosse, dans les deux directions. La détentrice, peut transborder ces chargements à Moncton ou St-Jean (N.B.) ou y faire l'échange d'équipement avec des transporteurs détenant des permis, présentement en règle, des provinces de Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. La détentrice est, de plus, autorisée à transporter des chargements entre les provinces de Québec et de Terre-Neuve. La détentrice peut transborder ces chargements à Moncton (N.B.) ou y faire l'échange d'équipement avec des transporteurs détenant des permis, présentement en règle, des provinces du Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve.

s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée, dans l'opération de ladite clause *b*) de son permis, à donner le service de transport additionnel suivant:

Droit additionnel:

En donnant le service autorisé par la présente clause de son permis, la détentrice est autorisée à effectuer la cueillette et la livraison de pommes de terre dans un rayon de soixante (60) milles des villes de Québec et de Montréal.

Rôle Q-18075
Q-300,980-4-D
(22585-V)

RAYMOND, FERNAND

576, 6e Rue
Dégelis
(Témiscouata) (Qué.)
G0L 1H0

Modification de permis, clause *a*)

Le requérant demande une modification de la clause *a*) du permis 22585-V qui se lit actuellement comme suit:

Transport restreint - longue distance - territoire -

D'un camp forestier à un autre, dans la province de Québec, pour le transport de débusqueuses servant aux opérations forestières, ainsi que toutes autres machineries utilisées pour les operations forestières, au moyen d'un équipement regulier ou d'un équipement muni d'un treuil pour chargement et déchargement.

afin qu'elle se lise comme suit:

Transport restreint - longue distance - territoire -

De tout point à un autre, dans la province de Québec, pour le transport de débusqueuses servant aux opérations forestières, ainsi que toutes autres machineries utilisées pour les opérations forestières, au moyen d'un équipement régulier ou d'un équipement muni d'un treuil pour chargement ou déchargement.

Rôle Q-18076
Q-600,342-4-D
CHIBOUGAMAU AUTOMOBILE INC.
859, 3e Rue
Chibougamau
(Abitibi-Est) (Qué.)
G8P 1R1

Droit additionnel:
La partie-requérante demande à la Commission des transports du Québec un droit additionnel pour opérer un service de location à court terme à l'aéroport de Chibougamau (Qué.), pour véhicules de promenade et véhicules commerciaux.

Rôle Q-18077
Q-000,521-3-D
LES ENTREPRISES DENIS MALOUIN INC.
Port-Menier
Ile-d'Anticosti
(Saguenay) (Qué.)
G0G 2Y0
Requérante

Demande de transport saisonnier:
Classe: autobus, (minibus 15 passagers maximum) transport saisonnier, catégorie Économique, transport de personnes faisant partie de groupes sociaux tels que Age d'Or, Chambre de commerce etc., qui partent de Port-Menier seulement et désirant participer à des activités culturelles, sportives et religieuses, pour se rendre à tous les points de l'Ile-d'Anticosti.
Durée du permis: 364 jours
De plus, la requérante demande l'application de l'article 2.58.1 pour la date de mise en vigueur.

Rôle Q-18078
Q-301,735-1-D
GUAY, CLAUDE,
795, chemin Pintendre,
St-Louis-de-Pintendre,
(Lévis) (Qué.)
G0R 2K0

Demande de permis régulier.
Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisé à donner le service de transport suivant:
Transport restreint - longue distance - rayon -
A St-Louis-de-Pintendre, de tous les endroits situés dans un rayon de 450 milles des limites de ladite municipalité, pour le transport de véhicules accidentés ou usagés.

Rôle Q-18079
Q-301,651-2-D
TRANSPORT JEAN COTE ENR.
(Côté, Jean),
3827, Flaubert,
Les Saules,
(Québec) (Qué.)
G2E 2J2
Requérant-tireur
Q-301,190-38-D (23782-V)
TRANSPORT NORDIQUE (1975) INC.,
2720, avenue St-Georges,
Giffard,
(Québec) Qué.)
G1E 4B9
Requérant-tiré

Demande de permis régulier de tireur.
Le requérant, Transport Jean Côté Enr., (Côté Jean), s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisé à tirer avec son tracteur dûment immatriculé, les remorques ou semi-remorques, vides ou chargées, de Transport Nordique (1975) Inc., selon toutes les clauses du permis de Transport Nordique (1975) Inc., permis no Q-301,190 (23782-V).

Rôle Q-18080
Q-300,268-9-D (7138-V)
BEGIN TRANSPORT LIMITEE
208 est, rue Iberville
Rouyn,
(Témiscamingue) Qué.)
J9X 3N2

Demande de modification de permis.
La requérante Bégin Transport Limitée, 208 est, rue Iberville, Rouyn (Qué.), s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir aux conditions réglementaires le service de transport suivant:
Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -
De tous les points situés dans les comtés électoraux-provinciaux d'Abitibi-Est, d'Abitibi-Ouest, Témiscamingue et Rouyn-Noranda aux frontières Québec–Ontario (tout port d'entrée) et retour, pour le transport de bois préparé et ouvré ainsi que le bois brut destiné à tous points dans la province de l'Ontario, pour le compte de G.A. Grier and Sons Limited ainsi que Léonard Ellen Incorporated.
Droits additionnels:
En donnant le service approprié par la présente clause, le détenteur est autorisé à donner le service aux usines et manufactures situés à proximité

de la route 113 commençant à l'extrémité nord-est de Rapide-des-Cèdres à proximité de la Rivière-Bell jusqu'à Chibougamau.

Pour les fins de la présente clause, la référence à Chibougamau doit se comprendre comme référence connue comme telle indifféremment de son appartenance à la corporation de la Baie-James.

Restriction:

Cette clause ne sera opérée que conjointement avec le certificat complémentaire émis à cette fin par l'O.H.T.B. de l'Ontario.

Rôle Q-18081
Q-301,470-3-D (25806-V)
P.F. PLANTE ENR.
(en société),
Parc Industriel,
St-Jean-Chrysostome,
(Lévis) (Qué.)
G0S 2T0

Demande de modification de permis.

Le requérant, P.F. Plante Enr., qui est détenteur d'un permis de transport no Q-301,470 s'adresse à la Commission des transports du Québec pour faire modifier ledit permis afin qu'il se lise dorénavant de la façon suivante:

Transport restreint - longue distance - territoire -

Entre tout point situé dans la province de Québec à l'exception des districts électoraux de Laurentide-Labelle, Pontiac, Témiscamingue, Rouyn-Noranda, Abitibi-Ouest et Abitibi-Est, pour le transport de véhicules usagés et accidentés par équipements spécialement agencés à cette fin.

Restriction:

Le présent permis n'autorise pas son détenteur à faire le transport de camion accidenté excédant 1 tonne.

Rôle Q-18082
Q-300,892-38-D (21839-V)
TRANSPORT E.J. BOURQUE LTEE
E.J. BOURQUE TRANSPORT LTD.
1230, rue Industrielle,
C.P. 518,
Mont-Joli,
(Rimouski) (Qué.)
G5H 3L3

Demande de modification de permis.

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée à donner le service de transport suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

De Matane aux frontières Québec–Nouveau-Brunswick (tout port d'entrée) pour le transport de poisson frais ou congelé destiné à Boston et Glouchussetts, U.S.A., pour le compte de Les Fruits de Mer de l'Est du Québec Inc.

Droit additionnel:

Le transporteur a le droit d'utiliser des véhicules réfrigérés.

Rôle Q-18083
Q-301,624-6-D
TRANSPORT BETON PROVINCIAL LTEE,
678 est, du Phare
Matane,
(Matane) (Qué.)
G4W 1B1

Demande de modification de permis.

La requérante, qui détient les permis suivants:

a) Transport restreint - longue distance - rayon - contrat -

a) De Matane à tous les endroits de la province de Québec situé dans un rayon de 500 milles de Matane pour le transport de produits de béton fabriqués et vendus par Béton Provincial Ltée et retour avec produits refusés ou avariés, pour le compte de Béton Pronvicial Ltée.

Droit additionnel:

En donnant le service prévu par la présente clause, la détentrice aura le droit d'utiliser les services des traversiers Matane-Baie-Comeau et Matane-Godbout.

Restrictions:

1. La présente clause n'autorise pas la détentrice à donner un service à destination des endroits situés à l'ouest de Trois-Rivières sur la côte nord du fleuve St-Laurent ni à des endroits situés à l'ouest de Drummondville sur la côte sud du fleuve St-Laurent.

2. La présente clause ne sera valide que tant et aussi longtemps qu'au moins 90% des actions votantes de la détentrice seront détenues par Béton Provincial Ltée.

b) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

b) De Matane à la frontière Québec–Nouveau-Brunswick (ports d'entrée: Matapédia et Edmundston), pour le transport de produits de béton fabriqués et vendus par Béton Provincial Ltée et retour avec produits refusés ou avariés, pour le compte de Béon Provincial Ltée.

demande à la Commission des transports du Québec de lui accorder le droit additionnel suivant:

Droit additionnel:

En donnant les services prévus par son permis, la détentrice est autorisée à utiliser des véhicules-citernes.

Rôle Q-18089
Q-502,421-3-D
MERCIER, ROLAND
160, Rang 5,
La Durantaye,
(Bellechasse) (Qué.)
G0R 1W0
Requérant-cédant
Q-506,601-1-D
GERMAIN ROY ENR.
(Roy, Germain)
Route Kennedy,
Ste-Hénédine,
(Dorchester) Qué.)
G0S 2R0
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis
Le requérant-cédant demande à la Commission des transports du Québec, de transférer à Germain Roy Enr., le permis de camionnage en vrac portant le numéro: Q-502,421-001, de catégorie Région, dans la région 03.

Rôle Q-18095
Q-505,614-2-D
LAROCHELLE, PATRICE
Rang St-Charles (R.R. no 2),
St-Prosper
(Dorchester) (Qué.)
G0M 1Y0
Requérant-cédant
Q-506,606-1-D
VALLIERES, RAYMOND
115, rang St-Jean
St-Bernard
(Dorchester) (Qué.)
G0S 2G0
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis
Le requérant-cédant demande à la Commission des transports du Québec, de transférer à Raymond Vallières, le permis de camionnage en vrac, portant le numéro: Q-505,614-001, qu'il détient pour effectuer le transport de matières en vrac, dans la région 03.

Rôle Q-18097
Q-600,078 6-DT
(1019-DY & 941-DYV)
LOCATION D'AUTOS SIROIS INC.
501, rue St-Maurice
Trois-Rivières
(St-Maurice) (Qué.)
G9A 3P1

La requérante désire modifier les taux suivants pour la location de véhicules de promenade ainsi que pour les véhicules de commerce et de livraison:

Taux de location:

	Taux journalier	*Taux hebdomadaire*
Sous-compact (Acadian)	$19.95	$120
Compact (Phoenix)	$20.95	$125
Intermédiaire (Le Mans)	$23.95	$140
Standard	$26.95	$160
Vans	$20.00 plus $0.12 du Km	

Taux de fin de semaine: (du vendredi au lundi midi, le plus tard)
Automobile seulement: deux premiers jours au taux régulier et la troisième journée ne coûtera que $4.95.

Taux mensuel:	(30 jours)
Automobile seulement:	$419/mois 3 200 kilomètres gratuits $0.10/kilomètre additionnel Assurance: $60/mois pour aucun déductible.
Vacation et abandon à:	$35
Dorval ou Mirabel	
Taux pour une compagnie:	
Compact:	$20/jour
intermédiaire et standard:	$22/jour
Frais de retard:	
Compact et sous-compact:	$4/heure
Autre:	$5/heure
Assurance-automobile:	(franchise)
Automobile:	$3/jour ou $300 déductible
Vans:	$4/jour ou $400 déductible

Toutes les personnes en bas de 25 ans doivent prendre l'assurance à $5/jour *plus* un déductible de $300.
Assurances personnelles:

Automobile:	$1/jour
Vans:	$2/jour
Cartes de crédit:	Recommandées. Le locataire doit avoir plus de 25 ans. Sil n'y a pas de carte de crédit, un dépôt de $150 est exigé lorsqu'il s'agit d'une location de fin de semaine et un dépôt de $50 est exigé lorsqu'il s'agit d'une location journalière.

Rôle Q-18098
Q-301,026-2-D
(22864-V)

NERON, JEAN
170 ouest, rue St-Sacrement
Alma
(Lac-St-Jean) (Qué.)
G8B 4N4

Demande de modification de permis:
Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisé à donner le service additionnel suivant:
Transport restreint - longue distance - rayon - contrat -
D'Alma à tous les points situés dans un rayon de 50 milles, pour le transport de marchandises, et retour, pour la compagnie Woolco Ltd.

Rôle Q-18099
Q-201468-5-D

CHARLES HENRI FOURNIER ENRG
(Fournier, Charles Henri)
291, av. Rousseau, app. 6
Vanier (Québec)
G1M 1T6

FOURNIER, LOUISE MME
(légataire universelle)
291, av. Rousseau, app. 6
Vanier (Qué.)
G1M 1T6
Requérante-cédante
Q-202635-2-A

MICHEL JACQUES ENR.
(Jacques, Michel)
3445, des Méjanes
Beauport (Qué.)
G1C 4C4
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis:
Charles Henri Fournier Enrg demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Fournier, Mme Louise le permis Q-201468-002 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec A-36.
Fournier, Mme Louise étant la légataire universelle demande à la Commission des transports du Québec de transférer le permis Q-201468-002 et le véhicule à Michel Jacques Enr. (Jacques, Michel) pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec A-36.

Rôle Q-18100
Q-201468-6-D

CHARLES HENRI FOURNIER ENRG
(Fournier, Charles Henri)
291, av. Rousseau, app. 6
Vanier (Qué.)
G1M 1T6
Requérant-cédant
Q-203030-1-A

FOURNIER, LANGEVIN LOUISE MME
291, av. Rousseau, app. 6
Vanier (Qué.)
G1M 1T6
Requérante-cessionnaire

Transfert de permis:
Charles Henri Fournier Enrg (Fournier, Charles Henri) demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Fournier, Langevin Mme Louise (légataire universelle) le permis Q-201468-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec A-36.

Rôle Q-18101
Q-202440-4-D
CHARETTE, LEO
20, A. rue Thibeau
Cap-de-la-Madeleine
(Champlain) (Qué.)
G8T 6X4
Requérant-cédant
Q-202714-3-A
GASTON GRONDINES ENR.
(Grondines, Gaston)
376, rue Arcand
Cap-de-la-Madeleine
(Champlain) (Qué.)
G8T 6R6

Transfert de permis:
Charette, Léo, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Gaston Grondines Enr. (Grondines, Gaston), le permis Q-202440-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération A-40 Trois-Rivières.

Rôle Q-18102
Q-201716-3-D
CAYER, REJEAN
130, rue Bostonnais
La Tuque
(Champlain) (Qué.)
G9X 2E8
Requérant-cédant
Q-203025-1-A
GAGNE-DESROSIERS, JEANNE-D'ARC
729, rue Roy
La Tuque
(Champlain) (Qué.)
G9X 2V5
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis:
Cayer, Réjean, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Gagné-Desrosiers, Jeanne-d'Arc, le permis Q-2017-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi pour l'agglomération A-50 La Tuque.

Rôle Q-18103
Q-202214-3-D
RIOUX, GHISLAIN
28½ rue Verdun
Québec (Qué.)
G1N 3N3
Requérant-cédant
Q-203027-1-A
MARCEL LACHANCE ENR.
(Lachance, Marcel)
845, des Cormiers
St-Nicolas-Est
(Lévis) (Qué.)
G0S 3L0
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis:
Rioux, Ghislain, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Marcel Lachance Enr. (Lachance, Marcel) le permis Q-202214-002 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération A-36 Québec.

Rôle Q-18111
Q-202089-2-D
PICHETTE, LUCIEN
41, rue St-Thomas
Louiseville (Maskinongé((Qué.)
J5V 2A3
Requérant-cédant
Q-202201-2-A
DESAULNIERS, RAYMOND
211 nord, avenue Royale
Louiseville (Maskinongé)
J5V 1W4
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis
Pichette, Lucien, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Desaulniers, Raymond le permis Q-202089-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans la municipalité de Louiseville 04-4702-VT.

74903-o

V — Avis de décisions rendues

La Commission donne avis de la nature des décisions suivantes, prises par elle, conformément aux dispositions de l'article 2.58 du Règlement no 2. Dans le cas d'une décision rendue par un membre siégeant seul conformément à l'article 14 de la Loi des transports, la révision peut en être demandée dans les 15 jours de la présente publication.

VOYAGEUR

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
MDI-1817	18-09-78	Cause: M-34000 M-000412-1-D TAXI BOIVIN ENRG.			Décision incidente Accordée
MDI-1818	08-08-78	Cause: M-34085 M-000033-6-DS SERVICE VOYAGEUR VAUDREUIL INC.			Décision incidente Accordée
MDI-1819	08-08-78	Cause: M-34122 M-000033-7-DS SERVICES VOYAGEUR VAUDREUIL INC.			Décision incidente Accordée
MDI-1842	25-09-78	Cause: M-31937 M-000026-2-DS L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant BESSETTE AUTOMOBILE INC. Intimée-cédante LES AUTOBUS BESSETTE INC. Intimée-cessionnaire			Décision incidente La Commission accorde la requête, délai de (30) trente jours pour paiement des droits et à défaut annulation de la décision MPV-1335 en date du 1er juin 1978.
QPV-1173-TF	25-09-78	Cause: Q-17794-S Q-000307-3-HPT (3444-A) AUTOBUS DES ERABLES LTEE	Montréal-Matin	5-6-7 sept. 78	Demande de modification de tarifs Accordée Ce permis est valide à compter du 25 septembre 1978.
QPV-1184	28-09-78	Cause: Q-17426 Q-000,089 (1685-A) AUTOBUS LAVOIE ENR. (Henri Lavoie opérant sous le nom de...) Requérant-cédant Q-000,529-1-D AUTOBUS H. LAVOIE & FILS INC. Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 34 p. 10538	26-08-78	Demande de transfert de permis Accordée
QPV-1184-C	16-10-78	Cause: 17426 Q-000,089 (1685-A) AUTOBUS LAVOIE ENR. (Henri Lavoie opérant sous le nom de...) Requérant-cédant Q-000,529-1-D AUTOBUS H. LAVOIE & FILS INC. Requérant-cessionnaire			

Demande de correction dans le cadre de l'article 2.59.11
Corrige la décision QPV-1184 de la façon suivante:
Remplace le service no 1 du dispositif de la décision par le suivant:
Service no 1:
Rivière-du-Loup à Landry (frontières du Nouveau-Brunswick) et les points intermédiaires selon parcours alternatif ci-dessous.
Parcours à suivre:
a) Durant la saison scolaire:
Rivière-du-Loup par la route 132 jusqu'à la jonction de la route 289 et de ce point en passant par St-Alexandre, St-Eleuthère, Estcourt, Sully, Rivière-Bleue, Pied-du-Lac, Lac-Long, Glendyne, Les Etroits, Bélanger-Courchesne, Landry et retour.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
		b) Durant les vacances d'été Rivière-du-Loup par la route 132 jusqu'au rang de St-Antonin et de là aux villages de St-Antonin, St-Alexandre, St-Eleuthère, Estcourt, Sully, Rivière-Bleue, Pied-du-Lac, Lac-Long, Glendyne, Les Etroits, Bélanger-Courchesne, Landry et retour. Terminus: *a*) Rivière-du-Loup *b*) Landry			
QPV-1194-TF	11-10-78	Cause: Q-17429 Q-000,113-7-DT (2034-A) SERVICE D'AUTOBUS DES MINES ENR. (Yvon Rancourt opérant sous le nom de)	G.O.Q. no 35 p. 10798	02-09-78	Demande de modification de tarifs Accordée
QPV-1195	11-10-78	Cause: Q-17353 Q-000279-8-D (3323-A) AUTOCAR PORTNEUF INC.	G.O.Q. no 33 p. 10301	19-08-78	Demande de modification de permis Accordée telle qu'amendée
QPV-1196-S	13-10-78	Cause: Q-17530 Q-000223-8-D (3063-A) AUTOBUS SCOLAIRE DROLET LIMITEE	G.O.Q. no 36 p. 11078	09-09-78	Demande de permis de transport saisonnier Accordée Ce permis est valide de septembre 1978 au 30 juin 1979.
QPV-1197-S	13-10-78	Cause: Q-17528 Q-000301-13-D (3423-A) JEAN-MARC OUELLET ENR. (Jean-Marc Ouellet)	G.O.Q. no 36 p. 11078	09-09-78	Demande de permis de transport saisonnier Accordée Ce permis est valide jusqu'au 30 septembre 1979.
QPV-1198	17-10-78	Cause: Q-17496 Q-000095-6-DS HUARD AUTOBUS ENR. (Denis Huard) Requérant-cédant Q-000530-1-A (1722-A) AUTOBUS COUTURE & CAHILL INC. Requérante-cessionnaire	Journal de Québec	28-29-31 juil. 78	Demande de transfert partiel de permis Désistement
QPV-1199-S	17-10-78	Cause: Q-14856 Q-000504-1-D MAY BLANCHET ROUTIER ENR. (May Blanchet faisant affaires sous la raison sociale de)	G.O.Q. no 8 p. 2198	25-02-78	Demande de permis de transport saisonnier Rejetée
		TAXI			
MDI-1812	18-09-78	Cause: M-32667 M-207702-4-D M-200999-001 GUY LEDUC M-207698-001 DENIS BENOIT M-207801-001 GILLES TOULOUSE			Décision incidente Accordée
MDI-1813	18-09-78	Cause: M-32666 M-207702-3-D M-200999-001 M-207698-001 M-207801-001 GUY LEDUC DENIS BENOIT GILLES TOULOUSE			Décision incidente Accordée
MDI-1814	18-09-78	Cause: M-32665 M-207702-2-D M-200999-001 M-207698-001 M-207801-001 GUY LEDUC DENIS BENOIT GILLES TOULOUSE			Décision incidente Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MDI-1815	18-09-78	Cause: M-32664 M-207702-1-D M-200999-001 M-207698-001 M-207801-001 GUY LEDUC DENIS BENOIT GILLES TOULOUSE			Décision incidente Accordée
MDI-1834	02-10-78	Cause: M-31816 M-206802-1-D L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant DESPOTOPOULOU, ANGELIKI Intimée-cédante FOURNAROS, GEORGIOS Intimé-cessionnaire			Décision incidente La Commission accorde un délai de trente (30) jours pour valider les droits payés.
MDI-1838	02-10-78	Cause: M-31246 M-202439-2-D L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant BEDWANI, NAZMI Intimé-cédant OBEIDY, SAMIR Intimé-cessionnaire			Décision incidente La Commission accorde un délai de trente (30) jours pour valider les droits payés.
MDI-1840	25-09-78	Cause: M-31029 M-201925-D-2 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant ARTHUR JOHN BRANDL Intimé-cédant MARTIN MACDONALD Intimé-cessionnaire			Décision incidente La Commission accorde la requête, délai de trente (30) jours pour paiement des droits et à défaut, annulation de la décision MPT-12705 en date du 29 mai 1978.
MDI-1841	25-09-78	Cause: M-31808 M-207139-5-D L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant TAXI VILLANI LTEE Intimée			Décision incidente La Commission accorde la requête, délai de (30) trente jours pour valider le paiement des droits.
MPT-11814 MDI-1013	17-10-77	Cause: M-23052 M-207139-D-3 TAXI VILLANI LTEE			

Décision incidente
La Commission accorde trente (30) jours de délai pour payer les droits requis, à défaut annulation de la décision MPT-11557 du 15 août 1977.

MPT-13077	01-09-78	Cause: M-33370 M-200826-14-D ORY, STEPHEN Requérant-vendeur M-208815-001 JEAN, LUC ARNOLD Requérant-acquéreur	G.O.Q. no 29 p. 8956	22-07-78	Transfert de permis Accordée A-11

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MPT-13208	21-09-78	Cause: M-34012 M-201594-19-D SZALAVETZ, LUDOVIC Requérant-cédant M-208921-001 DESJARDINS, JEAN CAMILLE & JUBINVILLE, YVON Requérants-cessionnaires	G.O.Q. no 32 p. 9887	12-08-78	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-13210	21-09-78	Cause: M-34020 M-202250-2-D GIROUARD, RENE Requérant-cédant M-208930-001 JOACHIM, FRANKIEL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 32 p. 9889	12-08-78	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-13213	25-09-78	Cause: M-34021 M-201561-001 BRUNELLE, REJEANNE Requérante-cédante M-204495-003 BRUNELLE, JEAN MARIE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 32 p. 9889	12-08-78	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-13232	26-09-78	Cause: M-34156 M-204247-2-D FRANZ GRADLER Requérant-cédant M-206627-009 MME ARMANDINE MATTE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 34 p. 10525	26-08-78	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-13236	26-09-78	Cause: M-34173 M-200445-2-D ALPHONSE SIMARD Requérant-cédant M-208935-001 RENE PREVOST Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 34 p. 10525	26-08-78	Transfert de permis Accordée A-2
MPT-13237	25-09-78	Cause: M-33572 M-208135-1-D PRAIRIE LACASSE, HELENE MME Requérante-cédante M-208816-001 SOREL, SERGE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 30 p. 9286	29-07-78	Transfert de permis Accordée A-41
MPT-13238	25-09-78	Cause: M-33364 M-204857-3-D LEGAULT, RAYMOND Requérant-vendeur M-208822-001 LAMOTHE, ROGER Requérant-acquéreur	G.O.Q. no 29 p. 8955	22-07-78	Transfert de permis Accordée A-2
MPT-13239	26-09-78	Cause: M-33374 M-200085-D-9 CHIN, WAY HONG Requérant-vendeur M-208814-001 BERUBE, GEORGES Requérant-acquéreur	G.O.Q. no 29 p. 8957	22-07-78	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-13240	27-09-78	Cause: M-34190 M-208274-1-D MLLE PIERRETTE GAGNE Requérante-cédante M-207372-003 FERNAND BROUILLARD Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 34 p. 10528	26-08-78	Transfert de permis Accordée A-11

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
QDI-832	16-10-78	Cause: Q-16850 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-202615-2-D RIBERDY, MME LACHANCE, DIANE et BERTRAND, ANDRE LA LIGUE DE TAXIS DE LA TUQUE Intimés	G.O.Q. no 26 p. 8098	30-06-78	Requête pour être relevé du défaut Rejetée
QPT-4435	07-09-78	Cause: Q-17157 Q-200566-7-D TAXI STE-ANNE ENRG. (Jomphe, Réal) Requérant-cédant Q-202796-3-A TAXI JEAN CLAUDE GINGRAS ENRG. (Gingras, Jean-Claude) Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 31 p. 9581	05-08-78	Demande de transfert de permis A-52 Accordée
QPT-4436	07-09-78	Cause: Q-17156 Q-200566-6-D TAXI STE-ANNE ENRG. (Jomphe, Réal) Requérant-cédant Q-202796-2-A TAXI JEAN CLAUDE GINGRAS ENRG. (Gingras, Jean-Claude) Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 31 p. 9581	05-08-78	Demande de transfert de permis A-52 Accordée
QPT-4441	12-09-78	Cause: Q-14912 Q-202616-2-D MME CAROLE PICHE Requérant-cessionnaire Q-202914-1-A MARIO GENDRON Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 9 p. 2916	04-03-78	Demande de transfert de permis A-50 Accordée
QPT-4446	19-09-78	Cause: Q-17546 Q-202821-2-DS PAULINE POITRAS AYOTTE ENRG. (Pauline Poitras Ayotte opérant sous le nom de) Requérante-cédante Q-202992-1-A JEAN-PAUL POITRAS ENRG. (Jean-Paul Poitras opérant sous le nom de) Requérante-cessionnaire	Le Journal de Montréal	2, 3 et 4 août 1978	Demande de transfert de permis A-45 Accordée
QPT-4448	20-09-78	Cause: Q-17286 Q-200,484-4-D BOUCHARD, GILLES Requérant-cédant Q-202,993-1-A POULIOT, PHILIPPE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 32 p. 9899	12 août 1978	Demande de transfert de permis A-36 Accordée
QPT-4452	25-09-78	Cause: Q-17223 Q-202923-2-D DUMONT, MARCEL Requérant-cédant Q-202910-2-A LEPAGE, BENOIT Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 31 p. 9588	05-08-78	Demande de transfert de permis A-13 Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QPT-4459 & QPV-1185	28-09-78	Cause: Q-14836 Q-202218-3-D RAYMOND GENDRON Requérant-cédant Q-202919-1-A CLEMENT GINGRAS Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 8 p. 2195	25-02-78	Demande de transfert de permis A-48 et de service aéroportuaire Accordée
QPT-4463-I	12-10-78	Cause: Q-18105-I Q-202572-001 YOGUY TAXI ENR.			Demande de permis identique *instanter* Accordée
QPT-4464-I	16-10-78	Cause: Q-17958-1 Q-202580-001 MME HELENE LABBE			
Demande de révision de décision La Commission: 1. Révise, aux fins de la révoquer, la décision QPT-4455-I; 2. Statuant, à nouveau, autorise la délivrance du permis identique *instanter*					
QPT-4465	13-10-78	Cause: Q-17514 Q-201292-5-D JACQUES PLAMONDON ENR. (Jacques Plamondon) Requérant-cédant Q-202598-2-A RODRIGUE MARCHAND ENR. (Rodrigue Marchand) Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 36 p. 11077	09-09-78	Demande de transfert de permis A-38 Accordée Ce permis est valide à compter du 13 octobre 1978.
QPT-4466	13-10-78	Cause: Q-17534 Q-200250-2-D LEON CARON	G.O.Q. no 36 p. 11079	09-09-78	Demande de supression totale de permis Accordée
QPT-4467	13-10-78	Cause: Q-17535 Q-201731-2-D HIDOLAS BOUCHARD	G.O.Q. no 36 p. 11079	09-09-78	Demande de supression totale de permis Accordée
QPT-4468	13-10-78	Cause: Q-17536 Q-201894-2-D OSCAR BERGERON	G.O.Q. no 36 p. 11080	09-09-78	Demande de supression totale de service 04-3419-VT Accordée
QPT-4469	13-10-78	Cause: Q-17516 Q-202639-2-D RICHARD POULIOT Requérant-cédant Q-203004-1-A CLAUDE NOLET Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 36 p. 11078	09-09-78	Demande de transfert de permis 03-2376-P Accordée
QPT-4470	13-10-78	Cause: Q-15653 Q-202954-1-D JULES ROUETTE	G.O.Q. no 17 p. 4893	29-04-78	Demande de permis A-40 Accordée
QPT-4471	13-10-78	Cause: Q-13720 Q-201744-12-D BOUDREAU, JEANNINE Requérante-cédante Q-202822-6-A TAXI BOUDREAU INC. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 40 p. 9365	08-10-77	Demande de transfert de permis La Commission: Décide qu'il n'y a pas lieu de statuer sur la présente requête.

CAMIONNAGE GENERAL

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MDI-1767	31-07-78	Cause: M-29884 22990-V-2-DS L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant M-303335-1-A TRANSPORT RAYMOND LACOMBE INC. Intimée-acquéreur RAYMOND LACOMBE TRANSPORT ENRG. Intimé-vendeur			Transfert de permis La Commission accorde la requête, délai de trente (30) jours pour valider le paiement des droits.
MDI-1808	18-09-78	Cause: M-15901 25034-V-D-2 ATLANTIS TRANSPORTATION SERVICES INC.			Décision incidente La Commission accorde la requête.
MDI-1809	18-09-78	Cause: M-32119 M-303388-1-D P.M.M. TRANSPORT INC.			Requête incidente Décision incidente La Commission accorde la requête.
MDI-1810	31-07-78	Cause: M-30471 16153-V-4-D TUDHOPE CARTAGE LTD.			

Requête incidente
La Commission remet la requête au 5 septembre 1978 pour audition lors de l'appel général du rôle.

MDI-1811	03-07-78	Cause: M-31098 M-303370-1-D PIERRE DEMERS			

Requête incidente
La Commission accorde la requête, date d'audience fixée au 20 décembre 1978, division 1.

MDI-1823	25-09-78	Cause: M-21284 20727-V-D-3 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant RELIABLE TRANSPORT (QUEBEC) LTD. Intimée			

Décision incidente
Vu la demande du procureur de l'intimé de considérer la requête en recours gracieux comme introductive d'instance, La Commission considère cette demande en état d'être entendue et la renvoie à l'administrateur pour qu'une date d'audience publique soit fixée.

MDI-1825	25-09-78	Cause: M-34104 M-303254-1-D WHITE OAK TRUCK LEASING LIMITED			Décision incidente Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MDI-1828	12-09-78	Cause: M-31084 12762-VM-1-DS L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant M.J. CAMPBELL INC. Intimée-venderesse 81792 CANADA LIMITED Intimée-acquéreur			Décision incidente La Commission accorde un délai de trente (30) jours pour valider les droits payés.
MDI-1830	02-10-78	Cause: M-33807 406-V-15-D H. LAPALME TRANSPORT LTEE			

Décision incidente

La Commission, vu que les raisons invoquées par la requérante sont satisfaisantes, accorde la permission de produire une opposition hors délai.

MDI-1831	02-10-78	Cause: M-33699 CM-30000-P-175 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant E.W. WILLS CARTAGE LIMITED Intimée			Décision incidente Permission est donnée à l'intimée de comparaître seulement.
MDI-1835	02-10-78	Cause: M-33297-SI 11355-V-14-SI L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant MAISLIN TRANSPORT LTD. Intimée			Décision incidente La Commission accorde un délai de trente (30) jours pour valider les droits payés.
MDI-1839	25-09-78	Cause: M-32896-S M-303426-1-S L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant GHISLAIN FILION Intimé-remorqueur TRANSPORT NORDIQUE (1975) INC. Intimé-roulier			Décision incidente La Commission accorde la requête, délai de (30) trente jours pour valider le paiement des droits.
MDI-1844	25-09-78	Cause: M-33120-SI 16093-V-4-SI L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant NATIONAL TRAILER CONVOY OF CANADA LTD. Intimée			Décision incidente La Commission accorde la requête, délai de (30) trente jours pour valider le paiement des droits.
MDI-1846	25-09-78	Cause: M-33160-SI M-303467-1-SI L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant H.L. STANSELL INC. Intimée			Décision incidente La Commission accorde la requête, délai de (30) trente jours pour valider le paiement des droits.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MDI-1848	25-09-78	Cause: M-33044-SI M-303464-1-SI L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant MULCO INC. Intimée			Décision incidente La Commission accorde la requête, délai de (30) trente jours pour valider le paiement des droits.
MDI-1850	25-09-78	Cause: M-32951-SI M-303456-1-SI L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant YVON CHAMPOUX INC. Intimé			Décision incidente La Commission accorde la requête, délai de (30) trente jours pour valider le paiement des droits.
MDI-1852	25-09-78	Cause: M-32949-SI M-303310-3-SI L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant L.J. TRANSPORT LTD. Intimée			Décision incidente La Commission accorde la requête, délai de trente (30) jours pour paiement des droits et à défaut, annulation de la décision MT-365 en date du 12 juin 1978.
MDI-1854	25-09-78	Cause: M-29866 M-300216-4-D L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant LES DEMENAGEURS PILON INC. Intimée			Décision incidente La Commission accorde la requête, délai de (30) trente jours pour valider le paiement des droits.
MDI-1855	25-09-78	Cause: M-29883 M-303323-1-A 15785-V-3-DS L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant MIRON, GERALD Intimé-vendeur LES TRANSPORTS BARD & MIRON INC. Intimé-acquéreur			Décision incidente La Commission accorde la requête, délai de (30) trente jours pour paiement des droits et à défaut, annulation de la décision MCS-3526, MCR-4508 en date du 10 mai 1978.
MCR-4712-TF	30-08-78	Cause: M-33504 M-302087-3-DT STERIVAN INC.	G.O.Q. no 29 p. 8972	22-07-78	Modification de tarifs Accordée
MCR-4722	06-09-78	Cause: M-32447 4525-V-3-DS TRANSPORT TOUCHETTE INC. Mise en cause TOUCHETTE, ROBERT Requérant-vendeur TOUCHETTE, RENE CAHILL, DAVE Requérants-acquéreurs	Journal de Montréal	2, 3, 4 avril 78	Changement de contrôle Accordée
MCR-4735	12-09-78	Cause: M-34409 M-300860-1-DS LAFAILLE, ARMAND Requérant-cédant M-303259-1-A LAFAILLE & FILS (1975) LTEE Requérante-cessionnaire	Le Devoir	3, 4, 5 juillet 78	Transfert de permis Accordée
MCR-4747-TF	19-09-78	Cause: M-33619 30005-49-DT MIDDLE ATLANTIC CONFERENCE	G.O.Q. no 31 p. 9566	05-08-78	Modification de tarifs Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	date	Nature de la demande et décision
MCR-4758 MCS-3901	27-09-78	Cause: M-33885 M-300689-1-D GENDREAU, ALPHONSE (décédé)	G.O.Q. no 32 p. 9871	12-08-78	Demande de suppression de permis Accordée
MCR-4760	27-09-78	Cause: M-33923 M-300547-2-D GUYBOURG TRANSPORT ENRG. Requérante-cédante GUYBOURG TRANSPORT ENR. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 32 p. 9874	12-08-78	

Transfert de permis

La Commission:

1. Fait droit partiellement à la requête.
2. Décrète le maintien des clauses *a*) et *b*) et révoque à toutes fins que de droit les clauses *c*), *d*), *e*), *f*) et *g*).
3. Autorise le transfert de permis M-300547 (9120-V détenu par Guybourg Transport Enr. (Succession feu Lucien Calestagne) en faveur de Guybourg Transport Enr. (Dame Claire Bissonnette-Calestagne), clauses *a*) et *b*).
4. Décrète que les taux déjà fixés et contenus au tarif no 4560 sur le Montréal Métropolitain seront applicables.

MCR-4763	25-09-78	Cause: M-26948 20668-V-5-D MC LANE'S TRANSFER LIMITED	G.O.Q. no 51 p.11695	24-12-77	

Demande de permis

La Commission:

1. Fait droit à la requête amendée.
2. Autorise la requérante McLane's Transfer Limited à transporter des marchandises dans des remorques ou semi-remorques immatriculées au nom de la compagnie pour laquelle le contrôle majoritaire est entre les mains des mêmes personnes, à savoir: Parent Transport Limited, 236, St-Georges Street, Moncton, New Brunswick, au Québec:

3585 est, Rachel, Montréal, (Ile-de-Montréal) (Qué.), H1W 1A8, et ce pour les clauses *a*), *b*), *c*), *d*), de Mc Lanes Transfer Limited portant le numéro de permis 20668-V.

3. Décrète le maintien des taux déjà fixés par la Commission des transports du Québec.

MCR-4764	26-09-78	Cause: M-26997 16168-V-2-D PARENT TRANSPORT LIMITED	G.O.Q. no 51 p. 11701	24-12-77	

Demande de permis

La Commission:

1. Fait droit à la requête amendée.
2. Autorise la requérante Parent Transport Limited à transporter des marchandises dans des remorques ou semi-remorques immatriculées au nom de la compagnie pour laquelle le contrôle majoritaire est entre les mains des mêmes personnes, à savoir: Mc Lanes Transfer Limited, 236, St-Georges, Moncton, New Brunswick, adresse postale: Post office Box 929, Moncton, New Brunswick, au Québec: 3585 est, Rachel, Montréal, Ile-de-Montréal, Que. et ce pour les clauses *a*) et *b*) du permis de Parent Transport Limited portant le numéro 20668-V.
3. Décrète le maintien des taux déjà fixés par la Commission des transports du Québec.

MCR-4771-TF MCS-3924-TF	03-10-78	Cause: M-34325 30003-298-DT BUREAU DES TARIFS DU QUEBEC INC.	G.O.Q. no 35 p. 10789	02-09-78	Modification des tarifs Accordée
MCR-4773-TF	03-10-78	Cause: M-34208 30004-371-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS.	G.O.Q. no 35 p. 10781	02-09-78	Modification de tarifs Accordée
MCR-4780-TF	06-10-78	Cause: M-30762 CM-30000 8-PT COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante BUREAU DES TARIFS DU QUEBEC INC. RAPID TRANSPORT TERMINAL LTD. Intervenantes	G.O.Q. no15	15-04-78	

Modification des tarifs — *proprio motu*

La Commission raye le délibéré de cette cause pour permettre une nouvelle enquête et une nouvelle audition à une date et par un banc à être déterminés par le président de la Commission.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCR-4681 MDI-1762	31-07-78	Cause: M-28418 8041-V-2-D L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant CARON, MICHEL CARON, LUC CARON, IVAN Mis en cause cédants GAUTHIER, LEONCE Mis en cause cessionnaire LIVRAISON I CARON LIMITEE Intimée			Transfert de permis La Commission accorde la requête, délai de trente (30) jours pour paiement des droits et à défaut, annulation de la décision MCR-4478 rendue le 11 avril 1978.
QDI-827	12-10-78	Cause: Q-17308 M-300026 (477-V) AUDET & MEGANTIC TRANSPORT LTEE Requérante-opposante Q-301507-2-D (26058-V) CONRAD BERNIER Requérante-intimée	G.O.Q. no 33 P.10297	19-08-78	Requête pour être relevé du défaut Accordée
QDI-828	12-10-78	Cause: Q-17040 Q-301701-2-D JARDINE TRANSPORT LTD Requérante Q-300487 SPEEDWAY EXPRESS LTD Opposante	G.O.Q. no 29 p. 8977	22-07-78	Requête pour instruction par préférence Rejetée
QDI-829	12-10-78	Cause: Q-17293 Q-300576 LOGISTEC CORPORATION Requérante-opposante Q-300310-54-D (8077-V) TRANSPORT BRAZEAU INC. Requérante-intimée	G.O.Q. no 32 p. 9901	12-08-78	Requête pour être relevé du défaut Accordée
QDI-830	12-10-78	Cause: Q-17318 M-300026 (477-V) AUDET & MEGANTIC TRANSPORT LTEE Requérante-opposante Q-300,597-5-D (16691-V) H. PELLETIER & FILS LTEE Requérante-intimée	G.O.Q. no 33 p. 10299	29-08-78	Requête pour être relevé du défaut Accordée
QDI-831	12-10-78	Cause: Q-17317 Q-300,712-8-D (19126-V) LES TRANSPORTS MANICOUAGAN INC. Requérante Q-300,405 BAIE COMEAU TRANSPORT INC. Opposante	G.O.Q. no 33 p. 10299	19-08-78	Requête par préférence Rejetée
QDI-837	16-10-78	Cause: Q-17741 Q-300,411-3-DS SPEEDWAY EXPRESS LTD	Journal de Québec	6, 7 et 8 sept. 1978	Requête pour fixation par préséance Accordée
QDI-838	16-10-78	Cause: Q-17740 Q-300411-2-DS BELLECHASSE TRANSPORT INC.	Journal de Québec	6, 7, 8 sept. 1978	Requête pour fixation par préséance Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	date	Nature de la demande et décision
QCR-2606	19-09-78	Cause: Q-17569 Q-300,059-5-DS (639-V) MARTEL EXPRESS (TROIS-RIVIERES) LTEE	Le Devoir	17, 18 et 19 août 78	Demande de changement de contrôle Accordée
QCR-2628-TF	11-10-78	Cause: Q-14897 Q-300195-9-D-TF (4545-V) TRANSPORT LAVOIE LTEE	G.O.Q. no 9 p. 2925	04-03-78	Demande de modification de tarifs Accordée Ce permis est valide à compter du 11 octobre 1978.
QCR-2631	11-10-78	Cause: Q-12833 3312-V-12-D (Q-300156) CARON & FILS TRANSPORT INC. Requérante-intimée 32-V (Q-300007) TRANSPORT DALLAIRE LTEE Requérante-intimée LE PROCUREUR GENERAL DE LA PROVINCE DE QUEBEC Mis en cause	G.O.Q. no 30 p. 7024 G.O.Q. no 3 p. 444	30-07-77 21-01-78	Demande de révision de décision Accordée
QCR-2632 QDI-825	12-10-78	Cause: Q-16604 23475-V-D-2 (Q-301128) TRANSPORT BELVEDERE ENRG. (Gary Talbot)			Demande de remise de permis en vigueur Rejetée
QCR-2634	12-10-78	Cause: Q-17600 Q-300186-4-DS (4281-V) TRANSPORT ARMAND ALLAIRE LTEE Requérante-cédante Q-301188-7-A (23779-V) EXPRESS MARCO INC. Requérante-cessionnaire	Journal de Québec	23-24-25 août 78	Demande de transfert total de permis Accordée en partie
QCR-2635	12-10-78	Cause: Q-15185 477-V-25-D (M-300026) AUDET & MEGANTIC TRANSPORT LTEE	G.O.Q. no 13 p. 3992	01-04-78	Demande de modification de permis Accordée
QCR-2636-TF	13-10-78	Cause: Q-17505 Q-300,535-3-DT MAURICE GIROUX TRANSPORT ENRG. (Maurice Giroux)	G.O.Q. no 36 p. 11076	09-09-78	Demande de modification de tarifs Accordée Ce permis est valide à compter du 13-10-78
QCR-2637	13-10-78	Cause: Q-17527 Q-300,487-45-D SPEEDWAY EXPRESS LTD	G.O.Q. no 36 p. 11078	09-09-78	Demande de modification de permis Accordée
QCR-2638	16-10-78	Cause: Q-15981 Q-300927-23-D CHO-BO INC.	G.O.Q. no 18 p. 5362	06-05-78	Demande de modification de permis Accordée
QS-2534	16-10-78	Cause: Q-17693-S M-303517-3-S MARIO MACIOCIA & FILS LTD	Le Devoir	28, 29 et 30 août 1978	Demande de permis spécial Rejetée
QT-466	08-09-78	Cause: Q-17681-SI Q-300395-5-SI LES DEMENAGEMENTS RIMOUSKI LTEE			Demande de permis temporaire *instanter* Accordée Ce permis est valide du 8 septembre au 22 septembre 1978.
QT-516	18-10-78	Cause: Q-18155-SI Q-301737-2-SI JIM BIGELOW			Demande de permis temporaire *instanter* Accordée Ce permis est valide à compter du 20 octobre 1978 jusqu'au 2 novembre 1978.

CAMIONNAGE SPECIALISE

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
QCS-1707	06-10-78	Cause: Q-17311 Q-300987-4-D (22650-V) S.S. BAIRD & SONS LTD Voiturier-remorqueur M-301786-9-D (21992-V) ARNOLD BROS. TRANSPORT LTD Courtier en transport	G.O.Q. no 33 p. 10298	19-08-78	Demande de permis de transport par remorquage Accordée
QCS-1716	12-10-78	Cause: Q-15007 Q-300589-3-D P.A. ROY TRANSPORT ENR. (Roy, Paul-André)	G.O.Q. no 11 p. 3400	18-03-78	Demande de modification de permis Désistement
QCS-1719	17-10-78	Cause: Q-17312 Q-300987-2-D (22650-V) S.S. BAIRD & SONS LTD	G.O.Q. no 33 p. 10299	19-08-78	Demande de modification de permis Accordée telle qu'amendée
QS-2519	06-10-78	Cause: Q-18033-S Q-301,748-1-S RENE COULOMBE Voitureir-remorqueur Q-300,949-9-S (22367-V) LE TRANSPORT DU NORD (1971) INC. Courtier en transport	Journal de Québec	21, 22 et 23-09-78	Demande de permis spécial Accordée Ce permis est valide du 6 octobre 1978 au 7 juillet 1979.
QS-2525	12-10-78	Cause: Q-18035-S Q-300002-62-S (10-V) GUILBAULT TRANSPORT INC. Voiturier-remorqueur Q-300083-8-S (862-V) TRANSPORT DE LA CAPITALE INC. Courtier en transport	Journal de Québec	19-20-21 sept. 78	Demande de permis spécial de transport par remorquage Accordée Ce permis est valide à compter du 12 octobre 1978 jusqu'au 9 juillet 1979.
QS-2526	12-10-78	Cause: Q-18034-S Q-300003-61-S (15-V) TRANSPORT D'ANJOU INC. Voiturier-remorqueur Q-300083-6-S (862-V) TRANSPORT DE LA CAPITALE INC. Courtier en transport	Journal de Québec	19-20-21 sept. 78	Demande de permis spécial de transport par remorquage Accordée Ce permis est valide à compter du 12 octobre 1978 jusqu'au 9 juillet 1979.
QT-514	12-10-78	Cause: Q-18112-SI Q-301729-2-SI BULK CARRIER P.E.I. LTD			Demande de permis temporaire *instanter* Accordée Ce permis est valide du 12 octobre au 25 octobre 1978.

CAMIONNAGE EN VRAC

MDI-1822	25-09-78	Cause: M-502959-D-002 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant BEAULIEU, CHARLES Intimé-cédant SYLVESTRE, JEAN Intimé-cessionnaire			

Décision incidente

Vu l'absence du requérant-cédant qui est introuvable au dire du cessionnaire, vu que le cessionnaire désire fournir tous les renseignements pour que la cession du permis soit approuvée, la Commission accorde un délai de 1 mois pour compléter le dossier.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MDI-1824	25-09-78	Cause: M-33943-S M-507098-2-S ROGER LAJOIE			Décision incidente Accordée
MDI-1827	02-10-78	Cause: M-31586 M-501301-D-004 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant MUNGER, GASTON Intimé-cédant GASTON MUNGER INC. Intimée-cessionnaire	G.O.Q. no 19 p. 5792	13-05-78	Décision incidente Désistement
MDI-1829	02-10-78	M-507932-D-001 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant LES EXCAVATIONS ROLAND GAUTHIER INC. Intimée			Décision incidente La Commission accorde la requête pour péremption d'instance; déclare périmée la demande.
MDI-1833	02-10-78	Cause: M-32538 M-507616-DS-001 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant LEMIEUX, LAUREAT Intimé-cédant GOULET, RAYMOND Intimé-cessionnaire			Décision incidente La Commission accorde un délai de trente (30) jours pour valider les droits payés.
MDI-1836	02-10-78	Cause: M-32390 M-507832-DS-001 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant ST PIERRE & SAVOIE ENRG Intimée-cédante COTE & BILODEAU ENRG. Intimée-cessionnaire			Décision incidente La Commission accorde un délai de trente (30) jours pour valider les droits payés.
MDI-1837	02-10-78	Cause: M-32232 M-506717-DS-001 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant TRANSPORT JACQUES LAVOIE Intimée-cédante SILVESTRE TRANSPORT INC. Intimée-cessionnaire			Décision incidente La Commission accorde un délai de trente (30) jours pour valider les droits payés.
MDI-1843	25-09-78	Cause: M-32454 M-503581-DS-001 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant BERTRAND, JEAN-CLAUDE Intimé-cédant LAVIGNE, ANDRE Intimé-cessionnaire			Décision incidente La Commission accorde la requête, délai de (30) jours pour valider le paiement des droits.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MDI-1845	25-09-78	Cause: M-33154-SI M-503175-SI-001 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant DUMONT, GERMAIN Intimé			Décision incidente La Commission accorde la requête, délai de (30) trente jours pour valider le paiement des droits.
MDI-1847	25-09-78	Cause: M-31783 M-501789-DS-001 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant ALCIDE LONGTIN Intimé-cédant A. LONGTIN & FILS INC. Intimé-cessionnaire			Décision incidente La Commission accorde la requête, délai de (30) trente jours pour valider le paiement des droits.
MDI-1853	25-09-78	Cause: M-32391 M-506470-DS-001 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant STEPHENS, WALTER Intimé-cédant McGARRY, LAIRD Intimé-cessionnaire			Décision incidente La Commission accorde la requête, délai de (30) trente jours pour paiement des droits et à défaut, annulation de la décision MCV-14943, en date du 15 juin 1978.
MCV-12984-C	12-07-78	Cause: M-21824 M-501321-DS-002 THOMAS, PIERRE Intimé-cédant LAPORTE, LOUIS Intimé-cessionnaire			

Decision de correction

La Commission corrige la décision MCV-12984 en date du 21 novembre 1977, à la page 2, de façon à ce que le deuxième paragraphe du dispositif se lise comme suit: «Confisque le cautionnement de $50 versé en l'instance.»

MCV-14943	15-06-78	Cause: M-32391 M-506470-DS-001 STEPHENS, WALTER Requérant-cédant M-508381 McGARRY, LAIRD Requérant-cessionnaire	Le Droit	8, 9, 10 mai 78	Transfert de permis Accordée R-7
MCV-14961	20-06-78	Cause: M-32454 M-503581-DS-001 JEAN CLAUDE BERTRAND Requérant-cédant M-508349-001 ANDRE LAVIGNE Requérant-cessionnaire	Le Devoir	24, 25, 26 avril 78	Transfert de permis Accordée R-6
MCV-14982	20-06-78	Cause: M-32538 M-507616-DS-001 LAUREAT LEMIEUX Requérant-cédant M-508388-001 RAYMOND GOULET Requérant-cessionnaire	Le Devoir	8, 9, 10 mai 78	Transfert de permis Accordée R-8

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCV-14984	20-06-78	Cause: M-32390 M-507832-DS-001 ST PIERRE & SAVOIE ENRG Requérante-cédante M-508384-001-002 Requérante-cessionnaire	Le Devoir	8,9,10 mai 78	Transfert de permis Accordée R-5
MCV-15002	26-06-78	Cause: M-32232 M-506717-DS-001 TRANSPORT JACQUES LAVOIE Requérante-cédante M-500902-009 SYLVESTRE TRANSPORT INC. Requérante-cessionnaire	Le Devoir	25,26,27 avril 78	Transfert de permis Accordée R-10
MCV-15245	28-08-78	Cause: M-34095 M-508164-1-DS MICHEL NADEAU ENRG Requérante-cédante M-508460-001 WAITE, NORMAND Requérant-cessionnaire	La Tribune	18,19,20 juillet 78	Transfert de permis Accordée R-5
MCV-15247-C MDI 1796-C	13-09-78	Cause: M-2505 M-507910-D-001 FISET, RICHARD			Décision de correction La Commission corrige la décision MCV-15247, MDI-1796 en date du 28 août 1978, de façon à y enlever les mots «cautionnement confisqué».
MCV-15295	06-09-78	Cause: M-34258 M-500204-5-DS PARENT, BERNARD Requérant-cédant M-508506-001 MONTPETIT, JEAN PAUL Requérant-cessionnaire	Le Devoir	3,4,5 août 78	Transfert de permis Accordée R-6
MCV-15326	18-09-78	Cause: M-31560 et M-33250 M-506029-DS-001 et D-002 MENARD, CLAUDE HENRI Requérant-cédant M-508171 CERE, YVAN M-508131 SAVOIE, PAUL Requérants-cessionnaires	Journal de Montréal	1,2,3 août 77	Transfert de permis Cause: M-31560 Désistement Cause: M-33250 Accordée
MCV-15330	18-09-78	Cause: M-34018 M-506194-2-D TREMBLAY, DONALD Requérant-cédant M-508487-001 TURGEON, GILLES Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 32 p. 9888	12-08-78	Transfert de permis Accordée R-8
MCV-15333	18-09-78	Cause: M-33292 M-508358-DS-001 LAFLAMME DION, LOUISE Requérante-cédante M-508437-001 EXCAVATION W. PROULX Requérant-cessionnaire	Montréal-Matin	8,9,19 juin 78	Transfert de permis Accordée R-6
MCV-15341	20-09-78	Cause: M-34468 M-503580-2-DS FRANCHE, JEAN CLAUDE Requérant-cédant M-508516-001 LES ENTREPRISES BERTHIER INC. Requérante-cessionnaire	Journal de Montréal	9,10,11 août 78	Transfert de permis Accordée R-6

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MCV-15342	20-09-78	Cause: M-34469 M-500348-5-DS RIVET, GORDON Requérant-cédant M-508519-001 PELLERIN, MICHEL Requérant-cessionnaire	Le Devoir	14,15,16 août 78	Transfert de permis Accordée R-10
MCV-15358-I	22-09-78	Cause: M-35085 M-501380-003 WHISSEL INC.			Demande de permis identique *instanter* Rejetée Vu la procédure par la Commission des transports du Québec suivant l'article 2.41.1 du Règlement 2 (1976).
MCV-15359	22-09-78	Cause: M-34412 M-505638-2-DS RIENDEAU, JEAN LOUIS Requérant-cédant M-508515-001 DE REPENTIGNY, GAETAN Requérant-cessionnaire	Le Devoir	7,8,9 août 78	Transfert de permis Accordée R-10
MCV-15360	22-09-78	Cause: M-34378 M-506637-2-DS SABOURIN, ANDRE Requérant-cédant M-508510-001 MAJOR, PIERRE Requérant-cessionnaire	Le Devoir	7,8,9 août 78	Transfert de permis Accordée R-6
MCV-15362	22-09-78	Cause: M-34414 M-508076-4-DS LANTHIER GAUTHIER, RITA Requérante-cédante M-508511-001 GUENETTE, GERALD Requérant-cessionnaire	Le Devoir	7,8,9 août 78	Transfert de permis Accordée R-6
MCV-15366	22-09-78	Cause: M-34419 M-507951-2-DS POUDRIER, JULES Requérant-cédant M-508485-001 COOPERATIVE DE CHANTIERS UNIS Requérante-cessionnaire	Montréal-Matin	24,25,26 juillet 78	Transfert de permis Accordée R-8
MCV-15370	22-09-78	Cause: M-34299 M-507647-2-DS RIENDEAU, MARIO Requérant-cédant M-508260-004 LES TRANSPORTS EN VRAC MARIO INC. Requérante-cessionnaire	Le Devoir	25,26,27 juillet 78	Transfert de permis Accordée R-10
MCV-15371 MDI-1821	25-09-78	M-500470-D-003 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant DOYON, ARMAND Intimé-cédant ALBERT ET MARTIN LEMERISE ENRT. Intimée-cessionnaire			Transfert de permis Vu l'absence des parties, la Commission accorde un délai de 30 jours pour compléter le dossier. Si après avis aux parties, les documents ne sont pas versées dans le délai, la requête sera rejetée.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCV-15371 MDI-1821	25-09-78	M-500470-D-003 L'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant DOYON, ARMAND Intimé-cédant ALBERT ET MARTIN LEMERISE ENRG. Intimé-cessionnaire			Décision incidente Vu l'absence des parties, la Commission accorde un délai de 30 jours pour compléter le dossier. Si après avis aux parties, les documents ne sont pas versés dans le délai, la requête sera rejetée.
MCV-15444	25-09-78	Cause: M-13886 M-506906-D-001 GODIN, FLORIAN			

Demande de permis
La Commission:
1. Révoque, à toutes fins que de droit, l'attestation no M-506906-001;
2. Accorde ladite requête faite sous l'autorité de l'article 12.14 du Règlement 12;
3. Autorise, en faveur du requérant, la délivrance d'un permis de camionnage en vrac, de catégorie Région pour la région 08 conformément aux dispositions du Règlement 12;

MCV-15467-I	29-09-78	Cause: M-35355 M-500903-286 R.N.R. TRANSPORT LTEE			

Demande de permis identique *instanter*
Rejetée
Les droits afférents et prescrits pour ce permis n'ont pas été acquittés pour l'année 1977-78.

MCV-15468-I	29-09-78	Cause: M-35356 M-500903-287 R.N.R. TRANSPORT LTEE			

Demande de permis identique *instanter*
Rejetée
Les droits afférents et prescrits pour ce permis n'ont pas été acquittés pour l'année 1977-78.

MCV-15469-I	29-09-78	Cause: M-35357 M-500903-288 R.N.R. TRANSPORT LTEE			

Demande de permis identique *instanter*
Rejetée
Les droits afférents et prescrits pour ce permis n'ont pas été acquittés pour l'année 1977-78.

MCV-15470-I	29-09-78	Cause: M-35358 M-500903-289 R.N.R. TRANSPORT LTEE			

Demande de permis identique *instanter*
Rejetée
Les droits afférents et prescrits pour ce permis n'ont pas été acquittés pour l'année 1977-78.

MCV-15471-I	29-09-78	Cause: M-35359 M-500903-290 R.N.R. TRANSPORT LTEE			

Demande de permis identique *instanter*
Rejetée
Les droits afférents et prescrit pour ce permis n'ont pas été acquittés pour l'année 1977-78

MCV-15472-I	29-09-78	Cause: M-35360 M-500903-291 R.N.R. TRANSPORT LTEE			

Demande de permis identique *instanter*
Rejetée
Les droits afférents et prescrits pour ce permis n'ont pas été acquittés pour l'année 1977-78.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCV-15473-I	29-09-78	Cause: M-35361 M-500903-292 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
Demande de permis identique *instanter* Rejetée Les droits afférents et prescrits pour ce permis n'ont pas été acquittés pour l'année 1977-78.					
MCV-15474-I	29-09-78	Cause: M-35362 M-500903-293 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
Demande de permis identique *instanter* Rejetée Les droits afférents et prescrits pour ce permis n'ont pas été acquittés pour l'année 1977-78.					
MCV-15475-I	29-09-78	Cause: M-35363 M-500903-294 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
Demande de permis identique *instanter* Rejetée Les droits afférents et prescrits pour ce permis n'ont pas été acquittés pour l'année 1977-78.					
MCV-15476-I	29-09-78	Cause: M-35364 M-500903-295 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
Demande de permis identique *instanter* Rejetée Les droits afférents et prescrits pour ce permis n'ont pas été acquittés pour l'année 1977-78.					
MCV-15477-I	29-09-78	Cause: M-35365 M-500903-296 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
Demande de permis identique *instanter* Rejetée Les droits afférents et prescrits pour ce permis n'ont pas été acquittés pour l'année 1977-78.					
MCV-15478-I	29-09-78	Cause: M-35308 M-500903-169 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
Demande de permis identique *instanter* Rejetée Le rapport annuel des activités pour l'année 1977 n'a pas été rempli.					
MCV-15479-I	29-09-78	Cause: M-35311 M-500903-197 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
Demande de permis identique *instanter* Rejetée Le rapport annuel des activités pour l'année 1977 n'a pas été rempli.					
MCV-15480-I	29-09-78	Cause: M-35313 M-500903-202 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
Demande de permis identique *instanter* Rejetée Le rapport annuel des activités pour l'année 1977 n'a pas été rempli.					
MCV-15481-I	29-09-78	Cause: M-35312 M-500903-198 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
Demande de permis identique *instanter* Rejetée Le rapport annuel des activités pour l'année 1977 n'a pas été rempli.					

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCV-15482-I	29-09-78	Cause: M-35314 M-500903-206 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
Demande de permis identique *instanter* Rejetée Le rapport annuel des activités pour l'année 1977 n'a pas été rempli.					
MCV-15483-I	29-09-78	Cause: M-35315 M-500903-211 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
Demande de permis identique *instanter* Rejetée Le rapport annuel des activités pour l'année 1977 n'a pas été rempli.					
MCV-15484-I	29-09-78	Cause: M-35316 M-500903-212 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
Demande de permis identique *instanter* Rejetée Le rapport annuel des activités pour l'année 1977 n'a pas été rempli.					
MCV-15485-I	29-09-78	Cause: M-35317 M-500903-216 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
Demande de permis identique *instanter* Rejetée Le rapport annuel des activités pour l'année 1977 n'a pas été rempli.					
MCV-15486-I	29-09-78	Cause: M-35318 M-500903-223 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
Demande de permis identique *instanter* Rejetée Le rapport annuel des activités pour l'année 1977 n'a pas été rempli.					
MCV-15487-I	29-09-78	Cause: M-35319 M-500903-226 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
Demande de permis identique *instanter* Rejetée Le rapport annuel des activités pour l'année 1977 n'a pas été rempli.					
MCV-15488-I	20-09-78	Cause: M-35329 M-500903-236 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
Demande de permis identique *instanter* Rejetée Le rapport annuel des activités pour l'année 1977 n'a pas été rempli.					
MCV-15489-I	29-09-78	Cause: M-35330 M-500903-237 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
Demande de permis identique *instanter* Rejetée Le rapport annuel des activités pour l'année 1977 n'a pas été rempli.					

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCV-15490-I	29-09-78	Cause: M-35306 M-500903-165 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
Demande de permis identique *instanter* Rejetée Les droits afférents et prescrits pour ce permis n'ont pas été acquittés pour l'année 1977-78.					
MCV-15491-I	29-09-78	Cause: M-35344 M-500903-269 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
Demande de permis identique *instanter* Rejetée Le rapport annuel des activités pour l'année 1977 n'a pas été rempli.					
MCV-15492-I	29-09-78	Cause: M-35343 M-500903-248 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
Demande de permis identique *instanter* Rejetée Le rapport annuel des activités pour l'année 1977 n'a pas été rempli.					
MCV-15493-I	29-09-78	Cause: M-35340 M-500903-265 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
Demande de permis identique *instanter* Rejetée Le rapport annuel des activités pour l'année 1977 n'a pas été rempli.					
MCV-15494-I	29-09-78	Cause: M-35337 M-500903-260 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
Demande de permis identique *instanter* Rejetée Le rapport annuel des activités pour l'année 1977 n'a pas été rempli.					
MCV-15495-I	29-09-78	Cause: M-35336 M-500903-255 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
Demande de permis identique *instanter* Rejetée Le rapport annuel des activités pour l'année 1977 n'a pas été rempli.					
MCV-15496-I	29-09-78	Cause: M-35335 M-500903-253 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
Demande de permis identique *instanter* Rejetée Le rapport annuel des activités pour l'année 1977 n'a pas été rempli.					
MCV-15497-I	29-09-78	Cause: M-35331 M-500903-238 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
Demande de permis identique *instanter* Rejetée Le rapport annuel des activités pour l'année 1977 n'a pas été rempli.					
MCV-15498-I	29-09-78	Cause: M-35322 M-500903-229 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
Demande de permis identique *instanter* Rejetée Les droits afférents et prescrits pour ce permis n'ont pas été acquittés pour l'année 1977-78.					

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCV-15499-I	29-09-78	Cause: M-35321 M-500903-228 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
Demande de permis identique *instanter* Rejetée Les droits afférents et prescrits pour ce permis n'ont pas été acquittés pour l'année 1977-78.					
MCV-15500-I	29-09-78	Cause. M-35320 M-500903-227 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
Demande de permis identique instanter Rejetée Les droits afférents et prescrits pour ce permis n'ont pas été acquittés pour l'année 1977-78.					
MCV-15501-I	29-09-78	Cause: M-35310 M-500903-183 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
Demande de permis identique *instanter* Rejetée Les droits afférents et prescrits pour ce permis n'ont pas été acquittés pour l'année 1977-78.					
MCV-15502-I	29-09-78	Cause: M-35309 M-500903-182 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
Demande de permis identique *instanter* Rejetée Les droits afférents et prescrits pour ce permis n'ont pas été acquittés pour l'année 1977-78.					
MCV-15503-I	29-09-78	Cause. M-35307 M-500903-166 R N.R. TRANSPORT LTEE			
Demande de permis identique *instanter* Rejetée Les droits afférents et prescrits pour ce permis n'ont pas été acquittés pour l'année 1977-78.					
MCV-15504-I	29-09-78	Cause: M-35323 M-500903-230 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
Demande de permis identique *instanter* Rejetée Les droits afférents et prescrits pour ce permis n'ont pas été acquittés pour l'année 1977-78.					
MCV-15505-I	29-09-78	Cause: M-35324 M-500903-231 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
Demande de permis identique *instanter* Rejetée Les droits afférents et prescrits pour ce permis n'ont pas été acquittés pour l'année 1977-78.					
MCV-15506-I	29-09-78	Cause: M-35325 M-500903-232 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
Demande de permis identique *instanter* Rejetée Les droits afférents et prescrits pour ce permis n'ont pas été acquittés pour l'année 1977-78.					
MCV-15507-I	29-09-78	Cause: M-35326 M-500903-233 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
Demande de permis identique *instanter* Rejetée Les droits afférents et prescrits pour ce permis n'ont pas été acquittés pour l'année 1977-78.					

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCV-15508-I	29-09-78	Cause: M-35327 M-500903-234 R.N.R. TRANSPORT LTEE			Demande de permis identique *instanter* Rejetée Les droits afférents et prescrits pour ce permis n'ont pas été acquittés pour l'année 1977-78.
MCV-15509-I	29-09-78	Cause: M-35328 M-500903-235 R.N.R. TRANSPORT LTEE			Demande de permis identique *instanter* Rejetée Les droits afférents et prescrits pour ce permis n'ont pas été acquittés pour l'année 1977-78.
MCV-15510-I	29-09-78	Cause: M-35332 M-500903-242 R.N.R. TRANSPORT LTEE			Demande de permis identique *instanter* Rejetée Les droits afférents et prescrits pour ce permis n'ont pas été acquittés pour l'année 1977-78.
MCV-15511-I	29-09-78	Cause: M-35333 M-500903-245 R.N.R. TRANSPORT LTEE			Demande de permis identique *instanter* Rejetée Les droits afférents et prescrits pour ce permis n'ont pas été acquittés pour l'année 1977-78.
MCV-15512-I	29-09-78	Cause: M-35334 M-500903-246 R.N.R. TRANSPORT LTEE			Demande de permis identique *instanter* Rejetée Les droits afférents et prescrits pour ce permis n'ont pas été acquittés pour l'année 1977-78.
MCV-15513-I	29-09-78	Cause: M-35338 M-500903-241 R.N.R. TRANSPORT LTEE			Demande de permis identique *instanter* Rejetée Les droits afférents et prescrits pour ce permis n'ont pas été acquittés pour l'année 1977-78.
MCV-15514-I	29-09-78	Cause: M-35339 M-500903-243 R.N.R. TRANSPORT LTEE			Demande de permis identique *instanter* Rejetée Les droits afférents et prescrits pour ce permis n'ont pas été acquittés pour l'année 1977-78.
MCV-15515-I	29-09-78	Cause: M-35341 M-500903-244 R.N.R. TRANSPORT LTEE			Demande de permis identique *instanter* Rejetée Les droits afférents et prescrits pour ce permis n'ont pas été acquittés pour l'année 1977-78.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MCV-15516-I	29-09-78	Cause: M-35342 M-500903-247 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
Demande de permis identique *instanter* Rejetée Les droits afférents et prescrits pour ce permis n'ont pas été acquittés pour l'année 1977-78.					
MCV-15517-I	29-09-78	Cause: M-35345 M-500903-274 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
Demande de permis identique *instanter* Rejetée Les droits afférents et prescrits pour ce permis n'ont pas été acquittés pour l'année 1977-78.					
MCV-15518-I	29-09-78	Cause: M-35346 M-500903-275 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
Demande de permis identique *instanter* Rejetée Les droits afférents et prescrits pour ce permis n'ont pas été acquittés pour l'année 1977-78.					
MCV-15519-I	29-09-78	Cause: M-35347 M-500903-277 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
Demande de permis identique *instanter* Rejetée Les droits afférents et prescrits pour ce permis n'ont pas été acquittés pour l'année 1977-78.					
MCV-15520-I	29-09-78	Cause: M-35348 M-500903-278 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
Demande de permis identique *instanter* Rejetée Les droits afférents et prescrits pour ce permis n'ont pas été acquittés pour l'année 1977-78.					
MCV-15521-I	29-09-78	Cause: M-35349 M-500903-280 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
Demande de permis identique *instanter* Rejetée Les droits afférents et prescrits pour ce permis n'ont pas été acquittés pour l'année 1977-78.					
MCV-15522-I	29-09-78	Cause: M-35350 M-500903-281 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
Demande de permis identique *instanter* Rejetée Les droits afférents et prescrits pour ce permis n'ont pas été acquittés pour l'année 1977-78.					
MCV-15523-I	29-09-78	Cause: M-35351 M-500903-282 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
Demande de permis identique *instanter* Rejetée Les droits afférents et prescrits pour ce permis n'ont pas été acquittés pour l'année 1977-78.					

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCV-15524-I	29-09-78	Cause: M-35352 M-500903-283 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
		Demande de permis identique *instanter* Rejetée Les droits afférents et prescrits pour ce permis n'ont pas été acquittés pour l'année 1977-78.			
MCV-15525-I	29-09-78	Cause: M-35353 M-500903-284 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
		Demande de permis identique *instanter* Rejetée Les droits afférents et prescrits pour ce permis n'ont pas été acquittés pour l'année 1977-78.			
MCV-15526-I	29-09-78	Cause: M-35354 M-500903-285 R.N.R. TRANSPORT LTEE			
		Demande de permis identique *instanter* Rejetée Les droits afférents et prescrits pour ce permis n'ont pas été acquittés pour l'année 1977-78.			
MCV-15539	02-10-78	Cause: M-27619 CM-50000-P-051 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante M-503905 GARNEAU, RICHARD Intimé	G.O.Q. no 2 p. 179	14-01-78	
		Proprio motu La Commission: 1. Constate que la décision MCV-6592, autorisant le requérant à donner un service de transport, est toujours exécutoire et le permis peut être mis en vigueur et exploité sur paiement des droits de délivrance prévus; 2. Fixe un délai maximum de trente (30) jours pour l'exécution du paiement des droits de délivrance prévus à compter de la date de signification de la présente décision. Le titulaire du permis précité devra dans les soixante (60) jours du paiement des droits de délivrance prévus, en faire le dépôt de la preuve à la Commission des transports du Québec.			
MCV-15543	25-09-78	Cause: M-29795 M-502095-C-002 GINGRAS, ROGER			Demande de révision La Commission: 1. Rejette la requête en révision; 2. Décrète le maintien de la décision MCV-12245.
MS-4104 MDI-1422	17-04-78	Cause: M-27078 M-505229-DA-001 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant VILLENEUVE, PIERRE Intimé			Décision incidente La Commission accorde la requête, délai de trente (30) jours pour paiement des droits et à défaut, annulation de la décision MS-3692 du 24 novembre 1977.
QDI-834	16-10-78	Cause: Q-17927-28-29-30 Q-500026-006-007-008-020 LORENZO LAROUCHE INC.			Requête pour révision de décisions Accordée
QDI-835	16-10-78	Causes: Q-16128 et Q-16129 Q-503909-D-001 et Q-503909-D-002 RAYMOND LESSARD Requérant GABRIEL MASSE MARCEL AUBRY Opposants-intimés	G.O.Q. no 19 p. 5800	13-05-78	Requête pour préséance et réunion de causes Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
QCV-11554	26-09-78	Cause: Q-17410 Q-505290-2-D ARMAND TESSIER Requérant-cédant Q-506539-1-D SABLIERES GAUTHIER INC. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 34 p. 10536	26-08-78	Demande de transfert de permis R-4 Accordée
QCV-11578	26-09-78	Cause: Q-17668 Q-501756-2-DS PAUL CHOUINARD Requérant-cédant Q-505993-2-DS JEAN-MARIE PLOURDE Requérant-cessionnaire	Le Devoir	28-29-30 août 78	Demande de transfert de permis R. 1 Accordée
QCV-11580	26-09-78	Cause: Q-17624 Q-500484-4-DS ALPHONSE DUFOUR Requérant-cédant Q-505018-2-DS RICHARD DUFOUR Requérant-cessionnaire	Le Devoir	21-22-23 août 78	Demande de transfert de permis R. 3 Accordée
QCV-11581	26-09-78	Cause: Q-17622 Q-503517-10-DS ST-PIERRE, FELICIEN Requérant-cédant Q-506667-1-DS ST-PIERRE, LUC Requérant-cessionnaire	Le Devoir	23-24-25 août 78	Demande de transfert de permis R. 4 Accordée
QCV-11584	26-09-78	Cause: Q-17669 Q-502883-2-DS RENAUD LEBRUN Requérant-cédant Q-506570-1-DS GILLES HENRY Requérant-cessionnaire	Le Devoir	28-29-30 août 78	Demande de transfert de permis R. 1 Accordée
QCV-11585	26-09-78	Cause: Q-17625 Q-500762-4-DS JEAN SAVARD Requérant-cédant Q-506566-1-DS GREGOIRE GIRARD Requérant-cessionnaire	Le Devoir	21-22-23 août 1978	Demande de transfert de permis R. 2 Accordée
QCV-11586	26-09-78	Cause: Q-17620 Q-504942-2-DS OVILA BRADET Requérant-cédant Q-502781-3-DS BENOIT BOUCHARD Requérant-cessionnaire	Le Devoir	23-24-25 août 1978	Demande de transfert de permis R. 3 Accordée
QCV-11600	28-09-78	Cause: Q-17703 Q-503034-2-DS LOUIS-PHILIPPE SYLVAIN Requérant-cédant Q-506573-1-DS GUY FRADET Requérant-cessionnaire	Journal de Québec au Saguenay-Lac-St-Jean	30-31 août 1978, 1er sept. 1978	Demande de transfert de permis R. 2 Accordée
QCV-11614-1	12-10-78	Cause: Q-18106-1 Q-504224-001 GAGNON, ROGER			Demande de permis identique *instanter* Accordée
QCV-11618	12-10-78	Cause: Q-18087 Q-506,602-1-D ROY, CLAUDE			Demande de permis extraprovincial Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
QCV-11622	13-10-78	Cause: Q-10941 Q-503185-D-002 JEAN-PIERRE MAINGUY Requérant-cédant Q-505974-D-002 COURRIER TRANS-QUEBEC INC. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no.11 p. 2794	19-03-77	Demande de transfert de permis R-3 Desistement
QCV-11624	12-10-78	Cause: Q-17079 Q-52.013-3-D POSTE D'AFFECTATION DE LA REGION 04 INC. Requérante Q-503313 GERMAIN GERBEAU Intimée	G.O.Q. no 29 p. 8984	22-07-78	Demande de révision de decision Désistement
QCV-11628	16-10-78	Cause: Q-17080 Q-505750-2-D BRUNO GAUDREAU Requérant-cédant Q-506442-1-D REJEAN MORNEAU Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 29 p. 8985	22-07-78	Demande de transfert de permis R-3 Rejette la requête et revoque le permis no Q-505750-001
QCV-11632	17-10-78	Cause: Q-17566 Q-504239-2-D MME UBALD PARISE FRAPPIER Requérante-cédante Q-506556-1-D SYLVAIN BOURNIVAL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 37 p. 11314	16-09-78	Demande de transfert de permis R-4 Accordée Ce permis est valide à compter du 17-10-78
QS-2513	29-09-78	Cause: Q-17935-S Q-503091-3-S FERNAND BELANGER	Le Devoir	12-13-14 sept. 78	Demande de permis special Accordée Ce permis est valide à compter du 29 septembre 1978 jusqu'au 30 decembre 1978.
QS-2514	29-09-78	Cause: Q-17936-S Q-500785-5-S ROGER BLANCHETTE	Le Devoir	12-13-14 sept. 78	Demande de permis special Accordée Ce permis est valide à compter du 29 septembre 1978 jusqu'au 30 decembre 1978
QS-2515	29-09-78	Cause: Q-17933-S Q-500187-4-S HERVE BAILLARGEON	Le Devoir	12-13-14 sept. 78	Demande de permis special Accordée Ce permis est valide à compter du 29 septembre 1978 jusqu'au 30 decembre 1978.
QS-2516	29-09-78	Cause: Q-17947-S Q-506336-2-S NORMAND SIMARD	Le Devoir	12-13-14 sept. 78	Demande de permis special Accordee Ce permis est valide à compter du 29 septembre 1978 jusqu'au 30 decembre 1978.
QS-2523	12-10-78	Cause: Q-17941-S Q-505469-2-S JEAN-EUDES PELLETIER	Le Devoir	12,13 et 14-09-78	Demande de permis special Rejetee
QS-2527	12-10-78	Cause: Q-17939-S Q-500200-6-S GHISLAIN GILBERT	Le Devoir	12-13-14 sept. 78	Demande de permis special Rejetee
QS-2529	12-10-78	Cause: Q-17937-S Q-500167-6-S DORIC FERLAND	Le Devoir	12,13 et 14-09-78	Demande de permis special Rejetee
QS-2530	12-10-78	Cause: Q-17938-S Q-500168-2-S GAETAN FERLAND	Le Devoir	12, 13, 14 sept. 1978	Demande de permis special Rejetee

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
QT-484	15-09-78	Cause: Q-17753-SI Q-502,138-2-SI JEAN-BAPTISTE BOND			Demande de permis temporaire *instanter* Accordée Ce permis est valide du 15 septembre 1978 au 29 septembre 1978 incl.
QT-515	12-10-78	Cause: Q-18104-SI Q-506548-2-SI RAYMOND ST-GELAIS			Demande de permis temporaire *instanter* Rejetée
		MARITIME			
QDI-833	16-10-78	Cause: Q-17968-S Q-700027 NAVIGATION ILE AUX COUDRES INC. Requérante Q-700020-1-DS TRANSPORT M.L.M. INC. Intimée	Journal de Québec	28, 29, 20 sept. 1978	Requête pour être relevé du défaut Accordée
		LOCATION			
MDI-1826	25-09-78	M-600333 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant DAGENAIS AUTOMOBILE LTEE Intimée			Décision incidente Vu l'absence de l'intimé, la requête principale pour permis de location est rejetée.
MDI-1832	02-10-78	Cause: M-32174 M-32173 M-32025 M-600012-7-DS 8-DS 5-D M-601022 et M-601023 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant AVIS TRANSPORT OF CANADA LTD Intimée-cédante WTH CANADA INC. AVIS CANADA INC. Intimées-cessionnaires			Décision incidente La Commission accorde un délai de trente (30) jours pour le paiement des droits et, à défaut, annule la décision no ML-1565, du 29 juin 1978.
MDI-1849	25-09-78	Cause: M-31787 M-600211-1-DS L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant LEASE IT BY DILAWRI LIMITED Intimée-cédante KANATA EQUIPEMENT LIMITED Intimée-cessionnaire			Décision incidente La Commission accorde la requête, délai de (30) jours pour valider le paiement des droits.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MDI-1851	25-09-78	Cause: M-28904 M-600737-2-DS L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant DANIEL GRAHAM Intimé-vendeur LOCATION D.G. SOULANGES INC. Intimée-cessionnaire			Décision incidente La Commission accorde la requête, délai de trente (30) jours pour paiement des droits et à défaut, annulation de la décision ML-1506 en date du 7 avril 1978.
QDI-836	16-10-78	Cause: Q-17867 Q-600390-2-DS LOCATION AUTOS RAY-LEG LTEE Requérante M-600939 81850 CANADA LTEE Intimée	Journal de Québec	18-19-21 août 1978	Requête pour fixation par présséance Accordée
QL-726	12-09-78	Cause: Q-17144 Q-600,269-3-DS (1083-DYV) LOCATION BRAZEAU INC. Requérant-cédant Q-600423 LOCATION BRAZEAU (1976) INC. Requérant-cessionnaire	Le Devoir	27, 28 et 29 juin 78 31 août et 1, 2-09-78	Demande de transfert de permis Accordée
QL-727	12-09-78	Cause: Q-16930 Q-600005-3-DS ROUYN DRIVE YOURSELF LIMITED Requérant-cédant Q-600412-1-A 86736 CANADA LTEE Requérante-cessionnaire	La Presse	12, 13 et 14 juin 78	Demande de transfert de permis Accordée
QL-735	13-10-78	Cause: Q-17517 Q-600,414-2-D (2050-DYV) SERVICE DE MINI-REMORQUE C.H.C. INC.	G.O.Q. no 36 p. 11078	09-09-78	Demande de droit additionnel Accordée
QL-736	13-10-78	Cause: Q-16900 Q-600405-1-D LES LOCATIONS D'AUTOMOBILES DURENT INC.	G.O.Q. no 27 p. 8305	08-07-78	Demande de permis Rejetée
QL-737 et QDI-839	17-10-78	Cause: Q-16517 Q-600100 PRIMA AUTOMOBILES INC. Requérante Q-600409-2-D LOCATION D'AUTOMOBILES K.R.T. INC. Intimée	G.O.Q. no 22 p. 6912	03-06-78	Demande de révision de décision Rejetée

74903-o

Errata

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision rendue dans la cause M-33267, apparaissant à la page 11083 de la *Gazette officielle du Québec*, partie 1, numéro 36, en date du 9 septembre 1978, le numéro de la décision devrait se lire MPT-12997 au lieu de MPT-12977.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MCV-14727-I apparaissant à la page 6978 de la *Gazette officielle du Québec*, partie 1, numéro 22, en date du 3 juin 1978, le numéro de la cause devrait se lire M-32108 au lieu de M-3108.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MPV-1328-H apparaissant à la page 7578 de la *Gazette officielle du Québec*, partie 1, numéro 24, en date du 17 juin 1978, on devrait y lire à l'item 2: Circuit no 18 1. *a* «En arrivant du quartier Nord, circuler uniquement sur Wellington nord et sud, au lieu de Wellington nord, King ouest et Dépôt.» au lieu de: «En arrivant du quartier Est, circuler uniquement sur Wellington nord et sud, au lieu de Wellington nord, King ouest et Dépôt.» et à l'item 2. *a* «En arrivant de Lennoxville, circuler uniquement sur Wellington sud et nord au lieu de Wellington nord, et King ouest.» devrait se lire: «En arrivant de Lennoxville, circuler sur Wellington sud et nord, au lieu de Wellington sud, Dépôt et King ouest.»

Veuillez prendre note que dans la *Gazette officielle du Québec* numéro 41, du 14 octobre 1978, à la page 12532 lors de la publication de la décision QPT-4457 et QPV-1183 le nom du requérant aurait dû se lire: LECHASSEUR, CHARLES au lieu de LEVASSEUR, CHARLES.

74903-o

Compagnies — Loi des

Abandon de charte

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accepté l'abandon de charte de:

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
ACCESSOIRES RT-MARQUIS INC. 1228-5870	21 01 70	28 10 78
ASPEDA INC. 1463-8217	19 12 75	28 10 78
ASSOCIATION CHRETIENNE DE SECOURS MUTUELS INC. 1246-3774	31 05 61	10 11 78
BOUTIQUE DE COUTURE L'AIGUILLE INC. 1480-1021	07 10 77	03 11 78
CENTRE COMMERCIAL MATANE LTEE 1347-5405	22 11 73	28 10 78
CENTRE D'INFORMATIQUE ALPHA INC. 1253-0937	10 12 68	13 11 78
CHAMPLAIN NEWS CO. LTD. 1155-2627	27 01 36	06 11 78
LA CIE INTERNATIONALE D'ARTICLES DE COIFFURE ET DE TOILETTE LTEE 1111-5912	14 11 66	28 10 78
CLUB DES ARTISANS DE LA CONSTRUCTION DE SHERBROOKE INC. 1234-2028	11 09 64	06 11 78
LA CORPORATION GOMARC LIMITEE 1263-6817	13 12 68	28 10 78
DESROGOLF COURVILLE INC. 1249-8846	10 03 72	28 10 78
LES ENTREPRISES FORIMLOT INC. 1337-7734	17 08 73	06 11 78
LA FERME DE VISONS CILBERT INC. 1313-0216	03 07 64	28 10 78
FINANCE MESSIER-MATIC LTEE 1506-0494	11 08 77	06 11 78
GARAGE CENTRAL CLERMONT INC. 1261-8856	30 05 66	14 10 78
GESTION JADIS INC. 1507-9809	26 10 77	28 10 78
ROGER HENAIRE LIMITEE 1176-6342	05 11 63	21 10 78

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
LES JARDINS CHATILLON INC. 1479-3392	12 07 77	08 11 78
THE KENT LUMBER CO. LTD. 1160-2018	31 01 48	28 10 78
ANDRE LACHAPELLE & ASSOCIES INC. 1324-9289	19 03 71	10 11 78
LAURENTIAN EQUIPMENT RENTAL CO. LTD. 1256-7145	24 02 61	28 10 78
LES LOISIRS ST-ANTOINE INC. 1289-5637	15 06 64	06 11 78
J.P. LYNBURNER INC. 1326-8032	21 09 44	01 11 78
NEW TRANSYLVANIA LAND DEVELOPMENT & HOUSING PROJECT COMPANY 1326-6911	02 04 54	04 11 78
PAVAGE ORSAINVILLE INC. 1278-4229	14 05 69	06 11 78
LES PLACEMENTS MARCEL POTVIN LTEE 1352-5134	17 01 74	01 11 78
PLASTIQUES A.L. INC. 1464-1294	14 01 76	10 11 78
PRECI-LAB INC. 1217-3951	03 08 71	04 11 78
LES PROFILES G.M.P. INC. 1503-3525	06 05 76	01 11 78
SECOURISTE DE NOUVELLE INC. 1331-2418	17 05 73	28 10 78
SERVICE DES SOINS A DOMICILE DE TROIS-RIVIERES ET CAP-DE-LA-MADELEINE 1242-8892	10 08 70	06 11 78
VERDUN ARMATURE INC. 1126-9883	21 11 67	08 11 78
LES VOYAGES QUEBEC-AMERIQUE INC. 1231-9851	21 07 64	28 10 78
WILLIAMS CONSTRUCTION COMPANY LIMITED 1107-9431	27 05 46	13 11 78

74901-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Administrateurs (Article 84)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont modifié le nombre de leurs administrateurs tel qu'indiqué ci-après:

Nom	Date de constitution en corporation	Nombre d'administrateurs
		Nouveau nombre
AGENCE DE VOYAGES VIAIR, RIMOUSKI INC. 1628-6676	31 07 78	5
LES AMIS DU PARTAGE DU CENTRE DU QUEBEC LTEE 1508-8123	22 11 77	7
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU LAC LESSARD INC. 1316-9917	30 05 72	5
ASSOCIATION REGIONALE DES QUILLEURS DE LA COTE NORD 1509-0517	28 11 77	8
ATELIERS ROGER PRESSE LTEE 1119-1202	12 07 61	3
J.A. BLAIS INC. 1150-7597	15 12 49	7
CENTRE DE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT DE LACHINE INC. 1371-5107	27 02 75	5
CENTRE DES LOISIRS DU LAC THERRIEN INC. 1358-3851	09 08 74	7
CENTURY ARMS LTD. 1209-0221	09 02 71	5
CERCLE DU BEL AGE DE L'ANNONCIATION 1229-9798	15 10 71	7
CHARSIL HOLDINGS LTD. 1245-4732	18 10 61	3
LE CLUB DAWSON POUR GARCONS ET FILLES 1240-5742	14 06 52	20
LE CLUB DE L'AGE D'OR ST-GERMAIN DE RIMOUSKI..... 1303-1638	24 08 72	9
CLUB DE TIR A L'ARBALETE OUTAOUAIS LTEE 1479-7252	25 07 77	6
CLUB LASALLE INC..... 1142-1302	26 09 27	8
CLUB LIONS DE GASPE INC. 1464-3571	26 01 76	13
CLUB OPTIMISTE LES CEDRES INC..... 1503-0885	24 04 76	10
CLUB OPTIMISTE ST-ISIDORE DE LAPRAIRIE INC. 1463-9637	30 12 75	11
CLUB SOCIAL MIGNANO DI MONTE LUNGO 1465-4198	09 03 76	6

Nom	Date de constitution en corporation	Nombre d'administrateurs Nouveau nombre
CLUB TORO INC. 1289-7393	02 12 57	7
COMPAGNIE GEROME LIMITEE 1262-7642	24 12 53	3
CONSEIL ECONOMIQUE DE LA REGION DE CHARLEVOIX INCORPOREE 1308-2581	14 11 68	32
D.H.D. INDUSTRIES LTD. 1135-2820	27 01 53	4
LES ENTREPRISES CAR-MAT LTEE 1320-7667	07 02 66	10
LES ENTREPRISES R.T.B.L. INC. 1364-4430	02 07 75	3
FEDERATION QUEBECOISE DE KARATE INC. 1269-5730	31 08 71	7
GARDERIE DU CEGEP DE SAINTE-FOY 1356-8654	11 04 75	5
LA GARDERIE JARDIN BLEU, QUEBEC 1463-0263	10 03 76	9
GERIN, DUPUIS, VIENS, WEBER, INC. 1338-0688	16 12 71	4
LABARATOIRE B-SOL LTEE 1241-6129	28 11 68	4
LEATHER WEAR LIMITED 1138-3999	13 07 46	7
LA LIGUE DES PROPRIETAIRES DE LA MUNICIPALITE DE CHARLEMAGNE 1245-3593	08 04 64	9
LOISIRS DE LOTBINIERE INC. 1354-5363	25 10 74	6
LOU-GAN INC. 1627-8194	26 06 78	3
METAL BELCO INC. 1506-6483	01 09 77	3
GERARD PARIZEAU, LTEE 1262-6610	23 08 60	14
PLACEMENTS CINQUANTE LTEE 1470-8853	15 10 76	3
LES PLACEMENTS JACQUES INC. 1267-8124	15 06 71	3
LES PLACEMENTS K.B.D. INC. 1358-7399	23 08 74	6
POINTE CLAIRE ENTERPRISES, LIMITED 1135-2911	10 04 46	5

Nom	Date de constitution en corporation	Nombre d'administrateurs — Nouveau nombre
RESTAURANT ALHAMBRA LTEE 1469-0564	09 08 76	4
SAUTIER INC. 1367-1672	27 02 74	3
SOCIETE D'EXPLOITATION SYLVICOLE DE ROUSSEAU INC. 1354-9662	18 03 74	7
SOLYVENT-VENTEC LTEE 1508-2407	01 11 77	5
SPORTSWEAR OF EUROPE LTD. 1258-0734	21 03 72	5
SUPERIOR SHIPPING COMPANY LIMITED 1284-1615	30 12 26	5
TEMOIGNAGE-JEUNESSE GRANBY INC. 1470-6980	12 10 76	5
TEMOIGNAGE-JEUNESSE GRANBY INC. 1470-6980	12 10 76	9
TRANSPORT LIBERTE INC. 1478-0191	25 05 77	9

74901-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Changement de nom

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a approuvé les règlements de changement de nom suivants:

Nouveau nom et sa version	Ancien nom et sa version	Date de constitution en corporation
ASSOCIATION QUEBECOISE DES ARCHIVISTES MEDICALES (A.Q.A.M.) 1233-6046	L'ASSOCIATION DES ARCHIVISTES MEDICALES DE LA PROVINCE DE QUEBEC	29 12 59
BONNETERIE ZEPHYR INC. *ZEPHYR KNITTING MILLS INC.* 1126-2151	ZEPHYR KNITTING MILLS LTD	26 02 55
JEAN-RICHARD CHARBONNEAU & ASSOCIES, ADMINISTRATEURS-CONSEILS INC. 1503-5686	CHARBONNEAU, LAFLEUR, HOTTE & ASSOCIES, ADMINISTRATEURS-CONSEILS INC.	14 07 76
LA CORPORATION DES BOUTONS STANDARD *STANDARD BUTTON CORP.* 1114-9416	STANDARD BUTTON CORP.	16 05 63

Nouveau nom et sa version	Ancien nom et sa version	Date de constitution en corporation
LA CORPORATION S.P.E.A.R. LTEE *S.P.E.A.R. CORPORATION LTD.* 1284-8776	SPEAR CORPORATION LTD.	25 08 67
CORPORATION VICMAR *VICMAR CORPORATION* 1287-3600	VICMAR CORPORATION	16 07 59
DIONNE, SANSCHAGRIN & ASSOCIES INC. 1336-7792	ANDRE DIONNE & ASSOCIES INC.	16 01 73
LES ENTREPRISES VIGNE LTEE *VINE ENTERPRISES LTD.* 1267-1764	LES IMPORTATIONS VIGNE LTEE *VINE IMPORTS LTD.*	08 06 70
HECK-TOLEDO LTEE 1219-7356	AUTO HECK LTEE	07 03 72
HEROUX INC. 1139-3261	HEROUX LIMITEE *HEROUX LIMITED*	17 03 42
IMPRIMERIE McGUIRE LTEE *McGUIRE PRESS LTD.* 1125-1162	COMPAGNIE D'IMPRIMERIE McGUIRE LIMITEE *McGUIRE PRESS CO. LIMITED*	09 03 61
LES INDUSTRIES BANCROFT LTEE *BANCROFT INDUSTRIES LTD.* 1235-9592	BANCROFT INDUSTRIES (62) INC.	10 09 62
ORGANISATION SOCIALE CARAIBE DE MONTREAL *MONTREAL CARIBBEAN SOCIAL ORGANIZATION* 1510-8558	ORGANISATION SOCIALE DE MONTREAL *MONTREAL SOCIAL ORGANIZATION*	06 03 78
C. & T. PATON INC. 1161-2967	TISSUS PATON LTEE *PATON FABRICS LTD.*	09 05 23
LES PIECES D'AUTOS G. & L. INC. *G. & L. AUTO PARTS INC.* 1111-2760	G. & L. AUTO PARTS INC.	28 12 62
VIDEO MONTREAL INC. *MONTREAL VIDEO INC.* 1128-4924	MONTREAL VIDEO COMPANY	13 11 57
VOYAGES AVANT-GARDE INC. 1628-9118	VOYAGES VAL DES ARBRES INC.	08 08 78

74901-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Domicile légal (Article 30)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont établi leur bureau principal ou l'ont changé tel qu'indiqué ci-après:

Nom	Date de constitution en corporation	Domicile légal Nouvelle adresse
L'ASSOCIATION DES MARCHANDS D'AUTOMOBILES, SAGUENAY, LAC ST-JEAN INC. 1353-8855	18 01 38	1540, route 170, Chicoutimi
ASSOCIATION (HELLENIQUE) DES PARENTS GRECS-ORTHODOXES DE L'ECOLE GLENCOE 1320-1124	28 09 70	5311, avenue du Parc, Montréal
ASSOCIATION REGIONALE DU SPORT SCOLAIRE DE L'OUTAOUAIS 1359-9998	16 10 74	111, rue Carillon, Hull
CHARLES E. BOISVERT INC. 1473-6623	28 01 77	1425, rue des Cyprès, bureau 112, Trois-Rivières
BOUTIQUE DE L'ELEGANCE PORT-CARTIER INC. 1628-6486	28 07 78	2, rue Elie-Rochefort, Port-Cartier
BUREAU DE CREDIT DE THETFORD MINES INC. 1507-6540	14 10 77	97 sud, rue Notre-Dame, Thetford Mines
CHARSIL HOLDINGS LTD. 1245-4732	18 10 61	8600, rue Stuart, app. 1, Montréal
LES CHEMINEES HOULE INC. 1366-7001	26 08 75	7930, 4e Avenue, Anjou
CLINIQUE DERMATOLOGIQUE DE LA RIVE-SUD INC. 1504-4639	30 07 76	90, boulevard Ste-Foy, Longueuil
CLUB ATHLETIQUE LES CRACS DE MONTREAL 1360-1786	08 11 74	2123, rue Wurtele, Montréal
LE CLUB OPTIMISTE ETCHEMIN, INC. 1257-9322	10 03 66	76, rue de la Fabrique, Saint-Romuald-d'Etchemin
COMMUNICATIONS S.R. INC. 1472-6939	23 12 76	2308, boulevard St-Paul, Chicoutimi
CORPORATION DES TECHNICIENS INHALO-THERAPEUTES DU QUEBEC 1267-3117	21 10 69	Communauté urbaine de Montréal
DEPANNEUR CHEZ CLAUDE ET CLAUDETTE INC. 1627-7766	26 06 78	4131 ouest, rue St-Antoine, Montréal
ANDRE DIONNE & ASSOCIES INC. 1336-7792	16 01 73	Jardins de Mérici, app. 214, bloc 6, Québec
DOMAINE SPORTIF REMI-MARCO INC. 1510-6958	01 02 78	Rang St-Louis, Saint-Prosper
DUBE, BERGERON & LABROSSE INC. 1479-6585	19 07 77	1570, boulevard Provencher, Brossard
ECOLE DE DANSE MARCEL ET CLAIRE LEFEBVRE INC. 1479-1933	04 07 77	5898, chemin St-Roch, Tracy

Nom	Date de constitution en corporation	Domicile légal Nouvelle adresse
LES ENTREPRISES D'ELECTRICITE L.N. INC. 1362-5371	21 03 65	41 sud, 53e Avenue, Bois-des-Fillion
LES ENTREPRISES GENERALES ST-HYACINTHE LTEE 1266-6202	08 02 61	2535, avenue Bouchard, Saint-Hyacinthe
ENTREPRISES PIERCAR INC. 1502-3112	25 02 76	227 ouest, rue Gamble, Rouyn
LA FERME BOURGET INC. 1350-1473	10 10 73	537, avenue des Ruisseaux, Saint-Louis-de-Pintendre
LES FILMS MIMI INC. 1505-0065	17 09 76	4810 ouest, Jean-Talon, bureau 310B, Montréal
GERAMI INC. 1168-9544	28 04 60	229, rue du Coteau, Rimouski
LE GROUPE F.D.B.R. INC. 1479-8052	26 07 77	52, avenue des Chênes, Victoriaville
LES IMMEUBLES BRISCO INC. 1241-0338	22 09 70	6865, chemin Norwalk, bureau 601, Côte-Saint-Luc
IMMEUBLES DE QUEN LTEE 1281-3440	11 06 65	580 ouest, rue Sacré-Coeur, Alma
INVESTISSEMENTS N.D.B. LTEE 1476-8444	01 08 77	2010, rue Favreau, Laval
ISOLATION THERMO ACOUSTIQUE QUEBEC LTEE 1338-5893	03 11 72	506, rue St-Claude, Québec
LES LIVRES TOUNDRA INC. 1108-6642	19 09 67	900 ouest, rue Sherbrooke, bureau 71, Montréal
LOISIRS DE SHERRINGTON 1284-1359	07 06 65	234, rue des Loisirs, Saint-Patrice-de-Sherrington
LOISIRS POUR HANDICAPE MENTAL TROIS-RIVIERES INC. 1363-1312	28 04 75	1193-C, rue St-Denis, Trois-Rivières
IRVING LUDMER & ASSOCIATES LIMITED 1267-5948	09 12 66	4200 ouest, boulevard Dorchester, bureau 501, Westmount
MECANIQUE T.-R. INC. 1629-3003	30 08 78	827, rue Thibeau, Cap-de-la-Madeleine
MOJANO INC. 1169-1177	17 12 68	114 ouest, rue St-Germain, Rimouski
PEINTURE DATTOLI INC. 1501-2701	04 12 75	12081, avenue de Bois-de-Boulogne, Montréal
LES PLACEMENTS IRVCO LTEE 1480-6939	04 11 75	4200 ouest, boulevard Dorchester, bureau 501, Westmount
PREVOST FOURRURES INC. 1104-1951	18 03 66	2706, boulevard Rosemont, Montréal
PROGRES CIVIQUE DE QUEBEC INC. 1246-8104	07 08 62	880, chemin Ste-Foy, bureau 965, Québec

Nom	Date de constitution en corporation	Domicile légal — Nouvelle adresse
PRYJAG INC. 1628-3319	18 07 78	279, route Marie-Victorin, Saint-Pierre-de-Sorel
LE REFLET D'AMOS INC. 1628-4572	21 07 78	25 est, 1re Avenue, Amos
SAUTIER INC. 1367-1672	27 02 74	67 nord, rue Wellington, Sherbrooke
SERVICE DE PNEUS DU PARC INC. 1503-2212	27 04 76	580 ouest, boulevard St-Martin, Laval
LE SERVICE DE SOINS A DOMICILE STE-FOY INC. 1229-4955	29 12 67	2705, boulevard Laurier, Sainte-Foy
SERVICE MARITIME COULOMBE LTEE 1249-6618	02 12 71	2300, 2e Avenue, app. 57, Québec
T. & H. ENTREPRISES INC. 1266-4140	10 09 69	50, rue Couture, Sherbrooke
TAYLAW CORPORATION 1285-7835	27 12 56	1434 ouest, rue Ste-Catherine, suite 520, Montréal
TEMOIGNAGE-JEUNESSE GRANBY INC. 1470-6980	12 10 76	Route Rurale numéro 3, Granby
TERRY'S DAIRY QUEEN LTD. 1102-8073	01 02 62	6330 ouest, rue Sherbrooke, Montréal
J. A. THIBAULT INC. 1250-9626	19 03 71	550, rue Chambly, Sherbrooke
RAYMOND TRUDEAU LTEE 1359-2282	19 09 74	10, rue St-Charles, Dorion
VAN DE NORTH LTD. LTEE 1287-1414	09 01 46	2535, avenue Bouchard, Saint-Hyacinthe

74901-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Fusion des compagnies

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes autorisant la fusion de:

Nom de la nouvelle compagnie et sa version	Siège social	Date de fusion	Nom des compagnies fusionnées
FERME CHARLEVOIX INC. 1627-9077	Québec	30 06 78	PLACEMENTS RUPERT INC./ *RUPERT HOLDINGS INC.* FERME CHARLEVOIX INC.

74901-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes (1re partie)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
AEROPLAN INC. 1629-3490	10689, rue Verville, Montréal	28 08 78
AGENCE E.D.B. INC. 1627-3302	2124, boulevard Ste-Anne	08 06 78
AMBULANCES L.P.R. INC. 1630-0790	139, rue Salaberry, Salaberry-de-Valleyfield	29 09 78
L'AS DU VETEMENT DE GRANBY INC. 1628-4622	51, rue Evangéline, Granby	21 07 78
ATELIER D'USINAGE F.J. LTEE *F.J. MACHINE SHOP LTD.* 1629-9067	2995, Sarleton, Saint-Laurent	20 09 78
AU CENTRE DU MEUBLE R.A.R. INC. 1629-8853	140, place Davis, Jonquière	26 09 78
AUBERGE DU FORT COURTEMANCHE INC. *FORT COURTEMANCHE INN INC.* 1629-9166	Lourdes-de-Blanc-Sablon, (Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent)	19 09 78
BASES UNIVERSELLES LAURENTIDES INC. 1629-7194	Rawdon	12 09 78
J. & S. BELAFI INC. 1629-5585	Laval	05 09 78
LES BOIS CLEMENT INC. 1630-1400	Pointe-du-Lac	29 09 78
LES BOIS RESINEUX ST-HYACINTHE INC. 1629-9810	415, rue St-Clément, Saint-Hyacinthe	28 09 78
BOISETECK INC. 1630-0568	La Pocatière	26 09 78
BOISLAIS INC. 1630-0329	Chemin sud de la rivière St-Pie, Saint-Pie-de-Bagot	29 09 78
BOUTIQUE EMIR INC. 1629-9646	Montréal	21 09 78
BOUTIQUE GILMIK INC. 1629-4894	300, rue Sicard, Sainte-Thérèse	01 09 78
BOUTIQUE ZIGZAG INC. 1630-1095	Ville-Marie	28 09 78
BUSSIERES & BRUNET INC. 1629-2963	225, rue Lachance, Duberger	28 08 78
CENTRE DE PNEUS INTER-MUNICIPAL INC. 1629-9315	Saint-Constant	22 09 78

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
CENTRE DE PURIFICATEURS D'EAU DE QUEBEC INC. . 1629-5453	Québec	11 09 78
CENTRE D'ELECTRONIQUE LIMOILOU INC. 1629-7996	1098, 4e Avenue, Limoilou	15 09 78
CENTRE DU PNEU RICHARD TREMBLAY INC. 1630-0006	765, rang Collette, Sainte-Julie	22 09 78
LA CHEMISE PERFECTION (1978) INC. *PERFECTION SHIRT (1978) INC.* 1629-7004	Courcelles	12 09 78
CIMENT ET CERAMIQUE C.R. INC. 1629-9661	1245, Beauséjour, Lac-St-Charles	28 09 78
CIMENT M.B. INC. 1629-3623	8226, boulevard Langelier, Saint-Léonard	28 08 78
COIFBOURG INC. 1629-6535	2391, rue des Fauvettes Orsainville (Charlesbourg)	11 09 78
LE COIN DU TRAVAILLEUR ET DU SPORTIF DE MONT-LAURIER INC. 1629-9919	939, boulevard Paquette, Mont-Laurier	22 09 78
COMPTOIR-COURRIER J.L. INC. 1630-0196	Québec	27 09 78
CONSTRUCTION CANDIAC INC. 1629-2351	42, de Genève, Candiac	23 08 78
CONSTRUCTION J.F.C. INC. 1629-9893	Chomedey	22 09 78
CONSTRUCTION LAVAL GAGNE INC. 1628-6908	8225, 8e Avenue, Saint-François (Laval)	07 09 78
CONSTRUCTION PANAMINA INC. 1629-5636	30, rue Landry, Assomption	06 09 78
CONSTRUCTION R. CLOUTIER INC. 1630-0584	1723, 40e Rue, Shawinigan	26 09 78
DECOR CHATEAU NORMAND INC. 1629-5404	Sainte-Marie	07 09 78
DECOR TAPIS PONT-ROUGE INC. 1629-8002	10, 3e Avenue, Pont-Rouge	15 09 78
DECORA B.E.C. (CAP-ROUGE) INC. 1629-7343	1100, boulevard de la Chaudière, (Centre d'achats le Petit-Mail), Cap-Rouge	19 09 78
DIAMANTS VAL INC. 1629-8960	1007, Bleury, Montréal	15 09 78
DISCO-BAR JONAS INC. 1629-0728	201 ouest, rue de la Commune, Montréal	15 08 78
DISCO-CLUB SATAN INC. 1629-9182	28, rue St-Georges, Saint-Jean	19 09 78
DISTRIBUTION R.M.C. INC. 1629-5842	Saint-Hyacinthe	07 09 78

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
DISTRIBUTIONS LA VERENDRYE INC. 1630-1079	Maniwaki	28 09 78
A. & F. DUVAL INC. 1630-0808	33, 4e Avenue, Chapais	28 09 78
ECOLE DE SKI DE BROMONT INC. 1629-6139	Bromont	08 09 78
LES ELEVATEURS DES TROIS-RIVIERES (1978) LTEE 1630-0709	Trois-Rivières	26 09 78
LES ENTREPRENEURS ELECTRICIENS J. & D. LESSARD INC. 1629-8556	Route Rurale numéro 1, Beauceville	18 09 78
LES ENTREPRISES A.S.C. LTEE 1629-6717	6619, Hadley, Montréal	11 09 78
LES ENTREPRISES DE REFRIGERATION L.S. INC. 1630-0386	Saint-Louis-de-Terrebonne	25 09 78
LES ENTREPRISES FOURRURE D.S.M. INC. 1630-0980	New-Richmond	27 09 78
LES ENTREPRISES GISNA LTEE 1629-8648	Sainte-Anne-des-Plaines	18 09 78
LES ENTREPRISES HALONIE INC. 1629-8515	685, rue Saint-Jean Baptiste, Terrebonne	18 09 78
LES ENTREPRISES HYPFIN LTEE 1628-7575	10, rue St-Jacques, bureau 308, Montréal	01 08 78
LES ENTREPRISES LARSAY INC. 1629-6865	236, terrasse Turcotte, app. 104, Longueuil	11 09 78
LES EQUIPEMENTS DE FERME LAMBO INC. 1629-2328	Saint-Dominique	23 08 78
ELPHEGE & ROBERT ETHIER INC. 1629-1783	Montréal	21 08 78
EXCAVATION PIERRE DAOUST LTEE 1629-5768	1671, boulevard Perrot, Ile-Perrot	07 09 78
LA FERME A. & N. LAPORTE INC. 1629-9521	Numéro 231, 5e Rang, Saint-Bernard	21 09 78
FERME LUCIEN BROUILLETTE INC. 1630-1004	Saint-Esprit	27 09 78
FERRONNERIE GASTON RIVARD INC. 1629-6444	8627 est, rue Hochelaga, Montréal	11 09 78
FONDATIONS P.A. INC. 1628-3939	529, rue Elaine, Charlesbourg	18 07 78
LA FORGE LOUIS-PHILIPPE THIBEAULT & FILS INC. 1629-5685	6, route 138, Baie-Saint-Paul	06 09 78
GESTION CHAINEY, BLANCHET & CIE INC. 1629-8226	23, rue St-Louis, Victoriaville	18 09 78

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
GESTION G.A.M. INC. 1629-5115	Amqui	01 09 78
GESTION GAETAN MASSON INC. 1629-5867	1675 nord, 23e Rue, Charny	07 09 78
GESTION GELHAM INC. 1628-3517	6655, rue Bombardier, Saint-Léonard	17 07 78
GESTION R.G. INC. 1629-9745	LaSalle	25 09 78
GESTION R. PAGEAU INC. 1629-9802	1090, Bougainville, Québec	27 09 78
GYMLIGNE INC. 1627-9671	186, rue Dubé, Châteauguay	04 07 78
LES HABITATIONS COLEC INC. 1629-6816	986, 3e Avenue, Limoilou (Québec)	11 09 78
HOT-DOG JULES INC. 1629-4639	2080, chemin du Paysan, Sainte-Adèle	31 08 78
HUTTER & WARTER INC. 1629-9224	385, rue St-Eustache, Saint-Eustache	20 09 78
LES IMMEUBLES ALTO INC. *ALTO REALTIES INC.* 1629-8119	5465, chemin Queen Mary, Mezzanine, Montréal	15 09 78
LES IMMEUBLES LUCIEN CORRIVEAU INC. 1629-3920	501, rue des Pionniers, Amos	29 08 78
IMPRIMERIE DESCAR INC. 1630-0162	1165, Gouin, centre Industriel St-Malo, Québec	27 09 78
LES INDUSTRIES GONET INC./ *GONET INDUSTRIES INC.* 1628-7898	1701, Vaucluse, Ancienne-Lorette	01 08 78
INSTITUT DE BEAUTE CANDIDE INC. 1629-6642	4327, rue Charleroi, Montréal-Nord	11 09 78
JARDIBEC INC. 1629-9950	1111, Verchères, Saint-Bruno	22 09 78
LEON LAVOIE, ENTREPRENEUR GENERAL INC. 1630-0964	La Baie	27 09 78
LIBRAIRIE ET PAPETERIE LE FURETEUR INC. 1629-9851	1776, rue St-Calixte, Plessisville	22 09 78
LOCASAG LTEE 1629-5313	235, rue Lasalle, Jonquière	05 09 78
LOCATION D'AUTOS HAUTERIVE LTEE *HAUTERIVE DRIVE YOURSELF LTD.* 1629-2674	Hauterive	24 08 78
LOCATION DU HAUT-RICHELIEU INC. 1629-4647	720, rue St-Jacques, Saint-Jean	31 08 78
LOCATION TEMISCAMING LTEE 1629-3516	Témiscaming	28 08 78

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
LOPJY INC. 1629-5107	Amqui	01 09 78
MACONNERIE A.S.P. INC. 1629-2641	Montréal	24 08 78
MACONNERIE G.A.B. INC. 1629-9158	21, Marien, L'Epiphanie	19 09 78
LA MAISON DES QUATRE INC. 1629-5305	706 A, avenue Champagneur, Outremont	05 09 78
MANOIR MONKLAND LTEE 1629-2856	1,000 ouest, rue Sherbrooke, bureau 2205, Montréal	24 08 78
MARCHE ALIMENTAIRE UOR INC. 1628-8847	8000 est, rue Sherbrooke, bureau 3, Montréal	09 08 78
MARCHE MICHEL CANTARA INC. 1629-2005	635, rue Visitation, Saint-Charles-Borromée	28 09 78
ANDRE MARTEL, ARTISAN INC. 1627-9739	Ile-Perrot	04 07 78
LES MATELAS M. D. S. INC. 1629-8861	1007, rue Bleury, Montréal	15 09 78
METS BALLAS INC. 1629-6659	578, 11e Rue, Thetford Mines	08 09 78
J.P. MORASSE INC. 1629-5545	894, des Bouleaux, Saint-Nicolas-Est	20 09 78
MOTEL PARI (1978) INC. 1629-6501	43, 8e Rue, Sainte-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine	11 09 78
LES PAYSAGISTES LONGUEUIL LTEE 1629-8143	2860, rue Truteau, Longueuil	15 09 78
GERARD PELLETIER INC. 1629-4738	Amqui	31 08 78
LA PETITE BRASSEE INC. 1630-0089	230, rue Dupernay, Boucherville	22 09 78
PHOTOLITHO PAUL INC. 1628-7856	2226 est, boulevard Rosemont, Montréal	04 08 78
JEAN-PAUL PINEAULT INC. 1629-9711	Rimouski	22 09 78
LA PIZZERIA AMOS INC. 1629-7681	Amos	13 09 78
LES PLACEMENTS D. N. B. INC. 1629-0835	11675, 11e Avenue, Saint-Georges-Est	16 08 78
LES PLACEMENTS F.C. INC. 1629-1692	120, croissant Verdier, Saint-Joseph-de-Beauce	21 08 78
PLACEMENTS FRENETTE INC. 1628-8102	365, rue du Plateau, Portneuf	03 08 78
LES PLACEMENTS SERA INC. 1629-8176	11,916, Philippe-Hébert, Montréal	15 09 78

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
PLOMBERIE CLAUDE BASTIEN INC. 1629-3433	Sainte-Adèle	28 08 78
LES PRODUCTIONS CAROLE LEGAULT INC. 1629-1817	800, place Victoria, bureau 612, Montréal	21 08 78
LES PRODUCTIONS CLAUDE SAVOIE INC. 1629-9109	8, place Radisson, app. 714, Hull	19 09 78
LES PRODUITS SUPERIEURS IMPEX LIMITEE *IMPEX SUPERIOR PRODUCTS LIMITED* 1629-2542	1625 ouest, Chabanel, suite 103, Montréal	23 08 78
LES PUBLICATIONS B.D.G. INC. 1630-0154	Sept-Iles	27 09 78
QUINCAILLERIE CARON & PAQUIN INC. 1628-1784	421, St-Laurent, Louiseville	10 07 78
LES RENOVATIONS ST-JOSEPH-DU-LAC INC. 1629-6360	4000, chemin Oka, Saint-Joseph-du-Lac	13 09 78
RESSORTS STE-ANNE INC. 1630-0592	219, 5e Avenue, Sainte-Anne-des-Plaines	26 09 78
RESSOURCES WESDOME LIMITEE *WESDOME RESOURCES LIMITED* 1629-2302	1203, édifice IBM, 5, place Ville-Marie, Montréal	23 08 78
RESTAURANT AU COQ NORMAND (1978) LTEE 1630-1996	768, rue Dollard, ville LaSalle	02 10 78
RESTAURANT ESPAGNOL COSTA DEL SOL LTEE 1629-9554	3208, boulevard Saint-Martin, Laval	21 09 78
SALLE A MANGER LA COLOMBE INC. 1629-8085	4466, rue Marquette, Montréal	15 09 78
SALON DE QUILLES DE JONQUIERE INC. 1629-8424	Jonquiere	18 09 78
SENTINELLE DU NORD INC. 1629-6030	Hauterive	07 09 78
SERVICE ELECTROMECANIQUE STE-FOY INC. 1629-4464	Sainte-Foy	30 08 78
SERVICES ADMINISTRATIFS M.B. INC. 1628-9241	138, rue Labelle, Saint-Jérome	10 08 78
SERVICES SANITAIRES LECLERC LTEE 1629-9307	54, rue Lamontagne, Saint-Tite-des-Caps	25 09 78
SOGEXPO INC. 1629-8952	209, rue Champagne, Saint-Eustache	21 09 78
SPORTS D'ARGENSON INC. *D'ARGENSON SPORTS INC.* 1629-7251	14, boulevard d'Argenson, Repentigny	12 09 78
STEREOPRO INC. 1628-9506	Chicoutimi	10 08 78
STUDIO DE CHAUSSURES PAM (1978) LTEE 1629-9836	421, boulevard Taschereau, Greenfield Park	28 09 78

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
TABAGIE BOUCANE INC. 1629-5016	Ville de La Baie	01 09 78
TRANSMISSION MARIO INC. 1629-8200	8660, boulevard Pie-IX, Montréal	15 09 78
TRANSPORTS M.H. INC. 1630-0014	51G, rue Bussières, Verchères	22 09 78
TRANSPORT REAL GRONDIN INC. 1629-1916	Beauceville	21 08 78
LES TRANSPORTS R.S.B. INC. 1629-9141	30, des Sulpiciens, L'Epiphanie	19 09 78
VETEMENTS MEDITERRANEENS LTEE *MEDITERRANEAN CLOTHING LTD.* 1629-5040	Montréal	01 09 78

74901-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes (3e partie)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
LES AMIS DU CENTRE MONCHANIN 1628-8003	209, Stuart, Outremont	04 08 78
ASSOCIATION CODAS INC. 1629-1890	3475, rue St-Urbain, app. 519, Montréal	16 08 78
ASSOCIATION COMMERCE MIRABEL INC. 1626-9599	Montréal	29 05 78
ASSOCIATION DES ANCIENS DE MARKETING DU CEGEP MAISONNEUVE 1506-8661	3645, rue Sherbrooke, app. 607, Montréal	20 09 78
ASSOCIATION DES FEMMES CHEFS DE FAMILLE DE TROIS-RIVIERES INC. 1629-4761	347, rue Laviolette, Trois-Rivières	31 08 78
L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DE ST-PASCAL INC. 1630-1467	Saint-Pascal	29 09 78
ASSOCIATION DES POMPIERS DE CANDIAC 1629-4902	9, boulevard Montcalm, Candiac	01 09 78
L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU LAC SERPENT INC. 1629-1122	Hull	15 08 78

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
ASSOCIATION DES RESIDENTS DE LA CHANCELIERE .. 1625-6638	575, rue du Roi, Québec	21 04 78
L'ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC O'MALLEY 1629-0298	8494, rue Daoust, Ville LaSalle	09 08 78
ASSOCIATION REGIONALE EQUESTRE (WESTERN) DES LAURENTIDES 1626-9185	Saint-Jérôme	26 05 78
AUBERGE DE JEUNESSE LA BELLE ETOILE INC. 1626-4251	69, rue d'Auteuil, Québec	11 05 78
LA BELLE JOURNEE 1628-2998	Chandler	27 09 78
CENTRE DE VIE ECO-BIOLOGIQUE L'ATHANOR 1629-3029	3985, St-Denis, Montréal	30 08 78
CENTRE J.A.L.S. INC. 1628-0042	977, 6e Avenue, Grand-Mère	05 07 78
LA CHORALE DE ST-MAXIME-DE-SCOTT INC. 1629-9703	Saint-Maxime	21 09 78
CLUB DE L'AGE D'OR LA VISITATION, YAMASKA 1628-0521	La Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie	28 08 78
LE CLUB DE SKI NAUTIQUE CHATELAIN INC. 1626-5233	121, Morin, Châteauguay	15 05 78
CLUB DE VOILE ST-FRANCOIS INC. 1628-9886	Valleyfield	11 08 78
LE CLUB FAMILIAL B.C. DE LACHINE INC. *THE LACHINE FAMILY C.B. CLUB INC.* 1629-7533	10, rue Rolland, app. 8, Saint-Pierre	14 09 78
CLUB LIONS DE FERMONT INC. 1623-7604	Fermont	04 10 78
CLUB OPTIMISTE CHAMPLAIN-BROSSARD 1629-3946	5531, place Bruno, Brossard	28 09 78
CLUB OPTIMISTE DE ST-DAMASE INC. 1627-4201	Saint-Damase	13 06 78
CLUB OPTIMISTE STE-GENEVIEVE-DE-BATISCAN INC. 1629-6691	Sainte-Geneviève-de-Batiscan	12 09 78
LES COEURS D'OR DE CHARLEVOIX INC. 1630-1590	Rue Principale, Notre-Dame-des-Monts	29 09 78
COMITE DE LOISIRS DOMAINE RICHER 1629-1999	Bellefeuille	22 08 78
COMITE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE LA MISTASSINI 1630-1723	Mistassini	02 10 78
CONSEIL DE LA MISE EN MARCHE P.M.E. QUEBEC LTEE 1629-8374	Montréal	18 09 78

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
LA CORPORATION DES MARCHANDS DE PLACE DU CENTRE INC. 1628-2113	200, rue Principale, Hull	11 07 78
CREATIONS ART-SEPT STE-AGATHE-DES-MONTS 1474-3629	18, rue Laurier, Sainte-Agathe-des-Monts	27 05 77
GARDE ST-PAUL DE BAIE-ST-PAUL INC. 1630-0311	Baie-Saint-Paul	03 10 78
GARDERIE CHEZ PICOTINE 1627-8335	Brossard	27 09 78
LA GARDERIE LE PETIT NAVIRE INC. 1627-3575	Trois-Rivières-Ouest	27 09 78
JARDIN D'ENFANTS CLOVERDALE *CLOVERDALE PLAYGROUP* 1626-2024	Pierrefonds	27 09 78
LA LOGE GEORGIENNE INC. *THE GEORGIAN LODGE INC.* 1627-6222	Georgeville (Standstead)	25 07 78
MOUVEMENT POUR DES ECOLES PUBLIQUES AUTONOMES 1625-8683	17, rue de Galais, Boisbriand	24 04 78
LE MUR PENCHE INC. 1630-1194	Québec	03 10 78
LES PIEDS PALMES D'AMOS 1627-4839	Amos	14 06 78
LES RETRAITES DE L'ALCAN SAGUENAY ET LAC ST-JEAN INC. 1627-7360	68, St-Dominique, Jonquière	13 06 78
SOCIETE D'EXPANSION ECONOMIQUE DE PORTNEUF 1629-3011	100, rue Saint-Jacques, Saint-Raymond	30 08 78
THEATRE DE L'ARGILE INC. 1628-9332	1787, Savaria, Sainte-Julie	08 08 78
UNIFICATION LATINO-AMERICAINE 1629-8481	Montréal	18 09 78
UNITE DOMREMY LAMATER 1628-3616	Terrebonne	17 07 78
LES VOYAGEURS POLY-DUMAIS INC. 1630-2200	600, 36e Avenue, Saint-Antoine	02 10 78

74901-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Avis de correction (Lettres patentes)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a autorisé la correction des lettres patentes suivantes:

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation	Modifications
LA MANUFACTURE NICKY LTEE 1627-2320	4492, rue Parthenais, Montréal	06 06 78	Remplaçant le nom «LA MANUFACTURE MICKY LTEE» par «LA MANUFACTURE NICKY LTEE»

74901-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes supplémentaires à:

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	L.P.S. Date	Modifications
ABATTOIR ST-JEAN LTEE..... 1504-4571	30 07 76	02 10 78	Abrogeant les dispositions.
AMBIANCE ET CONFORT VEGA INC. 1471-5528	15 11 76	01 09 78	Changeant le nom – ancien nom: LES ENTREPRISES J.V.R. INC.
BAR L'ECHOUERIE ST-ETIENNE INC. 1507-0329	14 09 77	22 09 78	Changeant le nom – ancien nom: RESTAURANT-BAR L'ECHOUERIE INC.
BUNIBOIS INC..... 1625-4609	17 04 78	18 08 78	Modifiant le capital.
CAVALIERS DE MURDOCHVILLE INC. 1358-2341	31 07 74	04 04 78	Changeant le nom – ancien nom: CAVALIÈRES DE MURDOCHVILLE INC.
CERCLE SOCIAL FEMININ DE VILLE MONT-ROYAL, INC. 1259-0550	30 03 50	31 07 78	Etendant les objets.
LES ENTREPRISES D'ELECTRICITE JACQUES BROUILLE INC. 1330-3458	18 05 73	14 09 78	Changeant le nom – ancien nom: LUMICO INC.
LES IMMEUBLES V.R. INC..... 1508-2480	02 11 77	29 09 78	Etendant les objets.
A.M. LAWRENCE LTEE 1464-6251	05 02 76	26 06 78	Modifiant les objets.
MACONNEX INC. 1172-2980	01 08 63	26 09 78	1) Modifiant le capital; 2) modifiant les dispositions des lettres patentes.

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	L.P.S. Date	Modifications
MEUBLES MODERNES RIOUX INC. 1173-5594	11 06 64	28 09 78	Etendant les objets.
NESBITT, THOMSON ET COMPAGNIE, LIMITEE 1277-5193	31 03 52	23 08 78	Modifiant le capital.
H. ST-JEAN & FILS (1976) INC. 1504-4555	30 07 76	02 10 78	Abrogeant les dispositions.
SEMENA LTEE 1475-3537	17 03 77	16 08 78	Modifiant le capital.
VIDEOTRON LTEE 1150-0592	06 12 65	22 09 78	Modifiant le capital.

74901-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Siège social (Article 84)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont changé leur siège social tel qu'indiqué ci-après:

Nom	Date de constitution en corporation	Siège social — Nouvelle adresse
ALIMENTATION GREKON INC. 1464-0080	06 01 76	967, de la Coulée, Saint-Jean-Chrysostome
L'ALLIANCE LAURENTIENNE DES METIS ET INDIENS (HORS RESERVE) INC. 1347-0042	27 03 72	838, 3e Avenue, Val-d'Or
ASSOCIATION CULTURELLE CANADIENNE-SERBE DE QUEBEC 1463-7078	17 12 75	349, avenue Melville, Westmount
AUTOMOBILE M. BOURGAULT (1978) INC. 1629-4233	31 08 78	Route 132, La Pocatière
BOUTIQUE AU CUIR FIN MELANIE LTEE 1478-3898	06 06 77	142 C, rue Notre-Dame, Repentigny
CANADIAN INDUSTRIAL CHEMICALS LTD. 1134-9693	09 02 49	660, avenue Lépine, Dorval
CENTRE DE DEVELOPPEMENT PERSONNEL DE MONTREAL INC. 1480-0965	05 08 77	7772, rue Georges, bureau 113, LaSalle
CENTRE EDUCATIF COMMUNAUTAIRE RENE GOUPIL .. 1478-3856	06 06 77	4105, 47e Rue, Montréal
CHARBONNEAU, LAFLEUR, HOTTE & ASSOCIES, ADMINISTRATEURS-CONSEILS INC. 1503-5686	14 07 76	192, rue d'Igé, Boucherville

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social Nouvelle adresse
LES COMPRESSEURS L.G. INC. 1511-0372	13 02 78	214, St-Jean-Baptiste, Beauport
CONSTRUCTION CASAJOLY LTEE 1464-5774	04 02 76	1163, Verchères, Longueuil
CONSTRUCTION DE LA RIVE INC. 1479-4697	14 07 77	2447, avenue Jeanne-d'Arc, Montréal
CONSTRUCTION LYNX INC. 1348-6675	08 11 73	346, rue du Cantonnier, Saint-Augustin-de-Desmaures
CONSTRUCTION M.G.D. INC. 1346-0589	01 10 73	1250, rue Volta, Boucherville
COPEDIC INC. 1351-5325	04 01 74	6518, rue Lescarbot, Montréal
CORPORATION DES TECHNICIENS INHALO-THERAPEUTES DU QUEBEC 1267-3117	21 10 69	4397, rue Denis-Papin, Saint-Léonard
CUISIRAMA INC. 1468-6901	27 07 76	4982, boulevard des Grandes-Prairies, Saint-Léonard
DARNELL STAMP AND COIN COMPANY LTD. 1108-6071	06 12 67	977 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal
DOCKENDALE ENTERPRISES LIMITED 1253-8849	08 01 63	Chemin Powerscourt, Athelstan, Hinchinbrook
L'EGLISE BAPTISTE MISSIONNAIRE INDEPENDANTE DE LA PROVINCE DE QUEBEC 1335-7884	13 10 72	1260, rue Principale, Sainte-Mélanie
LES ENTREPRISES B.I.B. INC. 1471-0149	22 10 76	5750, place Turcot, Montréal
EXCAVATION GAGNE & FILS LTEE 1463-7300	17 12 75	Route Rurale numéro 2, Wentworth-Nord
LES FABRICANTS DE MOULES I.C.M. INC. 1471-2707	03 11 76	388, rue St-Jacques, Montréal
FEDERATION QUEBECOISE DE KARATE INC. 1269-5730	31 08 71	1415 est, rue Jarry, Montréal
FEDERATION QUEBECOISE DU LOISIR LITTERAIRE 1334-5749	19 03 73	1415 est, rue Jarry, Montréal
FRANROC LTEE 1207-5602	16 04 71	Saint-Paul (Joliette)
LES IMMEUBLES CHEMIN WAVELL INC. 1504-0546	29 06 76	1111 ouest, autoroute Laval, Laval
INFORMATION-RECHERCHES TEMPS GAI INC. 1362-3723	14 03 75	195, de la Chaudière, Saint-Nicolas
LABEC INC. 1141-6906	29 09 67	1200 ouest, boulevard St-Martin, Laval
LOU-GAN INC. 1627-8194	26 06 78	8550, chemin Côte-de-Liesse, Saint-Laurent

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social — Nouvelle adresse
MIDOPTIQUE INC. 1473-1608	14 01 77	4905, rue St-Laurent, Montréal
NETTOYEUR FABIEN INC. 1207-7574	05 04 63	770, rue Labonté, Longueuil
PHOTO PAMAR INC. 1507-8744	24 10 77	1820, rue Gilford, Montréal
PLACEMENTS CINQUANTE LTEE 1470-8853	15 10 76	1005, chemin St-Louis, Sillery
RACINE & VERRET INC. 1158-6898	03 03 67	32, boulevard St-Jacques, Québec
ROY & TROTTIER INCORPOREE 1183-1484	28 02 50	1320, boulevard Graham, bureau 100, Mont-Royal
ROBERT SENECAL INC. 1282-5667	14 08 62	3274, avenue Cedar, Westmount
SERVICE DE MIRAGE METROPOLITAIN INC. 1340-9925	03 10 73	1355-A, rue Graham-Bell, Boucherville
SUPPORT ORTHO-FLEX INC. 1360-2842	15 11 74	328, des Pensées, Lauzon
TAPISSIER ROY INC. 1462-5537	14 10 75	Sainte-Justine
UNIGESTION LTEE 1286-9020	12 03 70	7173, Champchevrier, Anjou
JACQUES WILHELMY & ASSOCIES LTEE 1469-0473	09 08 76	615 ouest, boulevard Dorchester, suite 1060, Montréal

74901-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Associations coopératives — Loi des

ASSOCIATION COOPERATIVE DE REVALORISATION DES SOLS DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN

(*Loi des associations coopératives*)

Avis est donné que «ASSOCIATION COOPERATIVE DE REVALORISATION DES SOLS DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN», dont le siège social était situé à Chicoutimi, Québec, dans le district électoral de Chicoutimi, a été dissoute le 4 octobre 1978, conformément aux dispositions de la Loi des associations coopératives et de la Loi de la liquidation des compagnies.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
74912-o GÉRARD BARBIN.

COOPERATIVE D'HABITATION PLACE MOZART (BELOEIL)

(*Loi des associations coopératives*)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi des associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «COOPERATIVE D'HABITATION PLACE MOZART (BELOEIL)», dont le siège social est situé à Beloeil, Québec, dans le district électoral de Verchères.

Le sous-ministre associé des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
74998-o YVES TÉTREAULT.

TREMBLAY, COOPERATIVE D'HABITATION DE ST-HONORE

(*Loi des associations coopératives*)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi des associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «TREMBLAY, COOPERATIVE D'HABITATION DE ST-HONORE», dont le siège social est situé à Saint-Honoré, Québec, dans le district électoral de Dubuc.

Le sous-ministre associé des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
YVES TÉTREAULT.

75009-o

Avis divers

EGLISE EVANGELIQUE BAPTISTE DE CHIBOUGAMAU

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi des corporations religieuses, (1971, chapitre 75), il a accordé des lettres patentes, en date du 20 septembre 1978, constituant en corporation régie par la Loi des corporations religieuses, M. Jean-Marc Lindsay, commerçant en épicerie, 578, 3e Rue, Chibougamau, M. Gilles Lapierre, infirmier-surintendant, 1406, rue O'Connell, Chibougamau, M. Claude Bouchard, camionneur, 395, rue Normand, Chibougamau.

Le montant auquel est limitée la valeur des biens immobiliers que la corporation peut acquérir et posséder, est de $1 000 000.

Le siège social de la corporation est à Chibougamau, district judiciaire d'Abitibi.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
GÉRARD BARBIN.

74901-o 1627-0761

LES CLERCS DE SAINT-VIATEUR CANADIENS

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi des corporations religieuses, (1971, chapitre 75), il a accordé des lettres patentes, en date du 14 septembre 1978, constituant en corporation régie par la Loi des corporations religieuses, MM. Jacques Berthelet, 450, rue Querbes, Outremont, Julien Rainville, 132 nord, rue St-Charles-Borromée, Joliette, Gervais Dumont, 1, rue Iberville, Rivière-du-Loup, Jean-Luc Provencal, La Ferme, Abitibi-Ouest, Norbert Fournier, 132 nord, rue St-Charles-Borromée, Joliette, tous religieux.

Le montant auquel est limitée la valeur des biens immobiliers que la corporation peut acquérir et posséder, est de $2 000 000.

Le siège social de la corporation est à Outremont, district judiciaire de Montréal.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
GÉRARD BARBIN.

74901-o 1626-1331

Fabrique de la paroisse Charles-de-Foucault de Ville Lorraine

Avis est donné conformément à l'article 2 de la Loi des fabriques (1965, 1re session, chapitre 76) que monseigneur Charles Valois, évêque catholique romain de Saint-Jérôme, a, par décret daté du 1er août 1978, modifié les limites de la paroisse de Saint-Maurice de Bois-des-Filion, de Sainte-Françoise-Cabrini de Rosemère et de la desserte Saint-Sacrement de Saint-Louis-de-Terrebonne et érigé en paroisse canonique le territoire de la ville de Lorraine «La Fabrique de la paroisse Charles-de-Foucault de Ville Lorraine».

L'évêque catholique romain de Saint-Jérôme,
CHARLES VALOIS.

74913-o

J. G. & A. GRAVEL INC.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, sous l'autorité de l'article 12 de la Loi des compagnies, donne avis qu'il a corrigé, le 2 octobre 1978, les lettres patentes émises le 7 juillet 1978.

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

74901-o 1628-1255

Ville de Pointe-Claire

Avis de rachat partiel pour obligations à fonds d'amortissement

Avis est par les présentes donné aux détenteurs d'obligations à fonds d'amortissement 5⅝% de la ville de Pointe-Claire, dues le 15 décembre 1985, que, conformément aux dispositions des règlements et résolutions de la ville, et tel qu'indiqué sur lesdites obligations, les obligations portant les numéros suivants, à savoir:

M0802, M0803, M0804, M0805, M0806, M0807, M0808, M0809, M0810, M0811, M0812, M0813,
M0814, M0815, M0816, M0817, M0818, M0819, M0820, M0821, M0822, M0823, M0824, M0825,
M0826, M0827, M0828, M0829, M0830, M0831, M0832, M0833, M0834, M0835, M0836, M0837,
M0838, M0839, M0840, M0841, M0842, M0843, M0844, M0845, M0846, M0847, M0848, M0849,
M0850, M0851, M0852, M0853, M0854, M0855, M0856, M0857, M0858, M0859, M0860, M0861,
M0862, M0863, M0864, M0865, M0866, M0867, M0868, M0869, M0870, M0871, M0872, M0873,
M0874, M0875, M0876, M0877, M0878, M0879, M0880, M0881, M0882, M0883, M0884, M0885,
M0886, M0887, M0888, M0889, M0890, M0891, M0892, M0893, M0894, M0895, M0896.

seront rachetées le quinzième jour de décembre 1978, pour le compte du fonds d'amortissement, et qu'à ladite date le capital respectif desdites obligations sera payé en même temps que l'intérêt accru et impayé sur icelles audit quinzième jour de décembre 1978, sur présentation desdites obligations avec tous les coupons d'intérêt y attachés échéant ledit quinzième jour de décembre 1978, et subséquemment en monnaie légale des Etats-Unis d'Amérique, à la compagnie de fiducie de la Banque de Montréal, en la cité de New York, N.Y., E.U.A.

Avis est de plus donné que l'intérêt sur les obligations, ainsi rachetées, cessera d'accroitre à compter du quinzième jour de décembre 1978.

Donné en la ville de Pointe-Claire, le 10 octobre 1978.

Le greffier,
M. TRUDEAU.

74937-o

Succession Daniel Laprade

Avis est donné qu'en vertu d'un acte exécuté le 4 octobre 1978, devant Me Laurent Jutras, notaire, exerçant à Drummondville, district de Drummond, 183, rue Lindsay, et enregistré au bureau d'enregistrement de Drummond, à Drummondville, le 6 octobre 1978 sous le numéro 241839, Anatole Laprade en sa qualité de tuteur à ses enfants mineurs, Sylvie et Mario Laprade, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de Daniel Laprade, en son vivant employé d'usine, demeurant à l'Avenir, comté de Drummond, et décédé le 12 juillet 1978.

Le procureur,
LAURENT JUTRAS, *notaire*.

74914-o

Succession Edouard Lampron

Avis est par les présentes donné que Sylvie Lampron, demeurant au numéro 575, de la rue Saint-Jean, à Drummondville, Daniel Lampron, demeurant au numéro 575, de la rue Saint-Jean, à Drummondville, Michel Lampron, Suzie Lampron, Richard et Mario Lampron, mineurs, demeurant au 575, de la rue Saint-Jean à Drummondville, représentés par leur tutrice dame Thérèse Caouette Lampron, maîtresse de maison, demeurant au 575, de la rue Saint-Jean, à Drummondville, dûment nommée et autorisée à cette fin, héritiers légaux de Edouard Lampron, en son vivant mécanicien, demeurant au 4594, boulevard Allard, R.R. 2, à Saint-Nicéphore, comté de Drummond, décédé le vingt-deuxième jour du mois de juillet mil neuf cent soixante-dix-sept, sans laisser de testament, ont accepté la succession dudit Edouard Lampron, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte éxécuté devant Me André Lampron, notaire, exerçant au numéro 223, de la rue Saint-Marcel, à Drummondville, en date du vingt-deuxième jour du mois de février mil neuf cent soixante-dix-huit, dont copie a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Drummond, à Drummondville, le dix-septième jour du mois de mai mil neuf cent soixante-dix-huit, sous le numéro 238067.

Un inventaire des biens du défunt a été fait le même jour devant le même notaire, et peut être consulté à ses bureaux, à l'adresse ci-dessus.

Après deux (2) mois des présentes, les susnommés paieront les créanciers, à mesure qu'ils se présenteront, suivant la loi.

Le procureur des héritiers,
ANDRÉ LAMPRON, *notaire*.

74915-o

Caisses d'épargne et de crédit — Loi des

CAISSE D'ECONOMIE DE L'IMPRIMERIE COOPERATIVE HARPELL

(Loi des caisses d'épargne et de crédit)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi des caisses d'épargne et de crédit, il a approuvé la demande de la CAISSE D'EPARGNE DE GARDENVALE — THE GARDENVALE SAVINGS AND CREDIT UNION, un syndicat coopératif, régi par la Loi des syndicats coopératifs de cesser d'être régi par ladite loi et de devenir une caisse régie par la Loi des caisses d'épargne et de crédit sous le nom de la CAISSE D'ECONOMIE DE L'IMPRIMERIE COOPERATIVE HARPELL.

Le groupe dans lequel la Caisse recrutera ses membres est les employés et/ou les retraités de l'Imprimerie Coopérative Harpell.

Le nom de la fédération à laquelle la Caisse sera affiliée est la Fédération des caisses d'économie du Québec.

Québec, le 12 octobre 1978.

Le sous-ministre associé des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,

74916-o YVES TÉTREAULT.

LA CAISSE POPULAIRE DE DORSET

(Loi des caisses d'épargne et de crédit)

Avis est donné que «LA CAISSE POPULAIRE DE DORSET» a été dissoute le dixième jour d'octobre 1978, et ce, en vertu de la Loi des caisses d'épargne et de crédit et de la Loi de la liquidation des compagnies.

Québec, le 16 octobre 1978.

Le sous-ministre associé des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,

74981-o YVES TÉTREAULT.

Changement de nom et d'autres qualités de l'Etat civil — Loi du *Accordés*

Marie Danielle Arbour

Par le certificat numéro 78-181 du 21 septembre 1978, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Danielle Dubois, née le 30 juin 1954, en celui de Marie Danielle Arbour.

Québec, le 16 octobre 1978.

Le sous-ministre associé de la Justice,

74975-o RENÉ LANGEVIN.

Marie Paulette Linda Chatelle

Par le certificat numéro 78-169, du 21 septembre 1978, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Paulette Linda Pouliot, née le 1er octobre 1959, en celui de Marie Paulette Linda Chatelle.

Québec, le 16 octobre 1978.

Le sous-ministre associé de la Justice,

74975-o RENÉ LANGEVIN.

Marie Gemma Rolande France Côté

Par le certificat numéro 78-168, du 21 septembre 1978, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Gemma Rolande Ringuette née le 9 mars 1945, en celui de Marie Gemma Rolande France Côté.

Québec, le 16 octobre 1978.

Le sous-ministre associé de la Justice,

74975-o RENÉ LANGEVIN.

Michelle Côté

Par le certificat numéro 78-201, du 24 août 1978, le ministre de la Justice a effectué le changement d'indication de sexe et de prénom de Joseph Grégoire Michel Côté, né le 15 février 1950, en celui de Michelle Côté.

Québec, le 16 octobre 1978.

Le sous-ministre associé de la Justice,

74975-o RENÉ LANGEVIN.

Guy Réjean Deshaies

Par le certificat numéro 78-167, du 21 septembre 1978, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Guy Réjean Larivière, né le 21 janvier 1940, en celui de Guy Réjean Deshaies.

Québec, le 16 octobre 1978.

Le sous-ministre associé de la Justice,

74975-o RENÉ LANGEVIN.

Nagui Antoine Farah

Par le certificat numéro 78-190, du 5 octobre 1978, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Nagui Antoine Kamel, né le 15 octobre 1947, en celui de Nagui Antoine Farah.

Québec, le 16 octobre 1978.

Le sous-ministre associé de la Justice,

74975-o RENÉ LANGEVIN.

Marie Mathilda Irène Claire Fortier

Par le certificat numéro 78-162, du 21 septembre 1978, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Mathilda Irène Fortier, née le 12 janvier 1943, en celui de Marie Mathilda Irène Claire Fortier.

Québec, le 16 octobre 1978.

Le sous-ministre associé de la Justice,
74975-o RENÉ LANGEVIN.

Marie Thérèse Marlène Fortier

Par le certificat numéro 78-161, du 21 septembre 1978, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Thérèse Marlyn Fortier, née le 5 mars 1956, en celui de Marie Thérèse Marlène Fortier.

Québec, le 16 octobre 1978.

Le sous-ministre associé de la Justice,
74975-o RENÉ LANGEVIN.

Marie Thérèse Josée Landry

Par le certificat numéro 78-196, du 5 octobre 1978, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Thérèse Landry, née le 7 février 1949, en celui de Marie Thérèse Josée Landry.

Québec, le 16 octobre 1978.

Le sous-ministre associé de la Justice,
74975-o RENÉ LANGEVIN.

Bennie Millman

Par le certificat numéro 78-191, du 5 octobre 1978, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Bennie Melman, né le 25 août 1919, en celui de Bennie Millman.

Québec, le 16 octobre 1978.

Le sous-ministre associé de la Justice,
74975-o RENÉ LANGEVIN.

Joseph Jacques André Rouleau

Par le certificat numéro 78-171, du 21 septembre 1978, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Jacques André Perreault, né le 16 juillet 1958, en celui de Joseph Jacques André Rouleau.

Québec, le 16 octobre 1978.

Le sous-ministre associé de la Justice,
74975-o RENÉ LANGEVIN.

Changement de nom et d'autres qualités de l'Etat civil — Loi du *Demandes*

Laurentien Chabot

Avis est donné que monsieur Laurentien Chabot, résidant et domicilié au 237, rue Albert, à Saint-Eustache, district de Terrebonne, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice de la province de Québec afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de Daniel Chabot.

Saint-Eustache, le 20 septembre 1978.

Le procureur du requérant,
74814-42-2-o JOHANNE DRAPEAU.

Manuel Ferreira Do Couto

Avis est donné que Manuel Ferreira Do Couto, résidant au 7581, rue Henri-Julien en les cité et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice de la province de Québec, afin de changer son nom en celui de Manuel Ferreira.

Sa fille mineure, Maria Margarida Do Couto, résidant et domiciliée à la même adresse, bénéficiera aussi de ce changement de nom de Maria Margarida Do Couto en celui de Maria Margarida Ferreira.

Montréal, le 22 septembre 1978.

Les procureurs du requérant,
74821-42-2-o LEBOVICS & CYTRYNBAUM.

Philippe Doat

Avis est par les présentes donné que Philippe Doat, étudiant, de ville Saint-Laurent, district de Montréal, a l'intention de s'adresser au ministre de la Justice afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Philippe O'Connor.

Montréal, le 29 septembre 1978.

Les procureurs du requérant,
ADESSKY, KINGSTONE,
74908-43-2-o ZERBISTAS & POULIN.

Margaret Frances Dyer

Prenez avis que Margaret Frances Dyer, résidant et domiciliée au 8675, rue Souligny, dans les cité et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de Eliza Frances Tucker.

Pointe-aux-Trembles, le 21 septembre 1978.

Le procureur de la requérante,
74822-42-2-o JACQUES CYR.

Demetra Diane Economakos

Avis est donné, par les présentes, que DEMETRA DIANE ECONOMAKOS, secrétaire, résidant à 249, chemin Saint-André, à Saint-Luc, district de Saint-Jean, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Diane Makos.

Montréal, le 18 septembre 1978.

Les procureurs de la requérante,
74891-42-2-o SPIEGEL & KRAVETZ.

Ubaldo Fasano

Avis est donné que Ubaldo Fasano, résidant et domicilié au 340, Rive-Boisée, ville de Pierrefonds, district de Montréal, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Buddy John Ubaldo Fasano.

Beaconsfield, Québec, le 18 septembre 1978.

Le procureur du requérant,
74823-42-2-o DANIELLE DESCHAMPS-CARLSON.

Joseph Marcel Gélineau

Avis est par les présentes donné que Joseph Marcel Gélineau, domicilié et résidant au 344, rue King George, Longueuil, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Marcel Legault.

Montréal, le 2 octobre 1978.

Les procureurs du requérant,
BEAUPRÉ, TRUDEAU, SYLVESTRE,
74909-43-2-o TAILLEFER & LÉGER.

Joseph Roland Maurice Gélineau

Avis est par les présentes donné que Joseph Roland Maurice Gélineau, domicilié et résidant au 1890, rue Adoncourt, app. 14, à Longueuil, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Roland Maurice Legault.

Montréal, le 2 octobre 1978.

Les procureurs du requérant,
BEAUPRÉ, TRUDEAU, SYLVESTRE,
74910-43-2-o TAILLEFER & LÉGER.

Marguerite Genest

Avis est donné par la présente que madame Marguerite Genest, épouse de Léonce Claveau, résidant et domiciliée en la ville de Sainte-Julie-de-Verchères, province de Québec, au numéro 345, de la rue Lamoureux, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Nancy Genest.

Longueuil, le 11 octobre 1978.

Le procureur de la requérante,
74979-43-2-o SUZIE SAINT-GEORGES, *notaire*.

Joseph Edouard Gingras

Avis est donné par les présentes que Joseph Edouard Gingras, domicilié et résidant au 9665, place Blouin, Charlesbourg, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Edouard Marcel Gingras.

Québec, le 5 octobre 1978.

Les procureurs du requérant,
GRONDIN, LEBEL, POUDRIER,
74820-42-2-o ISABEL, MORIN & GAGNON.

Heydar Ali Hadji-Ahmadi

Avis est par les présentes donné que monsieur Heydar Ali Hadji-Ahmadi, électricien, domicilié et résidant au 2677, rue Gascon, appartement 5, dans les cité et district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de Ali Ahmadi.

Montréal, le 8 septembre 1978.

Le procureur du requérant,
74862-42-2-o WM MELVIN WEIGEL.

Marie Thérèse Hélène Lorraine Lalancette

Avis est donné que Marie Thérèse Hélène Lorraine Lalancette, serveuse, domiciliée et résidant au 33 est, 3e Rue, Chapais, district d'Abitibi, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marie Thérèse Hélène Lorraine Boucher.

Les procureurs de la requérante,
74877-42-2-o RACINE & SAVARD, *avocats*.

Roswitha Elizabetha Przestrzelski

Avis est donné par la présente que Roswitha Elizabetha Przestrzelski, résidant et domiciliée au 4687, avenue Beaconsfield, dans la ville de Montréal, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de Roswitha Elizabetha Preston.

Les procureurs de la requérante,
74824-42-2-o MCGILTON & JOHNSTON.

Joseph Alexis Young

Avis est donné que Joseph Alexis Young, résidant à 196, rue Hudon, Rimouski, district de Rimouski, connu sous le nom de Joseph Alexis John Young, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de Joseph Alexis John Young, en vertu de la Loi du changement de nom (1965, 1re session, chapitre 77 et amendements).

Rimouski, le 21 septembre 1978.

Les procureurs du requérant,
74885-42-2-o GAGNON & LALIBERTÉ.

Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008297-782

RENALD GAUTHIER, résidant et domicilié au 1815, de la Ronde, app. 9, en les ville et district de Québec, demandeur, c. ANTHONY LOIACONO, anciennement résidant et domicilié au 2, Rachel Road, Methuen, Mass., Etats-Unis, aujourd'hui d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Anthony Loiacono de comparaître au greffe de cette Cour, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle*, journal de langue française.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur (Anthony Loiacono).

Québec, le 5 octobre 1978.

Le greffier,
74953-o MARIE BELZILE.

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-017766-781

LOUIS LUXENBERG, demandeur, c. HANS SCHMIDT, défendeur, et MARIA WILHELMINE MUSCHINSKY, mise en cause.

Par ordre de la Cour, le demandeur a été autorisé à aviser la mise-en-cause, Maria Wilhelmine Muschinsky, qu'un avis de contravention de soixante (60) jours, conformément aux dispositions de l'article 1040*a* du Code civil de la province de Québec, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, le 27 juin 1978, sous le numéro 2888620 et qu'une copie dudit avis de soixante (60) jours a été déposé à son intention aux greffes de la Cour supérieure du palais de justice de Montréal et la mise-en-cause est par les présentes requises de remédier aux défauts dans ledit avis de soixante (60) jours dans les 60 jours de la parution du présent avis.

Montréal, le 13 octobre 1978.

Le procureur du demandeur,
74982-o BARRY FEINSTEIN.

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-020391-783

EVA WILLIAMS, requérante, c. THOMAS YEOMANS, intimé, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement d'Argenteuil, mis en cause.

Requête pour mode spécial de signification

À l'un des honorables juges de la Cour supérieure pour le district de Montréal, la requête de votre requérante expose respectueusement:

1. Attendu qu'il appert au rapport du huissier instrumentant qu'il est impossible de signifier la présente requête en prescription trentenaire et requête en prescription trentenaire amendée vu que l'intimé n'a pas de résidence ni place d'affaires connues dans la province de Québec;

2. Attendu qu'il lui sera impossible de signifier à moins d'une autorisation spéciale de cette Cour;

Pour ces motifs, vous plaise:

Ordonner à l'intimé de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication d'une ordonnance publiée dans la *Gazette officielle du Québec*.

Montréal, le 16 octobre 1978.

Les procureurs de la requérante,
74983-o ROBERT & CHAMPAGNE.

Compagnies — Loi des

Demandes d'abandon de charte

J.P. LONGLADE SALES AGENCIES LTD. LES AGENCES DE VENTE J.P. LONGLADE LTEE

Avis est par les présentes donné que J.P. LONGLADE SALES AGENCIES LTD./LES AGENCES DE VENTE J.P. LONGLADE LTEE, une corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province du Québec, la permission d'abandonner sa charte selon les dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 4 janvier 1978.

Le secrétaire,
74920-o JAMES LONGLADE.

BOUTIQUE ROCOCO LTEE

Prenez avis que la compagnie BOUTIQUE ROCOCO LTEE, constituée en corporation en vertu de la première partie de la Loi des compagnies par lettres patentes émises le 19 décembre 1974, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Québec, le 12 octobre 1978.

Le président,
74917-o JEAN ROCHETTE.

LES CANOTIERS DU NORD-OUEST QUEBECOIS INC.

«Prenez avis que la compagnie «LES CANOTIERS DU NORD-OUEST QUEBECOIS INC.» dont le siège social est à Rouyn, Québec, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.»

Les procureurs de la compagnie,
74990-o CORBEIL & SEGUIN, *notaires*

LA COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS CORNWALL LIMITEE

Avis est par les présentes donné que la compagnie LA COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS CORNWALL LIMITEE, constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 26 juin 1978.

Le président,
74974-o PATRICK CHENG.

LA CORPORATION LURA LTEE

Prenez avis que la compagnie LA CORPORATION LURA LTEE. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Les procureurs de la compagnie,
74954-o AMSEL & MALINIAK.

CLAUDE DEGREVE INC.

Prenez avis que la compagnie CLAUDE DEGREVE INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Les procureurs de la compagnie,
74955-o LAFLEUR, BROWN, DE GRANDPRÉ.

DEMILI INC.

Avis est par les présentes donné que DEMILI INC., corporation légalement constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la ville de Sainte-Foy, Qué., demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Québec, le 29 septembre 1978.

Le procureur de la compagnie,
74956-o CLAUDE GIRARD.

JEAN DION ASSOCIES INC.

Prenez avis que la compagnie «JEAN DION ASSOCIES INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Le procureur de la requérante,
74957-o ME GAÉTAN MATHIEU.

EASTERN PLASTIC PROFILES LTD.

Avis est par les présentes donné que EASTERN PLASTIC PROFILES LTD., ayant son siège social dans les cité et district de Montréal, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte à partir de et après la date qu'il lui plaira de déterminer.

Montréal, le 10 octobre 1978.

Les procureurs de la requérante,
74978 STEIN & STEIN.

FOYER NOTRE-DAME DES CHAMPS INC.

Prenez avis que la Compagnie «FOYER NOTRE-DAME DES CHAMPS INC.» de Plessisville, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Plessisville, le 20 septembre 1978.

Le procureur de la compagnie,
74918-o YVES LAUZON, *notaire*.

HARGRO INVESTMENTS LTD.

Avis est donné que la compagnie «HARGRO INVESTMENTS LTD.» constituée en corporation en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social à Montréal, Québec, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 1er avril 1978.

Les procureurs de la compagnie,
KAUFMAN, RESPITZ, SEDEROFF,
74958-o SHUGAR & SEGAL.

HYDROCARBEC B.S.F. INC.

Prenez avis que HYDROCARBEC B.S.F. INC., corporation légalement constituée en vertu de la Loi des compagnies du Québec, 1re partie, ayant son siège social à Montréal, district judiciaire de Montréal, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, en vertu des dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 16 octobre 1978.

Les procureurs de la requérante,
75000-o LAPOINTE ROSENSTEIN.

LECOURS & FRERES LTEE

Prenez avis que la compagnie LECOURS & FRERES LTEE demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Le procureur de la requérante,
74904-o PAUL ROY, *notaire*.

SAMUEL LISAK ASSOCIATES INC.

Avis est par les présentes donné que SAMUEL LISAK ASSOCIATES INC., une corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies, et ayant son siège social dans la ville de Montréal, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte selon les dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 4 janvier 1978.

Le secrétaire,
74919-o MARY LISAK.

MONART (1964) CORPORATION

Avis est par les présentes donné que MONART (1964) CORPORATION, compagnie incorporée en vertu de la Loi des compagnies, et ayant son siège social en la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Fait à Montréal, le 14e jour de septembre 1978.

Les procureurs de la compagnie,
RAPPAPORT, WHELAN, BESSNER,
74921-o FELDMAN & ROSS.

NIR INVESTMENT INC.

Avis est par les présentes donné que «NIR INVESTMENT INC.» une corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies, et ayant son siège social dans Montréal, province de Québec, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, pour obtenir l'abandon de sa charte selon les dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, le 11 septembre 1978.

Le président,
74922-o DAVID GERSTEIN.

ONE THOUSAND GUY (1964) CORPORATION

Avis est par les présentes donné que ONE THOUSAND GUY (1964) CORPORATION, compagnie incorporée en vertu de la Loi des compagnies, et ayant son siège social en la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Fait à Montréal, le 14e jour de septembre 1978.

Les procureurs de la compagnie,
RAPPAPORT, WHELAN, BESSNER,
74923-o FELDMAN & ROSS.

PELLIN INC.

Prenez avis que la compagnie PELLIN INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Sainte-Foy, le 19 octobre 1978.

Les procureurs de la compagnie,
75001-o POULIN & MARTIN, *notaires*.

Z. PERRON AUTOMOBILE LIMITEE

Prenez avis que la compagnie Z. PERRON AUTOMOBILE LIMITEE demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Valleyfield, le 11 octobre 1978.

Le procureur de la compagnie,
74980-o ME GEORGES A. MELOCHE, C.R.

LES PRODUITS LEO INC.

Prenez avis que la compagnie LES PRODUITS LEO INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 26 septembre 1978.

Le procureur de la requérante,
74959-o PIERRE BRASSARD.

RIVERSHORE AUTO SALVAGE INC.

Prenez avis que la compagnie RIVERSHORE AUTO SALVAGE INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Les procureurs de la compagnie,
74960-o BERGERON, DUBÉ, LABROSSE & ASS.

ROYALVALE NURSERY LIMITED

Avis est par les présentes donné que la compagnie ROYALVALE NURSERY LIMITED, constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec et ayant son siège social dans la cité de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 30 juin 1978.

Le secrétaire,
74961-o WALTER F. LUCK.

ST CONSTANT DEVELOPMENT CORPORATION

Avis est par les présentes donné que la compagnie ST CONSTANT DEVELOPMENT CORPORATION, corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social en la cité de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 2 octobre 1978.

Les procureurs de la compagnie,
74905-o FRUMKIN, FELDMAN & GLAZMAN.

SCHONBEK INTERNATIONAL LTD.

Avis est donné qu'en vertu des dispositions de la Loi des compagnies, SCHONBEK INTERNATIONAL LTD. s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, que son annulation soit dirigée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.

Montréal, le 15 août 1978.

Les procureurs de la compagnie,
74962-o PHILLIPS & VINEBERG.

LES SPORTIFS DE BEAUPORT INC.

Avis est, par la présente, donné que LES SPORTIFS DE BEAUPORT INC., compagnie incorporée en vertu de la Loi des compagnies, ayant son siège social au 655, boulevard des Chutes, Beauport, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi des compagnies.

Québec, le 13 octobre 1978.

Les procureurs de la compagnie,
74906-o GONTHIER, DUVAL & LEGRIS.

TERMINAL CENTRE (1964) CORPORATION

Avis est par les présentes donné que TERMINAL CENTRE (1964) CORPORATION, compagnie incorporée en vertu de la Loi des Compagnies et ayant son siège social en la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies.

Fait à Montréal, le 14e jour de septembre 1978.

Les procureurs de la compagnie,
RAPPAPORT, WHELAN, BESSNER,
74924-o FELDMAN & ROSS.

TRUMAC TAVERN INC.

Avis est par les présentes que la compagnie «TRUMAC TAVERN INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 6 octobre 1978.

Le secrétaire,
74925-o MAURICE BRUNET.

VASCOR REALTIES INC.

Avis est par les présentes donné que VASCOR REALTIES INC., ayant son siège social dans les cité et district de Montréal, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, à partir de la date qu'il lui plaira de déterminer.

Montréal, le 28 septembre 1978.

Les procureurs de la requérante,
74907-o STEIN & STEIN.

Demande(s) à la Législature

Ville de La Baie

Avis est donné que la ville de La Baie s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec afin de faire ratifier un acte enregistré sous le numéro 232932 au bureau de la division d'enregistrement de Chicoutimi.

Le procureur de la requérante,
75010-43-4-o MICHAEL CAIN.

SOCIETE IMMOBILIERE DES CAISSES D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DU QUEBEC

Avis est donné que la SOCIETE IMMOBILIERE DES CAISSES D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DU QUEBEC déposera aussitôt que possible, devant l'Assemblée nationale, un projet de loi aux fins de:

1. Etablir et préciser la structure et le statut corporatif de l'entreprise;
2. Autoriser la Fédération des caisses d'entraide économique du Québec à détenir toutes ses actions ordinaires.

Québec, le 2 octobre 1978.

Les procureurs de la requérante,
GAGNON, DE BILLY, CANTIN, MARTIN,
74895-42-4-o BEAUDOIN & LESAGE.

SOCIETE NATIONALE DE FIDUCIE

Avis est donné que la SOCIETE NATIONALE DE FIDUCIE déposera aussitôt que possible, devant l'Assemblée nationale, un projet de loi aux fins de:

1. Autoriser la prise de contrôle de l'entreprise par la Fédération des caisses d'entraide économique du Québec;
2. Rompre tout lien entre l'entreprise et la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal;
3. Clarifier et préciser la structure et le statut corporatif de l'entreprise.

Montréal, le 20 septembre 1978.

Les procureurs de la requérante,
GAGNON, DE BILLY, CANTIN, DIONNE,
74878-42-4-o MARTIN, BEAUDOIN & LESAGE.

Financement des partis politiques — Loi régissant le

Association libérale de Chicoutimi

Le directeur général du financement des partis politiques donne avis du remplacement, par le chef du Parti libéral du Québec, du représentant officiel de l'association libérale pour le district électoral de Chicoutimi, M. Claude Girard, 110 est, rue Racine, Chicoutimi, G7H 1R2 par M. Bernard Pelletier, 72 ouest, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi, G7J 1G1.

Montréal, le 16 octobre 1978.

Le secrétaire,
74984-o PIERRE DESJARDINS.

Association libérale de Gaspé

Le directeur général du financement des partis politiques donne avis du remplacement, par le chef du Parti libéral du Québec, du représentant officiel de l'association libérale pour le district électoral de Gaspé, M. J. Elvin Watt, 280, rue Commerciale, Chandler, G0C 1K0 par M. Jean-Marie Lambert, C.P. 367, rue Sirois, Grande-Rivière, GOC 1VO.

Montréal, le 16 octobre 1978.

Le secrétaire,
74985-o PIERRE DESJARDINS.

Association libérale de Matapédia

Le directeur général du financement des partis politiques donne avis du remplacement, par le chef du Parti libéral du Québec, du représentant officiel de l'association libérale pour le district électoral de Matapédia, M. Maurice Michaud, 1629, rue Aubin, Mont-Joli, G5H 2R6 par M. Jean-Hugues Guénette, 121, rue St-Antoine, Amqui, G0J 1BO.

Montréal, le 16 octobre 1978.

Le secrétaire,
74986-o PIERRE DESJARDINS.

Association libérale de Terrebonne

Le directeur général du financement des partis politiques donne avis du remplacement, par le chef du Parti libéral du Québec, du représentant officiel de l'association libérale pour le district électoral de Terrebonne, M. Pierre Jacques, 769, rue Toupin, Sainte-Thérèse, J7E 1W4 par M. Robert Desautels, 892, rue Valois, Sainte-Thérèse, J7E 2P4.

Montréal, le 16 octobre 1978.

Le secrétaire,
PIERRE DESJARDINS.

74987-o

Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières
Assurances — Loi sur les

Avis d'annulation de certificats d'agents d'assurance

Conformément à l'article 362 de la Loi sur les assurances (1974, chapitre 70) le surintendant des assurances donne avis que le certificat des personnes dont les noms suivent est annulé à compter du 5 octobre 1978.

Nom	*Dossier*	*Catégorie de certificat*
M. Frank Padulo 8827, Bressani Street Montréal, Québec	33178	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Lomer Solomon 7571, Bordeaux, app. 1 Montréal, Québec	31464	Assurance sur la vie
M. Georges Simard 91 sud, Dorchester, app. C-453 Québec, Qué.	21444	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Aurèle Milot 745, Croissant de Carignan Duvernay-Ouest, Québec	17146	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Mario Poudrier 3105, Edouard Montpetit, app. 8 Chomedy, Laval	33650	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Pierre Blais 1690, Ledoux Crescent, app. 3 Sherbrooke, Québec	33023	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Raymond Dion 588, rue Papineau Sherbrooke, Québec	32956	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Paul-François Ferlatte 1707, Oxford Ville Saint-Laurent, Québec	32722	Assurance sur la vie
M. Yves-Marie Bellavance 422, Saint-Rédempteur Matane, Québec	32397	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Maurice Major 193, Desjardins Granby, Québec	31906	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Richard Lemaire 32, Acqueduc, app. 4 Varennes, Québec	30355	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Esther Ménard 164, 3e Rue Shawinigan, Québec	16901	Assurance sur la vie
M. Gilles Savard 4191, du Moulin, app. 35 Cap-Rouge, Québec	27163	Assurance de dommages

Le surintendant,
JACQUES M. ROY.

74901-o

Avis de suspension de certificats d'agents d'assurance

Conformément à l'article 362 de la Loi sur les assurances (1974, chapitre 70) le surintendant des assurances donne avis que les certificats des personnes dont les noms suivent sont suspendus à compter du 13 octobre 1978, en vertu de l'article 360*a* de la Loi sur les assurances.

Nom	*Dossier*	*Catégorie de certificat*
M. Maurice Allaire 261, Saint-Paul Saint-Tite, Québec	2646	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Réjean Dubois 667, Prévost Saint-Bruno, Québec	9179	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Gaston Danis 2232, chemin Saint-Roch Tracy, Québec J3R 3I2	7966	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents

M. Michel Munoz 186, rue Dion Greenfield Park, Québec	17552	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Jean Hamel 1127, Saint-Henri Mascouche, Québec J0N 1C0	26657	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Michel Garneau 367, rue Brassard, app. B-7 Roberval, Québec	27652	Assurance sur la vie
M. François Morissette 179, Saint-Urbain Granby, Québec	33540	Assurance sur la vie
M. André Jacques 897, chemin Guimont Boucherville, Québec J4B 3Z4	12679	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Réjean Bornais 8, de Léry, app. 2 Boucherville, Québec J4B 4K6	28758	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Jacques Matte 856, 5e Avenue Verdun, Québec H4Y 2J8	30312	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Mme Magella Bourbeau 1689, place Concorde Orsainville Charlesbourg Québec	30987	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Jean-Claude Michel 12321, place Germain, app. 220 Montréal, Québec	31199	Assurance sur la vie
M. Gérard Moreau 1393, Phillips Mascouche, Québec J0N 1C0	32169	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Gabriel Légaré 148, Labrie Saint-Eustache Québec J7R 2R8	32574	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Florent Dumoulin 94, Morris Sainte-Thérèse Québec	33319	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents

Le surintendant des assurances,
JACQUES M. ROY.

74901-o

Avis d'annulation de certificats d'experts en sinistres

Conformément à l'article 362 de la Loi sur les assurances (1974, chapitre 70) le surintendant des assurances donne avis que le certificat d'expert en sinistres de la personne dont le nom suit est annulé à compter du 5 octobre 1978.

Nom	*Dossier*	*Catégorie de certificat*
M. Roland-F. Frechette 17508, rue Avon Pierrefonds, Québec	10405	1re classe (sinistres automobiles, responsabilité et risques divers) 2e classe (sinistres aux biens)
M. Dominic Romani 7301, Argenton Ville d'Anjou, Québec	20312	1re classe (sinistres automobiles, aux biens, responsabilité et risques divers)
M. Jean-Pierre Lacasse 222, Latour Repentigny, Québec	13364	1re classé (sinistres automobiles) 3e classe (sinistres aux biens, responsabilité et risques divers)

Le surintendant,
JACQUES M. ROY.

74901-o

Avis d'annulation de certificats d'agent d'assurance

Conformément à l'article 362 de la Loi sur les assurances (1974, chapitre 70) le surintendant des assurances donne avis que le certificat de la personne dont le nom suit est annulé à compter du 12 octobre 1978.

Nom	*Dossier*	*Catégorie de certificat*
M. Gaston Goulet 181, rue Chartier Sherbrooke, Québec J1J 3B1	11600	Assurance de dommages

Le surintendant des assurances,
JACQUES M. ROY.

74901-o

Avis d'annulation de certificats d'agents d'assurance

Conformément à l'article 362 de la Loi sur les assurances (1974, chapitre 70) le surintendant des assurances

donne avis que les certificats des personnes dont les noms suivent sont annulés à compter du 13 octobre 1978.

Nom	*Dossier*	*Catégorie de certificat*
M. Maurice Allaire 261, Saint-Paul Saint-Tite, Québec	2646	Assurance de dommages
M. Réjean Dubois 667, Prévost Saint-Bruno, Québec	9179	Assurance de dommages

Le surintendant des assurances,
74901-o JACQUES M. ROY.

Avis d'annulation de certificats d'experts en sinistres

Conformément à l'article 362 de la Loi sur les assurances (1974, chapitre 70) le surintendant des assurances donne avis que les certificats d'experts en sinistres des personnes dont les noms suivent sont annulés à compter du 13 octobre 1978.

Nom	*Dossier*	*Catégorie de certificat*
M. Guy Robert 1111, Bas-de-la-Rivière Saint-Pie (Iberville) Québec	20110	2e classe (Sinistres automobiles, aux biens, responsabilité et risques divers)
M. Ghislain Perreault 55, boulevard de la Terrasse Saint-Etienne-des-Grès, Québec	25521	2e classe (Sinistres automobiles) 3e classe (Sinistres aux biens, responsabilité et risques divers)
M. Bernard Rattelle 8963, rue Provence Saint-Léonard, Montréal Québec	19712	2e classe (Sinistres automobiles, aux biens, responsabilité et risques divers)
M. Jacques Meunier 301, boulevard Deguire, app. 445 Saint-Laurent, Québec	17926	1re classe (Sinistres risques divers)
M. Daniel Gauthier 518, Courcelette Chicoutimi-Nord, Québec	10933	2e classe (Sinistres automobiles, aux biens, responsabilité et risques divers)

Le surintendant des assurances,
74901-o JACQUES M. ROY.

Avis de suspension de certificats d'agents d'assurance

Conformément à l'article 362 de la Loi sur les assurances (1974, chapitre 70) le Surintendant des assurances donne avis que le certificat des personnes dont les noms suivent est suspendu à compter du 12 octobre 1978, en vertu de l'article 360*a* de la Loi sur les assurances.

Nom	*Dossier*	*Catégorie de certificat*
M. Daniel Paquet 2721, Roussel Chicoutimi-Nord G7G 1X8	32611	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Pierre Delisle 1046, rue Rivière Duvernay, Laval H7C 4K2	31597	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Guy Barnabé 363, Bilodeau Saint-Rédempteur, Lévis, Québec G0S 3B0	30753	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Claude Michaud 353, rue des Erables Matane, Québec	29764	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Nicolas B. Ciccarelli 11567, A. Desy Montréal-Nord, Québec	27756	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Michel Brosseau 14, place Saint-Aubin Delson, Québec	26762	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Mme Haya Baharav 1410, Beverly Crescent Laval, Québec H7W 3T5	25978	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Jean-Claude Zanese 1, place Bellerive, app. 810 Chomedey, Laval H7V 1B1	25624	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Langis Murray 1e Avenue nord (Matane) Saint-Luc Québec	24752	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents

M. Luc Wilson 12774 ouest boulevard Gouin, app. 212 Pierrefonds, Québec H8Z 7W5	23370	Assurance sur la vie
M. Michel Plouffe 4260-A, des Erables Montréal, Québec	26344	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Alain Pelletier 1020, boulevard Pie-XII Sainte-Foy, Québec G1W 4N1	32136	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Yvon Pinette 261, Lamothe Thetford Mines, Québec	23510	Assurance contre la maladie ou les accidents
M. Marcellin St-Pierre 800, 16e Rue Wilfrid Saint-Pascal (Kamouraska) Québec	20906	Assurance sur la vie
M. Pierre Raymond 81, Aubin, app. 3 Valleyfield (Beauharnois) Québec	19745	Assurance contre la maladie ou les accidents
M. Gaston Goulet 181, rue Chartier Sherbrooke, Québec J1J 3B1	11600	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Serge Desjardins 1713, chemin Saint-Ours Sainte-Victoire, Québec	33385	Assurance contre la maladie ou les accidents
M. Claude Boulianne 140, Otter Sept-Iles, Québec	33282	Assurance sur la vie
M. Marcel Houle 513, rue Principale L'Avenir, Québec	33252	Assurance contre la maladie ou les accidents
M. Benoit Houle 95, des Saules, app. 30 Drummondville, Québec	33251	Assurance contre la maladie ou les accidents
M. René Champagne 752, 7e Avenue Grand-Mère, Québec	33166	Assurance contre la maladie ou les accidents
M. Jocelyn Garant 23 est, 6e Rue, La Guadeloupe, Beauce-Sud Québec	33088	Assurance contre la maladie ou les accidents
M. Jacques Moquin 376, Baillargeon Cap-de-la-Madeleine, Québec	33075	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Claude Côté 8350, rue Sainte-Claire Saint-Prosper, Québec	33044	Assurance contre la maladie ou les accidents
M. Yves Fackini 1246, Plessis Montréal, Québec	32960	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Christian Doré Rue Prino, La Conception Québec, J0T 1M0	32947	Assurance contre la maladie ou les accidents
M. Michel Mailhot 715, Arthur-Normand, app. 12 Joliette, Québec	32944	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Réjean Gilbert 585, rue du Palais Saint-Joseph (Beauce) Québec	32907	Assurance contre la maladie ou les accidents
Mme Hélène Leblanc 3214, rang Picardie Varennes (Verchères) Québec	32904	Assurance contre la maladie ou les accidents
Mme Johanne Guénette 380, de Chartres, app. 7 Laval-des-Rapides Ville de Laval, Québec, H7N 1V7	32865	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Robert Leblanc 3214, rang Picardie (Verchères) Québec	32903	Assurance contre la maladie ou les accidents
M. Marc Gagnon 231, avenue Denis Notre-Dame-de- Lourdes, Québec	32875	Assurance sur la vie
M. Roger Pelletier 5524, Frontenac Lac-Mégantic (Mégantic) Québec	32858	Assurance contre la maladie ou les accidents

M. Richard Godin R.R. no 1 Asbestos, Québec	32816	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Denis Boucher 7363, Delormier Montréal, Québec	32738	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Jocelyn Marion 870, rue de l'Eglise Sainte-Béatric (Joliette) Québec	32403	Assurance contre la maladie ou les accidents
Mme Charlotte Cosette 111, Saint-Maurice Saint-Michel-des-Saints Berthier, Québec	32263	Assurance contre la maladie ou les accidents
M. Rémy Goyette 1087, Saint-Dominique Les Cèdres, Soulanges Québec	32117	Assurance contre la maladie ou les accidents
M. Pierre Villeneuve 345 ouest, Magnus Gatineau, Québec J8P 2S3	31826	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Normand Davis 3387, Grand Boulevard Saint-Hubert (Chambly) Québec	31691	Assurance contre la maladie ou les accidents
M. Jean-Marie Mongrain 3350, boulevard Saint-Alexis St-Luc (Champlain) Québec	31493	Assurance contre la maladie ou les accidents
Mlle Caroll Smith 106, Otter, app. 12 Sept-Iles, G4R 4M2	30805	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Louis Picard 633, Normandie, app. 2 Saint-Jean, Québec	30686	Assurance contre la maladie ou les accidents
M. André Laferrière 2635, Avignon 1 Brossard, Québec	29549	Assurance contre la maladie ou les accidents
M. Jacques Morin 890, de Bourgogne, app. 3 Sainte-Foy, Québec	30165	Assurance sur la vie
M. Gilbert Gauthier 926, Moulin, app. 1 Sherbrooke, Québec	28775	Assurance contre la maladie ou les accidents
M. Gilles Hamel 431, rang Saint-Pierre Saint-Gilles (Lotbinière) Québec	28847	Assurance contre la maladie ou les accidents
M. Michel Fillion 505, rue Desormeaux Mont-Laurier (Labelle) Québec	28779	Assurance contre la maladie ou les accidents
M. Anthony Chipman 1804-2300, Saint-Mathieu Montréal, Québec	6992	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Ronald Biron 1348, rue Bolduc Longueuil (Chambly) Québec	4621	Assurance sur la vie

Le surintendant des assurances,

74901-o JACQUES M. ROY.

CANADIAN GENERAL INSURANCE COMPANY

Modification de permis

Avis est, par les présentes, donné que le permis d'assureur de CANADIAN GENERAL INSURANCE COMPANY est modifié, l'autorisant désormais à exercer au Québec des affaires dans les catégories d'assurance suivantes:

Contre la maladie ou les accidents
Automobile
Aviation
Biens
Bris de machines
Garantie
Grêle
Responsabilité

Ce permis remplace tous les permis et certificats accordés à CANADIAN GENERAL INSURANCE COMPANY au préalable.

Le siège social de la compagnie est situé au 170, avenue Université, Toronto, Ontario, et son principal établissement d'affaires au Québec, au 1010 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.

Donné au Service des assurances, ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, le 17 octobre 1978.

Le surintendant des assurances,

75005-o JACQUES M. ROY.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE EATON/BAIE

Modification de permis

Avis est, par les présentes, donné que le permis d'assureur de LA COMPAGNIE D'ASSURANCE EATON/BAIE est modifié, l'autorisant désormais à exercer au Québec des affaires dans les catégories d'assurance suivantes:

Contre la maladie et les accidents
Automobile
Biens
Garantie
Responsabilité
Maritime

Ce permis remplace tous les permis et certificats accordés à LA COMPAGNIE D'ASSURANCE EATON/BAIE au préalable.

La compagnie a déposé un cautionnement de $50 000 auprès du ministre des Finances du Québec, conformément aux exigences de la Loi sur les assurances (1974, chapitre 70) et ses règlements.

Le siège social de la compagnie est situé au 1235, rue Bay, Toronto, Ontario, et son principal établissement d'affaires au Québec, au 677 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal.

Donné au Service des assurances, ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, le 17 octobre 1978.

Le surintendant des assurances,
75006-o JACQUES M. ROY.

EMPLOYERS MUTUAL LIABILITY INSURANCE COMPANY OF WISCONSIN

Modification de permis

Avis est, par les présentes, donné que le permis d'assureur de EMPLOYERS MUTUAL LIABILITY INSURANCE COMPANY OF WISCONSIN est modifié, l'autorisant désormais à exercer au Québec dans les catégories d'assurance suivantes:

Contre la maladie ou les accidents
Automobile
Aviation
Biens
Bris des machines
Garantie
Responsabilité

Ce permis remplace tous les certificats et permis accordés à EMPLOYERS MUTUAL LIABILITY INSURANCE COMPANY OF WISCONSIN au préalable.

La compagnie a de plus effectué auprès du ministre des Finances du Canada un cautionnement jugé équivalant à celui exigé par la Loi sur les assurances du Québec (1974, chapitre 70).

Le siège social de la compagnie est situé à Wausau, Wisconsin; son principal établissement d'affaires canadien est situé en Ontario, au 55, University Avenue; son principal établissement d'affaires au Québec est situé à Montréal, au numéro 1, place Ville Marie.

Donné au Service des assurances, ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, le 16 octobre 1978.

Le surintendant des assurances,
74901-o JACQUES M. ROY.

HARTFORD FIRE INSURANCE COMPANY

Modification de permis

Avis est, par les présentes, donné que le permis d'assureur de HARTFORD FIRE INSURANCE COMPANY est modifié, l'autorisant désormais à exercer au Québec des affaires dans les catégories d'assurance suivantes:

Contre la maladie
Automobile
Aviation
Biens
Bris de machines
Garantie
Grêle
Responsabilité
Maritime

Ce permis remplace tous les certificats et permis accordés à HARTFORD FIRE INSURANCE COMPANY au préalable.

La compagnie a effectué auprès du ministre des Finances du Canada un cautionnement jugé équivalant à celui exigé par la Loi sur les assurances du Québec (1974, chapitre 70) et auprès du ministre des Finances du Québec, le cautionnement requis pour pratiquer l'assurance maritime.

Le siège social de la compagnie est situé à Hartford, Connecticut; son principal établissement d'affaires canadien est situé en Ontario, au 401, Bay Street; son principal établissement d'affaires au Québec est situé à Montréal au 1880, de l'édifice de la Sun Life.

Donné au Service des assurances, ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, le 16 octobre 1978.

Le surintendant des assurances,
74901-o JACQUES M. ROY.

LA PERSONNELLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA

Modification de permis

Avis est, par les présentes, donné que le permis d'assureur de LA PERSONNELLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA est modifié, l'autorisant désormais à exercer au Québec des affaires dans les catégories

d'assurance suivantes:

Contre la maladie ou les accidents
Automobile
Aviation
Biens
Bris de machines
Garantie
Responsabilité

Ce permis remplace tous les permis et certificats accordés à LA PERSONNELLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA au préalable.

Le siège social de la compagnie est situé au 701, avenue Evans, Etobicoke, Ontario, et son principal établissement d'affaires au Québec, au 801 est, rue Sherbrooke, Montréal.

Donné au Service des assurances, ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, le 17 octobre 1978.

Le surintendant des assurances,
75007-o JACQUES M. ROY.

UNITED STATES FIDELITY AND GUARANTY COMPANY

Modification de permis

Avis est, par les présentes, donné que le permis d'assureur de UNITED STATES FIDELITY AND GUARANTY COMPANY est modifié, l'autorisant désormais à exercer au Québec des affaires dans les catégories d'assurances suivantes:

Contre la maladie ou les accidents
Automobile
Aviation
Biens
Garantie
Responsabilité

Ce permis remplace tous les certificats et permis accordés à UNITED STATES FIDELITY AND GUARANTY COMPANY au préalable.

La compagnie a de plus effectué auprès du ministre des Finances du Canada un cautionnement jugé équivalent à celui exigé par la Loi sur les assurances du Québec (1974, chapitre 70).

Le siège social de la compagnie est situé à Baltimore, Maryland; son principal établissement d'affaires canadien est situé en Ontario, au 4, King Street West, Toronto; son principal établissement d'affaires au Québec est situé à Montréal, au 1550 ouest, boulevard de Maisonneuve.

Donné au Service des assurances, ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, le 16 octobre 1978.

Le surintendant des assurances,
74901-o JACQUES M. ROY.

Ministère de l'Education

La municipalité scolaire Baie-des-Ha! Ha!

Demande est faite de détacher de la municipalité scolaire de Chicoutimi les lots 1 à 13 inclusivement du premier rang sud-ouest du chemin Sydenham et les lots 1 à 11 inclusivement du deuxième rang sud-ouest du chemin Sydenham, du cadastre officiel du canton Chicoutimi, pour les annexer, pour les catholiques au sens de l'article 49 de la Loi des l'instruction publique, à la municipalité scolaire Baie-des-Ha! Ha!

Le ministre de l'Education,
74816-42-2-o JACQUES-YVAN MORIN.

Ministères des Terres et Forêts — *Cadastres*

Canton de Hull

Cadastre: canton de Hull; division d'enregistrement: Gatineau; municipalité: ville de Gatineau.

Avis est par la présente donné que le lot 7a-1, rang XII est annulé en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 18 septembre 1978.

Pour le sous-ministre,
74902-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Césaire

Cadastre: paroisse de Saint-Césaire; division d'enregistrement: Rouville; municipalité: village de Rougemont.

Avis est par la présente donné que le lot 563-4 est annulé en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 18 septembre 1978.

Pour le sous-ministre,
74902-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Etienne-de-Lauzon

Cadastre: paroisse de Saint-Etienne-de-Lauzon; division d'enregistrement: Lévis; municipalité: Saint-Etienne.

Avis est par la présente donné que le lot 160-63 est annulé en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 18 septembre 1978.

Pour le sous-ministre,
74902-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Joachim-de-Châteauguay

Cadastre: paroisse de Saint-Joachim-de-Châteauguay; division d'enregistrement: Châteauguay; municipalité: ville de Léry.

Avis est par la présente donné que le lot 354-44 est annulé en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 31 août 1978.

Pour le sous-ministre,
74902-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Nicolas

Cadastre: paroisse de Saint-Nicolas; division d'enregistrement: Lévis; municipalité: ville de Saint-Nicolas.

Avis est par la présente donné que le lot 125-6 est annulé en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 18 septembre 1978.

Pour le sous-ministre,
74902-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Canton de Shipton

Cadastre: canton de Shipton; division d'enregistrement: Richmond; municipalité: canton de Shipton.

Avis est par la présente donné que la partie restante des lots 20K-17 et 20K-22, Rang IV est annulée en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 13 septembre 1978.

Pour le sous-ministre,
74902-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Canton de Shipton

Cadastre: canton de Shipton; division d'enregistrement: Richmond; municipalité: canton de Shipton.

Avis est par la présente donné qu'une partie du lot 5b-85, rang I est annulée en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 13 septembre 1978.

Pour le sous-ministre,
74902-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Canton de Thetford

Cadastre: canton de Thetford; division d'enregistrement: Thetford; municipalité: cité de Thetford Mines.

Avis est par la présente donné que les lots 28-H-34 à 28-H-43, rang IV sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 14 septembre 1978.

Pour le sous-ministre,
74902-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Pouvoirs spéciaux des corporations — Loi des

FONDS D'INDEMNISATION AUTOMOBILE DU QUEBEC

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a approuvé le règlement de «FONDS D'INDEMNISATION DES VICTIMES D'UN DOMMAGE MATERIEL CAUSE PAR UNE AUTOMOBILE» constituée en vertu de l'article 202 de la Loi sur l'assurance automobile (1977, chapitre 68) changeant son nom en celui de «FONDS D'INDEMNISATION AUTOMOBILE DU QUEBEC» et ce, en vertu de l'article 2 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations.

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.
74901-o 1675-4509

Services de santé et les services sociaux — Loi sur les

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE L'ERABLE

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de l'article 41 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (1971, chapitre 48) il a accordé des lettres patentes supplémentaires en date du 27 septembre 1978, modifiant les lettres patentes émises le 8 février 1973.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
LISE PAYETTE.
74901-o 1336-0060

Sociétés coopératives agricoles — Loi des

SOCIETE COOPERATIVE AVICOLE DU COMTE DE RIVIERE-DU-LOUP

(Loi des sociétés coopératives agricoles)

Avis est donné que la «SOCIETE COOPERATIVE AVICOLE DU COMTE DE RIVIERE-DU-LOUP», dont le siège social était situé à L'Isle-Verte, Québec, dans le district électoral de Rivière-du-Loup, a été dissoute le 13 octobre 1978, conformément aux dispositions de la Loi des sociétés coopératives agricoles et de la Loi de la liquidation des compagnies.

Le sous-ministre associé des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,

75008-o YVES TÉTREAULT.

Société d'habitation du Québec

Office municipal d'habitation de Auclair

Avis est donné qu'en vertu de l'article 55 de la Loi de la Société d'habitation du Québec (1966-1967, chapitre 55), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du vingt-huitième jour d'août 1978, constituant en corporation sans but lucratif:

Madame Lise Duchesne, secrétaire-trésorier
Saint-Emile-d'Auclair
Monsieur Wilbrod Sheink,
Producteur de lait industriel
Saint-Emile-d'Auclair
Madame Cécile Sylvian,
Gérante de poste marchande
Saint-Emile-d'Auclair
Monsieur Jacques Morin,
Producteur de lait industriel
Saint-Emile-d'Auclair
Madame Lucie Caron, accueil pour touristes
Saint-Emile-d'Auclair

pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Auclair, dans le district judiciaire de Témiscouata.

La Société d'habitation du Québec,

74988-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

Office municipal d'habitation de Bromptonville

Avis est donné qu'en vertu de l'article 55 de la Loi de la Société d'habitation du Québec (1966-1977, chapitre 55), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du vingt-huitième jour d'août 1978, constituant en corporation sans but lucratif:

Monsieur Dorilas Gagnon, retraité
90, rue Cartier, Bromptonville
Monsieur Claude Beaubien, agent d'évaluation
130, rue Mullins, Bromptonville
Monsieur Clément Nault, professeur
265, rue Saint-Lambert, Bromptonville
Monsieur Wilfrid Saint-Pierre, retraité
30, rue Larocque, Bromptonville
Monsieur Aimé Benoît, secrétaire-trésorier
84, rue Saint-Joseph, Bromptonville
Monsieur Gilles Boissonneau, comptable
126, rue Mullins, Bromptonville
Monsieur Léo Comeau, retraité
17, rue Comeau, Bromptonville

pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Bromptonville, dans le district judiciaire de Saint-François.

La Société d'habitation du Québec,

74989-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

Office municipal d'habitation de Cadillac

Avis est donné qu'en vertu de l'article 55 de la Loi de la Société d'habitation du Québec (1966-1967, chapitre 55), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du vingt-huitième jour d'août 1978, constituant en corporation sans but lucratif:

Monsieur Claude Bélanger, technicien en administration
47, rue Principale, Cadillac
Monsieur Antonio Lévesque, commerçant
15, 6e Avenue est, Cadillac
Monsieur J.-Paul Doucet, prêtre
Maison Sainte-Brigitte, Cadillac
Monsieur Bernadin Quessy, commis
14, 3e Avenue ouest, Cadillac
Madame Angéline Veilleux, ménagère
40, rue Principale, Cadillac

pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Cadillac, dans le district judiciaire de Rouyn-Noranda.

La Société d'habitation du Québec,
74990-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

Office municipal d'habitation de Carleton

Avis est donné qu'en vertu de l'article 55 de la Loi de la Société d'habitation du Québec (1966-1967, chapitre 55), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du vingt-huitième jour d'août 1978, constituant en corporation sans but lucratif:

Monsieur Roméo Boudreau, garagiste
1720, boulevard Perron, Carleton
Monsieur Victor Allard, électricien
400, boulevard Perron, Carleton
Madame Hector Landry, ménagère
16, Tracadiache, Carleton
Monsieur André Allard, secrétaire-trésorier
384, boulevard Perron, Carleton
Monsieur Léopold Johnson, gardien
1462, boulevard Perron, Carleton

pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Carleton, dans le district judiciaire de Bonaventure.

La Société d'habitation du Québec,
74991-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

Office municipal d'habitation de Donnacona

Avis est donné qu'en vertu de l'article 55 de la Loi de la Société d'habitation du Québec (1966-1967, chapitre 55), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du vingt-huitième jour d'août 1978, constituant en corporation sans but lucratif:

Monsieur Louis-Marie Gaudreault, boulanger
156, avenue Saint-Jacques, Donnacona
Monsieur Fernand Brière, opérateur de bouilloire
361, Saint-Jacques, Donnacona
Monsieur Philippe Belleau, commis de bureau
152, avenue Fiset, Donnacona
Monsieur Edouard Aubé, notaire
313, Rochon, Donnacona
Madame Jean-Guy Théaume, ménagère
Donnacona

pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Donnacona, dans le district judiciaire de Québec.

La Société d'habitation du Québec,
74992-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LA MALBAIE

Avis est donné qu'en vertu de l'article 55 de la Loi de la Société d'habitation du Québec (1966-1967, chapitre 55), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du vingt-huitième jour d'août 1978, constituant en corporation sans but lucratif:

Monsieur Charles-Edouard Turcotte, gérant
La Malbaie
Monsieur Laurent Belley, journalier
La Malbaie
Monsieur Roger Arpin, o.m.a., gérant
La Malbaie
Monsieur Rodrigue Thibeault, notaire
65, rue Pierre Boulianne, La Malbaie
Monsieur Georges Dufour, agent de sécurité
40, rue Parent, La Malbaie

pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de La Malbaie, dans le district judiciaire de Saguenay.

La Société d'habitation du Québec,
74993-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DU LAC-DROLET

Avis est donné qu'en vertu de l'article 55 de la Loi de la Société d'habitation du Québec (1966-1967, chapitre 55), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du vingt-huitième jour d'août 1978, constituant en corporation sans but licratif:

Monsieur Gilles Poulin
Président de J.-Albert Poulin Ltée
84, rue Poulin, Lac-Drolet
Monsieur Henri Gosselin, cultivateur
Route rurale 2, Lac-Drolet
Monsieur Jean-Guy Gagnon, journalier
161, rue Principale, Lac-Drolet
Monsieur Clément Therrien, journalier
9, rue Lacroix, Lac-Drolet
Monsieur Camille Couture, rentier
105, rue Principale no 5, Lac-Drolet

Madame Céline Hétu, secrétaire
Route rurale 5, Lac-Mégantic
pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à un revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité du Lac-Drolet, dans le district judiciaire de Beauce.

La Société d'habitation du Québec,
74994-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LAMBTON

Avis est donné qu'en vertu de l'article 55 de la Loi de la Société d'habitation du Québec (1966-1967, chapitre 55), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du vingt-huitième jour d'août 1978, constituant en corporation sans but lucratif:

Monsieur Guy Blais, garagiste
Lambton
Monsieur Wellie Turcotte, secrétaire-trésorier
Lambton
Monsieur Dominique Poulin, curé
Lambton
Monsieur Jean-Denis Quirion, mécanicien
Lambton
Monsieur Adrien Gonthier, journalier
Lambton
pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Lambton, dans le district judiciaire de Beauce.

La Société d'habitation du Québec,
74995-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE NOUVELLE

Avis est donné qu'en vertu de l'article 55 de la Loi de la Société d'habitation du Québec (1966-1967, chapitre 55), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du vingt-huitième jour d'août 1978, contituant en corporation sans but lucratif:

Monsieur Georges Damboise, camionneur
Route rurale, Nouvelle (Bonaventure)
Monsieur Eugène Sleigher, secrétaire
Nouvelle (Bonaventure)
Madame Thérèse McBrearty, employée des postes
Route rurale, Nouvelle (Bonaventure)
Monsieur Antonio Arsenault, cultivateur
Nouvelle (Bonaventure)
Madame Bernard Landry, rentière
Nouvelle (Bonaventure)
pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Nouvelle, dans le district judiciaire de Bonaventure.

La Société d'habitation du Québec,
74996-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE ROUYN

Avis est donné qu'en vertu de l'article 55 de la Loi de la Société d'habitation du Québec (1966-1967, chapitre 55), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du vingt-huitième jour d'août 1978, constituant en corporation sans but lucratif:

Monsieur Marcel Gaudreault, industriel
215 est, Cardinal-Bégin, Rouyn
Monsieur Jacques Bibeau, administrateur
444, rue Lavoie, Rouyn
Monsieur Daniel Samson
Directeur services auxiliaires
219, avenue Portage, Rouyn
Monsieur Marcel Turcot,
Analyste en organisation
305, place Tourigny, Rouyn
Monsieur André Renaud, gérant
448, Huennegard, Rouyn
pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique. Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Rouyn, dans le district judiciaire de Rouyn-Noranda.

La Société d'habitation du Québec,
74997-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

Soumissions — Demandes de

Ville de Beauport

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de $6 369 000 d'obligations de la ville de Beauport, datées du 11 décembre 1978 avec intérêt à un taux non inférieur à 8 1/2% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 11 juin et 11 décembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis, en ce qui concerne les obligations échéant en série du 11 décembre 1979 au 11 décembre 1983 inclusivement. Quant aux obligations échéant en 1988 et en 1998, le taux d'intérêt pourra être différent au choix du soumissionnaire. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le mercredi 15 novembre 1978 à l'adresse suivante:

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Edifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 11 décembre 1978.

Les obligations seront remboursables comme suit:

$1 076 000 en série 5 ans:

Le 11 décembre 1979	$ 189 000
Le 11 décembre 1980	203 000
Le 11 décembre 1981	221 000
Le 11 décembre 1982	222 000
Le 11 décembre 1983	241 000

A échéances uniques 10 et 20 ans:

Le 11 décembre 1988	$ 2 743 000
Le 11 décembre 1998	2 550 000

Les soumissions ne devront être transmises que pour les modalités ci-haut, seulement. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Les obligations échéant le 11 décembre 1988 au montant de $2 743 000 comprendront un renouvellement d'emprunt pour un montant de $1 626 000 renouvelable comme suit:

Le 11 décembre 1989	$ 268 000
Le 11 décembre 1990	296 000
Le 11 décembre 1991	326 000
Le 11 décembre 1992	356 000
Le 11 décembre 1993	380 000
	$ 1 626 000

La ville de Beauport s'engage à déposer annuellement les sommes suffisantes à compter du 11 décembre 1984, conformément au tableau ci-dessous, tel que prévu par la loi, afin de rembourser le montant d'obligations échéant le 11 décembre 1988, excluant le montant de $1 626 000 du renouvellement ci-dessus déterminé.

Le 11 décembre 1984	$ 190 000
Le 11 décembre 1985	206 000
Le 11 décembre 1986	224 000
Le 11 décembre 1987	248 000

De tels dépôts obligatoires seront de même effectués par la ville à compter du 11 décembre 1994 pour rembourser en totalité l'échéance de 1998. Les montants de ces dépôts sont les suivants:

Le 11 décembre 1994	$ 416 000
Le 11 décembre 1995	459 000
Le 11 décembre 1996	505 000
Le 11 décembre 1997	556 000

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Beauport s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 11 décembre 1978 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: renouvellements d'emprunt; aqueduc, égouts, voirie; consolidation de déficit; prog. amélioration de quartier, achat de terrain, voirie; aqueduc, égouts; bâtisses, terrains, éclairage.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Beauport, le 16 octobre 1978.

Le greffier,
JACQUES SIMONEAU.

Hôtel de ville
577, avenue Royale
Beauport, Québec G1E 6P4
téléphone: 667-8554, code 418

74929-o

Ville de Brossard

(Comté de Laprairie)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Brossard» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de $4 000 000 d'obligations de la ville de Brossard datées du 11 décembre 1978 et remboursables en série du 11 décembre 1979 au 11 décembre 1998 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8 1/2% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 11 juin et 11 décembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis a chaque taux différent doit couvrir un ou plusieurs des amortissements annuels entiers tel que montré dans le présent avis. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le lundi 13 novembre 1978, à l'adresse suivante:

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
case postale 10, salle du courrier
Edifice G, Québec (télex 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 11 décembre 1978.

Tableau d'amortissement — $4 000 000 — 20 ans

Année	Capital
11 décembre 1979	$ 114 000
11 décembre 1980	122 000
11 décembre 1981	135 000
11 décembre 1982	147 000
11 décembre 1983	161 000
11 décembre 1984	175 000
11 décembre 1985	191 000
11 décembre 1986	210 000
11 décembre 1987	229 000
11 décembre 1988	248 000
11 décembre 1989	165 000
11 décembre 1990	178 000
11 décembre 1991	195 000
11 décembre 1992	211 000
11 décembre 1993	232 000
11 décembre 1994	180 000
11 décembre 1995	200 000
11 décembre 1996	220 000
11 décembre 1997	242 000
11 décembre 1998	445 000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $445 000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte des tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 11 décembre 1998.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'échéance du 11 décembre 1998 au montant de $445 000 comprend un solde de $174 000 renouvelable pour une période de 10 ans, et échéant comme suit:

Année	Capital
11 décembre 1999	$ 14 000
11 décembre 2000	15 000
11 décembre 2001	17 000
11 décembre 2002	18 000
11 décembre 2003	20 000
11 décembre 2004	15 000
11 décembre 2005	16 000
11 décembre 2006	18 000
11 décembre 2007	20 000
11 décembre 2008	21 000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requises pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $445 000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 11 décembre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément aux tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis.

La ville de Brossard s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 11 décembre 1978 sans une

autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: renouvellements d'emprunt; aqueduc, égouts; aqueduc, égouts, voirie etc.; voirie;

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice G, 29e étage, salle numéro 29.109, 680, rue Saint-Amable, Québec à 15 heures, le lundi 13 novembre 1978.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 13 novembre 1978, à 20 h , à l'hôtel de ville, 3275, boulevard Lapinière, Brossard, comté de Laprairie, Québec.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Brossard, comté de Laprairie, le 16 octobre 1978.

Le greffier,
MADAME MARIE-PAULE DAOUST.

Hôtel de ville
3275, boulevard Lapinière
ville de Brossard
comté de Laprairie, Québec J4Z 2B4
téléphone: 676-0201, code 514 74967-o

Municipalité de Fatima

(Comté des Iles-de-la-Madeleine)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Gilbert Poirier, secrétaire-trésorier, bureau municipal, municipalité de Fatima, comté des Iles-de-la-Madeleine, Québec, jusqu'à 19 heures, le jeudi 16 novembre 1978, pour l'achat de $191 500 d'obligations de la municipalité de Fatima datées du 11 décembre 1978 et remboursables en série du 11 décembre 1979 au 11 décembre 1998 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8 1/2% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 11 juin et 11 décembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 11 décembre 1978.

Tableau d'amortissement — $191 500 — 20 ans

Année	Capital
11 décembre 1979	$ 3 500
11 décembre 1980	3 500
11 décembre 1981	4 000
11 décembre 1982	$ 4 500
11 décembre 1983	5 000
11 décembre 1984	5 500
11 décembre 1985	6 000
11 décembre 1986	6 500
11 décembre 1987	7 000
11 décembre 1988	8 000
11 décembre 1989	8 500
11 décembre 1990	9 500
11 décembre 1991	10 500
11 décembre 1992	11 500
11 décembre 1993	12 500
11 décembre 1994	14 000
11 décembre 1995	15 500
11 décembre 1996	17 000
11 décembre 1997	18 500
11 décembre 1998	20 500

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $191 500 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédant ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 11 décembre 1998.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sanf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requises pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $20 500 et seul cet excédant sera rachetable par anticipation au pair le 11 décem-

bre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

La municipalité de Fatima s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 11 décembre 1978 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 60 — $191 500 — réseau d'aqueduc.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 19 heures, heure normale de l'Atlantique, le jeudi 16 novembre 1978, au bureau municipal, municipalité de Fatima, comté des Iles-de-la-Madeleine, Québec.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Municipalité de Fatima, comté des Iles-de-la-Madeleine, le 16 octobre 1978.

Le secrétaire-trésorier,
GILBERT POIRIER.

Bureau municipal
municipalité de Fatima
comté des Iles-de-la-Madeleine, Québec G0B 1G0
téléphone: 986-3341, code 418 74930-o

Commission scolaire de la Haute-Gatineau

(Siège social: ville de Maniwaki, Québec)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Gérard Emond, directeur général, au centre administratif, 331, rue du Couvent, Maniwaki, comté de Gatineau, Québec, jusqu'à 16 heures, le lundi 13 novembre 1978, et par après jusqu'à 20h30, à l'école Sainte-Famille, Sainte-Famille-d'Aumont, comté de Gatineau, Québec, pour l'achat de $334 500 d'obligations de la commission scolaire de la Haute-Gatineau datées du 11 décembre 1978, et remboursables en série du 11 décembre 1979 au 11 décembre 1988 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8 1/2% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 11 juin et 11 décembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 11 décembre 1978.

Tableau d'amortissement — $334 500 — 10 ans.

Année	Capital
11 décembre 1979	$ 21 500
11 décembre 1980	23 000
11 décembre 1981	25 000
11 décembre 1982	28 000
11 décembre 1983	31 000
11 décembre 1984	33 000
11 décembre 1985	38 000
11 décembre 1986	41 000
11 décembre 1987	45 000
11 décembre 1988	49 000

La commission scolaire de la Haute-Gatineau, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (1968, chapitre 63) (Bill 64), demandera au ministre de l'Education d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requises pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire de la Haute-Gatineau s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 11 décembre 1978, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions datées du 11 octobre 1977 — $131 500 — réfections majeures au collège Sacré-Coeur; 11 septembre 1978 — $203 000 — dépenses d'immobilisations.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue le lundi

13 novembre 1978 à 20h30, à l'école Sainte-Famille, Sainte-Famille-d'Aumont, comté de Gatineau, Québec.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Maniwaki, le 17 octobre 1978.

Le directeur général,
GÉRARD EMOND.

Centre administratif
331, rue du Couvent
Maniwaki
comté de Gatineau, Québec J9E 1H5
téléphone: 449-4590, code 819 74968-o

Ville du Lac-Brome

(Comté de Brome-Missisquoi)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de $185 000 d'obligations de la ville du Lac-Brome datées du 11 décembre 1978 et remboursables en série du 11 décembre 1979 au 11 décembre 1988 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8 1/2% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 11 juin et 11 décembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré dans le présent avis. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures le mercredi 15 novembre 1978 à l'adresse suivante:

Bureau d'ouverture des soumissions,
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courier,
Edifice «G», Québec (Télex 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 11 décembre 1978.

Tableau d'amortissement — $185 000 — 10 ans

Année	Capital
11 décembre 1979	$ 14 000
11 décembre 1980	16 000
11 décembre 1981	17 000
11 décembre 1982	18 000
11 décembre 1983	21 000
11 décembre 1984	16 000
11 décembre 1985	18 000
11 décembre 1986	19 000
11 décembre 1987	22 000
11 décembre 1988	24 000

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter toute retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville du Lac-Brome s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 11 décembre 1978, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 57 — $160 000 — consolidation de déficit; 60 — $25 000 — achat de machinerie.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, Edifice «G», 29e étage, salle no 29.109, à 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le mercredi 15 novembre 1978.

Le conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mercredi 15 novembre 1978 à 20 heures, à l'hôtel de ville, 122, Lakeside ave, ville de Lac-Brome, comté de Brome-Missisquoi, Québec.

Cependant, le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Lac-Brome, comté de Brome-Missisquoi, le 16 octobre 1978.

Le greffier,
STANLEY QUILLIAMS.

Hôtel de ville
122, Lakeside ave
ville de Lac-Brome
comté de Brome-Missisquoi, Québec
téléphone: 243-6111, code 514 74931-o

Commission scolaire de Laprairie

(Siège social: ville de La Prairie, Québec)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Antoine Guénette, directeur général, au centre administratif, 540, boulevard Sainte-Elisabeth, La Prairie, comté de Laprairie, Québec, jusqu'à 19 h 30 le mardi 14 novembre 1978, pour

l'achat de $5 372 500 d'obligations de la commission scolaire de Laprairie datées du 11 décembre 1978 et remboursables en séries du 11 décembre 1979 au 11 décembre 1998 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 11 juin et 11 décembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 11 décembre 1978.

Tableau d'amortissement — $5 372 500 — 20 ans

Année	Capital
11 décembre 1979	$ 114 500
11 décembre 1980	125 000
11 décembre 1981	136 000
11 décembre 1982	150 000
11 décembre 1983	164 000
11 décembre 1984	159 000
11 décembre 1985	176 000
11 décembre 1986	193 000
11 décembre 1987	213 000
11 décembre 1988	234 000
11 décembre 1989	233 000
11 décembre 1990	256 000
11 décembre 1991	281 000
11 décembre 1992	310 000
11 décembre 1993	341 000
11 décembre 1994	375 000
11 décembre 1995	412 000
11 décembre 1996	453 000
11 décembre 1997	499 000
11 décembre 1998	548 000

La commission scolaire de Laprairie se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (1968, chapitre 63) (Bill 64), demandera au ministre de l'Education d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, pour cette dernière modalité, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $548 000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 11 décembre 1998.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $548 000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation, au pair, le 11 décembre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission, conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chequé visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire de Laprairie s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 11 décembre 1978 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire.

Lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions suivantes: 22 février 1963 — $85 500 — renouvellement d'emprunt; 21 juin 1978 — $2 287 000 — agrandissement de l'école Piché-Dufrost; 12 septembre 1978 — $150 000 — dépenses d'immobilisations; 12 septembre 1978 — $2 850 000 — agrandissement de l'école Louis-Lafortune.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue à 19 h 30, le mardi 14 novembre 1978 au centre administratif, 540,

boulevard Sainte-Elisabeth, La Prairie, comté de Laprairie, Québec.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de La Prairie, le 16 octobre 1978.

Le directeur général,
ATOINE GUÉNETTE.

Centre administratif
540, boulevard Sainte-Elisabeth,
La Prairie,
comté de Laprairie, Québec J5R 1V1
téléphone: 659-2971, code 514 74969-o

Commission scolaire Pierre-Neveu

(Siège social: ville de Mont-Laurier, Québec)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné, Roger Lafontaine, directeur général, au centre administratif, 525, rue de la Madone, Mont-Laurier, comté de Labelle, Québec, jusqu'à 20 heures, le mardi 14 novembre 1978, pour l'achat de $419 500 d'obligations de la commission scolaire Pierre-Neveu datées du 11 décembre 1978, et remboursables en série du 11 décembre 1979 au 11 décembre 1988 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 11 juin et 11 décembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 11 décembre 1978.

Tableau d'amortissement — $419 500 — 10 ans.

Année	Capital
11 décembre 1979	$ 26 500
11 décembre 1980	29 000
11 décembre 1981	32 000
11 décembre 1982	35 000
11 décembre 1983	38 000
11 décembre 1984	42 000
11 décembre 1985	46 000
11 décembre 1986	52 000
11 décembre 1987	56 000
11 décembre 1988	63 000

La commission scolaire Pierre-Neveu, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (1968, chapitre 63) (Bill 64), demandera au ministre de l'Education d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requises pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire Pierre-Neveu s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 11 décembre 1978, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions datées du 8 juillet 1975 — $300 000 — dépenses d'immobilisations et réfection de planchers à l'école Jean-XXIII' 21 juin 1976 — $119 500 — dépenses d'immobilisations;

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue le mardi 14 novembre 1978, à 20 heures, au centre administratif, 525, rue de la Madone, Mont-Laurier, comté de Labelle, Québec.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Mont-Laurier, le 16 octobre 1978.

Le directeur général,
ROGER LAFONTAINE.

Centre administratif
525, rue de la Madone
Mont-Laurier,
comté de Labelle, Québec, J9L 1S4
téléphone: 623-4310, code 819 74970-o

Municipalité de Rivière-Bleue

(Comté de Témiscouata)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la municipalité de Rivière-Bleue» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de $188 500 d'obligations de la municipalité de Rivière-Bleue datées du 11 décembre 1978 et remboursables en série du 11 décembre 1979 au 11 décembre 1998 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8 1/2% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 11 juin et 11 décembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou plusieurs des amortissements annuels entiers tel que montré dans le présent avis. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures le lundi 13 novembre 1978 à l'adresse suivante:

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Edifice «G», Québec (télex 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 11 décembre 1978.

Tableau d'amortissement — $188 500 — 20 ans

Année	Capital
11 décembre 1979	$ 4 000
11 décembre 1980	4 500
11 décembre 1981	5 000
11 décembre 1982	5 000
11 décembre 1983	5 500
11 décembre 1984	6 500
11 décembre 1985	7 000
11 décembre 1986	7 500
11 décembre 1987	8 000
11 décembre 1988	8 500
11 décembre 1989	9 000
11 décembre 1990	9 500
11 décembre 1991	10 500
11 décembre 1992	11 000
11 décembre 1993	12 000
11 décembre 1994	13 000
11 décembre 1995	13 500
11 décembre 1996	15 000
11 décembre 1997	16 000
11 décembre 1998	17 500

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $17 500 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 11 décembre 1998.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-dessus et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $17 500 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 11 décembre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

La municipalité de Rivière-Bleue s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 11 décembre 1978 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 94 — $179 500 — renouvellement d'emprunt; 3 — $9 000 — frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, Edifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, à 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures le lundi 13 novembre 1978.

Le conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 13 novembre 1978 à 20

heures, au bureau municipal, 76 est, rue des Pins, municipalité de Rivière-Bleue, comté de Témiscouata, Québec.

Cependant, le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Municipalité de Rivière-Bleue, comté de Témiscouata, le 16 octobre 1978.

Le secrétaire-trésorier,
FERNAND CASSISTAT.

Bureau municipal
76 est, rue des Pins
municipalité de Rivière-Bleue
comté de Témiscouata, Québec G0L 2B0
téléphone: 893-2107, code 418 74932-o

Ville de Rosemère
(Comté de Terrebonne)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Rosemère» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de $1 304 000 d'obligations de la ville de Rosemère datées du 11 décembre 1978 et remboursables en série du 11 décembre 1979 au 11 décembre 1998 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 11 juin et 11 décembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou plusieurs des amortissements annuels entiers tel que montré dans le présent avis. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le lundi 13 novembre 1978, à l'adresse suivante:

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
case postale 10, salle du courrier
Edifice G, Québec (télex 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 11 décembre 1978.

Tableau d'amortissement — $1 304 000 — 20 ans

Année	Capital
11 décembre 1979	$ 27 000
11 décembre 1980	30 000
11 décembre 1981	32 000
11 décembre 1982	35 000
11 décembre 1983	39 000
11 décembre 1984	42 000
11 décembre 1985	45 000
11 décembre 1986	49 000
11 décembre 1987	54 000
11 décembre 1988	58 000
11 décembre 1989	63 000
11 décembre 1990	$ 70 000
11 décembre 1991	75 000
11 décembre 1992	82 000
11 décembre 1993	91 000
11 décembre 1994	98 000
11 décembre 1995	107 000
11 décembre 1996	93 000
11 décembre 1997	102 000
11 décembre 1998	112 000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde de reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde de reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde de reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $112 000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéance apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 11 décembre 1998.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-dessus et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requises pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe pour un montant supérieur à $112 000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 11 décembre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

La ville de Rosemère s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 11 décembre 1978 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: T-182 — $428 000 — renouvellement d'emprunt; T-127 — $400; T-182 — $152 400; T-188 — $1 200; T-190 — $66 000 — renouvellements d'emprunt; 374 — $60 000 — aqueduc, égouts; 379 — $282 000 — voirie; 382 — $314 000 — construction d'un centre communautaire.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice G, 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le lundi 13 novembre 1978.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 13 novembre 1978, à 20 heures, à l'hôtel de ville, 100, rue Charbonneau, ville de Rosemère, comté de Terrebonne, Québec.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Rosemère, comté de Terrebonne, le 17 octobre 1978.

Le greffier,
MADAME JEANNE LAFLEUR.

Hôtel de ville
100, rue Charbonneau
ville de Rosemère
comté de Terrebonne, Québec J7A 3W1
téléphone: 621-3500, code 514 74971-o

Ville de Roxboro

(Comté de Robert Baldwin)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné V.P. Gray, greffier, à l'hôtel de ville, 13, centre commercial, ville de Roxboro, comté de Robert-Baldwin, Québec, jusqu'à 20 heures, le lundi 13 novembre 1978, pour l'achat de $479 000 d'obligations de la ville de Roxboro datées du 11 décembre 1978 et remboursables en série du 11 décembre 1979 au 11 décembre 1998 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8 1/2% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 11 juin et 11 décembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 11 décembre 1978.

Tableau d'amortissement — $479 000 — 20 ans

Année	Capital
11 décembre 1979	$23 000
11 décembre 1980	24 000
11 décembre 1981	$27 000
11 décembre 1982	29 000
11 décembre 1983	31 000
11 décembre 1984	33 000
11 décembre 1985	11 000
11 décembre 1986	13 000
11 décembre 1987	13 000
11 décembre 1988	15 000
11 décembre 1989	16 000
11 décembre 1990	18 000
11 décembre 1991	20 000
11 décembre 1992	21 000
11 décembre 1993	24 000
11 décembre 1994	26 000
11 décembre 1995	28 000
11 décembre 1996	33 000
11 décembre 1997	35 000
11 décembre 1998	39 000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2' Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $39 000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 11 décembre 1998.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $39 000 et seul cet

excédent sera rachetable par anticipation au pair le 11 décembre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

La ville de Roxboro s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 11 décembre 1978 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 210 — $69 000; 211 — $17 500; 214 — $32 500 — renouvellements d'emprunt; 381 — $140 000 — aqueduc, égouts; 396 — $220 000 — voirie.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 20 heures, le lundi 13 novembre 1978, à l'hôtel de ville, 13, centre commercial, ville de Roxboro, comté de Robert-Baldwin, Québec.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Roxboro, comté de Robert-Baldwin, le 16 octobre 1978.

Le greffier,
V.P. GRAY.

Hôtel de ville
13, centre commercial
ville de Roxboro
comté de Robert-Baldwin, Québec H8Y 2N9
téléphone: 684-0555, code 514 74933-o

Paroisse de Saint-Charles-Borromée
(Joliette)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la paroisse de Saint-Charles-Borromée» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de $337 500 d'obligations de la paroisse de Saint-Charles-Borromée, datées du 11 décembre 1978 et remboursables en série du 11 décembre 1979 au 11 décembre 1998 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8 ½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 11 juin et 11 décembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou plusieurs des amortissements annuels entiers tel que montré dans le présent avis. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures le mercredi 15 novembre 1978 à l'adresse suivante:

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
case postale 10, salle du courrier
Edifice «G», Québec (télex 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 11 décembre 1978.

Tableau d'amortissement — $337 500 — 20 ans

Année	Capital
11 décembre 1979	$ 6 500
11 décembre 1980	7 000
11 décembre 1981	7 000
11 décembre 1982	7 000
11 décembre 1983	9 000
11 décembre 1984	10 000
11 décembre 1985	11 000
11 décembre 1986	12 000
11 décembre 1987	13 000
11 décembre 1988	14 000
11 décembre 1989	16 000
11 décembre 1990	16 000
11 décembre 1991	18 000
11 décembre 1992	20 000
11 décembre 1993	22 000
11 décembre 1994	25 000
11 décembre 1995	27 000
11 décembre 1996	29 000
11 décembre 1997	33 000
11 décembre 1998	35 000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $35 000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéance apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 11 décembre 1998.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-dessus et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $35 000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 11 décembre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

La paroisse de St-Charles-Borromée s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 11 décembre 1978 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 223-A-1977 — $17 000; 225-A-1977 — $20 500; — voirie; 226-1977 — $85 500; 226-A-1977 — $7 500 — aqueduc, égouts; 227-A-1977 — $16 500 — voirie; 242-1977 — $160 000; 242-A-1977 — $30 500 — voirie, aqueduc, égouts.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, à 680, rue Saint-Amable, Québec à 15 heures, le mercredi 15 novembre 1978.

Le conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le 15 novembre 1978 à 20 heures, à l'hôtel de ville, 525, rue Visitation, Saint-Charles-Borromée, comté de Joliette, Québec.

Cependant, le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Paroisse de Saint-Charles-Borromée, comté de Joliette, le 16 octobre 1978.

Le secrétaire-trésorier,
LOUIS GRYPINICH.

Hôtel de ville
525, rue Visitation
Saint-Charles-Borromée
comté de Joliette, Québec C6E 4P2
téléphone: 756-1881, code 514 74934-o

Corporation municipale de Saint-Donat
(Comté de Montcalm)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la corporation municipale de Saint-Donat» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de $235 000 d'obligations de la corporation municipale de Saint-Donat datées du 11 décembre 1978 et remboursables en série du 11 décembre 1979 au 11 décembre 1998 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8 1/2% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 11 juin et 11 décembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou plusieurs des amortissements annuels entiers tel que montré dans le présent avis. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures le jeudi 16 novembre 1978 à l'adresse suivante:

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Edifice «G», Québec (télex 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 11 décembre 1978.

Tableau d'amortissement — $235 000 — 20 ans

Année	Capital
11 décembre 1979	$ 14 000
11 décembre 1980	15 500
11 décembre 1981	17 000
11 décembre 1982	19 000
11 décembre 1983	21 000
11 décembre 1984	22 500
11 décembre 1985	25 000
11 décembre 1986	27 000
11 décembre 1987	29 500
11 décembre 1988	33 000
11 décembre 1989	500
11 décembre 1990	500
11 décembre 1991	500
11 décembre 1992	1 000
11 décembre 1993	1 000
11 décembre 1994	1 000
11 décembre 1995	1 500
11 décembre 1996	1 500
11 décembre 1997	2 000
11 décembre 1998	2 000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $2 000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en

tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 11 décembre 1998.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-dessus et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe pour un montant supérieur à $2 000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 11 décembre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

La corporation municipale de Saint-Donat s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 11 décembre 1978 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 79 — $13 500; 86 — $21 000 — renouvellements d'emprunt; 122 — $200 500 — usine d'épuration.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, à 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le jeudi 16 novembre 1978.

Le conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le jeudi 16 novembre 1978 à 20 h 30, à l'hôtel de ville, 475, rue Desrochers, municipalité de Saint-Donat, comté de Montcalm, Québec.

Cependant, le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Corporation municipale de Saint-Donat, comté de Montcalm, le 16 octobre 1978.

Le secrétaire-trésorier,
JULES ST-GEORGES.

Hôtel de ville
475, rue Desrochers
municipalité de Saint-Donat
comté de Montcalm, Québec J0T 2C0
téléphone: 424-2383, code 819

74935-o

Canton Saint-Jean
(Comté de Chicoutimi)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné F.X. Boudreault, secrétaire-trésorier, à l'édifice municipal, 3, rue du Couvent, l'Anse Saint-Jean, comté de Chicoutimi, Québec, jusqu'à 20 heures, le jeudi 16 novembre 1978, pour l'achat de $169 500 d'obligations du canton Saint-Jean datées du 11 décembre 1978 et remboursables en série du 11 décembre 1979 au 11 décembre 1998 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8 1/2% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 11 juin et 11 décembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 11 décembre 1978.

Tableau d'amortissement — $169 500 — 20 ans

Année	Capital
11 décembre 1979	$ 4 000
11 décembre 1980	4 500
11 décembre 1981	5 000
11 décembre 1982	5 000
11 décembre 1983	5 500
11 décembre 1984	6 000
11 décembre 1985	6 000
11 décembre 1986	6 500
11 décembre 1987	7 000
11 décembre 1988	7 500
11 décembre 1989	8 000
11 décembre 1990	8 500
11 décembre 1991	9 500
11 décembre 1992	10 000
11 décembre 1993	10 500
11 décembre 1994	11 500
11 décembre 1995	12 500
11 décembre 1996	13 000
11 décembre 1997	14 000
11 décembre 1998	15 000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $15 000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 11 décembre 1998.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requises pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $15 000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 11 décembre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Le Canton Saint-Jean s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 11 décembre 1978 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 30 (45) (51) — $159 500; 32 — $10 000 — renouvellements d'emprunt.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 20 heures, le jeudi 16 novembre 1978, à l'édifice municipal, 3, rue du Couvent, l'Anse Saint-Jean, comté de Chicoutimi, Québec.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Canton Saint-Jean, comté de Chicoutimi, le 16 octobre 1978.

Le secrétaire-trésorier,
F.X. BOUDREAULT.

Edifice municipal
3, rue du couvent
l'Anse Saint-Jean
comté de Chicoutimi, Québec G0V 1J0
téléphone: 272-2633, code 418 74936-o

Commission scolaire Valin

(Siège social: ville de Chicoutimi, Québec)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné, J.B. Potvin, directeur général, au centre administratif, 38, rue Frontenac, Chicoutimi-Nord, ville de Chicoutimi, Québec, jusqu'à 16 h 30, le mardi 14 novembre 1978, et par après jusqu'à 20 heures, à l'école Sainte-Anne, 2266, rue Roussel, Chicoutimi, secteur Nord, Québec, pour l'achat de $487 000 d'obligations de la commission scolaire Valin datées du 11 décembre 1978, et remboursables en série du 11 décembre 1979 au 11 décembre 1988 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 11 juin et 11 décembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 11 décembre 1978.

Tableau d'amortissement — $487 000 — 10 ans.

Année	Capital
11 décembre 1979	$ 31 000
11 décembre 1980	34 000
11 décembre 1981	37 000
11 décembre 1982	41 000
11 décembre 1983	45 000
11 décembre 1984	49 000
11 décembre 1985	54 000
11 décembre 1986	59 000
11 décembre 1987	65 000
11 décembre 1988	72 000

La commission scolaire Valin, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (1968, chapitre 63) (Bill 64), demandera au ministre de l'Education d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts

courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire Valin s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 11 décembre 1978, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de la résolution datée du 12 septembre 1978 — $487 000 — dépenses d'immobilisations.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue le mardi 14 novembre 1978, à 20 heures, à l'école Sainte-Anne, 2266, rue Roussel, Chicoutimi, secteur Nord, Québec.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Chicoutimi, le 16 octobre 1978.

Le directeur général,
J.B. POTVIN.

Centre administratif
38, rue Frontenac
Chicoutimi-Nord
ville de Chicoutimi, Québec, G7G 2C5
téléphone: 549-5381, code 418 74972-o

Commission scolaire Val-Monts

(Siège social: ville de Saint-Hyacinthe, Québec)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné, Normand Bergeron, directeur général, au centre administratif, 825, Crevier, ville de Saint-Hyacinthe, comté de Saint-Hyacinthe, Québec, jusqu'à 20h30, le mardi 14 novembre 1978, pour l'achat de $128 000 d'obligations de la commission scolaire Val-Monts datées du 11 décembre 1978, et remboursables en série du 11 décembre 1979 au 11 décembre 1988 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8 1/2% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 11 juin et 11 décembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 11 décembre 1978.

Tableau d'amortissement — $128 000 — 10 ans

Année	Capital
11 décembre 1979	$ 8 000
11 décembre 1980	9 000
11 décembre 1981	10 000
11 décembre 1982	10 000
11 décembre 1983	12 000
11 décembre 1984	13 000
11 décembre 1985	14 000
11 décembre 1986	16 000
11 décembre 1987	17 000
11 décembre 1988	19 000

La commission scolaire Val-Monts, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (1968, chapitre 63) (Bill 64), demandera au ministre de l'Éducation d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire Val-Monts s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 11 décembre 1978, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de la résolution datée du 10 août 1976 — $128 000 — dépenses d'immobilisations.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une

séance des commissaires d'écoles qui sera tenue le mardi 14 novembre 1978, à 20h30, au centre administratif, 825, Crevier, ville de Saint-Hyacinthe, comté de Saint-Hyacinthe, Québec.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Saint-Hyacinthe, le 16 octobre 1978.

Le directeur général,
NORMAND BERGERON.

Centre administratif
825, Crevier
ville de Saint-Hyacinthe
comté de Saint-Hyacinthe, Québec J2T 1T1
téléphone: 773-6041, code 514 74973-o

Vente(s) d'effets non réclamés

CIE DES MESSAGERIES CP LIMITEE

Avis est par les présentes donné que tous les effets reçus avant le premier jour de janvier 1978 et non réclamés aux bureaux du CP Express Limitée à divers endroits de la province de Québec, seront vendus aux enchères publiques au plus haut enchérisseur par Frank Waddington, Encanteur, 189 est, rue Queen, Toronto, Ontario, à ONZE heures du matin, le TRENTIEME jour de NOVEMBRE 1978, à moins que lesdits effets ne soient réclamés et tous les frais payés avant cette date.

Le vice-président,
74853-42-6-o W. M. RILEY.

Vente(s) par shérifs

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Arthabaska

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District d'Arthabaska
No 415-02-000389-78

JEAN LOUIS MORASSE & FILS LIMITEE, corporation légalement constituée ayant son siège social à 49A, rue Perreault, Victoriaville, district d'Arthabaska, demanderesse, c. BERNARD PARADIS, résidant et domicilié à Route 116, Warwick, district d'Arthabaska, défendeur.

Un lopin de terre, mesurant vingt-deux (22) chaînes de largeur dans sa ligne nord-ouest sur une profondeur de vingt-huit (28) chaînes dans sa ligne nord-est et de dix (10) chaînes dans sa ligne sud-ouest, connu et désigné au cadastre officiel du canton de Tingwick, comme étant une partie du lot trois cent trente-huit (P. 338) et borné comme suit: en front au nord-ouest par la ligne de division entre les rangs trois et quatre, d'un côté au nord-est par le lot trois cent trente-six (336) et de l'autre côté au sud-ouest et en profondeur au sud par d'autres parties du lot trois cent trente-huit (338) demeurant la propriété du vendeur. Avec cabane à sucre dessus construite et tout le gréement de sucrerie; sauf et excepté les servitudes affectant ledit immeuble.

La mise à prix est fixée à $475, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté d'Arthabaska, palais de justice d'Arthabaska, province de Québec, le ONZIEME jour de DÉCEMBRE 1978, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
LYSE L. GARIÉPY.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Arthabaska, le 13 octobre 1978. 74976-o

Beauharnois

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
No 760-05-000504-78

CAISSE POPULAIRE STE-MADELEINE DE RIGAUD, société régie par la Loi des caisses d'épargne et de crédit, ayant sa principale place d'affaires au 123, rue Saint-Pierre à Rigaud, district de Beauharnois, demanderesse, c. YVON BEAULIEU, domicilié et résidant au 2, rue de la Banque à Rigaud, district de Beauharnois, défendeur.

«Un emplacement de forme irrégulière ayant front sur la rue Saint-Pierre, dans la ville de Rigaud, faisant partie du lot numéro cent dix-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro quinze (15-P.117) aux plan et livre de renvoi officiels du village de Rigaud, ledit morceau de terre mesurant quarante pieds (40′) de largeur en front par soixante-quatorze pieds (74′) de largeur en arrière, quatre-vingt-seize pieds (96′) de longueur dans la ligne nord-est longeant la rue de la Banque Canadienne Nationale et cent douze pieds (112′) dans la ligne sud-ouest longeant l'emplacement de Mme Omer Lalonde, mesure anglaise, plus ou moins, et borné en front par la rue Saint-Pierre, en arrière par une partie du no 15-117 des mêmes plan et livre de renvoi officiels, d'un côté par le numéro 14 appartenant à Mme Omer Lalonde et de l'autre côté par la rue de la Banque Canadienne Nationale.

Avec une bâtisse y érigée. Tel que le tout se trouve présentement.»

La mise à prix est fixée à $13 625, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Vaudreuil, à Vaudreuil, le SIXIEME jour de DECEMBRE 1978, à DIX heures de la matinée.

Le shérif,
PAUL BRODEUR.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 10 octobre 1978. 74938-o

Bedford

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
No 455-05-000059-78
Shérif no 48

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée, ayant son siège social dans les cité et district de Montréal, partie demanderesse, c. MARIO CHAMPAGNE, domicilié en la ville de Granby, Québec, au numéro civique 657 sud, de la rue Saint-Charles, et MICHEL THIBOUTOT, domicilié en la ville de Granby, Québec, au numéro civique 188 ouest, de la rue Bergeron, partie défenderesse, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Shefford, mis en cause.

Un certain terrain, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro deux de la subdivision du lot numéro deux cent trente-deux (Ptie 232-2), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Granby, division d'enregistrement de Shefford, décrit comme suit:

Commençant au coin sud-est du lot 232-2; de là vers le nord, longeant la ligne est de cedit lot, une distance de trente-trois pieds et cinquante-cinq centièmes de pied (33,55 pi), à un point appelé le point de départ; de là, vers l'ouest, à angle droit, une distance de cent trente-trois pieds et soixante-six centièmes de pieds (133,66 pi); de là, vers le nord, longeant la ligne ouest dudit lot 232-2, une distance de cent soixante-cinq pieds et deux dixièmes de pied (165,2 pi), soit jusqu'au coin nord-ouest dudit lot 232-2; de là, vers l'est, longeant la ligne nord du lot 232-2, une distance de cent huit pieds et deux dixièmes de pied (108,2 pi), soit à un point étant le commencement d'une courbe; de là, vers le sud-est, le long d'une courbe tournant vers la droite et engendrée par un rayon de vingt pieds (20 pi), une distance de trente-et-un pieds et quarante-et-un centièmes de pied (31,41 pi); de là, vers le sud, longeant la ligne est de ce lot, une première distance de cent vingt-quatre pieds et soixante-cinq centièmes de pied (124,65 pi) et une seconde distance de vingt-six pieds et

trente-cinq centièmes de pied (26,35 pi), pour revenir au point de départ.

Ce terrain contient une superficie de vingt-deux mille pieds carrés (22 000 pi²) et est borné comme suit: au nord, par une partie non subdivisée du lot 232, emprise du chemin public; au sud, par le résidu du lot 232-2; à l'ouest, par le lot 234; à l'est et au nord-est, par le numéro 232-10 rue.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à $3 435,00, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Shefford, à Waterloo, district de Bedford, le QUINZIEME jour de DECEMBRE 1978, à QUATORZE heures.

Le shérif,
74948-o ANTONIN BOURASSA.

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
No 460-02-000593-77
Shérif 043-78

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL c. LEONARD MORIN, domicilié au 883 est, rue Denison, Granby, Qué.

«Un immeuble connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Granby comme étant le lot numéro un de la subdivision officielle du lot numéro quatre cent quatre-vingt-deux (No 482-1), ayant une superficie de vingt mille quatre cent trente pieds carrés (20 430 pi. ca.), mesure anglaise. Avec bâtisse dessus érigée, portant le numéro civique 883 est, rue Denison, Granby.»

La mise à prix est fixée à $8 282,50 montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Shefford, à Waterloo, district de Bedford, le TRENTIEME jour de NOVEMBRE 1978, à QUATORZE heures.

Le shérif,
74926-o ANTONIN BOURASSA.

Hull

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Hull
No 550-02-001021-78

BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE, corporation légalement constituée ayant une place d'affaires à C.P. 6003, station A, Montréal, Québec, demanderesse, c. KEITH MURRAY et ADELE MURRAY, domiciliés au 687, Beaumont Crescent, Aylmer, Québec, défendeurs.

La subdivision cinquante-neuf du lot vingt-deux (22-59) du rang VI, pour le canton de Hull, division d'enregistrement de Gatineau, avec maison dessus construites, circonstances et dépendances.

Sise au 687 Beaumont Crescent, Aylmer, Québec.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, conformément à l'article 688*a* C.P.C. est de trois mille huit cent cinquante-six dollars et vingt-cinq centins ($ 856,25) soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de quinze mille quatre cent vingt-cinq dollars ($15 425) telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité. Le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Gatineau, 266, rue Notre-Dame, Maniwaki, Québec, le VINGTIEME jour de DECEMBRE 1978, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-GUY ROCHON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 10 octobre 1978. 74949-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No 550-05-000741-78

SERVICES FINANCIERS AVCO QUEBEC LIMITEE, corps politique et incorporé ayant son siège social en la ville de Montréal, province de Québec, et ayant également une place d'affaires au numéro civique 306, de la rue Notre-Dame, en la ville de Gatineau, district de Hull, province de Québec, demanderesse c. MARCEL ESSIAMBRE et DAME FERNANDE PREVOST-ESSIAMBRE, tous deux domiciliés et résidant route 148, en l'endroit appelé Angers, province de Québec, défendeurs.

«Toute cette propriété connue et désignée comme étant le lot numéro un de la subdivision officielle du lot originaire numéro treize C (13C-1) et partie du lot treize D (Ptie 13D), au cadastre officiel du deuxième rang (R.II) du canton de Templeton et appartenant à Marcel Essiambre et dame Fernande Prévost-Essiambre, mesurant soixante pieds (60′) de largeur et cent trente-trois pieds (133′) de profondeur bornée comme suit: à l'ouest par parties du lot 13D, propriété de monsieur R. Williams ou représentants; au nord, par parties des lots 13C et 13D, propriété respective de messieurs R. Williams et Israël Giroux ou leurs représentants; à l'est par autre partie du lot 13C-1, propriété de monsieur Israël Giroux ou représentants et au sud, par le boulevard Saint-René. Avec bâtisses y érigées, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 837, boulevard Saint-René, Gatineau, province de Québec.

Sujet ledit immeuble, à toutes servitudes actives ou passives pouvant l'affecter.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, conformément à l'article 688*a* C.P.C. est de deux mille quatre cent soixante-huit dollars et soixante-quinze centins ($2 468,75), soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de neuf mille huit cent soixante-quinze dollars ($9 875) telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité; le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu «en bloc» au bureau d'enregistrement de la division de Hull, 170, rue Hôtel-de-Ville, Hull, Québec, le DIX-NEUVIEME jour de DECEMBRE 1978, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-GUY ROCHON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 10 octobre 1978. 74950-o

Joliette

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Joliette
No 705-05-001576-77

M.F. PAINTS 1972 INC. corps politique et corporation dûment incorporée et ayant sa place d'affaires au 1740, boulevard Saint-Elzéar, ville de Laval, district de Montréal, partie demanderesse, c. MARCEL DAIGNEAULT, de la ville de Repentigny et y résidant au 343, rue Laberge, faisant affaires sous la raison sociale de B & D Supplies, 64, Campbell Avenue, Saint-Jean, Terreneuve, partie défenderesse.

«Un emplacement ayant front sur le côté nord de la rue Laberge, en la ville de Repentigny, connu et désigné comme étant le lot numéro trois cent quatre-vingt (380) de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quarante et un (141-380) et du lot numéro vingt-deux (22) de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quarante-deux (142-22) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny; contenant en superficie huit mille huit cent dix-neuf pieds carrés (8 819 pi^2), le tout mesures anglaises et plus ou moins.

Avec maison dessus érigée portant le numéro trois cent quarante-trois (343), rue Laberge, en la ville de Repentigny, circonstances et dépendances.»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 C.P. le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, est fixé à $6 325 représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption, 255, Saint-Etienne, à L'Assomption, district de Joliette, le JEUDI VINGT ET UNIEME jour de DECEMBRE 1978, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

District de Joliette
Bureau du shérif
Joliette, le 10 octobre 1978. 74939-o

Mingan

De Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Mingan
No 650-02-001028-77

B.G. ELECTRIQUE ENR., Rivière-Brochu, district de Mingan, demanderesse, c. HONORE BELL et DAME HONORE BELL, domiciliés au 87, rue Thériault, Gallix, district de Mingan, défendeurs, et LE REGISTRATEUR de la division de Saguenay, mis en cause.

Le lot vingt et un—deux rang Un (21-2 Rg 1) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton Leneuf, au nom de Honoré Bell, depuis la date de la mise en vigueur de la révision cadastrale le 1975-11-22 inclusivement, jusqu'à ce jour inclusivement; avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, est fixé à $1 225 payable en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement, palais de justice de Baie-Comeau, le SEPTIEME jour de DECEMBRE 1978, à QUATORZE heures.

L'huissier,
74927-o ROGER BÉRUBÉ.

De Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Rimouski
No 100-05-000266-78-0

REDISTRIBUTION QUEBEC INC., corps politique incorporé ayant une place d'affaires à Rimouski, province de Québec, demanderesse, c. NORMAND GAGNON, commerçant du 9-28e Rue, Gagnon et y faisant affaires sous le nom de: NOUVEAU QUEBEC AUTOMOTIVE ENRG., défenderesse, et LE REGISTRATEUR de la division de Saguenay, mis en cause.

«Le bloc A-quatre-vingt-quinze (Bloc A-95) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Chiasson, depuis le 1962-08-10, date du dépôt inclusivement, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, est fixé à $4 375, payable en argent ou soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement, palais de justice de Baie-Comeau, le SEPTIEME jour de DECEMBRE 1978 à ONZE heures de l'avant-midi.

L'huissier,
74928-o ROGER BÉRUBÉ.

Montréal

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-004033-78

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée, ayant son siège social dans les cité et district de Montréal, demanderesse, c. CHARLES EDOUARD DUFORT, résidant et domicilié au 907, rue Castelneau, Sainte-Dorothée, Laval, et FLEURETTE MENARD, résidant et domiciliée au 907, rue Castelneau, Sainte-Dorothée, Laval, défendeurs.

L'immeuble des défendeurs Charles Edouard Dufort et Fleurette Ménard ci-après décrit: «Un emplacement situé à Sainte-Dorothée, dans la municipalité de ville de Laval, connu et désigné sous le lot numéro deux cent un de la subdivision officielle du lot originaire numéro trente-cinq (35-201) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Dorothée. Avec une bâtisse dessus érigée et portant le numéro civique 907, de la rue Castelneau, à Sainte-Dorothée, ville de Laval. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit emplacement.»

La mise à prix est fixée à $7 612,50 soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-Me-Souviens, Laval, Québec, le DOUZIEME jour de DECEMBRE 1978, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 10 octobre 1978. 74940-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-001565-785

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée, ayant son siège social dans les cité et district de Montréal, demanderesse, c. CLAUDE GAGNE, domicilié au 150, rue Sainte-Marie, à Laprairie, district judiciaire de Montréal, défendeur.

«Un emplacement situé en la ville de Laprairie, ayant front sur la rue Sainte-Marie, connu et désigné aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du village de Laprairie, division d'enregistrement de Laprairie, comme étant une partie du lot numéro soixante-seize (Ptie 76) mesurant cinquante pieds (50′) de largeur par cent pieds (100′) de profondeur suivant les titres et mesurant, suivant l'occupation, cinquante et un pieds et quarante centièmes (51,40′) de pieds en front au sud-est, quarante-sept pieds et trente-six centièmes (47,36′) à l'arrière du nord-ouest, cent quinze pieds et soixante-cinq centièmes (115,65′) d'un côté au nord-est et cent treize pieds et soixante centièmes (113,60′) de l'autre côté au sud-ouest; étant borné en front au sud-est par la rue Sainte-Marie, à l'arrière au nord-ouest par une partie du lot 82, d'un côté au nord-est par le résidu du lot 76 et de l'autre côté au sud-ouest par les lots 77, 79 et 80. Tel que le tout apparaît au certificat de localisation préparé par Guy Grenier, arpenteur-géomètre, en date du trente et un janvier mil neuf cent soixante-dix-sept (1977) sous le numéro 1897. Tel que le tout se trouve présentement, circonstances et dépendances, notamment avec la maison y érigée portant les numéros civiques 150 et 152 de ladite rue Sainte-Marie, sans aucune exception. Avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives apparentes ou occultes y attachées.»

La mise à prix est fixée à $4 200 soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de Laprairie, 214, Saint-Ignace, Laprairie, Qué., le VINGT-NEUVIEME jour de NOVEMBRE 1978, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 28 septembre 1978. 74941-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-006976-789

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée ayant son siège social dans les cité et district de Montréal, demanderesse, c. PAUL PETIT, résidant et domicilié au 434, boulevard Taschereau, Longueuil, district de Montréal, défendeur, et J. GUY ST-GEORGES, ès qualité de syndic à la faillite de Paul Petit, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur le boulevard Alexandre-Taschereau, en la ville de Longueuil, division d'enregistrement de Chambly, connu et désigné comme étant composé des lots numéros sept cent soixante-treize et sept cent soixante-quatorze des subdivisions du lot originaire numéro cent cinquante-neuf (159-773 et 774), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Saint-Antoine-de-Longueuil. Avec toutes les bâtisses dessus érigées et notamment la maison portant le numéro civique 434, dudit boulevard Alexandre-Taschereau. Ainsi que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans aucune exception ni réserve.»

La mise à prix est fixée à $7 650 soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, (Edifice Montval), Longueuil, Québec, le VINGT-NEUVIEME jour de NOVEMBRE 1978, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 10 octobre 1978. 74963-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-004937-783

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée, ayant son siège social dans les cité et district de Montréal, demanderesse, c. GILLES THERIAULT, résidant et domicilié au 107, Pacifique, Saint-Constant, Québec, défendeur.

«Un emplacement sis et situé à ville de Saint-Constant, Québec, connu et désigné comme étant composé: 1. du lot numéro deux cent soixante-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent cinquante-deux (252-269) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Constant. 2. du lot numéro quarante-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux-cent cinquante-trois (253-43) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Constant. Avec une maison dessus érigée portant le numéro civique 107, rue Pacifique.»

La mise à prix est fixée à $6 212,50 soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laprairie, 214, Saint-Ignace, Laprairie, Qué., le VINGT-NEUVIEME jour de NOVEMBRE 1978, à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 27 septembre 1978. 74942-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-007274-788

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, demanderesse, c. JUDITH QUESNEL, résidant et domiciliée au 4653, Notre-Dame, Chomedey, Laval, défenderesse.

«Un emplacement ayant front sur l'avenue Chambly, ville de Laval, province de Québec, comprenant:

a) Le lot numéro trois cent deux de la subdivision du lot originaire numéro douze (12-302) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Saint-Martin; et

b) le lot numéro sept cent cinquante-deux de la subdivision du lot originaire numéro dix (10-752) aux mêmes plan et livre de renvoi officiels. Avec le bâtiment en voie de construction, portant le numéro civique 438, avenue Chambly, dont le mur nord est mitoyen, ayant été construit ainsi par l'emprunteur. Sous réserve de conserver toutes les ouvertures et saillies que comportent le bâtiment construit sur l'emplacement hypothéqué et le bâtiment construit sur l'emplacement y attenant au nord, soit le lot numéro trois cent un de la subdivision du lot originaire numéro douze (12-301), aux mêmes plan et livre de renvoi officiels, lequel emplacement appartient à l'emprunteur; ces saillies et ouvertures seront conservées telles qu'elles ont été construites, c'est-à-dire plus près de la ligne de division que ne le permet la loi, des servitudes à cet effet étant par les présentes constituées, par destination du père de famille, au profit et à la charge de ces deux propriétés. Sous réserve d'une servitude en faveur de la ville de Laval, créée en vertu d'un acte enregistré à Laval sosu le numéro 363696.»

La mise à prix est fixée à $10 277,50 que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-Me-Souviens, Laval, Québec, le DOUZIEME jour de DECEMBRE 1978, à DOUZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif adjoint
Cour supérieure
Montréal, le 10 octobre 1978. 75002-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-001694-783

LA BANQUE ROYALE DU CANADA, corporation bancaire dûment constituée en vertu de la Loi sur les banques du Canada, ayant son siège social et une succursale au 1, place Ville-Marie, en la ville de Montréal,

demanderesse, c. IMMEUBLE TREIZE CENT DU FORT INC., corporation dûment constituée et ayant son siège social et sa principale place d'affaires à Suite 812, 1100 est, boulevard Crémazie, en la ville de Montréal, Québec, défenderesse.

«Cet emplacement situé à l'angle des rue Du Fort et Tupper, en la cité de Montréal, province de Québec, Canada, connu et désigné comme étant le lot numéro un de la resubdivision du lot numéro quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille six cent cinquante-trois (1653-4-1) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine, division d'enregistrement de Montréal, ayant une superficie de sept mille cinq cent cinquante-cinq pieds carrés (7 555 pi^2), mesure anglaise.

Avec toutes les bâtisses y érigées et notamment celle portant le numéro 1300 de ladite rue du Fort et dont le mur nord-ouest a été construit pour devenir mitoyen. Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes ses circonstances et dépendances, sans exception ni réserve.»

La mise à prix est fixée à $541 250 soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, ch. 1.90, le VINGT-HUITIEME jour de NOVEMBRE 1978, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif adjoint
Cour supérieure,
Montréal, le 10 octobre 1978. 74943-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-046186-768

LA BANQUE ROYALE DU CANADA «CHARGEX», corps politique incorporé selon la loi, ayant son bureau chef dans les ville et district de Montréal, au 515 ouest, Sainte-Catherine, demanderesse, c. BERNARD McCLEOD, gentilhomme, de la cité de Greenfield Park, district de Montréal, domicilié au 1082, rue Legault, défendeur, et LE REGISTRATAIRE de la division d'enregistrement de Chambly, mis en cause.

«Lot quatre-vingt-dix (90) du lot trois cent soixante-six (366-90) aux plan et livre de renvoi de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil et les droits indivis dans les parties communes, et tout bâtiment érigé, portant le numéro civique 1082, Legault, dans la municipalité de Greenfield Park.»

La mise à prix est fixée à $2 217,50 soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne (Edifice Montval), Longueuil, Québec, le VINGT-NEUVIEME jour de NOVEMBRE 1978, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 28 septembre 1978. 74964-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-000752-780

CROWN TRUST COMPANY, corporation légalement constituée ayant son siège social au 1130 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, district de Montréal, demanderesse, c. M. BERNARD KURZENCWYG, résidant et domicilié au 5763, avenue Hudson, Côte-Saint-Luc, Montréal, défendeur.

Premièrement: «Un emplacement situé sur la rue Hudson dans la ville de Côte-Saint-Luc, district de Montréal, connu et désigné comme lot six cent quatre-vingt-treize de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent neuf (109-693) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal; avec une maison érigée au-dessus au numéro civique 5763, avenue Hudson.»

Deuxièmement: «Un emplacement situé en la ville de Côte-Saint-Luc, district de Montréal, connu et désigné comme une partie du lot quatre cent quarante-sept de la subdivision officielle du lot originaire cent neuf (109, partie 447) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal étant une partie d'une ruelle et mesurant quarante-huit pieds (48′) de largeur par six pieds (6′) de profondeur et bornée comme suit: vers le sud-ouest par le lot numéro 693; vers le nord-est par une autre partie du lot 109-447 étant une partie de cette ruelle; vers le nord-ouest par une autre partie du lot 109-447; et vers le sud-est par une autre partie du lot 109-447; tous aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal.»

La mise à prix est fixée à $8 287,50 soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus «en bloc», au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, Saint-Antoine, ch. 1.90, le TRENTIEME jour de NOVEMBRE 1978, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 8 septembre 1978. 74965-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-004528-780

CROWN TRUST COMPANY, demanderesse, *vs* NOEL PAUL WINSTON, 4606, Patricia Avenue, Montréal, Québec, défendeur.

«Un emplacement qui donne sur l'avenue Patricia dans le quartier de Notre-Dame-de-Grâce de la ville de Montréal, mesurant trente-deux pieds de large par une profondeur de quatre-vingt-onze pieds et cinquante-neuf un-centièmes d'un pied sur la ligne du côté nord-ouest et quatre-vingt-onze pieds et soixante-dix-sept un-centièmes d'un pied sur la ligne du côté sud-est et composé: *a*) La portion du sud-est de la subdivision six cent quatre-vingt-sept de la subdivision officielle du lot numéro cent quarante-deux (142-687) du plan officiel et livre de renvoi de la paroisse de Montréal; mesurant sept pieds de large par une profondeur de quatre-vingt-onze pieds et cinquante-neuf un-centièmes d'un pied sur la ligne du côté nord-ouest et quatre-vingt-onze pieds et soixante-trois un-centièmes d'un pied sur la ligne du côté du sud-est; borné en avant vers le nord-est par l'avenue Patricia, en arrière vers le sud-ouest par le lot numéro cent quarante et un au un subdivision de cela auxdits plan officiel et livre de renvoi; sur un côté vers le nord-ouest par la portion du nord-ouest de ladite subdivision six cent et quatre-vingt-sept, terrain de Hugh Blais; et sur l'autre côté, vers le sud-est par la subdivision six cent quatre-vingt-huit comme ci-dessous décrit; et *b*) la subdivision six cent quatre-vingt-huit de la subdivision officielle dudit lot numéro cent quarante-deux (142-688) auxdits plan et livre de renvoi; mesurant vingt-cinq pieds de large par une profondeur de quatre-vingt-onze pieds et soixante-trois un-centièmes d'un pied sur la ligne du côté nord-ouest et quatre-vingt-onze pieds et soixante-dix-sept un-centièmes d'un pied sur la ligne du côté sud-est. Avec la bâtisse ci-dessus érigée portant le numéro 4606, avenue Patricia dont le mur nord-ouest est mitoyen au terrain contigu. Toutes les mesures ci-dessus sont en mesure anglaise et plus ou moins. Comme ledit immeuble subsiste avec tous les droits, membres et appartenances sans aucune exception ni réserve.»

La mise à prix est fixée à $8 912,50, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, chambre 1.90, le TRENTIEME jour de NOVEMBRE 1978, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 12 octobre 1978. 74944-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-012199-756

FILOMENO GUERRERA, résidant et domicilié au 5042, des Galets, Saint-Léonard, Québec, demandeur, c. NINO SCULCO et CLODOMIRO LUCENTE faisant affaires sous la raison sociale de Lucente & Sculco Ass. Enrg., ayant une place d'affaires au 8763, 12e Avenue, Saint-Michel, district de Montréal, défendeurs.

«Un emplacement ayant front sur la 12e Avenue, en la cité de Saint-Michel, composé des lots suivants, à savoir: 1. Le lot numéro deux de la subdivision du lot numéro quarante et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent quarante-huit (348-41-2) au cadastre officiel de la paroisse du Sault-au-Récollet. 2. Le lot numéro un de la subdivision du lot quarante-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent quarante-huit (348-42-1) du dit cadastre avec les bâtisses y érigées portant les numéros civiques 8763 et 8765, 12e Avenue, Ville Saint-Michel, tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.»

La mise à prix est fixée à $9 750, soit 25% de l'éva-

luation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, ch. 1.90, le ONZIEME jour de DECEMBRE 1978, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 28 septembre 1978. 74945-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-050565-774

VILLE DE HAMPSTEAD, corps politique légalement constitué ayant sa principale place d'affaires et/ou son siège social au 5569, Queen Mary Road, Hampstead, district de Montréal, demanderesse, c. HARROW DEVELOPMENT INC., corps politique légalement constitué, ayant sa principale place d'affaires au 5575, Randall, Côte-Saint-Luc, district de Montréal, défenderesse.

«*a*) Les immeubles connus et désignés comme étant les subdivisions numéro 511 du lot originaire numéro 74 (74-511) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, division d'enregistrement de Montréal, et le lot 429 du lot originaire numéro 80 (80-429), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, division d'enregistrement de Montréal.»

La mise à prix des lots ci-dessus décrits a été fixée à $5 872,50 soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

«*b*) les immeubles connus et désignés comme étant les subdivisions: numéros 430 et 431 du lot originaire numéro 80 (80-430 et 431), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, division d'enregistrement de Montréal».

La mise à prix des lots ci-dessus décrits a été fixée à $5 537,50 soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

«*c*) Les immeubles connus et désignés comme étant les subdivisions: numéros 591, 592, 593, 594, 595, 596 du lot originaire numéro 81, (81-591, 592, 593, 594, 595, 596), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, division d'enregistrement de Montréal.»

La mise à prix est fixée à $6 325 quant au lot 81-591, $6 487,50 quant au lot 81-592; $6 425 quant au lot 81-593; $5 830 quant au lot 81-594; $5 787,50 quant au lot 81-595; $8 287,50 quant au lot 81-596; soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus séparément au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, ch. 1.90, le TREIZIEME jour de DECEMBRE 1978, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 13 octobre 1978. 74946-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-009379-772

HOUSEHOLD FINANCE CORPORATION OF CANADA, corporation légalement constituée ayant son siège social et principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal, demanderesse, c. JEAN BOURASSA, résidant et domicilié dans les cité et district de Montréal, défendeur.

«Un emplacement ayant front sur la rue Monsabré, en la cité de Montréal, connu et désigné sous le numéro six cent de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt et un (21-600) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe. Avec bâtisses dessus érigées notamment celle portant le no civique 2890 de la rue Monsabré. Ainsi que le tout se trouve actuellement avec toutes servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble, sans exception ni réserve; avec et sujet à la servitude mutuelle de vue établie aux termes de l'acte enregistré à Montréal sous le no 1127174.»

La mise à prix est fixée à $4 350 soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif

du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, ch. 1.90, le VINGT-HUITIEME jour de NOVEMBRE 1978, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 10 octobre 1978. 74966-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-033577-771

LES IMMEUBLES FLORIDA INC., corporation légalement constituée, et ayant son siège social au 7152, rue Papineau, Montréal, district de Montréal, demanderesse, c. GIORGIO FERRANTE, domicilié et résidant au 6593, rue Marquette, cité et district de Montréal, défendeur.

«Un emplacement ayant front sur l'avenue Marquette en la cité de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro quatre-vingt-neuf, de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois (3-89) aux plan et livre de renvoi officiels du village de la Côte-Saint-Louis, mesurant vingt-cinq pieds de largeur sur quatre-vingt-trois pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins.» (6591, 6593, Marquette).

La mise à prix est fixée à $8 250 soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, ch. 1.90, le VINGT-HUITIEME jour de NOVEMBRE 1978, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 10 octobre 1978. 74947-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-012411-789

LA SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT, corps politique dûment incorporé, ayant son bureau chef à Ottawa, province d'Ontario, et une place d'affaires au 2350, chemin Manella, ville Mont-Royal, province de Québec, c. TIMOTHY MARTZ, 440, avenue Elm, cité de Westmont, district de Montréal, défendeur.

«L'immeuble ci-après décrit:

a) Le lot numéro trente-neuf du lot originaire trois cent soixante-dix (370-39) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Sainte-Geneviève; et

b) Le droit par indivis du vendeur, en ce qui concerne la propriété décrite au paragraphe *a*) des présentes, sur les lots 370-1 et 369, aux mêmes plan et livre de renvoi officiels, tel qu'il est établi dans une déclaration de copropriété enregistrée au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2708939. Sous réserve de servitudes, soit: d'une servitude découlant de l'application des règlements de zonage (Loi de l'aéronautique), et créée en vertu d'actes enregistrés au même bureau d'enregistrement sous les numéros 1128231 et 1270629; une servitude en faveur de l'Hydro-Québec, établie en vertu d'un acte enregistré au même bureau d'enregistrement, sous le numéro 1054597, et d'un acte de modification enregistré au même bureau d'enregistrement, sous le numéro 2706392, cette servitude grevant le lot 369 seulement; une servitude d'utilisation de l'aire principale de récréation, créée en vertu d'un acte enregistré au même bureau d'enregistrement sous le numéro 2690371; et une servitude en faveur de la ville de Pierrefonds, créée en vertu d'un acte enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2043490 et grevant le lot 369 seulement.

En l'état où se trouve présentement cette propriété avec tous les droits, circonstances et dépendances y rattachés, ainsi que les servitudes actives et passives, apparentes ou non apparentes au profit ou à la charge de cette propriété sans exception ni réserve.»

La mise à prix est fixée à $5 512,50 soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, ch. 1.90, le TREIZIEME jour de DECEMBRE 1978, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 28 septembre 1978. 75003-o

Fieri Facias de Bonis et de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-007635-772

JIM TUBMAN MOTORS (1973) LIMITED, corps politique dûment incorporé selon la loi, ayant son siège social à Ottawa, Ontario, au 1770, Bank Street, demanderesse, c. AUTOMOBILE MARQUIS INC., corps politique incorporé selon la loi, ayant son siège social dans les ville et district de Montréal, au 4584, Papineau, et JACQUES LEBLANC, de la ville et du district de Montréal, domicilié et résidant au 10781, Saint-Denis, défendeurs conjoints et solidaires.

La moitié du droit par indivis du défendeur sur l'immeuble suivant:

a) «La totalité de la subdivision numéro six cent soixante et un du lot originaire numéro trois cent trente-neuf (339-661) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Côte-Saint-Louis, mesurant vingt pieds (20′) de largeur sur une profondeur de cent dix-huit pieds (118′);

b) la partie nord-ouest de la subdivision numéro six cent soixante-deux du lot originaire numéro trois cent trente-neuf (339-ptie N.-O. 662) du même cadastre, mesurant dix pieds (10′) de largeur sur une profondeur de cent dix-huit pieds (118′) et bornée comme suit: en front au nord-est, par l'avenue Papineau; à l'arrière, au sud-ouest par une ruelle; au sud-est par le résidu du lot numéro 339-662 et au nord-ouest par le lot numéro 339-661 ci-dessus décrit au paragraphe *a*;

c) la partie sud-est de la subdivision du lot numéro six cent soixante du lot originaire numéro trois cent trente-neuf (339-ptie S.E. 660) du même cadastre, mesurant dix pieds (10′) de largeur sur une profondeur de cent dix-huit pieds (118′) et bornée comme suit: en front, au nord-est, par l'avenue Papineau; à l'arrière, au sud-ouest, par une ruelle; au nord-ouest par le résidu dudit lot numéro 339-660 et au sud-est par le résidu du lot numéro 339-661 ci-dessus décrit au paragraphe *a*;

Avec les bâtiments dessus construits, portant le numéro civique 4584, avenue Papineau, comprenant un garage et des dépendances, ainsi que l'usage, en commun avec d'autres titulaires, de la ruelle située à l'arrière.»

La mise à prix est fixée à $27 525 soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

La mise à prix est fixée à $27 525 soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Deuxièmement: Un emplacement situé sur l'avenue Papineau, en la ville de Montréal, mesurant trente pieds (30′) de largeur sur une profondeur de cent dix-huit pieds (118′);

a) la totalité de la subdivision numéro six cent cinquante-neuf du lot originaire numéro trois cent trente-neuf (339-659) du même cadastre, mesurant vingt pieds (20′) de largeur sur une profondeur de cent dix-huit pieds (118′);

b) La motié nord-ouest d'une partie de la subdivision numéro six cent soixante du lot originaire numéro trois cent trente-neuf (339-½ N.-O. 660) du même cadastre, mesurant dix pieds (10′) de largeur sur une profondeur de cent dix-huit pieds (118′) et bornée comme suit: en front, au nord-est, par l'avenue Papineau; à l'arrière, au sud-ouest, par une ruelle; au nord-ouest par le lot numéro 339-659 ci-dessus décrit au paragraphe *a*; au sud-est par le résidu dudit lot 339-660.»

La mise à prix est fixée à $3 775 soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau du shérif au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, ch. 1.90, le TREIZIEME jour de DECEMBRE 1978, à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 12 octobre 1978. 75004-o

Richelieu

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Richelieu
No 765-05-000042-78

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée, ayant son siège social dans les cité et district de Montréal, partie demanderesse, c. ROBERT DESCOTEAUX, domicilié au 833, route Marie-Victorin, à Tracy, district de Richelieu, partie défenderesse.

«Un emplacement situé en la ville de Tracy, ayant front sur le côté nord de la rue Cardin, à l'angle nord-ouest de ladite rue Cardin avec la rue Evangéline, connu et désigné au cadastre de la paroisse de Saint-Pierre-de-Sorel comme étant formé des lots numéros cent quatre-vingt-dix-huit de la subdivision du lot originaire numéro quarante (lots 39-198 et 40-79); mesurant cinquante pieds et neuf dixièmes de pied (50,9′) de largeur en front et cinquante et un pieds et six dixièmes de pied (51,6′) de largeur à la profondeur, sur une profondeur de cent pieds (100′), mesures anglaises et plus ou moins; avec bâtisses y érigées portant le numéro civique 2905 de ladite rue Cardin à Tracy, circonstances et dépendances.

Avec et sujet à la mitoyenneté existant dans son mur latéral ouest avec le mur latéral est de la maison voisine érigée sur les lots 39-197 et 40-78 dudit cadastre, portant le numéro civique 2915 de ladite rue Cardin; également sujet à une servitude restrictive de construction établie aux termes de l'acte enregistré à Sorel sous le numéro 103813.»

Nul ne peut être déclaré adjudicataire s'il ne paie pas au shérif, immédiatement après les enchères, la somme de $2 760 en argent ou par chèque visé.

Pour ledit immeuble être vendu en justice au bureau d'enregistrement du comté de Richelieu, division d'enregistrement, 46, rue Charlotte, à Sorel, le DOUZIÈME jour de DÉCEMBRE 1978, à QUATORZE heures.

Sorel, le 16 octobre 1978.

Le shérif adjoint,
74977-o FRANÇOIS GÉLINAS.

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Richelieu
No 765-05-000121-78

ANDRE McDUFF, résidant et domicilié au 455, rue Belleville, à Saint-Amable, district de Richelieu, demandeur, c. THEODORE McDUFF, résidant et domicilié au 820, rue Principale à Saint-Amable, district de Richelieu, défendeur.

«Un terrain sis en la paroisse de Saint-Amable connu et désigné au livre de renvoi officiel comme étant le lot deux cent seize et partie du lot deux cent dix-sept (216 et P. 217) du cadastre de la paroisse de Sainte-Julie, mesurant environ deux arpents (2) de largeur sur environ cinq arpents (5) de profondeur, borné en front au sud-est par le chemin de front du rang de l'Eglise, en arrière au nord-ouest par le chemin de front du rang «Les Vingt», d'un côté au nord-est à Charles Lieder et d'autre côté au sud-ouest à Herménégilde Lapointe, avec les bâtisses dessus construites.

Sauf à distraire du lot deux cent seize (216):

a) Partie du lot appartenant à Alfred Gemme en vertu d'une vente enregistrée sous le numéro 48611 de la division d'enregistrement de Verchères;

b) Partie du lot appartenant à Jules Léonard en vertu d'une vente enregistrée sous le numéro 52201 de la division d'enregistrement de Verchères;

c) Partie du lot appartenant à André McDuff en vertu d'une vente enregistrée sous le numéro 75534 de la division d'enregistrement de Verchères;

d) Partie du lot appartenant à Théodore McDuff fils en vertu d'une vente enregistrée sous le numéro 75535 de la division d'enregistrement de Verchères;

e) Partie du lot appartenant à dame Monique McDuff Boucher en vertu d'une donation enregistrée sous le numéro 87357 de la division d'enregistrement de Verchères;

Sauf à distraire du lot partie deux cent dix-sept (P-217).

a) Partie du lot appartenant à Alfred Gemme en vertu d'une vente enregistrée sous le numéro 48611 de la division d'enregistrement de Verchères;

b) Partie du lot appartenant à dame Pauline McDuff en vertu d'une donation enregistrée sous le numéro 98797 de la division d'enregistrement de Verchères;

c) Partie du lot appartenant à dame Denise McDuff en vertu d'une donation enregistrée sous le numéro 98797 de la division d'enregistrement de Verchères;

d) Partie du lot appartenant à dame Yvette McDuff en vertu d'une donation enregistrée sous le numéro 98797 de la division d'enregistrement de Verchères;

A charge d'une servitude enregistrée sous le numéro

69603 de la division d'enregistrement de Verchères.»

Nul ne peut être déclaré adjudicataire s'il ne paie pas au shérif, immédiatement après les enchères, la somme de $62,50 en argent ou par chèque visé.

Pour ledit immeuble vendu en justice au bureau d'enregistrement du comté de Verchères, division d'enregistrement, 613, Marie-Victorin, à Verchères, le VINGT-NEUVIEME jour de NOVEMBRE 1978, à QUATORZE heures.

Sorel, le 3 octobre 1978.

Le shérif,
FRANÇOIS GÉLINAS.

74951-o

Témiscamingue

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Témiscamingue
No 610-05-000063-77

LA BANQUE FEDERALE DE DEVELOPPEMENT, corporation bancaire constituée par Loi du Parlement du Canada, ayant son siège social en les cité et district de Montréal, Québec, demanderesse, c. LOUIS GENEREUX, domicilié à Guérin, dans le district de Témiscamingue, Québec, défendeur.

Un immeuble au village de Guérin, connu et désigné comme la subdivision cinq du lot trente-six, rang quatre, au cadastre officiel du canton Guérin (lot 36-5, Rg 4, Guérin).

Avec toutes les bâtisses et améliorations dessus érigées, en voie de construction ou à être érigées sur ledit immeuble et comprenant la machinerie, l'outillage, les agencements, les engins, fournaises, bouilloires, moteurs et accessoires qui sont ou deviendront la propriété de l'emprunteur, et installés ou à être installés dans lesdites bâtisses ou sur ledit immeuble, et qui sont ou deviendront immeuble par nature ou par destination. Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées.

La mise à prix est fixée à $612,50 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Témiscamingue, palais de justice de Ville-Marie, province de Québec, le SIXIEME jour de DECEMBRE 1978, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-PAUL HALLÉE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Ville-Marie, le 11 octobre 1978.

74952-o

Vente(s) pour taxes

Cité de Côte-Saint-Luc

Avis public est par la présente donné, que le Conseil municipal de la cité de Côte-Saint-Luc, par une résolution en date du 24 octobre 1978, a ordonné au soussigné, conformément à la Loi des cités et villes de vendre les immeubles ci-dessous désignés pour satisfaire au paiement des arrérages des taxes municipale et/ou scolaire, générale ou spéciale, avec intérêts et frais, et qu'en conséquence, lesdits immeubles seront vendus par encan public dans la salle du Conseil à l'hôtel de ville de Côte-Saint-Luc, 5490, avenue Westminster, cité de Côte-Saint-Luc, le VINGT-TROISIEME jour de novembre 1978, à DIX heures de la matinée, heure normale de l'est.

Toutefois, seront exclus de la vente, les immeubles sur lesquels lesdites taxes pour l'année 1978 et des années antérieures, intérêts et frais, auront été payés avant le moment de la vente.

Les immeubles ci-après décrits seront vendus, sujets au droit de retrait d'un an. Ils font tous partie du plan cadastral et du livre de renvoi de la paroisse de Montréal.

Ils seront vendus avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances s'il y a lieu, sujets à tous les droits acquis de la cité de Côte-Saint-Luc et à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Le prix d'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable immédiatement, en monnaie légale ou par chèque visé.

Numéro de fiche	*Nom*	*Description des immeubles*	*Montant des taxes*
22100340	Bayview Construction Ltée	86-453 avec bâtisse	$ 6 593,33
22100350	Bayview Construction Ltée	86-454 avec bâtisse	4 489,43
22100360	Bayview Construction Ltée	86-455 avec bâtisse	4 493,59
22100370	Bayview Construction Ltée	86-456 avec bâtisse	4 501,84
22100380	Bayview Construction Ltée	86-457 avec bâtisse	4 509,49
22100390	Bayview Construction Ltée	86-458 avec bâtisse	4 943,38
50003800	Glenbarr Development (Québec) Ltée	108-341 avec bâtisse	177 569,99
52000400	Lacotta Enterprises Ltée	P. 86	35 594,96

Une partie de lot originaire no 86 dont les lignes peuvent être tracées de la façon suivante. Commençant à un point d'origine sur la ligne sud-ouest de l'avenue Centennial, 665 pieds au nord-ouest de son intersection avec la ligne ouest du chemin Mackle. Ensuite, allant dans la direction sud-ouest pour une longueur de 97,5 pieds, et puis dans une direction sud-est pour 480 pieds, puis dans une direction nord-est pour 2,5 pieds, puis dans une direction sud-est pour 214,63 pieds, puis dans une direction sud le long d'un arc de rayon de 1 231,67 pieds pour 134,18 pieds (étant la ligne ouest du chemin Mackle), puis dans une direction nord-ouest pour 155 pieds, puis dans une direction sud-ouest pour 24,51 pieds, puis dans une direction nord-ouest pour 570,68 pieds, puis dans une direction nord le long d'un arc de rayon de 1 134,44 pieds pour une distance de 257,49 pieds (anciennement la ligne est du chemin Plato), et finalement, dans une direction sud-est le long de la ligne sud-ouest de l'avenue Centennial pour une distance de 91,21 pieds jusqu'au point d'origine. Ayant une superficie de 111 987 pieds carrés, toutes ces mesures étant des mesures anglaises, et plus ou moins.

Elle est bornée au nord-est par le lot 86-421 (avenue Centennial) et par les lots 86-470 à 86-481 inclusivement, au sud-est par le lot 86-470 et une partie du lot originaire 86, à l'est par une partie du lot originaire 86 (chemin Mackle), au sud-ouest par une partie du lot originaire 86, à l'ouest par une partie du lot originaire 86 (anciennement le chemin Plato), et au nord-ouest par le lot 86-477.

14900400	Lacotta Enterprises Ltée	P. 86	$ 27 097,97

Une partie du lot originaire no 86, mesurant 415,92 pieds dans sa ligne nord-est, 153,75 pieds dans la partie la plus à l'est de ses lignes sud-est, 89,46 pieds dans la partie la plus à l'est de ses lignes sud-ouest, 38,77 pieds dans la partie la plus à l'ouest de ses lignes sud-est, 3,54 pieds dans sa ligne est, 267,05 pieds dans la partie la plus à l'ouest de ses lignes sud-ouest, et 202,49 pieds dans sa ligne ouest, et ayant une superficie de 71 311 pieds carrés, toutes ces mesures étant des mesures anglaises et plus ou moins.

Elle est bornée au nord-est par une autre partie du lot originaire 86 (avenue Freud) et du lot 86-427, au sud-est par les lots 86-425 et 86-426, à l'est par le lot 86-426, au sud-ouest par le lot 86-426 et une autre partie du lot originaire 86, et à l'ouest par une autre partie du lot originaire 86 (étant la propriété du Canadien Pacifique).

Numéro de fiche	*Nom*	*Description des immeubles*	*Montant des taxes*
35800700	Lacotta Enterprises Ltée	P. 86	$ 7 841,91

Une partie du lot originaire no 86, mesurant 44,68 pieds dans sa ligne nord-est, 320,93 pieds le long d'un arc de rayon de 1 184,44 pieds dans sa ligne est, 142,12 pieds dans sa ligne sud-ouest, 148,50 pieds le long d'un arc de rayon de 366 pieds et 104,27 pieds le long d'un arc de rayon inversé de 300 pieds dans sa ligne est, et 43,82 pieds dans sa ligne nord-ouest, et ayant une superficie de 18 019 pieds carrés, toutes ces mesures étant mesures anglaises et plus ou moins.

Elle est bornée au nord-est par 86-421 (avenue Centennial), à l'est par une autre partie du lot originaire 86 (antérieurement la ligne ouest du chemin Plato), au sud-ouest par une partie du lot originaire 88, à l'est par une autre partie du lot originaire 86 (chemin Louis-Pasteur), et au nord-ouest par une autre partie du lot originaire 86 (chemin Louis-Pasteur).

36700100	Lacotta Enterprises Ltée	P. 86	$ 4 446,43

Une partie du lot originaire no 86, mesurant 52,83 pieds dans sa ligne nord-est, 313,21 pieds le long d'un arc de rayon de 1 134,44 pieds dans sa ligne est, 61,55 pieds dans sa ligne sud-ouest, et 320,93 pieds le long d'un arc de rayon de 1 184,44 pieds dans sa ligne ouest, et ayant une superficie de 16 173 pieds carrés, toutes ces mesures étant mesures anglaises et plus ou moins.

Elle est bornée au nord-est par 86-421 (avenue Centennial), à l'est par une autre partie du lot originaire 86 (antérieurement la ligne est du chemin Plato), au sud-ouest par une partie de lot originaire 88 (antérieurement le chemin Plato), et à l'ouest par une autre partie du lot originaire 86 (antérieurement la ligne ouest du chemin Plato).

05200500	Lacotta Enterprises Ltée	86-470	$ 2 099,22
05200510	Lacotta Enterprises Ltée	86-471	2 099,22
05200520	Lacotta Enterprises Ltée	86-472	2 100,82
05200530	Lacotta Enterprises Ltée	86-473	2 100,82
05200540	Lacotta Enterprises Ltée	86-474	2 100,82
05200550	Lacotta Enterprises Ltée	86-475	2 100,82
05200560	Lacotta Enterprises Ltée	86-476	2 100,82
05200570	Lacotta Enterprises Ltée	86-477	2 100,82
05200580	Lacotta Enterprises Ltée	86-478	1 606,84
05200590	Lacotta Enterprises Ltée	86-479	1 606,84
05200600	Lacotta Enterprises Ltée	86-480	1 606,84
05200610	Lacotta Enterprises Ltée	86-481	2 636,54
39509500	Lacotta Enterprises Ltée	P. 88	3 039,85

Une partie du lot originaire 88, mesurant 101 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest, et 200 pieds dans ses lignes nord-ouest et sud-est et ayant une superficie de 20 304 pieds carrés, toutes ces mesures étant mesures anglaises, et plus ou moins.

Elle est bornée au nord-est par une partie du lot 88-645, au sud-est par le lot 88-837, au sud-ouest par une partie du lot 93-1054 et au nord-ouest par une autre partie du lot originaire 88.

19014700	M.D. Mortgage Development Corp.	95-331	$ 18 676,08
46510200	Samuel Rappaport	113-P. 635	291,92

Une partie du lot no 113-635, mesurant 12,5 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest, et 87 pieds dans ses lignes nord-ouest et sud-est et ayant une superficie de 1 088 pieds carrés, toutes ces mesures étant mesures anglaises et plus ou moins.

Elle est bornée au nord-est par 113-626 (avenue Westluke), au sud-est par 113-634, au sud-ouest par une partie du lot 113-656 et au nord-ouest par une autre partie du lot 113-635.

39001810	Mme. M. Spiegel, et *al.*	P. 84	$ 8 546,88

Une partie du lot originaire no 84 dont les lignes peuvent être tracées de la façon suivante:

Commençant à un point d'origine situé au coin sud du lot, 425 pieds dans une direction nord-ouest, ensuite allant 110 pieds dans une direction nord-est, ensuite 121 pieds dans une direction sud-est, ensuite 39,65 pieds dans une direction sud-ouest, ensuite 304 pieds dans une direction sud-est, ensuite 70,35 pieds dans une direction sud-ouest, au point d'origine.

Elle a une superficie de 34 696 pieds carrés, toutes ces mesures étant mesures anglaises et plus ou moins.

Elle est bornée au nord-est par une partie du lot originaire 84, au sud-est par une autre partie du lot originaire 84, et par une partie du lot 84-881, au sud-ouest par une partie du lot 84-871 et au nord-ouest par une autre partie du lot originaire 84.

47006150	Shiro Construction Ltée	109-783 avec bâtisse	$ 1 777,08

En foi de quoi j'ai signé à Côte-Saint-Luc, ce 24e jour d'octobre 1978.

Le greffier,
MME J. HABRA.

74911-43-2-o

Ville de Laval

Avis public est par la présente donné, par Robert Labelle, greffier adjoint de la ville de Laval, que les immeubles ci-dessous mentionnés seront vendus à l'enchère publique, selon les dispositions de la Loi des cités et villes du Québec, en la salle du Conseil de l'hôtel de ville, le MERCREDI VINGT-DEUXIEME jour de NOVEMBRE 1978, à DIX heures, pour satisfaire aux taxes et redevances municipales et scolaires avec intérêts et frais subséquents encourus à moins que ces taxes, intérêts et dépenses ne soient payés avant la vente.

Paroisse de Sainte-Dorothée

No de cadastre	*Propriétaire*	*No de rôle*			
P7	Richwood Realties Inc.	102	42		

Borné au sud-est par le rang Bord-de-l'Eau; sud-ouest par une partie du lot 8; nord-ouest par une autre partie du lot 7; nord-est par une partie du lot 6.

P8

Borné au sud-est par l'autoroute Chomedey; sud-ouest par une partie du lot 9; nord-ouest par le lot 148; nord-est par une partie du lot 7.

P9

Borné au sud-est par l'autoroute Chomedey; sud-ouest par une partie du lot 10; nord-ouest par le lot 148; nord-est par une partie du lot 8.

P28	Niagara Housing Dev Inc.	102	83		

Borné au sud-est par le rang Bord-de-l'Eau et le boul. Samson; sud-ouest par le lot 29-2 et des parties du lot 29; nord-ouest par le boul. Samson et une autre partie du lot 28; nord-est par d'autres parties du lot 28.

P30	Pelletier, Madeleine et *al.*	102	132		

Borné au nord-ouest par la rue Principale; nord-est par la rue Martin; sud-est par une partie du lot 29; sud-ouest par une partie du lot 31.

P31

Borné au nord-ouest par la rue Principale et une partie du lot 31; nord-est par une partie du lot 30; sud-est par une partie du lot 32; sud-ouest par des parties du lot 33.

30-2	Hébert, Ghislain	102	90		
30-3					
P32	Pelletier, Madeleine et *al.*	102	133		

Borné au sud-est par le rang Bord-de-l'Eau, une partie du lot 32 et le boul. Samson; sud-ouest par une autre partie du lot 32, des parties du lot 33, la rue Lauzon, la rue Lavergne et la rue Drouin; nord-ouest par une partie du lot 31; nord-est par une partie du lot 29 et le lot 29-1.

34-9	Lopez, Jorge	102	171		
34-25	Robillard, Paul et *al.*	102	186		
35-132	Magnan, Claude	102	288	77	
35-201	Dufort, Charles-Edouard et *al.*	102	290	30	
P36	Ste Dorothée Dev Corp.	102	347	3	1

Borné au nord-ouest par le lot 36-140 rue Joncas; nord-est par une partie du lot 35 et le lot 34-151; sud-ouest par le lot 36-132-2, 36-133-1 A 36-133-3, 36-134-1 A 36-134-3, 36-135-1 A 36-135-3, 36-136-1 A 36-136-3, 36-137-1 A 36-137-3, 36-138-1 A 36-138-3, 36-139-1 et 36-139-2.

37-39	Charest, dame Lise Simard	102	642		
37-92-1	Renaud, Maurice	102	702	2	
37-121	La Banque d'Épargne de Montréal	102	734		
37-346	L'Industrielle Cie Ass. sur la Vie	102	605	63	
37-347	Cuerrier, Luckner et *al.*	102	605	62	
37-359	Construction Habico Inc.	102	605	68	
38-102	Gilbert, André	102	605	71	
P49-A	Hancart, Dame Françoise Mie	102	1911		

Borné au nord-ouest par la rue Principale; nord-est par une autre partie du lot 49 A; sud-est par le lot 49-A-19 et une autre partie du lot 49-A; sud-ouest par une autre partie du lot 49 A.

No de cadastre	*Propriétaire*	*No de rôle*			
51-44	Chamberland, Yvon	102	2061		
P54	Lecavalier, Mlle Monique	101	2142		

Borné au sud-est par le lot 54-5; sud-ouest par le rang du Bord-de-l'Eau; nord-est par le lot 54-5; nord-ouest par une partie du lot 54.

56-4	Gauthier, Réjean	101	2168		
73-59	Mitropoulos, Léonidas	101	2469		
P78	Lafontaine, Simon	101	2544		

Borné au sud-est par la rue Principale; sud-ouest par la rue St-Denis; nord-ouest par une autre partie du lot 78; nord-est par une partie du lot 77.

85-65	Serrentino, Dame M. Di Clementi	081J	8	4	
85-66					
P85-76	Serrentino, John	081J	8	36	

Borné au sud-est par la rue Les Plaines; sud-ouest par une partie du lot 85-77; nord-ouest par l'autre partie du lot 85-76; nord-est par une partie du lot 85-75.

P85-77

Borné au sud-est par la rue Les Plaines; sud-ouest par la rue Les Plaines; nord-ouest par l'autre partie du lot 85-77; nord-est par une partie du lot 85-76.

86-75	Bastien, Donald M.	081J	8	48	
86-76					
86-77					
86-78					
90-173-2	Gagné, Georges	081J	3	20	1
90-256	Lapointe, Dame Andrée Valiquette	081J	10	9	
91-157	Nadon, Dame Raymonde Lemay	081J	4	176	2
P92-176	Sanschagrin, Claude	081J	4	208	

Borné au sud-est par la rue Les Sorbiers; sud-ouest par les lots 92-177 et 92-178; nord-ouest par l'autre partie du lot 92-176; nord-est par le lot 92-175.

92-177					
92-178					
96-10	Lussier, Laurent	102	2830		
P105	Nysol Investments Inc.	102	2868		

Borné au sud-est par une partie du lot 104; sud-ouest par une autre partie du lot 105; nord-ouest par une partie du lot 199; nord-est par le lot 106-2 et une partie du lot 106.

P106-2

Borné au sud-est par la rue Principale, une autre partie du lot 106-2 et une partie du lot 106-3; sud-ouest par le lot 105; nord-ouest par une partie du lot 106; nord-est par le lot 106-1.

120-69	Jeannotte, Gabanna Const. Inc.	102	2916	11	
P121	Jeannotte, Gabanna Const. Inc.	102	2926	3	

Borné au nord-ouest par une autre partie du lot 121; nord-est par le lot 121-68 et le lot 121-93; sud-est par une autre partie du lot 121; sud-ouest par une partie du lot 120.

P140-1	Garfinkle, Norton	102	3000		

Borné au nord-ouest par la rue Principale; nord-est par une autre partie du lot 140-1; sud-est par une autre partie du lot 140-1; sud-ouest par le lot 139.

P147	Alper, John et *al.*	102	3016		

Borné au nord-est par le lot 148; sud-ouest par les lots 147-110 A 147-112 et les lots 147-108, 147-105; nord-ouest par le lot 147-137.

P147	Alper, John et *al.*	102	3016		1

Borné au sud-ouest par le boul. Adrien; nord-ouest par le lot 147-114; nord-est par le lot 148.

P147	Alper, John et *al.*	102	3016		2

Borné au sud-est par le lot 147-120; sud-ouest par une partie du lot 140-1; nord-est par les lots 147-116 à 147-118.

P147	Alper, John et *al.*	102	3016		3

Borné au nord-est par le boul. Adrien; sud-est par le lot 147-115; sud-ouest par une partie du lot 140-1.

No de cadastre	Propriétaire		No de rôle	
P147	Alper, John et *al.*	102	3016	4
Borné au nord-est par le lot 148; sud-ouest par le lot 147-21 rue; nord-ouest par la rue Jacques.				
P147	Alper, John et *al.*	102	3016	5
Borné au sud-est par le lot 147-93; sud-ouest par une partie du lot 140-1; nord-est par les lots 147-90 et 147-91.				
P147	Alper, John et *al.*	102	3016	6
Borné au nord-est par la rue Roland; sud-est par le lot 147-89; sud-ouest par une partie du lot 140-1.				
P147	Alper, John et *al.*	102	3016	7
Borné au sud-est par le lot 147-81; sud-ouest par une partie du lot 140-1; nord-ouest par le lot 147-10; nord-est par les lots 147-69 et 147-70.				
P147	Alper, John et *al.*	102	3016	8
Borné au sud-est par le lot 147-10; sud-ouest par une partie du lot 140-1; nord-est par le lot 147-68.				
P147	Alper, John et *al.*	102	3016	9
Borné au nord-est par la rue Jean; sud-est par le lot 147-68; sud-ouest par une partie du lot 140-1.				
P147	Alper, John et *al.*	102	3016	10
Borné au sud-ouest par la rue Michel; nord-ouest par le lot 147-8; nord-est par le lot 148.				
147-34	Alper, John et *al.*	102	3029	
147-35	Alper, John et *al.*	102	3030	
147-36	Alper, John et *al.*	102	3031	
147-38	Alper, John et *al.*	102	3033	
147-51	Alper, John et *al.*	102	3046	
147-52	Alper, John et *al.*	102	3047	
147-53	Alper, John et *al.*	102	3048	
147-57	Alper, John et *al.*	102	3052	
147-58	Alper, John et *al.*	102	3053	
147-59	Alper, John et *al.*	102	3054	
147-60	Alper, John et *al.*	102	3055	
147-61	Alper, John et *al.*	102	3056	
147-62	Alper, John et *al.*	102	3057	
147-63	Alper, John et *al.*	102	3058	
147-64	Alper, John et *al.*	102	3059	
147-65	Alper, John et *al.*	102	3060	
147-68	Alper, John et *al.*	102	3063	
147-69	Alper, John et *al.*	102	3064	
147-70	Alper, John et *al.*	102	3065	
147-71	Alper, John et *al.*	102	3066	
147-72	Alper, John et *al.*	102	3067	
147-73	Alper, John et *al.*	102	3068	
147-74	Alper, John et *al.*	102	3069	
147-75	Alper, John et *al.*	102	3070	
147-76	Alper, John et *al.*	102	3071	
147-77	Alper, John et *al.*	102	3072	
147-78	Alper, John et *al.*	102	3073	
147-79	Alper, John et *al.*	102	3074	
147-80	Alper, John et *al.*	102	3075	
147-81	Alper, John et *al.*	102	3076	
147-82	Alper, John et *al.*	102	3077	
147-83	Alper, John et *al.*	102	3078	
147-84	Alper, John et *al.*	102	3079	
147-85	Alper, John et *al.*	102	3080	
147-86	Alper, John et *al.*	102	3081	
147-87	Alper, John et *al.*	102	3082	
147-88	Alper, John et *al.*	102	3083	
147-89	Alper, John et *al.*	102	3084	
147-90	Alper, John et *al.*	102	3085	
147-91	Alper, John et *al.*	102	3086	
147-92	Alper, John et *al.*	102	3087	
147-93	Alper, John et *al.*	102	3088	

No de cadastre	Propriétaire		No de rôle	
147-96	Berezowski, Gary	102	3091	
147-97	Alper, John et *al.*	102	3092	
147-98	Alper, John et *al.*	102	3093	
147-99	Alper, John et *al.*	102	3094	
147-100	Alper, John et *al.*	102	3095	
147-101	Alper, John et *al.*	102	3096	
147-102	Alper, John et *al.*	102	3097	
147-103	Alper, John et *al.*	102	3098	
147-104	Alper, John et *al.*	102	3099	
147-105	Alper, John et *al.*	102	3100	
147-106	Alper, John et *al.*	102	3101	
147-107	Alper, John et *al.*	102	3102	
147-108	Alper, John et *al.*	102	3103	
147-109	Alper, John et *al.*	102	3104	
147-110	Alper, John et *al.*	102	3105	
147-111	Alper, John et *al.*	102	3106	
147-112	Alper, John et *al.*	102	3107	
147-113	Alper, John et *al.*	102	3108	
147-114	Alper, John et *al.*	102	3109	
147-115	Alper, John et *al.*	102	3110	
147-116	Alper, John et *al.*	102	3111	
147-117	Alper, John et *al.*	102	3112	
147-118	Alper, John et *al.*	102	3113	
147-119	Alper, John et *al.*	102	3114	
147-120	Alper, John et *al.*	102	3115	
147-121	Alper, John et *al.*	102	3116	
147-122	Alper, John et *al.*	102	3117	
147-123	Alper, John et *al.*	102	3118	
147-124	Alper, John et *al.*	102	3119	
147-125	Alper, John et *al.*	102	3120	
147-126	Alper, John et *al.*	102	3121	
147-127	Alper, John et *al.*	102	3122	
147-128	Alper, John et *al.*	102	3123	
147-129	Alper, John et *al.*	102	3124	
147-130	Alper, John et *al.*	102	3125	
147-131	Alper, John et *al.*	102	3126	
147-132	Alper, John et *al.*	102	3127	
147-133	Alper, John et *al.*	102	3128	
147-134	Alper, John et *al.*	102	3129	
147-136	Alper, John et *al.*	102	3131	
147-137	Alper, John et *al.*	102	3132	
154-106	Rhéault, Fernand	102	3249	
154-107	Rhéault, Fernand	102	3250	
154-108	Rhéault, Fernand	102	3251	
P157	Petit Bois Ltd Partnership	102	3341	5

Borné au sud-est par la montée Champagne, une autre partie du lot 157 et l'autoroute Laval; sud-ouest par d'autres parties du lot 157; nord-ouest par l'autoroute Laval et le lot 202; nord-est par le lot 156 et d'autres parties du lot 157.

198	Nysol Investments Inc	102	3397	
P199				

Borné au nord-ouest par le ch. St-Antoine, les lots 198, 197 et l'autoroute Laval; nord-est par le lot 197 et le lot 196; sud-est par le lot 105 et l'autoroute Laval; sud-ouest par le lot 200.

P200	Poirier, Armand et *al.*	102	3399	

Borné au nord-ouest par l'autoroute Laval; nord-est par le lot 199; sud-est par le lot 100; sud-ouest par le lot 205 et le lot 203.

P201

Borné au nord-ouest par le ch. St-Antoine; nord-est par le lot 199; sud-est par l'autoroute Laval; sud-ouest par le lot 203.

P208	Eisberg, Rand R. et *al.*	106	3418	

Borné au sud-est par le ch. St-Antoine et une autre partie du lot 208; sud-ouest par une autre partie du lot 208 et le lot 212; nord-ouest par la paroisse de Ste-Rose; nord-est par la paroisse de Ste-Rose et les lots 202, 207.

210-37	Brisebois, Victor	101	3459	

No de cadastre	*Propriétaire*	*No de rôle*			
P212	Lacroix, Norbert	106	3460		

Borné au sud-est par le ch. St-Antoine; sud-ouest par le trait carré; nord-ouest par une partie du lot 212; nord-est par une partie du lot 212.

P212	Lacroix, Norbert	106	3460	1	

Borné au sud-est par le ch. St-Antoine et des parties des lots 212 et 211; sud-ouest par le trait carré et des parties du lot 212; nord-ouest par le trait carré; nord-est par le lot 208 et 211.

P212	Lacroix, Norbert	106	3460	2	

Borné au sud-est par une autre partie du lot 212; sud-ouest par le trait carré; nord-ouest par une autre partie du lot 212; nord-est par une autre partie du lot 212.

213-148	Demers, Serge	076	716		
P213-149	Demers, Serge	076	715		

Borné au sud-est par montée St-Antoine et une autre partie du lot 213-149; sud-ouest par une partie du lot 213-150; nord-ouest par les lots 213-469 et 213-147; nord-est par le lot 213-148.

P213-150

Borné au sud-est par une autre partie du lot 213-150; sud-ouest par la 57e Avenue; nord-ouest par le lot 213-469; nord-est par une partie du lot 213-149.

213-393	Dionne, Claude	076	286		
213-394					
213-395					
215-7	Placement Hirel Ltd.	076	457		
222-38	Therrien, Léopold	076	703		
237-18	Webber, D. Brian	051P	18		
P238-27	Nadon, Dame Raymonde Lemay	051V	27		

Borné au sud-est par la rue Georges-Vanier; sud-ouest par le lot 238-28; nord-ouest par la rivière des Prairies; nord-est par le lot 238-26 et une autre partie du lot 238-27.

238-60	Jolicoeur, Martial	051V	60		

Paroisse de Saint-François-de-Sales

P1	Fusillo, Domenico	114	25	250	307

Borné au sud-ouest par rue projetée P1; nord-ouest par rue projetée P1; nord-est par une partie du lot 1; sud-est par une partie du lot 1.

1-5	Barone, Nick	114	25	5	
1-23	Barone, Nick	114	25	28	
1-24	Baronne, Nick	114	25	29	
1-53	Black Friar Inv Ltd	114	25	78	
1-54-1					
1-88	Barone, Nick	114	25	141	
2-217	Bujold, Gérard	114	26	240	
4-241	Silver, Howard H Syndic	114	28	264	
P5-80	Kelly, Dame Denyse Ste-Marie	114	29	93	

Borné au sud-ouest par rue Monty; nord-ouest par le lot 5-81; nord-est par le lot 5-81; nord-est par le lot 6-39-1; sud-est par une partie du lot 5-80.

5-81					
5-119	Champagne, Bertrand et *al.*	114	29	140	
6-149					
5-122	Bastien, Jean	114	29	143	
P6	Arès Inc	114	31	400	1

Borné au nord-ouest, par 11e Avenue; nord-est par une partie du lot 7; sud-est par le lot 6-156; sud-ouest par le lot 6-157.

6-77	Lecours, Bernard	114	30	108	
6-120	Senecal, Marcel	114	30	153	
14-16	Langlois, Dame Cécile Marchand	114	14	16	

No de cadastre	*Propriétaire*	*No de rôle*			
14-17	Thibault, Simon	114	14	17	
P15-3	Drapeau, Denis	114	39	45	

Borné au sud-est par boul. Lévesque; sud-ouest par une partie du lot 15-3; nord-ouest par une partie du lot 15-3; nord-est par une partie du lot 15-3.

15-4-10	Kypapissi, Alice	114	39	292	
P16	Robertson, Veda	114	40	16	3

Borné au nord-ouest par rue projetée P 16; nord-est par une partie du lot 16; sud-est par une partie du lot 16; sud-ouest par une partie du lot 16.

P16	Paillant, Marie-Thérèse	114	40	16	7

Borné au sud-est par rue projetée P 16; sud-ouest par une partie du lot 16; nord-ouest par une partie du lot 16; nord-est par une partie du lot 16.

P 16	Zulma, Jean Villium	114	40	16	9

Borné au sud-ouest par une partie du lot 16; nord-ouest par une partie du lot 16; nord-est par une partie du lot 16; sud-est par une partie du lot 16.

P 16	Won, Kichang	114	40	17	5

Borné au sud-ouest par une partie du lot 16; nord-ouest par une partie du lot 16; nord-est par une partie du lot 16; sud-est par une partie du lot 16.

P 16	Singh, Harbha Jan	114	40	17	9

Borné au sud-ouest par rue projetée P 16; nord-ouest par une partie du lot 16; nord-est par une partie du lot 16; sud-est par une partie du lot 16.

P 16	Claude, Luxy	114	40	17	11

Borné au nord-ouest par rue projetée P 16; nord-est par une partie du lot 16; sud-est par une partie du lot 16; sud-ouest par une partie du lot 16.

P 16	Joseph, Max E et *al*	114	40	17	12

Borné au nord-ouest par rue projetée P 16; nord-est par une partie du lot 16; sud-est par une partie du lot 16; sud-ouest par une partie du lot 16.

P 16	Kaith, Surinder K et *al*	114	40	17	22

Borné au nord-est par rue projetée P 16; sud-est par une partie du lot 16; sud-ouest par une partie du lot 16; nord-ouest par une partie du lot 16.

P 16	Harinder, Jit	114	40	17	100

Borné au sud-ouest par rue projetée P 16; nord-ouest par une partie du lot 16; nord-est par une partie du lot 16; sud-est par une partie du lot 16.

P 20-21	Garant, Alain	114	44	38	

Borné au sud-est par une partie du lot 20-21; sud-ouest par une partie du lot 20-21; nord-ouest par une partie du lot 20-21; nord-est par une partie des lots 20-23 et 20-24.

P 20-23

Borné au sud-est par une partie du lot 20-22; sud-ouest par une partie du lot 20-21; nord-ouest par une partie du lot 20-24; nord-est par une partie du lot 20-23.

20-26	St-Hilaire, Clément	114	44	50	
36-8	Sicard, Théodore	114	60	11	
36-9					
47-90	De Oliviera, Manuel	114	71	104	
52-2	Simon, Claude	114	76	477	1
52-5	Simon, Claude	114	76	477	
P 66	Otiosa Quieta Corp	114	90	725	

Borné au nord-ouest par une partie du lot 66; nord-est par une partie des lots 65 et 66; sud-est par une partie du lot 66; sud-ouest par une partie du lot 67.

74-125	Lemire, Mme Valérie St D	114	98	133	
74-187	Létourneau, Gérard	114	98	198	
74-224	Schmidt, Georges	114	98	236	

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
74-361	Yeager, Norman	114	98	378	
74-377	Tups, Rolf	114	98	394	
P76	Vézina, Maurice	114	99	1	3

Borné au sud-ouest par chemin de fer du CPR; nord-ouest par le lot 76-1 et une partie du lot 76; sud-est par une partie du lot 74 et et les lots 74-45 à 74-54 et 74-66 à 74-86.

P 78	Vézina, Mme Salomée Limoges	114	101	2	

Borné au sud-est par boul. des Milles-Iles; sud-ouest par chemin de fer du CPR; nord-ouest par rivière des Mille-Iles; nord-est par une partie du lot 76.

P 78

Bornée au sud-est par boul. des Mille-Iles; sud-ouest par une partie du lot 79; nord-ouest par rivière des Mille-Iles; nord-est par chemin de fer du CPR.

P 81	Crépeau, Dame B. Duguay et *al.*	114	105	2	1

Borné au sud-est par boul. des Mille-Iles; sud-ouest par une partie du lot 79; nord-ouest par rivière des Mille-Iles; nord-est par une partie du lot 78.

P 81	Crépeau, Dame B. Duguay et *al.*	114	105	12	

Borné au sud-ouest par rue Sauvé; nord-ouest par une partie du lot 81; nord-est par une partie du lot 81; sud-est par une partie du lot 81.

P 81	Crépeau, Dame B. Duguay et *al.*	114	105	16	1

Borné au sud-est par rue Coursol; sud-ouest par une partie du lot 81; nord-ouest par une partie du lot 81; nord-est par une partie du lot 81.

P 82-3	Prud'homme, Maurice	114	106	8	1

Bornée au sud-est par boul. des Mille-Iles; sud-ouest par une partie du lot 82-3; nord-ouest par rivière des Mille-Iles; nord-est par une partie du lot 82-2

87-2-162	Guay, Jean-Roch	114	111	179	
87-2-163	Guay, Jean-Roch	114	111	180	
P 87-3	Lacelle, Dame Huguette Dépatie	114	111	421	

Borné au sud-ouest par montée Masson; nord-ouest par une partie du lot 87-3; nord-est par le lot 87-2; sud-est par le lot 87-2.

P 91	Leroux, Donatien	114	115	327	

Borné au sud-est par montée Masson; sud-ouest par une partie du lot 91; nord-ouest par une partie du lot 91; nord-est par une partie du lot 91.

P 91	Leroux, Michel	114	115	330	

Borné au sud-est par montée Masson; sud-ouest par une partie du lot 91; nord-ouest par une partie du lot 91; nord-est par une partie du lot 91.

94-4	Gascon, Anaclet	114	118	29	
94-6-24	Ross, Lawrence	114	118	63	
94-6-41	Polynyce, Pierre Luders et *al.*	114	118	80	
94-6-51	Polynice, Dame Anita Brutus	114	118	91	
94-6-73	Polynice, Pierre Luders et *al.*	114	118	115	
P 95-1	Leroux, Michel	114	119	12	

Borné au nord-ouest par boul. des Mille-Iles; nord-est par une partie du lot 95; sud-est par une partie du lot 95; sud-ouest par une partie du lot 99.

P 95-1	Leroux, Michel	114	119	12	1

Borné au sud-est par le boulevard des Mille-Iles; sud-ouest par le lot 99-A; nord-ouest par la rivière des Mille-Iles; nord-est par une partie du lot 95.

98-39	Tabor, Laszlo	114	126	99	
102-93					
105-34	Stuart, Roger	114	105	34	
105-43	Boisvert, Paul	114	130	105	43
115-50	Simmering, Werner	114	140	50	

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
124-23	Rodrigue, Dame Ghislaine P	114	149	23	
138-18	Romano, Michèle	115	163	18	
139-9					
140-1					
P 145	Brochu, Michel	115	169	500	14

Borné au sud-est par rue projetée P 145; sud-ouest par une partie du lot 145; nord-ouest par une partie du lot 145; nord-est par une partie du lot 145.

P 145	Campolongo, Emanuele	115	169	500	15

Borné au sud-est par une partie du lot 145; sud-ouest par une partie du lot 145; nord-ouest par une partie du lot 145; nord-est par une partie du lot 145.

161-184	Lopresti, Dominico	115	186	188	
164-28	Weicher, Lagos	115	189	35	
164-92	Zitti, Manfredo et *al*	115	189	116	
164-93	Zitti, Manfredo et *al*	115	189	118	
164-95	Zitti, Manfredo et *al*	115	189	120	
164-96	Zitti, Manfredo et *al*	115	189	121	
164-97	Zitti, Manfredo et *al*	115	189	124	
164-98	Zitti, Manfredo et *al*	115	189	125	
164-134	Gaetani, Giuseppe	115	189	164	
164-135	Gaetani, Giuseppe	115	189	165	
165-35	Carfagnini, Dame A.D. et *al*	115	190	36	
165-36	Carfagnini, Dame A.D. et *al*	115	190	37	
165-37	Carfagnini, Dame A.D. et *al*	115	190	38	
165-97	Carfagnini, Dame A.D. et *al*	115	190	98	
P 181	Alix Automobile Inc	115	206	1067	1

Borné au nord-est par la rue des Cèdres; nord-ouest par une partie du lot 181; sud-ouest par une partie du lot 181; sud-est par une partie du lot 181.

P 184	Black Friar Inv Ltd	115	209	550	3

Borné au sud-est par une partie du lot 184; sud-ouest par une partie du lot 184; nord-ouest par une partie du lot 184; nord-est par une partie du lot 183.

189-34	Sainz Juan, Anthony	115	214	642	
189-35	Sainz Juan, Anthony	115	214	643	
189-54	Gargano, Jean	115	214	662	
189-55	Gargano, Jean	115	214	663	
189-56	Gargano, Jean	115	214	664	
189-57	Gargano, Jean	115	214	665	
189-58	Gargano, Jean	115	214	666	
P 191	Léone, Salvatore	115	216	850	18

Borné au sud-ouest par la rue Jo Ann; sud-est par une partie du lot 191; nord-est par une partie du lot 191; nord-ouest par une partie du lot 191.

191-472	Garrad, Charles	115	216	472	
P 191-652	Orafina, Dame F. Giuffrida	115	216	653	

Borné au sud-ouest par la rue Mc Farlane; sud-est par le lot 191-653; nord-est par le lot 191-670; nord-ouest par une partie du lot 191 P 652.

191-653					
191-654	Drafina, Dame F. Guiffrida	115	216	654	
191-839	Pendergast, Mme J. Martin	115	216	839	
191-840	Pendergast, Mme J. Martin	115	216	840	
192-474	Hardy, Dame Rose Marie, D D M	115	217	474	
192-475	Hardy, Guy Joseph Marie	115	217	475	
P 207	Domaine Yves Bouthiller Inc	115	232	350	1

Borné au sud-ouest par la rue Dupont et une partie du lot 207; nord-ouest par une rue projeté lot 207 et une partie du lot 207 et la rivière des Mille-Iles; nord-est par une partie du lot 207; sud-est par la rivière des Mille-Iles.

Paroisse de Saint-Martin

No de cadastre	*Propriétaire*	*No de rôle*		
10-96	Paniccia, Ubaldo	022A	81	76
12-6				
10-622	Bohbot, Armand	022A	124	46 26
10-691	Les Developments Avanti Ltée	022A	119	78
10-692	Les Developments Avanti Ltée	022A	119	77
10-693	Les Developments Avanti Ltée	022A	119	76
10-695	Les Developments Avanti Ltée	022A	119	95
10-696	Les Developments Avanti Ltée	022A	119	96
10-697	Les Developments Avanti Ltée	022A	119	97
10-698	Les Developments Avanti Ltée	022A	119	98
10-699	Les Developments Avanti Ltée	022A	119	99
10-700	Les Developments Avanti Ltée	022A	119	100
10-701	Les Developments Avanti Ltée	022A	119	101
10-702	Les Developments Avanti Ltée	022A	119	102
10-703	Les Developments Avanti Ltée	022A	119	103
10-704	Les Developments Avanti Ltée	022A	119	104
12-280				
10-705	Les Developments Avanti Ltée	022A	119	105
12-281				
10-706	Les Developments Avanti Ltée	022A	119	106
12-282				
10-707	Les Developments Avanti Ltée	022A	119	107
12-283				
10-708	Les Developments Avanti Ltée	022A	119	108
12-284				
10-709	Les Developments Avanti Ltée	022A	119	109
12-285				
10-710	Les Developments Avanti Ltée	022A	119	110
12-286				
10-771	Les Developments Avanti Ltée	022A	119	111
12-287				
10-712	Les Developments Avanti Ltée	022A	119	112
10-713	Les Developments Avanti Ltée	022A	119	113
10-714	Les Developments Avanti Ltée	022A	119	114
10-717	Construction Champri Ltée	022A	119	117
10-718	Construction Champri Ltée	022A	119	118
10-719	Construction Champri Ltée	022A	119	119
10-720	Construction Champri Ltée	022A	119	120
10-721	Construction Champri Ltée	022A	119	141
10-722	Construction Champri Ltée	022A	119	142
10-723	Construction Champri Ltée	022A	119	143
10-724	Construction Champri Ltée	022A	119	144
10-725	Les Developments Avanti Ltée	022A	119	145
10-726	Les Developments Avanti Ltée	022A	119	146
10-734	Les Developments Avanti Ltée	022A	119	154
10-738	Les Developments Avanti Ltée	022A	119	158
10-741	Les Developments Avanti Ltée	022A	119	161
10-742	Les Developments Avanti Ltée	022A	119	162
10-752	Brunel, Dame Judith Quesnel	022A	119	136
12-302				
10-793	Rose, Berri	022A	117	62
10-794	Chadwick, Dame Helen Borewstein	022A	117	63
10-938	Huard, Marcel et *al.*	022A	147	71
12-310	Iacovelli, Salvatore et *al.*	022A	119	43
12-321	Mandelker, Brian	022A	119	29
16-A-178	Les Developments Avanti Ltée	022A	76	85 57
16-A-179	Les Developments Avanti Ltée	022A	76	85 58
16-A-180	Les Developments Avanti Ltée	022A	76	85 59
16-A-181	Les Developments Avanti Ltée	022A	76	85 60
16-A-182	Les Developments Avanti Ltée	022A	76	85 61
16-A-183	Les Developments Avanti Ltée	022A	76	85 62
16-A-184	Les Developments Avanti Ltée	022A	76	85 63

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
17-A-190					
16-A-185	Les Developments Avanti Ltee	022A	76	85	64
17-A-189					
16-A-186	Les Developments Avanti Ltée	022A	76	85	65
17-A-188					
16-A-187	Les Developments Avanti Ltée	022A	76	85	66
17-A-187					
P 17-A	Crafibuilt Const Ltd	022A	132	9	

Borné au nord-ouest par le lot 17-A-92; nord-est par une partie du lot 17-A; sud-est par une partie du lot 17-A;

17-A-177	Bouklos, George et *al.*	022A	108	42	
17-A-186	Les Developments Avanti Ltée	022A	76	85	67
17-A-198	Teitelbaum, Dame Liza Baum	022A	76	83	102
21-46					
21-A-19	Boukas, Dimitrios et *al.*	022A	76	83	111
28-91-2					
21-A-25	Morais, Olegario et *al.*	022A	76	83	117
26-155	Bishara, Saad M	022A	139	16	1
28-136					
27-115	Kalomiris, Loannis et *al.*	022A	139	6	3
P30-287	Hoffenberg, Elisha	022A	141	65	

Borné au sud-est par la rue Faulkner; nordpouest par une partie du lot 30-178; nord-est par une partie du lot 30-287; sud-ouest par le lot 30-301.

30-301					
30-373	Barrack, Réginald	022A	91	2	17
34-43	Gaudreau, Roch	022A	66	3	4
34-70	Isinalis, Dame Helen Isolis	022A	66	3	5 1
39-109	Thibodeau, Dame Edith Kiss	022A	151	8	
39-123-1	Dahan, Dame Béatrice Lazarus	022A	61	23	
39-123-2	St-Germain, Yves	022A	61	23	1
39-124	Dahan Dame Béatrice Lazarus	022A	61	24	
39-129	Les Entreprises GNC Inc.	022A	151	5	
39-136-2	Les Entreprises GNC Inc.	022A	61	18	1
39-138	Paniccia, Dame Rita Messerlian	022A	61	20	
P46-2	Belrive Construction Inc.	022A	76	58	

Borné au nord-est par le lot 46-2-25 rue et une partie du lot 48; sud-est par le lot 46-2-25 rue et le lot 46-2-24; sud-ouest par le lot 46-1-122; nord-ouest par les lots 46-2-22 et 46-2-23.

P48

Borné au nord-est par la 98e Avenue; sud-est par les lots 48-66 et 48-67 Rue; sud-ouest par une partie du lot 46-2; nord-ouest par les lots 48-3 A -5.

66-226	Santikyan, Sarkis	022B	81	5	
66-277	Smith, Dame Vve Violet Gaves	022B	166	151	
66-837	Reisler, Dame Sandra Finkelstein	022B	87	30	9
66-975	Finkelstein, Dame Martha Conde	022B	88	5	3
66-1055	Cohen, Dame Lilian Rosen	022B	210	40	
66-1218	Stafylakis, Elias et *al.*	022B	58	79	10
66-1293	Kula, Dame Francine Browman	022B	101	18	5
67-79	Scourlas, Dame Evdocia Moraitou	022B	208	23	
P73-637	Miller, Abraham	022B	75	2	1

Borné au sud-est par le boul. Notre-Dame; sud-ouest par le lot 73-632; nord-ouest par les lots 73-510 et 73-511 et des parties des lots 73-637 et 73-509; nord-est par le lot 73-585-9.

P94	Bélanger, Dame Alice Beaulieu	022A	76	25	

Borné au sud-est par le boul. Lévesque; sud-ouest par une partie du lot 94; nord-ouest par le lot 94-43; nord-est par une partie du lot 94.

94-220	Valassis, Elias	022A	41	40	
95-117	Archambault, Raoul	022A	76	140	
114-213	Dawco Realties Inc.	022A	38	29	0 2
114-214	Dawco Realties Inc.	022A	38	29	0 1
115-97	Turcot Plant Holdings Ltd.	022B	70	70	

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle		
143-131	Lagacé, Dame Alice Ouellet	022A	35	32
P158-141	Papakostas, Athanase	022A	30	36

Borné au nord-est par la 79e Avenue; sud-est par le lot 158-142; sud-ouest par le lot 158-151; nord-ouest par une partie du lot 158-141.

P158-142

Borné au nord-est par la 79e Avenue; sud-est par une partie du lot 158-142; sud-ouest par le lot 158-150; nord-ouest par le lot 158-141.

158-291	Rodrigues, Joao et *al*	022A	23	42	7
159-311	Netherwood N R and Inv Corp Ltd.	022B	69	S	0
159-423	Argiris, Jean	022B	69	332	
P161	L. Aurèle Homes Ltd.	022A	23	78	1

Borné au nord-ouest par le boul. Perron; nord-est par le lot 176; sud-est par le lot 161-71; sud-ouest par une partie du lot 161.

161-107	Aurora Aurora Inc.	022A	22	14
161-108	Aurora Aurora Inc.	022A	26	15
161-169	Lavallée, Fernand	022A	26	78
P168-5	Desjardins, Marcel	022A	12	7

Borné au sud-ouest par le boul. Curé-Labelle; nord-ouest par une partie du lot 168-6; nord-est par le lot 170-4; sud-est par une partie du lot 168 et du lot 168-4.

P168-6

Borné au sud-ouest par le boul. Curé-Labelle; nord-ouest par une partie du lot 168-7; nord-est par le lot 170-4; sud-est par une partie du lot 168-5.

P176	Place Chomedey Inc.	022A	23	74

Borné au nord-est par le boul. Chomedey; sud-est par une partie du lot 176; sud-ouest par le lot 176-32 176-122; nord-ouest par la rue Laflèche.

P176-9-1	Les Invest C K L D Ltée	022A	24	4

Borné au nord-est par le boul. Curé-Labelle; sud-est par le lot 176-6; sud-ouest par la 73e Avenue; nord-ouest par le lot 176-9-2-2 et une partie 176-9-2.

176-9-2-1
176-9-2-2

P176-11-2	Sauriol, Réal	022A	22	36	3

Borné au nord-est par le boul. Curé-Labelle; sud-est par une partie du lot 176-12-1; sud-ouest par une partie du lot 176-9; nord-ouest par une partie du lot 176-11-1.

P176-12-1

Borné au nord-ouest par une partie du lot 176-11-2; sud-est par une partie du lot 176-12-1; sud-ouest par une partie du lot 176-12-1.

P176-74-1-1	Les Investissements C K L D Ltée	022A	22	39

Borné au nord-ouest par la 73e Avenue; nord-est par le boul. Curé-Labelle; sud-est par une partie du lot 176-74-2; sud-ouest par une partie du lot 176-74-2.

176-74-1-2

P176-74-2	Les Investissements C K L D Ltée	022A	22	38	2

Borné au nord-est par le boul. Curé-Labelle; sud-est par le lot 176-9-2-1; sud-ouest par la 73e Avenue; nord-ouest par le lot 176-74-1-10.

176-118	Monchi Properties Co. S A	022A	23	32	
P177	Abelson, Harry et *al*	022B	191	1	3

Borné au nord-ouest par le boul. Notre-Dame; nord-est par le lot 199-9; sud-est par une partie du lot 177; sud-ouest par le boul. Chomedey.

P177	Abelson, Harry et *al*	022B	191	1	16

Borné au nord-ouest par le boul. Notre-Dame; nord-est par le lot 199-9; sud-est par une partie du lot 177; sud-ouest par le boul. Chomedey.

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle		
P177	Abelson, Harry et *al*.	022B	191	4 7
	Borné au nord-est par le boul. Chomedey; sud-est par une partie du lot 176; sud-ouest par une partie du lot 160; nord-ouest par le boul. Notre-Dame.			
178-42	Gagné, Dame M. Lahaise	022A	10	15
P178-97	Sideris, Evangelos et *al*.	022A	10	50
	Borné au sud-ouest par la 70e Avenue; nord-ouest par une partie du lot 178-98; nord-est par le lot 193-37 et 193-38; sud-est par une partie du lot 178-97.			
P178-98				
	Borné au sud-ouest par la 70e Avenue; nord-ouest par une partie du lot 178-98; nord-est par le lot 193-37 et 193-38; sud-est par une partie du lot 178-97.			
196-39	Choquette, Roland ès-qualité et *al*.	022A	7	68
196-40	Choquette, Mlle Monique	022A	7	67
197-21	Dame Marie Groulx in trust	022A	6	9
P200	North Star Housing Corp.	022B	26	11
	Borné au nord-est par le lot 200-210 (rue); sud-est par le lot 200-211 (rue); sud-ouest par le lot 199.			
P200	North Star Housing Corp.	022B	34	14
	Borné au sud-est par le lot 200-13 (rue); nord-ouest par une partie du lot 200; nord-est par le lot 200-81.			
200-75	North Star Housing Corp.	022B	15	2
200-77	Hass, Lilly Saltzman et *al*.	022B	36	6
200-78	Hass, Lilly Saltzman et *al*.	022B	15	8
200-79	Hass, Dame Lilly Saltzman et *al*.	022B	15	7
200-80	Hass, Lilly Saltzman et *al*.	022B	15	6
200-81	Hass, Lilly Saltzman et *al*.	022B	34	13
200-101	Hass, Lilly Saltzman et *al*.	022B	34	45
200-102	Hass, Lilly Saltzman et *al*.	022B	34	44
200-103	Hass, Lilly Saltzman et *al*.	022B	34	43
200-104	Hass, Lilly Saltzman et *al*.	022B	34	42
200-109	Hass, Lilly Saltzman et *al*.	022B	33	26
200-110	Hass, Lilly Saltzman et *al*.	022B	33	25
200-183	Gontovnik, Ruth et *al*.	022B	27	18
200-223	North Star Housing Corp.	022B	27	42
200-224	North Star Housing Corp.	022B	27	41
200-225	North Star Housing Corp.	022B	27	40
200-252	Gontovnick, Ruth et *al*.	022B	13	3
200-281	Constantine, J Mortimer et *al*.	022B	23	2
201-144	Kourouklis, Dame Irini Spilioti	022A	19	~~11~~ 4
206-A-166	Baum, Jidel	022B	27	29
206-A-175	Iskandar, Munirji	022B	8	19
207-3-109	Chambers, Joseph	022A	19	28
208-99	Les Entrep J P Levasseur Inc.	022B	22	15 7
211-67				
209-116	Mangel, Dame Zofia	022B	1	3
209-117	Mangel, Dame Zofia	022B	1	2
211-107	Les Entrep J P Levasseur Inc.	022B	27	24 1
214-4	Sforza, Donato	062	30680	576
214-99-2	Fendler, Peter	062	51260	161
214-100				
215-45	Mortimer, J. Constantine et *al*.	062	1	6A
215-46	Mortimer, J. Constantine et *al*.	062	1	7A
215-131	Urbonaite, Eugénie Mlle	062	19	6A
216-99	Lamoureux, Jacques et *al*.	062	10920	88
220-166	Pépin, Lucien	062	21	10A
226-131	Belmont Dev. Corp.	062	24	17A
226-159	Belmont Dev. Corp.	062	15	2A
226-166	Belmont Dev. Corp.	062	15	9A
226-169	Sari, Itsvan et *al*.	062	14	10A
226-170	Sari, Itsvan et *al*.	062	14	9A
226-171	Sari, Itsvan et *al*.	062	14	8A
226-172	Sari, Itsvan et *al*.	062	14	7A
226-173	Sari, Itsvan et *al*.	062	14	6A

No de cadastre	Propriétaire				
226-174	Sari, Itsvan et *al.*	062	14	5A	
226-176	Belmont Dev. Corp.	062	14	35A	
226-177	Sari, Itsvan et *al.*	062	14	34A	
226-178	Sari, Itsvan et *al.*	062	14	33A	
226-179	Sari, Itsvan et *al.*	062	14	32A	
226-180	Sari, Itsvan et *al.*	062	14	31A	
226-181	Sari, Itsvan et *al.*	062	14	30A	
226-182	Sari, Itsvan et *al.*	062	14	29A	
226-183	Sari, Itsvan et *al.*	062	14	28A	
226-184	Belmont Dev. Corp.	062	14	27A	
226-185	Belmont Dev. Corp.	062	20	19A	
226-193	Belmont Dev. Corp.	062	20	27A	
226-204	Daghlian, Paul-H.	062	21	15A	
226-205	Daghlian, Paul-H.	062	21	16A	
226-206	Daghlian, Paul-H.	062	21	17A	
226-207	Daghlian, Paul-H.	062	21	18A	
226-208	Daghlian, Paul-H.	062	21	19A	
226-209	Daghlian, Paul-H.	062	21	20A	
226-210	Daghlian, Paul-H.	062	21	21A	
226-211	Daghlian, Paul-H.	062	21	22A	
P226-215	Belmont Dev. Corp.	062	21	5A	

Borné au sud-ouest par le lot 226-203 (rue); nord-ouest par une partie 226-216; nord-est par une partie 226; sud-est par le lot 226-214.

234-7	Lavigne, Armand	062	30760	42	
241-125-2	Laurier, Julien	062	2780	441	
241-366	Wachsberg, Louis Israel	062	1	1B	
241-543	Glaser, M.	062	4	9C	
241-544	Glaser, M.	062	4	8C	
241-571	Mortimer, J. Constantine et *al.*	062	8	10B	
241-572	Mortimer, J. Constantine et *al.*	062	8	9B	
241-587	Estachi, J. Cap.	062	6	30C	
241-611	Alper, John	062	11	5B	I
241-632-1	Montreal Land Housing Corp.	062	8	24B	
241-635	Montreal Land Housing Corp.	062	6	65C	
241-694	Montreal Land Housing Corp.	062	1	35C	
241-695	Montreal Land Housing Corp.	062	23	16C	
241-696	Montreal Land Housing Corp.	062	23	41C	
241-697	Montreal Land Housing Corp.	062	5	39D	
243-62	Montreal Land Housing Corp.	062	65580	1	I
244-217					
243-69	Szabowska, Maria	062	65580	15	
243-70	Szabowska, Maria	062	65580	17	
243-107	Montreal Land Housing Corp.	062	7	3C	
244-231					
243-120	Sage Invest. Inc.	062	7	58C	
243-131	Mortimer J. Constantine et *al.*	062	6	5C	
243-132	Mortimer J. Constantine et *al.*	062	6	6C	
243-133	Mortimer J. Constantine et *al.*	062	6	7C	
243-134	Mortimer J. Constantine et *al.*	062	6	8C	
243-135	Mortimer J. Constantine et *al.*	062	6	9C	
243-162	Montreal Land Housing Corp.	062	12	9C	I
243-176	Montreal Land Housing Corp.	062	12	28C	
243-181	De Groot, Louis	062	12	33C	
243-224	Montreal Land Housing Corp.	062	20	12C	
243-294-2	Haikalis Paul et *al.*	062	33900	522	
243-295	Haikalis Paul et *al.*	062	33900	518	
243-296	Haikalis Paul et *al.*	062	33900	514	
P244	Montreal Land Housing Corp.	062	5	56D	I

Borné au nord-est par les lots 245-295 à 245-302; sud-est par le lot 244-207; sud-ouest par le lot 244-184; nord-ouest par les lots 244-22 à 244-226.

244-206	Montreal Land Housing Corp.	062	22	1C	
244-215	Montreal Land Housing Corp.	062	22	3C	
244-216	Montreal Land Housing Corp.	062	5	63D	
244-267	Montreal Land Housing Corp.	062	10	29C	
244-272	Montreal Land Housing Corp.	062	10	35C	

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle		
244-274	Montreal Land Housing Corp.	062	11	32C
244-281	Montreal Land Housing Corp.	062	11	18C
244-288	Montreal Land Housing Corp.	062	12	8C
244-294	Montreal Land Housing Corp.	062	12	14C
244-308	De Groot, Louis	062	13	1C
244-320	De Groot, Louis	062	16	1C
244-321	De Groot, Louis	062	16	2C
244-370	Avrith, Henry et *al.*	062	33900	570
245-344	Ungar, Dame Ilona Bing	062	5	8D
245-463	Schreiber, Feiglia Dame	062	15	9C
245-464	Schreiber, Feiglia Dame	062	15	10C
P246-227	Sulylo, Theodore	062	1	11D

Borné au nord-ouest par le boul. de la Concorde; nord-est par une partie du lot 247-225; sud-est par le lot 246-226; sud-ouest par la rue Richard.

P246-332-2	Palowski, Michael	062	1	105D

Borné au nord-ouest par le boul. du Souvenir; nord-est par le boul. de L'Avenir; sud-est par une partie 246-451; sud-ouest par une partie 246-351.

247-207	Oméga, Const. Ltd.	062	30680	370
251-43-22	Gratton, Yvan	062	46260	340
251-43-23				
252-484	Sarrazin, Dame Raymonde Denis	062	5	1
252-487	Giroux, Florian	062	5	4
255-121	Marion, Jean	062	47440	225
255-122				
255-123				
255-155	Denis, Rolland	062	46500	214
255-293	Lavoie, Robert	062	46500	33
255-294				
255-295				
255-296-1	Gagné, Lucien	062	30680	324
255-416-1				
P256	Daghlian	062	25480	1

Borné au nord-ouest par une partie du lot 256; nord-est par une partie du lot 256; sud-est par boul. de la Concorde; sud-ouest par le boul. Laval.

P256	Genda Général Réal Est. Inc. et *al.*	062	25480	1	18

Borné au nord-ouest par une partie du lot 256; nord-est par une partie du lot 256; sud-est par une partie du lot 256; sud-ouest par une partie du lot 256.

P256

Borné au nord-ouest par une partie du lot 256; nord-est par une partie du lot 256; sud-est par une partie du lot 256; sud-ouest par une partie du lot 256.

P256	Daghlian, Paul	062	25480	591

Borné au sud-ouest par boul. Laval; nord-ouest par une partie du lot 256; nord-est par une partie du lot 256; sud-est par une partie du lot 256.

P256	Riccio, Angelo	062	25480	600

Borné au nord-ouest par une partie du lot 256; nord-est par une partie du lot 256; sud-est par une partie du lot 256; sud-ouest par une partie du lot 256.

P256

Borné au nord-ouest par une partie du lot 256; nord-est par une partie du lot 256; sud-est par une partie du lot 256; sud-ouest par une partie du lot 256.

P256	Bentivogli, Alberto	063	26500	4	32

Borné au sud-ouest par la rue Blanche-Beauregard; nord-ouest par le lot 256-557 (rue); nord-est par une partie du lot 256; sud-est par la rue d'Argenteuil.

P256	Bentivogli, Alberto	063	26500	4	33

Borné au sud-ouest par la rue Blanche-Beauregard; nord-ouest par la rue Antoine-Ferland; nord-est par une partie du lot 256; sud-est par le lot 256-557 (rue).

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
P256	Bentivogli, Alberto	063	26500	4	34
Borné au sud-ouest par la rue Raymond-Casgrain; nord-ouest par une partie du lot 256; nord-est par une partie du lot 256; sud-est par une partie du lot 256.					
256-104	Charron, Dame Cécile L.	062	33320	200	
256-293	Racine, Charles	062	33180	160	
256-294					
256-295	Racine, Charles	062	33180	148	1
256-579	Lanctot, Mario et *al.*	062	46500	603	
258-104	Tripodis, Demetrios et *al.*	063	53600	93	
259-326	Miadel Dev. Corp.	063	1	64F	
260-569					
259-331	Miadel Dev. Corp.	063	20	76G	
260-666					
259-334	Miadel Dev. Corp.	063	1	148F	
259-335	Miadel Dev. Corp.	063	1	150F	
260-672					
259-336	Miadel Dev. Corp.	063	1	152F	
260-671					
259-337	Miadel Dev. Corp.	063	1	154F	
260-670					
259-338	Miadel Dev. Corp.	063	1	155F	
260-668					
259-531	Adler, David	063	1	294	15
260-1051					
259-532	Adler, David	063	1	294	14
260-1050					
259-534	Adler, David	063	1	264	2
259-535	Adler, David	063	1	264	3
259-536	Adler, David	063	1	264	4
259-537	Adler, David	063	1	264	5
259-542	Fleurant Construction Inc.	063	20280	260	2
260-1056					
260-578	Dubois, Marcel	063	3	7F	
260-620	Miadel Dev. Corp.	063	4	11F	
260-622	Forlini, Attilio	063	4	13F	
260-632	Miadel Dev. Corp.	063	5	13F	
261-428					
260-647	Miadel Dev. Corp.	063	8	34F	
260-648	Miadel Dev. Corp.	063	8	33F	
260-653	Miadel Dev. Corp.	063	8	28F	
260-656	Miadel Dev. Corp.	063	8	19F	
261-480					
260-665	Miadel Dev. Corp.	063	20	74G	
260-743	Adler, David	063	65250	445	
260-744					
260-745					
260-746					
260-850-1	Adler, David	063	1	630F	
260-851					
260-852-1					
260-1038	Adler, David	063	1	294	2
260-1039	Adler, David	063	1	294	3
260-1040	Adler, David	063	1	294	4
260-1042	Adler, David	063	1	294	6
260-1043	Adler, David	063	1	294	7
260-1052	Adler, David	063	1	294	16
260-1076	Co. de Const. Pasquini Ltée	063	18	27	
260-1077	Poulin, Gilles	063	18	28	
261-441	Miadel Dev. Corp.	063	6	10F	
261-442	Miadel Dev. Corp.	063	6	11F	
261-443	Miadel Dev. Corp.	063	6	12F	
261-451	Miadel Dev. Corp.	063	7	30F	
261-459	Davilis, George	063	7	22F	
261-462	Miadel Dev. Corp.	063	7	19F	
261-481	Miadel Dev. Corp.	063	8	15F	

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle		
261-482	Miadel Dev. Corp.	063	8	14F
261-497	Miadel Dev. Corp.	063	7	15F
261-498	Miadel Dev. Corp.	063	7	14F
261-499	Miadel Dev. Corp.	063	7	13F
261-551	Miadel Dev. Corp.	063	20	161G
261-580	Dssowski, Vwe	063	20	63G
266-127	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	21	36G
267-159 P267-63	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	18	2G

Borné au nord-ouest par le lot 268-112 (rue); nord-est par une partie du lot 268-134; sud-est par la rue de Montceau; sud-ouest par les lots 267-150 à 267-153.

P267-64 La Soc. des Placem. Urbains Inc. 063 26 9G

Borné au sud-est par le lot 268-112 (rue); sud-ouest par les lots 267-155 à 156; nord-ouest par une partie 267-73; nord-est par le lot 268-156.

P267-73 La Soc. des Placem. Urbains Inc. 063 19 12G

Borné au nord-ouest par une partie du lot 267-74; nord-est par le lot 268-159; sud-est par une partie du lot 267-64; sud-ouest par le lot 267-157.

268-159
P267-74 La Soc. des Placem. Urbains Inc. 063 19 10G

Borné au nord-ouest par une partie du lot 267-75; nord-est par le lot 268-160; sud-est par une partie du lot 267-73; sud-ouest par le lot 267-158.

268-160
P267-75 La Soc. des Placem. Urbains Inc. 063 19 8G

Borné au nord-ouest par une partie du lot 267-76; nord-est par le lot 268-161; sud-est par une partie du lot 267-74; sud-ouest par le lot 267-159.

268-161 La Soc. des Placem. Urbains Inc. 063 19 6G
P267-76

Borné au nord-ouest par une partie du lot 267-77; nord-est par le lot 268-162; sud-est par une partie du lot 267-75; sud-ouest par le lot 267-160.

268-162
P267-77 La Soc. des Placem. Urbains Inc. 063 19 4G

Borné au nord-ouest par une partie du lot 267-68; nord-est par le lot 268-163; sud-est par une partie du lot 267-76; sud-ouest par le lot 267-161.

268-163
P267-78 La Soc. des Placem. Urbains Inc. 063 19 2G

Borné au nord-ouest par une partie du lot 267-55; nord-est par le lot 268-164; sud-est par une partie 267-77; sud-ouest par le lot 267-162.

268-164
267-79 La Soc. des Placem. Urbains Inc. 063 19 34G
268-177
P267-80 La Soc. des Placem. Urbains Inc. 063 19 35G

Borné au nord-ouest par le lot 267-166; nord-est par le lot 268-78; sud-est par une partie du lot 267-55; sud-ouest par les lots 267-164 et 267-165.

268-178
P268-134 La Soc. des Placem. Urbains Inc. 063 18 1G

Borné au nord-ouest par le lot 268-112 (rue); nord-est par une partie du lot 268-111 (rue); sud-est par la rue de Montceau; sud-ouest par une partie du lot 267-63.

P268-142 La Soc. des Placem. Urbains Inc. 063 24 14G

Borné au nord-ouest par le lot 268-143; nord-est par une partie du lot 271-774; sud-est par la rue de Montceau; sud-ouest par une partie du lot 268-111.

P271-774

Borné au sud-est par la rue de Montceau; sud-ouest par une partie du lot 268-142; nord-ouest par le lot 271-775; nord-est par une partie du lot 271-759.

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle		
268-143	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	24	16G
271-775				
268-144	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	24	18G
271-776				
268-145	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	24	20G
271-777				
268-146	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	24	22G
271-778				
268-147	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	24	24G
271-779				
268-148	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	24	26G
271-780				
268-149	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	24	28G
271-781				
268-150	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	26	1G
271-782				
268-151	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	26	3G
268-152	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	26	4G
268-153	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	26	5G
268-154	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	26	6G
268-155	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	26	7G
268-156	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	26	8G
268-157	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	19	14G
268-158	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	19	13G
268-165	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	19	1G
268-166	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	19	16G
271-795				
268-167	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	19	18G
271-796				
268-168	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	19	20G
271-797				
268-169	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	19	22G
271-798				
268-170	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	19	24G
271-799				
268-171	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	19	26G
271-800				
268-172	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	19	28G
271-801				
268-173	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	19	30G
268-174	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	19	31G
268-175	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	19	32G
268-176	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	19	33G
269-22	Lachapelle, Guy	063	26780	23
P270	Clark, Marcel	063	30680	136

Borné au nord-ouest par le boul. des Prairies; nord-est par le lot 270-2; sud-est par la rivière des Prairies; sud-ouest par une partie du lot 264.

P271-760	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	20	126G

Borné au nord-est par la 12e Avenue; sud-est par une partie du lot 271-759; sud-ouest par le lot 271-775; nord-ouest par le lot 271-761.

271-761	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	20	127G
271-762	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	20	128G
271-763	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	20	129G
271-764	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	20	130G
271-765	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	20	131G
271-766	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	20	132G
271-783	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	20	133G
271-784	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	20	134G
271-785	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	20	135G
271-786	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	20	136G
271-787	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	20	137G
271-788	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	20	138G
271-789	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	20	139G
271-790	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	20	140G

No de cadastre	Propriétaire		No de rôle		
27[illegible]-791	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	20	141G	
P27[illegible]-792	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	20	142G	

Borné au nord-est par la 12e Avenue, sud-est par une partie du lot 271-792; sud-ouest par une partie du lot 271-793; nord-ouest par le lot 271-1025.

P271-793	La Suc. des Placem. Urbains Inc.	063	20	143G	

Borné au nord-ouest par le lot 271-1024; nord-est par une partie du lot 271-792; sud-ouest par le lot 271-801.

P271-794	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	20	144G	

Borné au nord-ouest par le lot 271-1024; nord-est par une partie du lot 271-793; sud-est par le lot 271-801.

273-212	Rainville, Paul-Emile	063	31580	114	
273-303-2	Rivelli Aldo Inc.	063	3560	102	
273-556	Eorcillo, Alberto	063	3950	521	
273-669	Renoxa, A.G.	063	3560	92	1
P275	Revoxa, A.G.	063	6160	52	4

Borné au sud-est par la 5e Rue; sud-ouest par la 5e Rue; nord-est par une partie du lot 284-2.

P275	Revoxa, A.G.	063	6161	52	3

Borné au sud-est par la 4e Rue; sud-ouest par les lots 275-556, A 275-560; nord-est par une partie du lot 284-2.

275-64	St-Jean, Dame Thérèse Bourdage	063	34920	49	
275-582	Hogue, Dame Yvette Verreault	063	3880	73	
281-1-15	Roy, Alex	063	73020	84	
281-1-27	Happy, Dame Claudette Rivet	063	23780	31	
290-194	Gaétan Mathieu in Trust	063	54660	7	
P302	Rock Ent. Ltd.	143	1916	8	

Borné au sud-est par une partie du lot 302-17; sud-ouest par une partie du lot 302; nord-ouest par une partie du lot 302; nord-est par une partie du lot 302.

P302	Rock Enterprises Limited	143	1916	11	

Borné au nord-ouest par le lot 302-14 rue; Nord-est par le lot 302-8 rue et le Trait Carré; sud-est par une autre partie du lot 302; sud-ouest par une autre partie du lot 302.

P302	Rock Ent. Ltd.	143	1916	19	

Borné au nord-est par la rue Notre-Dame-de-Fatima; sud-est par le lot 302-17-1 (rue); sud-ouest par une partie du lot 302; nord-ouest par le lot 302-14 (rue).

324	Lacroix Ronald	143	2077		
P331-1	Chabot, Gilles	143	2115	2	

Borné au nord-est par le boul. des Laurentides et une autre partie du lot 331-1; sud-est par une autre partie du lot 331-1; sud-ouest par une autre partie du lot 331-1; nord-ouest par une autre partie du lot 331-1.

P331-1	Vuerli, Valerio et *al.*	143	2118		

Borné au nord-ouest par une partie du lot 331-1; nord-est par des parties du lot 331-1; sud-est par le lot 330; sud-ouest par le lot 332.

331-5	Bosio, Carlo et *al.*	143	2096		
P331-6	Bosio, Carlo et *al.*	143	2097		

Borné au nord-ouest par la rue Lamer; nord-est par le lot 331-5 sud-est par une partie du lot 331-1; sud-ouest par l'autre partie du lot 331-6.

P332	Bomar Contractors Ltd.	0230	114	4	1

Borné au nord-ouest par rue de la Station; nord-est par des parties du lot 331; sud-est par une partie du lot 332; sud-ouest par une partie du lot 334.

P332

Borné au nord-ouest par une partie du lot 332; nord-est par le lot 330-158; sud-est par une partie du lot 332; sud-ouest par une partie du lot 334.

P334

Borné au nord-ouest par rue de la Station; nord-est par des parties du lot 332; sud-est par une partie du lot 332; sud-ouest par une partie du lot 334.

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
334-93	Tremblay, Marc-A.	023C	78	85	14
336-113					
334-245	Beaupré, Fernand	023C	172	13	5
P344-8	Bigras, Yvon	022C	79	3	

Borné au sud-ouest par le boul. Fortin; nord-ouest par le lot 344-23; nord-est par le lot 344-10; sud-est par la rue Salaberry.

344-23					
345-43	Neustadt, Joseph	022C	78	62	14
347-26					
349-198	Bérubé, Clément	022C	55	24	
350-271	Kelly, Noël	022C	78	49	37
352-1-103	Honig, Johannes W.	022C	72	3	
352-1-106	Vekony, Alexander	022C	72	1	1
P352-2-161	Normandie Const. Inc.	022C	138	5	1

Borné au sud-ouest par le boul. Tessier; nord-ouest par le lot 352-2-160; sud-est par l'autre partie du lot 352-2-161.

352-2-302	Bibeau, Jacques	022C	138	37	9
353-767					
353-92	Kollia, Costas	022C	36	6	
353-114	Vekony, Alexander	022C	35	12	
P270	Les Placements Sylfal Ltée	022C	78	121	4

Borné au sud-ouest par le lot 372; nord-ouest par une autre partie du lot 370; nord-est par le lot 369; sud-est par une autre partie du lot 370.

P372	Petra Realties Ltd.	022C	78	18	

Borné au nord-est par le boul. Marois; sud-est par une autre partie du lot 372; sud-ouest par le lot 373; nord-ouest par une partie des lots 605 et 606.

376-24	Blain, Yvon	022C	19	5
376-25	Blain, Yvon	022C	19	6
376-26	Blain, Yvon	022C	19	7
376-27	Blain, Yvon	022C	19	8
376-28	Blain, Yvon	022C	19	9
376-39	Freidman, David	022C	27	5
376-103	Minkovitz, Chaim	022C	19	28
376-104	Minkovitz, Chaim	022C	19	29
376-105	Minkovitz, Chaim	022C	19	30
376-106	Minkovitz, Chaim	022C	19	31
376-107	Minkovitz, Chaim	022C	19	32
376-117	Blain, Yvon	022C	17	32
376-145	Sabel, Zoltan et *al.*	022C	89	8
376-146	Sabel, Zoltan	022C	89	7
376-147	Sabel, Dame Sarolta Herbst	022C	89	6
376-148	Sabel, Zoltan et *al.*	022C	89	5
376-149	Sabel, Zoltan et *al.*	022C	89	4
376-150	Sabel, Zoltan et *al.*	022C	89	3
376-151	Sabel, Zoltan et *al.*	022C	89	2
376-152	Sabel, Zoltan et *al.*	022C	89	1
376-164	Blain, Inc.	022C	21	11
376-165	Blain, Inc.	022C	21	12
376-166	Blain, Inc.	022C	21	13
376-167	Blain, Inc.	022C	21	14
376-168	Blain, Inc.	022C	21	15
376-169	Blain, Inc.	022C	21	16
376-170	Blain, Yvon	022C	18	2
376-171	Blain, Yvon	022C	18	1
376-172	Blain, Yvon	022C	21	18
376-182	Blain, Yvon	022C	21	28
376-183	Blain, Yvon	022C	22	12
376-184	Blain, Yvon	022C	22	13
376-185	Blain, Yvon	022C	22	14
376-186	Blain, Yvon	022C	22	15
376-187	Blain, Yvon	022C	22	16
376-188	Blain, Yvon	022C	20	2
376-189	Blain, Yvon	022C	20	3

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
376-190	Blain, Yvon	022C	20	4	
376-191	Blain, Yvon	022C	20	5	
376-192	Blain, Yvon	022C	20	6	
376-193	Blain, Yvon	022C	20	7	
376-194	Blain, Yvon	022C	20	8	
376-195	Blain, Yvon	022C	20	9	
376-196	Sabel, Zoltan	022C	18	17	
376-236	Blain, Yvon	022C	24	6	
376-237	Blain, Yvon	022C	24	5	
376-238	Blain, Yvon	022C	24	4	
380-145-1	Gracioppo, Antonio et *al.*	022B	147	4	1
P380-229	Markos, Peter et *al.*	022B	130	5	11

Borné au nord-ouest par la rue Pouliot; nord-est par le lot 380-230; sud-est par les lots 380-231 et 380-223; sud-ouest par le lot 380-223 et le résidu du lot 380-229

P381	Francoeur, André et *al.*	022B	130	12	

Borné au sud-est par le boul. St-Martin; sud-ouest par le lot 382; nord-ouest par le lot 381-150; nord-est par le lot 381-149 et une partie du lot 381-123.

P409	Transfer Dev. Corp.	022B	165	67	

Borné au sud-ouest par le lot 411; nord-ouest par une autre partie du lot 409; nord-est par le lot 381; sud-est par une autre partie du lot 409.

P411

Borné au sud-ouest par le boul. Curé-Labelle; nord-ouest par une autre partie du lot 411; nord-est par le lot 409; sud-est par une autre partie du lot 411.

P424-1	Esdée Dev. Corp. et *al.*	022B	165	173	

Borné au nord-est par le boul. Curé-Labelle; sud-est par une partie du lot 424-1-1; sud-ouest par une partie du lot 426; nord-ouest par une partie du lot 425-11.

P426

Borné au nord-est par une partie du lot 424-1; sud-est par le lot 426-1-1 et une partie du lot 426-1; sud-ouest par le lot 468; nord-ouest par une partie des lots 425-11 et 425-14.

P424-5	Boutin, Germain et *al.*	022B	165	161	

Borné au nord-est par le boul. Curé-Labelle; sud-est par une partie du lot 424-6; sud-ouest par une partie des lots 424-16 et 424-17; nord-ouest par une partie du lot 424-4.

P424-6

Borné au nord-est par le boul. Curé-Labelle; sud-est par une partie du lot 424-7; sud-ouest par une partie des lots 424-15 et P424-16; nord-ouest par une partie du lot 424-5.

P424-7

Borné au nord-est par le boul. Curé-Labelle; sud-est par une partie du lot 424-8-2; sud-ouest par une partie des lots 424-14 et 424-15; nord-ouest par une partie du lot 424-6.

P424-8-2

Borné au nord-est par le boul. Curé-Labelle; sud-est par une partie du lot 424-8-1; sud-ouest par le lot 424-14; nord-ouest par une partie du lot 424-7.

P424-9-2	Boutin, Germain et *al.*	022B	165	160	

Borné au nord-est par le boul. Curé-Labelle; sud-est par une partie du lot 424-26; sud-ouest par le lot 424-10; nord-ouest par la rue Acadia.

P442	Poirier, Serge	022B	112	44	

Borné au sud-est par la rue St-Thomas; sud-ouest par une partie du lot 442; nord-est par la rue Principale; nord-ouest par une partie du lot 442.

45	Caron, Morris	022B	166	161	5
474-3-3	Duplessis, Urgel	022B	166	38	
479-1-35	Champagne, Robert	022B	130	140	
P490	Niric Management Ltd.	022B	136	5	

Borné au sud-est par les lots 490-56 A6 490-59; sud-ouest par le lot 491; nord-ouest par le lot 580; nord-est par le lot 480.

No de cadastre	Propriétaire		No de rôle		
490-10	Pétrin, Réal	022B	124	31	
507-88	Di Meglio, Eilippo	022C	2	9	
507-103	M J Constantine et *al.*	022C	6	60	
P514	Toytmans, William	022C	78	271	6

Borné au nord-est par une partie du lot 514; sud-est par une partie du lot 514; sud-ouest par une partie du lot 514; nord-ouest par une partie du lot 514.

P514

Borné au sud-ouest par le lot 517; nord-ouest par une partie du lot 514; nord-est par une partie du lot 514; sud-est par une partie du lot 514.

P514	Javed, Saleem	022C	78	271	34

Borné au nord-est par une partie du lot 514; sud-est par une partie du lot 514; sud-ouest par une partie du lot 514; nord-ouest par une partie du lot 514.

P517	Devon Dev. Inc.	022C	78	277	

Borné au nord-ouest par le boul. St-Martin; nord-est par une autre partie du lot 517; sud-est par une autre partie du lot 517; sud-ouest par le lot 518.

P518	Devon Dev. Inc.	022C	78	278	

Borné au nord-ouest par le boul. St-Martin; nord-est par le lot 517; sud-est par une autre partie du lot 518; sud-ouest par le lot 518-2.

P521	Caron, Dame Chava Goldberg	022C	71	51	

Borné au sud-est par le chemin du Souvenir et une autre partie du lot 521; sud-ouest par le lot 522 et une autre partie du lot 521; nord-ouest par une autre partie du lot 521; nord-est par le lot 518-2 et une partie du lot 518.

536-11	Montréal Land Housing Corp.	022C	1	53	
P536-12					

Borné au nord-est par le lot 536-1 rue; sud-est par une partie du lot 536-12; sud-ouest par le lot 533; nord-ouest par le lot 536-11.

536-42	Montreal Land Housing Corp.	022C	1	39	
536-66	Montreal Land Housing Corp.	022C	1	31	73
P536-73	Montreal Land Housing Corp.	022C	1	9	

Borné au nord-est par l'autoroute Chomedey; sud-est par une partie du lot 536-74; sud-ouest par le lot 536-5 rue; nord-ouest par une partie du lot 536-72.

P536-74	Montreal Land Housing Corp.	022C	1	8	

Borné au nord-est par l'autoroute Chomedey; sud-est par une partie du lot 536-75; sud-ouest par le lot 536-5 rue; nord-ouest par une partie du lot 536-73.

P536-75	Montreal Land Housing Corp	022C	1	7	

Borné au nord-est par l'autoroute Chomedey; sud-est par une partie du lot 536-76; sud-ouest par le lot 536-5 rue; nord-ouest par une partie du lot 536-74.

536-89	Montreal Land Housing Corp.	022C	111	9	
P536-90	Montreal Land Housing Corp.	022C	111	10	

Borné au nord-est par l'autoroute Chomedey; sud-est par une partie du lot 536-91; sud-ouest par le lot 536-89; nord-ouest par une partie du lot 536-6 rue.

P536-91	Montreal Land Housing Corp.	022C	1	3	

Borné au nord-est par l'autoroute Chomedey; sud-est par une partie du lot 536-92; sud-ouest par le lot 536-7 rue; nord-ouest par le lot 536-89 et une partie du lot 536-90.

P576	Craimer, Harry L., Syndic	022C	116	12	

Borné au sud-est par le boul. Cléroux et l'autoroute Laval; sud-ouest par une autre partie du lot 576; nord-ouest par l'autoroute Laval et une autre partie du lot 576; nord-est par le lot 578 et 577.

P577	Craimer, Harry I., Syndic	022C	116	10	

Borné au nord-ouest par une autre partie du lot 577; nord-est par une partie du lot 581-2; sud-est par le lot 578; sud-ouest par le lot 576.

No de cadastre	*Propriétaire*	*No de rôle*			
P578	Midlick Realties Ltd.	022C	116	10	2

Borné au sud-est par le boul. Cléroux des parties du lot 578 et l'autoroute Laval; sud-ouest par le lot 576; nord-ouest par l'autoroute Laval et le lot 577; nord-est par une partie des lots 578-580 et 581-2.

P579	Craimer, Harry I., Syndic	022C	116	98	

Borné au nord-ouest par le boul. Cléroux et d'autres parties du lot 579; nord-est par d'autres parties du lot 579 et le lot 580; sud-est par les lots 491 et 495; sud-ouest par d'autres parties du lot 579.

P579	Aprile, Guiseppe	022C	116	99	

Borné au nord-ouest par le boul. Cléroux; nord-est par une autre partie du lot 579; sud-est par une autre partie du lot 579; sud-ouest par une autre partie du lot 579.

P582	Neuner, Wilhelm	022C	118	71	

Borné au sud-est par le boul. St-Elzéar et le lot lot 582-3; sud-ouest par le lot 581-1 et le lot 582-3; nord-ouest par une autre partie du lot 582; nord-est par le lot 585 et le lot 582-3.

P583-11	Benoit, Philippe	022C	13	3	

Borné au sud-ouest par la rue Ouellet; nord-ouest par le lot 583-10; nord-est par une partie du lot 583; sud-est par le résidu du lot 583-11.

P585	Rapaport, Simon et *al.*	022C	14	27	

Borné au sud-est par le boul. Cléroux; sud-ouest par le lot 583-1; nord-ouest par une autre partie du lot 585; nord-est par le boul. Curé-Labelle et le lot 694.

P585	Rapaport, Simon et *al.*	022C	14	30	

Borné au nord-est par le boul. Curé-Labelle; sud-est par l'autoroute Laval; sud-ouest par une partie du lot 583-1; nord-ouest par une autre partie du lot 585.

P587	Zelig, Joseph et *al.*	022C	14	5	

Borné au nord-ouest par l'autoroute Laval; nord-est par le lot 595; sud-est par le lot 594 et une partie du lot 588; sud-ouest par une partie du lot 588 et le boul. Curé-Labelle.

P588

Borné au sud-ouest par le boul. Curé-Labelle; nord-ouest par une partie du lot 587; nord-est par une partie du lot 587; sud-est par une partie du lot 589.

P589

Borné au sud-ouest par le boul. Curé-Labelle et une autre partie du lot 589; nord-ouest par une partie du lot 588; nord-est par une partie des lots 587 et 594; sud-est par une partie du lot 590.

P590

Borné au sud-ouest par le boul. Curé-Labelle; nord-ouest par une partie du lot 589; nord-est par une partie du lot 594; sud-est par une autre partie du lot 590.

P594

Borné au nord-ouest par une partie du lot 587; nord-est par une partie du lot 595A; sud-est par les lots 593-1 A-3 et d'autres parties du lot 594; sud-ouest par une partie des lots 594,590 et 589.

P596	Millette, Herman	022C	118	56	

Borné au sud-est par le boul. St-Elzéar; sud-ouest par d'autres parties du lot 596; nord-est par d'autres parties du lot 596.

P598	Stermer, Saul et *al.*	022C	118	46	

Borné au sud-est par le boul. St-Elzéar; sud-ouest par une partie du lot 598; nord-ouest par la paroisse Ste-Rose; nord-est par le lot 600-A.

601-25 P601-26	Morganti, Dame Janina Just	022C	121	1	

Borné au nord-ouest par le ruisseau Papineau; nord-est par une partie du lot 601-25; sud-est par le lot 601-4 rue; sud-ouest par une partie du lot 601-26.

No de cadastre	*Propriétaire*	*No de rôle*			
P601-26	Morganti, Dame Janina Just	022C	121	2	

Borné au nord-ouest par le ruisseau Papineau; nord-est par une partie du lot 601-26; sud-est par le lot 601-4 rue; sud-ouest par une partie du lot 601-27.

P601-27

Borné au nord-ouest par le ruisseau Papineau; nord-est par une partie du lot 601-26; sud-est par le lot 601-4 rue; sud-ouest par une partie du lot 601-27.

P604	Hemisphere Cons. Ltd. et *al.*	022C	118	39	

Borné au sud-est par le boul. St-Elzéar; sud-ouest par le lot 603; nord-ouest par la paroisse Ste-Rose; nord-est par le lot 605.

P604	Hemisphere Cons. Ltd. et *al.*	022C	118	113	

Borné au nord-ouest par le boul. St-Elzéar; nord-est par le lot 605; sud-est par l'autoroute 440; sud-ouest par le lot 603.

P604	Master Inv. Corp. et *al.*	022C	118	113	2

Borné au nord-ouest par l'autoroute 440; nord-est par une partie du lot 605; sud-est par une partie du lot 374; sud-ouest par une partie du lot 603.

P619	Bigras, Jules	022C	118	13	

Borné au sud-est par le boul. St-Elzéar; sud-ouest par le lot 619-24 rue; nord-ouest par le lot 619-25; nord-est par le lot 619-25.

620-38	Kertzer, Cy	022C	118	90	27
P648	Koutros, George	143	2311	4	516

Borné au sud-ouest par une partie du lot 648 rue; nord-ouest par une partie du lot 648; nord-est par une partie du lot 650; sud-est par une partie du lot 648.

P648

Borné au sud-ouest par une partie du lot 648 rue; nord-ouest par une partie du lot 648; nord-est par une partie du lot 650; sud-est par une partie du lot 648.

P648

Borné au sud-ouest par une partie du lot 648 rue; nord-ouest par une partie du lot 648; nord-est par une partie du lot 650; sud-est par une partie du lot 648.

P648

Borné au sud-ouest par une partie du lot 648 rue; nord-ouest par une partie du lot 648; nord-est par une partie du lot 650; sud-est par une partie du lot 648.

P648	Legault, Dame Lucienne	143	2312		

Borné au sud-est par le boul. St-Elzéar; sud-ouest par une partie du lot 648; nord-ouest par une partie du lot 648; nord-est par le lot 648-223.

P648-195	Aménagement M K N Inc.	143	2467	37	3

Borné au sud-est par le lot 648-194 rue; sud-ouest par une partie du lot 648-195; nord-ouest par une partie du lot 648-195; nord-est par une partie du lot 648-195.

648-295	Eregeau, André	143	2467	295	
648-296	Esposito, Raffael	143	2467	296	
P649	Stella, Emilio	143	2471	521	

Borné au nord-ouest par une partie du lot 649 rue; nord-est par une partie du lot 649; sud-est par une partie du lot 649; sud-ouest par une partie du lot 649.

P649	Vilardo, Frank	143	2471	524	

Borné au nord-ouest par une partie du lot 649 rue; nord-est par une partie du lot 649; sud-est par une partie du lot 649; sud-ouest par une partie du lot 649.

649-89	Pasic, Abraham	143	2560	
649-135	Varna 1977 Ltée	143	2471	25
649-147	Cardichon, Jean-Claude et *al.*	143	2471	34
649-148	Daigle, Mlle Anne-Marie	143	2471	35
649-172	Fleurival, Jean	143	2471	75
649-182	Agrusa, Vito	143	2471	88

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle		
649-236	Varna 1977 Ltée	143	2471	126
649-237	Varna 1977 Ltée	143	2471	127
649-249	Lissade, Wiener	143	2471	139
649-250	Aménagement M K N Inc.	143	2471	140
649-251	Reme, Marie-Rose-Angélique	143	2471	141
650-67-1	Fournier, André	143	2655	
650-141-2	Bastien, Jacques	143	2738	
P650-157	Kotler, Dame Léa Weitzman	143	2756	

Borné au sud-ouest par le lot 650-18 rue; nord-ouest par une partie du lot 650-157; nord-est par une partie du lot 650; sud-est par une partie du lot 650-158.

P650-158

Borné au sud-ouest par le lot 650-18 rue; nord-ouest par une partie du lot 650-157; nord-est par une partie du lot 650; sud-est par une partie du lot 650-158.

P651	Marois, Russell M.	143	2806	7

Borné au sud-est par l'autoroute 440; sud-ouest par une partie du lot 651; nord-ouest par la rue Potier et une partie du lot 651; nord-est par la rue Potier et des parties du lot 651.

P651	Aménagement M K N Inc.	143	2806	8

Borné au nord-est par la rue Potier et des parties du lot 651; sud-est par des parties du lot 651; sud-ouest par des parties du lot 650; nord-ouest par des parties du lot 651.

P651	Fedeli, Frank	143	2806	524

Borné au nord-ouest par une partie du lot 651; nord-est par une partie du lot 651; sud-est par une partie du lot 651; sud-ouest par une partie du lot 651.

P652-20	Paquin, Marcel	143	3006	

Borné au nord-ouest par une partie du lot 652-20 rue; nord-est par une partie du lot 652-20; sud-est par une partie du lot 652; sud-ouest par une partie du lot 652-20.

653-41	Lessard, Raymond	143	3060	
656-43-2	Themens, André et *al.*	143	3336	
P656-107-71	Auger, Shirley Hall	143	3556	

Borné au nord-ouest par une partie du lot 656-107-71; nord-est par le lot 656-107-79; sud-est par une partie du lot 656-107-71; sud-ouest par les lots 656-104-32 et 656-104-33.

656-107-79				
656-107-129	Beaudry, Jacques	143	3600	
658-225	Lamoureux, Laurent	143	4035	
660-A-70				
661-577	St-Laurent, Jacques	143	5020	
661-578				
661-579				
665-31	Bohec, François	143	5174	31
668-71	Alexiou, André	143	5184	7
668-137	Martineau, Louis	143	5182	67
669-256				
669-28	Ivanenko, Dame Mario Shostak	143	5213	
669-218	Desroches, Lucien	143	5403	
669-219				
P670	Morris, Wohl et *al.*	143	5428	

Borné au sud-ouest par une partie du lot 670 rue et le lot 67C-22 rue; nord-ouest par une partie du lot 670; nord-est par une partie du lot 672 et le lot 672-8 rue; sud-est par le lot 670-17.

P670	Théoret, Réal	143	5428	21

Borné au sud-est par la rue Pierre-Bretonneau; sud-ouest par les lots 670-3 à 670-8; nord-ouest par le lot 670; nord-est par la rue Pierre-Beaudien.

P670-A	Morris, Wohl et *al.*	143	5428	1

Borné au sud-est par le boul. St-Elzéar; sud-ouest par le lot 668-A; nord-ouest par le lo 671; nord-est par le lot 672.

670-20	Dugas, Guy	143	5428	29

Paroisse de Sainte-Rose

No de cadastre	*Propriétaire*	*No de rôle*			
6-42	Romanelli, Pasquale	015D	7	16	
6-43					
6-313	Mortimer, J. Constantine et *al.*	015D	15	9	
6-314					
6-327	Mortimer, J. Constantine et *al.*	015D	15	4	
6-593	Abruzzese, Pasquale	015D	21	12	
6-594					
6-717	Yeager, Norman	015D	15	115	
6-718					
6-731	Yeager, Norman	015D	21	26	
6-732					
6-733					
6-742	Riccio, Antonio	015D	14	46	
6-743					
6-744					
6-776	Tiseo, Giuseppe	015D	14	120	
6-777					
6-866	Torchia, Eoca	015D	15	119	
6-964	Saracini, Giovanni	015D	14	139	
6-965					
6-1028	D'Amico, Francesco et *al.*	015D	22	23	
6-1029					
6-1030					
7-178	Brodeur, Marcel	015D	18	7	
7-649	D'Amico, Francesco	015D	16	37	
7-650					
7-651	D'Amico, Francesco et *al.*	015D	22	6	
7-652					
7-653					
7-660	Yeager, Norman	015D	16	90	
7-661					
7-662					
7-663					
P15	Duchesne, Marcel	015	8	52	

Borné au sud-est par le boul. des Mille-Iles; sud-ouest par le lot 15 10 et une partie du lot 15; nord-ouest par une partie du lot 15 et le lot 15-7; nord-est par le lot 15-7.

P15	Lessard, Dame Florence Levesque	015	8	56	1

Borné au sud-ouest par une partie du lot 16; nord-ouest par des parties du lot 15; nord-est par une partie du lot 14, les lots 15-6, 15-7, 15-8, 15-9, 15-11, 15-12 et une partie du lot 15; sud-est par le lot 15-10.

P15	Godin, Robert	015	8	56	4

Borné au nord-ouest par le lot 15-7; sud-est par une partie du lot 15; sud-ouest par une partie du lot 15.

15-7					
P15	Praud, Jacques	015C	10	6	3

Borné au sud-ouest par la terrasse Brissette; nord-ouest par le lot 15-4; nord-est par une partie du lot 15; sud-est par une rue projetée partie du lot 15.

P16-4-7	Delorme, Michel	015C	17	12	

Borné au nord-est par la terrasse Lamothe; sud-est par le lot 16-4 et une partie 7; sud-ouest par le lot 16-9; nord-ouest par le lot 16-4-8.

16-4-8					
16-4-9					
16-4-10					
22-13	Maynard, André	015R	2	32	
22-145	Lessard, Dame M.-Claire Grenier	015B	4	6	
P23	Rock Enterprises Limited	015	6	156	1

Borné au sud-est par le boul. des Laurentides; sud-ouest par le lot 24; nord-ouest par une partie du lot 22; nord-est par une partie du lot 22.

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
23-48	Rousseau, René	015R	4	9	
P23-58	Rock Enterprises Ltd.	015	6	56	

Borné au nord-ouest par le boul. des Laurentides; nord-est par les parties du lot 23-58; sud-est par une partie du lot 22-175; sud-ouest par les lots 23-2 à 23-12.

P23-58	Rock Enterprises Ltd.	015	6	56	1

Borné au nord-ouest par le boul. des Laurentides; nord-est par une partie du lot 23-58; sud-est par une partie du lot 22-175; sud-ouest par une partie du lot 23-58.

P23-58	Rock Enterprises Ltd.	015	6	56	2

Borné au nord-ouest par le boul. des Laurentides; nord-est par le lot 23-59; sud-est par une partie du lot 22-175; sud-ouest par une partie du lot 23-58.

P23-58	Rock Enterprises Ltd.	015	6	56	3

Borné au nord-ouest par le boul. des Laurentides; nord-est par une partie du lot 23-58; sud-est par une partie du lot 23-58; sud-ouest par une partie du lot 23-58.

23-76	Rock Enterprises Ltd.	015R	12	1	1
23-77	Rock Enterprises Ltd.	015R	12	2	1
23-79	Rock Enterprises Ltd.	015R	12	4	1
23-81	Rock Enterprises Ltd.	015R	11	6	
23-82	Rock Enterprises Ltd.	015R	11	5	
23-83	Rock Enterprises Ltd.	015R	11	4	
P23-89	Luckscheiter, Inge Walz	015R	18	20	

Borné au sud-ouest par le lot P24; nord-ouest par une partie du lot 23-89; nord-est par une partie du lot 368-6.

P368-6

Borné au sud-ouest par une partie du lot 23-89; nord-ouest par une partie du lot 368-6; nord-est par une partie du lot 375; sud-est par le trait carré.

P23-89	Luckscheiter, Inge Walz	015R	18	20	1

Borné au sud-ouest par une partie du lot 24; nord-ouest par des parties de lots 23-167, 23-168, 23-169; nord-est par une partie du lot 368-6; sud-est par une partie du lot 23-89.

P368-6

Borné au sud-ouest par une partie du lot 23-89; nord-ouest par des parties de lots 368-2, 368-3, 368-4, 368-5; nord-est par une partie du lot 375 et le lot 375-14; sud-est par une partie du lot 368-6.

23-91	Rock Enterprises Ltd.	015R	19	3	1
23-93	Rock Enterprises Ltd.	015R	19	5	1
23-194	Rock Enterprises Ltd.	015R	16	5	
23-96	Rock Enterprises Ltd.	015R	12	15	
23-97	Rock Enterprises Ltd.	015R	12	16	
23-98	Rock Enterprises Ltd.	015R	12	17	
23-99	Rock Enterprises Ltd.	015R	12	18	
23-102	Rock Enterprises Ltd.	015R	12	21	
12-103	Rock Enterprises Ltd.	015R	14	1	
23-104	Rock Enterprises Ltd.	015R	14	2	
23-105	Rock Enterprises Ltd.	015R	14	3	
23-106	Rock Enterprises Ltd.	015R	14	4	
23-107	Rock Enterprises Ltd.	015R	14	5	
23-108	Rock Enterprises Ltd.	015R	14	6	
23-109	Rock Enterprises Ltd.	015R	14	7	
23-111	Rock Enterprises Ltd.	015R	14	11	
23-112	Rolf Smeyer, Heinrich	015R	14	12	
23-113	Rolf Smeyer, Heinrich	015R	14	13	
23-122	Schmid, Edwin	015R	15	4	
23-123	Schmid, Edwin	015R	15	3	
23-124	Schmid, Edwin	015R	15	2	
23-125	Rock Enterprises Ltd.	015R	15	1	
23-128	Waltz, Egon	015R	15	9	
23-129	Aichele, Suzanne	015R	15	10	
23-130	Aichele, Suzanne	015R	15	11	

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
23-134	Dori, Michael	015R	16	2	
23-135	Roempp, Walter	015R	16	1	
23-137	Rock Enterprises Ltd.	015R	16	7	
23-143	Rock Enterprises Ltd.	015R	19	7	1
23-144	Rock Enterprises Ltd.	015R	19	8	1
23-145	Wehner, Edgar	015R	17	5	
23-146	Wehner, Edgar	015R	17	4	
23-147	Wehner, Edgar	015R	17	3	
23-149	Rock Enterprises Ltd.	015R	17	1	
23-151	Rock Enterprises Ltd.	015R	17	7	
23-152	Noecker, Monika	015R	17	8	
23-153	Noecker, Monika	015R	17	9	
23-154	Noecker, Monika	015R	17	10	
23-155	Noecker, Monika	015R	17	11	
23-162	Bar Eugen	015R	18	4	
23-163	Rock Enterprises Ltd.	015R	18	3	
23-165	Rock Enterprises Ltd.	015R	18	1	
P23-169	Rock Enterprises Ltd.	015R	18	10	

Borné au nord-ouest par la rue St-Saëns; nord-est par le lot 23-170; sud-est par une partie du lot 23-89; sud-ouest par une partie du lot 23-168.

24-11	Capitol Dev Corp	015B	15	1	
24-12	Capitol Dev Corp	015B	15	2	
24-19	Capitol Dev Corp	015B	6	7	
24-36	Capitol Dev Corp	015B	6	9	
24-44	Capitol Dev Corp	015B	15	23	
24-45	Capitol Dev Corp	015B	15	24	
24-59	Capitol Dev Corp	015B	9	2	
24-60	Capitol Dev Corp	015B	9	3	
24-61	Capitol Dev Corp	015B	10	1	
24-62	Capitol Dev Corp	015B	10	2	
24-63	Capitol Dev Corp	015B	10	3	
24-64	Capitol Dev Corp	015B	10	4	
24-66	Capitol Dev Corp	015B	10	6	
24-67	Capitol Dev Corp	015B	10	7	
24-86	Capitol Dev Corp	015B	15	14	
24-93	Szabowska, Maria	015B	15	38	
24-94	Szabowska, Maria	015B	15	39	
24-95	Szabowska, Maria	015B	15	40	
24-96	Szabowska, Maria	015B	15	41	
24-97	Szabowska, Maria	015B	15	42	
24-111	Capitol Dev Corp	015B	13	1	
24-116	Schewtschenko, Damien	015B	13	6	
24-117	Schentschenko, Damien	015B	13	7	
24-131	Kraljevich, Amber Yela	015B	14	1	
24-132	Kraljevich, Amber Yela	015B	14	2	
24-142	Capitol Dev Corp	015B	14	13	
24-143	Kraljevich, Amber Yela	015B	14	12	
24-144	Kraljevich, Amber Yela	015B	14	11	
26-365	Kwiatkowsky, Michel et *al.*	015B	18	1	
28-18	Gentilcore, Gaetan	015B	24	39	1
28-22	Gentilcore, Gaetan	015B	24	39	2
28-23					
31-47	Girard, Louis M.	015B	37	5	
31-53	Comtois, Denise	015B	37	1	
35-616	Jaszberenyi, dame Etelka Micski	015B	44	65	
35-617					
35-691	Perrone, Jean	015B	43	22	
35-692					
35-693					
35-720	Yeager, Norman	015B	44	87	
35-721					
35-722	Zakrzewski, Edward et *al.*	015B	44	86	
35-723					
35-835	Azakie, Joseph	015B	43	32	
35-836					
41-18	Succession Paul Goyer	015A	16	47	

No de cadastre	Propriétaire		No de rôle	
41-148	Kovacs, Andre W.	015A	5	19
41-149				
47-56	Archambault, André	125E	110	34
48-203	Boisvert, Pierre	126E	128	41
49-180	Lavergne, Jean-Marie	125E	103	5
49-183	Aubé, Réal	125E	103	8
49-197	Leblanc, Philippe	125E	102	3
49-227-14	Frégeau, J. E. J.	126E	121	37
50-114	Denis, Yvon et *al.*	126E	134	11
56-145	Bréard, Serge	126E	430	14
58-73	Fortin, Roland et *al.*	126C	433	70
58-181	Pelletier, Laurent	126C	7	20
59-15	Bourque, Jerry et *al.*	126C	434	83
59-115	Perreault, Jacques	126C	7	9
61-1-3-3	Chatel, dame M. Blanche Amyot et *al.*	126O	2	33
61-1-4-2				
61-1-19-3	Favre, Georges	126O	2	63
61-1-20-2				
61-1-21-2				
61-1-23-2	Clermont, André	126O	2	65
70-44	Dugas, Marcel	046	27240	346
75-49	Lecavalier, Jean-Yves	046	491	302
76-138				
491-302				
76-33	Papineau, dame C. H. Tremblay et *al.*	046	635	
76-34	Papineau, dame C. H. Tremblay et *al.*	046	636	
76-35	Papineau, dame C. H. Tremblay et *al.*	046	637	

P76-96

Borné au nord-est par l'autoroute des Laurentides; sud-est par le lot 76-121; sud-ouest par les lots 76-34 et 76-35; nord-ouest par une partie du lot 76-96.

76-36	Papineau, dame C. A. Tremblay et *al.*	046	638	
76-37	Papineau, dame C. A. Tremblay et *al.*	046	639	
76-38	Papineau, dame C. A. Tremblay et *al.*	046	640	
P76-96	Tremblay, Dame Charlotte et *al.*	046	640	

Borné au nord-est par l'autoroute des Laurentides; sud-est par une partie de lot 76-96; sud-ouest par le lot 76-36; nord-ouest par le lot 76-97.

P76-97

Borné au nord-est par l'autoroute des Laurentides; sud-est par une partie du lot 76-97; sud-ouest par les lots 76-37 et 76-38; nord-ouest par une partie du lot 76-98.

P76-98

Borné au nord-est par l'autoroute des Laurentides; sud-est par une partie du lot 76-97; sud-ouest par les lots 76-37, 76-38; nord-ouest par une partie du lot 76-99.

P76-99

Borné au nord-est par l'autoroute des Laurentides; sud-est par une partie du lot 76-98; sud-ouest par une partie du lot 76-38; nord-ouest par une partie du lot 76.

P78	Albert Gagnon Ltée	046	1281	

Borné au sud-est par la rue Gilles; sud-ouest par une partie du lot 79; nord-est par le lot 78-178.

78-202	Cousineau, Denis	046	1273	9
P80	Albert Gagnon Ltée	046	2078	3

Borné au sud-ouest par le lot 80-295; nord-ouest par une partie du lot 80; nord-est par une partie du lot 80.

80-4	Cuillerier, Paul	046	2006	4
80-41-2	Parent, Gilles	046	2006	42
80-42				
80-137	De Petrillo, dame Lisette Perron	046	2006	160
85-1	Harold Donaldson Trading Ag	046	2752	1
P87-1				

Borné au sud-est par le boul. Ste-Rose; sud-ouest par une partie du lot 88; nord-ouest par le lot 85-1; nord-est par une partie du lot 87-1.

No de cadastre	*Propriétaire*	*No de rôle*		
P86	Harold Donaldson Trading Ag	046	2752	2

Borné au nord-ouest par le boul. Ste-Rose; nord-est par le lot 86-2 et une partie du lot 81; sud-est par une partie du lot 86; sud-ouest par une partie du lot 87.

P87

Borné au nord-ouest par le boul. Ste-Rose; nord-est par une partie du lot 86; sud-est par une partie du lot 87; sud-ouest par une partie du lot 88.

P88	Harold Donaldson Trading Ag	046	2916	2

Borné au sud-est par le trait carré; sud-ouest par une partie du lot 88; nord-ouest par une partie du lot 88; nord-est par une partie du lot 87.

P88

Borné au nord-ouest par le boul. Ste-Rose; nord-est par une partie du lot 87; sud-est par une partie du lot 88; sud-ouest par une partie du lot 89, les lots 89-1, 89-2, 89-3 une partie du lot 88 et le lot 88-11.

P88	Harold Donaldson Trading Ag	046	2916	2	1

Borné au sud-est par une partie du lot 88; sud-ouest par une partie du lot 88; nord-ouest par une partie du lot 88; nord-est par le lot 85-1 et une partie du lot 85.

P88	Harold Donaldson Trading Ag	046	3200	1

Borné au sud-est par le boul. Ste-Rose; sud-ouest par les lots 88-5, 88-6, 88-9 et 88-1-2; nord-ouest par une partie du lot 88; nord-est par une partie du lot 88.

P88

Borné au sud-est par le lot 88 5; sud-ouest par une partie du lot 93; nord-ouest par une partie du lot 88; nord-est par une partie du lot 88.

P88	Harold Donaldson Trading Ag	046	3200	1	1

Borné au sud-est par le lot 88-11; sud-ouest par une partie du lot 93 et le boul. Ste-Rose; nord-ouest par une partie du lot 89 et le lot 89-8; nord-est par une partie du lot 88.

P90	Harold Donaldson Trading Ag	046	3470	2

Borné au nord-ouest par une rue projetée P-90; sud-ouest par une partie du lot 107, les lots 107-1 et 107-6 et la rue Marian; nord-est par une partie du lot 88.

P93	Harold Donaldson Trading Ag	046	3643

Borné au sud-est par le boul. Ste-Rose; sud-ouest par le boul. Mattawa et une partie du lot 94; nord-ouest par le lot 95-93; nord-est par la rivière des Mille-Iles.

P94	Perron, Hervé	046	4479	4

Borné au sud-est par la rue des Adirondacks; sud-ouest par une partie du lot 94; nord-ouest par une partie du lot 94; nord-est par le lot 94-39.

P94	L. Robichaud Ltée	046	4480

Borné au sud-est par rue des Adirondacks; sud-ouest par le lot 94-P40; nord-ouest par une partie du lot 94; nord-est par une partie du lot 94.

P94-40

Borné au sud-est par la rue des Adirondacks; sud-ouest par la rue projetée 94-P6; nord-ouest par une partie du lot 94; nord-est par une partie du lot 94.

95-5	Perron, Hervé	046	4334
95-14	Desbiens, Dame Huguette Gadoury	046	4344
97	Levy, Dame Penny Angel et *al.*	046	4528
98			
P101			

Borné au sud-est par des parties de lots 91, 101, 102, 103 et le lot 103 P2; sud-ouest par une partie du lot 101; nord-ouest par des parties de lots 97, 98, 99; nord-est par le lot 91A et une partie du lot 94.

P102

Borné au sud-est par le lot 102 P1 et une partie du lot 102; sud-ouest par une partie du lot 103; nord-ouest par une partie du lot 101; nord-est par une partie du lot 91.

No de cadastre	*Propriétaire*	*No de rôle*		
P103				
	Borné au sud-est par le lot 103 P2 et le lot 103-2-2; sud-ouest par une partie du lot 101; nord-est par une partie du lot 102.			
P100	Le Club 2 3	046	5267	
	Borné au sud-est par la rue lac de Mai; sud-ouest par une partie du lot 112; nord-ouest par la rivière des Mille-Iles; nord-est par les lots 100-31, 100-32, 100-33 et une partie du lot 100.			
P100	Le Club 2 3	046	5400	
	Borné au sud-est par une partie du lot 100; sud-ouest par une partie du lot 100; nord-ouest par une partie du lot 100; nord-est par une partie du lot 100.			
P100	Le Club 2 3	046	5401	
	Borné au sud-est par une partie du lot 100; sud-ouest par une partie du lot 100; nord-ouest par la rivière des Mille-Iles; nord-est par une partie du lot 100.			
P100	Le Club 2 3	046	5402	
	Borné au sud-est par une partie du lot 100; sud-ouest par une partie du lot 100; nord-ouest par une partie du lot 100; nord-est par une partie du lot 100.			
P113	Faberland Corp.	046	5941	
	Borné au sud-est par les lots 113-65, 113-67 et la rue Lucien; sud-ouest par une partie du lot 114; nord-ouest par une partie du lot 113; nord-est par une partie du lot 109.			
P116	Bellin James N. et *al.*	046	7048	
	Borné au sud-est par une partie du lot 116; sud-ouest par une partie du lot 116; nord-ouest par une partie du lot 116; nord-est par une partie du lot 116.			
120-1-171	Guenette, Jacques	046	7795	
120-3-72	Quimper, Yvon	046	8025	
120-4-11	Ethier, Maurice	046	8064	
120-4-P10				
120-4-14	Ethier, Maurice	046	8066	
120-4-15	Ethier, Maurice	046	8067	
P120-91	Savard, Jean-Guy	046	2641	
	Borné au sud-ouest par la 63e Avenue; sud-est par le lot 120-92; nord-ouest par une partie du lot 120-91; nord-est par rue projetée 119-101.			
120-92				
120-96	Bérubé, Hilaire	046	7644	
122-1-54	Courville, Paul	046	8586	
122-2-44	Lavia, dame Alphonse	046	8720	
122-2-45				
122-2-65	Lacroix, Réal	046	8739	
P124	Locas, dame Ernestine Sauriol	046	9170	6
	Borné au sud-est par la rue Odile; sud-ouest par le lot 124-5; nord-ouest par une partie du lot 124; nord-est par une partie du lot 123.			
130-1	Fae, Timy	046	10424	2
132-6				
130-2	Fae, Timy	046	10424	3
131-1				
132-7				
131-2	Fae, Timy	046	10424	4
132-8				
131-3	Fae, Timy	046	10424	5
132-9				
P 132	Deauville Investments Ltd	046	10424	7
	Borné au sud-est par la rue Olivier; sud-ouest par le lot 132-11; nord-est par une partie du lot 132 P 1			
P 132	Deauville Investments Ltd	046	10424	13
	Borné au sud-est par la rue Olivier; nord-ouest par une partie du lot 129-1 et 129-2; nord-est par une partie du lot 132-16.			

No de cadastre	Propriétaire		No de rôle	
132-10	Fae, Dame Timy Tiemer	046	10424	6
132-11	Fae, Dame Timy Tiemer	046	10424	8
132-12	Fae, Dame Timy Tiemer	046	10424	27
132-13	Fae, Dame Timy Tiemer	046	10424	9
132-14	Fae, Dame Timy Tiemer	046	10424	10
132-17	Fae, Dame Timy Tiemer	046	10424	28
132-31	Deauville Investments Ltd	046	10424	35
132-32	Deauville Investments Ltd	046	10424	34
132-33	Deauville Investments Ltd	046	10424	33
132-34	Fae, Dame Timy Tiemer	046	10424	31
132-35	Fae, Dame Timy Tiemer	046	10424	30
132-36	Fae, Dame Timy Tiemer	046	10424	29
134-29	Laporte, Marcel	046	10493	
134-30	Laporte, Marcel	046	10494	
134-70	Martino, Jos	046	10531	
134-71	Martino, Jos	046	10532	
134-72	Martino, Jos	046	10533	
134-73	Martino, Jos	046	10534	
134-219	Martino, Jos	046	10678	
135-96	Leduc, Réal	046	10721	
135-97				
135-98				
135-125	Jetté, Réjean	046	10746	
135-126				
136-159	Asselin, René	046	10912	
136-160				
137-23	Gauthier, Lionel	046	10946	
137-24				
P 137-25				

Borné au sud-ouest par rue projetée 137-45; nord-est par le lot 136-144; sud-est par une partie du lot 137 P 25; nord-ouest par le lot 137-26.

139-33	Behnan, Jacques et *al.*	046	11083	
139-34	Behnan, Jacques et *al.*	046	11084	
139-35	Behnan, Jacques et *al.*	046	11085	
139-51	Turcotte, Jocelyne	046	11097	
139-101	Côté, G M	046	11145	
139-114	Praud, Jacques	046	11158	
139-121	Lasante, Paul	046	11167	
139-122	Côté, Georges-Henri et *al.*	046	11168	
140-26	Desjardins, Bernard	046	11409	
140-114	Mc Gregor, Robert	046	11415	
141-7	Morneau, Mme I. Turgeon	046	11475	
148-31	Lavoie, Raymond	046	12331	
149-1	Giosi, John et *al.*	046	12370	
149-6	Fréchette, Conrad	046	12637	
149-7	Fréchette, Conrad	046	12637	
150-14	Ethier, Maurice	146	13274	
P150-15				

Borné au sud-ouest par la 30e Avenue; sud-est par le lot 150-14; nord-ouest par le lot 150-269; nord-est par une partie du lot 149.

150-111	Leduc, Réal	046	13385	
P 151	Dal Bianco, Angelo	046	13477	

Borné au sud-est par le boulevard Dagenais; sud-ouest par une partie du lot 152; nord-ouest par une partie du lot 150; nord-est par une partie du lot 149.

153-8	Alexander Zelenko Ins Ag Ltd	046	13815	
153-9	Alexander Zelenko Ins Ag Ltd	046	13816	
155-8	Cossette, Grégoire	046	13875	
160-57	Freeland, William et *al.*	046	14118	
P 163	Pasquini Construction Ltée	046	14500	

Borné au sud-est par une partie du lot 163; sud-ouest par une partie du lot 163; nord-ouest par une partie du lot 163; nord-est par une partie du lot 163.

No de cadastre	*Propriétaire*		*No de rôle*	
P 163	Audy Maurice et *al*	046	14630	8

Borné au nord-ouest par le boul. Ste-Rose et une partie du lot 163; nord-est par les lots 163-135 à 163-148 une partie du lot 163 et le lot 163-222; sud-est par le lot 163-219; sud-ouest par une rue projetée partie 163.

P 163	Salko, André et *al*	046	14645	

Borné au nord-ouest par le boul. Ste-Rose; nord-est par la 22e Avenue; sud-est par une partie du lot 163; sud-ouest par les lots 163-296 163-295 163-238 et une partie du lot 163-281.

163-165	Verrecchia, Domenico	046	14993	
163-287	Corvinelli, Tony	046	14235	11
167-209	Pilon, Jean-Pierre	046	15910	53
168-1	Lapierre, Robert	046	16157	
168-2				
170-20	Grenier, Serge	046	16512	
170-22	Pépin, Jean-Maurice	046	16515	
170-23				
170-45	Fournier, Joseph	046	16538	
170-46				
171-78	Fortin, Fernand	046	16753	
171-84	Hutton, René	046	16762	
P 172-123	Sylvain, Gilles	046	17130	

Borné au nord-ouest par le boul. Ste-Rose; nord-est par le lot 172-122; sud-est par une partie du lot 172-123; sud-ouest par la 3e Avenue.

172-161	Laperrière, Robert	046	17163	
				17163
172-162-1				
172-190	Henry, Roland	046	17191	
172-191	Henry, Roland	046	17191	
172-436	Brisson, Paul	046	17412	
172-437				
172-565	Bélair, Dame Louise Lebrasseur	046	17531	
172-566				
172-616	Cyr, Maurice	046	17581	
172-625	Laperrière, Robert	046	17162	1
172-631	Laperrière, Robert	046	16990	3
172-633	Laperrière, Robert	046	16990	
P 173	Corbeil, Dame Antoinette et *al*	076	358	

Borné au sud-est par une partie du lot 173; sud-ouest par une partie du lot 173; nord-ouest par le lot 173-496; nord-est par la 53e Avenue.

P 173	Corbeil, Dame Antoinette et *al*	076	358	1

Borné au sud-est par une partie du lot 173; sud-ouest par une partie du lot 173; nord-ouest par une partie du lot 173; nord-est par la 53e Avenue.

P 173-403	Turcot, Gérard	076	942	

Borné au sud-ouest par la 55e Avenue; nord-ouest par le boulevard Ste-Rose; nord-est par une partie du lot 172; sud-est par le lot 173-604.

173-578	Turcotte, Joseph	076	177	1
173-581	Lafortune, Guy	076	177	4
173-583	Turcotte, Joseph	076	177	6
174-154-2	Richard, Paul	076	881	
174-155				
174-156				
174-159	Borredon, Pierre	076	883	1
174-160				
174-462	Brisson, René	076	775	
174-463				
174-464				
174-465				

No de cadastre	Propriétaire		No de rôle	
174-504	Charest, Carl et *al.*	076	743	
174-505				
174-506				
174-507				
174-508				
175-60	Fréchette, Conrad	076	1603	
177-149	Doré, Henri	076	812	
177-150				
177-151				
178-57	Montpetit, André	076	640	
178-58				
178-59-1				
178-66	St-Amant, Dame Cécile	076	636	
178-67				
178-68				
178-69				
178-105	Desmarais, Jacques	076	782	
178-106				
178-107				
178-108				
178-109				
179-189	Pasquale, Angelo et *al.*	076	1647	
179-190				
179-191				
179-350	Nessrallah, Théophile Michael	076	1616	
179-351				
P 179-592	St-Pierre, Normand	076	1366	

Borné au sud-est par le boul. Ste-Rose; sud-ouest par les lots 182-501 182-502 182-514; nord-est par des parties de lots 179-12 à 179-15 et le lot 179-8.

P 182-501

Borné au sud-est par le boul. Ste-Rose; sud-ouest par le lot 182-500; nord-ouest par la terrasse Jodoin; nord-est par les lots 182-502 et 179-592.

P 180	CN Employees Crédit Union	076	1000	

Borné au sud-est par une partie du lot 182; sud-ouest par une partie du lot 459; nord-ouest par une partie du lot 180; nord-est par la rue Bord-de-l'Eau.

P 182

Borné au nord-ouest par une partie du lot 180; nord-est par la rue Bord-de-l'Eau; sud-ouest par une partie du lot 459.

P 449-21

Borné au nord-ouest par la 2e Rue; nord-est par une partie du lot 459 et une partie du lot 449-P 21 et le lot 449-20; sud-ouest par la rivière des Mille-Iles.

P 459

Borné au sud-est par la rivière des Mille-Iles; sud-ouest par une partie du lot 449 P 21; nord-ouest par une partie du lot 459; nord-est par une partie du lot 180 et du lot 182.

180-249	Dilon, Robert	076	1051	
180-250				
180-251				
180-252				
180-253				
180-402	Mofette, Dame Francine Charron	076	1011	
180-403				
180-404				
180-405				
180-406				
181-130	Vincar Inc.	076	1338	3
182-244-1	Corey, Jack	076	1208	
182-245-1				
182-246-1				
182-247-1				
182-248-1				

No de cadastre	Propriétaire		No de rôle	
182-382	Derouin, Armand	076	1064	
182-383				
185-561	Dionne, Dame Maria Galardo	076	2062	
185-562				
185-563				
185-564				
185-565				
185-566				
185-567	Dionne, Dame Maria Galardo	076	2062	1
185-568				
185-569				
185-570				
185-571				
185-572				
185-573	Dionne, Dame Maria Galardo	076	2062	2
185-574				
185-575				
185-576				
185-577				
185-578				
185-585	Dionne, Dame Maria Galardo	076	2063	
P 186	Gomes, José	076	3773	

Borné au sud-est par une partie du lot 186; sud-ouest par le lot 187-P420; nord-ouest par le boul. Ste-Rose; nord-est par une partie du lot 186.

P 187-420

Borné au sud-est par une partie du lot 187-420; sud-ouest par une partie du lot 187-420; nord-ouest par le boul. Ste-Rose; nord-est par une partie du lot 186.

P 186-188	Rivest, Michel	076	3691	

Borné au sud-est par la 30e Rue; sud-ouest par la 19e Avenue; nord-ouest par une partie du lot 186-188; nord-est par une partie du lot 186-189.

P 186-189

Borné au sud-est par la 30e Rue; sud-ouest par une partie du lot 186-188; nord-ouest par une partie du lot 186-189; nord-est par une partie du lot 186-190.

P 186-190

Borné au sud-est par la 30e Rue; sud-ouest par une partie du lot 186-189; nord-ouest par une partie du lot 186-190; nord-est par une partie du lot 186-191.

P 186-191

Borné au sud-est par la 30e Rue; sud-ouest par une partie du lot 186-190; nord-ouest par une partie du lot 186-191; nord-est par une partie du lot 186-192.

P 186-192

Borné au sud-est par la 30e Rue; sud-ouest par une partie du lot 186-191; nord-ouest par une partie du lot 186-192; nord-est par le lot 186-222.

186-206	Goupil, Marc-Maurice	076	3118	
186-207				
186-208				
186-209	Croteau, Eddy	076	3117	
186-210				
186-348	Marinos, Dame Louise A.	076	2177	
186-349				
186-350				
186-351				
186-352				
186-390	Raymond, Dame Lise Rouette	076	3103	
186-391				
186-392				
186-393				
186-394				

No de cadastre	Propriétaire		No de rôle		
186-410	Turcotte, Michel	076	3004		
186-411					
186-440	Godin, Florian	076	2196		
186-441					
186-442					
186-443					
186-444					
186-445					
187-31	Roth, Manfred	076	3171		
187-32					
187-33					
187-65-2	Coyle, Edward	076	3797		
187-66-2					
187-67-2					
187-68-3					
187-69-1	Coyle, Edward	076	3223		
187-70-1					
187-71-1					
187-72-1					
187-140	Gagné, Raymond	076	3077		
187-141					
187-274	Vondette, Gordon	076	3052		
187-275					
187-276					
188-60-2	Wilson, Mary Stevenson	076	3714		
188-61					
188-62					
188-362-2	Lavallée, Georgette B	076	3795		
188-363-2					
188-364-2					
188-365-2					
188-366-2					
188-367					
P 199	Demers, André	046	18065		

Borné au sud-est par une partie du lot 199; sud-ouest par une partie du lot 199; nord-ouest par le boul. Dagenais; nord-est par une partie du lot 200.

P 200

Borné au sud-est par une partie du lot 200; sud-ouest par une partie du lot 199; nord-ouest par le boul. Dagenais; nord-est par la montée Bigras.

P 202	Abe Dora Simon Found Inc et *al*	046	19025		

Borné au nord-est par la montée Sauriol; sud-est par une partie du lot 202; sud-ouest par une partie du lot 201; nord-ouest par une partie du lot 138 et le lot 136-171.

P 202

Borné au nord-est par la montée Sauriol; sud-est par une partie du lot 202; sud-ouest par une partie du lot 202; nord-ouest par une partie du lot 202.

P 202

Borné au nord-est par une partie du lot 202; sud-est par une partie du lot 202; sud-ouest par une partie du lot 201; nord-ouest par une partie du lot 202.

P 202

Borné au sud-est par le boul. Dagenais; sud-ouest par une partie du lot 201; nord-ouest par une partie du lot 202; nord-est par une partie du lot 202.

P 202	Fri Mil Land Dev Corp	046	19175		

Borné au nord-ouest par le boul. Dagenais et une partie du lot 202-33; nord-est par une partie du lot 203 et une partie du lot 203-147; sud-est par une partie du lot 202; sud-ouest par une partie du lot 201.

202-20	Hartman, Robert	046	19198		
P 203	Deauville Investments Ltd	046	19400	37	1

Borné au nord-ouest par une partie du lot 135; nord-est par les lots 203-49 et 203-50; sud-est par le lot 203-48; sud-ouest par une partie du lot 202-5 et les lots 202-2 202-3 202-4.

No de cadastre	*Propriétaire*		*No de rôle*		
P 203	Deauville Investments Ltd	046	19400	37	2

Borné au nord-ouest par une partie du lot 133; nord-est par le lot 203-143; sud-est par les lots 203-87 et 203-88; sud-ouest par le lot 203-51.

203-5	Kreyer, Norbert et *al.*	046	19604		
203-31	Bock Sigrid (In Trust)	046	19400	18	
203-36	Kuster, Bruno	046	19400	23	
203-63	Deauville Investments Ltd	046	19400	50	
203-70	Deauville Investments Ltd	046	19400	57	
203-71	Deauville Investments Ltd	046	19400	58	
203-72	Deauville Investments Ltd	046	19400	59	
203-73	Deauville Investments Ltd	046	19400	60	
203-76	Deauville Investments Ltd	046	19400	63	
203-77	Deauville Investments Ltd	046	19400	64	
203-78	Deauville Investments Ltd	046	19400	65	
203-82	Deauville Investments Ltd	046	19400	69	
203-84	Deauville Investments Ltd	046	19400	71	
203-87	Kuster, Bruno	046	19400	74	
203-88	Deauville Investments Ltd	046	19400	75	
203-93	Deauville Investments Ltd	046	19400	80	
203-98	Deauville Investments Ltd	046	19400	85	
203-99	Deauville Investments Ltd	046	19400	86	
203-101	Deauville Investments Ltd	046	19400	88	
203-102	Deauville Investments Ltd	046	19400	89	
203-106	Deauville Investments Ltd	046	19400	93	
203-107	Deauville Investments Ltd	046	19400	94	
203-108	Schaefer, Bruno	046	19400	95	
203-113	Deauville Investments Ltd	046	19400	100	
203-117	Deauville Investments Ltd	046	19400	104	
203-118	Deauville Investments Ltd	046	19400	105	
203-119	Deauville Investments Ltd	046	19400	106	
203-129	Deauville Investments Ltd	046	19400	116	
203-146	Deauville Investments Ltd	046	10424	42	
P 204	Papavasiliou George	046	19640	1	

Borné au nord-ouest par le boul. Dagenais; nord-est par une partie du lot 206; sud-est par une partie du lot 204; sud-ouest par une partie du lot 204 une partie du lot 204-5 les lots 204-3 et 204-4.

204-1	Dexter Realty Corp	046	19840	7	
P 205	Deauville Investments Ltd	046	19400	37	3

Borné au sud-est par le lot 205-59; sud-ouest par la rue projetée 205-3 le lot 205-24 et une partie du lot 205; nord-ouest par la rue projetée 205-2 et une partie du lot 124; nord-est par la rue Odile.

205-9	Deauville Investments Ltd	046	19400	136	
205-18	Elsener Alois	046	19400	145	
205-19	Deauville Investments Ltd	046	19400	146	
205-49	Maggi, Rico et *al.*	046	19400	176	
205-50	Deauville Investments Ltd	046	19400	177	
205-51	Deauville Investments Ltd	046	19400	178	
205-52	Deauville Investments Ltd	046	19400	179	
205-60	Deauville Investments Ltd	046	19400	187	
206-5					
205-61	Deauville Investments Ltd	046	19400	188	
206-6					
205-62	Deauville Investments Ltd	046	19400	189	
206-7					
205-65	Deauville Investments Ltd	046	19400	192	
P 206	Deauville Investments Ltd	046	19400	209	1

Borné au sud-est par le lot 206-2; sud-ouest par la rue Odile; nord-est par une partie du lot 124.

216-291	Bruyns, Henri	046	23884		
217-268					
216-292	Bruyns, Henri	046	23883		
217-267					
216-294	De Neucheze, Suzanne	046	23881		
217-265					
216-303	Rock Entreprises Ltd	046	23437		

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
216-315	Rock Entreprises Ltd	046	23447		
216-316	Rock Entreprises Ltd	046	23448		
216-327	Rock Enterprises Ltd	046	23458		
216-328	Bruzzese, Vincenzo	046	23459		
216-329	Bruzzese, Vincenzo	046	23460		
217-270					
216-338	Angenot, Micheline	046	23469		
216-343	Alexander Leasing Corp	046	23474		
216-344	Alexander Leasing Corp	046	23475		
216-350	Rock Enterprises Ltd	046	23481		
216-351	Rock Enterprises Ltd	046	23482		
216-379	Polmans, Réginald	046	23504		
216-383	Rock Entreprises Ltd	046	23508		
216-387	Rock Entreprises Ltd	046	23512		
216-388	Rock Entreprises Ltd	046	23513		
216-389	Rock Enterprises Ltd	046	23514		
216-395	Bruzzese, Vincenzo	046	23973		
217-368					
216-406	Rock Enterprises Ltd	046	23962		
217-357					
217-276	Rock Enterprises Ltd	046	23890		
217-288	Mechelen, Léopold Van	046	23897		
217-292	Rock Enterprises Ltd	046	23901		
217-293	Rock Enterprises Ltd	046	23902		
217-294	Rock Enterprises Ltd	046	23904		
217-295	Rock Enterprises Ltd	046	23905		
217-296	Rock Enterprises Ltd	046	23906		
217-297	Rock Enterprises Ltd	046	23907		
217-298	Rock Enterprises Ltd	046	23908		
217-299	Rock Enterprises Ltd	046	23909		
217-300	Rock Enterprises Ltd	046	23910		
217-307	De Stappers, Jules Roelants et *al.*	046	23914		
217-308	Rock Enterprises Ltd	046	23915		
217-309	Rock Enterprises Ltd	046	23916		
217-311	De Stappers, Jules Roelants et *al.*	046	23918		
217-313	Rock Enterprises Ltd	046	23920		
217-314	Rock Enterprises Ltd	046	23921		
217-316	Rock Entreprises Ltd	046	23923		
217-318	Rock Enterprises Ltd	046	23925		
217-323	Rock Enterprises Ltd	046	23930		
217-324	Rock Enterprises Ltd	046	23931		
217-329	Rock Entreprises Ltd	046	23936		
217-332	De Stapper, Jules Roelants	046	23939		
217-336	Rock Enterprises Ltd.	046	23942		
217-338	Rock Enterprises Ltd.	046	23944		
217-343	Rock Enterprises Ltd.	046	23949		
217-344	Rock Enterprises Ltd.	046	23950		
217-345	Rock Enterprises Ltd.	046	23951		
217-346	Rock Enterprises Ltd.	046	23952		
217-347	Rock Enterprises Ltd.	046	23953		
217-348	Rock Enterprises Ltd.	046	23954		
217-370	Rock Enterprises Ltd.	046	23975		
217-384	Rock Enterprises Ltd.	046	23988		
219-395	Allard, Robert	046	24150	107	
221-473	Normand, Hébert	046	25224		
226-43	Renaud, Gilles	046	26334		
230-88	Bédard, Claude	046	27399	1	
236-11	Carmel Béton Inc.	126O	618	6	
236-12	Carmel Béton Inc.	126O	618	5	
P266	Sist, Luciano	126E	4	15	3

Borné au sud-est par une partie du lot 266; sud-ouest par une partie du lot 264; nord-ouest par une partie du lot 266; nord-est par une partie du lot 266.

P266	Barbero, Giovanni	126E	4	44	698

Borné au sud-est par une partie du lot 266; sud-ouest par une partie du lot 266; nord-ouest par une partie du lot 266; nord-est par une partie du lot 266.

No de cadastre	*Propriétaire*	*No de rôle*		
P266	Vallario, Giuseppe	126E	4	44 738

Borné au sud-est par une partie du lot 266; sud-ouest par une partie du lot 266; nord-ouest par une partie du lot 266; nord-est par une partie du lot 266.

P267	Delgrove Land Dev. Corp.	126E	8	33

Borné au nord-ouest par chemin de l'Équerre; nord-est par chemin de l'Équerre; sud-est par une partie du lot 267; sud-ouest par une partie du lot 263.

P289	Giacomo, Emanuele	126E	260	6

Borné au sud-ouest par le rang de l'Équerre; sud-est par une partie du lot 288; nord-ouest par une partie du lot 289; nord-est par une partie du lot 290.

P289

Borné au sud-ouest par le rang de l'Équerre et le lot 289-1; sud-est par une partie du lot 289; nord-ouest par une partie du lot 289 et le lot 289-1; nord-est par une partie du lot 290.

289-1				
308-284	Prigorodow, Gregory	142	285	
308-285	Prigorodow, Gregory	142	286	
328-225	Boudreau, Alexandre et *al.*	015T	4	6
328-518	Henry, Adélard-Joseph et *al.*	015V	23	3
328-519				
328-520				
328-521	Henry, Adélard-Joseph et *al.*	015V	23	2
328-522				
328-523	Henry, Adélard-Joseph et *al.*	015V	8	29
328-524				
328-525				
328-526				
328-596	Pinard, Marcel et *al.*	015V	22	2
328-597				
332-2-2	Côté, Gilles	146	424	
332-3-1				
336-235	Paquette, Gérard	015T	6	16
336-236				
336-237				
336-238				
336-239				
336-386	Klein, Dame Annie Rose	015V	14	11
336-387				
336-388				
336-389	Klein, Dame Annie Rose	015V	14	10
336-390				
336-391				
336-392	Klein, Dame Annie Rose	015V	14	9
336-393				
336-394				
336-395	Klein, Dame Annie Rose	015V	14	8
336-396				
336-397				
336-398	Klein, Dame Annie Rose	015V	14	7
336-399				
336-400				
336-401	Klein, Dame Annie Rose	015V	14	6
336-402				
336-403				
336-404	Boudreau, Alexandre et *al.*	015V	14	5
336-405				
336-406				
336-407				
336-553	Boudreau, Alexandre et *al.*	015V	11	17
336-702	Sudia, Mme Michael	015V	4	2
336-703				
336-704	Sudia, Michael	015V	4	1

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
336-705					
336-706					
336-715	McNamara, Gérald	015V	8	19	
336-716					
336-717					
336-718	McNamara, Gérald	015V	8	20	
336-719					
336-720					
P339	Cauchon, Gérard	015	6	103	

Borné au sud-est par une partie du lot 339 et les lots 339-25 et 339-26; sud-ouest par une partie du lot 336; nord-ouest par une partie du lot 339; nord-est par une partie du lot 339.

P340-1	Borrelli, Vincenzo (In Trust)	015	6	73	

Borné au nord-est par le boulevard des Laurentides; nord-ouest par une partie du lot 340 P 2; sud-ouest par une partie du lot 336; sud-est par une partie du lot 341.

P340-2

Borné au nord-est par le boulevard des Laurentides; nord-ouest par le lot 340-2-1 et 340 P 2; sud-ouest par une partie du lot 336; sud-est par une partie du lot 340 P 1.

340-9	Frigault, Pierre	015V	10	4	
340-10	Frigault, Pierre	015V	10	3	
340-11	Frigault, Pierre	015V	10	2	
340-12	Frigault, Pierre	015V	10	1	
348-68	Singh, Kulbir	015P	27	12	
348-72	La Caisse Populaire Pontmain	015P	27	8	
348-88	Lavigne, Armand	015P	26	5	
348-89	Lavigne, Armand	015P	26	4	
348-90	Gosselin, André	015P	26	3	
349-75	Gagnier, Dame Nicole Briard	015P	10	12	26
349-76	Roussil, André et *al.*	015P	10	12	27
351-108	Deslauriers, André	145	883		
352-164	St-Georges, Jean-Louis	145	1021		
352-270	Théroux, Robert et *al.*	145	889		
P353	Calumet Development Corp.	145	1076	5	

Borné au nord-est par une rue projetée partie 353; nord-ouest par une partie du lot 353; sud-ouest par le lot 353-160 et 353-161; sud-est par une partie du lot 353.

P353	Bélair, Marcel	145	1162		

Borné au sud-est par le lot 353-116 et 353 P117; sud-ouest par une partie du lot 353; nord-ouest par une partie du lot 353; nord-est par une partie du lot 353.

353-116
P353-117

Borné au sud-est par la rue Marc; sud-ouest par une partie du lot 353; nord-ouest par une partie du lot 353; nord-est par une partie du lot 353 et 353-116.

353-128	Rossy, Howard	145	1174		
P355	Solomon, Mlle Lurline	145	1188	47	

Borné au nord-ouest par une rue projetée partie 355; nord-est par une partie du lot 364; sud-est par une partie du lot 355; sud-ouest par une partie du lot 355.

356-39	North End Paradise Dev.	015	7	21	
P364-90	Morin, Richer	145	1393		

Borné au sud-est par le boulevard Bellerose; sud-ouest par le lot 364 P 91; nord-ouest par le lot 364-82 et 364-83; nord-est par le lot 364-89.

P376	Borsellino, Franco et *al.*	015	4	20	

Borné au sud-est par l'avenue des Perron; sud-ouest par une partie du lot 375 et du lot 22; nord-ouest par le Trait Carré; nord-est par une partie du lot 381 et du 382.

P381	Borsellino, Franco et *al.*	015	4	22	

Borné au sud-est par l'avenue des Perron; sud-ouest par une partie du lot 376 et du lot 382; nord-ouest par une partie du lot 381 et du lot 382; nord-est par une partie du lot 383.

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
382					
417-3	Pilotte, Dame Gisèle Frappier	015	4	71	
417-5-2					
438	Hermandez, Dame Elianne H.	046	29270		
P478	Clermont, Yvan	076	727		

Borné au sud-est par une partie du lot 478; sud-ouest par la rivière des Mille-Iles; nord-ouest par la rivière des Mille-Iles; nord-est par une partie du lot 478 et la rivière des Mille-Iles.

350	Clermont, Gaston	015	5	9	1
356	North End Paradise Dev.	015P	33	24	3
356	North End Paradise Dev.	015P	33	24	4
81-174	Albert Gagnon Ltée	046	2378	4	

Village de Sainte-Rose

33	Black, Jean-Guy	126C	143	10	
P33	Di Menna, Franco et *al.*	126C	301	1	1

Borné au nord-est par la terrasse Laflèche et une partie du lot 33; sud-est par la rue Antoine et une partie du lot 33; sud-ouest par une partie du lot 34 et la rivière des Mille-Iles.

P53	Jourdanet, Henri, Mme	126C	434	42	

Borné au sud-ouest par la rue Plateau-Ouimet; sud-est par une partie du lot 53; nord-ouest par une partie du lot 53; nord-est par une partie du lot 45-1.

P53

Borné au sud-ouest par la rue Plateau-Ouimet; sud-est par une partie du lot 53; nord-ouest par une partie du lot 53; nord-est par le lot 45-2.

P78-1	Allard, Yves	1260	1	7	

Borné au sud-est par le boulevard Ste-Rose; sud-ouest par une partie du lot 79; nord-ouest par une partie du lot 78 P 1 et 78-1-2; nord-est par les lots 78-29 à 78-39 et le lot 78-41 et une partie du lot 78 P 1.

78-41
P79

Borné au nord-est par une partie du lot 78 P 1; nord-ouest par une partie du lot 79; sud-ouest par une partie du lot 79.

P79	Les Invest. Beaudry Morin Inc.	1260	1	10	

Borné au sud-est par le boulevard Ste-Rose; sud-ouest par une partie du lot 80; nord-ouest par la rivière des Mille-Iles; nord-est par une partie du lot 79.

P79	Les Invest. Beaudry Morin Inc.	1260	1	10	2

Borné au sud-est par le boulevard Ste-Rose; sud-ouest par une partie du lot 79; nord-ouest par la rivière des Mille-Iles; nord-est par une partie du lot 79 et le lot 79-3.

P84	Bruckshaw, Harold	1260	506	2	

Borné au sud-est par la rue Edouard; sud-ouest par une partie du lot 84; nord-ouest par la rivière des Mille-Iles; nord-est par une partie du lot 84.

P85	Robillard, Yves	1260	510	33	

Borné au sud-ouest par la rue Bertrand; sud-est par le lot 85-86; nord-ouest par une partie du lot 85; nord-est par une partie du lot 84-6 et 84 P 7.

85-88	Les Habitations Marlette Ltée	1260	510	35	
85-91	Granito, Serge	1260	510	38	
P105	Banque Fédérale de Développement	126C	1	97	

Borné au nord-ouest par le boulevard Ste-Rose; nord-est par une partie des lots 105 et 107; sud-ouest par la rue Emile; sud-est par une partie du lot 105.

P107

Borné au sud-est par une partie du lot 107; sud-ouest par une partie du lot 105; nord-est par une partie du lot 107.

No de cadastre	*Propriétaire*	*No de rôle*			

P107

Borné au sud-est par une partie du lot 107; sud-ouest par une partie du lot 105; nord-est par une partie du lot 107.

P115-7	Ascott Direct Freight Ltd.	126C	434	15	

Borné au nord-est par la rue Plateau-Ouimet; nord-ouest par les lots 115-6-1 et 115-6-2; sud-ouest par la rue Aimé-Leroux; sud-est par le lot 115-8.

P115-8

Borné au nord-est par la rue Plateau-Ouimet; nord-ouest par le lot 115-7; sud-ouest par la rue Aimé-Leroux; sud-est par les lots 115-9-1 et 115-9-2.

115-51	Lepage, Jean	126C	434	71	
115-52					
132-74	Chartrand, Pierre	126C	402	7	2
P133	Beauchamp, Jean-Guy	126C	6	34	

Borné au sud-ouest par la rue St-François; sud-est par une partie du lot 133; nord-ouest par une partie du lot 133; nord-est par une partie du lot 133.

P133

Borné au nord-est par la rue des Patriotes; nord-ouest par une partie du lot 133; sud-ouest par une partie du lot 133; sud-est par une partie du lot 133.

P156-17	Jasmin, Laurent	126E	6	164	

Borné au sud-est par une partie du lot 156; sud-ouest par le lot 156-18; nord-ouest par une partie du lot 156-19; nord-est par une partie du lot 156 P 17.

156-18

Paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne

P602	Fuller, Michel	115	302	400	1

Borné au nord-ouest par la rivière des Mille-Iles; nord-est par une partie du lot 602; sud-est par une partie du lot 602; sud-ouest par une partie du lot 602.

P602	Fuller, Michel	115	302	400	3

Borné au nord-ouest par la rivière des Mille-Iles; nord-est par une partie du lot 602; sud-est par une partie du lot 602; sud-ouest par une partie du lot 602.

Paroisse de Saint-Vincent-de-Paul

6-187	Giannoukakis, Demetrius et *al.*	093	9	453	
P32-91	Marquis, Aurèle	093	9	707	

Borné au nord-ouest par rue Tourangeau; nord-est par une partie du lot 32-92; sud-est par le lot 32-90; sud-ouest par rue Berri.

P32-92

Borné au nord-ouest par rue Tourangeau; nord-est par une partie du lot 32-112; sud-est par le lot 32-90; sud-ouest par une partie du lot 32-91.

32-158	Malec, Richard et *al.*	093	12	425	
32-230	Beaudoin, Edouard	093	9	840	
32-241	Lanthier, Dame Monique Perron	093	9	850	
P32-259	Leduc, Réal	093	9	958	

Borné au sud-ouest par rue St-Hubert; nord-ouest par le lot 32-260; nord-est par le lot 33-1-14; sud-est par une partie du lot 32-259.

32-374	Tardif, Marcel	093	9	886	
P32-790	Lepage, Noël	093	12	580	

Borné au sud-ouest par rue St-André; nord-ouest par le lot 32-813; nord-est par une partie du lot 36; sud-est par rue Ouimet.

No de cadastre	*Propriétaire*	*No de rôle*			
P34-1-1-79	Beauséjour, Maurice	093	10	275	

Borné au sud-ouest par rue Lahaie; nord-ouest par le lot 34-1-1-82; nord-est par les lots 36-129 et 36-128; sud-est par le lot 34-34-56.

P34-34-56

Borné au sud-ouest par rue Lahaie; nord-ouest par une partie du lot 34-1-1-79; nord-est par le lot 36-128; sud-est par le lot 34-34-55.

36-399	Tardif, Marcel	093	12	648	
P36-417	Tardif, Marcel	093	10	332	

Borné au sud-ouest par rue Lahaie; nord-ouest par une partie du lot 36-418; nord-est par une partie du lot 36-59 et du lot 36-524; sud-est par une partie du lot 36-417.

P36-418

Borné au sud-ouest par rue Lahaie; nord-ouest par une partie du lot 36-418; nord-est par une partie du lot 36-59; sud-est par une partie du lot 36-417.

36-547	Rioux, Pierre et *al.*	093	10	843	
42-327	Silencieux L R Inc.	093	12	551	
P44	Rosaire Lafleur Ltée	093	11	877	21

Borné au sud-est par la rivière des Prairies; sud-ouest par une partie du lot 43 et les lots 43-50 et 43-49; nord-ouest par une partie du lot 44; nord-est par une partie du lot 47.

P47

Borné au sud-est par la rivière des Prairies; sud-ouest par une partie du lot 44; nord-ouest par une partie du lot 47; nord-est par une partie du lot 48.

46-117-2	St-Jacques, Jacques	093	11	470	
46-118					
57-1-2	Bupo Inc.	033B	1757	1	
58-442					
57-11	Forest Homes Dev. Co. Ltd.	033B	1727	1	
57-12	Forest Homes Dev. Co. Ltd.	033B	1728	1	
57-13	Forest Homes Dev. Co. Ltd.	033B	1729	1	
57-90	Dumont, André	033B	1438		
57-303	Pesant, Pierre	033B	123	25	
P58	Bupo Inc.	033B	1757		

Borné au nord-ouest par le boul. Levesque; nord-est par les lots 58-3 et 58-2-2; sud-ouest par le lot 58-442.

60-31	Gemus, Lucien	033B	1932		
60-855	Pelletier, Pierre	033B	137	79	
P 62	Abed Heskel S et *al.*	033E	3000	62	15

Borné au sud-est par la rue des Trois-Rivières; sud-ouest par une partie du lot 464; nord-ouest par une partie du lot 464; nord-est par les lots 62-732 et 62-708 rue, les lots 62-709 et 62-695.

62-97	Biagioni, Sergio	033E	1277		
P 62-576	Bizier, Antonio	033E	1700	5	

Borné au nord-est par croissant de La Picardière; sud-est par le lot 62-640; sud-ouest par le lot 62-375; nord-ouest par le lot 62-575.

62-612	Deboyard, Georges	033E	266	33	
63-313					
62-613	Trottier, Raymond	033E	268	90	
63-314	Trottier, Raymond	033E	268	91	
63-315-2					
65-314	Bédard, Dame Françoise Vincent	033A	3000	65	314
P 66	Geloso, Dame Vincenza Marotta	033A	3000	66	75

Borné au nord-ouest par le boul. St-Martin; nord-est par le lot 66-358; sud-est par les lots 66-349 et 66-348; sud-ouest par une partie du lot 66.

66-6	Franco, Robert	033A	1458		
66-7	Mathieu, Réal M	033A	1457		
83-344	Maggio, Franco	033A	3000	83	344
88-344	Succession A S Bhalla	133	31	44	48

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
P 88-391	25 th Ave. of St. Michel Dev Corp	133	37	9	31
	Borné au sud-ouest par la rue Charron; nord-ouest par la rue Charron; nord-est par le lot 88-392; sud-est par le lot 88-390.				
P 88-405	25 th Ave. of St. Michel Dev Corp	133	31	44	65
	Borné au sud-ouest par le boulevard Jolicoeur; nord-ouest par une partie du lot 88-406; nord-est par le lot 88-524.				
P 88-406	25 th Ave. Of St. Michel Dev Corp	133	31	44	91
	Borné au sud-ouest par le boulevard Jolicoeur; nord-ouest par le boulevard Jolicoeur; nord-est par une partie du lot 88-406 et le lot 88-524				
88-477	Villemure, Jean	133	131	477	
88-478	Villemure, Jean	133	131	478	
88-479	Villemure, Jean	133	131	479	
P 89	Hubertus Dev Corp	133	31	46	3
	Borné au sud-ouest par le boulevard Jolicoeur; nord-ouest par le boulevard St-Martin et une partie du lot 89; nord-est par une partie du lot 89; sud-est par une partie du lot 88.				
P 92	Dubé, Jean	133	2	21	
	Borné au nord-ouest par le boulevard Lévesque; nord-est par une partie du lot 92; sud-est par la rivière des Prairies; sud-ouest par une partie du lot 92.				
93-227	Petrucci, Dame Lina Martino	133	16	36	23
93-286	Kanber, A G	133	31	93	286
96-164	Barbeau, André	133	26	33	
96-241	Van Strydonck, Jacques	133	16	34	41
P 98-20	Vasard Const Inc	133	16	45	
	Borné au nord-ouest par le boulevard de la Concorde; nord-est par une partie du lot 98-20 passage; sud-est par le lot 98-72; sud-ouest par le lot 98-21.				
98-47	Lakeview Estate Inc	133	27	10	1
100-523					
98-47	Lakeview Estate Inc	133	27	10	2
100-523					
98-170	Hadera Realties Ltd	133	98	170	
100-562					
98-173	Hadera Realties Ltd	133	98	173	
100-565					
98-177	Girard, Gilles	133	98	177	
P 100	Premier Dev Corp	133	124	24	
	Borné au nord-ouest par une partie du lot 101 et les lots 100-591-1 et 100-591-2; nord-est par une partie du lot 101 et les lots 101-562 et 101-363; sud-est par le boul. Lite; sud-ouest par une partie du lot 98.				
P 100	Di Menna, Guido et *al*	133	124	24	1
	Borné au nord-ouest par des parties du lot 100-432 et 100-435; nord-est par une partie du lot 101; sud-est par le lot 100-363 boul. Industriel; sud-ouest par une partie du lot 98 et le lot 98-68.				
100-553	Hadera Realties Ltd	133	100	553	
100-569	Hadera Realties Ltd	133	100	569	
100-586	Hadera Realties Ltd	133	100	586	
101-46-1	Romiti Ornaldo et *al*	133	13	8	
101-47-2					
101-454	Lakeview Estate Inc	133	47	50	19
101-455					
101-456					
101-457					
101-468-2					
101-469-2					
101-468-1	Lakeview Estate Inc	133	47	50	35
101-470					
101-471					
469-1					
101-500	Jannoulakis Dimitrios et *al*	133	101	500	
101-562	National Bricklaying Co Ltd	133	124	30	5
P 106-88	Richer, Jean	133	64	44	1
	Borné au nord-est par une partie du lot 107; sud-est par une partie du lot 106; nord-ouest par une partie du lot 106-88.				

No de cadastre	*Propriétaire*	*No de rôle*			
P 108	Sauvé, Fernand	133	2	81	4

Borné au nord-ouest par boul. Lévesque; nord-est par une partie du lot 108; sud-est par une partie du lot 108; sud-ouest par le lot 108-122.

108-122					
P 108	Vendome Holdings Ltd	133	101	1	19

Borné au sud-est par rue Dinel; sud-ouest par une partie du lot 108; nord-ouest par une partie du lot 108-35; nord-est par les lots 108-33 et 108-34.

109-154	Larocque, Guy	133	124	61	
118-A-238	Di Nenna, Pascal et *al.*	133	124	118	238
118-92	Bouchard, Gilles	133	91	45	
126-26-3	Baillargeon, Hervé et *al.*	133	109	20	
126-136	Di Chiaro Rodolfo	133	111	7	
128-6	Vendome Holdings Ltd	133	2	139	
323-5	Bannon, Roger	133	123	7	
P 325	Paquette, Ferdinand	034F	1065	2	

Borné au nord-ouest par le boulevard Lévesque; nord-est par une partie du lot 326; sud-ouest par une partie du lot 325.

P 327	Middle Eastern Inv Corp	034F	1144		

Borné au nord-ouest par une rue projetée 327-165 et 327-166; nord-est par une partie du lot 328; sud-est par le chemin de fer CPR; sud-ouest par le lot 326-8 et 326-9 et une partie du lot 326.

P 328

Borné au nord-ouest par une rue projetée 328-60 et 328-61; nord-est par une partie du lot 329; sud-est par le chemin de fer CPR; sud-ouest par une partie du lot 327.

327-58	Debien, Réal	034F	1671		
327-59	Debien, Réal	034F	1672		
327-93	Richard, Denis	034F	1706		
327-157	Jaszberenyi, Joseph	034F	1767		
327-158	Jaszberenyi, Joseph	034F	1768		
327-191	Friedman, Louis	034F	1792		
327-233	Buron, Gilbert	034F	1834		
327-234	Buron, Gilbert	034F	1835		
327-235	Buron, Gilbert	034F	1836		
327-345	Haeseveld, René	034F	1107		
P 327-384	Middle Eastern Inc	034F	2148		

Borné au nord-est par autoroute Laval; sud-est par une partie du lot 327-385; sud-ouest par le lot 327-373; nord-ouest par une partie du lot 328-217.

P 328-217

Borné au nord-est par autoroute Laval; sud-est par le lot 327-373; sud-ouest par une partie du lot 328-213; nord-ouest par une partie du lot 328-216.

P 327-385	Middle Eastern Inv	034F	1917		

Borné au nord-est par autoroute 440 Laval; sud-est par le lot 327 P 386; sud-ouest par le lot 327-374 et 327-375; nord-ouest par le lot 327-384.

P 327-386	Middle Eastern Inv	034F	1918		

Borné au nord-est par autoroute 440 Laval; sud-est par le lot 327 P 387; sud-ouest par le lot 327-376 et 327-377; nord-ouest par le lot 327 P 385.

P 327-387	Middle Eastern Inv	034F	1919		

Borné au nord-est par autoroute 440 Laval; sud-est par le lot 327 P 388; sud-ouest par le lot 327-378 et 327-379; nord-ouest par le lot 327 P 386.

P 327-388	Middle Eastern Inv	034F	1920		

Borné au nord-est par autoroute 440 Laval; sud-est par le lot 327 P 389; sud-ouest par le lot 327-380 et 327-381 nord-ouest par le lot 327 P 387.

P 327-389	Middle Eastern Inv	034F	1921		

Borné au nord-est par autoroute 440 Laval; sud-est par le lot 327 P 455; sud-ouest par le lot 327-382 et 327-383; nord-ouest par le lot 327 P 388.

No de cadastre	Propriétaire		No de rôle
327-390	Middle Eastern Inv	034F	1922
P 327-391	Middle Eastern Inv	034F	1923

Borné au sud-est par autoroute Laval; sud-ouest par une partie 326; nord-ouest par le lot 327-390; nord-est par une partie du lot 327-455.

P 327-392	Middle Eastern Inv Corp	034F	2152

Borné au sud-ouest par autoroute Laval; nord-ouest par une partie du lot 328 222; nord-est par une partie du lot 328 272; sud-est par une partie du lot 327-393.

P 328-222

Borné au sud-ouest par autoroute Laval; nord-ouest par une partie 328 221; nord-est par les lots 328 228 et 328 229; sud-est par une partie des lots 327 392 et 327 393.

P 327-393	Middle Eastern Inv Corp	034F	1924

Borné au sud-ouest par autoroute Laval; nord-ouest par une partie du lot 328-222; nord-est par une partie du lot 327-393; sud-est par une partie du lot 327-394.

P 327-393

Borné au nord-ouest par une partie du lot 328-223; nord-est par le lot 328; sud-est par une partie du lot 327-394; sud-ouest par une partie du lot 327-393.

328-223

P 327-394	Middle Eastern Inv Corp	034F	1925

Borné au sud-ouest par autoroute Laval; nord-ouest par une partie du lot 327-393; nord-est par une partie des lots 327-401 et 327-400; sud-est par une partie du lot 327-395.

P 327-395	Middle Eastern Inv Corp	034F	1926

Borné au sud-ouest par autoroute Laval; nord-ouest par une partie du lot 327-394; nord-est par les lots 327 402 et 403; sud-est par une partie du lot 327-396.

P 327-396	Middle Eastern Inv Corp	034F	1927

Borné au sud-ouest par autoroute Laval; nord-ouest par une partie du lot 327-395; nord-est par les lots 327 404 et 327-405; sud-est par une partie du lot 327-397.

P 327-397	Middle Eastern Inv Corp	034F	1928

Borné au sud-ouest par une partie du lot 327-397; nord-ouest par une partie du lot 327-396; nord-est par les lots 327-406 et 327-407; sud-est par le lot 327-458 rue.

P327-397

Borné au sud-ouest par l'autoroute Laval; nord-ouest par une partie du lot 327-396; nord-est par une partie du lot 327-397; sud-est par le lot 327-458 rue.

327-400	Middle Eastern Inv Corp	034F	1930
327-401	Middle Eastern Inv Corp	034F	1931
327-402	Middle Eastern Inv Corp	034F	1932
327-403	Middle Eastern Inv Corp	034F	1933
327-404	Middle Eastern Inv Corp	034F	1934
327-405	Middle Eastern Inv Corp	034F	1935
327-406	Middle Eastern Inv Corp	034F	1936
327-407	Middle Eastern Inv Corp	034F	1937
P327-408	Middle Eastern Inv Corp	034F	1938

Borné au sud-ouest par autoroute Laval; nord-ouest par une partie du lot 327-408; nord-est par une partie du lot 327-408; sud-est par une partie du lot 326.

327-409	Middle Eastern Inv Corp	034F	1939
328-8	Del Giacco, Silvio	034F	1994
328-9	Del Giacco, Silvio	034F	1995
328-10	Del Giacco, Silvio	034F	1996
328-38	Richard, Denis	034F	2021
328-67	Côté, Gilbert et *al.*	034F	2046
328-68	Côté, Gilbert et *al.*	034F	2047
328-75	Côté, Gilbert et *al.*	034F	2051
328-76	Côté, Gilbert et *al.*	034F	2052

No de cadastre	Propriétaire		No de rôle	
328-77	Côté, Gilbert et *al.*	034F	2053	
328-117	Buron, Gilbert	034F	2093	
328-118	Buron, Gilbert	034F	2094	
328-121	Buron, Gilbert	034F	2097	
328-122	Buron, Gilbert	034F	2098	
328-123	Buron, Gilbert	034F	2099	
328-124	Buron, Gilbert	034F	2100	
328-126	Buron, Gilbert	034F	2102	
328-127	Buron, Gilbert	034F	2103	
328-128	Buron, Gilbert	034F	2104	
328-166	Buron, Gilbert	034F	2142	
328-188	Jaszberenyi, Joseph	034F	1113	
328-205	Middle Eastern Inv Corp	034F	1133	
328-214	Middle Eastern Inv Corp	034F	2145	
P328-215	Middle Eastern Inv Corp	034F	2146	

Borné au nord-est par autoroute Laval; sud-est par une partie du lot 328-216; sud-ouest par une partie des lots 328-217 et 328-211; nord-ouest par le lot 328-214.

P328-216 Middle Eastern Inv Corp 034F 2147

Borné au nord-est par autoroute Laval; sud-est par une partie du lot 328-217; sud-ouest par une partie du lot 328-212; nord-ouest par une partie du lot 328-215.

328-219 Middle Eastern Inv Corp 034F 2149

Borné au sud-ouest par autoroute Laval; nord-ouest par une partie des lots 328-273 et 329; nord-est par une partie du lot 328-219; sud-est par une partie du lot 328-220.

P328-220 Middle Eastern Inv Corp 034F 2150

Borné au sud-ouest par une partie du lot 328-220; nord-ouest par une partie du lot 328-219; nord-est par le lot 328-224; sud-est par une partie du lot 328-220.

P328-220

Borné au sud-ouest par autoroute Laval; nord-ouest par une partie du lot 328-219; nord-est par une partie du lot 328-220; sud-est par une partie du lot 328-221.

P328-221 Middle Eastern Inv Corp 034F 2151

Borné au sud-ouest par une partie du lot 328-221; nord-ouest par une partie du lot 328-220; nord-est par les lots 328-226 et 328-227; sud-est par une partie du lot 328-222.

P328-221

Borné au sud-ouest par autoroute Laval; nord-ouest par une partie du lot 328-220; nord-est par une partie du lot 328-221; sud-est par une partie du lot 328-222.

328-281	Di Zazzo, Raffaele	034F	1018	1
P333	Vranjes, dame Ginette Trépanier	034F	1167	100

Borné au sud-est par une partie du lot 333-157; sud-ouest par le lot 333-153; nord-ouest par le lot 333-38; nord-est par une partie du lot 333.

P333 Metropolitain Growth Corp 034F 1167 124

Borné au sud-est par le chemin de fer CPR; sud-ouest par une partie du lot 332; nord-ouest par les lots 333 76 et 333 179 rue; nord-est par une partie des lots 333 et 334.

P333-4 Stajic, Dusan 034F 1166 1

Borné au sud-est par boul. Lévesque et une partie du lot 333 4; sud-ouest par une partie du lot 333; nord-ouest par les lots 333 7 et 333 8; nord-est par une partie du lot 333 3.

333-117	Giordano, Rocco Paul	034F	1167	74
333-138	Panetta, Rocco	034F	1167	65
333-163	Mastrorillo, Frank	034F	1167	95
339-152	H Keuk, Oghlanian	034F	1489	
P349-3	Stone Haven Land Dev Inc	034D	1397	

Borné au nord-ouest par boul. Lévesque; nord-est par une partie du lot 349 3; sud-est par rivière des Prairies; sud-ouest par une partie du lot 349 4.

No de cadastre	Propriétaire		No de rôle	
351-101	Di Francesco, Vittorio	034D	1316	500
351-208	Ciarlo, Giovanni	034D	1316	215
351-255	Donatelli, Giuseppe	034D	1316	158
P356	Karavasilis, Georges	034D	1466	2

Borné au sud-ouest par la rue Roger; nord-ouest par une partie du lot 356 et 357 4; nord-est par une partie du lot 357; sud-est par une partie du lot 356.

P357

Borné au sud-ouest par une partie du lot 356; nord-ouest par le lot 357 4; nord-est par une partie du lot 357; sud-est par une partie du lot 357.

356-12	Pomerleau, Jean-Paul	034D	1504	
P357	Lang, dame Jessie Brennan	034D	1638	

Borné au sud-ouest par la rue de la Plage; nord-ouest par une partie du lot 357; nord-est par une partie du lot 357; sud-est par une partie du lot 357.

393-48	Purcidilo, Franco	033C	1057	21
393-225	Briand, dame Denise Hébert	033C	1057	529
398-56	Di Marzo, Luca	033C	1030	504
398-57	Di Marzo, Luca	033C	1030	503
398-59	D'Amano, Dominico	033C	1030	500
398-107	Lomuto, Giovanni et *al.*	033C	1030	321
398-108	Lomuto, Giovanni et *al.*	033C	1030	322
398-109	Lomuto, Giovanni et *al.*	033C	1030	323
398-139	Lomuto, Giovanni et *al.*	033C	1030	314
398-140	Lomuto, Giovanni et *al.*	033C	1030	315
398-141	Lomuto, Giovanni et *al.*	033C	1030	316
398-148	Cercola, Guiseppe	033C	1030	391
P409	Abed, Sassoon S et *al.*	033C	1270	1

Borné au nord-ouest par le rang Haut-St-François; nord-est par le lot 409 1 et une partie du lot 409; sud-est par une partie du lot 409; sud-ouest par une partie du lot 409.

P421	Duncan Const Ltd	033C	1246	

Borné au nord-ouest par le rang Haut-St-François; nord-est par une partie du lot 420 et le lot 537; sud-est par autoroute Laval; sud-ouest par une partie du lot 422.

P421	Crépeau, Cécile	033C	1246	287

Borné au nord-est par une partie du lot 421 rue projetée; sud-est par une partie du lot 421; sud-ouest par une partie du lot 422; nord-ouest par une partie du lot 421.

P421

Borné au nord-est par une partie du lot 421 rue projetée; sud-est par une partie du lot 421; sud-ouest par une partie du lot 422; nord-ouest par une partie du lot 421.

P422	Lévesque, Denis jr	033C	1243	

Borné au nord-ouest par rang Haut-St-François; nord-est par une partie du lot 422; sud-est par une partie du lot 422; sud-ouest par une partie du lot 423.

P438	City Development Inc	033C	1204	

Borné au nord-ouest par le rang Haut-St-François; nord-est par une partie du lot 438; sud-est par une partie du lot 438; sud-ouest par une partie du lot 442.

438-10	City Development Inc	033C	1193	10
438-61	Defries, Robert Gray	033C	1194	11
438-62				
438-67	Gentile Baldo et *al.*	033C	1194	16
438-69	Gentille Baldo et *al.*	033C	1194	18
438-76	City Development Inc	033C	1194	25
438-77	City Development Inc	033C	1194	26
P438-88	City Development Inc	033C	1194	37

Borné au nord-est par le lot 438 99 rue projetée; sud-est par une partie du lot 438-88; sud-ouest par le lot 438-119; nord-ouest par le lot 438-89.

No de cadastre	*Propriétaire*	*No de rôle*			
P438-115	City Development Inc	033C	1195	14	1

Borné au sud-ouest par le lot 438 189; nord-ouest par une partie du lot 438-115; nord-est par le lot 438-92; sud-est par le lot 438-116

438-129	City Development Inc	033C	1195	29	
438-130	City Development Inc	033C	1195	30	
438-153	City Development Inc	033C	1196	3	
438-158	City Development Inc	033C	1196	8	
438-176	Gentile, Baldo et *al.*	033C	1196	26	
438-177	Gentile, Baldo et *al.*	033C	1196	27	
438-178	City Development Inc	033C	1196	28	
P446	Bilodeau, Paul	033C	3000	446	120

Borné au nord-est par une rue projetée 446-20; sud-ouest par une partie du lot 446; nord-ouest par une partie du lot 446.

P446	Sirois, Gérald	033C	3000	446	131

Borné au nord-est par une rue projetée 446-20; sud-est par une partie du lot 446; sud-ouest par une partie du lot 449; nord-ouest par le lot 446-96.

446-96	Bouillon, Marcel	033C	3000	446	82
P465	Petro Leasing Co. Ltd et *al.*	033C	3000	465	1

Borné au sud-est par la rue 465-3; sud-ouest par une partie du lot 465; nord-ouest par le chemin de fer CPR; nord-est par une partie du lot 464.

P466

Borné au sud-est par une partie du lot 466; sud-ouest par une partie du lot 467; nord-ouest par le chemin de fer CPR; nord-est par une partie du lot 465.

P467

Borné au sud-est par une partie du lot 467; sud-ouest par une partie du lot 468; nord-ouest par le chemin de fer CPR; nord-est par une partie du lot 466.

467-9	Martin, Jacques	033C	3000	466	11
468-5					
467-17	Bouros, Costvas	033C	3000	467	27
467-27					
P468	Shetland Inc. Corp.	033C	3000	468	1 2

Borné au sud-ouest par l'autoroute Papineau; nord-ouest par le chemin de fer CPR; nord-est par une partie du lot 467; sud-est par une partie du lot 468.

P471-202	Kozlick, Solomon	143	1633		

Borné au nord-ouest par l'autoroute Papineau; nord-est par une partie du lot 471-198; sud-ouest par une partie du lot 471-204.

471-217	Glazers, Mozus	143	1648		
472-143					
471-299	Glazers, Mozus	143	1729		
472-A-1	Brunet, Jean-Guy	143	473	41	
472-A-2					
473-41					
473-42					
P479	Rock Enterprises Ltd	033C	3000	479	2

Borné au nord-ouest par le chemin de fer du CPR; nord-est par une partie du lot 477; sud-est par une partie du lot 479; sud-ouest par une partie des lots 480 et 473.

P480	Rock Enterprises Ltd.	033C	3000	480	5

Borné au nord-ouest par une partie du lot 373 et du lot 486; nord-est par une partie du lot 479; sud-est par une partie du lot 480; sud-ouest par une partie du lot 481.

P482	Rock Enterprises Ltd	033C	3000	482	1

Borné au nord-ouest par une partie du lot 482; nord-est par une partie du lot 482; sud-est par une partie du lot 483; sud-ouest par une partie du lot 484.

508-587	Lafleur, Yvon	033C	3398		
508-588	Lafleur, Yvon	033C	3399		

No de cadastre	*Propriétaire*	*No de rôle*		
518-153-1	Babich, Joseph	033C	2671	
P518-183	Parisian Gardens Inc.	033C	2706	

Borné au sud-ouest par le lot 518-3 rue projetée; nord-ouest par une partie du lot 518-183; nord-est par le lot 518-167; sud-est par le lot 184.

518-186	Chyakow, dame M. Martchenko	033C	2710	
518-187	Grenier, Joseph et *al.*	033C	2711	
P518-231	Parisian Gardens Inc	033C	2755	

Borné au nord-ouest par les lots 518-137 et 518-144 rue projetée; nord-est par une partie du lot 518-231; sud-est par le lot 518-259; sud-ouest par le lot 518-230.

544-74	Ottoni, Liuio	033C	1388	33

Prenez avis que la liste ci-haut contient une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles à être vendus conformément à une autorisation émise à cet effet par la Commission municipale du Québec, en date du 21 septembre 1978. Prenez de plus avis que dans les cas où les immeubles ci-haut décrits contiennent des bâtisses et/ou dépendances dessus construites, la vente de ces immeubles aura lieu avec l'ensemble des bâtisses et dépendances dessus construites.

Laval, le 4 octobre 1978.

Le greffier adjoint,
ROBERT LABELLE.

74844-42-2-o

Ville de Pierrefonds

Avis est par les présentes donné que les immeubles ci-dessous décrits, situés dans la ville de Pierrefonds, seront vendus à l'enchère publique, en la salle du Conseil de l'hôtel de ville sise au 11072 ouest, boulevard Gouin, le MERCREDI, TREIZIEME jour de DECEMBRE 1978, à DIX heures de la matinée, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires avec intérêt, plus les frais encourus ou qui pourront être encourus, à moins que ces taxes, intérêts et dépens ne soient payés avant la vente.

Lot	*Subdivision*	*Propriétaires et description*
127	33	Albert Marceau Ltée
128	53	
127	34	Albert Marceau Ltée
128	52	
128	50	Albert Marceau Ltée
128	51	Albert Marceau Ltée
174	159	Mrs. Carlton McAllister (Maureen), 14895, Elmwood
62	58	Avalon Construction Inc.
77	206-2	Avalon Construction Inc.
62	59	Avalon Construction Inc.
180	76	M. Daniel Bélanger, 15607, Boischatel
321	45	
184	26	Mme René Bermeulen (Wilhelmine Van D)
33	2-7-2	M. André Bernier, 9200, Lalande
172	36	Bona Realties Ltd. & C. Vermette
200	1	M. Denis Brennan, 18191-18195, Gouin
200	2	
200	3	
200	4	M. Denis Brennan, 5051, Dauville
185	186	Briar Land Developments Inc.
186	193	

Lot	*Subdivision*	*Propriétaires et Description*
185	187	Briar Land Developments Inc.
186	194	
185	188	Briar Land Developments Inc.
à		
185	191 inclusivement	
185	217	Briar Land Developments Inc.
à		
185	228 inclusivement	
185	230	Briar Land Developments Inc.
à		
1885	246 inclusivement	
185	250	Briar Land Developments Inc.
à		
185	258 inclusivement	
185	260	Briar Land Developments Inc.
à		
185	265 inclusivement	
186	148	Briar Land Developments Inc.
à		
186	153 inclusivement	
186	160	Briar Land Developments Inc.
à		
186	182 inclusivement	
186	190	Briar Land Developments Inc.
à		
186	192 inclusivement	
185	229	Briar Land Developments Inc.
186	147	
185	247	Briar Land Developments Inc.
186	156	
185	248	Briar Land Developments Inc.
186	157	
185	249	Briar Land Developments Inc.
186	158	
185	259	Briar Land Developments Inc.
186	159	
219	56	M. Normand Brunet, 4960-62, Pilon
P177		Mr. Edward Burley

Partie 177:

Bornée au nord-ouest par le lot 177-12, au nord-est par partie du lot 176-56, au sud-est par partie du lot 177-342 (boulevard Pierrefonds) et au sud-ouest par partie du lot 177 (rue Laniel).

Mesurant 86,5 pieds dans sa ligne nord-ouest, 52,2 pieds dans sa ligne nord-est, 87,8 pieds dans sa ligne sud-est et 50,6 pieds dans sa ligne sud-ouest. Contenant en superficie 4 185,4 pieds carrés.

176	56	M. Denis Caron, 15546, Vimy
P94		Ebrahim Charafathkah
P101		

Partie du lot 94

De figure irrégulière, bornée au nord-ouest par une partie non subdivisee du lot originaire 93; au nord-est par une autre partie du lot 94 (CNR) et dans une autre ligne nord-est par les lots 92-328, 92-322, 92-325, 92-326, 92-327, 92-329, 92-126, 92-282, 92-281 et une partie du lot 92-330; au sud-est par une autre partie du lot 94; au sud-ouest, au sud et dans une autre ligne sud-est par le lot 93-1; dans une autre ligne sud-ouest par la partie du lot 101 décrite ci-dessous.

Cette partie du lot mesure trente-cinq pieds (35′) au nord-ouest sur le lot 93; trois cent quatre-vingt-huit pieds et cinq dixièmes de pied (388,5′) le long de la voie ferrée (CNR); mille soixante-dix-sept pieds (1 077′) dans sa 2e ligne nord-est; cent dix pieds (110′) dans sa 1re ligne sud-est, quatre-vingt-treize pieds (93′), quatre-vingt-douze pieds et six dixièmes de pied (92,6′) et dix-huit pieds (18′) respectivement sur le lot 94-1 dans ses lignes sud-ouest, sud et sud-est et mille deux cent cinquante-cinq pieds (1 255′) dans sa ligne sud-ouest sur le lot 101. Contenant en superficie six arpents carrés et trois dixièmes d'arpent carré, mesure anglaise, plus ou moins (6,3 arpents carrés).

Partie du lot 101:

De figure quadrilatérale, bornée au nord-ouest par une partie du lot 93; au nord-est par la partie du lot 94 décrite ci-dessus; au sud-est par une partie du lot 101-1 et au sud-ouest par les lots 101-118, 101-111 et d'autres parties du lot 101.

Cette partie de lot mesure cent quinze pieds et huit dixièmes de pied (115,8′) au nord-ouest, mille deux cent cinquante-cinq pieds (1 255′) au nord-est, cent vingt-huit pieds et sept dixièmes de pied (128,7′) au sud-est et mille deux cent quarante-cinq pieds (1 245′) au sud-ouest. Contenant en superficie trois arpents carrés et quatre dixièmes d'arpent carré, mesure anglaise, plus ou moins (3,4 arpents carrés).

Lot	Subdivision	Propriétaires et Description
92	313	M. Réal Charbonneau
32	276	M. Réal Charbonneau
201	54	M. Robert Charbonneau
100	3	Mr. Lawrence G. Clark, 12789, Monk
P185		Davar Construction Inc.
P185		

Partie du lot 185

De figure irrégulière, borné en front au nord-ouest par le boulevard Pierrefonds (185-1), au nord-est par une partie du lot 184 et par une partie du lot 184-25, au sud-est par le lot 185-168, au sud-ouest par la rue Forbes (185-160).

Cette partie de lot mesure cent vingt-huit pieds et cinq centièmes de pied (128,05′) suivant un arc de courbe d'un rayon de mille neuf cent cinquante-sept pieds et quarante-trois centièmes de pied (1 957,43′) et cent soixante-huit pieds et quarante-huit centièmes de pied, (168,48′) étant une ligne droite en front sur le boulevard Pierrefonds, deux cent vingt-cinq pieds et cinquante-huit centièmes de pied (225,58′) au nord-est, deux cent deux pieds et soixante-dix-neuf centièmes de pied (202,79′) au sud-est, suivant un arc de courbe d'un rayon de deux mille cent sept pieds et quarante-trois centièmes de pied (2 107,43′) au sud-est et seize pieds et quatre-vingt-quatre centièmes de pied (16,84′) étant une ligne droite, cent vingt-deux pieds et soixante-douze centièmes de pied (122,72′) suivant un arc de courbe d'un rayon de deux cent quatre-vingts pieds (280′) et vingt-neuf pieds et sept dixièmes de pied (29,7′) suivant un arc de courbe d'un rayon de vingt pieds (20′) dans sa ligne sud-ouest. Contenant en superficie trente-sept mille six cent quatre-vingts pieds carrés (37 680 pi²).

Partie du lot 185

De figure irrégulière, borné en front au nord-ouest par le boulevard Pierrefonds (185-1), au nord et au nord-est par la rue Forbes (185-160), au sud-est par le lot 185-164 et par les lots 185-152 à 185-157 inclusivement, au sud-ouest par une partie du lot originaire 186.

Cette partie de lot mesure trois-cent soixante-dix-huit pieds et cinquante-six centièmes de pied (378,56′) suivant un arc de courbe d'un rayon de mille neuf cent cinquante-sept pieds et quarante-trois centièmes de pied (1 957,43′), en front sur le boulevard Pierrefonds, trente-deux pieds et sept dixièmes de pied (32,7′) suivant un arc de courbe d'un rayon de vingt pieds (20′), dans sa ligne nord quatre-vingt-six pieds et quatre-vingt-neuf centièmes de pied (86,89′) suivant un arc de courbe d'un rayon de deux cent quatorze pieds (214′) et cinquante pieds et quatre-vingt-quatre centièmes de pied (50,84′) étant une ligne droite dans sa ligne nord-est; quatre cent soixante-six pieds et cinquante-cinq centièmes de pied (466,55′) suivant un arc de courbe d'un rayon de deux mille cent sept pieds et quarante-trois centièmes de pied (2 107,43′) dans sa ligne sud-est, et cent soixante-dix pieds et quatre-vingt-trois centièmes de pied (170,83′) dans sa ligne sud-ouest. Contenant en superficie soixante-six mille pieds carrés (66 000 pi²).

P186		Davar Construction Inc.

Partie du lot 186

De figure irrégulière, borné en front au nord-ouest par le boulevard Pierrefonds (186-95), au nord-est par une partie du lot 185, au sud-est par les lots 186-106 à 186-112 inclusivement et les lots 186-123, 186-124 et une partie du lot 186-125, au sud-ouest par le lot 186-113.

Cette partie de lot mesure trois pieds et quarante-quatre centièmes de pied (3,44′) étant une ligne droite et quatre cent onze pieds et quatre-vingt-quinze centièmes de pied (411,95′) suivant un arc de courbe d'un rayon de mille neuf cent cinquante-sept pieds et quarante-trois centièmes de pied (1 957,43′) en front au nord-ouest, cent soixante-dix pieds et quatre-vingt-trois centièmes de pied (170,83′) dans sa ligne nord-est, trois cent cinquante-huit pieds et soixante-quatre centièmes de pied (358,64′) suivant un arc de courbe d'un rayon de deux mille cent sept pieds et quarante-trois centièmes de pied (2 107,43′) et cinquante-deux pieds et soixante-seize centièmes de pied (52,76′) étant une ligne droite dans sa ligne sud-est, et cent cinquante-six pieds et trente-cinq centièmes de pied (156,35′) dans sa ligne sud-ouest. Contenant en superficie soixante et un mille neuf cent quatre-vingt-six pieds carrés. (61 986 pi²).

184	68	M. Albert De Backer
185	86-1	Deltair Corporation
184	80	M. Erich Desenfants
184	112	Norbert Desenfants
33	P2-7	Dolarmeaux Dev. Inc.
34	P47	

Partie 33-2-7:

Bornée au sud-est par le lot 33-2-7-1, au sud-ouest par partie du lot 34-47 et au nord-est par partie du lot 33-66 (boulevard Gouin).

Mesurant 49,1 pieds dans sa ligne sud-est, 111,44 pieds dans sa ligne ouest et 100 pieds dans sa ligne nord-est. Contenant en superficie 2 452 pieds carrés.

Partie 34-47:

Bornée au sud-ouest par partie du lot 34, propriété du Canadien National, au nord-ouest par le lot 34-41, au nord-est par partie du lot 33-2-7 et au sud-est par le lot 34-47-1.

Mesurant 100 pieds dans sa ligne sud-ouest, 260,9 pieds dans sa ligne nord-ouest, 111,44 pieds dans sa ligne nord-est et 214,1 pieds dans sa ligne sud-est. Contenant en superficie 23 832 pieds carrés.

139	8	Donskill Construction Québec Limited
139	9	Donskill Construction Québec Limited
139	10	Donskill Construction Québec Limited
140	11	
140	12	Donskill Construction Québec Limited
à		

Lot	*Subdivision*	*Propriétaires et Description*
140	14 inclusivement	
116	84	Donskill Construction Québec Limited
119	59	
116	85	Donskill Construction Québec Limited
119	47	Donskill Construction Québec Limited
120	18	
123	63	
119	48	Donskill Construction Québec Limited
120	19	
119	49	Donskill Construction Québec Limited
120	20	
119	50	Donskill Construction Québec Limited
120	21	
119	51	Donskill Construction Québec Limited
120	22	
119	52	Donskill Construction Québec Limited
120	23	
119	53	Donskill Construction Québec Limited
120	24	
119	54	Donskill Construction Québec Limited
120	25	
119	55	Donskill Construction Québec Limited
120	29	
119	56	Donskill Construction Québec Limited
120	30	
119	57	Donskill Construction Québec Limited
119	58	Donskill Construction Québec Limited
120	27	Donskill Construction Québec Limited
123	31	
120	28	Donskill Construction Québec Limited
123	14	Donskill Construction Québec Limited
123	15	Donskill Construction Québec Limited
124	18	
123	17	Donskill Construction Québec Limited
123	18	Donskill Construction Québec Limited
124	19	
123	19	Donskill Construction Québec Limited
124	20	
123	20	Donskill Construction Québec Limited
123	21	Donskill Construction Québec Limited
124	21	
123	22	Donskill Construction Québec Limited
124	22	
123	23	Donskill Construction Québec Limited
123	24	Donskill Construction Québec Limited
124	23	
123	25	Donskill Construction Québec Limited
à		
123	28 inclusivement	
123	29	Donskill Construction Québec Limited
124	46	
123	30	Donskill Construction Québec Limited
124	47	
123	32	Donskill Construction Québec Limited
123	33	Donskill Construction Québec Limited
124	68	
123	34	Donskill Construction Québec Limited
124	67	
123	43	Donskill Construction Québec Limited
à		
123	49 inclusivement	
124	39	Donskill Construction Québec Limited
à		
124	45 inclusivement	
124	48	Donskill Construction Québec Limited
124	49	Donskill Construction Québec Limited

Lot	*Subdivision*	*Propriétaires et Description*
127	45	
124	50	Donskill Construction Québec Limited
127	46	
124	51	Donskill Construction Québec Limited
127	47	
124	52	Donskill Construction Québec Limited
127	48	
124	53	Donskill Construction Québec Limited
127	49	
124	54	Donskill Construction Québec Limited
127	50	
124	55	Donskill Construction Québec Limited
127	51	
124	56	Donskill Construction Québec Limited
127	52	
124	58	Donskill Construction Québec Limited
124	60	Donskill Construction Québec Limited
124	61	Donskill Construction Québec Limited
127	12	Donskill Construction Québec Limited
127	13	Donskill Construction Québec Limited
127	14	Donskill Construction Québec Limited
128	24	
127	15	Donskill Construction Québec Limited
127	16	Donskill Construction Québec Limited
128	27	
127	17	Donskill Construction Québec Limited
128	28	
127	18	Donskill Construction Québec Limited
128	37	
127	19	Donskill Construction Québec Limited
128	36	
127	20	Donskill Construction Québec Limited
128	35	
128	13	Donskill Construction Québec Limited
129	3	
128	14	Donskill Construction Québec Limited
129	4	
128	15	Donskill Construction Québec Limited
à		
128	23 inclusivement	
128	25	Donskill Construction Québec Limited
128	26	Donskill Construction Québec Limited
128	29	Donskill Construction Québec Limited
à		
128	34 inclusivement	
P29		Mme Edgar Mondor (Juliette Dumais)

Partie du lot 29:

Mesurant 30 pi de largeur par une profondeur de 76,98 pi dans sa ligne nord-ouest et 77,28 pi dans sa ligne sud-est, mesure anglaise.

Bornée en front dans sa ligne sud-ouest par une partie du lot 355 (boulevard Gouin), dans sa ligne nord-ouest et nord-est par une partie du lot 29, propriété de la ville de Pierrefonds, et dans sa ligne sud-ouest par une autre partie du lot 29. Contenant en superficie 2 314 pi².

179	32-1	M. Gérald Easey, 4198, Birch
179	33-1	
179	225-1	
67	152	Mr. Alec Engelstein
67	153	Mr. Alec Engelstein
67	172	Mr. Alec Engelstein
à		
67	180 inclusivement	
67	184	Mr. Alec Engelstein
à		
67	186 inclusivement	
87	153	Gepner Realties Inc.

Lot	*Subdivision*	*Propriétaires et Description*
330	11	
87	154	Gepner Realties Inc.
179	330	Gepner Realties Inc.
180	106	
180	141	Gepner Realties Inc.
180	142	Gepner Realties Inc.
181	138	Gepner Realties Inc.
181	140	Gepner Realties Inc.
181	175	Gepner Realties Inc.
181	176	Gepner Realties Inc.
182	216	Gepner Realties Inc., parc
181	177	
183	16	Gepner Realties Inc., parc
183	17	
180	74	Gepner Realties Inc.
87	144	Gepner Realties Ltd.
92	315	
330	14	
87	132	Gepner Realties Ltd.
67	139	Mr. J. H. Goldstein
à		
67	143 inclusivement	
67	182	Mr. J. H. Goldstein
87	90	Joseph Kalichman
87	91	
52	P161	Mr. Martin Kiaupa, 4777, des Sources

Partie 52-161:

De figure trapézoidale, bornée en front au sud-ouest par la Montée des Sources (P. 52-161), au nord-ouest par une partie du lot 52-160, au nord-est par les lots 52-147-1 et 52-147-2 et au sud-est par une partie du lot 52-162.

Cette partie de lot mesure soixante pieds (60 pi) de largeur perpendiculaire par des profondeurs de cent onze pieds (111 pi) au nord-ouest et cent onze pieds et trente-trois centièmes de pied (111,33 pi) au sud-est.

Cette partie de lot contient en superficie six mille six cent soixante-dix pieds carrés, mesure anglaise. (6 670 pi²).

P229		Lago Corp

Partie 229:

De figure irrégulière, comprenant toute la partie du lot 229 au sud-est de la route d'accès provinciale conduisant à la route Transcanadienne. Cettedite partie du lot 229 est bornée en front au nord par ladite route provinciale; au nord-est par une partie du lot 228 et dans son autre ligne nord-est par le cadastre officiel de la paroisse Ste-Anne; au nord-ouest par une partie du lot 228; dans ses lignes sud-est et dans une autre ligne nord-est par le cadastre officiel de la paroisse de Ste-Anne et au sud-ouest par le cadastre officiel de la paroisse de Ste-Anne.

Cettedite partie de lot mesure deux cent deux pieds et trente-trois centièmes de pied (202,33 pi) le long d'une courbe d'un rayon de 3 874,72 pieds et six cent dix-huit pieds (618 pi) dans une ligne droite le long de ladite route d'accès provinciale; trois mille trois cent quarante-quatre pieds (3 344 pi) au nord-est sur le lot 228, cent trente-trois pieds et six dixièmes de pied (133,6 pi) au nord-ouest sur le lot 228, cent soixante-trois pieds et trois dixièmes de pied (163,3 pi), cinq cent soixante-sept pieds et sept dixièmes de pied (567,7 pi), cent vingt-cinq pieds et sept dixièmes de pied (125,7 pi) et soixante-dix-neuf pieds et trois dixièmes de pied (79,3 pi) dans ses lignes nord-est et sud-est sur le cadastre officiel de la paroisse de Ste-Anne et quatre mille vingt-neuf pieds (4 029 pi) au sud-ouest sur le cadastre officiel de la paroisse de Ste-Anne.

Cettedite partie de lot 229 contient en superficie cinquante-huit arpents, plus ou moins (58 arp±).

184	113	Florent Lambert
107	293	M. Normand Lavoie
69	20	Les Entreprises Roger Pilon Inc., 4981, St-Barnabas
69	21	Les Entreprises Roger Pilon Inc., 4979, St-Barnabas
69	22	Les Entreprises Roger Pilon Inc., 4977, St-Barnabas
69	23	Les Entreprises Roger Pilon Inc., 4975, St-Barnabas
69	24	Les Entreprises Roger Pilon Inc., 4973, St-Barnabas
69	18	Les Entreprises Roger Pilon Inc., 4985, St-Barnabas
71	13	Les Entreprises Roger Pilon Inc., 4987, St-Barnabas
69	98	Les Entreprises Roger Pilon Inc.
à		
69	106 inclusivement	
69	107	Les Entreprises Roger Pilon Inc., 4960, St-Barnabas
69	109	Les Entreprises Roger Pilon Inc., 4964, St-Barnabas
P 69		Les Entreprises Roger Pilon Inc.

Lot	*Subdivision*	*Propriétaires et Description*

Partie 69:

De forme irrégulière borné vers le nord-est par partie du lot 65, vers le sud-est par le boulevard Pierrefonds étant le lot 69-3, vers le sud-ouest par les lots 69-26 à 69-45, vers le nord-ouest par le lot 69-7 et une autre partie du lot 69; mesurant trois cent vingt-cinq pieds et quatre-vingt-douze centièmes de pied (325,92′) et trois cent trente-cinq pieds et quatre-vingt-onze centièmes de pied (335,91′) dans sa ligne brisée nord-est, cent deux pieds et soixante-dix centièmes de pied (102,70′) dans sa ligne sud-est, quatre cent neuf pieds et sept centièmes de pied (409,07′), soixante pieds et vingt centièmes de pied (60,20′) et cent quatre-vingt-treize pieds et cinquante-huit centièmes de pied (193,58) dans sa ligne brisée sud-ouest, quatre-vingt-huit pieds et six centièmes de pied (88,06′) dans sa ligne nord-ouest; contenant une superficie de soixante-trois mille huit cent quinze pieds carrés (63,815 pi²).

69	7	Les Entreprises Roger Pilon Inc.
à	à	
69	16 inclusivement	
69	83	Les Entreprises Roger Pilon Inc.
à	à	
69	97 inclusivement	
71	12	Les Entreprises Roger Pilon Inc.
P130		Les Entreprises Roger Pilon Inc.

Partie 130:

De figure irrégulière, borné en front au nord-ouest par le boulevard Pierrefonds (P. 130-89); au nord-est par la rue Aragon (130-97); au sud-est par le lot 131-61 et au sud-ouest par une partie non subdivisée du lot 133.

Cette partie de lot mesure quatre-vingt-cinq pieds et sept centièmes de pied (85,07′) le long d'une courbe d'un rayon de 5 903,79 pieds au nord-ouest; quatre-vingt-dix-sept pieds et vingt-sept centièmes de pied (97,27′) au nord-est, cent un pieds et soixante-sept centièmes de pied (101,67′) au sud-est et cent cinq pieds (105′) plus ou moins au sud-ouest. Contenant en superficie neuf mille trois cent vingt-deux pieds carrés, plus ou moins, mesure anglaise (9 322 pi ²).

153	44-3	Les Entreprises Roger Pilon Inc.
153	55	Les Entreprises Roger Pilon Inc.
105	79	Les Entreprises Roger Pilon Inc.
69	17	Les Entreprises Roger Pilon Inc.
71	11	
69	111	Les Entreprises Roger Pilon Inc.
71	29	
69	112	Les Entreprises Roger Pilon Inc.
71	30	
69	113	Les Entreprises Roger Pilon Inc.
71	31	
69	114	Les Entreprises Roger Pilon Inc.
71	32	
69	115	Les Entreprises Roger Pilon Inc.
71	33	
69	116	Les Entreprises Roger Pilon Inc.
71	34	
69	117	Les Entreprises Roger Pilon Inc.
71	35	
69	118	Les Entreprises Roger Pilon Inc.
71	36	
69	119	Les Entreprises Roger Pilon Inc.
71	37	
69	120	Les Entreprises Roger Pilon Inc.
71	38	
70	13	
69	121	Les Entreprises Roger Pilon Inc.
70	14	
69	122	Les Entreprises Roger Pilon Inc.
70	15	
69	123	Les Entreprises Roger Pilon Inc.
70	16	
200	146	Longmore Building Co. Quebec Ltd.
133	50	Mme Robert G. Wolfe (Harriette Lubi) 13270, Bristol
67	P188	Mac Ent. Limited

Partie 67-188:

De figure irrégulière, borné en front au sud-est par une partie du lot 67-25 (rue); au sud-ouest par le résidu du lot 67-188; au nord-ouest par la rivière des Prairies et au nord-est par le lot 67-187.

Cette dite partie de lot mesure douze pieds (12 pi) le long d'une courbe d'un rayon de 66 pieds et trente-six pieds (36 pi) étant une ligne droite sur la rue (P. 67-25); cent vingt-trois pieds (123 pi) au sud-ouest; soixante-quatre pieds plus ou moins (64± pi) sur la rivière et quatre-vingt-seize pieds (96 pi) au nord-est.

Cette dite partie de lot contient en superficie cinq mille sept cent soixante pieds carrés, mesure anglaise (5 760 pi ²).

Lot	*Subdivision*	*Propriétaires et Description*

P133 Mansfield Bldg. Materials Ltd.

Partie du lot 133:

Mesurant 153,93 pi dans sa ligne sud-est et 97,43 pi dans sa ligne sud-ouest, 150,81 pi dans sa ligne nord-ouest, et 85,88 pi dans sa ligne nord-est; contenant en superficie 13 324 pi ^{2}.

Bornée vers le sud-est par le lot 133-1 (rue), vers le sud-ouest par une partie du lot 139, vers le nord-ouest par une partie du lot 133, vers le nord-est par le lot 131-59.

P139 Mansfield Bldg. Materials Ltd.

Partie du lot 139:

Mesurant 149,59 pi dans sa ligne sud-est et 92,68 pi dans sa ligne sud-ouest, 150,51 pi dans sa ligne nord-ouest, et 97,43 pi dans sa ligne nord-est; contenant en superficie 13 820 pi ^{2}.

Bornée vers le sud-est par le lot 139-5 (rue), vers le sud-ouest par une partie du lot 140, vers le nord-ouest par une partie du lot 139, vers le nord-est par une partie du lot 133.

P140 Mansfield Bldg. Materials Ltd.

Partie du lot 140:

Mesurant 100,25 pi dans sa ligne sud-ouest, 244,21 pi dans sa ligne sud-est, 38.84 dans sa ligne sud-ouest, 265,31 pi dans sa ligne nord-ouest, 156,68 pi dans sa ligne nord-est; contenant en superficie 12.624 pi^2.

Bornée vers le sud-ouest par le lot 140-70, vers le sud-est par les lots 140-70, 140-69, 140-68, 140-67, vers le sud-ouest par le lot 140-10 (rue), vers le nord-ouest par une partie du lot 140, vers le nord-est par une partie du lot 139.

140	20	Mansfield Bldg. Materials Ltd.
140	15	Marlboro Construction Ltd.
140	25	Marlboro Construction Ltd.
195	376	Marshfield Inv. Ltd.
196	120	
195	377	Marshfield Inv. Ltd.
196	121	
195	378	Marshfield Inv. Ltd.
196	122	
195	379	Marshfield Inv. Ltd.
196	223	
195	380	Marshfield Inv. Ltd.
196	124	
195	381	Marshfield Inv. Ltd.
196	125	
195	382	Marshfield Inv. Ltd.
196	126	
195	383	Marshfield Inv. Ltd.
196	127	
195	384	Marshfield Inv. Ltd.
196	128	
195	385	Marshfield Inv. Ltd.
196	129	
195	386	Marshfield Inv. Ltd.
196	130	
195	387	Marshfield Inv. Ltd.
196	131	
195	388	Marshfield Inv. Ltd.
196	132	
195	389	Marshfield Inv. Ltd.
196	133	
195	390	Marshfield Inv. Ltd.
196	134	
195	391	Marshfield Inv. Ltd.
196	135	
195	393	Marshfield Inv. Ltd.
195	394	Marshfield Inv. Ltd.
196	212	
195 à	395	
195	408 inclusivement	
196 à	116	Marshfield Inv. Ltd.
196	119 inclusivement	

Lot	*Subdivision*	*Propriétaires et Description*
196	136	Marshfield Inv. Ltd.
à		
196	211 inclusivement	
196	213	Marshfield Inv. Ltd.
à		
196	223 inclusivement	
196	225	Marshfield Inv. Ltd.
à		
196	249 inclusivement	
195	409	Marshfield Inv. Ltd.
196	224	
195	410	Marshfield Inv. Ltd.
P196		Marshfield Inv. Ltd.

Partie du lot 196:

Borné vers l'est par le lot 196-108 (rue), vers le sud par les lots 196-109 (rue), 196-188 et 196-174, vers l'ouest par une partie du lot 197, vers le nord par une partie du lot 196 (rue Grier).

Mesurant 453,64 pieds dans sa ligne sud, 180,12 pieds dans sa ligne ouest, 460,10 pieds dans sa ligne nord et 180 pieds dans sa ligne est. Contenant en superficie 82,238 pieds carrés.

P196 Marshield Inv. Ltd.

Partie du lot 196:

Borné vers le nord par le lot 196-109 (rue), vers l'est par les lots 196-192 et 196-193, vers le sud par le lot 196-110 (rue), vers l'ouest par une partie du lot 197.

Mesurant 200 pieds dans sa ligne est, 46 pieds dans sa ligne sud, 116,36 pieds et 83,7 pieds dans sa ligne ouest et 43,12 pieds dans sa ligne nord. Contenant en superficie 8 736 pieds carrés.

P196 Marshfield Inv. Ltd.

Partie du lot 196:

Bornée vers le nord par le lot 196-110 (rue), vers l'est par le lot 196-197, vers le sud et l'est par le lot 196-198, vers le sud par le lot 196-111 (rue), vers l'ouest par une partie du lot 197.

Mesurant 108,77 pieds dans une ligne est, 9,6 pieds dans une ligne sud, 108,56 pieds dans une autre ligne est, 52,24 pieds dans une autre ligne sud, 35,98 pieds, 125,01 pieds et 62,37 pieds dans sa ligne ouest et 47,49 pieds dans sa ligne nord. Contenant en superficie 10 509 pieds carrés.

P196 Marshfield Inv. Ltd.

Partie du lot 196:

Bornée vers le nord par le lot 196-111 (rue), vers l'est par le lot 196-206, vers le sud et l'est par le lot 196-211, vers le sud par le lot 196-108 (rue), vers l'ouest par une partie du lot 197.

Mesurant 100 pieds dans une ligne est, 14,91 pieds dans une ligne sud, 100 pieds dans une autre ligne est, 59,27 pieds dans une autre ligne sud, 51,28 pieds, 100,59 pieds et 49,13 pieds dans sa ligne ouest et 53,21 pieds dans sa ligne nord. Contenant en superficie 11,158 pieds carrés.

P187A Marshfield Inv. Ltd.

Partie du lot 187A:

Cette dite partie du lot est bornée vers le nord-est par une partie du lot 187A (boulevard Saint-Charles), les lots 187A-188 (parc), 187A-189 (parc), trois parties du lot 187A-26, une partie du lot 187A-25, les lots 187A-93, 187A-96 et deux parties du lot 187A, vers l'est par le lot 187A-189 (parc), vers le sud-est par une partie du lot 187A (boulevard Champlain), vers le sud-ouest par les lots 194-358 (boulevard Champlain), 195-410, 194-408, 194-407, 194-406, 194-405, 194-404, 194-403, 194-402, 194-401, 194-382, 194-376, 194-338 (rue Chickalo), 194-344 et 194-343, vers le nord-ouest par une partie du lot 187A-25 et les lots 187A-188 (parc), 187A-189 (parc), 187A-24, 187A-23, 187A-22, 187A-21, 187A-20, 187A-19, 188-20, 188-19 (avenue Clinton), 188-18, 188-17, 188-16, 187-93, 187-92, 187-91, 187-90, 187-89, 187A-18, 187A-17, 187A-16, 187A-15 et 187A-96, vers le nord par le lot 187A-189 (parc).

Mesurant vingt pieds et vingt et un centièmes (20,21′) dans une ligne nord-est, deux cent quarante-deux pieds et huit dixièmes (242,8′) dans une ligne sud-est, mille neuf cent quatre pieds et deux dixièmes (1 904,2) dans une autre ligne sud-est, deux cent vingt-six pieds et quatre-vingt dix-huit centièmes (226,98′) dans une ligne sud-ouest, soixante pieds et quatre-vingt-trois centièmes (60,83′) dans une autre ligne sud-ouest, sept cent vingt-deux pieds et vingt-huit centièmes (722,28′) dans une autre ligne sud-ouest, deux cent cinquante et un pieds et vingt-quatre centièmes (251,24′) dans une ligne nord-ouest, dix pieds (10′) dans une autre ligne nord-est, cent trente-quatre pieds et cinquante-quatre centièmes (134,54′) dans sa ligne est, vingt-trois pieds et soixante-dix-sept centièmes (23,77′) dans une autre ligne nord-est, cent sept pieds et sept dixièmes (107,07′) dans une autre ligne nord-ouest, quatre-vingt-deux pieds et vingt-deux centièmes (82,22′) dans une autre ligne nord-est, quarante-six pieds et soixante-seize centièmes (46,76′) dans une autre ligne nord-ouest, soixante-dix-huit pieds et cinquante-quatre centièmes (78,54′) le long d'une courbe de cinquante pieds (50′) de rayon dans sa ligne nord, cinquante pieds (50′) dans une autre ligne nord-ouest, cinquante pieds et six centièmes (50,06′) dans une autre ligne nord-est, cent dix-huit pieds et quarante-trois centièmes (118,43′) dans une autre ligne nord-est, mille quatre cent quarante et un pieds et trente-quatre centièmes (1 441,34′) dans une autre ligne nord-ouest, soixante-treize pieds et huit centièmes (73,08′) dans une autre ligne nord-est, cent trente pieds et un dixième (130,1′) dans une autre ligne nord-est, deux

Lot	*Subdivision*	*Propriétaires et Description*

cent trente et un pieds et cinquante-cinq centièmes (231,55′) dans une autre ligne nord-est, cent trente pieds (130′) dans une autre ligne nord-est, deux cent trente-neuf pieds et neuf dixièmes (239,9′) dans une autre ligne nord-ouest.

Contenant en superficie un million deux cent trente-trois mille cent quatre-vingt-douze pieds carrés (1 233 192 pi ²)).

187A à 187A	102 187 inclusivement	Marshfield Inv. Ltd.
187A	188	Marshfield Inv. Ltd.
187A	189	
172	177	Mr. Peter J. McKeogh
177	P280	Néo Construction Inc.

Partie 177-280:

De figure triangulaire, borné au nord-est par une partie du lot 177-260, à l'est par le résidu du lot 177-280 et au sud-ouest par une partie du lot 178-147.

Ce lot mesure vingt-six pieds et quatre dixièmes de pied (26,4 pi) au nord-est, vingt-cinq pieds (25 pi) à l'est et trente-neuf pieds et cinq centièmes de pied (39,05 pi) au sud-ouest.

Ce lot contient en superficie trois cent dix-neuf pieds carrés, mesure anglaise. (319 pi ²).

116	12	Paramount Builders
151	8	M. Jean-Paul Pilon
151	P9	
152	8	
152	P9	

Parties 151-9 et 152-9:

Contenant ensemble 25 pieds de largeur sur la profondeur desdits lots, borné en front par la rue Rive Boisée, à l'arrière à l'ouest par la rivière des Prairies, d'un côté au nord par le résidu desdits lots 151-9 et 152-9 et de l'autre côté, au sud par les lots 151-8 et 152-8.

110	P65	M. Roger Pilon

Partie 110-65:

Bornée au nord-ouest par partie du lot 110-96 (rue Sunbury), au nord-est par le lot 110-58, au sud-est par partie du lot 110-66 et au sud-ouest par une autre partie du lot 110-65.

Mesurant 15 pieds de largeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est par 70 pieds de profondeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest. Contenant en superficie 1 050 pieds carrés.

184	88	M. Roland Polli
165	P2	Quad Development Ltd.

Partie 165-2:

Bornée au nord-ouest par une autre partie du lot 165-2 (boulevard Pierrefonds) au nord-est par une autre partie du lot 165-2, au sud-est par partie du lot 166 et au sud-ouest par une autre partie du lot 165-2.

Mesurant 70,15 pieds dans sa ligne nord-ouest, 82,2 pieds dans sa ligne nord-est et 101,5 pieds dans sa ligne sud-ouest. Contenant en superficie 6 034 pieds carrés.

P153		Roag Realty Inv. Corp.

Partie du lot 153:

De figure quadrilatérale, bornée en front au nord-est par la rue René Emard (153-46); au sud-est par une autre partie du lot 153; au sud-ouest par des parties du lot 153-44; au nord-ouest par le lot 153-54.

Cette partie de lot mesure sept cent vingt-sept pieds et trois dixièmes de pied (727,3′) au nord-est; deux cent pieds et quarante-deux centièmes de pied (200,42′) au sud-est, six cent soixante-dix-sept pieds et neuf dixièmes de pied (677,9′) au sud-ouest et deux cent trois pieds et trois dixièmes de pied (203,3′) au nord-ouest. Contenant en superficie cent quarante-deux mille deux cent quarante pieds carrés, mesure anglaise. (142 240 pi ²).

184	97	M. Jozef Saerens
92	236-2	Saratoga Dev. Corp.
92	237	Saratoga Dev. Corp.
101	39	Saratoga Dev. Corp.
102	19	Saratoga Dev. Corp.
175	68-2	Shell Construction Co.
P68		Sixty Eight Dev. Corp.

Partie 68:

De figure irrégulière, comprenant toute cette partie du lot 68 située au nord-ouest du droit de passage du Canadien National et borné au nord-ouest par la rivière des Prairies, au nord-est par les lots 67-137 à 67-153 inclusivement; 67-25 et 67-189; au sud-est par le droit de passage du Canadien National et au sud-ouest par une partie du lot 75.

Cette dite partie de lot mesure mille deux cent cinquante pieds plus ou moins (1 250 pi ±) de profondeur par la pleine largeur du lot.

Cette dite partie de lot contient en superficie six cent quatre-vingt-cinq mille quatre cent quatre-vingt-onze pieds carrés et sept dixièmes de pied carré, mesure anglaise. (685 491,7 pi ²).

Lot	*Subdivision*	*Propriétaires et Description*
68	95	Sixty Eight Dev. Corp.
77	238	Sogesan Const. Ltd.
86	124	
169	334	Sogesan Const. Ltd.
139	19	Sources Building Materials Ltd.
140	26	
140	24	Sources Building Materials Ltd.
133	45	Sources Building Materials Ltd.
139	22	
133	46	Sources Building Materials Ltd.
139	21	
133	52	Sources Building Materials Ltd.
à		
133	54 inclusivement	
139	20	Sources Building Materials Ltd.
140	27	
140	23	Sources Building Materials Ltd. 4461, Wagner
139	7	Sources Building Materials Ltd.
75	9	Mme Sidney Spinner (Rose Rosenberg)
27	22	Ste-Geneviève Housing Corp.
32	110	Ste-Geneviève Housing Corp.
32	111	Ste-Geneviève Housing Corp.
37	401-1-1	Succ J. Edouard Viau
184	99	M. Emiel Vandamme
184	27	Mme René Vermeulen (Wilhelmine Van D)
184	28	Mme René Vermeulen (Wilhelmine Van D)
184	30	Mme René Vermeulen (Wilhelmine Van D)
P94		Victoria Inv. Consultants Ltd.

Partie 94:

De figure irrégulière, bornée en front au sud-est par la rue Brook (P. 94), dans une autre ligne sud-est par une autre partie non subdivisée du lot 94, dans ses lignes sud-ouest par d'autres parties non subdivisées du lot 94 et une partie du lot 94-1, dans ses lignes nord-ouest par d'autres parties non subdivisées du lot 94 et au nord-est par une partie du lot 92-330, par la rue Harvey (92-124) et par les lots 92-246, 92-247, 92-237, 92-238, par la rue Nadon (P. 92-122), les lots 92-226 et 92-227, une partie du lot 92-235, une partie du lot 92-236-1 et le lot 92-236-2.

Cette partie de terrain mesure cent cinquante-cinq pieds et trois dixièmes de pied (155,3 pi) au sud-est sur la rue Brook, quatre-vingt-cinq pieds (85 pi) dans son autre ligne sud-est, cent soixante-six pieds et cinq dixièmes de pied (166,5 pi), quatre-vingts pieds (80 pi) cent quarante pieds (140 pi) et cent quarante-six pieds et trois dixièmes de pied (146,3 pi) dans ses lignes sud-ouest, quatre-vingt-cinq pieds (85 pi) et cent dix pieds (110 pi) dans ses lignes nord-ouest, et cinq cent soixante-neuf pieds et quatre-vingt-quinze centièmes de pied (569,95 pi) au nord-est.

Cette partie de terrain contient en superficie cinquante-deux mille six cent cinquante-quatre pieds carrés, mesure anglaise (52 654 pi ^{2}).

Les immeubles susdits sont tous du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Geneviève, division d'enregistrement de Montréal, et situés dans la ville de Pierrefonds.

P152 Windsor Holdings Inc.

Partie 152:

Partant du point d'intersection de la ligne séparative entre le cadastre officiel de la paroisse de Pointe-Claire et la paroisse de Sainte-Geneviève avec la ligne de division entre les lots originaires 152 et 150A; de là, successivement les lignes et démarcations suivantes: la limite sud-est du lot 152 pour une distance de mille trois cent vingt-neuf pieds et quarante-deux centièmes (1 329,42 pi); dans une direction nord-ouest, à travers le lot 152, pour une distance de cent quatre-vingt-dix-sept pieds et quinze centièmes (197,15') jusqu'à la ligne séparative entre le cadastre officiel de la paroisse de Pointe-Claire et la paroisse de Sainte-Geneviève, la ligne séparative entre le cadastre officiel de la paroisse de Pointe-Claire et la paroisse de Sainte-Geneviève, pour une distance de mille trois cent quarante-quatre pieds et quarante et un centièmes (1 344,41 pi) jusqu'au point de départ.

Lequel territoire a une superficie de cent trente mille cent trente-quatre pieds carrés (130 134 pi ^{2}) du cadastre officiel de la paroisse de Pointe-Claire, division d'enregistrement de Montréal, et situé dans la ville de Pierrefonds.

Ladite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes attachées auxdits immeubles.

La Commission municipale du Québec a autorisé la ville de Pierrefonds à faire une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles.

Pierrefonds, le 21 septembre 1978.

Le greffier,
GABRIEL LEGAULT.

74826-42-2-o

Cité de Saint-Jérôme

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, Bruno Martin, greffier de la cité de Saint-Jérôme, dans le comté de Prévost, que les immeubles ci-après décrits seront vendus à l'enchère publique, en la cité de Saint-Jérôme, au 280, rue Labelle, le QUINZIEME jour de NOVEMBRE 1978, à QUATORZE heures, pour satisfaire au paiement des cotisations municipales et scolaires et autres charges dues, si ces diverses cotisations ne sont pas payées avec les frais et intérêts avant le jour fixé pour la vente.

No de rôle	*Nom et adresse*	*Superficie*	*Cadastre du village inc. de St-Jérôme*	*Taxes municipales au 31-10-78*	*Intérêts au 08-11-78*	*Taxes scolaires et intérêts au 31-10-78*	*Total*
1019-04	Lapointe, Gaétan ..... 201, Ste-Paule St-Jérôme, Qué.	4 600 pi².	1 P 20 ..... Bornes: S. rue Ste-Paule 1-6 N. 1-39 O. 1-21 E. résidu 1-20	$ 1 010,10	$ 110,80	$ 147,24	$ 1 268,14
2038-25	Propriétés Ind. ..... St-Jérôme 340, Lorrain St-Jérôme, Qué.	80 160 pi².	49-30 à 49-34 inc. . 49-35P Bornes: S. 49-43-1 O. 49-34 E. résidu 49-35 49-49P Bornes: S. résidu 49-49 N. av. Lorrain 49-43 O. 49-48 E. 49-50 49-50P Bornes: S. résidu 49-50 N. av. Lorrain 49-43 O. 49-49 E. 49-51 49-51 à 49-55 inc. 49-43-1	$17 265,08	$ 539,82	$9 732,52	$27 537,42
3066-13	Fauteux, Guy ..... 120, Parent St-Jérôme, Qué.	4 216 pi².	284A-62P..... Bornes: S. 284A-63 N. rue Bran 284A-132 O. 284A-62 E. résidu 284A-62 et 284A-105P 284A-105P Bornes: S. 284A-109 O. 284A-62 et 63 E. résidu 284A-105P	$ 861,27	$ 114,24	Nil	$ 975,51
3066-25	O'Reilly, Marcel ..... 583, Latour St-Jérôme, Qué.	5 000 pi².	284A-97	$ 718,81	$ 99,92	$ 915,85	$ 1 754,58

No de rôle	Nom et adresse	Superficie	Cadastre du village inc. de St-Jérôme	Taxes municipales au 31-10-78	Intérêts au 08-11-78	Taxes scolaires et intérêts au 31-10-78	Total
6061-13	Guénette, Ange-Albert... 695, Route 41 New Glasgow, Qué.	20 000 pi²	391P..... Bornes: S. P490 N. montée Meunier, sans cadastre O. rue Laviolette, sans cadastre E. rivière du Nord	$ 101.88	$ 18.97	$ 26.23	$ 147.08

Les immeubles susdits sont tous aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Saint-Jérôme.

Ladite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes attachées auxdits immeubles.

Saint-Jérôme, le 6 octobre 1978.

Le greffier,
BRUNO MARTIN.

74879-42-2-o

Errata

Gazette	*Rubrique*	*Page*	*Lire:*	*Au lieu de:*
35(02-09-78)	Lettres patentes (3e partie)	10841	ASSOCIATION QUEBECOISE POUR LA FORMATION EN MILIEU DE TRAVAIL 1628-6270	ASSOCIATION QUEBECOISE POUR LA FORMATION EN EN MILIEU DE TRAVAIL 1628-6270
35(02-09-78)	Lettres patentes (1re partie)	10836	CASSE-CROUTE VALLEE-JONCTION INC. 1628-4515	CASSE-CROUTE VALLE-JONCTION INC. 1628-4515
34(26-08-78)	Lettres patentes (1re partie)	10588	LES ENTREPRISES ROY ET GOURGUES INC. 1628-3335	LES ENTREPRISES ROY ET GOURGES INC. 1628-3335
38(23-09-78)	Lettres patentes annulées	11540	L'INSTITUT DE PROMOTION DES INTERETS DU CONSOMMATEUR 1248-7344	L'INSTITUT DE PROMOTION DES INTERETS DU CONSOMMATEUR 1248-7344
38(23-09-78)	Lettres patentes annulées	11536	CONSEIL DES MEDIA DE LA MAURICIE ET DU CENTRE DU QUEBEC 1351-4419	CONSEIL DES MEDIA DE LA MAURICIE ET CENTRE DU QUEBEC 1351-4419

74900-o

L'ASSOCIATION DES NATIFS D'AGNONE (LEGA AGNONESE) INC.

Veuillez noter que le nom de la compagnie «L'ASSOCIATION DES NATIFS D'AGNONE (LEGA AGNONESE) INC.» apparaissait par erreur dans l'avis de lettres patentes annulées, publié à la page 11518 de l'édition numéro 38 du 23 septembre 1978. Cet avis doit être considéré comme nul et de nul effet.

74901-o 1290-0999

QUINCAILLERIE SERVIPRIX INC.

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a corrigé l'avis de lettres patentes supplémentaires, en date du 27 juillet 1978, de la compagnie «QUINCAILLERIE SERVIPRIX PRIX INC.», paru le 2 septembre 1978 à la page 10845 du numéro 35 de la *Gazette officielle du Québec*, en y retranchant dans ledit nom le mot «PRIX», de manière que le nom se lise comme suit: «QUINCAILLERIE SERVIPRIX INC.».

Le directeur du service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

74901-o 1169-0351

INDEX No 43

Partie I: avis juridiques

ASSOCIATIONS COOPERATIVES — LOI DES

ASSOCIATION COOPERATIVE DE REVALORISATION DES SOLS DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN (*Dissolution*) ... 13376
COOPERATIVE D'HABITATION PLACE MOZART (BELOEIL) (*Formation*) ... 13376
TREMBLAY, COOPERATIVE D'HABITATION DE ST-HONORE (*Formation*) ... 13377

AVIS DIVERS

CLERCS DE SAINT-VIATEUR CANADIENS (LES) (*L.P.*) ... 13377
EGLISE EVANGELIQUE BAPTISTE DE CHIBOUGAMAU (*L.P.*) ... 13377
FABRIQUE DE LA PAROISSE CHARLES-DE-FOUCAULT DE VILLE LORRAINE (*Changement de limites*) ... 13377
GRAVEL (J. G. & A.) INC. (*L.P. Article 12*) ... 13377
POINTE-CLAIRE, VILLE (*Rachat d'obligations*) ... 13378
SUCCESSION DANIEL LAPRADE (*Bénéfice d'inventaire*) ... 13378
SUCCESSION EDOUARD LAMPRON (*Bénéfice d'inventaire*) ... 13378

CAISSES D'EPARGNE ET DE CREDIT — LOI DES

CAISSE D'ECONOMIE DE L'IMPRIMERIE COOPERATIVE HARPELL (*Cesse d'être régie par la Loi des syndicats coopératifs*) ... 13379
CAISSE POPULAIRE DE DORSET (LA) (*Dissolution*) ... 13379

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITES DE L'ETAT CIVIL — LOI DU

ACCORDES

ARBOUR, MARIE DANIELLE ... 13379
CHATELLE, MARIE PAULETTE LINDA ... 13379
COTE, MARIE GEMMA ROLANDE FRANCE ... 13379
COTE, MICHELLE ... 13379
DESHAIES, GUY REJEAN ... 13379
FARAH, NAGUI ANTOINE ... 13379
FORTIER, MARIE MATHILDA IRENE CLAIRE ... 13380
FORTIER, MARIE THERESE MARLENE ... 13380
LANDRY, MARIE THERESE JOSEE ... 13380
MILLMAN, BENNIE ... 13380
ROULEAU, JOSEPH JACQUES ANDRE ... 13380

DEMANDES

CHABOT, LAURENTIEN ... 13380
DO COUTO, MANUEL FERREIRA ... 13380
DOAT, PHILIPPE ... 13380
DYER, MARGARET FRANCES ... 13380
ECONOMAKOS, DEMETRA DIANE ... 13381
FASANO, UBALDO ... 13381
GELINEAU, JOSEPH MARCEL ... 13381
GELINEAU, JOSEPH ROLAND MAURICE ... 13381
GENEST, MARGUERITE ... 13381
GINGRAS, JOSEPH EDOUARD ... 13381
HADJI-AHMADI, HEYDAR ALI ... 13381
LALANCETTE, MARIE THERESE HELENE LORRAINE ... 13381
PRZESTRZELSKI, ROSWITHA ELIZABETHA ... 13381
YOUNG, JOSEPH ALEXIS ... 13382

CODE DE PROCEDURE CIVILE

AVIS DONNES CONFORMEMENT A L'ARTICLE 139

GAUTHIER (RENALD) c. ANTHONY LOIACONO (*Ordonnance*) 13382
LUXENBERG (LOUIS) c. HANS SCHMIDT ET *AL* (*Ordonnance*) 13382
WILLIAMS (EVA) c. THOMAS YEOMANS (*Requête en prescription trentenaire et requête en prescription trentenaire amendée*) 13382

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

DECISIONS RENDUES
— CAMIONNAGE EN VRAC 13337
— CAMIONNAGE GENERAL 13331
— CAMIONNAGE SPECIALISE 13337
— LOCATION 13352
— MARITIME 13352
— TAXI 13326
— VOYAGEUR 13325
DECISIONS RENDUES (*Errata*) 13354
INTRODUCTION DE REQUETES
— MONTREAL 13226
— QUEBEC 13310
PROPRIO MOTU 13221

COMPAGNIES — LOI DES

ABANDON DE CHARTE

ACCESSOIRES RT-MARQUIS INC. 13355
ASPEDA INC. 13355
ASSOCIATION CHRETIENNE DE SECOURS MUTUELS INC. 13355
BOUTIQUE DE COUTURE L'AIGUILLE INC. 13355
CENTRE COMMERCIAL MATANE LTEE 13355
CENTRE D'INFORMATIQUE ALPHA INC. 13355
CHAMPLAIN NEWS CO. LTD. 13355
CIE INTERNATIONALE D'ARTICLES DE COIFFURE ET DE TOILETTE LTEE (LA) 13355
CLUB DES ARTISANS DE LA CONSTRUCTION DE SHERBROOKE INC. 13355
CORPORATION GOMARC LIMITEE (LA) 13355
DESROGOLF COURVILLE INC. 13355
ENTREPRISES FORIMLOT INC. (LES) 13355
FERME DE VISONS CILBERT. (LA) 13355
FINANCE MESSIER-MATIC LTEE 13355
GARAGE CENTRAL CLERMONT INC. 13355
GESTION JADIS INC. 13355
HENAIRE (ROGER) LIMITEE 13355
JARDINS CHATILLON INC. (LES) 13356
KENT LUMBER CO. LTD. (THE) 13356
LACHAPELLE (ANDRE) & ASSOCIES INC. 13356
LAURENTIAN EQUIPMENT RENTAL CO. LTD. 13356
LOISIRS ST-ANTOINE INC. (LES) 13356
LYNBURNER (J.P.) INC. 13356
NEW TRANSYLVANIA LAND DEVELOPMENT & HOUSING PROJECT COMPANY 13356
PAVAGE ORSAINVILLE INC. 13356
PLACEMENTS MARCEL POTVIN LTEE (LES) 13356
PLASTIQUES A.L. INC. 13356
PRECI-LAB INC. 13356
PROFILES G.M.P. INC. (LES) 13356
SECOURISTE DE NOUVELLE INC. 13356
SERVICE DES SOINS A DOMICILE DE TROIS-RIVIERES ET CAP-DE-LA-MADELEINE 13356
VERDUN ARMATURE INC. 13356
VOYAGES QUEBEC-AMERIQUE INC. (LES) 13356
WILLIAMS CONSTRUCTION COMPANY LIMITED 13356

COMPAGNIES — LOI DES

ADMINISTRATEURS (ARTICLE 84)

AGENCE DE VOYAGES VIAIR, RIMOUSKI INC. 13357
AMIS DU PARTAGE DU CENTRE DU QUEBEC LTEE (LES) 13357
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU LAC LESSARD INC. 13357
ASSOCIATION REGIONALE DES QUILLEURS DE LA COTE NORD 13357
ATELIERS ROGER PRESSE LTEE 13357
BLAIS (J.A.) INC. 13357
CENTRE DE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT DE LACHINE INC. 13357
CENTRE DES LOISIRS DU LAC THERRIEN INC. 13357
CENTURY ARMS LTD. 13357
CERCLE DU BEL AGE DE L'ANNONCIATION 13357
CHARSIL HOLDINGS LTD. 13357
CLUB DAWSON POUR GARCONS ET FILLES (LE) 13357
CLUB DE L'AGE D'OR ST-GERMAIN DE RIMOUSKI (LE) 13357
CLUB DE TIR A L'ARBALETE OUTAOUAIS LTEE 13357
CLUB LASALLE INC. 13357
CLUB LIONS DE GASPE INC. 13357
CLUB OPTIMISTE LES CEDRES INC. 13357
CLUB OPTIMISTE ST-ISIDORE DE LAPRAIRIE INC. 13357
CLUB SOCIAL MIGNANO DI MONTE LUNGO 13357
CLUB TORO INC. 13358
COMPAGNIE GEROME LIMITEE 13358
CONSEIL ECONOMIQUE DE LA REGION DE CHARLEVOIX INCORPOREE 13358
D.H.D. INDUSTRIES LTD. 13358
ENTREPRISES CAR-MAT LTEE (LES) 13358
ENTREPRISES R.T.B.L. INC. (LES) 13358
FEDERATION QUEBECOISE DE KARATE INC. 13358
GARDERIE DU CEGEP DE SAINTE-FOY 13358
GARDERIE JARDIN BLEU, QUEBEC (LA) 13358
GERIN, DUPUIS, VIENS, WEBER, INC. 13358
LABORATOIRE B-SOL LTEE 13358
LEATHER WEAR LIMITED 13358
LIGUE DES PROPRIETAIRES DE LA MUNICIPALITE DE CHARLEMAGNE (LA) 13358
LOISIRS DE LOTBINIERE INC. 13358
LOU-GAN INC. 13358
METAL BELCO INC. 13358
PARIZEAU (GERARD), LTEE 13358
PLACEMENTS CINQUANTE LTEE 13358
PLACEMENTS JACQUES INC. (LES) 13358
PLACEMENTS K.B.D. INC. (LES) 13358
POINTE CLAIRE ENTERPRISES, LIMITED 13358
RESTAURANT ALHAMBRA LTEE 13359
SAUTIER INC. 13359
SOCIETE D'EXPLOITATION SYLVICOLE DE ROUSSEAU INC. 13359
SOLYVENT-VENTEC LTEE 13359
SPORTSWEAR OF EUROPE LTD. 13359
SUPERIOR SHIPPING COMPANY LIMITED 13359
TEMOIGNAGE-JEUNESSE GRANBY INC. 13359
TEMOIGNAGE-JEUNESSE GRANBY INC. 13359
TRANSPORT LIBERTE INC. 13359

CHANGEMENT DE NOM

ASSOCIATION QUEBECOISE DES ARCHIVISTES MEDICALES (A.Q.A.M.) 13359
BANCROFT INDUSTRIES LTD. 13360
BONNETERIE ZEPHYR INC. 13359
CHARBONNEAU (JEAN-RICHARD) & ASSOCIES, ADMINISTRATEURS-CONSEILS INC. 13359
CORPORATION DES BOUTONS STANDARD (LA) 13359
CORPORATION S.P.E.A.R. LTEE (LA) 13360

COMPAGNIES — LOI DES

CHANGEMENT DE NOM

(suite)

CORPORATION VICMAR 13360
DIONNE, SANSCHAGRIN & ASSOCIES INC. 13360
ENTREPRISES VIGNE LTEE (LES) 13360
G. & L. AUTO PARTS INC. 13360
HECK-TOLEDO LTEE 13360
HEROUX INC. 13360
IMPRIMERIE McGUIRE LTEE 13360
INDUSTRIES BANCROFT LTEE (LES) 13360
McGUIRE PRESS LTD. 13360
MONTREAL CARIBBEAN SOCIAL ORGANIZATION 13360
MONTREAL VIDEO INC. 13360
ORGANISATION SOCIALE CARAIBE DE MONTREAL 13360
PATON (C. & T.) INC. 13360
PIECES D'AUTOS G. & L. INC. (LES) 13360
S.P.E.A.R. CORPORATION LTD. 13360
STANDARD BUTTON CORP. 13359
VICMAR CORPORATION 13360
VIDEO MONTREAL INC. 13360
VINE ENTERPRISES LTD. 13360
VOYAGES AVANT-GARDE INC. 13360
ZEPHYR KNITTING MILLS INC. 13359

DEMANDES D'ABANDON DE CHARTE

AGENCES DE VENTE J.P. LONGLADE LTEE (LES) 13383
BOUTIQUE ROCOCO LTEE 13383
CANOTIERS DU NORD-OUEST QUEBECOIS INC. (LES) 13383
COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS CORNWALL LIMITEE (LA) 13383
CORPORATION LURA LTEE (LA) 13383
DEGREVE (CLAUDE) INC. 13383
DEMILI INC. 13383
DION (JEAN) ASSOCIES INC. 13383
EASTERN PLASTIC PROFILES LTD. 13383
FOYER NOTRE-DAME DES CHAMPS INC. 13384
HARGRO INVESTMENTS LTD. 13384
HYDROCARBEC B.S.F. INC. 13384
LECOURS & FRERES LTEE 13384
LISAK (SAMUEL) ASSOCIATES INC. 13384
LONGLADE (J.P.) SALES AGENCIES LTD. 13383
MONART (1964) CORPORATION 13384
NIR INVESTMENT INC. 13384
ONE THOUSAND GUY (1964) CORPORATION 13384
PELLIN INC. 13384
PERRON (Z.) AUTOMOBILE LIMITEE 13385
PRODUITS LEO INC. (LES) 13385
RIVERSHORE AUTO SALVAGE INC. 13385
ROYALVALE NURSERY LIMITED 13385
ST CONSTANT DEVELOPMENT CORPORATION 13385
SCHONBEK INTERNATIONAL LTD. 13385
SPORTIFS DE BEAUPORT INC. (LES) 13385
TERMINAL CENTRE (1964) CORPORATION 13385
TRUMAC TAVERN INC. 13385
VASCOR REALTIES INC. 13386

COMPAGNIES — LOI DES

DOMICILE LEGAL (ARTICLE 30)

ASSOCIATION DES MARCHANDS D'AUTOMOBILES, SAGUENAY, LAC ST-JEAN INC. (L') 13361
ASSOCIATION (HELLENIQUE) DES PARENTS GRECS-ORTHODOXES DE L'ECOLE GLENCOE 13361
ASSOCIATION REGIONALE DU SPORT SCOLAIRE DE L'OUTAOUAIS 13361
BOISVERT (CHARLES E.) INC. 13361
BOUTIQUE DE L'ELEGANCE PORT-CARTIER INC. 13361
BUREAU DE CREDIT DE THETFORD MINES INC. 13361
CHARSIL HOLDINGS LTD. 13361
CHEMINEES HOULE INC. (LES) 13361
CLINIQUE DERMATOLOGIQUE DE LA RIVE-SUD INC. 13361
CLUB ATHLETIQUE LES CRACS DE MONTREAL 13361
CLUB OPTIMISTE ETCHEMIN, INC. (LE) 13361
COMMUNICATIONS S.R. INC. 13361
CORPORATION DES TECHNICIENS INHALO-THERAPEUTES DU QUEBEC 13361
DEPANNEUR CHEZ CLAUDE ET CLAUDETTE INC. 13361
DIONNE (ANDRE) & ASSOCIES INC. 13361
DOMAINE SPORTIF REMI-MARCO INC. 13361
DUBE, BERGERON & LABROSSE INC. 13361
ECOLE DE DANSE MARCEL ET CLAIRE LEFEBVRE INC. 13361
ENTREPRISES D'ELECTRICITE L.N. INC. (LES) 13362
ENTREPRISES GENERALES ST-HYACINTHE LTEE (LES) 13362
ENTREPRISES PIERCAR INC. 13362
FERME BOURGET INC. (LA) 13362
FILMS MIMI INC. (LES) 13362
GERAMI INC. 13362
GROUPE F.D.B.R. INC. (LE) 13362
IMMEUBLES BRISCO INC. (LES) 13362
IMMEUBLES DE QUEN LTEE 13362
INVESTISSEMENTS N.D.B. LTEE 13362
ISOLATION THERMO ACOUSTIQUE QUEBEC LTEE 13362
LIVRES TOUNDRA INC. (LES) 13362
LOISIRS DE SHERRINGTON 13362
LOISIRS POUR HANDICAPE MENTAL TROIS-RIVIERES INC. 13362
LUDMER (IRVING) & ASSOCIATES LIMITED 13362
MECANIQUE T.-R. INC. 13362
MOJANO INC. 13362
PEINTURE DATTOLI INC. 13362
PLACEMENTS IRVCO LTEE (LES) 13362
PREVOST FOURRURES INC. 13362
PROGRES CIVIQUE DE QUEBEC INC. 13362
PRYJAG INC. 13363
REFLET D'AMOS INC. (LE) 13363
SAUTIER INC. 13363
SERVICE DE PNEUS DU PARC INC. 13363
SERVICE DE SOINS A DOMICILE STE-FOY INC. (LE) 13363
SERVICE MARITIME COULOMBE LTEE 13363
T. & H. ENTREPRISES INC. 13363
TAYLAW CORPORATION 13363
TEMOIGNAGE-JEUNESSE GRANBY INC. 13363
TERRY'S DAIRY QUEEN LTD. 13363
THIBAULT (J.A.) INC. 13363
TRUDEAU (RAYMOND) LTEE 13363
VAN DE NORTH LTD. LTEE 13363

FUSION DES COMPAGNIES

FERME CHARLEVOIX INC. 13363

COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

AEROPLAN INC. 13364
AGENCE E.D.B. INC. 13364
ALTO REALTIES INC. 13367
AMBULANCES L.P.R. INC. 13364
AS DU VETEMENT DE GRANBY INC. (L') 13364
ATELIER D'USINAGE F.J. LTEE 13364
AU CENTRE DU MEUBLE R.A.R. INC. 13364
AUBERGE DU FORT COURTEMANCHE INC. 13364
BASES UNIVERSELLES LAURENTIDES INC. 13364
BELAFI (J. & S.) INC. 13364
BOIS CLEMENT INC. (LES) 13364
BOIS RESINEUX ST-HYACINTHE INC. (LES) 13364
BOISETECK INC. 13364
BOISLAIS INC. 13364
BOUTIQUE EMIR INC. 13364
BOUTIQUE GILMIK INC. 13364
BOUTIQUE ZIGZAG INC. 13364
BUSSIERES & BRUNET INC. 13364
CASSE-CROUTE VALLEE-JONCTION INC. (*Erratum*) 13490
CENTRE DE PNEUS INTER-MUNICIPAL INC. 13364
CENTRE DE PURIFICATEURS D'EAU DE QUEBEC INC. 13365
CENTRE D'ELECTRONIQUE LIMOILOU INC. 13365
CENTRE DU PNEU RICHARD TREMBLAY INC. 13365
CHEMISE PERFECTION (1978) INC. (LA) 13365
CIMENT ET CERAMIQUE C.R. INC. 13365
CIMENT M.B. INC. 13365
COIFBOURG INC. 13365
COIN DU TRAVAILLEUR ET DU SPORTIF DE MONT-LAURIER INC. (LE) 13365
COMPTOIR-COURRIER J.L. INC. 13365
CONSTRUCTION CANDIAC INC. 13365
CONSTRUCTION J.F.C. INC. 13365
CONSTRUCTION LAVAL GAGNE INC. 13365
CONSTRUCTION PANAMINA INC. 13365
CONSTRUCTION R. CLOUTIER INC. 13365
D'ARGENSON SPORTS INC. 13369
DECOR CHATEAU NORMAND INC. 13365
DECOR TAPIS PONT-ROUGE INC. 13365
DECORA B.E.C. (CAP-ROUGE) INC. 13365
DIAMANTS VAL INC. 13365
DISCO-BAR JONAS INC. 13365
DISCO-CLUB SATAN INC. 13365
DISTRIBUTION R.M.C. INC. 13365
DISTRIBUTIONS LA VERENDRYE INC. 13366
DUVAL (A. & F.) INC. 13366
ECOLE DE SKI DE BROMONT INC. 13366
ELEVATEURS DES TROIS-RIVIERES (1978) LTEE (LES) 13366
ENTREPRENEURS ELECTRICIENS J. & D. LESSARD INC. (LES) 13366
ENTREPRISES A.S.C. LTEE (LES) 13366
ENTREPRISES DE REFRIGERATION L.S. INC. (LES) 13366
ENTREPRISES FOURRURE D.S.M. INC. (LES) 13366
ENTREPRISES GISNA LTEE (LES) 13366
ENTREPRISES HALONIE INC. (LES) 13366
ENTREPRISES HYPFIN LTEE (LES) 13366
ENTREPRISES LARSAY INC. (LES) 13366
ENTREPRISES ROY ET GOURGUES INC. (LES) (*Erratum*) 13490
EQUIPEMENTS DE FERME LAMBO INC. (LES) 13366
ETHIER (ELPHEGE & ROBERT) INC. 13366
EXCAVATION PIERRE DAOUST LTEE 13366

COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

(suite)

F.J. MACHINE SHOP LTD. 13364
FERME A. & N. LAPORTE INC. (LA) 13366
FERME LUCIEN BROUILLETTE INC. 13366
FERRONNERIE GASTON RIVARD INC. 13366
FONDATIONS P.A. INC. 13366
FORGE LOUIS-PHILIPPE THIBEAULT & FILS INC. (LA) 13366
FORT COURTEMANCHE INN INC. 13364
GESTION CHAINEY, BLANCHET & CIE INC. 13366
GESTION G.A.M. INC. 13367
GESTION GAETAN MASSON INC. 13367
GESTION GELHAM INC. 13367
GESTION R.G. INC. 13367
GESTION R. PAGEAU INC. 13367
GONET INDUSTRIES INC. 13367
GRÁVEL (J. G. & A.) INC. (*Correction*) 13377
GYMLIGNE INC. 13367
HABITATIONS COLEC INC. (LES) 13367
HAUTERIVE DRIVE YOURSELF LTD. 13367
HOT-DOG JULES INC. 13367
HUTTER & WARTER INC. 13367
IMMEUBLES ALTO INC. (LES) 13367
IMMEUBLES LUCIEN CORRIVEAU INC. (LES) 13367
IMPEX SUPERIOR PRODUCTS LIMITED 13369
IMPRIMERIE DESCAR INC. 13367
INDUSTRIES GONET INC. (LES) 13367
INSTITUT DE BEAUTE CANDIDE INC. 13367
JARDIBEC INC. 13367
LAVOIE (LEON), ENTREPRENEUR GENERAL INC. 13367
LIBRAIRIE ET PAPETERIE LE FURETEUR INC. 13367
LOCASAG LTEE 13367
LOCATION D'AUTOS HAUTERIVE LTEE 13367
LOCATION DU HAUT-RICHELIEU INC. 13367
LOCATION TEMISCAMING LTEE 13367
LOPJY INC. 13368
MACONNERIE A.S.P. INC. 13368
MACONNERIE G.A.B. INC. 13368
MAISON DES QUATRE INC. (LA) 13368
MANOIR MONKLAND LTEE 13368
MANUFACTURE NICKY LTEE (LA) (*Correction*) 13373
MARCHE ALIMENTAIRE UOR INC. 13368
MARCHE MICHEL CANTARA INC. 13368
MARTEL (ANDRE), ARTISAN INC. 13368
MATELAS M. D. S. INC. (LES) 13368
MEDITERRANEAN CLOTHING LTD. 13370
METS BALLAS INC. 13368
MORASSE (J.P.) INC. 13368
MOTEL PARI (1978) INC. 13368
PAYSAGISTES LONGUEUIL LTEE (LES) 13368
PELLETIER (GERARD) INC. 13365
PERFECTION SHIRT (1978) INC. 13368
PETITE BRASSEE INC. (LA) 13368
PHOTOLITHO PAUL INC. 13368
PINEAULT (JEAN-PAUL) INC. 13368
PIZZERIA AMOS INC. (LA) 13368

COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

(suite)

PLACEMENTS D. N. B. INC. (LES) 13368
PLACEMENTS F.C. INC. (LES) 13368
PLACEMENTS FRENETTE INC. 13368
PLACEMENTS SERA INC. (LES) 13368
PLOMBERIE CLAUDE BASTIEN INC. 13369
PRODUCTIONS CAROLE LEGAULT INC. (LES) 13369
PRODUCTIONS CLAUDE SAVOIE INC. (LES) 13369
PRODUITS SUPERIEURS IMPEX LIMITEE (LES) 13369
PUBLICATIONS B.D.G. INC. (LES) 13369
QUINCAILLERIE CARON & PAQUIN INC. 13369
RENOVATIONS ST-JOSEPH-DU-LAC INC. (LES) 13369
RESSORTS STE-ANNE INC. 13369
RESSOURCES WESDOME LIMITEE 13369
RESTAURANT AU COQ NORMAND (1978) LTEE 13369
RESTAURANT ESPAGNOL COSTA DEL SOL LTEE 13369
SALLE A MANGER LA COLOMBE INC. 13369
SALON DE QUILLES DE JONQUIERE INC. 13369
SENTINELLE DU NORD INC. 13369
SERVICE ELECTROMECANIQUE STE-FOY INC. 13369
SERVICES ADMINISTRATIFS M.B. INC. 13369
SERVICES SANITAIRES LECLERC LTEE 13369
SOGEXPO INC. 13369
SPORTS D'ARGENSON INC. 13369
STEREOPRO INC. 13369
STUDIO DE CHAUSSURES PAM (1978) LTEE 13369
TABAGIE BOUCANE INC. 13370
TRANSMISSION MARIO INC. 13370
TRANSPORT M.H. INC. 13370
TRANSPORT REAL GRONDIN INC. 13370
TRANSPORTS R.S.B. INC. (LES) 13370
VETEMENTS MEDITERRANEENS LTEE 13370
WESDOME RESOURCES LIMITED 13369

LETTRES PATENTES (3e PARTIE)

AMIS DU CENTRE MONCHANIN (LES) 13370
ASSOCIATION CODAS INC. 13370
ASSOCIATION COMMERCE MIRABEL INC. 13370
ASSOCIATION DES ANCIENS DE MARKETING DU CEGEP MAISONNEUVE 13370
ASSOCIATION DES FEMMES CHEFS DE FAMILLE TROIS-RIVIERES INC. 13370
ASSOCIATION DES MARCHANDS DE ST-PASCAL INC. (L') 13370
ASSOCIATION DES POMPIERS DE CANDIAC 13370
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU LAC SERPENT INC. (L') 13370
ASSOCIATION DES RESIDENTS DE LA CHANCELIERE 13371
ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC O'MALLEY (L') 13371
ASSOCIATION QUEBECOISE POUR LA FORMATION EN MILIEU DE TRAVAIL *(Erratum)* 13490
ASSOCIATION REGIONALE EQUESTRE (WESTERN) DES LAURENTIDES 13371
AUBERGE DE JEUNESSE LA BELLE ETOILE INC. 13371
BELLE JOURNEE (LA) 13371
CENTRE DE VIE ECO-BIOLOGIQUE L'ATHANOR 13371
CENTRE J.A.L.S. INC. 13371
CHORALE DE ST-MAXIME-DE-SCOTT INC. (LA) 13371
CLOVERDALE PLAYGROUP 13372
CLUB DE L'AGE D'OR LA VISITATION, YAMASKA 13371
CLUB DE SKI NAUTIQUE CHATELAIN INC. (LE) 13371
CLUB DE VOILE ST-FRANCOIS INC. 13371
CLUB FAMILIAL B.C. DE LACHINE INC. (LE) 13371

COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES (3e PARTIE)

(suite)

CLUB LIONS DE FERMONT INC. 13371
CLUB OPTIMISTE CHAMPLAIN-BROSSARD 13371
CLUB OPTIMISTE DE ST-DAMASE INC. 13371
CLUB OPTIMISTE STE-GENEVIEVE-DE-BATISCAN INC. 13371
COEURS D'OR DE CHARLEVOIX INC. (LES) 13371
COMITE DE LOISIRS DOMAINE RICHER 13371
COMITE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE LA MISTASSINI 13371
CONSEIL DE LA MISE EN MARCHE P.M.E. QUEBEC LTEE 13371
CORPORATION DES MARCHANDS DE PLACE DU CENTRE INC. (LA) 13372
CREATIONS ART-SEPT STE-AGATHE-DES-MONTS 13372
GARDE ST-PAUL DE BAIE-ST-PAUL INC. 13372
GARDERIE CHEZ PICOTINE 13372
GARDERIE LE PETIT NAVIRE INC. (LA) 13372
GEORGIAN LODGE INC. (THE) 13372
JARDIN D'ENFANTS CLOVERDALE 13372
LACHINE FAMILY C.B. CLUB INC. (THE) 13371
LOGE GEORGIENNE INC. (LA) 13372
MOUVEMENT POUR DES ECOLES PUBLIQUES AUTONOMES 13372
MUR PENCHE INC. (LE) 13372
PIEDS PALMES D'AMOS (LES) 13372
RETRAITES DE L'ALCAN SAGUENAY ET LAC ST-JEAN INC. (LES) 13372
SOCIETE D'EXPANSION ECONOMIQUE DE PORTNEUF 13372
THEATRE DE L'ARGILE INC. 13372
UNIFICATION LATINO-AMERICAINE 13372
UNITE DOMREMY LAMATER 13372
VOYAGEURS POLY-DUMAIS INC. (LES) 13372

COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES SUPPLEMENTAIRES

ABATTOIR ST-JEAN LTEE 13373
AMBIANCE ET CONFORT VEGA INC. 13373
BAR L'ECHOUERIE ST-ETIENNE INC. 13373
BUNIBOIS INC. 13373
CAVALIERS DE MURDOCHVILLE INC. 13373
CERCLE SOCIAL FEMININ DE VILLE MONT-ROYAL, INC. 13373
ENTREPRISES D'ELECTRICITE JACQUES BROUILLE INC. (LES) 13373
IMMEUBLES V.R. INC. (LES) 13373
LAWRENCE (A.M.) LTEE 13373
MACONNEX INC. 13373
MEUBLES MODERNES RIOUX INC. 13374
NESBITT, THOMSON ET COMPAGNIE, LIMITEE 13374
QUINCAILLERIE SERVIPRIX INC. (*Erratum*) 13490
ST-JEAN (H.) & FILS (1976) INC. 13374
SEMENA LTEE 13374
VIDEOTRON LTEE 13374

SIEGE SOCIAL (ARTICLE 84)

ALIMENTATION GREKON INC. 13374
ALLIANCE LAURENTIENNE DES METIS ET INDIENS (HORS RESERVE) INC. (L') 13374
ASSOCIATION CULTURELLE CANADIENNE-SERBE DE QUEBEC 13374
AUTOMOBILE M. BOURGAULT (1978) INC. 13374
BOUTIQUE AU CUIR FIN MELANIE LTEE 13374
CANADIAN INDUSTRIAL CHEMICALS LTD. 13374
CENTRE DE DEVELOPPEMENT PERSONNEL DE MONTREAL INC. 13374

COMPAGNIES — LOI DES

SIEGE SOCIAL (ARTICLE 84)

(suite)

CENTRE EDUCATIF COMMUNAUTAIRE RENE GOUPIL 13374
CHARBONNEAU, LAFLEUR, HOTTE & ASSOCIES, ADMINISTRATEURS-CONSEILS INC. 13374
COMPRESSEURS L.G. INC. (LES) 13375
CONSTRUCTION CASAJOLY LTEE 13375
CONSTRUCTION DE LA RIVE INC. 13375
CONSTRUCTION LYNX INC. 13375
CONSTRUCTION M.G.D. INC. 13375
COPEDIC INC. 13375
CORPORATION DES TECHNICIENS INHALO-THERAPEUTES DU QUEBEC 13375
CUISIRAMA INC. 13375
DARNELL STAMP AND COIN COMPANY LTD. 13375
DOCKENDALE ENTERPRISES LIMITED 13375
EGLISE BAPTISTE MISSIONNAIRE INDEPENDANTE DE LA PROVINCE DE QUEBEC (L') 13375
ENTREPRISES B.I.B. INC. (LES) 13375
EXCAVATION GAGNE & FILS LTEE 13375
FABRICANTS DE MOULES I.C.M. INC. (LES) 13375
FEDERATION QUEBECOISE DE KARATE INC. 13375
FEDERATION QUEBECOISE DU LOISIR LITTERAIRE 13375
FRANROC LTEE 13375
IMMEUBLES CHEMIN WAVELL INC. (LES) 13375
INFORMATION-RECHERCHES TEMPS GAI INC. 13375
LABEC INC. 13375
LOU-GAN INC. 13375
MIDOPTIQUE INC. 13376
NETTOYEUR FABIEN INC. 13376
PHOTO PAMAR INC. 13376
PLACEMENTS CINQUANTE LTEE 13376
RACINE & VERRET INC. 13376
ROY & TROTTIER INCORPOREE 13376
SENECAL (ROBERT) INC. 13376
SERVICE DE MIRAGE METROPOLITAIN INC. 13376
SUPPORT ORTHO-FLEX INC. 13376
TAPISSIER ROY INC. 13376
UNIGESTION LTEE 13376
WILHELMY (JACQUES) & ASSOCIES LTEE 13376

DEMANDE(S) A LA LEGISLATURE

LA BAIE, VILLE 13386
SOCIETE IMMOBILIERE DES CAISSES D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DU QUEBEC 13386
SOCIETE NATIONALE DE FIDUCIE 13386

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES — LOI REGISSANT LE

ASSOCIATION LIBERALE DE CHICOUTIMI (*Remplacement du représentant officiel*) 13386
ASSOCIATION LIBERALE DE GASPE (*Remplacement du représentant officiel*) 13386
ASSOCIATION LIBERALE DE MATAPEDIA (*Remplacement du représentant officiel*) 13386
ASSOCIATION LIBERALE DE TERREBONNE (*Remplacement du représentant officiel*) 13387

MINISTERES

CONSOMMATEURS, COOPERATIVES ET INSTITUTIONS FINANCIERES

ASSURANCES, LOI SUR LES:

AVIS D'ANNULATION DE CERTIFICATS D'AGENT D'ASSURANCE 13388
AVIS D'ANNULATION DE CERTIFICATS D'AGENTS D'ASSURANCE 13387

MINISTERES

CONSOMMATEURS, COOPERATIVES ET INSTITUTIONS FINANCIERES

ASSURANCES, LOI SUR LES:

(suite)

AVIS D'ANNULATION DE CERTIFICATS D'EXPERTS EN SINISTRES 13388
AVIS DE SUSPENSION DE CERTIFICATS D'AGENTS D'ASSURANCE 13387
CANADIAN GENERAL INSURANCE COMPANY (*Modification de permis*) 13391
COMPAGNIE D'ASSURANCE EATON/BAIE (LA (*Modification de permis*) 13392
EMPLOYERS MUTUAL LIABILITY INSURANCE COMPANY OF WISCONSIN (*Modification de permis*) 13392
HARTFORD FIRE INSURANCE COMPANY (*Modification de permis* 13392
LA PERSONNELLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA (*Modification de permis*) 13392
UNITED STATES FIDELITY AND GUARANTY COMPANY (*Modification de permis*) 13393

EDUCATION

MUNICIPALITE SCOLAIRE DE:

BAIE-DES-HA! HA! (*Demande*) 13393

TERRES ET FORETS

CADASTRES:

HULL, CANTON 13393
SAINT-CESAIRE, PAROISSE 13393
SAINT-ETIENNE-DE-LAUZON, PAROISSE 13394
SAINT-JOACHIM-DE-CHATEAUGUAY, PAROISSE 13394
SAINT-NICOLAS, PAROISSE 13394
SHIPTON, CANTON 13394
SHIPTON, CANTON 13394
THETFORD, CANTON 13394

POUVOIRS SPECIAUX DES CORPORATIONS — LOI DES

FONDS D'INDEMNISATION AUTOMOBILE DU QUEBEC (*Changement de nom*) 13394

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

A & B SYSTEM SERVICE INC 13159
A C MODERNE CONSTRUCTION LTEE 13159
A & B SYSTEME SERVICE INC 13159
A.T.C. CORP. 13159
AARROW VAN & STORAGE INC. 13159
ACADIAN PRECISION MACHINING INC 13159
ACCESSOIRES ELECTRIQUES THEO LTEE (LES) 13159
ACME HOTEL SUPPLIES (1966) LTD 13159
ACRO INCORPORATED 13159
ACRO INCORPOREE 13159
ACT I RESTAURANT LTD 13159
ACTIF DE MONTREAL NORD INC. (L') 13159
ACTION CIVIQUE D'ASBESTOS INC. (L') 13159
ADDITIF FUELCO LIMITEE 13159
ADMINISTRATION & TECHNIQUE BRANDON INC 13159
AERO QUEBEC INC 13160
AFFICHES DU QUEBEC LIMITEE (LES) 13160
AFFINERIE QUEBECOISE DE METAUX INC 13160
AGARY CO. INC. 13160
AGENCE DE PERCEPTION & D'ENQUETE DE MONTREAL INC. 13160
AGENCE DE SECURITE CAVALIER INC 13160
AGENCES THOMAS INC. (LES) 13160
AGENTS ET DISTRIBUTEURS ROY LTEE (LES) 13160
AKKAOUI (CLAUD A) INC 13160
ALEXANDER FURNITURE INDUSTRIES LTD. 13160
ALOUETTE TRAILER COURT CAMPSITE LTD 13178
ALSIDE INDUSTRIES INC. 13172
ALUMINIUM UNIVERSEL INC 13160
AMERICAN ADVENTURE TOURS LTD 13160
AMEUBLEMENT JACQUES BUREAU INC 13160
AMEUBLEMENT REGENT INC. 13160
AMEUBLEMENT ZOREX INC. 13160
AMEUBLEMENTS CHAMPLAIN INC. (LES) 13160
AMEUBLEMENTS DOLLARD LTEE (LES) 13160
AMEUBLEMENTS METROPOLE LTEE (LES) 13160
ANDREWS & BELANGER CO LTD 13161
ANDREWS & BELANGER CIE LTEE 13161
ANGERS CONSTRUCTION INC 13161
APOLLO HOMES INC 13175
APOLLO LIGHTING CORPORATION 13166
ARCON BUILDERS LIMITED 13161
ARFEL CORPORATION 13161
ARMAND VENDING SYSTEM INC 13183
ARRIVEDERCI ROMA RESTAURANT INC 13161
ART-COHA INC. 13161
ARTISAN FURNITURE SHOP LTD 13161
ARTISTES NORD AMERICAINS ET COMPAGNIE (LES) 13161
ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS EN TRAVAUX MUNICIPAUX DES LAURENTIDES INC 13161
ASSOCIES EN ART POUR L'AMERIQUE DU NORD INC. (LES) 13161
ASTRO TRAVEL LTD 13161
ATELIER DES ARTISANS DU MEUBLE LTEE 13161
ATOME KITCHEN SUPPLY CO LTD 13161
ATWATER HARDWOOD SALES INC 13161
AU COMPTOIR DU TAPIS LTEE 13161
AUBERGE ALEPINS & ROBERT INC 13161
AUBERGE DES GAIS LURONS LTEE 13161
AUBERGE GAI-MONT INC 13161
AUTOBUS TRANS-QUEBEC INC 13161

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

(suite)

AUTOSKI INC 13161
AVELLIN INDUSTRIES LTD. 13172
B & B HOTEL LAUNDRY SERVICES LTD. 13182
B & B IMPORTING LTD 13172
B.H.L. STRUCTURE INC 13162
BANRAY INCORPORATED 13162
BAR JEAN-PIERRE & MICHEL INC. 13162
BEACON BAY DECOR INC. 13162
BEAUDET, FOSTER & LEGAULT INC 13162
BECHARD (ROCH) INC. 13162
BEIGNES DIPLOMATE INC 13162
BEL-AIR GYROCOPTER INC 13162
BELLEMARE (J.F.) INC 13162
BELL-TYME CANDIES INC 13162
BELVEDERE CONSULTING & ADMINISTRATIVE SERVICES INC. 13162
BERGER TRANSPORT CO. INC. 13162
BERGIAL ADMINISTRATION INC. 13162
BERNARD (JEAN) LTEE 13162
BEST KITCHENS OF AMERICA LTD. (THE) 13176
BLAIS & BELISLE CIE LTEE 13162
BLOW-UP PHOTO ENTERPRISES INC 13162
BOBBY'S PLACE INC 13162
BOIVIN (CLAUDE) AUTO PARTS INC 13162
BONBONS ALI-BABA INC 13162
BONBONS DELICES INC 13162
BONBONS DU CHATEL INC 13162
BOND CARPET CLEANING LTD 13163
BONS COUPONS DE MONTREAL LTEE 13163
BOUCHERIE RACINE LTEE. 13163
BOULAIS (ARMAND) INC. 13163
BOULANGERIES JOY LTEE (LES) 13163
BOURDEAU (J.R.) LTEE 13163
BOUTIQUE CHEZ PHIL INC 13163
BOUTIQUE LAFRANCE INC 13163
BOUTIQUE POP'IN INC (LA) 13163
BOUTIQUETTE INC (LA) 13163
BRAULT ENTERPRISES INC 13163
BROCKLEHURST CORPORATION 13163
BROOKSIDE ENTERPRISES INC 13163
BUFFET EXCELLENT CATERING INC 13163
C & L SALES INC 13163
CME LIMITED 13163
CME LIMITEE 13163
C.Q. MINERALS LIMITED (N.P.L.) 13163
CAHIERS DE L'ELEGANCE INC (LES) 13163
CAMPING VALLEE-AIR-INC 13163
CANADIAN ARAB ASSOCIATION INC 13163
CANADIAN FIBERSTATICS CORPORATION 13163
CANADIAN SIGN-ART LTD 13164
CANADIANA BEAUTY SUPPLY CORP. 13164
CAN-STACK INDUSTRIES AND RESOURCES LTD 13164
CARMICHAEL (LIGUORI) INC 13164
CAROL STUDIO INC 13164
CAROUSEL CLEANERS LIMITED 13164
CASTILLAN INTERNATIONAL TRADING CORPORATION 13164
CAVALIER ENTERPRISES LIMITED 13164

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

(suite)

CAVALIER SECURITY AGENCY INC 13160
CENTRE DE RENOVATION LAURENTIEN LTEE 13164
CENTRE DU MEUBLE CHIBOUGAMAU INC 13164
CENTRES DES DONNEES DU-BEL-BO INC 13164
CGM EQUITY MANAGEMENT LTD. 13171
CGM SECURITIES MANAGEMENT INC. 13171
CHAMI CONSTRUCTIONS LTEE 13164
CHARTER STRUCTURES LIMITED 13164
CHATEAUGUAY SHOE SHOP INC 13164
CHAUFFAGE & PLOMBERIE (INDUSTRIES DE TEXTILE) M.B. LTEE 13164
CHEMCO LTD 13164
CHEMCO LTEE 13164
CHEVALIER (LEO) INC 13164
CHICOUTIMI REFRIGERATION EQUIPMENT INC 13169
CIE D'IMMEUBLES DES EPICIERS DU QUEBEC (LA) 13164
CINECOLOUR PHOTO STUDIOS INTERNATIONAL LTD. 13164
CIRCLE INVESTMENT LTD. 13165
CLICHE DRYWALL INC 13165
CLINIQUE FINANCIERE DE MONTREAL INC 13165
CLUB D'AUTO-NEIGE CORONA INC. 13165
CLUB DE COURSES AUTOMOBILES DE CHICOUTIMI INC. 13165
CLUB DES 3 LTEE (LE) 13165
CLUB DISTRIBUTEUR COSWEL'L NO 1 INC 13165
COFFRE FORT SECURITE INC 13165
COIN DE L'IMPORTATION INC. (LE) 13165
COLLECTION DES HABITS SUPERBES INC. (LA) 13165
COMMERCIAL CONDOMINIUM CORPORATION 13165
COMMUNITY WAREHOUSE LTD 13168
COMPAGNIE A.B. CARAVANE ST-FELICIEN LTEE. (LA) 13165
COMPAGNIE DE GESTION SALABERRY INC 13165
COMPAGNIE DE GESTION DU PARC INC. 13165
COMPAGNIE DE PUBLICATIONS FABRE INC. 13165
COMPAGNIE DENAPI LTEE (LA) 13165
COMPAGNIE DEVCON LTEE (LA) 13165
CONSTRUCTION CHERBOURG INC. 13165
CONSTRUCTION MORANO LTEE 13166
CONSTRUCTIONS B D B LTEE 13166
CONTINENTAL BATHS (MONTREAL) LTD 13166
COPEC LTD 13166
COPEC LTEE 13166
COPPERHOOD KITCHENS OF QUEBEC INC 13166
COPRO LIMITEE 13166
COPITEX INC 13166
CORAL INTERNATIONAL CORPORATION 13166
CORONA SNOWMOBILE CLUB INC 13165
CORPORATION D'ACIER LAVAL 13166
CORPORATION DE PLACEMENTS LAURENT 13166
CORPORATION D'ECLAIRAGE APOLLON 13166
CORPORATION IMMOBILIERE D & G INC 13166
CORPORATION PRADEF LTEE 13166
CORPORATION S. O. M. (LA) 13166
CORRINA DE MONTREAL INC 13166
CORRINA OF MONTREAL INC 13166
COSMOPOLITAN FOOD CORP 13166
COTE RENE AUTOMOBILE LTEE 13166
CREATIONS JACQUELINE FAMILIANT 1971 LTEE 13166

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

(suite)

CREATIVE ENTERPRISES INC 13168
CREMAZIE LOUNGE (1968) INC 13167
CREO INC 13167
CROQUIGNOLE DOREE INC. (LA) 13167
CUSSON J. D. INC 13167
D & G REALTY CORPORATION INC 13166
D & L INC 13167
D.L. MENUISERIE INC 13167
DAIGLE GIRARD & ASSOCIES INC 13167
DAVEMIC FOOD INC. 13179
DAVID FRED HOLDINGS LTD. 13167
DAVID-FLORENCE HOLDINGS LTD. 13167
DE SALABERRY HOLDING COMPANY INC 13165
DELICE CANDY INC 13162
DELICES DES TROPIQUES INC. 13167
DEMERS ISOLATION LTEE 13167
DERBY SPORTSWEAR MFG INC 13167
DESBIENS-BOUDREAU AUTO (EST) INC. 13167
DESCHENES (ROGER) INC 13167
DEVCON COMPANY LTD 13165
DIRECT PROVISIONS (QUEBEC) INC 13167
DISCOUNTORAMA INC 13167
DISTRIBUTEURS INDEPENDANTS INC, (LES) 13167
DOLLARD FURNITURE LTD. 13160
DOMAINE CLAIRCOMBERT INC. (LE) 13167
DOMINION PLOMBERIE INC 13167
DORAIS (MICHEL) INC 13167
DUCAL LIMITEE 13167
DUDEMAINE (PAUL) INC 13167
DUGUAY & BOUCHARD LTEE 13168
DULAC CONSTRUCTION INC. 13168
E & L REALTY CO LTD 13168
EBENISTERIE MARCEL & MARCEL INC. 13168
EDGEWOOD DEVELOPMENT CORP 13168
EDITIONS BOUTHILLIER ET GINGRAS INC. (LES) 13168
EDITIONS COURRIER INC 13168
EDSTAR TEXTILES INC. 13168
ELECTRO-TAXI INC 13168
ELEGANT SOIE ET LAINAGE INC 13168
ELITE FABRICS INC 13168
ELITE KOSHER CATERERS INC 13168
ELLADA BAKERY INC 13168
ENTREPOTS COMMUNAUTAIRES LTEE (LES) 13168
ENTREPRISE B. D. L. INC. (L') 13168
ENTREPRISES BE NA INC (LES) 13168
ENTREPRISES CREATIVES INC 13168
ENTREPRISES DAN MARC INC (LES) 13168
ENTREPRISES DUGARY, LTEE (LES) 13168
ENTREPRISES FORESTIERES DU CANTON RAGUENEAU INC. (LES) 13168
ENTREPRISES GILLES PRENOVOST INC 13169
ENTREPRISES I.L. LTEE (LES) 13169
ENTREPRISES INTERNATIONALES ZENITH INC. (LES) 13169
ENTREPRISES LIBVA INC (LES) 13169
ENTREPRISES LYNDA LOPEZ LTEE (LES) 13169
ENTREPRISES RING O LTEE (LES) 13169
ENTREPRISES ROLAND & MAURICE INC. (LES) 13169

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

(suite)

ENTREPRISES T. LEVERT LTEE (LES) 13169
ENTREPRISES TILLEMONT INC. (LES) 13169
ENTREPRISES TRIXIE INC (LES) 13169
EPERVIERS DE MAGOG INC (LES) 13169
EQUIPEMENT DE REFRIGERATION DE CHICOUTIMI INC 13169
ESEN-B. HOLDINGS INC. 13169
EXCAVATION LONGUEUIL LTEE 13169
EXCAVATION STE-SCHOLASTIQUE LTEE 13169
EXCLUSIVE BEDSPREADS CO INC 13169
F. C. H. INCORPOREE 13169
FASHION HILL INC 13169
FEBARM INC 13169
FEDERAL WELDING LIMITED 13170
FENETRES NATIONALES (1966) INC 13170
FIBRECO PIPE LTD. 13184
FLEISCHMAN COMMERCIAL EQUIPMENT LTD 13170
FLEURISTE OPERA LTEE (LE) 13170
FLEURON INC (LE) 13170
FOAM FORM GUADELOUPE LIMITED 13170
FOCAL 8 INC 13170
FOREIGN & DOMESTIC SURPLUS MERCHANDISE CO. INC 13170
FORMI-PRIX INC 13170
FORTIN (GERMAINE) INC. 13170
FOURNISSEURS DE LA PATATE DU QUEBEC INC. (LES) 13170
FOYERAMA INC 13170
FRAMIK MOLD & DIECAST LTD 13170
FRANCE-QUEBEC AUTOMOBILE LTEE 13170
FREDERIC FOURRURES INC. 13170
FRONTIER INDUSTRIAL SUPPLY CO. INC. 13170
FUELCO ADDITIVE LIMITED 13159
G.B. & B. SERVICES INC. 13170
G. T. CONSTRUCTION LIMITEE 13170
GAGNON & GAGNON CONSTRUCTION INC. 13170
GAGNON (HENRI) LTEE 13170
GAGNON (MARCEL) TAILLEUR POUR HOMMES INC 13171
GARAGE LEO MESSIER & FILS INC. 13171
GARDEGIA INC. 13171
GELINAS-MELOCHE COMMERCIAL EQUIPMENT INC. 13171
GEMINEX INC. 13171
GESTION D'ACTIFS C G M LTEE 13171
GESTION DE VALEURS CGM INC. 13171
GESTION HORST LTEE 13171
GIMOROY LTEE 13171
GLOBUS CARTAGE INCORPORATED 13171
GOUDREAULT CHAIN SAW INC. 13171
GRANIT LECARME INC (LE) 13171
HABITATIONS DE L'OUTAOUAIS INC 13171
HABITATIONS LOUIS-FRECHETTE INC. 13171
HABITATIONS PAPINEAU-BEAUDRY INC. 13171
HABITATIONS SAINTE CLAIRE LTEE 13171
HAGER (JUNE) FASHIONS INC. 13171
HAROLD STANDARD & ASSOCIATES INC. 13171
HOTEL DE VILLEGIATURE MONT ACAPULCO INC. (L') 13171
HOTEL LE VICOMTE DE SHERBROOKE INC 13172
HOTEL-MOTEL AQUATILLE INC 13172
HOTELS-MOTELS G & G INC 13172

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

(suite)

HOULE & LIMA LIMITEE 13172
I & G ORIGINALS INC 13172
IDEAL WOODWORK INC 13172
IMEX ENTERPRISES INC 13172
IMMEUBLES AGATHE INC (LES) 13172
IMMEUBLES J C INC (LES) 13172
IMPORTATIONS B & B LTEE 13172
IMPORTATIONS SIMONE GEORGE INC. 13172
IMPRIMERIE MONTEE DE LIESSE LTEE 13172
INDUSTRIAL RESEARCH AND CONSULTING INC 13172
INDUSTRIES ALSIDE INC. (LES) 13172
INDUSTRIES AVELLIN LTEE (LES) 13172
INDUSTRIES LACHENAIE INC. (LES) 13172
INDUSTRIES NASRAL LTEE (LES) 13172
INDUSTRIES TRIEX LTEE (LES) 13172
INTERNATIONAL ATHLETIC PROMOTIONS INC. 13179
INTERNATIONAL LAMINATING & BONDING LTD 13173
INTERNATIONAL VEAL PRODUCERS LTD. 13179
INTER-TEL ELECTRONIC MANUFACTURING INC 13173
INVENTRONICKS LTD 13173
ITALIAN VILLAGE INC. (THE) 13185
J.D. PLOMBERIE INC 13173
J D PLUMBING INC 13173
JAMES PUBLISHING CO. LTD. 13173
JEAN JEAN BAR INC. 13173
JEANDO INC 13173
JOLLY GOOD HEALTH CENTER INC 13173
JOY BAKE SHOPS LTD. 13163
K R MECHANICAL CONTRACTING LTD 13173
KANABEK INVESTMENT CORPORATION 13173
KANAMERIC EQUIPMENT SALES LTD. 13173
KENTON REALTIES LTD 13173
KIVROM REALTIES INC 13173
KWONG HING IMPORTING CO LTD 13173
L.F. CONSTRUCTION INC 13173
LACHINE BLUEPRINT CO LTD 13173
LACHINE RAPIDES JUNIOR INC 13173
LALOYE LIMITEE 13173
LASALLE PUTT INC 13173
LAURENT INVESTMENTS CORPORATION 13166
LAURENTIAN JOLIETTE SAND SALT & GRAVEL LTD 13181
LAVAL STEEL CORPORATION 13166
LAVIGNE (RONALD) INC 13173
LAVOTO INC. 13174
LE CARTIER HEALTH CLUB INC. 13174
LEBLANC (MAURICE) PETROLEUM INC 13174
LECTRO-FLY INC 13174
LEMOYNE LOUNGE INC. 13174
LENNEX-TIMSON CORP 13174
LERO SERVICES INCORPORATED 13174
LIBRAIRIE LE CARREFOUR INC. 13174
LIBRAIRIES MODERNES DE MONTREAL INC (LES) 13174
LIFARE REALTY CORP 13174
LINDEM CONSTRUCTION INC. 13174
LINEAL HOLDING CORP. 13174
LINUCE SARCO PRODUCTION LTD. 13174

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

(suite)

LOCATIONS REX INC 13174
LONGTIN (GERRY) INC. 13174
LONGUEUIL EXCAVATION LTD. 13169
LORILOU STABLES INC 13174
LYN D'OR SALON LIMITEE 13174
M.B. PLUMBING & HEATING LTD (TEXTILE INDUSTRIES) 13164
M D A INC 13174
MACHINERIE HARKA INC 13174
MACHINERIES ARATOIRES ET INDUSTRIELLES DE SABREVOIS (LES) 13174
MACKAY GIFT SHOP LTD 13174
MAGASIN GOODMAN INC 13175
MAISON PHILIPPINE (CASA FILIPINA) INC 13175
MAISON UNIFAMILIALE M. M. INC 13175
MAISONS APOLLO INC 13175
MALEC INC 13175
MAPLE LEAF CAR WASH SYSTEMS INC. 13175
MARALCO TRADING COMPANY 13175
MARBRES VULCAIN LTEE (LES) 13175
MARBRU MANAGEMENT CORP. 13175
MARCHE DE L'ABBATOIR DE L'EST INC 13175
MARCON ELECTRONIQUE LTEE 13175
MARIE JOSE SNACK BAR INC 13175
MARIO FURNITURE LTD 13175
MARSO INC 13175
MATANE COURRIER INC 13175
MARTEL (FRANK) MOVING & STORAGE LTD. 13175
MATERIAUX BELLES-VUES LTEE 13175
MARV S SHOE DEN INC 13175
MAXCO MFG INC 13175
MAXINVEST INC 13175
MAYFAIR WALLPAPER AND PAINT INC 13175
MAYFIELD EXPL. AND DEVELOP. LTD (N.P.L.) 13176
MAYROSCO DEVELOPMENT CORP. 13176
MEILLEURES CUISINES D'AMERIQUE LTEE (LES) 13176
MERCERIE JEAN ROY INC 13176
METAUX DU NORD INC (LES) 13176
METRO CHEM LTD 13176
METRO DURAL BRICK AND STONE LTD 13176
METRO PAINT & DECORATION CO LTD 13176
METROPOLITAN KRAFT PAPER BOX INC 13176
MICHAELSTEPH INVESTMENTS INC 13176
MICHAUD PELLETIER & ASSOCIES INC 13176
MILLETTE ET FILS INCORPOREE 13176
MISTER SOL SPORTSWEAR INC. 13176
MOLO ENTERPRISES INC 13176
MONGEAU ET FRERES INC 13176
MONTECRIST CONSTRUCTION INC. 13176
MONTEE DE LIESSE PRINTING LTD 13172
MONTREAL ALTERATIONS CORP 13176
MONTREAL COLLECTION & INVESTIGATION AGENCY INC. 13160
MONTREAL HOME RENOVATION ASSOCIATES LTD 13176
MOREL CONSTRUCTION LTD 13176
MOREL CONSTRUCTION LTEE 13176
MORIN (EMILIEN L.) (1973) LTEE 13177
MOTEL DEVELOPMENT CORPORATION 13177
MOTEL MARIEVILLE LIMITEE 13177

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

(suite)

MOUNT ACAPULCO RESORT HOTEL INC. 13171
MURRAY BAY RESORT HOTELS INC. 13177
MURRAY'S FOREIGN FASHIONS INC 13177
N.D.G. ELECTRIC CO LTD 13177
N D G HEALTH SPA INC. 13177
N.H.B. ELECTRICAL CONTRACTORS LIMITED 13177
NAGY (ELENA) ART GALLERY INCORPORATED 13177
NASRAL INDUSTRIES LTD 13172
NATHAN LEVITT INVESTMENTS LTD 13177
NATIONAL WINDOWS (1966) INC. 13170
NEW CARLISLE STOCK CAR TRACK LTD 13177
NORDIND INC 13177
NORMAND LAHAIE LTEE 13177
NORTH AMERICAN ART ASSOCIATES INC. 13161
NORTH AMERICAN ARTISTS AND COMPANY 13161
NORTH COUNTRY DRESS SHOP INC 13177
NORTHERN METAL INC 13176
NORTHERN PAVING LTD. 13178
NOUVELLE GUINGUETTE INC. (LA) 13177
NUMAT LIMITED 13177
1177 REALTIES INC 13177
1172 STE-CATHERINE E RESTAURANT INC 13177
ORGANISATION DE CONGRES CAMSO INC 13177
OUTAOUAIS HABITATIONS INC 13171
P.A. & F. METAL INC 13177
P.L. COSMETIC INC 13177
PANORAMA SPORTSWEAR INC. 13185
PARADISE FISH & MEAT MARKET INC 13178
PARC DE CAMPING ET DE ROULOTTES ALOUETTE LTEE 13178
PARLEIGH LTD. 13178
PAVAGE DU NORD LTEE 13178
PENGRO INC 13178
PETROVIC LTEE 13178
PIZZERIA (LORENZO) INC 13178
PLACE BELFORT HOLDINGS LIMITED 13178
PLACE ST AIME INC 13178
PLACEMENT PLAZA LTEE 13178
PLACEMENTS CEMA INC. (LES) 13178
PLACEMENTS DOSU LTEE (LES) 13178
PLACEMENTS FRANCIS INC. (LES) 13178
PLACEMENTS G G P INC 13178
PLACEMENTS J. M. L. GAUTHIER & FILS LTEE (LES) 13178
PLACEMENTS LEGER INC. 13178
PLACEMENTS MORENA INC 13178
PLACEMENTS OPEX INC. (LES) 13178
PLACEMENTS PERODEAU INC (LES) 13178
PLASKON SALES INC 13178
PLAYBOY SALON LTD. 13181
PLOMBERIE PLAZA INC 13179
PORTIOMAT OF AMERICA (QUEBEC) LTD. 13179
POSD INVESTMENT INC 13179
PRADEF CORPORATION LTD 13166
PREVA INC 13179
PRIMARIOS IMPORT INC 13179
PRODUCTEURS INTERNATIONAUX DE VEAU LTEE 13179
PRODUCTION AMO LTEE 13179

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

(suite)

PRODUCTIONS MEDIA-MOUVEMENT INC. (LES) 13179
PRODUCTIONS SCORPION INC (LES) 13179
PRODUITS ALIMENTAIRES DAVEMIC INC. (LES) 13179
PRODUITS UNIVERSELS DE LA RIVE SUD INC. (LES) 13179
PROJET DOMINIC INC 13179
PROMOTIONS ATHLETIQUES INTERNATIONALES INC. (LES) 13179
PUB DE L'ELEPHANT BLANC INC. (LE) 13179
QUEBEC CONSUMER ADVERTISING LIMITED 13179
QUE-BEC LEASING AND LAUNDRY SERVICES LTD 13182
QUEBEC METAL REFINING INC 13160
QUEBEC POSTERS LIMITED 13160
QUEENSLAND INDUSTRIES LIMITED 13179
QUINN (M) & ASSOCIATES LTD 13179
R.G.R. LEBLANC CONSTRUCTION INC 13179
R M COMMUNICATION SERVICE INC 13182
RACK-ALL LTD 13180
RALCO CORPORATION 13180
RAPID METAL FABRICATORS LTD 13180
RAPID SERVICE FOODS INC 13180
RAPID SUPPORT FORMS INC. 13180
RAY-DAVE MEATS INC 13180
REKHI INTERNATIONAL TRADING COMPANY LIMITED 13180
RENE HAIR EXPERT (OTTAWA) INC. 13180
RENOBEL INC 13180
REPARATIONS LEFRANCOIS LTEE (LES) 13180
RESA INC 13180
REXLEY'S (1970) INC 13180
RHODES (PETER E.) AND ASSOCIATES (QUEBEC) LIMITED 13180
RHODES (PETER E.) ET ASSOCIES (QUEBEC) LIMITEE 13180
RIALTO PROVISIONS INC 13180
RICHMOND EXPRESS INC. 13180
ROBERT (GERARD) INC. 13180
ROBYNEL INC. 13180
RO-DOME-AIR INC 13180
ROLAND & MAURICE ENTERPRISES INC. 13169
ROSEMONT DRIVE YOURSELF LTD 13180
ROTISSERIE VERDUN INC. 13180
ROW DEVELOPMENT CORP. 13181
ROYA TEX GARMENTS LTD. 13181
ROYAL MANAGEMENT CORPORATION (INTERNATIONAL) LTD. 13181
RUBAR REALTY CORP 13181
RUDY (LEONARD) CONSTRUCTION CORP 13181
S B D LTD 13181
S J O INVESTMENT CORPORATION 13181
S. O. M. CORPORATION 13166
SABLE SEL & GRAVIER LAURENTIDE JOLIETTE LTEE 13181
SAFE-CRAFT GYRO MANUFACTURING LIMITED 13181
SAGEBACA INC 13181
ST-HENRI BAR-B-Q LTD 13181
SALIBA HABIB TRADING CO LTD 13181
SALON PLAYBOY LTEE 13181
SALON TAHITI LTD 13181
SANDWICH SHACK INC (THE) 13181
SAUVE (ROGER) HOLDINGS INC 13181
SAV-MOR LTD 13181
SAVOIE MILLING INC 13181

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

(suite)

SCHAEFER (A) JACQUES-CARTIER LTD 13181
SCORPION PRODUCTIONS INC 13179
SEBASTIEN DRAPERIES INC 13182
SECURITY SAFE INC 13165
SELA SERVICE INC 13182
SERVICE DE COMMUNICATION R M INC 13182
SERVICE DE LOCATION CROIX D'OR INC 13182
SERVICE DE PNEUS LACASSE INC 13182
SERVICES DE BUANDERIE POUR HOTEL B & B LTEE. (LES) 13182
SERVICES DE LOCATION ET DE BUANDERIE QUE-BEC LTEE 13182
SHIELD CATERING INC 13182
SILENCIEUX N. P. INC. (LES) 13182
SILHOUETTE HEALTH STUDIO OF LIMOILOU LTD 13183
SIMONEAU FIBRE DE VERRE LTEE 13182
SKE-BEC INC. 13182
SKI POLE PRODUCTIONS INC 13182
SMITH TRAVEL TOURS INC 13182
SNOW PARADISE INC 13182
SOCIETE BERNEL LTEE 13182
SOCIETE DE PUBLICATION LE COURRIER D'AHUNTSIC INC. (LA) 13182
SOCIETE IMMOBILIERE NEUFCHATEL INC 13182
SOCIETE PESTALOZZI DE MONTREAL INC. (LA) 13182
SOCIETE PETROLIERE ALPHA INC. 13182
SO-MA ROCK-SOCIETE DE MATERIEL POUR ROUTES ET CARRIERES INC 13183
SONAVISION INC 13183
SOU-CO INC 13183
SPECIALISTES EN CONSTRUCTION A. A. LIMITEE (LES) 13183
SPECIALITES FEMINA LIMITEE (LES) 13183
SPORTORAMA INC. 13183
STEELCOTE MANUFACTURING COMPANY OF EASTERN CANADA LTD 13183
STEPHEN CHILDREN'S WEAR LTD 13183
STOP SHOPS INC 13183
STUDIO 5 AGENCE D'ENREGISTREMENT ET DE PLACEMENT ARTISTIQUE INC 13183
STUDIO 5 RECORDING & BOOKING AGENCY INC 13183
STUDIO DE SANTE SILHOUETTE DE LIMOILOU LTEE 13183
STUDIO FIGARO INC 13183
SULINCO LTD 13183
SULINCO LTEE 13183
SUNSET HOLDINGS (QUEBEC) LIMITED 13183
SURPRENANT (JEAN E.) & ASSOCIATES LTD. 13183
SURPRENANT (JEAN E.) & ASSOCIES LTEE. 13183
SUTTON SALES LTD 13183
SYSTEME DE DISTRIBUTRICES ARMAND INC 13183
TARA EDITIONS LTD 13183
TECHRIDA LTEE 13184
TELE-CABLES DE LA MAURICIE INC 13184
TELMARK NICKEL CORPORATION (N.P.L.) 13184
THEATRE BIP-BOP INC. 13184
THEO ELECTRICAL SUPPLIES LTD 13159
THEO HOLDINGS INC 13184
THERMA SLIM INTERNATIONAL LTD 13184
THERMO MECHANICAL CO. LTD. 13184
TINI INC 13184
TONY SPECIAL PIZZA INC 13184
TOWNSHIP BOWLING LTD 13184
TRACOMIN (IMPORT-EXPORT) INC. 13184

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

(fin)

TRANSCRIPTA INC. 13184
TREMOLIERE TOWER CORP. 13184
TRIEX INDUSTRIES LTD 13172
TRIPHARM INC 13184
TRIXIE ENTERPRISES INC. 13169
TROPICANA FRUIT STORE INC. 13184
TUYAU FIBRECO LTEE 13184
UDO PRODUCTIONS INC 13184
UNIGLASS LTD 13184
UNIGLASS LTEE 13184
UNION CARPET DISTRIBUTORS INC 13184
UNIVERSAL ALUMINIUM INC 13160
VAL HUGUES (CANADA) LTD 13184
VAL MAURICE INC 13185
VAL RAY CORPORATION 13185
VARIETES ST-SYLVAIN INC 13185
VETEMENTS SPORT PANORAMA INC. 13185
VILLAGE ITALIEN INC. (LE) 13185
VILLE MARIE LIVESTOCK LIMITED 13185
VILLENEUVE (PIERRE) INC. 13185
WELO MAINTENANCE CO LTD 13185
WHITE ELEPHANT PUB INC. (THE) 13179
WIGS (NANCY) INC 13185
ZENITH INTERNATIONAL ENTERPRISES INC. 13169
ZOREX FURNITURE INC. 13160

LETTRES PATENTES ANNULEES

A L'ETOILE BLEUE INC. 13185
ACCESSOIRES-METAL CIE LTEE 13185
ACE AUTO BODY LTD. 13185
ACE CONSTRUCTION COMPANY LTD. 13185
ACE HAND-DRYER CORPORATION 13185
ACE KOSHER MEATS LTD. 13186
ACE TELEVISION AND APPLIANCES INC. 13186
ACME BARREL MANUFACTURING INC. 13186
ACME CLOTHING COMPANY LIMITED 13186
ADAM ASPHALT & PAVING LTD. 13186
ADAM ASPHALTE & PAVAGE LTEE 13186
ADMIRATION LINGERIE & SPORTSWEAR LTD. 13186
AETNA INVESTMENT CORPORATION 13195
AFFILIATED INVESTMENT COMPANY 13186
AGENCES SANSCHAGRIN INC. 13186
AGENCIES LIMITED 13186
AGILE CORPORATION 13186
AGNEW (J.) FOOTWEAR LTD. 13186
AJAX DISTRIBUTING OF QUEBEC CORP. 13186
ALL NATIONS BOOK AND FILM SERVICE LTD 13186
ALLIED PRESS INC. 13186
ALPHA PHOTO, INC. 13186
ALTAMONT MINES LTD *(N.P.L.)* 13186
AMCA METALLURGICAL CORP. 13186
AMEUBLEMENT SOCIAL LIMITEE 13186
ANDRJESSON MANUFACTURING CO. 13186
ANGLO CANADIAN DISTRIBUTORS INC. 13187
APA INVESTMENTS LTD. 13187
APPLIANCES & TV LTD. 13187

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES ANNULEES

(suite)

APPLIANCES UNLIMITED INC. 13187
ARCAND (L.) & CIE LTEE 13187
ARDAY PLUMBING AND HEATING SUPPLIES INC. 13187
ARMOR SUPPLY & SALES LTD. 13187
ARNOLD PRINTING CO. LTD. 13187
ARROW-QUEBEC COMPANY LIMITED (THE) 13187
ART TRADING COMPANY LIMITED 13187
ARTISTIC PRODUCTION CO. LTD. 13187
ARTO CONSTRUCTION INC. 13194
ASSOCIATED BUILDING CONTRACTORS INCORPORATED 13187
ASSOCIATED REALTY BROKERS LTD 13195
ASSOCIATED TRADE EXHIBITORS LTD. 13187
ASSOCIATION DES NATIFS D'AGNONE (LEGA AGNONESE) INC. (*Erratum*) 13490
ASSOCIATION PROFESSIONNELLE ET COMMERCIALE MONT-ROYAL (L') 13187
ASSOCIATION RURALE DES CONSOMMATEURS DE PETROLE INC. (L') 13187
ATELIERS MARTEL INC. (LES) 13187
ATLANTIC CITY PLAYLAND LTD. 13187
ATLAS STATIONERY INCORPORATED 13210
ATLAS TEXTILES LTD. 13187
ATLAS-WEBSTER INDUSTRIES LTD. 13187
AU GUEULETON INC. 13187
AUTHIER (P.E.) COMPAGNIE LIMITEE 13187
AZURE LTD. 13188
BAILLARGEON AUTOMOBILE LTEE LTD. 13188
BAILLARGEON CONSTRUCTION INC. 13188
BARMONT CORPORATION INC. 13188
BAZINET & BELISLE INC. 13188
BEA TAFFERT GOWNS INC. 13188
BEA'S LTD. 13188
BEAUCHAMP & DUQUETTE INC. 13188
BEAUFILM CORPORATION 13188
BEAUHARNOIS OIL & GAS CO. LTD. (*N.P.L.*) 13188
BEAURIVAGE & FRERES LIMITEE 13188
BEAUSEJOUR & TELLIER INC. 13188
BEDARD AND ARMSTRONG LIMITED 13188
BEDARD & FRERES INCORPORE 13188
BELANGER AUTOMOBILE LTEE 13188
BELLE-COSTE LIMITED 13188
BELLE-COSTE LIMITEE 13188
BELLEVUE DEVELOPMENT LTD. 13188
BELLEVUE NOVELTIES LIMITED 13209
BELLEVUE SERVICE STATION LIMITEE 13188
BELMONT CORPORATION LIMITED 13195
BELMONT PARK ASSOCIATES LIMITED 13188
BELVEDERE SPACE-SAVING PRODUCTS INC. 13188
BENTWOOD CHAIRS CO. 13189
BERGERON (A) LIMITEE 13189
BERNARD (FERNAND), LIMITEE 13189
BERRIGAN MINES LIMITED (*P.L.*) 13189
BIBEAU FURNITURE LIMITED 13189
BIBEAU FURNITURE LIMITÉE 13189
BIJOUTERIE AUBE INC. 13189
BIJOUTERIE PA-RO, LIMITEE (LA) 13189
BLACK (RAY S.) INC. 13189
BLAINVILLE ACCEPTANCE CORPORATION LTD. 13189
BLAMPIED'S INC. 13189

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES ANNULEES

(suite)

BLOUIN (JACQUES) AUTOMOBILE LIMITEE 13189
BLUEBIRD BARBER SHOP & CIGAR STORE LTD. 13189
BOLSEY CORPORATION OF CANADA 13189
BONNET INC. (LE) 13189
BOREAL CONSTRUCTION CO. 13189
BOUCHARD & FRERES LIMITEE 13189
BOUCHARD (RENE) LIMITED 13189
BOUCHARD (RENE) LIMITEE 13189
BOURBONNIERE (JEAN) HARDWARE LIMITED 13189
BOURGAULT (J.L.) LTEE 13190
BOURGIE (AIME) SPORTS LTD. 13190
BOURGIE (AIME) SPORTS LTEE 13190
BOURLAMARQUE PLUMBING & HEATING CO. LTD. 13190
BOWMAN CORPORATION LIMITED 13190
CEDAR BRAND CLOTHES INC. 13190
BRESSANI MINES LIMITED (*N.P.L.*) 13190
BREUVAGES DELICIEUX LTEE 13190
BRITEX LTD. 13190
BROADVIEW TELEVISION SERVICE COMPANY 13190
BROOKLINE CO. LTD. (THE) 13190
BRUNELLE (GUY) AUTOMOBILES INC. 13190
BRUNO CONSTRUCTION LTD. 13190
BUCHAN CONSTRUCTION COMPANY 13190
BUCHAREST INC. (THE) 13190
BUSGANG REALTIES LTD. 13190
CABOT ENTERPRISES LTD. 13197
CACTUS INDUSTRIES LIMITED 13201
CADOTTE & DEMERS LTD. 13190
CADOTTE & DEMERS LTEE 13190
CAFE MEXICO LIMITEE 13190
CAFE SAVOY INC. 13190
CALOGE LTEE (LA) 13190
CANADA CHIBOUGAMAU RESOURCES LIMITED (*N.P.L.*) 13190
CANADA DESK INC. 13191
CANADA JAPAN TRADING CO. LTD. 13191
CANADIAN CREDIT INC. 13195
CANADIAN CURLING STONES LIMITED 13191
CANADIAN NEUTRAL SULPHITE CORPORATION 13191
CANADIAN ROD & GUN CO. LTD. 13191
CANADIAN SUMMIT OF BOSTON INC. 13191
CANNON INDUSTRIES LTD. 13191
CAPE DIAMOND INVESTMENT LIMITED 13191
CAPIL-HAIR INSTITUTE INC. 13191
CAR WASH & SERVICE LTD. 13191
CAREAU (PHILIPPE) LIMITEE 13191
CARMEN FLEURISTE (LTEE) 13191
CARMEN SHOES LTD. 13191
CARRIER & GIRARD AUTOMOBILES LIMITEE 13191
CARRIERE GRAND'MERE LIMITEE 13191
CAVODI LTD. 13191
CENTRE DE COUTURE PFAFF CHICOUTIMI LIMITEE 13191
CENTRE DU GAZ PROPANE COMPAGNIE LIMITEE (LE) 13191
CENTRE ITALO CANADIEN LTEE 13191
CENTRE MEDICAL DU NORD LTEE (LE) 13192
CENTRE TOURISTIQUE FRANCAIS INC. 13192
CENTRES DE COUTURE MONTREAL INC. 13192

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES ANNULEES

(*suite*)

CERCUEIL GENERAL LTEE 13192
CHALEUR BAY GARAGE COMPANY LIMITED 13192
CHAMBLY PUBLISHING CO. LTD. 13193
CHAMPS DE MARS SERVICE STATION LIMITED 13192
CHARLAND (J.M.) LTEE 13192
CHARLEBOIS (JEANNE D'ARC) INC. 13192
CHARRON, SIMARD & RAYMOND, INCORPOREE 13192
CHEMICALS & GELATINS LTD. 13192
CHESTERFIELD HOUSE INC. 13192
CHEZ PAREE LINGERIE LTD. 13192
CHEZ WARNER'S INC. 13192
CHICKEN CHARLIE INC. 13192
CHICK'N CUTUPS INCORPORATED 13192
CHICOUTIMI IRON & TITANIUM CORP. (.P.L.) 13192
CHROME MANUFACTURING LTD. 13192
CHUCK WAGON RESTAURANT INC. 13192
CIE DE DEVELOPPEMENT FRANMONT LIMITEE (LA) 13192
CIE DE PUBLICATION DE CHAMBLY LTEE 13193
CIE DE PUBLICATION TELESCOPE LIMITEE 13193
CIE MARTEL, LIMITEE (LA) 13193
CITADEL AUTOMOBILE LIMITED 12193
CITADEL AUTOMOBILES LIMITEE 13193
CITY TOWERS REALTY LIMITED 13193
CLARK BOURLAMAQUE GOLD MINES, LIMITED (*N.P.L.*) 13193
CLAUDE & ROBERT LIMITEE 13193
CLAUDE INC. 13193
CLERDUC GOLD MINES LIMITED (*N.P.L.*) 13193
CLERMONT CONSTRUCTION INC. 13193
CLINIQUE CAPILLAIRE PLAMONDON INCORPOREE (LA) 13193
CLUB DE COURSES DE BEAUCE LIMITEE 13193
COFFEE-MATIC COMPANY LIMITED 13193
COLBLAKE ASBESTOS CO. LTD (*N.P.L.*) 13193
COLOSSAL ENTERPRISES LTD. 13193
COLUMBIA LITHIUM CORPORATION (*N.P.L.*) 13193
COLUMBIA TEXTILES LTD. 13193
COMFORT CLOTHING MFG. CO. 13193
COMMERCIAL INVESTMENT OF QUEBEC INC. 13194
COMMUNITY PRESS INC. 13194
COMPAGNIE CANTON MARCHAND (INCORPOREE) (LA) 13194
COMPAGNIE DE BOIS ST GERMAIN LTEE 13194
COMPAGNIE DE PUBLICATION ICI MONTREAL LIMITEE (LA) 13194
COMPAGNIE D'EXCAVATION SANTERRE LIMITEE (LA) 13194
COMPAGNIE GENERALE DU DISQUE FRANCAIS LTEE 13194
COMPAGNIE GRENON & FILS LIMITEE (LA) 13194
COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE MATANE LIMITEE (LA) 13194
COMPAGNIE METROPOLITAINE D'APPELS TELEPHONIQUES 13194
CONSEIL DES MEDIA DE LA MAURICIE ET DU CENTRE DU QUEBEC (*Erratum*) 13490
CONSERVERIE FRESNIERE LTEE 13194
CONSTRUCTION A. FRASER LTEE 13194
CONSTRUCTION ARTO INC. 13194
CONSTRUCTION DE L'ESTRIE INC. 13194
CONSTRUCTION DEBAUMAC LTEE 13194
CONSTRUCTIONS DU FORT CONSTRUCTIONS INC. 13194
CONTINENTAL ASBESTOS MINES LIMITED (*N.P.L.*) 13195
CORAL CORPORATION 13195
CORINNE ASBESTOS & CHROME CORPORATION LTD. (*N.P.L.*) 13195
CORONATION AUTOMATIC EGG BOILER INC. 13195

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES ANNULEES

(suite)

CORONATION MARKET LTD. 13195
CORPORATION BELMONT LIMITEE 13195
CORPORATION DE PLACEMENT AETNA 13195
COTE, BERNARD INC. 13195
COTE ST. LUC DEVELOPMENT INC. 13195
COU-COU BAR-B-Q INC. 13195
COURTIERS D'IMMEUBLE ASSOCIES LTEE 13195
COURTSEG TEXTILES INCORPORATED 13195
CRAWFORD & CHENIER LTEE-LTD. 13195
CREATIVE METAL PRODUCTS CO. LTD. 13195
CREDIT CANADIEN INC. 13195
D G M OILS INC. 13195
DAMORITO MILK PRODUCTS LIMITED 13195
DAVID & BELANGER LTEE 13195
DAVIS ELECTRONICS MANUFACTURING CORPORATION LTD. 13195
DE LUXE DELICATESSEN INC. 13196
DE QUOY (J.L.) & CIE LIMITEE 13196
DEBAUMAC CONSTRUCTION LTD. 13194
DELTA CONSTRUCTION INCORPOREE 13196
DESJARDINS (JEROME) LIMITEE 13196
DESJARLAIS & CIE LTEE 13196
DESORMEAU & FILS INC. 13196
DIEHL PUBLICATION INCORPORATED 13196
DOHERTY IRON & METAL CO. 13196
DOMESTIC FURNISHINGS COMPANY LIMITED 13196
DONAHUE ELECTRIC LTEE, LTD. 13196
DORSET SECURITIES LTD. 13196
DRAPEAU & GARIEPY CONSTRUCTION COMPAGNIE LTEE 13196
DRESS MART INCORPORATED 13196
DUBE (L.R.) & COMPAGNIE LTEE 13196
DUBOIS (H.R.) LIMITEE 13196
DUFRESNE LUMBER INC. 13196
DUNNE AGENCIES LIMITED 13196
DURHAM (CANADA) SALES LIMITED 13196
DUSSAULT (WILLIE) LIMITEE 13196
EASTERN LOGGING CO. LTD. 13196
EASTERN QUEBEC URANIUM & NICKEL CORPORATION LIMITED (*N.P.L.*) 13197
EDITIONS DE L'ANGELUS INC. 13197
EDITIONS MASKA INC. (LES) 13197
EDOR TEXTILES LTD. 13197
ELECTRO MOBILIER INC. 13197
ELECTRO VISION MFG. CO. LTD. 13197
ELECTRONIC LEADERS INC. 13197
ELIAS FURS INC. 13197
ELITE FURNITURE LTD. 13197
ELITE LINGERIE STORES LTD. 13197
ELOI STORE LTD. 13205
EMPIRE GARAGE LIMITED 13197
EMPIRE GARAGE LIMITEE 13197
EMPRESS FUR CO. 13197
ENTREPRISES CABOT LTEE. (LES) 13197
ENTREPRISES GRANBY LIMITEE (LES) 13197
ENTREPRISES GUAY LIMITEE (LES) 13197
ESSEX INVESTMENT CORPORATION 13197
ESTATE DANIEL ASSH REALTY CO. (THE) 13197
EXCEL AUTOMOBILES LTD. 13197

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES ANNULEES

(suite)

EXCEL PROVISIONERS LTD. 13197
EXTINCTEUR «ATOMIC» MARTEL LTEE 13198
FAIRVIEW GARMENTS INC. 13198
FASHION FAIR INC. 13198
FASHION SPORTSWEAR INC. 13198
FIELDING AVENUE INVESTMENT CORPORATION 13198
FIORE CONSTRUCTION CO. LTD. 13198
FIRST NATIONAL SECURITIES INC. 13198
FLORENTIA REALTIES LTD. 13198
FLYNN ENTERPRISES LTD. 13198
FORTIN & FILS LTEE 13198
FORUM CONSTRUCTION CORPORATION 13198
FOURRURES RADISSON LTEE (LES) 13198
FRANMONT DEVELOPMENT CO. LIMITED 13192
FRANCE CANADA AMUSEMENT LTD. 13198
FRANCOEUR (J.A.) & CIE LTEE 13198
FRECHETTE (ELZEAR) LTEE 13198
FREEMAN (LEACY) AND CO. LTD 13204
FRESNIERE PRESERVING LTD. 13194
FUR STUDIO INC. 13198
FURNITURE PRODUCTS INC. 13198
GAGNON (GILLES) LIMITEE 13198
GALERIE OPERA LIMITEE 13198
GARAGE LANDRY LTEE 13198
GARDEN VALE HOUSING LTD. 13198
GATEX COMPANY 13199
GATINEAU INSURANCE AGENCY LIMITED 13199
GATINEAU SECURITIES INC. 13199
GAUDET CONSTRUCTION CO., LTEE LTD. 13199
GENDRON AUTOMOBILE INC. 13199
GENERAL CASKET LTD. 13192
GENERAL CONSTRUCTION AND REPAIR COMPANY LIMITED 13199
GENERAL CONVERTERS LTD. 13199
GENERAL RESTAURANTS CORPORATION 13199
GEORGE AUTOMOBILE LIMITED 13199
GEORGE AUTOMOBILE LIMITEE 13199
GERMAIN EXPRESS INC. 13199
GIFTWARE INC. 13199
GIMEX CORPORATION 13199
GIRARD (A) LIMITED 13199
GIRARD (A) LIMITEE 13199
GIROUX (WILFRID) LIMITEE 13199
GLENDALE CLEANERS AND DYERS LTD. 13199
GLOBAL CONVERTERS AND TRADERS LTD. 13199
GODBOUT & BERUBE INC. 13199
GONTHIER & GAGNON CIE LTEE 13199
GOODCRAFT CLOTHING COMPANY LIMITED 13199
GOODRIDGE INDUSTRIES LTD. 13200
GORDON-LACEY CHEMICAL PRODUCTS COMPANY, LTD. 13200
GOULD COLD STORAGE CO. (THE) 13200
GOURMET SALES INC. 13218
GOVERNAIRE CONTRACTING MECHANICS LIMITED 13200
GRAHAM COURT APTS. INC. 13200
GRANBY ENTERPRISES LIMITED. 13197
GRAND DEVELOPMENT CO. LTD. *(N.P.L.)* 13200
GRAND PLEATING MFG. CO. LTD. 13200

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES ANNULEES

(suite)

GRAND REALTY COMPANY 13200
GREAT VOLCANO MINES LTD. (*N.P.L.*) 13200
GRETE D'HONT INCORPORATED 13200
GRILLMOR LIMITED 13200
GUAY ENTERPRISES LIMITED 13197
GUEVREMONT (ALDEI) CONSTRUCTION LTEE 13200
GUILBAULT CONSTRUCTION INCORPORATED 13200
GYMNASE PAUL LIMITEE 13200
HABANA CIGAR CO. (LA) 13200
HABITATIONS LAURENTIENNES LTEE (LES) 13200
HANDCRAFT CLOTHES INC. 13200
HARLEIGH (CANADA) CO. INC. 13200
HARTMAN'S STATIONERY INC. 13200
HENRY'S FURNITURE LIMITED 13200
HOUBEN FINE FURS LIMITED 13201
HOUSE OF HAYDEN INC. 13201
HOUSEHOLD GIFT CLUB PLAN LIMITED 13201
HOWD CORPORATION 13201
HUB HARDWARE LTD. (THE) 13201
HUDSON REALTIES CORPORATION LTD. 13201
HYDRO STONE CO. LTD. 13201
IBERVILLE FURNITURE & APPLIANCES CO LTD. 13201
IDEAL VALET SERVICE INC. 13201
IGLOO INC. 13201
IMMEUBLES DU MONT LTEE (LES) 13201
IMPERIAL CLOTHES LIMITED 13201
IMPRIMERIE BRANDON & CO. LTEE 13201
IMPRIMERIE MASSON LIMITEE 13201
IMPRIMERIE VILLERAY LIMITEE 13201
INDUSTRIAL DISTRIBUTORS LTD. 13201
INDUSTRIAL MECHANICAL SOCIETY LTD. 13201
INDUSTRIES CACTUS LIMITEE 13201
INDUSTRIES ROUYN-NORANDA INDUSTRIES LTEE-LTD. (LES) 13201
INSTITUT DE PROMOTION DES INTERETS DU CONSOMMATEUR (*Erratum*) 13490
INTERNATIONAL CONVERTERS & TRADERS LIMITED 13201
INTERNATIONAL FLOORING COMPANY LIMITED 13202
IONITE BATTERY SALES CO. LTD. 13202
IROQUOIS INVESTMENTS LIMITED. 13202
ISLAND REALTIES INC. 13202
ITALO CANADIAN CENTER LTD. 13191
JEAN'S NUT STORE LIMITED 13202
JEAN TALON ENTERPRISES LIMITED 13202
JETTE (J.W.) LIMITEE 13202
JOUBERT (J. LOUIS) INC. 13202
K & M CONSTRUCTION LTD. 13202
K.R.B. METAL PRODUCTS LTD. 13202
KASONS REALTIES INC. 13202
KATEL LTD. 13202
KEMLER MINING COMPANY LIMITED (*N.P.L.*) 13202
KENLEY MILLS, CORP. 13202
KILDON LTD. 13202
KING (P.J.) FOOD SERVICES LTD. 13202
KOHN METALS INC. 13202
KOREN (H J) & CO. INC. 13202
L.R. PRODUCTIONS CO. LTD. 13202
LABERGE (J.O.) LTEE 13202

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES ANNULEES

(suite)

LABORATOIRE MARTIN INC. 13203
L'ABORD-A-PLOUFFE AUTOMOBILE LIMITEE 13203
LABRADOR & UNGAVA ENTERPRISES LIMITED 13203
LABRADOR & UNGAVA ENTREPRISES LIMITEE 13203
LAC DESERT LTD. *(N.P.L.)* 13203
LACHANCE INC. 13203
LADY DUNDEE INC. 13203
LAGACE (E. & G.) INC. 13203
LAKE ST. JOHN VENEER CORPORATION 13203
LALONDE MOTOR SALES LIMITED 13203
LAMARCHE & MOREL LTEE 13203
LAMBERT (JO) INC. 13203
LANDRY (P H) ET FILS INC. 13203
LANGELIER FISH AND GAME CLUB, INCORPORATED 13203
LANORAIE PACKING COMPANY 13203
LAPERRIERE (P.E.) INC. 13203
LAPLANTE (EMILE) INCORPOREE 13203
LAPOL LIMITED 13203
LAREAULT (JOS) LIMITEE 13203
LASALLE HATS INC. 13203
LASALLE PLUMBING & HEATING LIMITED 13204
LAURENTIAN DISTRIBUTING CO. LTD. 13204
LAURENTIAN SECURITIES INC. 13204
LAVAL CATERERS INC. 13216
LAVAL PETROLEUM LTEE 13204
LAVAN FLOORING CO. 13204
LAVIGNE AIR-KOOL VENETIAN BLINDS INC. 13204
LEADER APPLIANCES LTD. 13204
LEBLANC (ROSAIRE) INC. 13204
LEE TEA ROOM INC. 13204
LEGAULT (MARCEL) LTEE 13204
LEMIEUX & FRERE INC. 13204
LENMAX CORPORATION 13204
LENNOX HAT MANUFACTURING COMPANY LIMITED 13204
LESSARD (MAURICE) LTEE 13204
LESSARD (RUDY) INC. 13204
LEVELALL INC. 13204
LEWIS BROTHERS ASPHALT PAVING LIMITED 13204
LIBRAIRIE LANGLAIS LIMITEE (LA) 13204
LINGERIE FAMILIALE INC. 13204
LION SHOE CO. LTD. 13204
LITHOGRAPHIE CENTRALE LIMITEE 13205
LIVIA SYLVA LTD. 13205
LOCAL REALTY CONSTRUCTION INC. 13205
LONGPRE & FRERE LTEE 13205
LONGUEUIL FURNITURE LIMITED 13205
LORANGER (RODOLPHE) INC. 13205
LORRIE INC. 13205
LOUDEE-QUEBEC STEEL INC. 13205
LOU-ISA PULLEY LIMITED 13211
LOW & ASSOCIATES COMPANY LTD. 13205
LOW (H.A.) & CO. LTD. 13205
MACDOM COMPANY, LTD. (THE) 13205
MACHINE CRAFT INCORPORATED 13205
MADER (L.E.) AND COMPANY LIMITED 13205
MADE-RITE KNITWEAR LIMITED 13205

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES ANNULEES

(suite)

MADISON MACHINERY INC. 13205
MADISON SHIRT CO. LTD. 13205
MAGASIN ELOI LTEE 13205
MAISON ALYSE INC. 13205
MAISON BLOOMFIELD LTEE. (LA) 13205
MAMMY'S LAUNDRY & CLEANERS INC. 13205
MANIATE ELECTRICAL PRODUCTS CO. 13205
MANTHA (JEAN-MARIE) INC. 13206
MANUFACTURE DE MEUBLES DE MONTMAGNY LIMITEE (LA) 13206
MANUFACTURING INVESTMENTS LIMITED 13206
MARCHA REALTY COMPANY LTD. 13206
MARCHAND NATIONAL INCORPORE (LE) 13206
MARION (VICTOR) LIMITEE 13206
JEAN MAROIS COMPAGNIE LTEE 13206
MARTEX INC. 13206
MAR-TIGNY AUTOMOBILES LTEE 13206
MARTIN FISHER COMPANY LTD. 13206
MARTIN LABORATORIES INC. 13203
MARTINEAU & ASSOCIATES INC. 13206
MARTINEAU & ASSOCIES INC. 13206
MASSE REFRIGERATION CO. LTD. 13206
MASSON PRINTING LIMITED. 13201
MATANE BUILDING SUPPLIES LTD. 13206
MATERIAUX DE CONSTRUCTION DE SAINT HYACINTHE LIMITEE (LES) 13206
MAUREEN'S LTD. 13206
MCLEOD TRANSPORTATION LIMITED 13206
MELLON MINERALS LIMITED (*N.P.L.*) 13206
MELROSE LENDING LIBRARY & AGENCIES LIMITED 13206
METAL ACCESSORIES CO. LTD. 13185
METEOR ELECTRICAL LIMITED 13206
METROPOLITAIN BRICK INC. 13207
METROPOLITAN MILK CORPORATION 13207
METROPOLITAN PLUMBING & HEATING CONTRACTORS LIMITED 13210
METROPOLITAN TELEPHONE ANSWERING COMPANY 13194
METROPOLITAN TELEVISION SERVICE LIMITED 13207
METROPOLITAN WHOLESALE LUMBER LTD. 13207
MEUBLES SAMSON FURNITURE INC. (LES) 13207
MICHEL & MAURICE INC 13207
MLLE L. TRACEY INC 13207
MODEL CONSTRUCTION CO. LTD 13207
MODERN FINANCE COMPANY LIMITED 13207
MODERN PIPE WORKS LIMITED 13207
MODERN SWISS PRODUCTIONS INC 13207
MONAST (A.) & CIE LIMITEE 13207
MONGEAU (MAURICE) TIRE SALES LTD 13207
MONTREAL AIR SERVICES LTD 13207
MONTREAL CONVERTERS LIMITED 13207
MONTREAL HEADWEAR & NOVELTY CO. LTD 13207
MONTREAL INDOOR PARKING INC. 13207
MONTREAL MOTORS LTD 13207
MONTREAL PAVING LTD 13207
MONTREAL SEWING CENTRES INC 13192
MONTREAL TITANIUM CORPORATION (*N.P.L.*) 13207
MOPAS SPORTSWEAR INC 13208
MOQUIN & VIDA INC 13208
MORGAN (MARY) INC 13208

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES ANNULEES

(suite)

MORIN (G.) CIE LTEE 13208
MORIN (NARCISSE) LIMITEE 13208
MOTOR ELECTRIC CONTROL LTD. 13208
MOTOR REPAIR LIMITED 13208
MOUNT STEPHEN SILK MILLS LTD 13208
MULTI-DECK (CANADA) LTD 13208
MUNICIPAL SERVICE CORPORATION LIMITED 13208
NADEAU (ARTHUR) COMPANY LIMITED 13208
NADEAU (CLAUDE) LIMITED 13208
NAMUR REALTIES LIMITED 13208
NATIONAL BELT CO. LTD. 13208
NATIONAL BOILER WORKS CO. LTD. 13208
NATIONAL DOOR LTD. 13210
NATIONAL MERCHANT INCORPORATED (THE) 13206
NATIONAL STEVEDORING COMPANY LIMITED 13208
NEW ENGLAND OVERSEAS LTD. 13208
NEW QUEBEC & UNGAVA MINING CORPORATION (*N.P.L.*) 13208
NEW WAY CONSTRUCTION CO. LTD. 13208
NIAGARA REALTIES LTD. 13208
NINETEEN EIGHTY RESTAURANT LTD (THE) 13209
NORDIC TRADING CORPORATION 13209
NORMISKA MINING AND EXPLORATION LIMITED (*N.P.L.*) 13209
NORTH-EAST CONSTRUCTION LTD. 13209
NORTHERN FISH AND CAVIAR CO. LTD. 13209
NOUVEAUTES BELLEVUE LIMITEE 13209
OBJETS DE PIETE LTEE 13209
OIL TRADERS LIMITED 13209
OLD CADDIES INCORPORATED 13209
OLD ROUMANIAN RESTAURANT AND STEAK HOUSE INC. 13209
OLYMPIC RESTAURANT INC. 13209
OPAL METALCRAFT CORP. 13209
ORIGINAL GARMENT INC. 13209
ORNSTEIN (EMERIC) INC. 13209
OSISKO PETROLEUM INCORPORATED 13209
OSTROFF (L.) INC. 13209
OUELLETTE (GASTON) & CIE LTEE 13209
P M L FILM PRODUCTIONS LTD 13209
PADULO CLOTHES INC. 13209
PAILHIES ET ROUGERIE LIMITEE 13209
PAN-AMERICAN INVESTMENT CORPORATION 13210
PAPETERIE ATLAS INCORPOREE 13210
PAQUETTE (HILAIRE) AUTOMOBILE CO. LTEE 13210
PARIS-CHARME LIMITED 13210
PATENTS & DEVELOPMENT LIMITED 13210
PERFECT DRY CLEANERS VAL D'OR LIMITED 13210
PERLON CORPORATION 13210
PHOTO-CINEMA TELEVISION INC. 13210
PINNACLE LODGE INC. 13210
PIQUETTE (LEO) LIMITEE 13210
PLAMONDON HAIR AND SCALP CLINIC INCORPORATED (THE) 13193
PLANTE (P.) INC. 13210
PLOMBERIE DE HAUTERIVE INC. (LA) 13210
PLOMBERIE HOCHELAGA LTEE 13210
PLOMBERIE METROPOLITAINE LIMITEE (LA) 13210
POISSANT (GASTON) LIMITEE 13210
POLAR AIR CONDITIONING CO. LTD. 13210

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES ANNULEES

(suite)

POLAR CIE DE CLIMATISATION LTEE 13210
PONTIAC SECURITIES LTD. 13210
PONTIAC TRADING CORPORATION 13210
PORTE NATIONAL LTEE (LA) 13210
PORTE REGOR LTEE 13211
PORTNEUF AUTOMOBILES INC. 13211
PORTNEUF MILLS LIMITED 13211
POULIE LOU-ISA LIMITEE (LA) 13211
PRAIRIE CONSTRUCTION INC. 13211
PRO ELECTRIC COMPANY LTD. 13211
PRODUITS DE CIMENT STE-AGATHE LTEE (LES) 13211
PROPANE GAS CENTER COMPANY LIMITED 13191
PROVINCIAL CROWN CORK CO. LTD 13211
PROVOST FRUIT CO 13211
PRUDENTIAL FINANCE LIMITED 13211
QUEBEC CONSTRUCTION INC 13211
QUEBEC INDUSTRIAL CATERERS LTD. 13211
QUEBEC JOBBERS INC. 13211
QUEBEC ORGANO LTD. 13211
R M G LIMITED 13211
R M G LIMITEE 13211
RACINE HOUSEHOLD REFRIGERATORS LTD. 13211
RACINE REFRIGERATEURS DOMESTIQUES LTEE 13211
RADIANT HOMES (QUEBEC) LTD 13211
RADISSON EQUIPEMENT LTEE 13211
RADISSON EQUIPMENT LTD. 13211
RADISSON FURS LTD. 13198
RADISSON PLANING MILLS INC. 13211
RAMLO KOSHER PACKERS LTD 13212
RANCOURT (B.N.) LIMITEE 13212
RECORD PLAYER CORPORATION 13212
REDEX LABORATORIES INC. 13212
REDINGUE (J.D.) AND CO. LTD 13212
REGOR DOOR LTD 13211
RELAIS DE L'AUTO LTEE 13212
RELIGIOUS SUPPLIES LTD 13209
RENAUD (G.) INCORPORE 13212
RESTAURANT BONNET BLEU LTEE 13212
REX PETROLEUM LTD 13212
RHEAL VALET SERVICE INC. 13212
RICARD CONFECTION INC. 13212
RICHSTONE BAKERIES INC 13212
RICHSTONE SALES INC. 13212
RIGAUD SAND & GRAVEL TRANSPORT CO. LTD. 13212
RINA ORIGINALS INC. 13212
RIVIERA COUNTRY CLUB INC. 13212
RIVIERE-DU-LOUP STAINLESS STEEL COMPAGNIE LTEE 13212
ROBERT CONSTRUCTION LIMITEE 13212
ROLGA CHIBOUGAMAU MINES LIMITED (*L.R.P.*) 13212
ROLL-O-MAT CO. LTD. 13212
ROMAN WOODCRAFT INC. 13212
RONA INC. 13213
ROSEMOUNT REALTIES LIMITED 13213
ROSENBERG'S RESTAURANT INC. 13213
ROSITA GARMENT INC 13213
ROWIN CORPORATION 13213

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES ANNULEES

(suite)

ROY (RAPHAEL) LTEE 13213
ROYAL GARAGE LIMITED 13213
RUSCO-SHERBROOKE INC 13213
ST AGATHE CEMENT PRODUCTS LTD 13211
ST-DENIS (M.) CO 13213
ST GERMAIN LUMBER CO. LTD. 13194
ST. HYACINTHE BUILDERS SUPPLIES LIMITED 13206
ST JEROME BAR B Q INC 13213
SAINT LAURENT ARTICLES RELIGIEUX LTEE 13213
ST. LAWRENCE RIVER OIL CO. LTD. (*N.P.L.*) 13213
ST-MAURICE MINERALS CORPORATION (*N.P.L.*) 13213
ST MAURICE STAINLESS STEEL LTEE 13213
ST. MICHEL DRY CLEANERS LIMITED 13213
ST. MORITZ RESTAURANT INCORPORATED 13213
ST. PAUL DRESSING MILLS INC. 13213
ST-PIERRE GRANITE, INC. 13213
STE. ROSE CLEANERS AND LAUNDERERS LTD. 13213
SALAISON MAISONNEUVE LIMITEE 13213
SANI-PULP CORPORATION 13214
SANITEX PRODUCTS LIMITED 13214
SANSCHAGRIN AGENCIES INC. 13186
SANTERRE EXCAVATION COMPANY LIMITED 13194
SCHLAER JEWELLERY SUPPLY INC. 13214
SECURED INVESTMENT COMPANY 13214
SEGUIN LECLERC INC. 13214
SELMORE HAT MFG CO. LIMITED 13214
SENNEVILLE (R.) LTEE 13214
SERVICE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL LTEE 13214
SERVICE METALS INCORPORATED 13214
SEVEN ISLAND'S SPORTMAN'S CLUB INC. 13214
SEW-RITE (MONTREAL) LIMITED 13214
SHARON INDUSTRIES CO. LIMITED 13214
SHAWINIGAN MINERALS LTD. 13214
SHELBERN INDUSTRIES CANADA LTD. 13214
SHERBROOKE GLASSHEAT & SUPPLIES INC. 13214
SICOTTE (LOUIS) INCORPOREE 13214
SIGMA REALTY CORPORATION 13214
SINGER (H.L.) CO. 13214
SINGER'S CORSET SHOPPE LTD. 13214
SNOWDON MEAT MARKET INCORPORATED 13214
SNOWHILL INVESTMENT INC. 13214
SOCIAL AMUSEMENT INC. 13215
SOCIAL FURNITURE LIMITED 13186
SOCIETE EMILE LEBEL INC. (LA) 13215
SOCIETE GENERALE D'ALIMENTATION LIMITEE 13215
SOUND CONSTRUCTION LTD. 13215
SOUTH BACHELOR MINING COMPANY LIMITED (*N.P.L.*) 13215
SOUTH SHORE ABATTOIR LIMITED 13215
SOUTH SHORE COMMERCIAL DEVELOPMENT CORP. 13215
SOUTHERN ASBESTOS CO. LIMITED (*N.P.L.*) 13215
SOUTHERN TRANSPORT LIMITED 13215
SPORTS LEADER INC. 13215
STANFORD CONVERTERS INC. 13215
STANLEY GREETING (CANADA) LTD. 13215
STERLING FINANCE CORPORATION 13215
STEVENS MFG LTD. 13215

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES ANNULEES

(suite)

STORY (KEN) GARAGE LIMITED 13202
STUDIOS ALBERT GILLES LTEE (LES) 13215
SUN RAY NOVELTIES COMPANY LIMITED 13215
SUNSET BARBECUE LIMITED 13215
SUPERLITE INCORPORATED 13215
SUPERSALES INC. 13215
SUPREME UPHOLSTERING MFG CO. LTD. 13215
SUSSEX INVESTMENT CORPORATION 13216
SWANK GENERAL WEAR INC. 13216
SYNDICAT ECONOMIQUE DE HULL LIMITEE, (SYNECO) (LE) 13216
T. & T. AUTO SUPPLY (ST-FELICIEN) LTEE 13216
TALISMAN (BEN) INC. 13188
TALON MINING CORPORATION (*N.P.L.*) 13216
TANGLEWOOD REALTY INC. 13216
TAYLOR-MADE HOMES LTD. 13216
TECHNI VISION INC. 13216
TERIOTIS INCORPORATED 13216
TERIOTIS INCORPOREE 13216
TERRA REALTIES LTD. 13216
THEATRE REX INCORPOREE 13216
THOMPSON (NELS) INC. 13216
TIP TOP MOTORS LTD. 13216
TITANIUM DERIVATIVES & ALLOYS CORP. (*N.P.L.*) 13216
TONY DRY CLEANERS COMPANY LIMITED 13216
TOURBIERE DE RIVIERE-DU-LOUP INC. (LA) 13216
TRAITEURS LAVAL INC. 13216
TRANS-AMERICAN WOOD & METAL CO. LTD. 13216
TRANS-CANADA CATERERS INC. 13216
TRANS-CANADA PROSPECTORS DEVELOPMENT CORPORATION (*N.P.L.*) 13217
TRANS-CANADA UPHOLSTERING LTD. 13217
TRANS-EQUIPMENT LTD. 13217
TRANS-NORD RADIO TAXI LIMITEE 13217
TRINITY BAY PRODUCTS LIMITED 13217
TROIS-RIVIERES MACHINERIE LIMITEE 13217
TROPICAIR INC. 13217
TRU-FIT MFG. CO. LTD. 13217
TWIN LAKES URANIUM MINES LIMITED (*N.P.L.*) 13217
TWO MOUNTAINS EQUIPMENT CO. LTD. 13217
UNI TOWERS REALTY LIMITED 13217
UNION SECURITIES LTD. 13217
UNITED BAG COMPANY LTD. 13217
UNITED BUILDERS CO. LTD. 13217
UNITED CHESTERFIELD INC. 13217
UNITED INVESTMENTS CORPORATION 13217
UNITED PHOTOGRAPHIC STORES LIMITED (THE) 13217
UPRIGHT REALTY LIMITED 13217
V E PACKARD EQUIPMENT LIMITED 13217
VAILLANCOURT GARAGE LTEE 13217
VAL BAR LUMBER COMPANY LIMITED 13218
VALLEE INDUSTRIES LTD. 13218
VAN DER VELPEN TRADING LTD. 13218
VENTES GOURMET INC. (LES) 13218
VIAU (J.A.) LIMITEE 13218
VICTOR DISTRIBUTORS CORPORATION 13218
VICTORIA PROVISIONS LIMITED 13218
VICTORIA READY MIX INC. 13218

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES ANNULEES

(*fin*)

VICTORY RADIATOR INC. 13218
VIKING CONSTRUCTION CORP. 13218
VILLE MARIE CONSTRUCTION LIMITEE 13218
VILLENEUVE-ROY GARAGE INC. 13218
VILLERAY PRINTING LIMITED 13201
VINET ELECTRIC CO. 13218
VINET ELECTRIC & CIE 13218
VITAL URANIUM CORPORATION (*N.P.L.*) 13218
VUG MINING AND DEVELOPMENT CORPORATION (*N.P.L.*) 13218
VULCATRESS INC. 13218
WAKEFIELD ENTERPRISES LTD. 13218
WALNA LTD. 13218
WALTER'S MEAT MARKET INC. 13218
WATSON (GEORGE A.) (QUEBEC) LIMITED 13218
WEATHER-SEAL CORPORATION 13219
MORRIS WEBSTER INC. 13219
WELLINGTON SECURITIES LIMITED 13219
WELL-MADE HOSIERY MILLS LIMITED 13219
WEST CHIBOUGAMAU MINES LIMITED (*N.P.L.*) 13219
WESTHALL HOLDINGS INC. 13219
WESTMOUNT BARBECUE INC. 13219
WHITECO ENTERPRISES INC. 13219
WILBANK INVESTMENTS LIMITED 13219
WILBERFORCE URANIUM MINING CORPORATION (*N.P.L.*) 13219
WILHAL CONSTRUCTION COMPANY 13219
WITSTERN LEATHER PRODUCTS LIMITED 13219
YVON & ROBERT CONSTRUCTION LIMITEE 13219

SERVICES DE SANTE ET LES SERVICES SOCIAUX — LOI SUR LES

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE L'ERABLE (*L.P.S.*) 13394

SOCIETE D'HABITATION DU QUEBEC

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE AUCLAIR (*L.P.*) 13395
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE BROMPTONVILLE (*L.P.*) 13395
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE CADILLAC (*L.P.*) 13395
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE CARLETON (*L.P.*) 13396
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE DONNACONA (*L.P.*) 13396
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LA MALBAIE (*L.P.*) 13396
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DU LAC-DROLET (*L.P.*) 13396
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LAMBTON (*L.P.*) 13397
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE NOUVELLE (*L.P.*) 13397
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE ROUYN (*L.P.*) 13397

SOCIETES COOPERATIVES AGRICOLES — LOI DES

SOCIETE COOPERATIVE AVICOLE DU COMTE DE RIVIERE-DU-LOUP (*Dissolution*) 13395

SOUMISSIONS — DEMANDES DE

BEAUPORT, VILLE 13398
BROSSARD, VILLE 13399
FATIMA, MUNICIPALITE 13400
HAUTE-GATINEAU, COMMISSION SCOLAIRE 13401
LAC-BROME, VILLE 13402
LAPRAIRIE, COMMISSION SCOLAIRE 13402
PIERRE-NEVEU, COMMISSION SCOLAIRE 13404

SOUMISSIONS — DEMANDES DE

(suite)

RIVIERE-BLEUE, MUNICIPALITE 13405
ROSEMERE, VILLE 13406
ROXBORO, VILLE 13407
SAINT-CHARLES-BORROMEE, PAROISSE 13408
SAINT-DONAT, CORPORATION MUNICIPALE 13409
SAINT-JEAN, CANTON 13410
VALIN, COMMISSION SCOLAIRE 13411
VAL-MONTS, COMMISSION SCOLAIRE 13412

VENTE(S) D'EFFETS NON RECLAMES

CIE DES MESSAGERIES CP LIMITEE 13413

VENTE(S) PAR SHERIFS

ARTHABASKA

MORASSE (JEAN LOUIS) & FILS LIMITEE c. PARADIS 13413

BEAUHARNOIS

CAISSE POPULAIRE STE-MADELEINE DE RIGAUD c. BEAULIEU 13414

BEDFORD

BANQUE CANADIENNE NATIONALE c. CHAMPAGNE ET *AL* 13414
BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL c. MORIN 13415

HULL

BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE c. MURRAY ET *AL* 13415
SERVICES FINANCIERS AVCO QUEBEC LIMITEE c. ESSIAMBRE ET *AL* 13416

JOLIETTE

M.F. PAINTS 1972 INC. c. DAIGNEAULT 13416

MINGAN

B.G. ELECTRIQUE ENR. c. BELL ET *AL* 13417
REDISTRIBUTION QUEBEC INC. c. GAGNON 13417

MONTREAL

BANQUE CANADIENNE NATIONALE c. DUFORT ET *AL* 13417
BANQUE CANADIENNE NATIONALE c. GAGNE 13418
BANQUE CANADIENNE NATIONALE c. PETIT ET *AL* 13418
BANQUE CANADIENNE NATIONALE c. THERIAULT 13419
BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL (LA) c. QUESNEL 13419
BANQUE ROYALE DU CANADA (LA) c. IMMEUBLE TREIZE CENT DU FORT INC. 13419
BANQUE ROYALE DU CANADA «CHARGEX» (LA) c. MCCLEOD 13420
CROWN TRUST COMPANY c. KURZENCWYG 13420
CROWN TRUST COMPANY c. WINSTON 13421
GUERRERA c. SCULCO ET *AL* 13421
HAMPSTEAD, VILLE c. HARROW DEVELOPMENT INC. 13422
HOUSEHOLD FINANCE CORPORATION OF CANADA c. BOURASSA 13422
IMMEUBLES FLORIDA INC. (LES) c. FERRANTE 13423
SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT (LA) c. MARTZ 13423
TUBMAN (JIM) MOTORS (1973) LIMITED c. AUTOMOBILE MARQUIS INC. ET *AL* 13424

VENTE(S) PAR SHERIFS

(suite)

RICHELIEU

BANQUE CANADIENNE NATIONALE c. DESCOTEAUX 13425
McDUFF c. McDUFF 13425

TEMISCAMINGUE

BANQUE FEDERALE DE DEVELOPPEMENT (LA) c. GENEREUX 13426

VENTE(S) POUR TAXES

COTE-SAINT-LUC, CITE 13427
LAVAL, VILLE 13429
PIERREFONDS, VILLE 13477
SAINT-JEROME, CITE 13488

SOMMAIRE

ASSOCIATIONS COOPERATIVES, LOI DES 13376

AVIS DIVERS 13377

CAISSES D'EPARGNE ET DE CREDIT, LOI DES 13379

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITES DE L'ETAT CIVIL, LOI DU 13379

CODE DE PROCEDURE CIVILE 13382

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC 13221

COMPAGNIES, LOI DES ..... 13355 — 13383

DEMANDE(S) A LA LEGISLATURE 13386

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES, LOI REGISSANT LE 13386

MINISTERES 13388

POUVOIRS SPECIAUX DES CORPORATIONS, LOI DES 13394

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES, LOI DES 13159

SERVICES DE SANTE ET LES SERVICES SOCIAUX, LOI SUR LES 13394

SOCIETE D'HABITATION DU QUEBEC 13395

SOCIETES COOPERATIVES AGRICOLES, LOI DES 13395

SOUMISSIONS, DEMANDES DE 13398

VENTE(S) D'EFFETS NON RECLAMES 13413

VENTE(S) PAR SHERIFS 13413

VENTE(S) POUR TAXES 13427

nouveautés

RESSOURCES NATURELLES

Dictionnaire de l'eau: Association québécoise des techniques de l'eau

par Jean-Marie Fortin en collaboration

Min. Conseil exécutif.
Office de la langue française
Québec, 1978. XVIII-286 p., bibl., 21 x 27 cm
ISBN 0-7754-3040-4
EOQ 3783, broché **$ 2,75**

SANTÉ ET ORGANISATION SOCIALE

Rapport du Comité interministériel sur les services d'accueil à la petite enfance

Min. Affaires sociales
Québec, février 1978. 126 p., 24 cm
ISBN 0-7754-3256-3
EOQ 3774, broché **$ 3,50**

TOURISME

Règlement relatif aux établissements hôteliers et restaurants: A.C. 1695-77 de 1977 05 26 et modifications = *Regulation respecting hotel establishments and restaurants:* O.C. 1695-77 of 1977 05 26

Min. Tourisme, Chasse et Pêche
Québec, septembre 1978. 33 p., 24 cm
— (Gazette officielle: Partie 2; 3269)
ISBN 0-7754-3220-2
EOQ 3784, broché **$ 1,45**

TRANSPORTS

La signalisation routière du Québec

Min. Transports
Québec, 1978. 48 p., ill., 24 cm
ISBN 0-7754-3257-1
EOQ 3527, broché **$ 1,75**

VILLES ET RÉGIONS

Décisions de la Commission des loyers:
Recueil de jurisprudence

Volume 1: 1978 d.c.1. 1 à 50

Min. Communications.
Éditeur officiel du Québec
Québec, octobre 1978. 150-XXVI p., Tables et index, 24 cm
ISBN 0-7754-3183-4
EOQ 3781, broché **$ 5,50**

Tribunal de l'expropriation:
Recueil de jurisprudence

Volume 1: 1978 t.e. 1à 244

Min. Communications.
Éditeur officiel du Québec
Québec, octobre 1978. 244-XXIX p., Tables et index, 24 cm
ISBN 0-7754-3219-9
EOQ 3775, broché **$ 10,00**

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC

1283, BOUL. CHAREST OUEST
QUÉBEC G1N 2C9

Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1283 boulevard Charest ouest
Québec
G1N 2C9

ISSN 0703-5756

Canada Post Postage paid | Postes Canada Port payé
Third class | Troisième classe
Permis No 167
Lévis

Bibliothèque Nationale
Dépôt Légal
1700, St-Denis
Montréal 129, P.Q.

GOG-12

H2X 3K6

LE PRIX DU TRANSPORT AU QUÉBEC



Cette étude commandée par le ministère des Transports, contient les éléments essentiels à la compréhension d'un grand nombre de phénomènes propres à l'industrie du transport routier, ferroviaire, aérien et maritime.

Le chapitre III touche directement la réglementation concernant le camionnage.

C'est un premier ouvrage du genre au Québec. Il vise à nous sensibiliser à la dimension économique du transport et il constitue un indicateur utile dans l'élaboration des décisions politiques futures.

EOQ 3752 **$ 7,00**
1978. 502 p., broché

Commandes postales

Éditeur officiel du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec
G1N 2C9

Toute commande à l'Éditeur officiel du Québec est payable d'avance par chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC
REÇU LE
NOV 4 1978